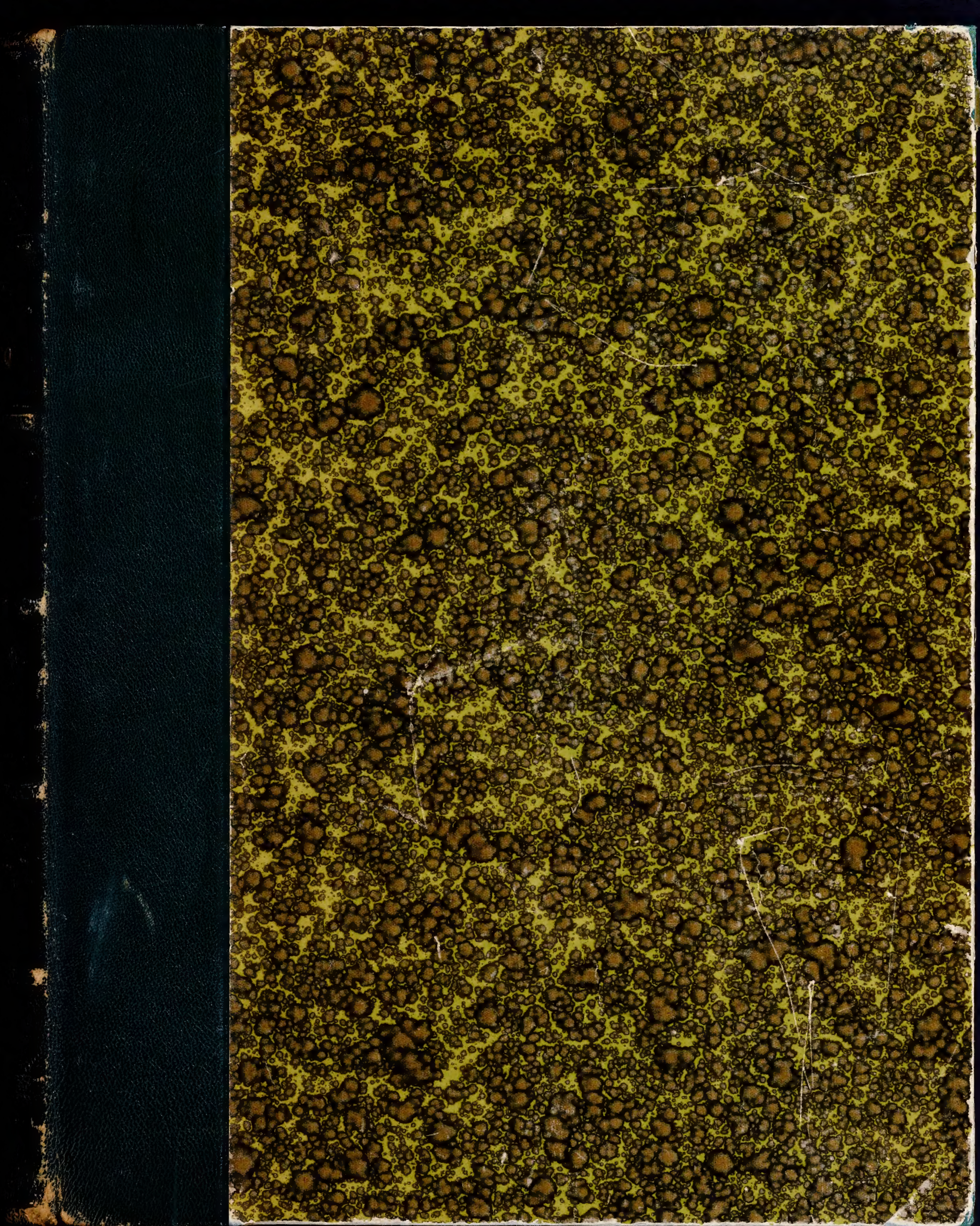
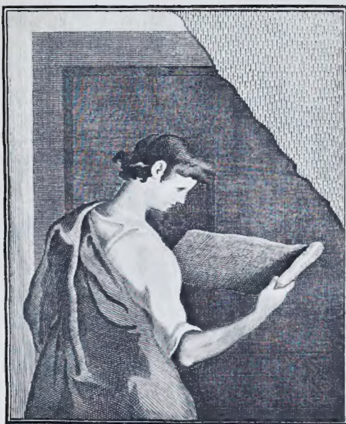


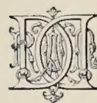




COLLECTION DE CLERCQ

TOME III

LES BRONZES



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

COLLECTION DE CLERCQ

CATALOGUE

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

ET SOUS LA DIRECTION DE

MM. DE VOGÜÉ, E. BABELON, E. POTTIER

TOME III

LES BRONZES

PAR

A. DE RIDDER

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE

15 *héliogravures par P. DUJARDIN et 48 planches en similigravure par J. DEVILLARD*

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1905



Héliog. Dujardin. Ogerau Phot.

Louis de Clercq

1836 _ 1901

LOUIS DE CLERCQ

L'homme de bien et de haute distinction auquel cette Notice est consacrée, fut de ceux dont la biographie peut se résumer en peu de mots, parce que leur existence, noblement remplie, a une unité absolue de direction, demeure invariablement fidèle à sa tradition et à son principe, sans se laisser troubler par les accidents extérieurs et les contingences. On peut dire que Louis de Clercq fut, dans toute la puissance du terme, un homme de devoir et qu'il s'efforça de faire le bien dans toutes les circonstances de sa vie publique ou privée. Longtemps président du Conseil d'administration d'une grande industrie et possesseur d'une fortune considérable, il sut conquérir la confiance et l'affection de tous ses ouvriers dans un pays et à une époque où, le plus souvent, le patron riche est en butte aux méfiances de celui qui travaille de ses mains. Ceux-là mêmes qui, par application de doctrines que Louis de Clercq regardait comme subversives, croyaient devoir se déclarer ses adversaires rendaient publiquement hommage à son esprit de droiture et d'équité, à son caractère affable, à sa bonté naturelle, à sa générosité, à sa bienveillance pour tous. C'est ainsi que fermement attaché par ses traditions de famille et ses convictions personnelles aux idées conservatrices et n'ayant jamais dissimulé ses opinions politiques et ses convictions religieuses, il fut néanmoins, pendant de longues années, le député des mineurs du Pas-de-Calais, et sa mort inopinée fut considérée comme un deuil public dans la région qu'il habitait. Il n'est pas exagéré de dire qu'avec de tels hommes, les redoutables questions sociales qui agitent notre époque, sont presque résolues avant même d'être posées.

C'est le même tempérament, le même esprit de suite, le même désir de travailler pour le bien public que l'on retrouve dans Louis de Clercq, si on le considère comme amateur d'objets d'art et d'antiquités. Dès le début de sa carrière, il se trace un plan de recherches, sait cir-

conscrire le domaine de ses investigations, et jusqu'à son dernier souffle il poursuivra la réalisation de son rêve avec la préoccupation, ainsi que nous allons le faire ressortir, de contribuer aux progrès de la science et à l'enrichissement de nos collections nationales.

Louis-Constantin-Henri-François-Xavier de Clercq naquit le 25 décembre 1836, au château d'Oignies, commune de 2500 habitants du canton de Carvin (Pas-de-Calais), où se trouvent d'importantes mines de houille. Élevé dans sa famille, au milieu des siens, l'esprit orné de bonnes études classiques et naturellement curieux, jaloux de ne point aliéner son indépendance, il ne remplit et n'ambitionna jamais aucune autre fonction publique que celles qu'il dut aux suffrages de ses concitoyens. Dès qu'il a achevé son éducation, on le voit préoccupé de se rendre utile, de remplir son devoir social. Sa famille prend à tâche de lui donner des goûts sérieux et des occupations en rapport avec ces goûts, afin de le prémunir contre les entraînements d'une vie facile et les séductions de l'oisiveté et du luxe banal. Des relations personnelles les mirent en rapport avec les hauts fonctionnaires de l'entourage immédiat de l'empereur Napoléon III, si bien qu'en 1859, lors de la guerre d'Italie, nous le voyons chargé, comme courrier de Cabinet, de porter des dépêches de Paris au quartier impérial, au moment de la bataille de Magenta. Louis de Clercq avait alors 23 ans.

Sa mission accomplie et la guerre terminée, il résolut de profiter de son voyage pour visiter les villes de l'Italie du nord célèbres par leurs richesses artistiques, puis de passer en Suisse. Il trouva dans ce dernier pays une lettre de sa mère qui lui proposait d'aller en Syrie comme attaché à la mission scientifique de M. Guillaume Rey. Louis de Clercq accepta avec enthousiasme cette proposition et revint à Paris pour préparer son expédition en Orient.

Celui qui avait suggéré l'idée de ce voyage à la mère de Louis de Clercq était M. le comte Melchior de Vogüé, qui devait bientôt devenir membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et dont le nom, par un singulier enchaînement des choses d'ici-bas, figure en tête de la Commission chargée par cette Académie, de poursuivre la publication du présent Catalogue. *Quelques années auparavant, en 1854, M. de Vogüé était rentré de la première de ses belles explorations archéologiques de la Syrie où l'avait accompagné M. le comte Alexandre de Boisgelin, beau-frère de Louis de Clercq. M. de Vogüé mettait alors en œuvre et préparait pour la publication les matériaux de son* Architecture civile et religieuse en Syrie, *en attendant qu'il eût le loisir de reprendre lui-même le chemin de l'Orient. Mieux que personne, ce savant éminent connaissait l'importance des résultats scientifiques qu'on pouvait attendre de nouvelles missions dans un pays où les Francs, après les civilisations antiques, ont laissé tant de souvenirs grandioses. Ce furent MM. de Vogüé et F. de Saulcy qui, les premiers, ouvrirent la voie à cette illustre pléiade de savants français qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, se succédèrent à l'envi, chacun se plaçant à des points de vue différents, dans l'exploration archéologique de la Syrie, de la Palestine et de Chypre*[1].

1. Il ne sera pas inutile de rappeler ici, en passant, la série chronologique de ces voyages archéologiques entrepris par des savants français : En 1851, premier voyage de F. de Saulcy ; en 1852, premier voyage de Victor Guérin ; en 1853, premier voyage de M. de Vogüé ; en 1854, deuxième voyage de Victor Guérin ; en 1857, premier voyage de M. Guil

Louis de Clercq se mit en route sans grande expérience, sans doute, mais plein d'ardeur et désireux de bien remplir le programme que M. de Vogüé lui avait tracé. Il rédigea, sous la forme d'un journal, le récit du commencement de ce voyage, depuis Marseille jusqu'à Beyrouth; le manuscrit, què nous avons feuilleté, comprend seulement quelques chapitres : le reste n'a pas été écrit. Dans cette première partie, nous apprenons que Louis de Clercq s'embarqua avec la mission Guillaume Rey à Marseille le 28 août 1859. Les voyageurs touchent à Malte, Syra, Smyrne, Rhodes, Messine, Alexandrette et débarquent à Lattakié. De là, le 15 septembre a lieu la première exploration archéologique; elle consiste en une excursion à Antioche et à la source Daphné.

Le 30 septembre, de Lattakié où il était revenu, L. de Clercq se dirige vers le sud jusqu'à Tripoli. Les ruines franques de Merkab, si admirablement décrites par M. Guillaume Rey, lui font une impression profonde ; il remarque aussi, dans une nouvelle excursion, les sites antiques de Djebaïl, de Banias, de Tortose, d'Amrith. Il visite, le 14 octobre, le château de Kalaat-el-Hosn qui ne le frappe pas moins que les ruines de Merkab ; il retourne de nouveau à Tripoli où il s'embarque pour Beyrouth.

A Beyrouth, Louis de Clercq fait la connaissance de deux hommes qui devaient avoir sur sa vocation d'archéologue une influence décisive, le comte de Perthuis, et Péretié, chancelier du consulat de France. Le comte de Perthuis qui épousa la fille de Péretié était un officier de marine démissionnaire qui, fixé à Beyrouth, se mit à la tête de grandes entreprises d'utilité publique qui font le plus grand honneur à son esprit d'initiative et contribuèrent à l'expansion de l'influence française dans ce pays. C'est à lui qu'on doit la route carrossable de Beyrouth à Damas, le chemin de fer et le port de Beyrouth. Il est mort en 1904, plein d'amertume, en voyant la politique d'abandon de la Syrie, adoptée par le gouvernement français. Quant à Péretié, qui s'occupait passionnément de la recherche des antiquités, Louis de Clercq en fit son ami : « C'est dans ce voyage, écrit-il plus tard, que j'ai rencontré pour la première fois M. Péretié, un véritable amateur et un connaisseur émérite ; nous nous liâmes bientôt de la plus vive affection et il resta jusqu'à sa mort mon zélé collaborateur[1]. »

Péretié avait été jusque-là le collaborateur du duc de Luynes qui avait écrit sur les antiquités et la numismatique de Chypre et de la Phénicie et recueillait avec patience tous les monuments antiques de ces pays. Mais il advint qu'à partir de cette époque, le duc de Luynes, par suite de profonds chagrins domestiques, cessa d'accroître ses collections d'antiquités. Il devait les donner quelque temps après, en 1862, en bloc, au Cabinet des Médailles. Péretié était donc heureux de trouver en Louis de Clercq, un continuateur du duc de Luynes, et ce rôle, Louis de Clercq fut enchanté de le prendre à son compte.

laume Rey ; en 1859, deuxième voyage de M. G. Rey, accompagné de Louis de Clercq ; en 1860, mission de Renan ; de 1861 à 1863, voyage de Waddington et deuxième voyage de M. de Vogüé ; en 1863, troisième voyage de Victor Guérin et deuxième voyage de Louis de Clercq ; en 1864-1865, voyage du duc de Luynes ; en 1869, deuxième voyage de F. de Saulcy et troisième voyage de M. de Vogüé ; en 1870 et 1875, quatrième et cinquième voyages de Victor Guérin ; en 1893, troisième voyage de Louis de Clercq.

1. *Préface du Catalogue de la collection de Clercq*, t. I, 1885.

Il débuta par acheter une première collection que Péretié avait rassemblée : à partir de ce moment il devint amateur passionné, ne négligeant aucune occasion pour accroître les séries qui étaient devenues les siennes et qu'il fit expédier pour la France. Il raconte naïvement que dès ce jour il se sentit envahi par le sentiment de la jalousie à l'égard des autres collections qu'il savait plus importantes que la sienne ; il les envie et les raille parfois : il est décidé à tout tenter pour les dépasser ; sa vocation date de là. Le 4 novembre il quitte Beyrouth pour aller à Baalbeck : c'est à ce point, malheureusement, que s'arrête le journal de notre jeune voyageur.

Louis de Clercq retourne en Orient en 1862-1863 ; il séjourne longuement à Beyrouth auprès de Péretié qui le guide dans ses excursions et ses acquisitions : il noue des relations avec les principaux antiquaires de la région ; il en institue quelques-uns, les agents, les pourvoyeurs de sa collection. Il visite Chypre en détail et exécute, sur les conseils de M. de Vogüé, de bonnes photographies — les premières qu'on ait faites, — des monuments français du moyen âge. Plus tard, continuant par correspondance ses relations avec les antiquaires de la Syrie, il leur commande d'exécuter des fouilles en son nom ; on sait qu'il ne dut qu'à une maladresse de l'un d'eux de ne pas devenir possesseur des merveilleux sarcophages de Sidon qui sont la gloire du Musée de Constantinople.

Le prestige du duc de Luynes qui a laissé dans l'histoire de l'érudition et des arts au milieu du XIXe siècle, une si profonde empreinte, exerçait sur Louis de Clercq toute sa séduction; directement encouragé, d'ailleurs, par cet illustre Mécène, il s'applique à poursuivre l'œuvre archéologique de ce dernier dans son domaine géographique comme dans son esprit scientifique. Tel est, en effet, le caractère de l'incomparable collection orientale formée par Louis de Clercq : ce n'est pas un choix plus ou moins abondant d'objets d'art fait par un amateur éclairé et pour la jouissance exclusive du goût et des yeux : c'est un musée complet où se trouvent rapprochés les objets d'art en tous genres, les textes épigraphiques et jusqu'aux vulgaires ustensiles exhumés des entrailles du sol d'une région bien déterminée.

*De là, une surabondance de certains types, comme les Aphrodites de bronze, par exemple, et l'absence de certains autres types demeurés, dans l'antiquité, inconnus dans la région phénicienne ou chypriote. Cette préoccupation, chez Louis de Clercq, de reconstituer dans son ensemble et tous ses détails, l'*apparatus *matériel de la vie des antiques habitants de la Phénicie et des régions avoisinantes, se fait jour dans les paroles par lesquelles s'ouvre la* Préface *du premier volume du* Catalogue, *datée du 1er janvier 1885 :*

« La collection dont je vais avoir à parler n'est pas composée d'objets trouvés dans des localités diverses ni acquise chez des marchands ou dans des ventes ; elle a été formée de pièces provenant pour la plupart directement de fouilles faites dans un pays déterminé et d'après un plan fixé d'avance. »

Et plus loin, il précise de quel pays il entend spécialement rassembler les antiquités de toute nature :

« Lors d'un voyage que j'entrepris autrefois en Orient, je fus profondément frappé de la variété des richesses archéologiques que contenait la Phénicie. Après un assez long séjour

et quelques études préliminaires, je constatai que les divers peuples du monde ancien, en se rencontrant dans les ports de la côte d'Asie pour échanger leurs marchandises, y apportaient en même temps des coutumes, des goûts et des croyances essentiellement différents, et que, par suite de ce contact permanent, l'Art subissait des influences considérables et souvent étranges. J'en conclus que l'histoire de l'art, dans ces riches comptoirs, présenterait un attrait tout particulier et je me décidai à en faire le cadre de mon travail. Depuis lors, j'ai continué mon œuvre avec une ténacité qui ne s'est jamais démentie, et, si Dieu le permet, je la poursuivrai jusqu'à la fin de ma carrière. Puissé-je, dans mon humble sphère, avoir rendu à la science quelques services ! »

Ce labeur patient et persévérant du collectionneur fut un instant suspendu par les sombres événements de l'année 1870. Après nos premiers désastres, Louis de Clercq s'enrôla parmi les mobilisés du département du Pas-de-Calais, qui furent incorporés dans l'armée du général Faidherbe. Au bout de quelques semaines, ce général fit appel à son dévouement et à ses aptitudes d'administrateur pour le prier d'accepter les fonctions de sous-intendant militaire à Arras, emploi que Louis de Clercq remplit pendant toute la durée de la guerre, avec un zèle, un dévouement et une aptitude qui lui valurent les éloges du chef de l'armée du Nord. Il se distingua surtout dans l'organisation des secours aux blessés, improvisant des ambulances, payant de sa personne jour et nuit, et se faisant, au besoin, lui-même, ambulancier.

Après la guerre, ses compatriotes, en témoignage de reconnaissance, l'envoyèrent par 135 502 suffrages, siéger à l'Assemblée nationale. Il y prit place au centre droit, vota habituellement avec la droite monarchique et là encore, se révéla homme d'action et homme de bien. Pénétré du désir de relever promptement la patrie humiliée, il songea à grouper tous les hommes de bonne foi, animés de la même ardeur généreuse, et c'est ainsi qu'il forma le « groupe de Clercq », composé de députés appartenant à toutes les fractions de la droite et du centre droit. Ce groupe se refusa à voter les lois constitutionnelles de 1875 qui établissaient définitivement la République ; Louis de Clercq, dans cette circonstance, monta à la tribune pour déclarer qu'il ne pouvait s'associer au vote de lois dans lesquelles il ne trouvait pas des garanties suffisantes pour le maintien de la paix sociale, la prospérité et l'avenir du pays.

Louis de Clercq fut élu député pour la dernière fois aux élections du 4 octobre 1885 : il obtint alors 100 914 voix sur 179 000 votants. En 1889, il ne fut pas réélu, bien qu'il fût encore suivi par une minorité imposante. Tout en conservant ses fonctions de maire et de conseiller général qui lui furent renouvelées jusqu'à la fin de sa vie, Louis de Clercq, après son échec de 1889, se retira de la politique active pour se consacrer plus exclusivement à ses goûts de collectionneur et d'archéologue.

Il partageait sa vie entre Oignies et Paris. A Oignies, il s'occupait de l'administration des mines, de ses fonctions de maire et de conseiller général et je dirai surtout de bienfaisance, car tous ses actes en étaient inspirés. Très charitable, il avait tenu à cœur de continuer toutes les œuvres fondées par sa mère et il en avait constitué de nouvelles. Il n'est pas exagéré de dire

que le village de Oignies a été créé par ses largesses. L'église qui est vaste et superbe, le presbytère qui est un vrai château, l'école laïque des garçons, les écoles libres de filles, l'asile, le cercle d'hommes, vaste construction où la population se réunit pour se récréer chaque dimanche, enfin l'école libre de garçons : tout cela a été bâti et entretenu depuis cinquante ans par la mère de Louis de Clercq, puis par lui-même. Il convient d'ajouter que dans tout l'arrondissement de Béthune, il ne se construisait pas une église, une école, un hôpital sans que Louis de Clercq y aidât par une importante contribution. Quant à sa charité privée elle était inépuisable, discrète et le nombre des malheureux qu'il a secourus largement dépasse ce qu'on pourrait supposer.

A Paris, il s'occupait surtout d'enrichir sa collection et d'en continuer la publication qu'il avait commencée en 1885. Il recevait les savants, les amateurs, les marchands, entretetenant avec Pérétié une correspondance active, achetant à ce dernier de nouvelles séries d'antiquités, continuant à faire pratiquer en Syrie des fouilles considérables que, malheureusement, il ne réussissait pas à faire surveiller comme elles eussent dû l'être. Ce fut à cause d'elles qu'il entreprit en 1893, en compagnie de l'un de ses neveux M. le comte Georges de Boisgelin, un nouveau voyage à Beyrouth où il eut la joie de revoir son vieil ami Pérétié qui devait mourir peu de temps après.

Louis de Clercq consultait les savants pour obtenir d'eux l'explication des textes dont il ne pouvait aborder lui-même l'interprétation. C'est ainsi qu'il fit appel au dévouement de M. Joachim Menant, pour la publication de la partie assyrienne de son Catalogue et qu'il demanda à M. J. Oppert de traduire la plupart des inscriptions de ses cylindres chaldéens. Pour d'autres monuments orientaux il fit, de même, appel à la science et à l'obligeance de MM. le marquis de Vogüé, Clermont-Ganneau et Philippe Berger.

Il cherchait aussi à s'éclairer de l'expérience des spécialistes pour éviter d'être la dupe des faussaires. Au cours du dernier quart de siècle, il est deux séries d'antiquités que l'industrie des contrefacteurs réussit à exploiter avec la plus perfide habileté : ce sont les bijoux d'or et les statuettes de terre cuite. De retentissantes mésaventures arrivées sur ce terrain à des musées en France et à l'étranger, ainsi qu'à des collectionneurs dont l'expérience était le mieux établie, ont démontré que M. de Clercq avait raison de se mettre sur ses gardes et de veiller à ce qu'aucune brebis galeuse ne fit intrusion dans son troupeau. A-t-il complètement réussi à le préserver? les rédacteurs du Catalogue *auront à le dire et à se prononcer après un examen approfondi et détaillé de tous les objets. Je puis dire, pourtant, qu'à maintes reprises, dans les dernières années de sa vie, M. de Clercq, éclairé peut-être par les ardentes polémiques engagées sur certains monuments entrés dans d'autres musées publics ou privés, n'hésitait pas à me confier franchement ses inquiétudes au sujet de quelques-uns de ses bijoux, de quelques-unes de ses terres cuites. Quel est l'amateur sincère ou le conservateur de musée qui, jetant un regard rétrospectif sur les collections qu'il a contribué à enrichir, n'a pas éprouvé les mêmes préoccupations, n'a pas eu les mêmes motifs d'incertitude?*

La collection formée par Louis de Clercq comprend des antiquités de toute nature qui

se rapportent à la Chaldée et à l'Assyrie, à la Phénicie et à l'île de Chypre, depuis les origines historiques jusqu'à l'époque byzantine. Les monuments qui ne rentrent pas dans ce cadre géographique et historique ne sont qu'une infime exception. Les séries les plus riches sont celles des cylindres chaldéo-assyriens; des cônes, scarabées et autres intailles perses, phéniciennes, gréco-romaines; des stèles, bustes et bas-reliefs assyriens, phéniciens, palmyréniens, chypriotes; il y a une incomparable galerie de terres cuites chypriotes, des statuettes de bronze de l'époque hellénistique ou romaine trouvées en Orient; des verres recueillis principalement dans les tombeaux de la Phénicie; une immense suite de bijoux d'or, enfin une série monétaire des rois de Syrie et des villes de la Phénicie.

Ce musée qui, pour certaines catégories d'objets, est plus considérable qu'aucune autre collection publique ou privée, est le résultat de quarante années de recherches et d'efforts persévérants, aidés de sacrifices qui ne connaissaient pas la mesure. Il fut d'abord installé dans l'un des beaux salons de l'hôtel de la rue Masseran. Dans les dernières années de la vie de M. de Clercq, ce local, pourtant déjà bien vaste, était devenu tout à fait insuffisant ; il fallut l'agrandir. Pour en doubler l'étendue, M. de Clercq fit construire sur ses jardins une vaste galerie, aux belles proportions, décorée d'une magnifique tapisserie et de tableaux placés au-dessus des vitrines d'antiquités. Six colonnes doriques de marbre cipolin en forment la sobre décoration architecturale. C'est dans ce beau décor, au milieu de ces richesses archéologiques et artistiques que M. de Clercq rêvait de passer ses journées à travailler, à ranger ses vitrines, à en décrire tout le contenu, à recevoir avec son amabilité naturelle ses amis et les savants. Hélas ! l'homme propose et Dieu dispose. Il n'eut pas le temps de jouir de cette installation somptueuse. Elle n'était pas encore complètement terminée lorsqu'un mal soudain l'emporta... Madame de Clercq se fit un pieux devoir d'achever l'installation et l'organisation du Musée.

L'avant-veille de Noël de l'année 1901, M. de Clercq ayant pris un refroidissement en faisant le voyage de Paris à Oignies se sentit bientôt gravement atteint. Il s'apprêtait néanmoins à assister à la messe de minuit, « pour donner l'exemple », disait-il. Mais son médecin lui interdit de sortir ; il s'alita. Deux jours après, le 27 décembre, il expirait dans les bras de Madame de Clercq, en donnant l'exemple de la résignation chrétienne. Il avait 65 ans. Celui qu'il s'était efforcé de prendre pour modèle, le duc de Luynes, était mort aussi à 65 ans, des suites d'un refroidissement qu'il avait contracté pour s'être dépouillé de son manteau en faveur d'un malheureux blessé, abandonné sur le champ de bataille de Mentana, en 1867. Ceux qui ont assisté aux funérailles de Louis de Clercq ont gardé le souvenir de cette cérémonie touchante où toute la population ouvrière d'Oignies et du canton de Carvin, groupée derrière les municipalités, a tenu à témoigner des regrets profonds que lui inspirait la disparition inopinée de cet homme simple et bon, le sage conseiller et le soutien de tous.

Durant toute sa vie, Louis de Clercq n'avait cessé de manifester l'intention de prendre des dispositions testamentaires pour assurer à l'État la possession de ses collections archéologiques. Mais. surpris par la mort en pleine santé, il n'eut pas le temps de réaliser ce qui avait été son vœu constant.

En 1901, sur les instances de quelques amis, il avait posé sa candidature à un fauteuil de membre libre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[1]. *S'il ne fut pas élu, du moins l'accueil universellement sympathique qu'il reçut des membres de l'Académie, ne fut peut-être pas étranger à une secrète démarche qu'il fit, quelques mois après, chez son notaire, pour lui soumettre un projet de codicille par lequel il se proposait de faire un legs pécuniaire important à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il voulait en même temps régler le sort de ses collections de telle manière que, dès le lendemain de sa mort, l'État en devînt le nu propriétaire, l'usufruit en étant réservé pendant une génération à ses héritiers directs.*

C'est de la même façon que, sous Louis XV, le Cabinet du Roi hérita des collections du comte de Caylus. Mais le projet de Louis de Clercq, pour la rédaction duquel il ne se sentait pressé en rien, demeura inachevé, imparfait dans sa teneur et sa forme, si bien qu'après sa mort, il ne put être valable et rendu exécutoire.

Toutefois, les héritiers de Louis de Clercq eurent à cœur de prendre, sans tarder, des dispositions libérales qui répondissent aux volontés que le défunt n'avait pas eu le temps de formuler nettement dans un écrit authentique. C'est dans cet esprit que Madame de Clercq et M. le comte Louis de Boisgelin, neveu de M. de Clercq, par un acte notarié du 16 juin 1902, firent don à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'une somme de 200 000 francs, sous les conditions spécifiées dans cet acte dont je crois utile de reproduire explicitement la teneur :

Par devant Me Jean-Charles-Édouard Demonts et Me Louis Bossy, son collègue, notaires à Paris, soussignés,

Ont comparu :

Madame Jeanne-Joséphine-Esther-Émilie de Remond de Montmort, propriétaire demeurant à Paris, rue Masseran, n° 5, veuve de M. Louis-Constantin-Henri-François Xavier de Clercq,

Et Monsieur Louis-Henri, comte de Boisgelin, capitaine commandant au 4e régiment de cuirassiers à Cambrai, demeurant à Paris, rue Masseran, n° 11,

Lesquels ont par ces présentes fait donation entre vifs à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, de huit actions de la Société civile des mines de houille de Dourges (Pas-de-Calais) portant les numéros 665 à 671 et 858, lesquelles proviennent de la succession de Monsieur Louis Constantin-Henri-François Xavier de Clercq, ancien député, conseiller général du Pas-de-Calais, maire d'Oignies, domicilié à Paris, rue Masseran, n° 5, décédé en son château d'Oignies le vingt-sept décembre mil neuf cent un, et à ce titre appartiennent à Madame de Clercq pour l'usufruit et à Monsieur le comte Louis de Boisgelin pour la nue propriété,

Desquelles actions les titres seront remis et transférés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dès qu'elle aura été régulièrement autorisée à accepter la présente donation et qu'elle l'aura effectivement acceptée aux conditions ci-après stipulées.

1. Dès le 1er juillet 1881, l'Académie de l'Histoire, de Madrid, l'avait choisi parmi les rares privilégiés étrangers auxquels elle décerne le titre de *Señores Académicos honorarios*. Voyez la notice de M. Hartwig Derenbourg, *Louis de Clercq et Gaston Paris, deux notices nécrologiques*. Madrid, 1903, in-8.

La présente donation a lieu aux charges et conditions suivantes que l'Académie sera tenue d'exécuter et accomplir sous les peines de droit,

Savoir :

Les revenus des biens donnés seront affectés exlusivement jusqu'à son complet achèvement à continuer la publication commencée par feu Monsieur de Clercq du *Catalogue raisonné et méthodique* de sa collection d'antiquités et de médailles. Cette publication sera ainsi continuée et achevée par une commission de trois membres nommés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et agréés par les donateurs, sous le titre suivant :

COLLECTION LOUIS DE CLERCQ. CATALOGUE RAISONNÉ ET MÉTHODIQUE
publié par Messieurs (trois noms) *membres de l'Institut.*

Dans le cas où l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne pourrait se charger de cette publication ou ne serait pas autorisée à s'en charger, les revenus des biens ci-dessus donnés seraient employés jusqu'à son complet achèvement à la publication du Catalogue par les donateurs eux-mêmes qui en resteraient chargés, en choisissant à leur gré leurs collaborateurs, et dans ce cas, l'Académie donataire n'aurait droit aux dits revenus qu'à partir du jour de l'achèvement de cette publication, laquelle devrait, dans tous les cas, être terminée dans un délai maximum de dix ans à partir du jour de l'acceptation par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de la présente donation.

Après l'achèvement du *Catalogue* ou après l'expiration du dit délai de dix ans, les revenus des biens qui font l'objet de la donation devront être employés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à faire ou à subventionner des publications relatives à l'Archéologie orientale qui porteront pour premier titre *Fondation Louis de Clercq.*

A défaut de publication, l'Académie pourra faire entreprendre avec ces mêmes revenus des fouilles archéologiques en Orient.

L'Académie ne sera pas tenue de dépenser tous les revenus chaque année ; elle pourra accumuler les dits revenus et les administrer comme elle le jugera utile pour le bien de la science, mais toujours cependant aux mêmes fins correspondant aux intentions de Monsieur Louis de Clercq.

Dont acte

Fait et passé à Paris, rue Masseran, n° 11, en la demeure de Monsieur le comte de Boisgelin
L'an mil neuf cent deux, le seize juin.

En lisant le nom de M. le comte Louis de Boisgelin en tête de cet acte de donation à côté de celui de Madame de Clercq, il nous plaît de rappeler que le nom de Boisgelin n'est pas étranger à l'Institut et que le premier discours sur les Prix de vertu fondés par M. de Montyon à l'Académie française, fut prononcé par le cardinal de Boisgelin, archevêque d'Aix, en 1783.

La collection Louis de Clercq, dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres poursuit la publication dans les conditions ci-dessus énoncées, demeure installée dans la somptueuse galerie de l'hôtel de la rue Masseran, n° 5, préparée, comme nous l'avons raconté, pour son aménagement. Quelle en sera la destination dans l'avenir ? Je suis autorisé à annoncer que les possesseurs actuels, Madame de Clercq et M. le comte Louis de Boisgelin sont dans l'intention de réa-

liser dans toute son étendue le vœu le plus cher de M. de Clercq[1]. *Tous les savants se réjouiront à la pensée que la collection Louis de Clercq ne sera jamais dispersée, et qu'un jour, à l'exemple de la collection de Luynes dont elle est la continuation directe par sa composition et par le sentiment qui a présidé à sa formation, elle viendra s'adjoindre aux collections de l'État, soit au Musée du Louvre, soit au Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale.*

E. BABELON.

1. En me renvoyant les épreuves de la présente Notice, que je lui avais communiquées, M. le comte Louis de Boisgelin m'a écrit la lettre suivante dont il veut bien autoriser la publication :

« Cher Monsieur,

« En vous retournant les épreuves de l'intéressente *Notice* que vous avez consacrée à la mémoire de mon oncle, je saisis avec empressement l'occasion de vous renouveler l'assurance que mon intention est de laisser un jour à l'État toutes les collections archéologiques formées par M. Louis de Clercq et dont l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres poursuit la publication.

« Veuillez agréer, etc.

« Comte Louis de Boisgelin. »

Paris, 4 novembre 1904.

PRÉFACE

Si l'on jette les yeux sur la table des provenances, que l'on trouvera plus bas, à la fin du volume, on verra que les 378 bronzes dont nous connaissons l'origine se répartissent très inégalement entre les différentes parties du monde grec. Fort peu, trois seulement, viennent d'Europe, d'Athènes et de Mégare. Trois autres ont été découverts en Égypte. Seize sont chypriotes, et l'on sait les rapports, continus et de toute sorte, qui unissaient Chypre à la côte phénicienne. Tout le reste provient d'Asie Mineure, mais d'une région déterminée de l'Anatolie, celle qui commence aux portes ciliciennes et se dirige, de ce point, vers le Sud et vers le Sud-Est. Hors de là, nous ne comptons qu'un bronze en Lydie, un en Galatie et trois en Arménie. Ces quelques unités ne sauraient entrer en ligne de compte avec les dix-sept numéros que donne la Cœlesyrie, ni surtout avec les trois cents exemplaires que nous trouvons en Syrie et en Phénicie. Il y a plus et l'on peut compléter par une contre-enquête cette statistique un peu sommaire. Si l'on compare avec la table celle de la collection Péretié, qu'on trouvera un peu plus haut, on verra que les deux listes ne concordent pas toujours. Il y a dans la galerie de Clercq un certain nombre de bronzes qui y sont entrés en 1882 avec la collection Péretié et qui ne portent aucune indication d'origine, soit que leur premier possesseur ait ignoré leur provenance exacte, soit qu'il ait eu ses raisons pour la tenir secrète. Mais, habitant Beyrouth, c'est là qu'il a fait achat de ces pièces, et sauf exception motivée, il n'y a pas de doute qu'elles ne proviennent des environs, ou, tout au moins, de la région syrienne [1]. On peut aller plus loin encore. Depuis 1882, la collection s'est peu accrue en fait de bronzes. Presque tous ceux qu'elle renferme viennent du fonds Péretié, acquis en 1882, ou sont antérieurs à cette date. Or, depuis 1859, année où il visita Beyrouth et entra en rapports avec le chancelier du consulat de France, M. de Clercq avait fait de ce dernier, non seulement son ami, mais le pourvoyeur attitré de sa collection. D'après une convention tacite, Péretié cédait les quelques pièces qu'il avait réunies depuis sa dernière vente (en 1855) et s'engageait à envoyer en France tous les monuments intéressants qu'il pourrait désormais acquérir. Ces achats, il les faisait, comme les siens propres, surtout à Beyrouth. La provenance exacte des anti-

1. M. Perrot fait le même raisonnement, qui paraît légitime, à propos d'un ivoire du Louvre acheté en 1865 à Péretié, *Bull. Corr. Hell.*, XIX, 1895, p. 285, 2.

quités lui était parfois inconnue, mais les objets ne pouvaient venir de très loin, et c'est ce qui nous importe surtout ici.

Il suit de là que, lorsque nous connaissons l'origine des bronzes, celle-ci, dans la très grande majorité des cas, est syrienne ou phénicienne — et que, lorsqu'elle nous reste inconnue, il y a de grandes chances pour qu'il en soit encore ainsi. Dans son ensemble, la galerie de Clercq ne renferme que des pièces syriennes, trouvées et fabriquées, ou du moins anciennement importées dans la région syrienne. Et c'est ce qui fait le grand intérêt, comme la raison d'être, de la collection. Étant donné l'éclectisme qui a présidé à sa formation, nous avons chance d'y trouver un tableau fidèle et complet de l'industrie phénicienne — l'un de ceux que nous connaissons le moins bien parmi les arts de l'antiquité.

De fait, il n'est pas une influence qui se soit fait sentir dans la région syrienne, qui n'ait laissé, d'une manière quelconque, sa trace et son empreinte sur quelques-unes des antiquités ainsi réunies par les soins de Péretié. A comparer seulement les bronzes avec les monuments connus et qui appartiennent à des catégories bien définies, on pourrait se faire quelque idée des civilisations diverses avec lesquelles les populations du Liban se sont trouvées successivement en contact. Le tableau ainsi formé, à coup d'inductions et en s'aidant d'hypothèses aventureuses, serait singulièrement disparate : on y relèverait d'étranges lacunes, de surprenants retours de fortune, une suite en apparence incohérente de dominations et d'influences étrangères ; en présence de ces emprunts continuels faits au dehors on chercherait à tâtons et on découvrirait à grand'peine la marque du pays et de la race. Cette part d'originalité serait si faible qu'on craindrait de se tromper et de faire fausse route. Et cependant, l'image, encore vague et troublée, qui se formerait peu à peu de la réunion d'éléments aussi divers, serait à peine plus confuse et plus compliquée que l'histoire même de la région syrienne, placée entre l'Égypte d'une part, entre les Hittites et les Assyriens de l'autre et qui n'a jamais connu ni l'indépendance, ni l'unité de gouvernement.

Ce n'est pas ici le lieu de retracer cette suite, singulièrement embrouillée, de guerres et d'invasions. Il me suffira de dégager les principaux éléments en présence. C'est avec la 18e dynastie, vers le milieu du deuxième millénaire avant notre ère, que commence, non sans doute l'influence, mais l'occupation égyptienne : tour à tour victorieuses ou obligées de composer avec l'ennemi, les armées venues du Nil ont pu à certains moments se retirer entièrement hors du pays, jamais l'action de l'Égypte n'a cessé, depuis cet instant, de s'exercer sur l'industrie phénicienne ; même après la conquête d'Alexandre, quand la Syrie fut, comme l'Égypte, entièrement hellénisée, cette suprématie artistique se transforma plus qu'elle ne cessa et nous la retrouverons sous le nom d'influence alexandrine. A côté de ce puissant courant venu du Sud, un autre afflux venait de l'Est. Les découvertes récentes de M. de Morgan ont montré que vers la fin du troisième millénaire la Syrie fut quelque temps possédée par les rois de l'Elam. A côté d'eux les Hittites, les Assyriens mirent tour à tour tout ou partie du pays sous leur loi. Il suffisait de ces deux tendances opposées pour que

l'art local ne pût guère conserver son indépendance : là même où il est original et lorsqu'il cherche quelque forme plastique à un culte indigène, il emprunte à l'étranger les éléments d'expression dont il a besoin, il combine plus qu'il n'invente, au sens véritable du mot. Ajoutons qu'il subit bientôt, dès le VIe siècle et peut-être avant, l'ascendant d'une troisième civilisation, qui devait l'emporter encore sur les deux premières, celle de la Grèce, dont la prise devait être chaque jour plus forte sur l'art et sur l'industrie de la Phénicie.

Sans aborder la question discutée des origines qu'on a cru phéniciennes de l'art mycénien, nous avons à l'époque historique des preuves nombreuses de cette influence nouvelle exercée par la Grèce et il peut suffire d'en donner ici quelques exemples. Le Musée de Berlin possède une belle œnochoé de bronze qui aurait été découverte à Saïda et qui date, au plus tôt, des premières années du Ve siècle[1] .Nous remontons plus loin avec les terres cuites, qui reproduisent les principaux types familiers à l'art ionien dans le cours du VIe siècle[2]. A la même époque appartient une intaille de même style et qui représente une protome de sanglier ailé[3]. Aussi n'est-il pas étonnant de rencontrer dans les tombes de Saïda des fragments de vases attiques à figures noires[4]. Les sarcophages anthropoïdes, dont la suite est nombreuse, se succèdent en séries bien définies depuis le début du Ve siècle[5], et une trouvaille fameuse, qui a enrichi le Musée de Constantinople, montre avec quelle persistance la famille royale de Saïda s'est fait ensevelir, deux siècles durant, dans des tombeaux décorés par des Grecs[6]. On s'explique dès lors que la pénétration ait été réciproque, et que, depuis la période ionienne jusqu'à l'époque hellénistique, l'art grec n'ait jamais été complètement indépendant de l'Orient[7].

La conquête perse, trop brève et trop peu efficace, ne modifia guère cet état de choses, mais il en fut autrement des guerres d'Alexandre qui amenèrent la transformation graduelle de la Syrie et la victoire définitive de l'hellénisme. Non que l'indépendance de la région fût plus menacée que sous les régimes précédents. La plupart des cités conservèrent leur roi et leur constitution[8], mais des colonies nombreuses, fondées par les Lagides[9] et surtout par les Séleucides[10], et, plus encore peut-être que ces établissements qui étaient forcé-

1. *Jahrbuch*, III, 1888, p. 251.

2. Déesse la main droite baissée et tenant de la main gauche une colombe, la tête surmontée d'une embouchure d'aryballe (Winter, *die Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 41, 1, c, Louvre). — Même type, les mains inversées (Winter, I, p. 42, 3, *e*, Berlin). — Déesse, les deux bras baissés (Winter, I, p. 42, 5, 1, Louvre). — Déesse assise, la main gauche tenant une colombe (Winter, I, p. 43, 1, Louvre). — Même type, les deux mains sur les genoux (Winter, I, p. 43, 2, *d*, Louvre). — Même type avec polos (Winter, I, p. 43, 5, *g*, Louvre). — Homme nu, accroupi sur les genoux (Winter, I, p. 214, 1, Louvre). — Singe debout ou assis (Winter, p. 222, 3, Louvre). — Femme les bras écartés, à la mycénienne (Winter, I, p. 26, 2-3, Louvre). Ce dernier type est le seul qui viendrait de Saïda : les autres, quand la provenance en est connue avec précision, seraient originaires de Tortose ou d'Amrith.

3. *Gaz. Archéol.*, 1878, p. 50, Mansell.

4. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 464, 485, 488 (*Jahrbuch*, IX, 1894, p. 217, n. 35).

5. *Jahrbuch*, IX, 1894, p. 208-9, Studniczka.

6. *Jahrbuch*, IX, 1894, p. 204-244, Studniczka. Un fragment de Théopompe (fr. 126) nous fait connaître vers l'an 370 avant notre ère la cour de Straton le Philhellène.

7. Helbig, *Untersuch. ü. die campan. Wandmalerei*, p. 170 et suiv.

8. Niese, *Gesch. d. griech. u. maked. Staaten*, I, p. 162.

9. Beloch, *Griech. Geschichte*, III, p. 270.

10. Beloch, *ibid.*, III, p. 264 (voir, p. 263, les tentatives antérieures au IIIe siècle).

ment clairsemés, l'universalité même de la victoire hellénique assurèrent le triomphe de l'art hellénistique. S'il y eut lutte encore entre les deux influences rivales, l'empire d'Antioche ou de Séleucie comme celui des Ptolémées ne représentaient plus deux principes opposés, mais des formes à peine différentes de la même civilisation. Et c'est tout au plus si, à certaines époques, l'influence égyptienne se trouve prédominante[1], et dans un tout autre sens, la chose va de soi, que dans la période qui précède. Ce n'est pas qu'ici encore, sous le revêtement grec qu'il prendra désormais, l'art syrien ait grande originalité. Il imite plus qu'il ne crée et copie, assez lourdement, les modèles venus du dehors. Mais çà et là, quelques traits discrets viennent rappeler le lieu d'origine du monument et font souvenir qu'il représente quelque dieu indigène. L'adaptation peut être grossière, mais la forme seule a changé, sans que le fond se soit guère modifié. L'empreinte est d'ailleurs devenue si forte que toutes les autres influences artistiques sont écartées : l'art syrien est désormais l'art grec dégénéré, mais grec encore et qui a conservé quelque souvenir de son origine. Sous la domination romaine, il se continue à peu près tel qu'il était à la fin du monde hellénique et quelques monuments nous le montrent glissant sur la pente du byzantinisme, sans que la transition apparaisse trop violente entre les civilisations grecque et néo-grecque.

I

On trouvera plus bas, aux nos **265-306** un certain nombre de bronzes qui sont de pur style égyptien[2]. Il n'y a aucune différence sensible entre ces monuments et ceux que l'on trouve tous les jours dans la vallée du Nil. Il est probable qu'ils en proviennent[3], mais ce que j'ai dit plus haut des origines de la collection rend peu croyable qu'ils en aient été importés récemment. A titre de maîtres, de protecteurs ou simplement de marchands, les Égyptiens fréquentaient souvent les cités phéniciennes : il est tout naturel qu'ils y aient apporté leurs dieux et ces bronzes laissés dans le pays sont des témoins irrécusables de leur influence.

Il en est d'autres, qui ne sont pas moins frappants que les précédents. Ces monuments ont bien été, selon toute vraisemblance, fabriqués en terre phénicienne, mais ils l'ont été à l'imitation de modèles égyptiens. Les divinités locales en l'honneur desquelles on les a modelés recevaient bien un culte, mais n'avaient pas d'images définies et les fidèles ne les adoraient pas sous une forme humaine. Une représentation plastique leur manquait : les Syriens la cherchèrent dans le panthéon égyptien, si riche en statues et en

1. Par exemple sous Demetrius I Soter (162-150 av. J.-C.). Voir à ce sujet Babelon, *Rois de Syrie, Introd.*, p. cxxiii.
2. Il faut ajouter, semble-t-il, les deux miroirs **524-5.**
3. La chose est plus douteuse pour les vases et les petits monuments en porcelaine égyptienne. Voir Bœhlau, *Jahreshefte*, III, 1900, p. 210-3, pl. VI.

attributs divins, où ils pouvaient trouver aisément des divinités de même nature et qui se prêtaient à l'emprunt. C'est ainsi que l'**Isis-Hathor** est devenue la **Baalat-Gebal** qu'adore à Byblos le roi Iehawmelek et l'on s'explique facilement que la grande plaque **213** n'ait que l'apparence extérieure d'une **Isis** : il est visible que le bronzier n'a ni copié, ni voulu copier un modèle égyptien ; il s'est simplement inspiré de l'image étrangère et son œuvre n'est que l'adaptation d'un texte mal compris. Ce serait se tromper étrangement que de voir en lui un sacrilège : si, ce qui est douteux, il est le premier auteur du travestissement, c'est d'honorer le démon indigène qu'il s'est proposé en empruntant pour lui la forme du puissant dieu de l'étranger [1].

La déesse **I** n'a pas une autre origine. C'est une **Astarté** syrienne, mais le prototype en est égyptien. La grossièreté du modelé montre le peu d'habileté de l'artisan, tandis que certains traits trahissent le travail indigène. De même le **Bès 212** n'est certainement pas du travail égyptien, malgré la couronne de plumes qui surmonte sa tête et la grande ressemblance qu'il présente avec des monuments authentiques découverts dans la vallée du Nil ; aussi bien il figurait, pour le Syrien qui l'avait consacré, à côté de l' « **Isis** » **213** et de l'**uræus 214,** non un dieu égyptien, mais quelque puissance indigène, peut-être un **Patèque** ou un **Cabire.** Nous ne savons guère mieux quel personnage de rang royal monté dans un char et protégé par un **Ammon,** nous représente le groupe **209.** Mais il ne faut pas hésiter à y reconnaître un dynaste de la côte, pareil à ceux que nous voyons apparaître sur certaines des monnaies phéniciennes. Il se sera fait figurer à la mode égyptienne, mais sur un char de forme chypriote et le dieu qui étend vers lui son bras secourable n'est étranger que de costume : c'est quelque **Baal,** protecteur de son peuple et de sa lignée royale.

Ces exemples suffiraient à montrer quelle fut en Syrie l'influence de l'art égyptien, mais ils sont loin d'être les seuls et la feuille de lotus qui se dresse dans la chevelure des **Hermès 232, 235, 237** a son origine dans la vallée du Nil. Il en est de même pour le vautour accouvé, pour le polos formé d'uræus ou la coiffure isiaque que portent beaucoup de nos **Aphrodite (37, 38, 39, 40, 97, 106, 107, 108, 109, 110).** Et les **Isis 306-310,** si elles ont pu être fabriquées en Syrie, ont été sûrement imitées de quelque modèle égyptien, comme la **Tyché** tire de la même source les plumes d'autruche et le globe solaire qui se dressent parfois sur sa tête, **310-316** [2]. Beaucoup de ces exemples sont, il est vrai, tardifs ; ils montrent d'autant mieux que la tradition, une fois commencée, continua sans s'interrompre et nous en trouverons à l'époque alexandrine des preuves nouvelles qui s'ajouteront à celles que nous avons déjà données.

A côté de ce courant venu du Sud, l'influence des civilisations orientales paraît avoir

1. L'art phénicien ressemble à cette image de la déesse syrienne que le « Lucius » nous montre recevant volontiers l'hospitalité dans les sanctuaires étrangers (*Lucius*, 41).

2. Par un contre-sens singulier, et qui montre la diffusion de cette coiffure à l'époque hellénistique, un **Eros** (?) de la collection Misthos a la tête surmontée des plumes isiaques, Winter, *die Typen d. figürl. Terrakotten*, II, p. 356, 7.

été moins sensible : les empires mésopotamiens étant plus éphémères et moins fortement constitués, on comprend que l'empreinte en ait été moins forte. Le bige **210** paraît bien de style assyrien, mais je doute qu'il vienne de Mésopotamie ; lui aussi semble de travail indigène et seul le prototype en serait étranger. Plus intéressant, mais plus mystérieux aussi est le beau bronze **207** : j'y ai relevé les influences de la Chaldée, de l'Assyrie, peut-être des arts hittite et chypriote. Nous connaissons trop mal encore ces régions intermédiaires entre les grands empires, ce qu'on pourrait appeler les marches de la civilisation et de l'art, pour qu'il soit possible d'émettre à ce sujet, fût-ce une hypothèse vraisemblable. Tout ce que nous pouvons et devons constater est qu'il y a là trace d'un apport oriental, et entrée en scène d'un élément nouveau, dont il nous faut tenir compte et grand compte.

Une troisième influence vient s'ajouter aux deux premières, celle de la Grèce et de l'Occident. Il y avait entre le monde grec et la côte syrienne de nombreux points de contact, d'abord Chypre où l'art mycénien exerça de bonne heure son action, puis la Cilicie, voisine aussi proche de la Syrie du Nord, qu'elle l'était de la Lycie et de l'Ionie ; le commerce méditerranéen devait ajouter son action à celle de la nature et les marins phéniciens importèrent des modèles grecs, avec la même indifférence et le même éclectisme qu'ils mettaient à s'achalander de dieux égyptiens. On risque de pécher par prudence excessive en ne faisant pas remonter cet apport au delà du VIe siècle, mais nous avons pour cette époque des preuves décisives, et que j'ai données plus haut [1]. Manqueraient-elles que la collection même nous fournirait des arguments non moins certains et nous donnerait des témoins irrécusables.

Le manche de hache **609** et l'hydrie **428** viennent de Chypre, où la civilisation phénicienne n'a jamais occupé l'île sans partage [2]. De même la **Gorgone 329** et la belle anse d'amphore à volutes **423** ont été trouvées en Cilicie, où les monnaies de Mallus portent, comme on sait, la même représentation. Mais l'anse d'œnochoé **429**, dont le travail est également purement grec, ne paraît pas avoir été découverte ailleurs qu'en Phénicie. Sa présence sur la côte prouve qu'on y importait, dès la fin du VIe siècle et en pleine période archaïque, des bronzes helléniques. Et la trouvaille ne serait pas isolée, si la belle œnochoé que possède l'Antiquarium de Berlin est bien, comme on l'affirme, originaire de Saïda [3].

Une preuve indirecte, mais en un sens plus précieuse, nous est donnée par deux bronzes de la collection, le joueur de flûte **211** et le cavalier **269**. Je ne crois pas me tromper en attribuant l'un et l'autre de ces petits monuments à l'art ionien, et les ressemblances qu'ils présentent avec les produits de la Grèce propre et des îles ne laissent guère de doute sur ce point. Cependant les deux bronzes ne me semblent pas importés du dehors. Le joueur de flûte a, par certains côtés, des rapports si étroits avec l'art égyptien qu'on a peine

1. Fragments de vases à figures noires trouvés par la mission Renan en Phénicie.
2. L'art chypriote ne peut sans exagération manifeste être taxé d'art phénicien. Voir, sur ce point, les observations très justes de Dümmler, *Jahrbuch*, II, 1887, p. 94.
3. *Jahrbuch*, III, 1888, p. 251.

à l'imaginer fabriqué dans un atelier qui ne serait pas très voisin de l'Égypte. De même le cavalier, tout en ressemblant aux figures peintes sur les vases corinthiens ainsi qu'à l'applique en bronze de Dodone, est d'un style tout particulier et où se trahit je ne sais quel souvenir oriental. A mon sens, les deux monuments sont de travail syrien : seulement, au lieu de copier des modèles égyptiens ou assyriens, leurs auteurs se sont inspirés d'œuvres ioniennes. Or, ils sont sûrement, l'un et l'autre, du VIe siècle et par là est attestée l'influence grecque en Phénicie. Cette imitation locale le prouve mieux encore que les importations certaines énumérées un peu plus haut.

Entre ces influences opposées, que devient l'art local, s'il existe un art local ? Nous avons vu non seulement apporter, mais copier et imiter en Syrie des produits égyptiens, assyriens et grecs. Et l'adaptation, à dire vrai, a toujours été assez grossière pour que nous ayons pu reconnaître, sous le voile étranger, l'œuvre faite dans le pays et modelée par des mains indigènes. Donc, en un sens, de par les modifications, inconscientes ou non, que les copistes leur ont fait subir, ce sont bien des monuments propres à la Syrie et qui ne sont pas entièrement dénués d'originalité. Mais cette marque de fabrique n'est, à vrai dire, qu'une suite de déformations ou de travestissements. N'y a-t-il pas, à côté de ces produits d'imitation, d'autres qui soient plus originaux, moins dépendants des autres arts, où vive l'esprit de la race ?

Il semble bien qu'il y en ait très peu et que ceux-là mêmes ne soient originaux que dans une mesure très restreinte. L'imitation y est peut-être moins flagrante, mais les souvenirs y sont encore manifestes. Quelques exemples, pris dans la collection, me permettront plus de précision sur ce point.

La tête **208** aurait coiffé un de ces guerriers primitifs qu'on attribue en propre à l'art phénicien[1]. Mais il faut avouer qu'on les connaît fort mal. Le haut bonnet qui surmonte la tête ressemble au casque chypriote[2], d'autre part les figurines rappellent les statuettes primitives qui se sont rencontrées dans tous les grands sanctuaires grecs, à Olympie, à Delphes, à Délos, sur l'Acropole[3]. On ne peut guère parler ici d'une création originale. De même l'**Aphrodite 2** n'a guère de particulier que le lourd collier qui s'étale sur sa gorge et la stéphané démesurée qui entoure sa tête : le bronzier syrien l'a représentée massive et sans grâce, mais la faute n'en est qu'à sa maladresse. Quant à l'**Astarté 3,** rien n'est plus banal que le geste de ses mains, le motif peut en être babylonien d'origine, mais il a été si souvent repris dans l'art ancien qu'il est malaisé de dire où le bronzier a cherché son modèle. Par contre la base sur laquelle il a dressé la figurine est d'une forme particulière et dont je ne connais pas d'exemple en dehors de la région syrienne. Restent les trois guerriers **257-9,** dont la barbarie n'empêcherait pas l'intérêt, si l'apparence en était moins

1. Perrot, *H. de l'Art*, III, fig. 277, p. 405.
2. Perrot, *ibid.*, fig. 351, p. 515.
3. De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole, Préface*, p. VI-VII et fig. 218-9, nos **701-2,** p. 247-8.

inquiétante. Même en les tenant comme authentiques, on n'aurait pas encore dans ces figurines informes des éléments suffisants pour constituer un style bien défini. D'autant que tout indice nous fait défaut pour les dater d'une manière même approximative et qu'ils peuvent être fort bien de fabrication relativement récente. Si les bronzes syriens ne nous offrent rien de plus caractéristique, il faut bien en conclure qu'il n'y a pas à proprement parler d'école et de tradition phéniciennes[1].

Ce n'est pas que certains objets de culte n'aient reçu dans la région du Liban une forme déterminée, qui n'est pas habituellement la leur. Ainsi l'on peut noter une prédilection particulière pour les protomes animales, ou du moins pour certaines d'entre elles. Je noterai à ce propos les deux cymbales à tête de taureau **694-5,** la patère à manche relevé **468,** la mesure **456** avec l'animal singulier qui lui sert de poignée et, si l'on veut aussi, le rhyton **476** que nous trouvons ailleurs dans la main d'un **Cabire.** Le mulet **352** est de même bâté à la mode anatolienne, mais il n'est pas sûr que la selle n'ait pas été également d'usage en d'autres lieux. Certains instruments sont par contre caractéristiques. Tels sont le candélabre **481,** le fer de hache **610,** la curieuse pelle à encens **470** qui se rencontre, comme le flacon **448,** sur les stèles carthaginoises. Enfin les amulettes, tels que le phallus **284** et les mains votives **281-2,** paraissent d'une forme spéciale à la Syrie. Je ne parle pas, bien entendu, des poids **677** et suivants, qui portent des lettres phéniciennes. Même en ne les faisant pas entrer en ligne de compte, nous avons assez d'indices qui nous révèlent des habitudes locales et un cadre provincial qui diffère du décor habituel. Seulement les divergences ne sont ni très sensibles, ni très profondes : elles ne portent guère que sur le détail et il faut regarder d'assez près pour les apercevoir.

Il y aurait lieu d'ajouter un certain nombre de statuettes, dont la forme est toute hellénique, mais qui représentent, à n'en pas douter, des divinités syriennes. Si nous en réservons l'étude, c'est que l'art dont elles portent l'empreinte n'est plus celui de la Grèce archaïque, mais celui auquel les conquêtes d'Alexandre devaient ouvrir tout le bassin oriental de la Méditerranée.

II

Il suffit, en effet, de jeter les yeux sur l'ensemble de nos bronzes, pour se rendre un compte très net de la manière dont ils se répartissent chronologiquement. Les quelques figurines que nous venons d'analyser et dont nous avons essayé de montrer l'importance, sont

1. Je ne veux pas discuter ici la question de l'orfèvrerie mycénienne qui, pour certains savants, ne serait qu'une manifestation de l'art phénicien du XIIe siècle (Pottier, *Catal. des vas. antiq.*, I, p. 205 et suiv.). Les découvertes récentes de Crète ont d'ailleurs modifié depuis 1895 les données du problème. Quant aux objets dits de style phénicien trouvés dans les grandes tombes italiennes de Vétulonia, de Céré et de Palestrine, il y a de bonnes raisons pour les attribuer à des Grecs d'Asie Mineure, Ioniens ou Eoliens, *Rev. Ét. Gr.*, XVII, 1904, p. 108 (De Ridder).

une minorité infime dans la collection[1]. On pourrait bien leur ajouter quelques pièces de transition, comme la soi-disant **Nemesis 139,** l'**Ulysse 262** et le lampadaire **273**[2], le chiffre des importations ou des produits d'imitation antérieurs à la fin du IVe siècle serait, comparativement encore, des plus faibles. La très grande majorité des statuettes et des instruments est de travail hellénistique, voire même, comme les Romains n'ont guère importé de modèles nouveaux, d'époque républicaine et impériale.

Il ne faut pas en accuser simplement le hasard des fouilles. Il est bien vrai que les couches les plus anciennes sont les dernières qu'on atteigne et que les produits les plus récents, se trouvant les plus rapprochés du sol moderne ont, naturellement aussi, été les premiers exhumés. Mais, partout où une civilisation très ancienne a été vraiment florissante, comme en Crète, à Chypre et à Rhodes, il a suffi de chercher bien pour en trouver d'abondants vestiges. Si l'on n'a rien découvert de tel en Syrie, si les traces qu'a pu y laisser l'art archaïque sont à ce point faibles et rares, il faut en conclure qu'il n'a pas eu, en ce pays, l'épanouissement et l'importance qu'il a pu avoir ailleurs, soit que la population ait été moins dense à ce moment, soit qu'elle ait été moins riche ou moins adonnée aux industries de luxe. Carthage, dont nous commençons à bien connaître le passé, paraît avoir sur ce point singulièrement dépassé sa métropole. Il semble y avoir eu, sur la côte phénicienne, trop de cités, et qui étaient trop jalouses les unes des autres, pour qu'aucune d'entre elles pût jouir de la paix et de la fortune nécessaires au développement d'un art indigène.

La conquête d'Alexandre, sans unifier les petites communautés syriennes, devait leur ouvrir des horizons nouveaux. Elle fut pour la région tout entière la source de grandes richesses, car le commerce devait s'y développer singulièrement grâce aux efforts intelligents des Séleucides, et, plus tard, grâce à l'ouverture aux marchandises de l'Orient de l'inépuisable marché de Rome. Antioche ne le céda guère qu'à Alexandrie pour l'importance du trafic et le nombre des habitants[3]. Et l'argent apporta l'art à la suite. Les Grecs ne se contentèrent pas d'occuper les colonies nouvelles : leurs produits envahirent le marché des vieilles cités phéniciennes. Nous avons assisté déjà aux premiers assauts donnés par l'hellénisme : lorsque la fortune des armes se joignit à la supériorité industrielle, les artistes grecs ne connurent plus de rivaux[4]. Il put y avoir des résistances individuelles, elles disparurent devant le flot montant venu de l'Occident. Même les dieux sémitiques s'habillèrent désormais à la mode grecque et se distinguèrent à peine, du moins extérieurement, des divinités helléniques.

1. Encore n'est-il pas sûr que toutes soient d'origine primitive. Nous avons même, pour quelques-unes d'entre elles, la preuve du contraire. Mais l'inspiration, ou, si l'on préfère, les prototypes, en sont ou en paraissent d'un archaïsme relatif.

2. Le discobole **271** n'est pas véritablement archaique, pas plus que l'hermès **240,** et l'archer **260** est coiffé d'un casque romain qui suffirait à nous avertir de l'époque à laquelle il appartient.

3. Beloch, *Griech. Geschichte*, III, p. 296-7. Sur les mécènes hellénistiques et sur les prix inusités qu'atteignent alors les œuvres d'art, voir Helbig, *Unters. ü. d. campan. Wandmalerei*, p. 181. Pour le temple de Zeus à Antioche, voir Schreiber, *die Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani*, p. 74, 40.

4. Helbig, *Unters. ü. d. campan. Wandmalerei*, p. 171.

Il est fâcheux que l'on ne puisse guère descendre dans le détail. Tout ce que nous pouvons affirmer est qu'il dut y avoir, en plusieurs points de la Syrie, d'importants ateliers de bronziers, où sans doute l'habileté varia d'une école à l'autre, mais où les traditions, les motifs d'art, les modèles et la clientèle durent être à peu près les mêmes. Tout au plus, si l'on considère le grand nombre de bronzes que notre table des provenances met à l'actif de Tortose, peut-on supposer qu'Aradus fut un des centres principaux de cette industrie. De fait la ville, nous le savons par des textes précis, a joui sous les Séleucides du droit d'asile et d'une certaine autonomie [1]. Il n'est pas impossible que son indépendance politique ait poussé les artisans grecs à y transporter de préférence leurs ateliers. La même statistique nous amènerait à formuler la même hypothèse en faveur d'Amrith [2], où d'assez nombreux monuments auraient été découverts, tandis que les centres de Byblos, de Sidon, de Balanée seraient comparativement plus inactifs. Mais on sait le peu de foi qu'il faut attacher, en pays turc plus que partout ailleurs, aux dires des marchands indigènes. Sans essayer la tâche vaine de distinguer entre eux ces divers ateliers, mieux vaut considérer tous leurs produits ensemble et ne retenir qu'un fait bien certain, qui est leur provenance syrienne.

Or, si l'on regarde de près ces bronzes, on est frappé, sinon de l'originalité [3], du moins de l'habileté dont témoignent les artisans qui les ont modelés. Et comme l'importation de ces monuments, possible pour une pièce ou deux, serait invraisemblable dans la majeure partie des cas, les ateliers syriens auront, par là même, quelque droit à notre estime. Autant on aurait tort de surfaire leurs produits, autant il serait injuste de leur refuser tout mérite.

Les groupes **326** et **328** représentent bien, l'un et l'autre, les tendances d'art nouvelles. Je n'insiste pas sur l'originalité dont témoigne l'œuvre d'Eutychidès, mais le grand laraire de Tortose est une réplique moins banale et la composition ne laisse pas d'en être ingénieuse. On pourrait sans doute retrouver ailleurs tous les éléments qui le composent : ni la **Tyché** élevant des trophées, ni la **Niké** qui la couronne, ni les **Éros** qui tiennent des torches n'ont été inventés par le bronzier, qui a dû reproduire quelque ex-voto célèbre. Mais l'agencement de ce groupe, encore qu'il reste un peu mystérieux, n'est ni sans habileté ni sans grâce, et le travail des différentes parties, s'il est dénué de style, témoigne tout au moins d'une main exercée.

Le **Zeus** assis **215** et l'**Athena 302** sont des copies habiles d'originaux bien connus, mais le **Faune** à l'outre **245** leur est bien supérieur et la souplesse du modelé, comme la liberté du mouvement, lui donnent un bon rang parmi les petits bronzes hellénistiques.

1. Strabon, XVI, p. 754. Cf. Head, *Hist. numorum*, p. 666, et Niese, *Gesch. d. griech. u. maked. Staaten*, II, p. 140, 161, 377. En 169, Antiochus IV a peine à la réduire (*ibid.*, III, p. 96, 9).

2. Winter arrive à la même conclusion en faveur de Tortose et d'Amrith (*die Typen d. figürl. Terrakotten, Introd.*, p. LXXXVI).

3. Il y aurait encore à s'entendre sur ce point. Il semble bien en effet que certains mythes n'aient été inventés ou représentés qu'à l'époque hellénistique (Helbig, *Unters. ü. d. campan. Wandmalerei*, p. 230).

Peut-être faudrait-il mettre à côté de lui le **Faune 244,** si la conservation en était moins défectueuse et permettait mieux d'en apprécier le travail. En revanche l'**Hypnos 236** et surtout le pseudo-**Dionysos 242** ne laissent pas de présenter quelque intérêt.

Les statuettes féminines, plus nombreuses que les figurines viriles, leur sont aussi généralement supérieures. L'**Athena** à la chouette **295** reproduit, sans trop le déformer, un bon modèle attique et, si la **Hèra 290** a bien les défauts et la lourdeur d'un bronze provincial, la soi-disant **Faustine 291** est d'un style assez large. Mais ce sont surtout les **Aphrodite,** où les Syriens voyaient leur déesse nationale, dont ils se sont appliqués à reproduire l'image. Inutile de dire qu'ils l'ont presque toujours représentée nue, suivant en ceci une tendance nouvelle de l'art[1]. Non qu'ils aient toujours évité la lourdeur et il serait facile d'en trouver des exemples assez fâcheux (**7, 60, 110**). Mais, si quelque trait les distingue, c'est de rechercher plutôt une sveltesse excessive, et de modeler ainsi des corps qui peuvent n'être pas sans grâce, mais qui paraissent démesurément étirés et d'où toute vie est absente (**32, 89, 91**). D'autres fois leur défaut est une extrême sécheresse (**7, 43, 60, 100**). Mais, le plus souvent et dans les meilleurs bronzes, fidèles aux exemples donnés par les sculpteurs attiques du IVe siècle, ils donnent à leurs figurines une langueur et une morbidesse qui touchent à la préciosité, mais dont on ne saurait parfois nier le charme (**22, 37, 39, 40, 56, 80, 107, 109, 112, 119, 120, 140**). Dans certaines pièces de choix, ils atteignent presque à la largeur de style du IVe siècle (**66, 70**). Mais ils excellent surtout dans les corps à peine nubiles, auxquels ils savent prêter la grâce inquiétante des **Éros** melléphèbes (**57, 83**).

Les mêmes qualités et les mêmes défauts se retrouvent dans les protomes humaines dont ils se plaisent, fidèles à un antique usage, à orner leurs vases et leurs instruments. Le buste **246** est d'un travail indifférent, mais l'**Hélios 519** couronne heureusement la grande lampe au-dessus de laquelle il se dresse. Le petit hermès **241** est de même d'un joli style et la belle tête **278** est, parmi les vases figurés, l'un des meilleurs que je connaisse. Les animaux, souvent négligés, sont parfois traités avec le même souci du détail et la même vérité d'exécution. Le **Cerbère 369** procède d'un bon modèle, et son prototype, selon toute vraisemblance, accompagnait le **Sarapis** de Bryaxis dans le célèbre sanctuaire d'Alexandrie. Le taureau **358,** dont l'original est inconnu, est d'un travail moins serré, mais n'est pas sans allure. Enfin les instruments, ou du moins certains d'entre eux, n'ont plus la simplicité sévère de la forme classique, mais l'art en est plus souple et plus ingénieux et les motifs anciens sont parfois heureusement renouvelés et comme rajeunis. Je citerai au hasard, à titre d'exemples, les anses **435-6**, la patère **462** et la phiale **465**, qu'orne une belle tête de **Silène.**

Dans ce grand courant qui emporte l'art syrien, on peut distinguer un certain nombre

1. Helbig, *Unters. ü. d. campan. Wandmalerei*, p. 265.

de bronzes qui ont un caractère particulier, ce sont les monuments de travail ou de style alexandrin[1]. La ville fondée par le conquérant macédonien, grâce à la richesse de ses habitants, au luxe de la nouvelle cour, aux collections de chefs-d'œuvre anciens formées par les Lagides[2] et aux facilités particulières que les Grecs y avaient de s'inspirer des traditions indigènes, vit tout naturellement éclore d'importantes écoles ou industries d'art. La virtuosité des bronziers et des toreuticiens de la Basse-Égypte, leur goût du pittoresque et leur observation pénétrante des types populaires devaient assurer la vogue à leurs produits et l'on sait quelle en fut la fortune en Occident, et que leur influence ne fut pas moindre sur le développement du style campanien que celle même des tissus et des tapisseries d'Alexandrie. Sans doute leurs ateliers ne furent pas les seuls à entrer dans cette voie nouvelle, et les écoles de Pergame et de Rhodes ont parfois été trop oubliées par les panégyristes modernes de l'art alexandrin. Comme leurs tendances ne sont pas sans analogie, je ne séparerai pas les trois centres d'art, d'autant que les différences qu'on peut relever entre leurs produits, sensibles dans les grands monuments, s'atténuent dans les bronzes, copies d'ordinaire réduites et d'exécution assez rapide. L'éclectisme est d'ailleurs à cette époque plus universel qu'il ne fut jamais et à descendre trop dans le détail, on risquerait de se perdre dans les hypothèses, celles-ci d'autant plus vaines qu'elles seraient impossibles à vérifier.

Le groupe **254** peut nous donner quelque idée de ces bronzes alexandrins[3]. Comme l'anneau de strigile **645** dont la conservation est malheureusement déplorable, il nous fait assister à un épisode bien connu de la palestre. Si le sujet n'est pas nouveau, l'exécution est habile, et, autant que l'état du bronze permet de le juger, le faire ne manque pas de souplesse. Ce que l'artisan a surtout su bien attrapper, familier comme il l'était avec les spectacles journaliers de la rue dans ces grandes cités levantines, ce sont les caractères de la race et le type bien différent des deux têtes. Les Attiques et les Grecs n'avaient guère connu que les négroïdes[4], dont la face camuse n'avait pas été sans piquer leur curiosité. Les Alexandrins devaient aller plus loin dans cette voie[5] et il leur suffisait de localiser ainsi, et comme d'individualiser les motifs les plus rabattus, pour découvrir autant de moyens ingénieux de les renouveler.

La collection de Clercq nous donne d'autres preuves de leurs talents d'observation. La tête de nègre **510** est d'un modèle assez banal, mais la même tête servant de vase (**277**)

1. Les Syriens devaient, comme les Juifs, avoir en Égypte des établissements. Sur les communautés juives en Égypte, voir l'inscription d'Athribis, *Bull. Corr. Hell.*, XIII, 1889, p. 178-182, S. Reinach.

2. Cf. Plutarque, *Aratus*, 12 et Athénée, V, 196 *e*. Il n'est pas sûr que les Ptolémées se soient laissé distancer sur ce point par les rois de Pergame, qui envoyaient copier à Delphes les peintures de la Lesché, *Jahrbuch*, VI, 1891, p. 49-60, Fræнkel. Pour la ménagerie, le jardin botanique et les collections d'histoire naturelle des Lagides, voir Schreiber, *die Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani*, p. 16-7, p. 66 et suiv.

3. Schreiber observe avec raison qu'on peut soupçonner le mérite de ces bronzes en observant les têtes singulièrement expressives de certains bas-reliefs hellénistiques, *die Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani*, p. 8.

4. Cf. les vases en forme de tête, les représentations d'Héraklès chez Busiris, le vase d'Andromède (*Journ. Hell. Stud.*, XXIV, 1904, pl. IV, p. 99-112, Petersen, hydrie du British Museum), le type des monnaies de Delphes, etc.

5. Les Grecs établis dès le VIe siècle dans la Basse-Égypte leur avaient, semble-t-il, ouvert la voie. Cf. *Naucratis*, t. I, pl. V, 41, p. 51, C. Smith.

est d'un tout autre style, singulièrement plus large et plus vivant. Il est fâcheux qu'ici encore la conservation soit défectueuse : si elle était meilleure, peu de bronzes lui seraient supérieurs dans la collection. Le peson **274** est par contre dans un parfait état ; si le modelé en est simple, il n'en paraît que plus exact et plus puissant, et cette tête énorme, bizarrement endormie sur ces jambes à demi entravées, est d'un effet pittoresque qui semble tout à fait dans le goût alexandrin. Le rémouleur **275**, qu'il faille ou non le rattacher à l'école de Pergame, n'est guère moins moderne d'allure et le type barbare en est sobrement et spirituellement indiqué. Enfin, je crois bien qu'il faut ranger ici le jeune prêtre nubien **206** : la statuette n'est égyptienne que par le motif et la liberté en est toute nouvelle et telle qu'on l'imaginerait mal comme possible avant l'époque hellénistique. Le pêcheur **276** n'est plus un étranger, ni un barbare ; d'autre part, il n'a que quelques centimètres de haut et sa conservation est défectueuse. Il n'empêche que cette esquisse spirituelle, à peine indiquée, nous montre, dans un ordre d'idées à peine différent, le même goût d'observation précise, la même habileté à modeler des silhouettes pittoresques, et le même don de vie. Le guerrier blesssé **261**, voire le danseur **272** se prêtent mal à être rangés dans une classe précise ; pourtant je les croirais volontiers, l'un comme l'autre, de travail alexandrin ou pergaménien. On y retrouve des qualités analogues, le même réalisme[1] et la même préoccupation évidente de l'effet.

Nous avons vu plus haut d'où venaient aux Syriens l'**Isis** et ses attributs, tels que les plumes accolées, le polos formé d'uræus dressés et le vautour accouvé. Chronologiquement c'est ici qu'il faudrait parler de ce style d'art moderne : c'est sous les Lagides qu'il s'est développé, et sans doute à Alexandrie même, dans la capitale de l'empire nouveau. Ainsi l'**Isis** allaitant **Horus 306** n'est pas la vieille déesse égyptienne : son costume et la liberté de sa pose empêchent, semble-t-il, que le bronze ne soit antérieur aux temps hellénistiques.

Sans insister sur ces motifs déjà étudiés, constatons que l'activité des bronziers alexandrins ne s'est pas bornée aux seules figurines. La panthère bacchique **346** sort très probablement d'un de leurs ateliers et le singe accroupi **373**, quelque déplorable que soit l'état du monument, est d'une liberté de facture que je crois caractéristique. De même, on sait les qualités nouvelles qui distinguent le bas-relief alexandrin et l'importance qu'y prennent et le décor et l'agencement pittoresque des personnages. Nous retrouvons quelque chose de cette disposition dans l'ornementation de l'œnochoé **438** et surtout dans les scènes de chasse de la patère **461**. Une coupe ancienne trouvée en Égypte montre que la tendance n'est pas nouvelle et que le bronzier se rattachait, sans le savoir sans doute, à une très ancienne tradition[2]. Mais les formes mêmes des instruments sont souvent empruntées à

1. Sur le réalisme alexandrin, voir HELBIG, *Unters. ü. d. campan. Wandmalerei*, p. 204 et passim.

2. *Jahrbuch*, XIII, 1898, *eine Bronzeschale mykenischer Zeit*, pl. 2, p. 28-56 (V. BISSING). Ce n'est pas ici le lieu de rechercher la provenance de ces coupes, ni dans quelles proportions l'élément égyptien s'y unit aux motifs venus de la Babylonie et de l'Assyrie. Il est possible, et même probable, que le lieu d'origine de cette fabrication n'est pas l'Égypte, mais l'auteur a eu raison de distinguer dans l'uniformité apparente de ces coupes différentes époques et différents styles.

l'Égypte et beaucoup de nos vases sont imités de modèles nilotiques. Tel est peut-être l'askos **460**, mais telle est sûrement la pyxis à parfum **457**, dont la disposition est particulière. L'autel **379** a la même provenance et la base à chevrons **381** nous montre un motif caractéristique, imité de bonne heure par les architectes et les artisans phéniciens. Enfin la lampe **517** porte à la poignée un buste de **Zeus Ammon**, dont la seule présence dit l'origine.

L'importation des œuvres d'art hellénistiques ne changea guère le fond de la religion ou des religions phéniciennes. Il ne faut pas croire qu'une statuette de **Zeus**, pour prendre cet exemple, représentât pour les populations syriennes exactement la même divinité dont elle était l'image en pays grec. Ce n'était plus le maître de l'Olympe homérique, mais, comme l'**Aphrodite** devenait une **Astarté**, c'était désormais le **Baal** souverain de quelque cité sémitique. L'adaptation différait suivant les lieux et suivant les moments, et nous connaissons malheureusement trop mal les cultes locaux de la Syrie, pour que nous puissions songer à établir des règles fixes de transcription. D'autant qu'à côté des indigènes vivaient des Grecs établis dans le pays, qui adoraient leurs dieux nationaux, sans avoir besoin de rien changer à leur type plastique. Nous ne sommes même pas sûrs qu'une signification religieuse ait toujours été attachée à ces simulacres : dans ces temps de civilisation croissante, où le goût et le besoin d'art tendaient à devenir universels, il n'est pas impossible qu'une statuette ait été acquise pour sa seule beauté, sans qu'on attachât à sa forme ni à ses attributs un sens particulier. Pourtant il est des exceptions, et je ne crois pas me tromper en reconnaissant, sur trois points au moins, un culte phénicien sous une apparence hellénique.

Le premier serait celui des **Cabires**. Si obscurs que soient les rapports qui unissent les grands dieux de Samothrace et ceux de la Phénicie, deux points restent certains, que les Syriens adoraient des divinités sidérales où les Grecs reconnurent plus tard des **Cabires** et que parmi elles certaines se rapprochaient des **Dioscures** ou même, comme **Eschmoûn**, d'**Asklépios**. Donc si nous trouvons ces dieux helléniques représentés en Syrie avec une fréquence et un soin particuliers, il y a chance pour qu'ils y jouent le rôle de leurs confrères indigènes. Nous avons déjà vu le **Bès** égyptien remplir en Syrie quelque office analogue. De même l'**Eros** accroupi **526-7**, qui paraît si souvent sur les stèles puniques, n'est peut-être qu'un **Cabire** ailé. Et les **Dioscures 226-7** sont des témoins irrécusables du même culte, ainsi que, semble-t-il, l'**Asklépios 228**. Peut-être faut-il leur joindre l'**Eubouleus 229**, personnification probable d'un génie de même nature, et qui trouvait sa place marquée dans la même religion.

Le dieu solaire était, dans toute la Phénicie, le vrai dieu national, presque aussi universellement adoré que l'**Astarté-Aphrodite**, dont nous avons vu quel chiffre atteignait le nombre des représentations en Syrie. Pour lui aussi, on lui choisit une forme grecque, et on ne pouvait guère la prendre ailleurs qu'à Rhodes, dont les monnaies avaient vulgarisé l'**Hélios** et

dont le Colosse de Charès était universellement connu. Les deux bustes **224-5** et la lampe **519** sont de beaux exemplaires de ce type et il faut peut-être en chercher un souvenir assez libre dans l'image radiée dont sont frappées les monnaies des Séleucides. Je verrai aussi volontiers un **Hèlios** phénicien dans la belle statuette **223,** dont l'attribution précise reste incertaine.

Enfin les deux figurines **218-9** représentent un dieu qui est sûrement syrien et dont nous connaissons à la fois le lieu du culte et la patrie d'origine, Héliopolis. Que le type soit d'une époque récente, la cuirasse de forme romaine qu'on lui a donnée ne le prouve pas moins que le syncrétisme dont témoignent les bustes nombreux qui la recouvrent. Mais, si l'image est tardive, la divinité est sûrement très ancienne, quoique tout renseignement nous fasse défaut pour en dire l'origine précise. Celle-ci remonte sans doute aux plus anciens temps de l'occupation sémitique et l'on peut supposer, non sans vraisemblance, que la première statue de culte fut un cône ou quelque bétyle. Il est d'autant plus significatif de voir apparaître toute formée à l'époque gréco-romaine la représentation nouvelle qui détrône l'ancienne idole. L'ancien culte, pour une cause qui reste encore ignorée, prit alors une forme précise et une extension toute nouvelle, dont les témoins se sont conservés en dehors de la Syrie.

La réunion d'un nombre aussi grand de figurines, d'une provenance identique et d'un travail semblable, paraît une occasion propice pour étudier, dans l'un de ses détails caractéristiques, l'art du bronzier syrien. Je veux parler des bases qui accompagnent d'ordinaire les statuettes et sur lesquelles elles se dressent. Il peut n'être pas sans intérêt d'étudier quelle forme on a le plus souvent donnée à ces supports, et si ce type commun a été souvent modifié. Le hasard des fouilles est trop grand pour que nos conclusions aient chance d'être certaines, mais le nombre d'espèces sur lesquelles doit porter notre enquête suffit pour qu'elles aient quelque vraisemblance [1].

Je sais une objection qu'on ne manquera pas de faire. Dans la rédaction du catalogue, je me suis efforcé, dans chaque cas particulier, d'indiquer avec soin si la base était primitivement celle de la figurine ou si elle ne lui a été réunie qu'à l'époque moderne. S'il est parfois malaisé de se décider avec certitude, nous pouvons cependant être sûrs, que la très grande majorité des bases ne supportent pas aujourd'hui les bronzes qu'elles portaient jadis. Nous en avons même, pour quelques-unes, la preuve tout à fait précise. Lorsque la collection Péretié fut acquise en 1882, il en fut dressé un inventaire sommaire, mais très exact, qui indiquait pour chaque bronze les dimensions et le support. Or plusieurs figurines ne se présentent pas aujourd'hui dans la galerie telles qu'on pouvait les voir à Bey-

1. Il est fâcheux que l'étude entreprise par Dütschke sur les bases de statues antiques porte sur un nombre aussi restreint de monuments (*Arch. Zeit.*, XXXIV, 1876, pl. 2, p. 18-20). Si l'auteur s'était proposé de faire une étude générale du sujet, et non de défendre contre Kinkel l'authenticité de l'*Arrotino*, il aurait pu être intéressant de comparer ses conclusions aux nôtres.

routh, dans la maison du chancelier. L'**Aphrodite** 130 n'avait pas de base et on lui en a donné une ovale ; par contre le n° **18** était pourvu d'un support hexagonal, qui a aujourd'hui disparu. De même la figurine **72** était placée, sur une base à gradins ornée d'un temple et d'une étoile, dont il ne reste aujourd'hui aucune trace. La déduction est certaine et on n'en saurait nier l'évidence.

Ces constatations sont regrettables, mais il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance. Il est bien vrai que, les choses étant ainsi, nous ne pouvons établir de comparaisons entre la forme des bases et la nature ou la grandeur des figurines ; les quelques exemples certains que les Anciens nous ont laissés, prouvent d'ailleurs qu'ils ne négligeaient pas, comme le font trop souvent les modernes, ces questions de détail et cette mise en place de l'œuvre d'art. Mais, pour ne pas appartenir aux statuettes auxquelles on les a réunies, nos bases n'en sont pas moins antiques et de même provenance que les bronzes. Si le raccord est souvent inexact, il ne faut pas, le plus souvent, y voir une intention frauduleuse, mais il n'arrivait pas toujours qu'en déterrant la statuette, on en découvrît du même coup le support, ou si plusieurs figurines étaient trouvées au même lieu, les bases pouvaient s'en trouver confondues et il fallait plus d'attention que n'apportaient à ces questions les paysans et les recéleurs syriens pour les distinguer à coup sûr. L'erreur d'ajustage était le plus souvent le fait du marchand, elle pouvait aussi, dans certains cas, provenir de Péretié, qui n'avait pas d'autre base à sa disposition. L'effet d'ensemble en est gâté, mais les bases n'en peuvent pas moins être prises à part et étudiées en elles-mêmes, leur forme étant, jusqu'à un certain point, indépendante de l'emploi qu'on a pu en faire.

La plus grande partie de ces supports est du type circulaire. J'en compte 91 de ce modèle, contre 35 qui sont rectangulaires et 14 qui sont demi-circulaires ou polygonaux. La base ronde est donc la plus fréquente : c'est aussi bien celle qui convenait le mieux aux figures isolées.

Il est rare que la tranche en soit verticale, à peine surmontée d'un tore (**30**) ou finissant en bas par une scotie (**44, 107**). Le plus souvent, dans 21 exemplaires, la tranche est concave et comprise, haut et bas, entre deux tores que soulignent de simples filets (**11, 16, 20, 28, 57, 59, 62, 83, 90, 91, 97, 108, 116, 120, 125, 129, 228, 291, 293, 294, 296**). La hauteur en varie de $0^{m},009$ (**293**) à $0^{m},059$ (**97**) : elle est généralement de $0^{m},002$. Les deux diamètres, supérieur et inférieur, sont sensiblement inégaux : la proportion entre eux est généralement de 3 à 4. Elle ne s'abaisse que dans deux cas (**11** et **62**). Le décor est d'ordinaire très simple, mais il peut être agrémenté d'oves sur le tore supérieur (**296**). — Douze bases sont très semblables, mais la moulure inférieure s'y trouve remplacée par un quart de rond (**14, 15, 26, 70, 74, 78, 79, 99, 102, 115, 128, 301**). La hauteur, ici encore, est très inégale, allant de $0^{m},048$ (**14**) à $0^{m},011$ (**79**), mais étant généralement assez basse. — Il est moins fréquent qu'un quart de rond soit substitué au tore supérieur (**24, 47, 80, 138, 290, 323**), mais la plus haute base de ce dernier modèle (**80**) est ornée à la partie supérieure d'oves et d'un grènetis. Il peut arriver qu'au lieu de

deux tores, nous trouvions, haut et bas, deux quarts de rond (**6, 32, 48, 56, 85, 103, 117, 122, 127, 242, 310, 316, 324**). La hauteur varie dans ce cas de 0^{m},005 (**117, 310**) à 0^{m},016 (**48**) et le décor peut être simplement composé d'oves et d'un grènetis (**56**) ou richement incrusté d'argent (**302**). Enfin un talon renversé se profile parfois au-dessous du quart de rond supérieur (**10, 21, 318**). La moulure étant plus en évidence, l'ornementation en est alors plus développée (**10, 21**) et des rais de cœur s'y juxtaposent aux oves simples que nous avons déjà rencontrés.

Telles sont les formes principales, mais il peut y avoir des variations presque à l'infini. Un filet simple peut courir à mi-hauteur de la gorge médiane (**6, 96, 106**) et le support s'élève alors quelquefois à une assez grande hauteur (**106**). Ou, plus souvent encore, les filets sont au nombre de deux ou de trois (**22, 29, 39, 77, 84, 101, 104, 156**). Le diamètre inférieur peut dépasser sensiblement le diamètre supérieur (**77**) et la hauteur varie de 0^{m},037 (**29**) à 0^{m},06 (**156**). Les filets, au lieu de se partager également sur toute la tranche, sont distribués deux par deux dans le n° **101**. — Le profil peut être aussi plus compliqué. Un réglet est parfois placé entre deux talons de sens opposé (**7, 42, 105**), ou entre deux chanfreins semblables (**139**). Ou l'on trouve un chanfrein en haut de la gorge et un quart de rond à sa base (**27, 49, 124, 300, 314**). Ou encore, pour souligner davantage la terminaison du support, une scotie en creuse la tranche au-dessus de la moulure concave (**31, 33, 34, 37, 89, 131, 134, 256, 264, 309, 313, 325**). La hauteur en est alors très variable, montant de 0^{m},022 (**256**) jusqu'à 0^{m},071 (**325**) et la distance est parfois assez grande entre ces deux diamètres (**256, 309**). — Nous terminerons par les cas où une base ronde est portée elle-même sur un socle carré (**17, 46, 67, 119, 263, 297**). Le type comporte des variantes, suivant que le socle est simple (**46**), qu'il se hausse sur quatre pieds (**67, 119, 263, 297**) ou qu'un chevron sépare ces pieds (**17**). D'ordinaire la proportion des deux bases est de un à quatre. La hauteur totale varie de 0^{m},06 (**46**) à 0^{m},038 (**67**).

Les bases rectangulaires sont, nous l'avons vu plus haut, bien moins nombreuses que les circulaires. La tranche peut en être simple (**87, 221, 265** et **273**, dont les angles sont arrondis), mais, sauf le n° **87** qui a 0^{m},02 de haut, le support est alors si mince qu'il devait, très probablement, s'encastrer lui-même dans quelque large mortaise. La base **307** est presque semblable, à peine agrémentée d'un simple chanfrein à la partie inférieure, mais les exemplaires **308, 311, 317, 321** ont un chanfrein haut et bas. Le plus haut, **321**, est de 0^{m},048 et porte une inscription en lettres incrustées d'argent. — Ailleurs la moulure supérieure est en forme de gorge et l'inférieure en talon renversé (**358**). Ou le talon renversé court également au sommet du support (**82, 326**) et, dans ce cas, il peut être à cet endroit orné d'oves (**326**).

Tels sont les profils simples, mais il est rare que les bases rectangulaires ne soient pas isolées du sol par quatre pieds. Ceux-ci peuvent être de simples cubes ou des griffes animales. Dans le premier cas, les bases sont à double chanfrein (**12, 94, 100, 377**), elles ont un quart de rond au-dessus d'un talon renversé (**118, 140**) ou comportent deux talons

renversés (**53, 121, 287, 288, 295, 312, 315**). Les derniers exemplaires sont de tailles assez différentes, allant de 0m,075 (**295**) à 0m,023 (**312**) et le n° **295** est orné de perles à la partie supérieure, tandis que les pieds reposent eux-mêmes sur des espèces de boules arrondies. Lorsque les griffes de lion remplacent les cubes, ce qui dégage davantage la base et contribue à l'éloigner du sol, une doucine et un talon renversé tiennent lieu des deux chanfreins habituels (**60**). La terminaison inférieure peut aussi manquer absolument et la tranche se terminer à cet endroit par des chevrons découpés, tandis qu'un talon renversé couronne le support (**64**). Dans l'exemplaire **126**, un simple filet remplace le talon et la tranche finit, en bas, par une ligne droite, tandis qu'un escalier de quelques marches se détache de son milieu. Enfin nous trouvons les mêmes gradins dans les supports **5, 38** et **86**, mais creusés en partie dans la plate-forme supérieure et s'échelonnant dans une sorte de cuvette, image de ces nymphées hellénistiques que l'on a découverts à Pompei.

La base rectangulaire peut aussi présenter sur la face antérieure une ouverture demi-circulaire, ce qui rompt la monotonie de la paroi droite dans le support de la grande **Aphrodite 43**. Celui-ci n'a qu'un talon renversé près du sol, mais le n° **328**, qui fait partie du Laraire, et que surmonte une base quadrangulaire, est également orné d'une doucine au sommet. L'exemplaire **133** serait de même type, mais un escalier y descend dans l'ouverture demi-circulaire.

Quatre bases sont demi-circulaires ou de forme approximativement telle. Les nos **61** et **63** n'ont que des pieds bas et à peine dégagés, tandis que le n° **113** est porté sur de hautes griffes, mais la face antérieure y est toujours pourvue d'un escalier. Nous retrouvons les gradins dans l'exemplaire **66** dont la plate-forme est un faux hexagone, à pans coupés. Enfin la base **3**, d'une forme proprement syrienne, est un trépied porté sur trois sabots et qui est lui-même surmonté d'une base rectangulaire.

Cinq bases sont hexagonales. La tranche en est simplement concave (**13**) ou la gorge se trouve comprise entre un talon renversé à la base et en bec-de-corbin et un quart de rond au sommet (**76**), moulure qui peut être remplacée par un chanfrein et un quart de rond (**114**). Le support peut aussi être découpé sur la tranche et avoir de la sorte six pieds dont deux factices (**110**), ou les pieds peuvent même n'être qu'au nombre de trois, tandis que des palmettes les séparent et que le profil du support devient alors très compliqué (**40**). Enfin la base hexagonale peut être elle-même portée sur un socle carré (**286**) : elle est alors simple et surmontée seulement d'un talon renversé.

Nous terminerons par trois bases octogonales (**4, 224, 319**). La première, qui se hausse sur huit pieds en forme de boule (**224**), mérite à peine ce nom et ne porte qu'un simple buste. La tranche du n° **4** se trouve comprise entre un bec-de-corbin et un talon renversé, tandis que celle de l'exemplaire **319** l'est entre un tore et une scotie. Des cubes à peine indiqués éloignent quelque peu du sol le premier de ces supports.

III

La conquête romaine ne devait amener que très peu de changement dans le répertoire des bronziers syriens. Il est hors de doute que beaucoup des monuments qui composent la collection datent de l'époque impériale, mais seule la négligence avec laquelle ils sont traités peut faire soupçonner leur âge tardif et la déformation que présentent parfois les motifs consacrés est involontaire et fort loin d'être consciente. Pourtant il est de très rares exceptions. Ainsi la louve **348,** le génie d'Auguste **263-4,** le médaillon de Faustine **463,** la demi-livre **692** sont des bronzes qu'on peut dater ou du moins dont le prototype est connu et n'est pas d'origine grecque, mais je doute qu'on puisse en relever d'autres exemples et ce faible courant venu de l'Occident se perd dans la masse des importations helléniques.

La décadence se marque bien plutôt dans la reproduction des légendes et des modèles grecs. L'**Hèraklès** à la pomme **249** suffirait déjà à nous inquiéter par la maigreur de son grand corps dégingandé, comme par ce mépris de la forme vraie joint à cet attachement mécanique à un original mal compris. Mais les deux bustes d'**Athena 303-4** sont, à cet égard, bien plus significatifs, le premier d'entre eux surtout, avec son **Gorgoneion** barbare et singulièrement informe. Les deux groupes **487** et **491** qui couronnent deux hauts candélabres permettent de mesurer l'étendue du mal. Jamais on ne soupçonnerait l'**Europe** sur le taureau dans cette femme nue, grossièrement modelée, qui tient un voile sur le dos d'un quadrupède à peine distinct. Et ce n'est pas sans hésiter que j'ai reconnu **Hèraklès** dans le jeune chasseur **491.** Nous ne pouvons naturellement affirmer que la faute en soit à la date tardive du travail, l'éloignement du centre industriel a pu y contribuer aussi, mais ce n'est pas faire une hypothèse entièrement gratuite que de placer très bas ces deux groupes et dans les derniers temps de l'époque impériale.

Que nos bronzes descendent parfois jusque-là, nous en avons une preuve certaine dans la coiffure et le costume presque byzantins des pesons **335** et **653.** J'ai fait reproduire le premier qui donne une impression étrange de gaucherie et de barbarie. Mais la croix se retrouve sur plusieurs de nos monuments, sur les balances **651-2,** comme sur les lampes **484, 489, 493, 495, 497.** Et les têtes de griffon du candélabre **485** ont un caractère presque médiéval, ce qui diminue notre étonnement quand le masque de **Pan 513** nous paraît tenir, moins du modèle antique, que du **Satan** traditionnel de nos églises. Je crois bien que l'aigle **376** remonte aux croisés, mais il ne manque pas d'autres produits industriels dont l'époque est certainement très basse. Ce sont le mouflon **365,** les fibules **537-543, 545, 546, 548** et le manche de couteau **623.** Ces éléments épars sont autant de

chaînons détachés qui contribuaient jadis à relier les temps helléniques à la période byzantine.

On le voit par ces quelques exemples, la collection de Clercq est bien, comme nous l'avions annoncé, une collection syrienne, en ce sens qu'elle nous permet d'étudier, tantôt par des monuments isolés et tantôt par des séries plus nombreuses, les tendances d'art successives qui ont tour à tour exercé leur influence dans la région phénicienne. Ce n'est pas le hasard seul qui a pu y multiplier les bronzes de travail hellénistique. Si les figurines d'autre style sont en comparaison moins fréquentes, il faut en conclure, et l'histoire nous donne tout droit de le faire, que jamais la Syrie n'a été plus prospère et florissante que pendant la période qui commence à la conquête d'Alexandre.

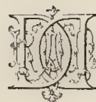
16 juillet 1904.

A. De Ridder.

COLLECTION DE CLERCQ

TOME III

LES BRONZES



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT

COLLECTION DE CLERCQ

CATALOGUE

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

ET SOUS LA DIRECTION DE

MM. DE VOGÜÉ, E. BABELON, E. POTTIER

TOME III

LES BRONZES

PAR

A. DE RIDDER

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

PREMIER FASCICULE

ACCOMPAGNÉ DE

7 héliogravures par P. DUJARDIN et 24 planches en similigravure par J. DEVILLARD

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1904

PREMIÈRE PARTIE

CYCLE D'APHRODITE

(1-164)

LES APHRODITE

(1-140)

D'après les témoins oculaires, les tombes grecques de la Syrie ne contiennent d'ordinaire ni vases, ni terres cuites. La seule idole qui accompagne les bijoux d'or et les flacons en pâte de verre est une **Vénus** de bronze qui est toujours placée sous la tête de la morte[1]. La même coutume existait en certains points de l'île de Chypre, mais l'**Aphrodite** y est en simple terre. Les artisans syriens avaient leurs raisons pour préférer le bronze, matière plus durable et qui se prêtait mieux aux incrustations, ainsi qu'à recevoir des bijoux rapportés. La persistance de l'usage funéraire explique le grand nombre des **Vénus** de bronze que l'on découvre tous les jours en Syrie. N'est-ce pas, aussi bien, la grande déesse du Liban et de Palestine, que chaque ville adorait sous des vocables différents, mais qui, presque pareille en tous les points, n'a été, pour l'art grec, qu'une seule et même **Aphrodite**? La collection de Clercq, formée presque exclusivement d'objets trouvés en Syrie, devait ainsi, par la force même des choses, renfermer un grand nombre de ces idoles. De fait, il n'est pas de musée qui en contienne une série aussi riche. Il s'en faut que toutes soient des pièces de choix, mais les plus insignifiantes elles-mêmes ne laissent pas d'avoir leur intérêt. Les **Vénus pudiques,** pour me borner à cet exemple, ne font pas exactement le même geste, ni de la même manière : suivant que le poids du corps repose sur l'une ou l'autre jambe, comme selon l'inclinaison plus ou moins grande de la tête, le motif premier se transforme et se modifie. Seule la réunion de nombreuses répliques permet d'étudier cette évolution et d'en suivre de près toutes les transitions. Pareils à leurs confrères les potiers, les bronziers se gardaient de reproduire servilement un modèle donné : l'art grec, même attardé et qui pouvait, en Syrie, se regarder comme passé à l'étranger,

1 Pict, *Gaz. archéologique*, 1878, p. 57, note 1, et Cesnola, *Cyprus*, p. 93.

s'est toujours piqué de renouveler par quelque trait les motifs les plus rebattus. Pour en avoir une preuve nouvelle, d'autant plus frappante qu'elle est plus souvent répétée, il suffit de comparer brièvement entre elles les statuettes décrites ci-après.

En tête, et formant une série à part, sont trois figurines, dont la date d'exécution n'est pas nécessairement antérieure à celle des autres bronzes, mais qui procèdent soit de la statue de bois ou xoanon, soit de l'antique idole orientale. La collection de Clercq, très riche en exemplaires d'époque hellénistique, est à peu près muette sur la question des origines, si obscure et si passionnante en Syrie[1]. C'est ce qui nous fait attacher d'autant plus de prix aux rares **Aphrodite** qui soient d'inspiration primitive.

La première est évidemment imitée de quelque modèle égyptien. La mobilité des membres, la forme du visage et des traits, la chevelure coupée court comme une perruque et presque comme un klaft, des détails de technique tels que les deux arcs parallèles qui marquent les sourcils font penser aux figurines trouvées dans la vallée du Nil. D'autre part le diadème, que surmontent quatre rosettes, sans ressembler au polos ou au calathos, paraît cependant de travail hellénisant. Enfin les bras rapportés et articulés font penser à toute une série d'idoles primitives, fétiches égyptiens, statuettes « orientales[2] », cloches béotiennes[3], ou poupées votives[4] : il n'est pas douteux que beaucoup de ces simulacres, découverts en grand nombre dans les tombes de femme, étaient de simples jouets auxquels on supposait que la morte prenait encore plaisir, mais certains avaient un sens religieux et servaient d'amulettes ou de fétiches. C'est, semble-t-il, le cas de notre bronze où je verrais l'image d'une **Astarté** syrienne, mais à laquelle je me garderais de donner un nom plus précis.

La figurine **2**, quoique procédant encore du xoanon, est moins hiératique et moins rigide que la précédente. Les pieds ne sont plus tout à fait sur la même ligne et la jambe droite est légèrement pliée au genou. Les bras devaient être pendants et il semble qu'ils l'étaient également. Autour de la tête est la grande stéphané syrienne qui se déploie comme une ombrelle :

1. On peut se faire quelque idée de ces **Vénus** syriennes primitives par un curieux bronze de Beyrouth, ayant fait partie d'une des collections Hoffmann. Froehner, *Catalogue Hoffmann*, vente du 28 mai 1888, 367, p. 93-4
2. Heuzey, *Cat. des fig. ant. de t. cuite*, pl. I, p. 43-5.
3. Holleaux, *Monuments et mémoires Piot*, I, 1894, pl. II, p. 21-42.
4. Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 262-3. Ajouter, entre autres, une poupée en bois trouvée dans un sarcophage des Prati, *Bull. archeol. munic. di Roma*, 1889, p. 180, 10, pl. VIII.

le lourd collier qui s'étale sur la gorge fait songer à cette riche orfévrerie, à demi barbare, dont les artisans de Chypre, de la Syrie et de la Phénicie aimaient à charger leurs statues. L'exécution, ici encore, est tardive et l'imperfection du modelé n'en prouve pas l'ancienneté.

La troisième statuette diffère des précédentes, mais ses origines ne sont guère moins anciennes, ni moins significatives. D'abord la base en est d'une forme toute syrienne : un buste d'**Hélios** qu'on trouvera plus loin et un bronze de Constantinople publié récemment[1] reposent sur des trépieds semblables. La coiffure, sorte de perruque coupée court et rayée, fait songer aux têtes des statuettes égyptiennes[2]. Mais, plus que tous ces détails, l'attitude en fait surtout l'intérêt. L'**Aphrodite** nue, qui de ses mains relevées soutient et presse ses deux seins, c'est la déesse féconde des statuettes de Nippour[3], des sculptures hétéennes[4] et des cylindres babyloniens, celle des plaquettes et des idoles mycéniennes[5], celle enfin des figurines chypriotes[6] et des coupes « phéniciennes[7] » : des lames d'or trouvées à Camiros[8] et une plaque de terre cuite découverte à Égine[9] montrent que la Grèce archaïque n'a pas ignoré ce motif. Sa présence en Syrie n'a rien que de très attendu[10] : elle méritait cependant d'être signalée, d'autant que l'adjonction d'une base locale donne à la figurine un prix particulier.

Ces trois bronzes mis à part, il n'en est aucun dans la collection, au moins dans les **Aphrodite** proprement dites, qui non seulement soit antérieur au IVe siècle, mais dont l'origine même remonte plus haut. Sans doute, si l'on voulait étudier de très près les prototypes, on leur trouverait à eux-mêmes des antécédents, et, pour prendre un exemple, nous verrons que la **Vénus Genetrix** n'a pas été sans influence sur quelques-uns de nos monuments, mais il s'agit alors de répercussions lointaines et à peine perceptibles, non d'une imitation directe et qui ait conscience d'être telle. Les

1. Perdrizet, *Revue archéologique*, 1903, I, p. 397-400, fig. 2. Il n'est pas sûr que ce soit une « très vieille » idole.
2. *Arch. Anzeiger*, 1890, p. 157, 8 (bronze de la collection Graf).
3. Winter, *die Typen der figürlichen Terrakotten*, I, p. 19, 1. Fritze, *Jahrbuch*, 1897, p. 199-203. Elles dateraient de 3800 à 2800 avant notre ère.
4. Perrot, *H. de l'Art*, t. IV, p. 532-3, p. 808, fig. 390 (Gargamich).
5. Perrot, *H. de l'Art*, t. VI, fig. 293-4, p. 652 (Mycènes), fig. 295, p. 653 (Troie).
6. Murray, *Excav. in Cyprus*, fig. 164, 1. Winter, *l. l.*, I, p. 14, 6, p. 19, 4-6. Perrot, *H. de l'Art*, t. III, fig. 321, p. 450; fig. 375, p 553; fig. 379, p. 555 (terres cuites); fig. 380, p. 555 (statuette en calcaire); fig. 417, p. 610 (sarcophage). Cf. *ibid.*, fig. 291, p. 419 et fig. 589, p. 828 (terre cuite et bijou sardes).
7. De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 66, p. 19-20 (Furtwængler, *Olympia*, t. IV, *Die Bronzen*, p. 141, pl. 52).
8. Pauly-Wissowa, I, p. 2777, *s. v.* Aphrodite (au British Museum, d'après Dümmler).
9. Staïs, 'Εφημ. 'Αρχαιολ., 1895, pl. 12, p. 263-4 (le bas du corps vêtu).
10. Rapprocher la terre cuite de Gézer, Perrot, *H. de l'Art*, t. IV, fig. 223, p. 434.

modèles véritables que les bronziers syriens ont copiés et qu'ils ont continué d'imiter jusqu'à l'époque romaine, ce sont les chefs-d'œuvre favoris de l'art hellénistique : aussi leurs figurines se rattachent-elles toutes, ou presque toutes, de près ou de loin, à quelque statue fameuse ou à quelque peinture célèbre du IVe siècle. Un moyen commode de les classer est de les diviser en groupes suivant qu'elles procèdent de tel ou tel original. La **Vénus** de Cnide, l'**Anadyomène** d'Apelle, quelques statues qui relèvent de Praxitèle ou de Lysippe forment autant de prototypes d'où dérivent des séries nombreuses : une quatrième classe sera consacrée aux motifs particuliers et à deux figurines qu'on peut ranger à la suite des **Aphrodite.**

I

La statue de marbre que Praxitèle avait sculptée pour le temple de Cnide nous est devenue assez familière pour que nous n'hésitions pas à la reconnaître dans les trois figurines **4-6** : toutes trois debout sur la jambe droite, elles regardent également vers la droite et de la main gauche laissent tomber une draperie, tandis que l'autre bras, porté en bas du corps, fait le geste de la **Vénus** pudique.

La première de ces statuettes (**4**) est un bronze assez médiocre, auquel sa mauvaise patine donne un faux air de surmoulage, mais qui est la copie mal venue d'un bon original. Les formes un peu lourdes, la largeur de la poitrine, l'inclinaison légère de la tête, le retrait insensible du pied gauche, le rapprochement des genoux, le geste simple par lequel le bras gauche revient en avant, tous ces traits se retrouvent dans les meilleures répliques de la Cnidienne et peuvent nous donner une idée lointaine de l'œuvre de Praxitèle.

Si l'on compare à la figurine le n° **5,** dont l'exécution est supérieure, on observera combien la composition en est plus artificielle et comme l'équilibre y devient plus compliqué. Par le seul fait que les jambes sont plus écartées et que la main gauche, qui tient la draperie, s'éloigne davantage du corps, le rythme en est à la fois moins heureux et plus artificiel : la tête, qui est petite et sans caractère, est aussi bien coiffée singulièrement d'un diadème. Comme l'artisan relève ailleurs (**6**) les cheveux en un nœud au-dessus du front, il est clair qu'il ne cherche aucunement à copier la

statue de Cnide, que sans doute il n'a jamais vue : tout au plus essaie-t-il d'en rappeler l'attitude, sans se piquer aucunement de fidélité.

Il va plus loin et transforme le motif originel, en faisant porter le poids du corps sur la jambe gauche et en relevant l'avant-bras droit, dont il redresse la main dans un geste de menace (figurine **7**). La tête, qui est franchement baissée, paraît regarder un personnage qui serait debout vers la droite. Chez Praxitèle, la déesse semble s'inquiéter d'être surprise : l'allusion vague est remplacée par une indication précise et par un geste qui souligne avec insistance.

Ici s'intercalerait la figurine **8,** dont l'air de tête et la patine suffiraient, à défaut d'autres indices, à mettre en doute l'authenticité. Le faussaire, qui n'était pas sans mérite, a évidemment copié une tête du XVIIIe siècle dont il a surmonté un corps antique, en même temps qu'il tâchait de conserver quelque trace du motif inventé par Praxitèle.

Je placerais également à la suite des précédentes deux statuettes, **9-10,** qui rappellent de plus loin encore le marbre de Cnide. La déesse, qui est représentée mi-vêtue, semble ici réellement surprise et prête à s'enfuir. L'une des figurines a les bras tendus à gauche, tandis que la tête se tourne vers la droite : les jambes qui paraissent également se porter vers la gauche retiennent entre elles une draperie qui vient de tomber. L'attitude est celle qu'aurait une baigneuse surprise et les mains semblent bien faire appel. L'autre **Aphrodite** court au contraire franchement vers la droite : l'une des mains ramène la draperie qui couvre encore l'une des jambes et la direction de la tête semble annoncer qu'un danger venu de gauche menace la déesse.

Ce n'est pas ici le cas de chercher les origines lointaines et orientales de la **Vénus** pudique[1]. Si Nicosthènes, l'ionisant, connaît déjà vers la fin du VIe siècle l'un de ses gestes les plus significatifs[2], le motif n'apparaît guère dans la statuaire grecque avant le milieu du IVe siècle et c'est à bon droit qu'on l'a rattaché à l'invention de la Cnidienne. Des deux formes

1. PAULY-WISSOWA, I, *s. v.* Aphrodite, p. 2777 (DÜMMLER). Statuettes chypriotes en calcaire.

2. Sur les anses d'une amphore du Louvre (BENNDORF, *Wiener Vorlegebl.*, 1890-1, pl. II, 3a. POTTIER, *Vases du Louvre*, II, F 112, p. 105). Une statue funéraire qui paraît grecque, et de la même époque, a été trouvée dans la nécropole d'Orvieto, G. KÖRTE, *Arch. Studien II. Brunn dargebr.*, pl. I, p. 1-34. On peut comparer aussi des statuettes *vêtues*, comme certaines figurines chypriotes (PAULY-WISSOWA, I, *l. l.*, p. 2779), comme un bronze d'Olympie (FURTWÆNGLER, *Olympia*, t. IV, 74) ou comme une terre cuite de Naucratis trouvée dans le temenos d'Aphrodite (GARDNER, *Naukratis*, II, pl. XIV, p. 57), mais les deux mains sont alors occupées, l'une à relever la draperie devant le sexe, l'autre à tenir un objet ou un oiseau devant les seins.

qu'il revêt, l'**Aphrodite** du Capitole et celle de la Tribune, l'une est sans doute antérieure à l'autre, qui en diffère par un rythme moins simple, par une composition plus heurtée et plus mouvementée, mais ces deux prototypes, dont on a pu attribuer l'un à l'école de Praxitèle, l'autre à celle de Lysippe[1], dérivent l'un et l'autre de la Cnidienne. Le motif nouveau, que l'art hellénistique devait adopter avec empressement, fit en Syrie une fortune toute spéciale et la collection de Clercq ne comprend pas moins de vingt-trois bronzes qui tous se rattachent, de près ou de loin, à la **Vénus** Médicis.

Seize, **11-26,** ont, comme l'original, la jambe droite pliée au genou. Les statuettes se ressemblent d'assez près et c'est à peine si la première, **11,** a les pieds un peu plus divergents. La tête, dans tous ces exemplaires, est, plus ou moins, tournée vers la droite. Le plus souvent elle est légèrement baissée[2], d'une manière plus prononcée dans le n° **21,** mais elle peut être aussi relevée[3] comme l'était celle de la **Vénus** florentine (**12, 20, 22**). Il est assez rare qu'elle soit inclinée vers l'épaule gauche (**21-2**). Le vautour isiaque la coiffe une fois de ses ailes (**22**), mais d'ordinaire elle porte un diadème ou, plus fréquemment encore, dans huit exemplaires qui sont restés plus fidèles au prototype, les cheveux sont relevés en un nœud. Celui-ci affecte des formes assez différentes : il peut être tout à fait séparé de la masse de la chevelure, comme dans les bronzes **13** et **24,** il peut s'en détacher d'une manière moins prononcée (**17, 20**) ou enfin se confondre presque avec elle et prendre l'apparence d'une grosse touffe relevée. Le style de ces figurines est généralement médiocre. Je ne mettrai à part que la statuette **22,** d'un mouvement assez gracieux et le n° **21,** mal conservé, mais dont la pose ne laisse pas de présenter quelque intérêt. Le dernier bronze, **26,** est une imitation locale et barbare d'un modèle grec : les membres en sont lourds et les stries symétriques de la chevelure annoncent les procédés de l'art byzantin.

La pose est inverse dans sept autres figurines, **27-33,** où le poids du corps repose au contraire sur la jambe droite. Le pied gauche, d'abord très en arrière, se rapproche peu à peu du droit, jusqu'à se porter légèrement en avant (**33**). La tête peut se présenter de face (**31**), mais elle est ordinairement tournée vers la droite et légèrement inclinée sur l'épaule gauche :

1. *Revue archéologique*, 1903, I, p. 33-8 (Mahler).
2. Comme la **Vénus** Tyskiewicz aujourd'hui au Musée de Boston (Frœhner, *Coll. Tyskiewicz*, pl. VI-VII. Robinson, *Report* de 1900, p. 30-1, 1).
3. Statuette de Saïda au Louvre (Jamot, *Monuments Piot*, I, 1894, pl. XXI-XXII, p. 151-164.



1



2



5



7

Ern Leroux, Éditeur Par[illegible] [illegible] Dur[illegible]

dans un exemplaire (**32**), elle se penche sensiblement en avant. Les cheveux sont coiffés du diadème, mais se relèvent souvent en un nœud au-dessus de la stephané (**29-30**) : les touffes conjuguées peuvent même avoir un faux air d'ailettes (**27**). La figurine **31** est la seule dont les tresses pendent sur les épaules, et l'on peut noter, dans le bronze **32,** une mèche qui revient d'une manière singulière au-dessous du diadème. Cette statuette est d'ailleurs d'une exécution assez remarquable : la pose en est heureuse, et les formes sont à la fois jeunes[1] et d'une rare gracilité.

Trois **Aphrodite, 34-6,** font de la main droite, le même geste que les précédentes, mais la main gauche est censée retenir une draperie qui entoure les jambes et paraît près de tomber. De fait, dans les n^{os} **34-5,** le pan gauche de l'étoffe est tout à fait détaché et la main est plaquée sur l'himation, comme si elle cherchait à le rabattre sur le corps, mais il en est autrement dans la figurine **36** où la draperie est nouée autour des hanches : la main fait alors un geste inutile et qui ne s'explique pas. La tête, plus ou moins tournée à droite, est penchée en avant dans les deux exemplaires argentés ; les cheveux sont relevés en un nœud au-dessus du front ou portent un diadème, comme la lourde statuette **36.** La figurine **35,** malheureusement ruinée, était d'un joli style et l'exécution en est très supérieure à celle des deux autres.

Les statuettes **37-40** sont entièrement vêtues, ce qui rend presque inexplicable le geste traditionnel que font encore leurs bras rapportés. Dans aucune d'entre elles, même dans la statuette **40** dont l'épaule gauche est plus découverte, la main droite n'empêche vraiment le chiton de glisser et quant à l'himation qui entoure le bas du corps, seule la figurine **39** en retient réellement le pan gauche : ailleurs la main est simplement posée sur l'étoffe ou même (n° **37**) est placée au-dessus du point d'attache. Malgré cette inconséquence trop flagrante, le motif dut avoir quelque succès à l'époque alexandrine, car les quatre exemplaires de la collection sont des pièces de choix et dont l'exécution paraît avoir été soignée. Il est à remarquer que la coiffure des quatre bronzes est la même, et que cette coiffure est caractéristique : toutes les figurines portent le vautour accouvé, ainsi que le polos formé d'uræus, et deux au moins ont, au-dessus des serpents

1. On retrouve ce corps à peine nubile dans un assez grand nombre d'**Aphrodite** Je signalerai seulement un bronze de Chambéry publié par Delamarre, *Rev. archéol.*, 1895, I, pl. IX-X, p. 286-291. La collection de Clercq comprend d'ailleurs d'autres figurines qui, sur ce point, ressemblent à la nôtre (**57, 83**).

dressés, le globe et les cornes isiaques[1]. L'attitude générale est la même dans ces quatre statuettes : la tête est seulement tournée vers la gauche (**37**), ou, au contraire, plus ou moins inclinée sur l'épaule de même sens. Les draperies, plissées au bord, sont parfois indiquées avec un véritable luxe (**39**). La tête, généralement pleine, est expressive et la bouche, qui est entr'ouverte, a les coins abaissés jusqu'à l'exagération dans le n° **38.** Peut-être le plus riche exemplaire est-il le n° **39,** mais la plus jolie figurine est, sans contredit, l'**Aphrodite 40.** Il est à noter que la tête en a un caractère individuel et qu'il faut, très probablement, y voir un portrait.

Je signalerai brièvement après ces bronzes l'**Aphrodite** au porc **41,** qui est certainement une falsification moderne.

On peut rattacher à la déesse pudique huit statuettes, **42-9,** qui ont la main gauche baissée devant le sexe et tendent en avant la main droite, comme si l'**Aphrodite** recevait quelque offrande ou quelque objet de toilette[2]. Parmi ces figurines, quatre fléchissent la jambe droite et tournent plus ou moins la tête vers la gauche. En tête est une déesse mi-vêtue et de travail barbare, les deux pieds en dehors, la tête paraissant coiffée d'ailettes. La main droite, au lieu de se tendre franchement en avant, est légèrement ouverte vers la droite, ce qui peut s'expliquer par une négligence de l'artisan ou par la place qu'occuperait un petit **Eros,** groupé avec la statuette. Dans les trois autres bronzes, le corps est nu, ce qui fait comprendre le geste de la main gauche. Le pied gauche n'est plus que légèrement tourné en dehors, et la tête, qui est plus ou moins penchée sur l'épaule droite, n'est pas inclinée en avant. On peut remarquer qu'un diadème, qui peut être richement gravé, coiffe toujours les cheveux. Il est incrusté d'argent et d'émail dans la statuette **43,** remarquable par ses dimensions et par le soin relatif avec lequel les bras et les mains sont traités. Il est fâcheux que la patine en soit laide et la surface tachetée : malgré son aspect désagréable, l'exemplaire est très supérieur aux deux autres, produits assez médiocres et sans caractère.

Les quatre figurines suivantes, **46-9,** ont le poids du corps qui repose sur la jambe droite, mais la tête est toujours tournée vers la gauche et très

1. Cf. la « Baalat-Gebal » assise sur la stèle de Iehawmelek, trouvée à Byblos, *Corp. Inscr. Semit.*, I, pl. (collection de Clercq), et le bas-relief de même provenance publié par Renan, *Mission de Phénicie*, pl. XX, I, p. 179.

2. Dans le bronze mi-vêtu publié par Gori (*Mus. Etrusc*, I, 41, 3 = S. Reinach, *Répertoire*, p. 334, 8), main droite, également baissée, tient une colombe.

légèrement baissée. Le pied gauche, fort en arrière dans le premier exemplaire, l'est à peine dans le dernier dont la tête n'est plus inclinée sur l'épaule droite. Le bras droit, plus relevé dans le n° **47,** plus écarté du corps dans la figurine **49,** présente toujours la paume au spectateur. Les cheveux sont encore, sauf chez l'**Aphrodite 47,** coiffés du diadème, et deux tresses tombent sur les épaules comme dans la dernière statuette du groupe précédent (**45**). Aucune de ces figurines n'est d'ailleurs de bon travail et c'est à peine si le modelé de la première est moins imparfait.

Les **Aphrodite 50-1,** dont la main gauche fait le geste des précédentes, tiennent de la main droite une pomme ou une tresse[1]. Elles servent de transition aux statuettes **52-5,** dont la main libre porte un miroir où se mire la déesse. Le mouvement général de ces derniers bronzes est le même, mais les figurines n'en diffèrent pas moins entre elles. La première, qui est debout sur la jambe gauche, tient dans la main gauche un miroir à manche et tourne par suite la tête vers la droite, sa draperie, qui glisse par derrière jusqu'en bas des reins, étant retenue effectivement par la main droite. Les autres statuettes ont, au contraire, la jambe gauche pliée au genou, leur tête est tournée à gauche et regarde un miroir à boîte que tient la main droite, enfin, lorsque l'himation est noué devant le corps, la main baissée couvre le sexe sans retenir aucunement l'étoffe. La coiffure dans les trois premiers bronzes est la même, composée du diadème et des tresses qui tombent sur les épaules. L'exécution est également médiocre et de second ordre.

La statuette **56** a la même coiffure et la même pose que les n°s **53-4.** Mais, si la main droite tenait sans doute un miroir à manche, la main gauche ne retient pas la draperie qui s'enroule d'elle-même autour de la jambe droite et dont l'autre pan retombe sur l'avant-bras gauche. Au lieu de se porter devant le sexe, elle est simplement baissée et tient une bandelette repliée. Presque plus rien ne reste ici qui rappelle la **Vénus** de Cnide. Les quelques statuettes que nous avons passées en revue montrent combien l'imagination des Grecs était fertile et avec quelle souplesse ils savaient modifier un motif que la mode avait consacré : il a suffi de la seule création de Praxitèle pour faire éclore toutes ces variétés d'un même type.

1. Je citerai, à ce propos, une statuette de Myrina (Pottier-Reinach, *Nécr. de Myrina*, pl. VII. 2, p. 302), très analogue à notre n° **51**. Un **Eros,** debout aux côtés d'**Aphrodite,** lui tend un miroir, mais les deux disques en sont verticaux et dans le même plan, de sorte que la déesse ne peut y voir son visage. De pareilles inconséquences n'étaient pas pour arrêter les artisans hellénistiques.

II

Une autre œuvre célèbre de l'antiquité, l'**Anadyomène** qu'Apelle avait peinte pour le temple de Cos ne devait pas rencontrer moins de faveur, ni faire surgir un moins grand nombre de répliques. Le prototype ayant disparu, nous n'en connaissons guère, d'une manière précise, que le motif général[1]. Nous savons que le peintre avait représenté la déesse debout et tordant des deux mains sa chevelure encore humide. Ceux de nos bronzes qui se rapprocheront le plus de cette description sommaire seront, par cela même, les répliques les plus fidèles de l'**Aphrodite** de Cos.

Douze figurines, **57-68,** ont précisément les deux mains portées à la chevelure et le poids du corps reposant sur la jambe gauche, dont le pied est toujours de côté, de manière à donner à la statuette une base plus solide. Quant à la jambe droite, elle se porte plus ou moins en arrière suivant que les gestes des mains sont plus ou moins prononcés. Ainsi, dans le bronze **57,** où la main droite saisit la tresse fort en arrière de l'épaule, les pieds sont franchement écartés et divergents. Ils le sont moins dans les exemplaires suivants où la main, toujours retournée, se rapproche insensiblement du plan de l'épaule. Elle finit, dans la statuette **66,** par se présenter de dos et presque en avant de la ligne du corps. Ou bien, dans les numéros **67-8,** elle prend les cheveux à poignée et très près du visage. Il va sans dire que, dans ces derniers cas, le buste est redressé : la tête même est rarement penchée en avant (**57, 60, 66**)[2]. Tout au plus s'infléchit-elle légèrement vers l'épaule droite ou gauche. Elle est, par contre, invariablement tournée vers la gauche, ce qu'il faut sans doute expliquer par la présence d'un **Eros**[3]. Celui-ci, qui devait présenter le miroir à la déesse se trouvait évidemment à sa droite. L'inclinaison de la tête vers le côté dont la jambe est pliée est d'ailleurs habituelle dans les statues du IVe siècle et nous

1. Il est certain qu'il fut traduit de très bonne heure sous une forme plastique, mais c'est une hypothèse gratuite d'attribuer, comme le fait Furtwaengler, cette transformation à Euphranor ou à Sostratos (cf. S. Reinach, *Rev. archéol.*, 1903, I, pl. VI, p. 388-391). Contentons-nous d'observer que les répliques de l'**Anadyomène** se rapprochent beaucoup de l'art de Lysippe, ce qui donne lieu de croire que le motif a été traduit en marbre dans l'école du maître.

2. Elle paraît relevée dans un bronze du Musée du Caire (V. Bissing, *Arch. Anzeiger*, 1893, p. 149, fig. 4 d).

3. Cf., avec l'**Eros,** mais sans le miroir, une mauvaise terre cuite de l'Ermitage, trouvée à Kertch, Stephani, *C. Rendu de Saint-Pétersbourg*, 1868, pl. I, 14, p. 56.



9



10

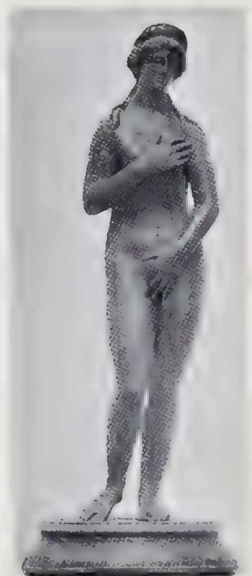


11

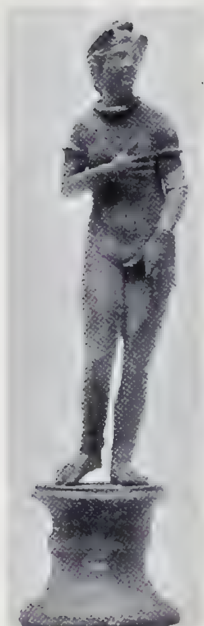


14

Ern. Leroux éditeur Paris Imp. Durand



21



22



25



26

Ern. Leroux Éditeur Paris

Imp. Durand

l'avons déjà retrouvée dans l'**Aphrodite** de Cnide. La figurine **66,** modifiée, complétée et corrigée, peut, semble-t-il, nous donner quelque idée du motif choisi par Apelle. On remarquera combien la draperie qui entoure le bas du corps donne à la statuette de consistance et de largeur : il est probable que l'original devait être ainsi demi-nu[1].

Entre tous ces bronzes, deux seulement, et ce sont les plus parfaits (**57, 66**), ont la chevelure simplement divisée et telle, ou à peu près, que pouvait l'être celle d'une **Anadyomène.** Ailleurs, un diadème simple ou fleuronné coiffe déjà la tête : plus rien ne reste que le souvenir du motif illustré par Apelle et le geste des deux mains devient inexplicable. Le bronzier paraît s'être douté de ce qu'il modelait de simples femmes à leur toilette : s'il leur a donné la stephané, dont la présence est illogique, c'est afin qu'on y reconnût à coup sûr des déesses.

L'exécution est inégale et il ne faut pas s'étonner des déformations qu'un motif si populaire a pu subir dans les ateliers des bronziers syriens. Malgré sa mauvaise conservation et en dépit de très mauvaises parties, je crois retrouver quelque souvenir de l'original dans la statuette **66** : la simplicité de l'attitude, l'équilibre harmonieux des membres et la largeur de la poitrine font penser, de très loin, aux statues de Praxitèle. A côté d'elle, il faut mettre à part le bronze **57,** dont les formes sont graciles et juvéniles : la déesse est à peine nubile et la pose, dont le rythme est plus compliqué, est d'une rare et pudique élégance. D'autres détails encore sont heureusement trouvés, comme l'inclinaison prononcée de la tête, qui la rejette dans l'ombre et le geste de la main gauche qui, au lieu d'allonger uniformément l'index le long de la tresse, se retourne pour la saisir. C'est à peine si l'on peut citer ensuite la figurine **60,** dont les membres sont lourds, mais où l'exécution est soignée.

Les statuettes **69-70** ressemblent aux précédentes par le geste que font les deux mains, mais le poids du corps y repose sur la jambe droite[2], aussi l'inclinaison de la tête est-elle différente. Le second de ces bronzes mérite d'attirer l'attention. Les avant-bras en sont symétriquement et verticalement relevés ; les cheveux, simplement ondulés sur le front, tombent à la nuque en une queue assez courte, comme à l'époque d'Auguste et de Claude, mais je n'ai pu reconnaître avec certitude une princesse de la famille

1. La draperie est parfois placée sur un vase, à gauche de la déesse. Cf. une statuette de marbre peinte et dorée trouvée à Pompéi (*Not. degli Scavi*, 1899, p. 207, fig. 2).

2. WALTERS, *Bronz. Brit. Mus.*, 1093, p. 194.

impériale[1]. La conservation est d'ailleurs remarquab leet le bronze, malgré sa lourdeur, est l'un des meilleurs de la collection.

Les figurines suivantes, **71-6,** qui d'une main tiennent une tresse et de l'autre un miroir, ne se rattachent plus qu'indirectement au motif de l'**Anadyomène.** Les sculpteurs qui les ont modelées paraissent avoir gardé le souvenir d'autres prototypes, tels que la **Vénus** d'Arles. Ce sont moins des déesses que de simples femmes à leur toilette.

Trois d'entre elles tiennent un miroir à boîte. Lorsqu'il est ouvert et à plat, la tête, comme il est naturel, est légèrement baissée : elle ne l'est plus, ou ne l'est qu'à peine, lorsque le couvercle et le fond se succèdent dans un plan vertical (nº **72**). La main libre peut se porter devant l'épaule (**71**) ou se renverser au-dessus (**72**). Tous ces exemplaires sont d'ailleurs médiocres et d'un mauvais travail. Les statuettes **74-6** ne diffèrent des précédentes que parce qu'elles tiennent un miroir à manche et non à boîte. Les deux figurines **75-6** sont mi-vêtues comme plus haut le nº **72** et tiennent le miroir de la main gauche[2] : la main droite est portée à la hauteur du diadème ou tient simplement une tresse. La tête est plus ou moins tournée vers la droite, comme dans la **Vénus** d'Arles, dont l'attitude générale est à peu près pareille. Elle l'est vers la gauche dans l'exemplaire **74** dont le modelé est soigné, mais qui ne laisse pas d'être suspect.

Les trois **Aphrodite 77-9,** plus éloignées encore de l'**Anadyomène,** tiennent d'une main une tresse et de l'autre la pomme. Les deux premières ont la main droite à la chevelure, mais le poids du corps repose tantôt sur la jambe droite et tantôt sur la gauche. La tête, toujours à droite, du côté de la pomme, est ou relevée ou baissée : dans le second exemplaire, qui est le meilleur des deux, les cheveux, au lieu de porter le diadème, sont simplement relevés en un nœud au-dessus du front. La pose est la même, mais le mouvement des bras est inverse dans la figurine **79,** dont l'équilibre paraît par suite plus imparfait. Le bronze est d'ailleurs d'un mauvais travail et le modelé des jambes est particulièrement négligé.

1. Le rapport est lointain avec la cornéole du duc de Devonshire où M. Furtwængler voit, sans preuve décisive, Antonia, mère de Claude (*Antike Gemmen*, p. 244, pl. 50, 38).

2. La Julia Soæmias du Musée Chiaramonti doit être ainsi restaurée. Cf. Amelung, *Sculpturen des Vat. Mus.*, p. 743-4, 639, pl. 80.

III

C'est une question très discutée, de savoir comment Praxitèle avait représenté la Ψελιουμένη, c'est-à-dire l'**Aphrodite** mettant le collier[1]. Il est du moins certain que la pose des quelques statuettes où Klein a cru la reconnaître[2] n'est pas sans rapport avec l'attitude qu'ont des œuvres presque certainement praxitéliennes, telles que la Diane de Gabies. Il est également évident, et c'est ce qui nous importe surtout ici, que le mouvement de ces figurines s'explique mal si l'on ne suppose que leurs mains tenaient quelque collier ou bandelette. C'est, semble-t-il, le cas des n^os^ **80-5** et, peut-être aussi, du bronze **86.**

Les trois premières statuettes, dont l'une seule est bien conservée, se ressemblent de près. La pose dans les trois cas est la même, la tête est à peu près également penchée à gauche, la main gauche est levée de la même manière à droite et au-dessus du sein, enfin la main droite fait le même geste et à la même hauteur au-dessus de l'épaule : tout au plus la position des doigts est-elle différente, soit qu'ils touchent également le fil, soit que celui-ci soit passé entre le pouce et l'index. Ce n'est pas s'avancer beaucoup que de prêter un même original aux trois figurines. Il est à remarquer qu'aucune d'entre elles ne porte le diadème, et les cheveux simplement partagés du n° **80,** le seul qui soit bien conservé, ne sont pas sans rapport avec les bandeaux ondulés dont Praxitèle aimait à coiffer les têtes de ses **Aphrodite**[3].

La statuette **83,** dont il faut peut-être rapprocher le n° **84,** est un peu différente. La main gauche, au lieu d'être retournée au-dessus du sein, est fermée et moins haut levée : elle pouvait encore tenir un ruban dont la main droite aurait eu l'autre bout. La tête est penchée à peu près de même et coiffée des mêmes cheveux ondulés. Elle est, par contre, ceinte du diadème dans la figurine **85.** La main gauche est, cette fois, tout à fait baissée : le fil que tient la déesse et qu'elle paraît étirer est un peu long pour celui d'un

1. Overbeck, *Schriftquellen*, 1272-1280, p. 246.
2. *Jahrbuch*, 1894, pl. 9, p. 248-250.
3. S'il est inférieur à la statuette Pourtalès (v. *infrà*), il est, en tout cas, très supérieur au médiocre exemplaire de Cassel (Klein, *Jahrbuch*, 1894, pl. 9, p. 248-250). On peut remarquer la largeur de la poitrine et la brièveté, peut-être excessive, de la taille.

collier, mais ce peut être une bandelette[1] et on s'explique que, dans ce cas, l'attitude générale soit encore la même.

La question est plus douteuse pour la statuette **86.** Au premier abord, la main droite paraît tenir un miroir à manche, mais il est à remarquer que le disque ne serait pas tourné vers le corps et que la déesse ne pourrait s'y mirer : de plus, la main gauche est symétriquement levée vers l'épaule et elle ne pouvait guère porter un second miroir. Il faut en conclure, le geste des deux bras étant le même, qu'elles tenaient les extrémités d'un même objet et c'était, cette fois encore, une sphendonè ou une bandelette. Sur une pyxis à rehauts dorés de l'Ermitage, une femme a les deux bras portés à la même hauteur et c'est un collier qu'elle tient[2]. Je sais que notre **Aphrodite** en porte déjà un, mais les artisans syriens ne regardaient pas à de pareilles inconséquences : n'avons-nous pas vu que la plupart des **Anadyomène** portaient le diadème ? Une fois le motif premier inventé, les répliques suivaient à l'infini, et il y en avait, qui, sous couleur d'être originales, devenaient infidèles jusqu'à l'absurde.

Toutes ces figurines sont d'assez bon style. La première (n° **80**), sans avoir aucun mérite exceptionnel, est l'une de celles où le modelé du corps est le plus soigné. La statuette **83,** assez lourde, est remarquable par son front bas et par le contour régulier du visage. Enfin les bronzes **85-6** sont de bons spécimens de l'art hellénistique.

Nous ne connaissons pas l'auteur de l'**Aphrodite** détachant sa sandale, mais il faut le chercher encore au IVe siècle, peut-être dans l'entourage de Lysippe. Le motif est, comme chacun le sait, l'un des sujets favoris de l'art hellénistique et la collection de Clercq ne comprend pas moins de cinq statuettes de ce type (**87-91**). Toutes ont la jambe gauche relevée et ont ou avaient le bras gauche appuyé sur un support[3]. Mais d'assez nombreuses divergences ne laissent pas de les séparer.

La première statuette, **87,** pose la main gauche sur le terme, aussi l'avant-bras revient-il tout à fait en avant et la tête est-elle par suite tournée vers la

1. Cf. un lécythe du British Museum (Murray, *White Athenian vases*, p. 32, pl. XXII), où une figure assise étire un bandeau qu'elle tient entre ses mains superposées. Elle semble en chercher le milieu, comme l'on faisait pour la *mitra* (Daremberg-Saglio, III, p. 1956, De Ridder).

2. Stephani, *C. Rendu de Saint-Pétersbourg*, 1860, pl. I, p. 5-38 (*Catal. des Vases*, I, p. 316-320, 1791). On peut comparer encore la **Thetis** nouant une guirlande sur la tasse de Xénotimos qui faisait partie de la collection Branteghem, *Antike Denkmæler*, I, pl. 59, p. 52.

3. Cf. *Revue archéologique*, 1903, II, p. 10-20 (J. de Mot). Il apparaît sur des pierres gravées trouvées en Syrie, Renan, *Mission de Phénicie*, p. 840, fig. 15.



32



34



37



38

droite et relevée. Le pied gauche, qui est de face et dans le prolongement de la jambe, est appuyé sur la cuisse droite et la main qui est baissée touche véritablement les lanières, alors que la sandale n'est ailleurs figurée qu'une fois (**89**) et que jamais la main ne touche le pied. Ici la fiction est du moins vraisemblable et le geste de la déesse s'explique sans difficulté.

Dans les figurines **91-2,** le coude gauche est appuyé, et la main, qui revient plus ou moins en avant, tient la pomme. L'équilibre du corps étant différent, la statuette penche le buste et regarde vers la gauche[1] ; le pied gauche, qu'il soit vertical ou oblique, ne se tourne plus vers le dehors et la main droite ne vient plus le toucher. La progression continue avec les n^os^ **90-1,** où le bras gauche est encore plus écarté du corps : dans le bronze **91,** où la main ne tient plus la pomme, c'est à peine si le coude est encore plié ; la paume levée semble faire le geste d'écarter les profanes. La main droite est du même coup plus relevée et ne touche plus près du mollet la jambe gauche : celle-ci, aussi bien, est plus abaissée et la cuisse n'est plus dans un plan horizontal, le genou se rapprochant du sol dans la dernière figurine.

Trois des **Aphrodite** portent le diadème. Les deux qui font exception comptent parmi les meilleurs figurinees de la collection. La coiffure du n° **89** est compliquée, les cheveux, très détaillés, étant retenus par un bandeau et par un nœud superposés[2]. La tête du bronze **91** est d'un travail plus simple et fait une singulière impression sur ce corps allongé, aux formes jeunes quoique sans élégance et sans grâce. Il y a certe beaucoup à reprendre dans le modelé de la statuette : elle n'en semble pas moins caractéristique des qualités et des défauts de l'art syrien.

L'**Aphrodite 92** peut être appelée de même une déesse à la sandale, mais le mot doit être pris alors dans un sens tout différent. De plus, le mouvement de la statuette, qui tout à l'heure se suffisait à lui-même, devient inexplicable, si on la suppose isolée : elle fait nécessairement partie d'un groupe et, si elle se présente seule, elle garde toujours l'apparence d'une pièce détachée d'un tout. C'est que la sandale n'est plus adhérente au pied, mais est tenue et comme brandie en l'air par la main droite qui est levée : la

1. Elle est tout à fait tournée à gauche dans un bronze du Musée d'Alger, trouvé à Cherchell, Doublet, *Musée d'Alger*, pl. XIV, 5, p. 91.

2. Il est à remarquer que la tête est fortement penchée en avant. Peut-être cette inflexion s'explique-t-elle par la présence d'un **Eros,** comme sur une monnaie d'Aphrodisias conservée à l'Antiquarium de Berlin (*Arch. Zeit.*, 1869, pl. 23. 5, p. 97-8). Cf. un anneau d'or trouvé en Crimée, Stephani, *C. Rendu de Saint-Pétersbourg*, 1861, pl. VI, 6, p. 146 (pour d'autres exemples, voir *ibid.*, 1863, p. 13, 15 ; 1865, p. 79, note 2).

main gauche est baissée, comme si elle cherchait à conserver son équilibre ou comme si elle s'appuyait sur quelque support, non conservé[1]. Ce double geste ne s'explique pas sans la présence d'un personnage absent que la déesse veut châtier : il n'est ni sûr, ni nécessaire que cet être, invisible et présent, soit toujours un **Eros**[2]. Mais l'intention, dans tous les cas, est évidente. Le motif, comme l'on voit, est tout anecdotique, ce qui est l'un des traits qui caractérisent l'art hellénistique.

Les cinq statuettes **93-7** ont, comme le n° **92,** la main droite levée à la hauteur de l'épaule, mais elle tient un autre attribut, le ceste, sorte de bandelette épaisse et qui s'attachait à l'aide de fils qui pendaient des deux bouts[3]. La déesse allait mettre, peut-être autour de sa tête, ce bandeau de forme consacrée; elle semble bien faire de la main un geste de menace, soit qu'elle tourne le ceste vers la droite (**94**), soit qu'elle le renverse en arrière (**95-6**) ou qu'elle le présente verticalement (**93, 97**). Dans tous les cas, la main gauche, plus ou moins écartée du corps, se montre de même et toujours de profil[4] : le bras s'abaisse sans flexion comme s'il servait de contre-poids au geste que fait la main droite. Que la déesse ait en vue quelque objet placé à sa gauche, c'est ce que prouve la direction uniforme de toutes les têtes vers la droite. La jambe sur laquelle porte le poids du corps est rarement la gauche (**93**) : le plus souvent cette jambe est fléchie et le pied de même sens se porte plus ou moins en arrière. La coiffure, ce qui semble indiquer un modèle uniforme, est, dans tous les cas, la même : toutes les figurines portent le diadème, le plus souvent fleuronné, et que peut surmonter le globe isiaque (**97**). L'exécution des statuettes est médiocre. On peut remarquer dans le n° **93** le gonflement caractéristique du ventre et dans le dernier bronze les formes lourdes et pataudes, d'une singulière inélégance.

1. On peut être tenté de placer sous la main d'**Aphrodite** la tête même du coupable. Ce motif est fréquent pour les hermès (notre n° **87** et une terre cuite de l'Ermitage, STEPHANI, *C. Rendu de Saint-Pétersbourg*, 1870-1, pl. III, 5, p. 174-6). Il se retrouve, pour les figures entières, sur la coupe palestrique de Berlin (*Arch. Zeitung*, 1879, pl. IV, éphèbe massé et frotté par un παῖς).

2. J'ai tâché d'établir ce point, *Bull. Corr. Hell.*, 1900, p. 17-22, 10, fig. 13, en publiant une statuette d'Athènes où, à l'encontre des autres bronzes, la jambe droite est fléchie au genou. M. S. REINACH s'est appuyé sur un groupe en terre cuite de la collection Misthos pour me donner tort (*Revue archéol.*, 1903, I, pl. III, p. 205-212), mais l'appartenance de l'**Eros** est quelque peu douteuse et rien ne prouve que toutes les figurines tenant la sandale doivent s'expliquer comme le veut M. Reinach (le groupe Misthos est figuré assez mal dans WINTER, *die Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 208, 1).

3. *Bull. Corr. Hell.*, 1900, p. 19-20 (DE RIDDER).

4. La main est un peu plus retournée, mais pend de même dans un bronze d'Alexandrie dont quatre doigts sont cassés, *Arch. Zeitung*, 1870, pl. 38, p. 91 2. On peut comparer aussi S. REINACH, *Br. figurés de Saint-Germain*, 45, p. 61-2. Le geste est inverse dans un bronze de Vienne, dont le motif devait être semblable, SACKEN, *die Antiken Bronzen*, pl. XI, 7, p. 44.

J'ai joint à ces statuettes une **Aphrodite** mettant le strophion, bandeau qui soutenait les seins et servait de corset (**98**). L'exemplaire est d'ailleurs imparfait et mal conservé.

IV

La **Vénus Genetrix,** telle que nous la fait connaître la statue de Fréjus, aujourd'hui au Musée du Louvre, a le corps vêtu d'une draperie transparente qui découvre l'épaule gauche. La jambe droite est pliée au genou et la tête penchée à droite, vers la main gauche qui tient la pomme, tandis que la main droite, posée au-dessus de l'épaule, relève et pince l'étoffe du chiton.

L'original, qu'on l'attribue à quelque sculpteur du milieu du v[e] siècle[1], à l'école de Phidias[2], ou, comme le veut M. S. Reinach, à Callimaque[3], est nécessairement du v[e] siècle, donc antérieur aux créations de Praxitèle. Or, on retrouve quelques-uns des traits que nous avons énumérés plus haut dans le bronze **99** dont l'air de tête n'est pas sans rappeler quelque peu la statue du Louvre. De sorte que l'on pourrait nous taxer d'inconséquence pour avoir reculé jusqu'ici l'étude de la figurine. Nous avions, pour le faire, d'assez bonnes raisons. C'est qu'en effet la ressemblance de la statuette et de la **Genetrix** est toute superficielle. Je ne parlerai pas de la mauvaise draperie que le bronzier a jetée sur l'**Aphrodite,** ni de la singulière anatomie du corps sous l'étoffe. Mais la pose des pieds est différente et les gestes des mains sont tout autres : non seulement le bras gauche est plus relevé, mais la main droite ne tire plus le chiton au-dessus de l'épaule : si elle est encore presque à la même place que dans la statue du Louvre, c'est uniquement pour faire contre-poids à l'avant-bras gauche. Pour justifier son geste, qui ne résulte plus de la donnée première, il a fallu placer entre les doigts une pincée de fard et supposer la déesse attentive à sa toilette. De même, ni la forme des yeux, ni la chevelure, ni le diadème n'ont rien conservé de l'original. Enfin l'himation qui couvre le bas du corps et que l'avant-bras

1. C'était déjà l'opinion de Winter (50[e] *Progr. z. Winckelmannsfest*) et elle avait paru, avec raison, semble-t-il, insoutenable à M. Collignon (*H. de la sculpture gr.*, II, p. 122).

2. Furtwængler y cherchait l'**Aphrodite** ἐν κήποις d'Alcamène. Son hypothèse, comme le remarque M. S. Reinach qui a fait un bon exposé de la question (*Recueil de têtes antiques*, p. 90-3), a eu force de loi pendant vingt ans. Il n'est pas sûr qu'il faille aujourd'hui y renoncer.

3. S. Reinach, *l. l.*

gauche retient si mal achève de défigurer le motif primitif, que toutes ces transformations rendent à peine reconnaissable. Bref, rien dans le bronze ne montre l'intention d'imiter un original célèbre. J'attribuerais simplement la statuette à la fantaisie d'un artisan hellénistique, qui a pu trouver ingénieuse cette manière de présenter la déesse à sa toilette.

De fait, nous voyons succéder à cette soi-disant réplique le bronze **100** dont la pose est la même, mais où rien ne reste plus qui rappelle le marbre de Fréjus. Le chiton, cette fois, a disparu : il ne reste à la déesse que l'himation, qui s'accroche bizarrement à la hanche gauche. Quant aux mains, elles font à peu près les mêmes gestes et sont occupées de même à la toilette : **Aphrodite** tient le discerniculum, avec lequel elle se peigne ou farde son visage. La tête conserve, mais pour une autre raison, l'inclinaison de la **Genetrix.**

Le motif est plus déformé encore dans les quatre statuettes **101-104,** qui se ressemblent de très près. Elles ont encore le pied droit de côté et en arrière, mais elles sont appuyées de côté à un pilier, rond ou carré, sur lequel repose d'ordinaire le coude gauche : l'avant-bras est plus ou moins ramené vers le spectateur et la main, partout où elle est conservée, tient la pomme entre ses doigts. Quant à la main droite, elle est bien relevée, mais écartée du corps et de la tête : peut-être tenait-elle un sceptre, dont la forme différait de celui qu'on a prêté à la figurine **101.** Le costume est, comme dans le bronze **99,** le chiton et l'himation, mais, si le manteau est jeté à peu près de même, l'étoffe de la tunique n'est nullement transparente : le vêtement est serré à la taille par une ceinture très apparente et l'épaulière seule a glissé sur le sein gauche[1]. La tête, par suite de la position qu'a prise la main droite, est presque de face et à peine tournée vers la droite : elle est, dans tous les cas, coiffée du diadème. L'exécution est inégale : seule la statuette **102** est d'assez bon style.

Cinq autres statuettes (**106-110**) peuvent se rattacher de même au nº **99,** mais par un lien tout artificiel. Non seulement la déesse est nue, mais la pose en est inverse et le bras droit ne se relève plus au-dessus de l'épaule : seules les mains tiennent les mêmes objets, un grain de fard et un miroir. Les figurines sont très semblables. Toutes cinq, elles ont le poids du corps qui repose sur la jambe droite, tandis que le pied gauche est plus ou moins en arrière et relevé. La main droite, levée à la hauteur de l'épaule et

1. Dans les terres cuites, le motif est inverse et le sein droit est découvert. Voir Winter, *die Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 86, 2 (coll. Misthos).

présentée à peu près de même, a le pouce et l'index rapprochés d'une manière caractéristique : la déesse tenait un très petit objet, sans doute un grain de fard, qu'elle allait poser sur ses lèvres. Pour juger de l'effet, elle regarde à droite, dans le miroir à manche que tient sa main gauche. La tête s'incline sur l'épaule (**106, 109**) ou se penche en avant d'une manière peu naturelle (**110**), mais elle est toujours coiffée du vautour accouvé ou du diadème fleuronné, que surmonte le globe isiaque. Celui-ci peut porter l'uræus (**106**) ou la croix étoilée (**109**) ; les plumes sur lesquelles il se détache se terminent en forme de lyre ou par une pointe lancéolée, mais ces divergences sont minimes et distinguent à peine les statuettes. L'exécution, qui est assez loin d'être parfaite, est du moins très soignée et l'exemplaire **109**, quoique mal conservé, ne manque pas de grâce, ni d'élégance. Seul le bronze **110** est remarquable par sa lourdeur et par ses proportions éléphantines.

La figurine **111**, n'était que la main gauche tient un miroir à main, ressemble beaucoup aux précédentes. Il n'est pas sûr qu'elle ait porté le globe isiaque, mais elle était coiffée, dans tous les cas, du diadème fleuronné : on peut remarquer les masses épaisses et spongieuses que forment les cheveux, de chaque côté de la raie médiane.

J'ai joint à la statuette le beau bronze mutilé **112.** Il est certain que la déesse regardait un miroir que tenait la main gauche, mais, si la main droite est levée de même près de l'épaule, les doigts en sont repliés : elle ne pouvait donc tenir un grain d'encens, d'autre part aucune tresse ne descend, ni ne descendait de la joue droite, ce qui rend l'interprétation du mouvement assez difficile. La tête est coiffée, sous le diadème qui est gravé, d'un bandeau qui ceint le front.

Nous arrivons aux sujets divers avec les statuettes **113-116,** qui tiennent d'une main un miroir à manche, de l'autre un attribut ou un objet de toilette. Dans le second exemplaire, c'est évidemment un vase à parfum, comme, dans le premier, une fleur en bouton, à tige très courte. La pointe saillante qui surmonte quelquefois la sphère indiquerait une grenade : quand la boule est, comme le plus souvent, percée d'une cavité, c'est, à n'en pas douter, une pomme[1]. Les deux premières statuettes ont le poids du corps sur la jambe

1. La pomme est également un attribut dans la statuette de Myrina publiée par Pottier-Reinach (*Nécr. de Myrina*, pl. VI, 4, p. 296). Sans ce geste de la main gauche et du bras appuyé sur un pilier, la terre cuite représenterait une simple femme mi-vêtue à sa toilette.

gauche : la tête est à peine baissée et même, dans le bronze **113**, ne regarde pas le miroir, qui devient plutôt un attribut qu'un objet de toilette. Les deux bras sont généralement écartés du corps et les mains sont relevées : malgré cet élargissement du buste, la figurine **115** est d'un heureux mouvement et la pose n'en est pas sans grâce.

La statuette **117**, qui est vêtue, tient d'une main une pomme ou un grain de fard, de l'autre un objet mal distinct que l'on pourrait prendre, au premier abord, pour le cadre d'un miroir, mais que les stries qui le couvrent font reconnaître pour une guirlande. Si j'intercale ici la figurine, c'est que le mouvement la rapproche des bronzes **113-114.** La différence d'attribut importait en effet assez peu aux yeux des artisans hellénistiques. Si l'on en veut une preuve frappante, on la trouvera dans deux bronzes du Louvre, dont la pose est exactement la même, le poids du corps portant dans les deux cas sur la jambe gauche, la tête étant tournée de même vers la gauche et portant la même coiffure isiaque, enfin la main droite tenant également une pomme. Seule la main gauche, qui est baissée, fait un geste un peu différent : dans le premier bronze[1] elle tient une guirlande ainsi que la statuette **117**, dans le second[2] elle porte un miroir comme les exemplaires **113-114.**

Si le n° **117** se rapproche des **Aphrodite 113-114**, le n° **118** se rattache de même aux figurines **115-116**, car le motif en est semblable. La main gauche ne pouvait porter un **Eros**, mais tenait un miroir à boîte vers lequel la tête se tournait. C'était donc encore une déesse à sa toilette.

Tout autres sont les exemplaires suivants (**119-121**) où la main libre, celle qui ne tient pas la pomme, est baissée en avant et tendue vers le spectateur. La déesse, dès lors, ne pouvait tenir un miroir dans lequel il lui aurait été impossible de se mirer : tout au plus pouvait-elle le recevoir d'un **Eros** placé devant elle. Elle porte encore le diadème dans le n° **119**, dont la jambe gauche est fléchie au genou. Le corps, un peu grêle, ne manque pas d'élégance ; la main gauche est retournée, comme si le bras reposait sur quelque support. Les deux exemplaires **120-121** où le poids du corps porte au contraire sur la jambe gauche, sont également d'un joli style. Ils diffèrent par le costume, par l'inclinaison plus ou moins prononcée de la tête, par la manière dont le bras gauche est séparé du corps et par celle dont la main tient la pomme, enfin par le simple bandeau ou par le large

1. N° 148. S. Reinach, *Répertoire*, p. 360, 7.
2. N° 147. *Ibid.*, p. 360, 6.

nœud de la chevelure. La première figurine est remarquable par sa grâce un peu molle, la seconde par la sveltesse de ses proportions. Toutes deux comptent parmi les meilleures de la collection.

Ici s'intercale le bronze **122,** dont la main droite n'est plus à plat, ni tendue en avant, quoiqu'elle soit également baissée : la déesse tenait entre les premiers doigts un objet dont il est difficile de reconnaître la nature et qu'elle pouvait, cette fois encore, recevoir de quelque **Eros.** La tête est curieusement coiffée d'ailettes, comme le serait celle de quelque **Hermès**[1].

Les trois **Aphrodite 123-5,** se ressemblent par l'égale flexion de la jambe droite. La main gauche, qui est levée, tenait la pomme dans les exemplaires **124-5** et sans doute aussi dans le n° **123.** La main droite était baissée : là où elle est conservée, elle pend naturellement ou se retourne pour tenir un papillon. La tête, qui est plus ou moins tournée vers la gauche, est coiffée du vautour et du polos formé d'uræus (**123**) ou porte les cheveux relevés par un simple nœud : des tresses tombent sur les épaules des trois statuettes. L'exécution est lourde dans les deux derniers bronzes qui se ressemblent de très près : le premier est mal conservé et la surface en est ruinée.

La déesse peut aussi porter sur la main gauche étendue à plat le jeune **Eros**[2] auquel elle montre la pomme qu'elle tient dans la main droite (n^os^ **126-9**). Le poids du corps, dans ce cas, repose tout naturellement sur la jambe gauche, et la tête, qui est toujours à gauche et regarde la pomme, est plus ou moins penchée sur l'épaule gauche. Le bras droit, plus écarté dans le premier exemplaire, est dans les autres plus rapproché du corps, la main tenant la pomme entre le pouce et l'index ou bien entre le pouce et les deux premiers doigts. Les cheveux se répandent en tresses sur le dos ou sont plus fréquemment relevés en chignon : un diadème à cinq arêtes coiffe toujours la tête. L'exécution, généralement pesante, est meilleure dans la statuette **129** : le bronze est d'ailleurs d'une jolie patine, égale et d'une couleur claire.

1. On ne peut voir dans les ailettes les palmettes d'un diadème dont le fleuron central aurait disparu. Peut-être peut-on rapprocher le vautour isiaque des nos **37-40, 107** et **123.**

2. Le motif qui est anecdotique peut avoir ailleurs un sens plus relevé. Cf. la **Tyche** de Milo ayant sur son bras gauche l'enfant **Ploutos** et tenant peut-être la pomme dans sa main relevée (relief décrit en 1861 par Pervanoglou, *Arch. Zeit.*, p. 234* et publié en 1890 par Wolters dans les *Athenische Mitteilungen*, t. XV, p. 246-251, fig. p. 248; cf. Furtwængler, *Meisterwerke*, p. 623-4). On peut comparer pour l'**Eros** les nombreuses déesses kourotrophes et les monnaies d'Aigion avec **Amalthée** tenant **Zeus** enfant (Roscher, *Lexikon*, I, fig., p. 262). A l'époque romaine, le type a servi pour la **Venus Felix,** comme pour la **Juno Lucina** et pour l'image de la **Fecunditas.** On trouve un **Eros** sur la main d'**Aphrodite** dès les coupes de beau style à figures rouges (Overbeck, *Gall. Heroisch. Bildw.*, pl. X, 3, p. 225 = Furtwængler, *Beschr. d. Vasens. i. Berlin*, II. 2536, p. 716-8).

On peut joindre aux déesses tenant la pomme les deux statuettes **130-1**, qui sont également vêtues. Ce sont sans doute encore des **Aphrodite.** Le bronze **132** est une falsification moderne, peut-être inspirée d'une terre cuite gauloise, comme paraît l'indiquer la forme du fauteuil.

Les quatre figurines **133-6** ont les bras également baissés. La première, dont la main gauche paraît détacher la draperie qui la revêt, reçoit, semble-t-il, un objet dans la main droite : un **Eros** devait l'accompagner, mais différent de celui qu'on a réuni avec elle, et qui n'était en tout cas pas debout à sa gauche. La seconde figurine, qu'il faut se figurer appuyée sur quelque terme, tend simplement la main droite : le motif est analogue et chercher à le préciser davantage serait prêter à l'artisan une intention qui lui était étrangère. Dans les deux derniers bronzes, la main droite tenait ou pouvait tenir un miroir, mais la chose est douteuse et seule l'**Aphrodite 136** tourne délibérément la tête vers la gauche. Il semble que les gestes de ces dernières figurines restent à dessein vagues et peu précis : les bronziers qui les ont modelées n'ont visiblement cherché qu'à en varier les attitudes. On se tromperait si l'on voulait en trouver les raisons ailleurs que dans leur fantaisie d'artistes.

L'**Aphrodite Panthée 138** est une de ces créations hybrides que les époques de décadence se plaisent à concevoir et à figurer. Le syncrétisme religieux, nous le savons par un texte formel, eut des adeptes en Syrie[1] comme dans le reste du monde romain[2]. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de retrouver dans la collection de Clercq la statuette **138** qui réunit les attributs des principales divinités connues des Grecs. Le bronze, de qualité fort médiocre, paraît authentique et c'est à tort, semble-t-il, que M. Reinach condamne à priori les quatre statuettes du même type, dont il a réuni les reproductions[3]. Il y aurait lieu de comparer de près, à ce point de vue, les figurines de Munich et de Vienne dont Sacken ne rejetait la dernière qu'avec hésitation[4]. J'ai cru devoir, à cause du costume, ranger le

1. *Corp. Inscr. Lat.*, II, 4055.

2. Cf. Roscher, *Lexikon*, I, p. 1534-1558, *s. v.* Fortuna (Peter-Drexler) et, sur les panthées, Graillot, *Revue archéol.*, 1900, II, pl. XII, p. 220-237, fig. 1-3. Ajouter la lampe en terre cuite de la collection Barone, Minervini, *Bull. arch. napol.*, III, 1854-5, p. 182, pl. VII, 1

3. *Répertoire*, p. 263, 8, p. 264, 1-3.

4. *Die Antiken Bronzen*, pl. XXXIII, 6, p. 86. Je n'ai pu étudier de près le petit bronze du Musée Guimet, mais l'apparence n'en a rien qui le fasse rejeter.



40

E. Leroux éditeur Paris

Imp Lafand

bronze parmi les **Aphrodite** et non dans la série des **Tychés.** C'est, si l'on veut, une **Aphrodite Tyché.**

A la suite des **Aphrodite,** viennent les statuettes **139-140** qui, malgré les rapports évidents qui les unissent, ne laissent pas d'être assez dissemblables. Non seulement le poids du corps repose ici sur la jambe gauche et là sur la droite, mais le costume est, dans un cas, le chiton avec l'himation, dans l'autre, l'hémidiploïdion avec ceinture apparente : il suit de là que la main droite, en écartant le bord supérieur de l'étoffe, masque, selon les cas, ou découvre[1] le sein droit, ce qui change du tout au tout le caractère de la figurine. D'autant que le style des bronzes est différent. Dans le premier, les plis réguliers que fait l'étoffe entre les jambes ont presque la rigidité des vêtements archaïques : la tête aussi bien, qui est coiffée simplement, n'est pas sans rapport avec la **Genetrix** et avec les statues du Ve siècle finissant, enfin le geste plus relevé de la main droite laisse à la figure, dans la partie supérieure du corps, la même ampleur qu'à sa base. La construction en est ainsi plus régulière, à la fois plus large et plus harmonieuse, tandis que, sur presque tous ces points, la seconde statuette est l'opposé de la première.

M. Frœhner a proposé de reconnaître **Nemesis** dans le second bronze. De fait, la déesse, sur les monnaies de Smyrne, relève ainsi son vêtement à la hauteur de l'épaule et, d'autre part, les mains gauches baissées de nos deux figurines paraissent bien avoir tenu quelque attribut, tel que la coudée ou la bride. Mais le geste de la main relevée n'était pas spécial à la seule **Nemesis**[2], et, sur les monnaies, le costume de la déesse est tout différent[3]. Comme, aussi bien, l'anecdote contée par Pline en est la preuve[4], les anciens confondaient volontiers les deux divinités, je verrais simplement dans les statuettes, deux **Aphrodite,** ou peut-être même deux femmes se vêtant.

1. Comparer le geste (érotique?) de la femme assise sur une belle coupe à figures rouges de l'ancienne collection Fauvel, STACKELBERG, *Græber der Hellenen*, pl. XXXI, p. 26-7.

2. ROSCHER, *Lexikon*, I, p. 2571, fig., *s. v.* Heros. *Ibid.*, III, p. 146, *s. v.* Nemesis (ROSSBACH). Cf., entre autres, un relief de l'Acropole (SCHŒNE, *Griechische Reliefs*, pl. XIV, 69, p. 38-9), une peinture du Louvre (DAREMBERG-SAGLIO, I, p. 1174, fig. 1474) et la figure d'**Herse** sur une coupe de Berlin trouvée à Corneto (*Monumenti*, X, pl. 38 = FURTWÆNGLER, *Beschr. d. Vasens. i. Berlin*, II, 2537, p. 718-720). Sur deux cratères semblables, l'un à Munich (JAHN, 382 = FURTWÆNGLER-REICHHOLD. *Griechische Vasenmalerei*, pl. 35, p. 188-192), l'autre à Saint-Pétersbourg (STEPHANI, *Catal.*, 1428 ; *C. Rendu*, 1873, pl. 5, 3-4, p. 109), une femme a la pose de la figurine **139,** seulement les mains sont interverties et la droite, qui est baissée, tient une œnochoé.

3. ROSCHER, *Lexikon*, III, p. 144, *s. v.* Nemesis (ROSSBACH).

4. *Hist. Nat.*, 36, 17.

1 (126). — **Aphrodite barbare.** — Haut., $0^m,32$ (de la tête, $0^m,05$). — Pl. I, 1.

Patine claire. Taches jaunes et brunâtres. La surface éraflée et éclatée çà et là, avec de grands trous de fonte. Cavités rondes aux seins (qui étaient rapportés ?). Les bras mobiles comme ceux d'une poupée et fixés par des crochets de bronze.

Les jambes réunies jusqu'aux genoux, les pieds, chaussés de sandales, sur la même ligne, mais légèrement tournés vers la droite. Les bras pendant. La taille courte et singulièrement épaisse, les seins rapprochés du nombril, les bras pendant, les mains de profil. La tête mal équarrie et moins haute que large, la bouche lippue, les yeux obliques et creux, le nez épaté, les cheveux tombant droit et encadrant le visage. Couronne surmontée de quatre rosettes et dont la tranche est ajourée en forme d'échelle horizontale et circulaire.

Type curieux, qui paraît d'imitation égyptienne.

2 (116). — **Aphrodite Syrienne.** — Haut., $0^m,43$ (de la tête, $0^m,065$). — Pl. I, 2.

Patine verte, très altérée. Les bras (non conservés) soudés à part, au-dessous des armilles. Le bout des pieds cassé (peut-être rapporté). Le diadème mal conservé. Restes d'une pâte noirâtre dans les yeux (sans doute de l'argent oxydé).

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, sur la pointe et légèrement en arrière. Les pieds chaussés de sandales. Collier à pendeloques, figuré sur le devant seulement, un anneau central et six ornements en forme de feuilles suspendus à un ruban strié, une longue poire rattachée par un cordon à l'anneau et par deux tigettes aux feuilles médianes. Tresse épaisse et striée tombant sur chaque épaule, deux rosettes (?) conjuguées servant de pendant d'oreille. Grand diadème d'où partent cinq fleurons ajourés.

Informe, le nombril figuré par un trou régulier, le corps lourd et massif.

3 (502) [D. 116]. — **Aphrodite, les mains aux seins.** — Acquis en 1874. — Haut., $0^m,231$ (de la base, $0^m,058$, — de la seconde base, $0^m,011$, — de la tête, $0^m,025$). Écartement des pieds, $0^m,089$. Côté de la base, $0^m,022$. Diam. des supports, $0^m,009$.

Patine d'un vert foncé.

La base rectangulaire et reposant sur un support à trois pieds. Les pieds en forme de

sabots et posés eux-mêmes sur des tenons arrondis à leur partie inférieure : en haut, sortes d'arcs, sur lesquels est fixée la base.

Les pieds sur la même ligne, les jambes à peine écartées, le sexe indiqué. Les bras ramenés également devant la poitrine, les mains soutenant et pressant les seins. Collier à trois rangs, dont deux formés de chevrons, le troisième composé de rectangles allongés. La tête coiffée des cheveux coupés court à l'égyptienne, les tresses verticales et striées de traits tranversaux. En haut du crâne, pastille ronde qui ne semble pas la base d'un support.

4 (161). — **Aphrodite, de type cnidien.** — Haut., 0m,30 (de la base, 0m,066, — de la tête, 0m,028, — du socle, 0m,01, — du vase, 0m,05). Diam. de la base, 0m,064. Larg. du socle, 0m,09 (en bas, 0m,099). — Pl. II.

Patine d'un vert foncé. Les bras rapportés. L'aspect désagréable du bronze tient à ce qu'il est couvert d'une couche épaisse et grumeleuse, en partie artificielle, en partie produite par l'oxydation : un nettoyage partiel a donné à la figure plus de netteté et un air moins flou qu'il ne paraît sur l'héliogravure.

La base ronde, la tranche octogonale et en retrait. En haut, bec de corbin entre filets. En bas, talon renversé. Sous la base, socle carré, porté par quatre pieds. La base a la même patine que la statuette : sous cette dernière, un clou qui paraît ancien ; un autre, moderne, sous le vase.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied sensiblement de face, la jambe gauche pliée au genou, le pied à peine en arrière, légèrement oblique et très peu relevé. La main droite devant le sexe, le bras gauche plié au coude, l'avant-bras horizontal, la main retenant une draperie qui tombe à droite et à gauche d'une grande amphore sans anse, posée sur une base en bourrelet. La tête un peu à droite et légèrement inclinée sur l'épaule gauche, mais non baissée. Les cheveux massés, simplement partagés sur le front et retenus par un bandeau, un chignon lourd pendant sur la nuque.

La surface ruinée. La draperie surtout de très mauvais style.

Comparer la statuette Torlonia, Clarac, pl. 616, 1366 C.

5 (328). — **Aphrodite, de type cnidien.** — Acquis en 1885 à la vente Gréau. Syrie. — Haut., 0m,21 (de la base, 0m,046, — de la tête, 021). Long. de la base, 0m,057 (aux pieds, 0m,085). Larg. —, 0m,075 et 0m,095. — Pl. I, 3.

Patine inégale, tachetée et comme marbrée. L'œnochoé moderne. Les doigts du pied droit cassés.

La base, qui n'est pas celle de la figurine, rectangulaire, et portée par quatre pieds de lion. Le haut de la tranche en retrait et échancré au milieu : dans l'ouverture mi-circulaire, escalier à trois marches.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière, franchement oblique et assez relevé. Le bras droit baissé, l'avant-bras revenant en avant, la main ouverte et de profil. L'avant-bras gauche horizontal, la main retournée, laissant échapper l'étoffe qui touche le genou gauche et tombe en plis sur la cruche. Celle-ci, dépourvue d'anses et ayant l'embouchure trilobée. La tête à droite, non inclinée en avant, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque. Diadème bas, orné de stries verticales, le bord décoré d'un grènetis.

Assez joli style.

Bibl. Frœhner, *Coll. Gréau,* pl. XXVI, 927, p. 191. S. Reinach, *Répertoire,* p. 346, 5. Klein, *Praxiteles,* p. 253. Furtwængler, *Meisterwerke,* p. 551-2, n. 2.

6 (71) [D. 61]. — **Aphrodite, de type cnidien.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^{m},204 (de la base, 0^{m},037, — de la tête, 0^{m},02). Diam. de la base, 0^{m},049 (en bas, 0^{m},061).

Patine d'un vert bleuté. La surface très abîmée. L'index droit cassé. Le bras droit cassé de même, mais conservé (peut-être était-il moulé à part).

Un clou moderne sous la base qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied légèrement oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière, franchement oblique et très relevé. La main droite ramenée devant le sexe. Le bras gauche écarté du corps, l'avant-bras horizontal, la main baissée, le pouce fermé sur les doigts repliés, tenant sans doute l'extrémité d'une draperie. La tête à droite, penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche. Les cheveux relevés et noués au-dessus du front.

Facture commune.

7 (20) [D. 156]. — **Aphrodite, de type cnidien.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^{m},233 (de la base, 0^{m},043, — de la tête, 0^{m},028). Diam. de la base, 0^{m},073 (en haut, 0^{m},062). — Pl. I, 4.

Patine foncée. La fonte lourde. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. Masse de plomb à l'intérieur de la base.



50



52



56

Ern. Leroux, Editeur, Paris

57

60

61

62

[illegible]

[illegible]

Base (peut-être appartenante) ronde et la tranche concave. En haut, tore et doucine. Un réglet à mi-hauteur. En bas, talon renversé, entre filets. Deux clous modernes sous la base.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu en dehors, la jambe droite pliée au genou, le pied légèrement sur la pointe et de côté. La main droite, qui est relevée près de l'épaule, ouverte et présentant la paume. La main gauche pendant à droite et tenant une draperie de forme triangulaire, plissée aux bords. La tête penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche, les yeux percés de deux trous. Diadème orné de trois cercles gravés dans les cheveux, une double tresse pendant sur chaque épaule.

Facture moyenne.

8 (313) [D. 9]. — **Aphrodite tenant la pomme, de type cnidien.** — Tortose. — Haut., o^{m},238 (de la base, o^{m},046, — de la tête, o^{m},028). Larg. de la base, o^{m},05 (en bas, o^{m},073).

Patine d'un vert égal et foncé qui ne saurait être antique. Le bronze très suspect.

La base hexagonale, la tranche concave. En haut, triple filet, dont les deux extrêmes sont striés de traits obliques. En bas, talon renversé.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière et sur la pointe, légèrement oblique. L'avant-bras droit un peu relevé, un bracelet de bronze au poignet, la main tenant une pomme entre les deux premiers doigts. Le bras gauche baissé, la main, qui est appuyée à la hanche, tenant une bandelette (n° **56**) ou un pan de draperie qui n'est ni continué, ni brisé. Au-dessous de l'étoffe, amphore sans anses, le pied conique, le col concave. La tête à gauche et penchée, une tresse dédoublée pendant sur chaque épaule, les cheveux séparés sur le front et serrés par un bandeau au-dessus duquel s'élèvent trois rangs (?) de touffes superposées.

La tête inspirée d'un modèle du XVIIIe siècle. La pose d'une préciosité toute moderne.

9 (316) [D. 232]. — **Aphrodite, surprise (?), les deux bras à gauche.** — Haut., o^{m},214 (de la base, o^{m},042, — de la tête, o^{m},023). Diam. de la base, o^{m},055 (en bas, o^{m},076). — Pl. III, 1.

Patine grise, assez laide. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. Deux anneaux d'or à chaque bras, ceux du bras droit peut-être anciens (composés chacun d'une lame en feuille qui est tordue au point d'attache).

Deux clous modernes sous la base, qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, tore; en bas, quart de rond, entre filets. Filet sur la gorge.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Entre les jambes, pan d'étoffe en forme de coin. Le bras droit tendu à gauche et un peu levé, les quatrième et cinquième doigts repliés. L'avant-bras gauche porté du même côté, mais ne couvrant pas les seins et assez éloigné du corps, la main disposée à peu près comme la droite. La tête à droite, et penchée sur l'épaule gauche, légèrement baissée, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et noués à la nuque où ils se répandent en nappe sur le dos. Diadème orné de rosettes [1].

Antique, mais d'assez mauvais style. On peut comparer pour la draperie une petite **Anadyomène** du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 239, p. 103-104.

10 (335) [D. 155]. — **Aphrodite surprise et fuyant (?).** — Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut., 0^{m},225 (de la base, 0^{m},03, — de la tête 0^{m},02). Diam. de la base, 0^{m},061 (en bas, 0^{m},08). — Pl. III, 2.

Jolie patine vert clair.

Deux clous modernes sous la base qui ne semble pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche en retrait. En haut, grènetis et quart de rond, orné d'oves. En bas, talon renversé.

La déesse allant à gauche, le pied droit en arrière et sur la pointe, le pied gauche en avant et relevé. Le bras droit baissé à gauche, la main tenant écarté du corps le pan droit de la draperie, qui couvre les jambes par derrière et revient par devant sur la jambe gauche. L'avant-bras gauche horizontal, la main tendue, la paume tournée vers la gauche, le pouce relevé, les autres doigts repliés à l'extrémité. La tête à gauche et penchée, les cheveux séparés sur le devant par une raie et serrés à la nuque par un nœud d'où pendent quatre tresses, les deux boucles médianes fourchues, deux autres tresses pendant sur les épaules, un nœud de cheveux s'élevant au-dessus du front.

Assez joli style.

1. Cf. Sacken, *Die Antiken Bronzen des k. Cabinets in Wien*, pl. V, 1, p. 17-8.

11 (11). — **Aphrodite pudique.** — Haut., 0^m,305 (de la base, 0^m,025, — de la tête, 0^m,035). Diam. de la base, 0^m,085 (en bas, 0^m,087). — Pl. III, 3.

Patine inégale, la surface mal conservée, la figure abîmée, les doigts de la main gauche cassés. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

Un clou moderne sous la base dont la patine est vert clair et qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Tore haut et bas (bouton saillant au centre, sous la plate-forme).

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de trois quarts, la jambe droite pliée au genou, le pied franchement oblique et relevé, mais assez peu en arrière. Les mains écartées du corps. La tête à droite, non baissée. Diadème dans les cheveux, une tresse qui se partage en deux tombant sur chaque épaule.

Style passable.

12 (25) [D. 28]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1864. Tortose. — Haut., 0^m,267 (de la base, 0^m,03, — de la tête, 0^m,027). Long. de la base, 0^m,067 (en bas, 0^m,093). Larg. —, 0^m,052 et 0^m,062.

Patine grisâtre. Mal conservé. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

Un clou moderne sous la base qui se présente du petit côté et n'est sûrement pas celle de la statuette. La base rectangulaire et portée par quatre pieds carrés. Haut et bas de la tranche, chanfrein.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied très légèrement de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied sur la pointe, oblique et en arrière. La tête un peu redressée et de trois quarts à droite, les cheveux relevés et noués en haut du front.

Facture moyenne.

13 (143) [D. 35.] — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1866. Tortose. — Haut., 0^m,26 (de la base, 0^m,044, — de la tête, 0^m,024). Diam. de la base, 0^m,061 (en bas, 0^m,075).

Patine vert clair. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. Le médius de la main droite cassé.

La base (non appartenante et remplie de plâtre) hexagonale, la tranche concave et ornée de filets horizontaux, parallèles.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. La tête

à droite et légèrement baissée, les cheveux relevés en un large nœud au-dessus du front.

Les proportions élancées. Style passable.

14 (341) [D. 248]. — **Aphrodite pudique.** — Haut., $0^m,305$ (de la base, $0^m,048$, — de la tête, $0^m,032$). Diam. de la base, $0^m,069$ (en bas, $0^m,098$). — Pl. III, 4.

Patine claire, mêlée de taches brunes. La surface oxydée, très altérée. Les bras soudés à part et rapportés au-dessous des armilles, qui sont doubles et striées.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. En haut, tore, en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. La tête à droite et légèrement penchée, les yeux troués aux prunelles. Les cheveux séparés sur le front, relevés aux tempes et noués à la nuque par un nœud d'où tombent quatre tresses. Diadème assez haut, avec spirales gravées et ponctuées.

Le corps svelte. L'exécution médiocre.

15 (167) [D. 113]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1874. Amrith. — Haut., $0^m,29$ (de la base, $0^m,027$, — de la tête, $0^m,035$). Diam. de la base, $0^m,082$ (en bas, $0^m,10$).

Patine verte, inégale. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles, qui sont larges et portent une torsade gravée. Bracelet d'or rapporté. Aux oreilles, pendants de même, composés d'un crochet, d'un chaton serti d'un grenat et d'une pyramide de grains d'or superposés.

Un clou moderne sous la base qui ne paraît pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, tore, en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied franchement oblique, la jambe droite fléchie au genou, le pied en arrière, de côté et sur la pointe. La tête à droite, un peu penchée, une tresse pendant sur chaque épaule, plusieurs boucles tombant sur la nuque. Diadème demi-circulaire sur lequel trois arêtes sont gravées.

Le corps allongé. Style médiocre.

16 (268) [D. 167]. — **Aphrodite pudique.** — Anc. collection Péretié.



64



66



67



70

Ern. Leroux, éditeur, Paris

Imp. Durand

Amrith. — Haut., 0^m,252 (de la base, 0^m,04, — de la tête, 0^m,03). Diam. de la base, 0^m,056 (en bas, 0^m,072).

Patine laide, la surface altérée. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. Les quatrième et cinquième doigts de la main droite et l'index de la main gauche cassés au bout.

La base (qui peut être celle de la figurine) ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, qui est tordue, la jambe droite pliée au genou qui avance légèrement sur le gauche, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. La tête à droite et baissée, les cheveux relevés sur le haut de la tête et formant une houppe au sinciput, six tresses pendant sur la nuque[1], au-dessous d'un nœud double.

Mauvais style.

17 (145) [D. 8]. — **Aphrodite pudique.** — Tortose. — Haut., 0^m,255 (de la base, 0^m,05, — du socle carré, 0^m,01, — de la tête, 0^m,025). Diam. de la base supérieure, 0^m,04. Larg. du socle, 0^m,055.

Patine inégale, avec taches bleuâtres. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. Le pouce gauche cassé.

Un clou moderne sous la base, dont la patine est différente. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond et filet, avec grènetis sur le filet et oves sur le quart de rond. Sous la base, socle carré, porté par quatre pieds simples : entre les pieds, motif découpé, avec un chevron au milieu.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras droit baissé au-dessous des seins, la tête à droite et un peu penchée, les cheveux relevés en un nœud qu'un bandeau vient serrer au-dessus du front.

Les bras trop minces. Le corps très élancé.

18 (98) [D. 168]. — **Aphrodite pudique.** — Anc. collection Péretié. Amrith. Autrefois avec une base hexagonale. — Haut., 0^m,21 (de la tête, 0^m,027).

Patine grise. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. Les doigts de la main droite cassés.

1. Rapprocher une statuette du Louvre, venant de Saïda, *Monuments Piot*, I, 1894, pl. XXI-XXII, p. 151-164 (Jamot).

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. La tête à droite, mais non baissée. Les cheveux réunis au-dessus du front en un large nœud de forme compliquée.

Facture commune.

19 (144) [D. 76]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^m,193 (de la tête, 0^m,023).

Patine d'un gris verdâtre, assez foncée. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté, sur la pointe et un peu en arrière. La tête à droite et légèrement penchée. Dans les cheveux, diadème composé de deux bourrelets superposés.

La figure forte. Style médiocre.

20 (273) [D. 157]. — **Aphrodite pudique.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,253 (de la base, 0^m,025, — de la tête, 0^m,03). Diam. de la base, 0^m,069 (en bas, 0^m,083).

Patine olivâtre, assez égale.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied légèrement en arrière, de côté et sur la pointe. Le pouce droit seul appuyé sur le sein, les doigts écartés, la main gauche ne touchant pas le corps. Une tresse non striée pendant sur chaque épaule. La tête à droite, un peu relevée, les prunelles trouées, la bouche ouverte. Les cheveux partagés par une raie et surmontés d'un nœud dont les bouts sont flottants.

Style moyen. Travail assez soigné.

21 (329) [D. 114]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1874. Amrith. — Haut., 0^m,236 (de la base, 0^m,021, — de la tête, 0^m,024). Diam. de la base, 0^m,074 (en bas, 0^m,092). — Pl. IV, 1.

Patine verte, assez foncée, la base brunâtre. L'index de la main gauche cassé.

Un clou moderne sous la base qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la

tranche concave. En haut, quart de rond, orné d'oves et d'un grènetis. En bas, talon renversé, décoré de rais de cœur qui alternent avec un motif floral.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. La tête à droite, penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche, les yeux troués, non incrustés. Tresse dédoublée sur chaque épaule. Les cheveux partagés par une raie, relevés par un nœud au sinciput, au-dessus d'un assez haut diadème, et noués une seconde fois à la nuque où ils s'épandent en une nappe assez large.

Travail médiocre.

22 (34) [D. 169]. — **Aphrodite pudique.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,198 (de la base, 0^m,045, — de la tête, 0^m,02). Diam. de la base, 0^m,045 (en bas, 0^m,053). — Pl. IV, 2.

Patine terne. Les deux bras soudés au-dessous des armilles qui sont simplement en bronze. Deux larges anneaux d'or, faits d'une feuille très mince, au-dessus des chevilles. Deux autres pareils, sûrement rapportés, au bras gauche (au coude et au poignet). Au cou, un collier d'or, également rapporté, dont les extrémités, amincies et nouées ensemble, portent une perle.

La base ronde (peut-être appartenante), la tranche concave. Haut et bas, quart de rond et filet. Baguette à mi-hauteur de la gorge.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite fléchie au genou, le pied sur la pointe, oblique et en arrière. La tête de trois quarts à droite, inclinée sur l'épaule gauche et relevée. Sur les cheveux, vautour accouvé, les ailes repliées, la tête cassée.

Style passable.

Comparer une statuette semblable de plus grande dimension, ayant fait partie de la collection Löytved et provenant de Saïda (Clermont-Ganneau, *Archiv. des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, II, p. 241, 125, pl. IV, A = S. Reinach, *Répertoire*, p. 351, 8).

23 (64) [D. 99]. — **Aphrodite pudique, les bras cassés.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^m,123 (de la tête, 0^m,017).

Patine d'un gris bleuâtre, la surface tachée de rouge. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe

droite pliée au genou, le pied très légèrement relevé, en arrière et oblique. La tête de trois quarts à droite, à peine penchée. Les cheveux simplement ondulés sur le front et relevés en un nœud au-dessus d'un diadème assez bas.

Style moyen.

24 (59) [D. 23]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1862. Amrith. — Haut., $0^m,185$ (de la base, $0^m,02$, — de la tête, $0^m,025$). Diam. de la base, $0^m,06$ (en bas, $0^m,075$).

Autrefois doré. Les bras non rapportés (?).

Un clou moderne sous la base qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, quart de rond, en bas, tore, entre filets. Traces d'une étoffe, autrefois collée à la base.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite fléchie au genou, le pied à plat et de côté, mais plutôt en avant du gauche. La tête à droite, un peu baissée. Les cheveux formant un large nœud en haut du front.

25 (133). — **Aphrodite pudique.** — Haut., $0^m,25$ (de la tête, $0^m,033$). — Pl. IV, 3.

Patine égale, d'un vert foncé. Trou de fonte aux deux jambes, au-dessus des genoux, du côté interne. D'autres aux mollets.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite fléchie au genou, le pied en arrière, à peine oblique et sur la pointe. La tête à droite et légèrement baissée. Tresse double pendant sur chaque épaule et frison à l'oreille : au-dessus du front, grand nœud fusiforme, les cheveux frisés et trois fois enroulés. Les mèches de la chevelure bien séparées et divisées par des sillons profonds.

Style passable.

26 (162) [D. 255]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis par Quarelli en 1888. — Haut. $0^m,174$ (de la base, $0^m,024$, — de la tête, $0^m,022$). Diam. de la base, $0^m,047$ (en bas, $0^m,056$). — Pl. IV, 4.

Patine d'un vert un peu jaunâtre. Le bras droit rapporté. Anneaux d'or rapportés au-dessus du coude et au poignet droits. A l'oreille droite, anneau d'or, auquel deux perles sont suspendues, l'une d'elles retenue par un fil tordu. A l'oreille gauche,

crochet auquel une perle est suspendue par trois boules d'or superposées : le crochet se termine par un double anneau, l'un des cercles orné d'une perle.

Deux clous modernes et un trou ancien sous la base qui peut être celle de la statuette. La base ronde, la tranche concave. En haut, tore, en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. La main gauche portée en bas du ventre. La tête sensiblement de face et non baissée, les yeux creux, le bord de l'orbite saillant. Les cheveux partagés par une raie et relevés également sur le front. Diadème orné de boules saillantes.

Le corps lourd. Style barbare.

27 (271) [D. 173]. — **Aphrodite pudique.** — Ancienne collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,219 (de la base, 0^m,021, — de la tête, 0^m,028). Diam. de la base, 0^m,065 (en bas, 0^m,07).

Patine d'un vert grisâtre. Le bout des doigts de la main gauche cassé. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

Un clou moderne sous la base qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, chanfrein, en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied sensiblement de face, la jambe gauche pliée au genou, le pied franchement en arrière, très oblique, et relevé. Le bras gauche au-dessous du sein. La tête à droite, et légèrement penchée sur l'épaule gauche, un peu baissée. Les cheveux ondulés et séparés par une raie. Diadème strié, au-dessus duquel un nœud de cheveux s'élève en forme d'ailettes conjuguées.

Les proportions élancées. Travail commun.

28 (94) [D. 63]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^m,24 (de la base, 0^m,046, — de la tête, 0^m,021). Diam. de la base, 0^m,06 (en bas, 0^m,076).

Patine inégale, d'un vert olivâtre. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied franchement en arrière, oblique et sur la pointe. La tête légèrement à droite, mais non baissée, les cheveux ondulés sous un diadème bas.

Facture moyenne, les mains lourdes.

29 (52) [D. 102]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1873. Tortose. — Haut., 0^m,204 (de la base, 0^m,037). Diam. de la base, 0^m,043 (en bas, 0^m,054).

Patine d'un vert grisâtre. Les deux bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

Deux clous modernes sous la base qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets : un troisième filet à mi-hauteur.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe pliée au genou, le pied en arrière, relevé et franchement de côté. La tête tournée à droite et légèrement penchée sur l'épaule gauche. Diadème bas dans les cheveux qui se relèvent au-dessus de la stéphanè et forment deux touffes conjuguées.

Style moyen.

30 (58) [D. 62]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^m,195 (de la base, 0^m,029, — de la tête, 0^m,023). Diam., 0^m,05 (en bas, 0^m,048).

Patine grisâtre. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

Un clou moderne sous la base ronde qui n'est pas celle de la figurine. En haut de la tranche, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied légèrement oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, relevé et franchement de côté. La tête tournée à droite, mais non baissée. Stéphanè dans les cheveux qui sont ondulés sans être séparés sur le front et forment un nœud au-dessus du diadème.

Facture moyenne.

31 (233) [D. 210]. — **Aphrodite pudique.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,135 (de la base, 0^m,031, — de la tête, 0^m,015). Diam. de la base, 0^m,038 (à la base, 0^m,042).

Patine laide d'un noir brunâtre.

La base ronde, la tranche concave. En haut, scotie. En bas, tore. A mi-hauteur, filets horizontaux, parallèles.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, oblique et à peine relevé. La tête de face, légèrement à gauche et penchée en avant, deux tresses pendant sur chaque épaule, les cheveux, non séparés sur le front et qui sont relevés aux tempes, coiffés d'un diadème bas.

Mauvais style.

32 (1) [D. 69]. — **Aphrodite pudique.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., $0^m,22$ (de la tête, $0^m,027$, — de la base, $0^m,02$). Diam. de la base, $0^m,068$ (en bas, $0^m,075$). — Pl. V, 1.

La figurine coulée d'un seul jet, la fonte assez soignée.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche fléchie au genou, le pied en arrière et légèrement de côté, mais à peine relevé. La tête tournée à droite et penchée sensiblement en avant, tout en étant quelque peu inclinée sur l'épaule gauche. Diadème dans les cheveux qui sont partagés sur le front et relevés en bandeau sur les tempes. Une mèche plate revenant au-dessus de la raie; deux boucles en faible relief tombant en bas des joues.

Les proportions sveltes. Les formes jeunes.

33 (280) [D. 7]. — **Aphrodite pudique.** — Tortose. — Haut., $0^m,21$ (de la base, $0^m,03$, — de la tête, $0^m,022$). Diam. de la base, $0^m,041$ (en bas, $0^m,056$).

Patine ruinée. La surface abîmée, l'index gauche cassé.

La base (dont la patine est différente) ronde, la tranche concave. En haut, scotie et filets. En bas, tore entre filets. Incrustations d'argent. Motif de spirales à la base, de tridents foliolés et de demi-cercles à la partie supérieure.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe droite pliée au genou, le pied en avant et à plat, mais légèrement de côté. La tête à droite et penchée sur l'épaule gauche. Les cheveux formant un nœud au-dessus du front et relevés en chignon à la nuque.

Style médiocre.

34 (56) [D. 54]. — **Aphrodite pudique, mi-vêtue.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., $0^m,19$ (de la base, $0^m,034$, — de la tête, $0^m,02$). Diam. de la base, $0^m,044$ (en bas, $0^m,059$). — Pl. V, 2.

Patine verte, foncée. L'index de la main droite cassé.

Un clou moderne sous la base qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, scotie et quart de rond. En bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu oblique. La jambe gauche, qui avance légèrement, pliée au genou. Une draperie cou-

vrant le bas du corps, un pan d'étoffe épais et saillant retenu devant le sexe par la main gauche. La main droite cachant bien les seins. La tête un peu à droite, mais non baissée. Les cheveux formant un nœud en haut du front, deux tresses, dont l'une est dédoublée, retombant sur la nuque.

Travail sommaire.

Comparer Clarac, pl. 600, 1324 (Vatican, anc. Musée Chiaramonti), et Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 1100, p. 195 (S. Reinach, *Répertoire,* p. 358, 1).

35 (187) [D. 147]. — **Aphrodite pudique, mi-vêtue.** — Acquis en 1876. Tortose. — Haut., $0^m,142$ (de la tête, $0^m,035$).

Argent. Fait d'une lame très mince et cassé en bas du ventre, à la naissance de la draperie. Très mal conservé.

La main gauche appuyée sur la draperie. La tête à droite, légèrement baissée et penchée sur l'épaule gauche. Nœud de cheveux au-dessus du front.

Assez bon style.

36 (9) [D. 26]. — **Aphrodite pudique, mi-vêtue.** — Acquis en 1862. Tortose. — Haut., $0^m,318$ (de la tête, $0^m,04$).

Argent, fait d'une lame mince et très légère. Patine d'un gris violacé, assez inégale. La surface abîmée et trouée. La main droite cassée.

Les pieds un peu en dehors. Draperie serrée aux hanches par un nœud, d'où tombe un pan droit. La main gauche posée devant le nœud et étant censée retenir ce pan. La tête un peu à droite, légèrement baissée et penchée sur l'épaule gauche, les cheveux coiffés d'un diadème.

Facture lourde et grossière, les hanches fortes.

37 (246) [928]. — **Aphrodite pudique, vêtue.** — Acquis en 1885 à la vente Gréau. — Haut., $0^m,255$ (de la base, $0^m,04$, — de la tête, $0^m,025$). Diam. de la base, $0^m,052$ (en bas, $0^m,065$). — Pl. V, 3.

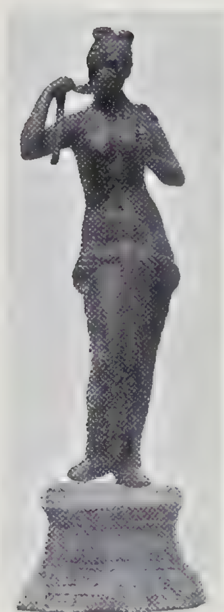
Patine vert foncé, assez laide. Les deux bras rapportés et soudés au-dessous des manches.

La base, qui semble celle de la figurine, ronde, la tranche concave. En haut, scotie et quart de rond. En bas, tore, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, qui avance sur le genou gauche, le pied de côté. Long chiton échancré sur le cou, l'épaule gauche plus découverte que la droite, les



72



76



78



79

manches courtes, à deux crevés. Par-dessus le chiton, himation enroulé autour des cuisses, un lourd pan d'étoffe tombant entre les jambes, la main gauche simplement posée devant la draperie. La tête à gauche, un peu baissée et légèrement penchée sur l'épaule droite. Les cheveux partagés par une raie et relevés aux tempes. Sur la tête, vautour accouvé, les ailes repliées, la tête dressée au-dessus du front : derrière le cou de l'oiseau, six uræus dressés, liés à la base et formant polos (trou médian à la partie supérieure).

Les bras mal attachés, le droit trop bas et le gauche trop haut. Les mains particulièrement mal modelées.

Le costume et la coiffure rappellent un beau bronze de Paramythia au British Museum (Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 279, p. 37, pl. VI, 1). Pour le motif, voir un bronze de l'anc. collection Clarac (à Toulouse ?) avec un **Eros** (?) sur l'épaule gauche, Clarac, pl. 632 D, 1293 B.

Bibl. Frœhner, *Catal. Gréau*, 928, p. 192.

38 (15) [D. 34]. — **Aphrodite pudique, vêtue.** — Acquis en 1866. Amrith. — Haut., $0^m,32$ (de la base, $0^m,068$, — de la tête, $0^m,03$). Long. de la base, $0^m,103$ (en haut, $0^m,09$, — aux pieds, $0^m,13$). Larg. —, $0^m,058$ et $0^m,072$. — Pl. V, 4.

Patine commune. Les bras rapportés et soudés au-dessous des manches.

Un clou moderne sous la base, qui peut être celle de la figurine. La base rectangulaire et portée par quatre griffes de lion : à la tranche, talon renversé, surmonté d'une scotie. Ligne ondulée en haut du talon. La scotie échancrée au milieu : dans l'ouverture, escalier à trois marches.

La jambe droite fléchie au genou, qui est croisé devant le genou gauche, ce qui fait que le pied est très oblique, mais à plat : la retombée de la draperie lui fait contrepoids à droite. Les pieds chaussés de sandales. Tunique fine, à manches courtes attachées par quatre boutons, la gorge décolletée, le corps paraissant sous l'étoffe. Par dessus, himation enroulé autour des reins et dont les deux bords reviennent par devant, le pan de droite étant retenu par la main gauche qui est baissée. La tête tournée à droite et légèrement inclinée sur l'épaule gauche, mais non baissée. Sur les cheveux, six uræus dressés, formant polos et supportant la coiffure isiaque, cassée à l'attache ; vautour accouvé, les ailes repliées derrière la tête, le bec dressé au-dessus du front.

Assez bon style.

39 (285) [D. 144]. — **Aphrodite pudique, vêtue.** — Acquis en 1876. Tortose. — Haut., 0^m,34 (de la base, 0^m,049, — de la tête, 0^m,035). Diam. de la base, 0^m,09 (en bas, 0^m,108). — Pl. VI.

Patine vert tendre. Les yeux incrustés d'argent, la prunelle marquée par un trou. Les deux bras rapportés et soudés au-dessous des manches. Trou de fonte à l'épaule droite.

La base, qui peut être celle de la statuette, ronde, la tranche concave et ornée de filets parallèles. En bas, quart de rond.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Les pieds chaussés de sandales à double semelle, le bout échancré pour passer la lanière. Chiton fin et long, couvrant le corps, l'épaule gauche plus découverte que la droite, le bord supérieur de l'étoffe plissé et replié. La main droite devant le sein, le pouce écarté. Himation enroulé autour des hanches, le bord formant un gros pli, la main gauche, qui est baissée devant le sexe, tenant le pan droit écarté du corps. La tête à droite et penchée sur l'épaule gauche, mais non baissée, les oreilles percées, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et formant un chignon sur la nuque. Bandeau au-dessus du front et vautour accouvé coiffant la tête, le bec relevé, les pattes et la queue pendant. Derrière le cou de l'oiseau, six uræus formant polos (l'intérieur creux).

Assez bon style, les bras lourds et d'un mauvais travail. Il est à remarquer, à ce propos, que souvent les bras rapportés, même s'ils appartenaient originairement aux statuettes, leur sont très inférieurs comme modelé. C'est ainsi que Tyskiewicz n'avait pas voulu rajuster les bras de sa **Vénus** pudique, aujourd'hui au Musée de Boston[1]. Les archéologues ont pu lui en vouloir, mais les artistes lui ont donné raison.

40 (300) [D. 42]. — **Aphrodite pudique, vêtue.** — Acquis en 1867. Amrith. — Haut., 0^m,36 (de la base, 0^m,084), — de la tête, 0^m,035). Larg. de la base, 0^m,095 (au pied, 0^m,14). — Pl. VII.

Patine claire. Anneau d'or au poignet. Collier d'or au cou, avec pendeloque en forme de disque plat. Les bras rapportés et soudés au-dessous des manches.

La base (non appartenante et sur laquelle déborde la draperie) hexagonale, la tranche

1. Robinson, *Report* de 1900, p. 30-1, 1 (Frœhner, *Coll. Tyskiewicz*, pl. 6-7).

en retrait. En haut, chanfrein et doucine ; en bas, talon renversé. Trois pieds de lion portant la base et alternant avec trois palmettes tournées vers le bas.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied chaussé d'une sandale et de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied très oblique, légèrement en arrière et sur la pointe. Long chiton, dont le haut a glissé sur l'épaule gauche, avec des manches courtes à quatre crevés. Par dessus le chiton, himation enroulé autour des jambes, la main gauche appliquée à plat sur le pan de droite qui est en avant de la cuisse gauche et détaché du corps. La main droite ramenée devant le sein. La tête à droite et inclinée sur l'épaule gauche, mais non baissée, les cheveux séparés par une raie à peine indiquée et coiffés d'un vautour accouvé, les ailes repliées, la tête dressée au-dessus du front. Derrière le cou de l'oiseau, polos formé de six uræus dressés, d'où partent deux grandes plumes lancéolées : devant les plumes, le disque solaire, compris entre deux cornes et orné d'un uræus dressé.

Exécution soignée.

41 (33) [386]. — **Aphrodite au porc.** — Acquis en 1881, par Quarelli. — Haut., 0^{m},212 (de la base, 0^{m},012, — de la tête, 0^{m},027). Long. de la base, 0^{m},067. Larg. —, 0^{m},06.

Métal argenté. Fait d'une feuille mince et consistante comme une lame de fer-blanc. Patine d'un gris violacé. Très léger. Le groupe très suspect.

La base rectangulaire.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche fléchie au genou. La main droite, baissée, retenant en bas du ventre une draperie qui glisse sur les jambes (il ne semble pas, malgré le voile qui est posé sur la tête, qu'un autre vêtement couvre la figurine). La main gauche ramenée sur la poitrine, au-dessus des seins. La tête voilée, un peu relevée et penchée à droite. Traces de collier. Devant la déesse est un porc(!), à gauche.

Mauvais style, moderne.

42 (201) [D. 107]. — **Aphrodite pudique, à demi vêtue, la main droite baissée.** — Acquis en 1873. Amrith. — Haut., 0^{m},23 (de la base, 0^{m},04, — de la tête, 0^{m},02). Diam. de la base, 0^{m},043 (en bas, 0^{m},06).

La surface oxydée et tachée. Clou antique et deux clous modernes sous la base, qui peut être celle de la figurine. Les yeux en argent, la prunelle marquée par un trou. Les

oreilles percées. Au-dessus du coude droit, bracelet d'or rapporté, fait d'une lame plate, avec échelons gravés.

La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, deux tores. A mi-hauteur, réglet entre deux talons.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite fléchie au genou, le pied en dehors. Draperie couvrant le bas des jambes et nouée devant le sexe. La main gauche baissée devant le nœud. Le bras droit baissé en avant, la main ouverte, la paume à plat, mais presque verticale et tournée vers la droite. La tête inclinée sur l'épaule droite, tournée quelque peu à gauche et légèrement baissée. Les cheveux séparés par une raie, une double tresse pendant sur chaque épaule, un nœud serrant à la nuque les cheveux, qui s'étalent en nappe sur le dos. Diadème avec boule médiane : au-dessus de la stéphané, à droite et à gauche, motif peu distinct, peut-être des ailettes.

Facture moyenne.

Rapprocher Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 222, p. 98-9 (*Gaz. Archéol.*, 1875, pl. 33, p. 127-8).

43 (277) [D. 148]. — **Aphrodite pudique, la main droite baissée.** — Anc. collection Péretié. Saïda. — Haut., 0^{m},842 (de la base, 0^{m},037, — de la tête, 0^{m},10). Long. de la base, 0^{m},318 (en bas, 0^{m},334, — de l'ouverture, 0^{m},12). Larg. de la base, 0^{m},25 et 0^{m},268. — Pl. VIII.

Patine d'un vert grisâtre, avec taches noires et rougeâtres. Les pétales des rosettes du diadème faits, ainsi que les feuilles des rinceaux, de lamelles d'argent et d'émail incrustées. Les yeux en argent. L'attache du bras gauche soudée à part et rapportée.

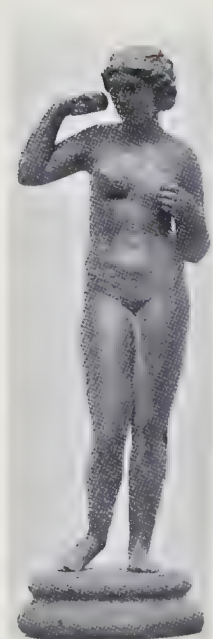
Base rectangulaire. En bas, talon renversé. Par devant, et au milieu, échancrure demi-circulaire.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras droit abaissé, la main ouverte et présentant la paume vers la gauche, le troisième et le cinquième doigts un peu en arrière et plus repliés que les deux autres, la main gauche devant le sexe. La tête à gauche et légèrement penchée sur l'épaule droite, le nez allongé, la bouche petite, les cheveux partagés par une raie et relevés sur les tempes. Diadème à neuf pointes, dont sept sont conservées : motif d'un pétale lancéolé et dressé, qu'entourent une rosette et des rinceaux.

Bien conservé. D'assez bon style.



80



83



85



86

Ern. Leroux Éditeur Paris



87



88



92

Ern. Leroux, Editeur, Paris Imp. Durand.

Comparer, entre beaucoup d'autres, les statuettes Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 793, p. 143 (Vaison) et 1098, p. 195.

44 (103) [D. 141]. — **Aphrodite pudique, la main droite baissée.** — Acquis en 1876. Yakhmour. — Haut., 0^{m},24 (de la base, 0^{m},034, — de la tête, 0^{m},027). Diam. de la base, 0^{m},069 (en bas, 0^{m},087).

Patine inégale, avec taches noirâtres. A l'oreille droite, pendant d'or, composé d'un cercle et d'un fil tordu, passé dans un manchon, qui est fait d'une pâte blanchâtre.

Un clou moderne sous la base ronde, qui ne paraît pas celle de la figurine. Sur la tranche, filets parallèles. En bas, scotie.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique et sur la pointe, mais à peine en arrière de l'autre. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras légèrement baissé, la main ouverte et à plat, présentant la paume, la main gauche devant le sexe. La tête tournée à gauche, et penchée sur l'épaule droite, les oreilles percées. Dans les cheveux, diadème haut et convexe, orné de spirales gravées.

Le corps très mince et comme étiré. Mauvais style.

45 (61) [D. 179]. — **Aphrodite pudique, la main droite baissée.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^{m},122 (de la tête, 0^{m},016).

Patine grisâtre.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite fléchie au genou, le pied en arrière, oblique et relevé. L'avant-bras droit légèrement baissé, la main ouverte et à plat. La main gauche devant le sexe. La tête tournée à gauche et légèrement penchée sur l'épaule droite. Tresse tombant sur chaque épaule et diadème dans les cheveux.

Style médiocre. Les membres lourds et de dimensions démesurées.

46 (235) [D. 160]. — **Aphrodite pudique, la main droite baissée.** — Anc. collection Péretié. Yakhmour. — Haut., 0^{m},238 (de la base, 0^{m},06, — du socle, 0^{m},017, — de la tête, 0^{m},022). Diam. de la base, 0^{m},042. Socle, 0^{m},062 sur 0^{m},058.

Patine claire, d'un gris bleuté. Les trois premiers doigts de la main droite cassés au bout.

Deux trous modernes non utilisés sous la base qui n'est pas celle de la figurine. La

base ronde, la tranche concave. En haut, sorte de scotie. A mi-hauteur, réglet entre deux talons. La base sur un socle rectangulaire.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière, de côté et sur la pointe. La main gauche baissée devant le sexe, la main droite étendue en avant et à plat, un peu oblique. Tresse tombant sur chaque épaule. La tête à gauche, inclinée sur l'épaule droite et légèrement baissée, les prunelles des yeux percées, les cheveux séparés par une raie. Diadème échancré et terminé par des arêtes à droite et à gauche.

Assez joli style.

47 (95) [D. 22]. — **Aphrodite pudique, la main droite baissée.** — Acquis en 1862. Tortose. — Haut., $0^m,18$ (de la base, $0^m,02$, — de la tête, $0^m,02$). Diam. de la base, $0^m,045$ (en bas, $0^m,055$).

Patine grise. Le pied gauche cassé, ainsi que les doigts de la main droite.

Deux clous modernes sous la base, qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, quart de rond, en bas, tore, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied devant être en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras droit tendu en avant, l'avant-bras horizontal, la main ouverte et baissée, la main gauche cachant le sexe. La tête à gauche, légèrement inclinée sur l'épaule droite et penchée en avant. Tresse tombant sur chaque épaule et grand nœud de cheveux au-dessus du front.

Les proportions assez fines.

48 (195) [D. 162]. — **Aphrodite pudique, la main droite baissée.** — Anc. collection Péretié. Acquis avec une autre base. — Haut., $0^m,166$ (de la base, $0^m,016$, — de la tête, $0^m,02$). Diam. de la base, $0^m,056$ (en bas, $0^m,068$).

Patine d'un vert clair et grisâtre.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied légèrement en arrière, de côté et à peine relevé. La main gauche devant le sexe, le bras droit baissé, l'avant-bras horizontal, la main ouverte et se présentant presque verticalement, la

paume un peu tournée en dedans. Tresse sur chaque épaule. La tête à gauche, légèrement inclinée sur l'épaule droite et penchée en avant. Diadème à trois boules dans les cheveux.

Style moyen.

49 (210) [D. 44]. — **Aphrodite pudique, la main droite baissée.** — Acquis en 1867. Tortose. — Haut., 0^m,194 (de la base, 0^m,034, — de la tête, 0^m,02). Diam. de la base, 0^m,067 (en bas, 0^m,072).

La surface abîmée.

Deux clous modernes sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, chanfrein, en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied oblique et légèrement en arrière, à peine relevé. La main gauche devant le sexe, l'avant-bras droit baissé à gauche et écarté du corps, la main à plat, les doigts légèrement recourbés, le bout du pouce cassé. La tête légèrement inclinée en avant et tournée vers la gauche, les yeux percés d'un trou, une tresse pendant sur chaque épaule. Diadème surmonté d'un rebord saillant et orné de sept boules.

Mauvais style.

50 (301) [D. 112]. — **Aphrodite pudique, à demi vêtue, tenant la pomme.** — Acquis en 1870. Amrith. — Haut., 0^m,17 (de la tête, 0^m,022). Long. de la base, 0^m,038. Larg. —, 0^m,036. — Pl. IX, 1.

Argent. Patine foncée, la surface ruinée. Fait d'une lame très mince, le haut de la tête emporté sur la droite. La base arrondie en forme de cloche et faite du simple élargissement des draperies.

Draperie passée autour des jambes et nouée devant le sexe, un pan d'étoffe tombant verticalement du nœud. La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique et sur la pointe. La main gauche, qui est baissée, posée à gauche du nœud de la draperie. Le bras droit plié au coude, l'avant-bras un peu oblique et passant devant l'avant-bras gauche, la main, qui est baissée à droite et à plat, tenant la pomme entre le pouce et le quatrième doigt, les deuxième et troisième doigts repliés, le cinquième allongé. La tête à gauche et un peu penchée, les cheveux ondulés et relevés aux tempes.

Figurine d'un joli style, très abîmée.

Comparer une statuette nue dont le motif est semblable, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 231, p. 101.

51 (189) [54]. — **Aphrodite pudique, se coiffant.** — Acquis par Quarelli. — Haut., 0m,142, (de la tête, 0m,023).

Patine d'un vert sale. Anneaux aux chevilles, le pied droit cassé, le pied gauche peut-être rapporté. Bracelets en haut des bras, le bras gauche fondu avec la figurine.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou qui avance sur le droit, le pied de côté, un peu sur la pointe et en arrière. Le bras gauche collé contre le corps, la main devant le sexe, la main droite levée à la hauteur de l'épaule et tenant une tresse, une autre boucle pendant sur l'épaule gauche. La tête légèrement à gauche, les yeux figurés par un trou, la bouche par une fente horizontale. Diadème bas dans les cheveux.

Travail barbare.

Comparer un bronze de Naples (Roux et Barré, VI, pl. 15, 1; S. Reinach, *Répertoire*, p. 352, 4).

52 (229) [D. 170]. — **Aphrodite pudique, à demi vêtue, se mirant.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,13 (de la tête, 0m,02). — Pl. IX, 2.

Patine grise, avec taches brun rouge. Autrefois doré. Traces (?) d'un large bracelet en haut du bras droit. Le pied droit cassé.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, le pied droit également en dehors. Draperie entourant le bas des jambes, tombant très bas par derrière et retenue effectivement par la main droite, qui est baissée devant le sexe. Le bras gauche plié au coude, l'avant-bras revenant devant le corps, la main fermée et percée d'un trou oblique (tenant un miroir ?). La tête légèrement inclinée sur l'épaule gauche et penchée en avant. Tresse pendant sur chaque épaule, mais partant du chignon, les cheveux séparés sur le front. Diadème surmonté d'une boule médiane.

Travail moyen.

Rapprocher un bronze de Trébizonde au Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 225, p. 99.

53 (234) [D. 134]. — **Aphrodite pudique, à demi vêtue, se mirant** (?)



91

— Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., 0^m,143 (de la base, 0^m,046, — de la tête, 0^m,02). Larg. de la base, 0^m,055.

Patine gris clair. Les pieds ruinés.

La base rectangulaire, la tranche en retrait, portée par quatre pieds simples. Haut et bas de la tranche, talon renversé.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté. Draperie couvrant les jambes et nouée devant le sexe, le pan de droite rabattu à gauche. La main gauche baissée devant le nœud de l'himation, le bras droit baissé en avant, la main tenant par une poignée transversale (?) le disque convexe d'un miroir à boîte, dont la charnière est visible. La tête à gauche, mais non penchée sur l'épaule et à peine abaissée, deux tresses tombant sur chaque épaule. Nœud de cheveux sur le front, au-dessous d'un diadème à trois pointes.

Travail commun.

54 (240). — **Aphrodite pudique, à demi vêtue, se mirant** (?). — Acquis par Quarelli. — Haut., 0^m,135 (de la tête, 0^m,022).

Patine commune. La main droite cassée.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied oblique. Draperie couvrant les jambes et nouée devant le sexe. La main gauche portée devant le nœud de l'himation, le bras droit baissé et tendu en avant, l'avant-bras horizontal. La tête à gauche, deux tresses pendant sur chaque épaule, les cheveux noués sur le front au-dessous d'un diadème.

Style médiocre.

55 (199). — **Aphrodite pudique, se mirant** (?) — Acquis par Quarelli. — Haut., 0^m,119 (de la tête, 0^m,017).

Patine oxydée. Le pied droit cassé.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Le main gauche baissée devant le sexe, le bras droit écarté du corps, l'avant-bras relevé, la main ouverte et se présentant de profil, la paume tournée vers le buste. La tête penchée à gauche, les cheveux noués sur le front et formant un bourrelet autour du crâne, une tresse pendant sur chaque épaule.

Facture moyenne.

56 (247) [D. 164]. — **Aphrodite à demi vêtue, se mirant.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},218 (de la base, 0^{m},048, — de la tête, 0^{m},021). Diam. de la base, 0^{m},05 (en bas, 0^{m},072). — Pl. IX, 3.

Patine claire, d'un vert grisâtre.

La base, qui semble celle de la figurine, ronde, la tranche concave. En haut, grènetis et quart de rond, décoré d'oves. En bas, quart de rond, entre filets. A mi-hauteur, deux filets parallèles. Le diadème en argent.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Draperie enroulée autour de la jambe droite et nouée devant le sexe, le pan de droite tombant sur le côté gauche, de sorte que la jambe gauche, vue de face, paraît entièrement nue. Le bras droit plié au coude, l'avant-bras un peu relevé, la main ouverte, la pointe des doigts recourbée, tenant(?) un miroir à manche, la main gauche baissée à droite et tenant une bandelette repliée. La tête à gauche, légèrement penchée en avant et inclinée sur l'épaule droite, les oreilles percées, deux tresses pendant sur chaque épaule. Les cheveux séparés sur le front et coiffés d'un diadème bas.

Assez joli style.

On peut rapprocher une statuette d'Asie Mineure, WALTERS, *Bronz. Brit. Mus.*, 1099, p. 195. La draperie tient de même sur la jambe droite dans une statuette de Wilton House, CLARAC, pl. 594, 1425 A (*Arch. Zeit.*, 1874, p. 64, 130, MICHAËLIS [1]).

57 (315) [D. 50]. — **Aphrodite se coiffant.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., 0^{m},27 (de la base, 0^{m},022, — de la tête, 0^{m},035). Diam. de la base, 0^{m},084 (en bas, 0^{m},095). — Pl. X, 1.

Patine inégale, assez laide. Les yeux incrustés d'argent. Les oreilles percées.

Deux clous modernes sous la base, qui ne semble pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied franchement en arrière, très oblique et légèrement relevé, le genou masquant quelque peu le genou gauche. La main droite relevée au-dessus de l'épaule et très en arrière, tenant une tresse, la main gauche portée à la hauteur de l'épaule et tenant une autre

1 Cf. la statuette Dutuit au Petit Palais, *Gaz. Archéol.*, 1880, pl. 15, etc.

tresse. Les formes du corps et l'aspect de la tête juvéniles, les cheveux simplement partagés en deux masses égales, la tête à gauche, penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche.

La pose assez rare et originale, la facture soignée.

58 (115) [D. 93]. — **Aphrodite se coiffant.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., $0^m,318$ (de la base, $0^m,042$, — de la tête, $0^m,042$). Long. de la base, $0^m,112$ (aux pieds, $0^m,125$). Larg. de la base, $0^m,072$ et $0^m,083$.

La surface ruinée.

La base rectangulaire et qui paraît appartenante, la tranche concave. En bas, talon renversé. Les quatre pieds de forme carrée.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite pliée au genou, qui avance sur le genou gauche, le pied de côté, sur la pointe et quelque peu en arrière. La main droite, qui est relevée au-dessus de l'épaule et en arrière, tenant une tresse, la main gauche levée à la hauteur de l'épaule et tenant une autre tresse. La tête tournée à gauche et penchée, un diadème dans les cheveux.

Style commun.

59 (102) [417]. — **Aphrodite se coiffant, avec Eros.** — Acquis par Quarelli. Tortose. — Haut., $0^m,225$ (de la base, $0^m,022$, — de l'**Eros,** $0^m,06$). Diam. de la base, $0^m,075$ (en bas, $0^m,087$). Base de l'**Eros,** $0^m,024$ sur $0^m,04$.

La surface ruinée.

Trois clous modernes sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore, entre filets.

L'**Eros,** dont la base est indépendante, ne devait pas non plus être primitivement réuni avec l'**Aphrodite.**

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté, sur la pointe et un peu en arrière. La main droite relevée au-dessus de l'épaule, et ramenée en arrière, tenant une tresse, la main gauche, qui est portée à la hauteur de l'épaule, tenant une autre tresse. La tête à gauche et légèrement penchée. Diadème dans les cheveux, quatre tresses tombant sur la nuque.

L'**Eros** sur une base sensiblement rectangulaire, la jambe droite très en avant, la gauche pliée au genou, le pied en arrière et sur la pointe, le

bras droit tendu en avant, la main gauche levée à la hauteur des cheveux (tirant l'arc ?). Bonnet pointu (?) sur la tête.

Style moyen.

60 (96). — **Aphrodite se coiffant.** — Acquis en 1896 à la vente Courtin. Syrie. — Haut., 0^{m},326 (de la base, 0^{m},066, — de la tête, 0^{m},035). Long. de la base, 0^{m},095 (aux pieds, 0^{m},125). Larg. de la base, 0^{m},077 et 0^{m},105. — Pl. X, 2.

Patine foncée, la surface comme marbrée.

Deux clous anciens sous la base, qui est rectangulaire et portée par quatre pieds de lion. Volutes au-dessus des griffes. En haut de la tranche, filet orné d'un grènetis. En bas, talon renversé, décoré d'oves. A l'angle droit de la plate-forme, fleuron gravé.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite pliée au genou qui est fortement porté en avant, le pied légèrement en arrière, un peu relevé et de côté. La main droite retournée au-dessus de l'épaule et assez en arrière, tenant une tresse épaisse, la main gauche levée à la hauteur de l'épaule et tenant une autre tresse qui descend jusqu'à la saignée du coude. La tête bien à gauche, mais à peine baissée, une nappe de cheveux fins s'étalant à la nuque, sous le chignon. Diadème orné de spirales gravées et bordé d'un grènetis d'où partent cinq palmettes, dont deux demi-palmettes aux extrémités.

Les proportions lourdes, l'exécution soignée.

BIBL. *Cat. Courtin*, 1896, 273, p. 36, pl. VIII. S. REINACH, *Répertoire*, p. 344, 6.

61 (305) [D. 2]. — **Aphrodite se coiffant, avec Eros.** — Haut., 0^{m},24 (de la base, 0^{m},028, — de la tête, 0^{m},027, — de l'**Eros,** 0^{m},075, — de la tête, 0^{m},011). Long. de la base, 0^{m},11 (en bas, 0^{m},12, — de l'escalier, 0^{m},05). Larg. de la base, 0^{m},05. Base de l'**Eros,** 0^{m},02. — Pl. X, 3.

Patine laide, la surface abîmée.

Clou moderne sous la base, qui est remplie de plâtre et n'est pas celle de la figurine. La base demi-circulaire, la tranche oblique, la surface creusée d'une cavité également demi-circulaire, dans laquelle est ménagé un escalier de quatre marches qui déborde sur la façade.

L'**Eros,** qui n'appartenait pas à l'**Aphrodite,** debout, le pied gauche en arrière et de côté, le pied droit en avant, le bras droit, levé à gauche, tenant un flacon allongé à col mince, la main gauche baissée à droite et

tenant une coquille, la tête penchée à droite et relevée (tresse médiane ramenée vers l'occiput). Les pieds posés sur une base irrégulière.

La déesse debout sur la jambe gauche, le pied sensiblement de face, la jambe droite pliée au genou, le pied légèrement en arrière, un peu relevé et de côté. La main droite retournée au-dessus de l'épaule et assez en arrière, tenant une tresse, la main gauche levée à droite à la hauteur de l'épaule et tenant une autre tresse. La tête à gauche et penchée, les cheveux séparés sur le front. Diadème décoré d'oves à la base et d'où se détachent sept palmettes.

Style commun.

Voir, pour l'**Aphrodite,** Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 237, p. 103.

62 (32) [D. 166]. — **Aphrodite se coiffant.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},183 (de la base, 0^{m},028, — de la tête, 0^{m},02). Diam. de la base, 0^{m},057 (en haut, 0^{m},052). — Pl. X, 4.

Patine grisâtre. La surface abîmée.

Un clou moderne sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore indistinct.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite fléchie au genou qui avance sur le gauche, le pied légèrement en arrière, un peu relevé et de côté. Le bras droit plié au coude, la main retournée au-dessus de l'épaule et quelque peu en arrière, tenant une tresse, la main gauche levée à la hauteur de l'épaule et tenant une seconde tresse. La tête légèrement à gauche et penchée sur l'épaule droite. Les cheveux partagés par une raie et relevés en chignon. Diadème à cinq fleurons, en partie cassés.

Les proportions assez justes, les pieds lourds.

Le geste des bras est à peu près le même dans une statuette en calcédoine saphirine trouvée près du lac Artynia et appartenant à E. de Rothschild (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1899, I, p. 360-8, Babelon). On peut comparer aussi un bronze de Florence, Clarac, pl. 626, 1408.

63 (66) [D. 133]. — **Aphrodite se coiffant.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., 0^{m},146 (de la base, 0^{m},028, — de la tête, 0^{m},02). Long. de

la base, 0^{m},085 (en bas, 0^{m},093, — de l'escalier, 0^{m},038). Larg. de la base, 0^{m},045 et 0^{m},055.

Patine laide, inégale.

Deux clous modernes sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base demi-circulaire et creusée d'une cuvette à cinq marches étagées, dont deux dépassent la face antérieure. Les trois pieds simples, avec deux bourrelets à la base.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied légèrement en arrière, un peu relevé et de côté. La main droite retournée au-dessus de l'épaule et quelque peu en arrière, tenant une tresse. La main gauche, qui est levée à la hauteur de l'épaule, tenant une seconde tresse. La tête légèrement à gauche et penchée sur l'épaule droite. Diadème à cinq arêtes dans les cheveux.

Très abîmé. De style médiocre.

64 (333) [D. 139]. — **Aphrodite se coiffant, avec Eros.** — Haut., 0^{m},252 (de la base, 0^{m},05, — de la tête, 0^{m},03, — de l'**Eros,** 0^{m},062). Long. de la base, 0^{m},083 (aux pieds, 0^{m},11). Larg. —, 0^{m},052 et 0^{m},075. Base de l'**Eros,** 0^{m},03 sur 0^{m},02. — Pl. XI, 1.

La surface ruinée, très oxydée. L'**Eros** ne semble pas avoir été primitivement groupé avec la figurine.

La base (non appartenante) rectangulaire et portée par quatre pieds de lion. La tranche en retrait : en haut, deux filets ; le bas découpé, une palmette médiane descendant entre les griffes.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied légèrement en arrière, un peu relevé et de côté. La main droite retournée au-dessus de l'épaule, mais non en arrière et très près de la tête, tenant une tresse, la main gauche, qui est levée à droite à hauteur de l'épaule, tenant une autre tresse. La tête légèrement à gauche et penchée sur l'épaule droite, les cheveux ondulés sur le front et relevés en chignon. Diadème bas, orné de cercles et de chevrons gravés.

Assis sur une base rocheuse, la jambe droite allongée, la gauche relevée et pliée au genou, **Eros** à gauche, la main droite fermée et levée à gauche vers la statuette, la main gauche, baissée, appuyée à droite sur la base, la tête à gauche et coiffée d'un bonnet pointu.

Style commun.

Comparer une statuette trouvée dans un tombeau d'Homs, *Bull. Corr.*

Héll., 1897, fig. 1, p. 68 (Fossey-Perdrizet). On peut rapprocher, sinon comparer, pour le bonnet, une coupe de basse époque trouvée à Orviéto, *Annali*, 1871, pl. A, p. 10.

65 (136). — **Aphrodite mi-vêtue, se coiffant.** — Haut., $0^{m},069$.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite fléchie au genou, une draperie couvrant le bas du corps, la main droite, qui est levée au-dessus de l'épaule, tenant une tresse, la main gauche portée à la hauteur de l'épaule et tenant une seconde boucle, la tête inclinée à gauche. Diadème dans les cheveux.

Style médiocre.

Cf. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 223, p. 99.

66 (26) [D. 152]. — **Aphrodite se coiffant, avec Eros.** — Anc. collection Péretié. Tortose. Autrefois sans l'**Eros.** — Haut., $0^{m},282$ (de la base, $0^{m},045$, — de la tête, $0^{m},032$). Long. de la base, $0^{m},085$ (en bas, $0^{m},094$, — de l'escalier, $0^{m},05$). Larg. de la base, $0^{m},05$ (totale, $0^{m},07$). — Pl. XI, 2.

Patine verte, oxydée. Taches d'un rouge violacé. Le bras gauche soudé à part. L'**Eros,** qui ne regarde pas la statuette et qui est d'un autre style, n'appartenait pas au groupe.

La base, qui n'est pas celle de la figurine, rectangulaire par devant et portée par trois pieds de lion. La tranche concave et comprise entre deux listels. La face coupée par un escalier de quatre marches. Par derrière, les angles sont abattus et la base paraît de ce côté hexagonale.

La statuette debout sur la jambe gauche, les pieds chaussés de sandales, le gauche de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique et sur la pointe. Draperie enroulée autour de la jambe droite et dont le second pan glisse de la hanche, de sorte que la jambe gauche reste nue. Le bras droit plié au coude, l'avant-bras relevé, la main vue de dos et tenant une tresse, le bras gauche baissé, la main tenant une seconde tresse à la hauteur de l'épaule, les cheveux simplement partagés par une raie. La tête à gauche, penchée en avant et légèrement inclinée sur l'épaule droite.

L'**Eros** debout sur la jambe droite, le bras droit relevé, le bras gauche plié au coude, la main tenant un objet creux, peut-être une coquille.

L'**Aphrodite** de moyen travail. L'**Eros** d'un très mauvais modelé.

On peut comparer une terre cuite (pl. 130) de la collection Sabouroff (Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 209.8), mais la tête en est

plus relevée, la main droite est plus haut placée et le bas du corps est autrement drapé.

67 (295) [D. 67]. — **Aphrodite se coiffant.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., 0^m,128 (de la base, 0^m,038, — du socle, 0^m,009, — de la tête, 0^m,011). Diam. de la base, 0^m,035. Long. du socle, 0^m,042 (aux pieds, 0^m,054). Larg. —, 0^m,042 et 0^m,045. — Pl. XI, 3.

Traces suspectes d'une dorure ancienne. Les oreilles percées. A la droite, boucle en forme de navicelle, un anneau, d'où pend une grappe à quatre grains, étant suspendu à la nef.

Un clou moderne sous la base, qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche en retrait : en haut, bec de corbin et quart de rond ; en bas, talon renversé, entre filets. Sous la base, socle porté par quatre pieds.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. La main droite renversée à gauche au-dessus de l'épaule et tenant une tresse, la main gauche, qui est levée à la hauteur de l'épaule, tenant une seconde tresse. La tête à gauche et penchée. Diadème bas dans les cheveux.

Modelé sommaire.

68 (149) [D. 244]. — **Aphrodite se coiffant.** — Haut., 0^m,068. Larg. de la base, 0^m,015.

Patine foncée. Le dos creux, la figurine servant d'applique.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite fléchie au genou, une draperie faite de bourrelets étagés serrée entre les jambes. Les deux mains portées à la chevelure, le coude gauche abaissé, la figure penchée à gauche.

69 (142) [566]. — **Aphrodite se coiffant.** — Haut., 0^m,175 (de la tête, 0^m,022).

Patine noirâtre, avec taches bleuâtres. Très abîmé.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche fléchie au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. La main droite, levée à la hauteur de l'épaule, tenant une tresse, les cheveux ondulant jusqu'au coude, la main gauche, qui est relevée près de la tête et retournée, tenant une boucle semblable. La tête un peu à droite et penchée sur l'épaule gauche, coiffée d'un vautour accouvé, la tête dressée. Au-dessus de l'oiseau, le



94



95



96



97

[illegible]

Imp. Durand

globe solaire, compris entre les deux cornes et placé devant les deux plumes dressées, dont le haut est brisé.

Facture moyenne.

70 (304) [44]. — **Aphrodite se coiffant.** — Anc. collections Péretié et Piot. — Haut., 0^{m},315 (de la base, 0^{m},028, — de la tête, 0^{m},035). Diam. de la base, 0^{m},07 (en bas, 0^{m},088). — Pl. XI, 4.

Patine foncée, assez laide.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. En haut, tore, en bas, quart de rond et filet. Clou antique sous la base, mais non au-dessous de la statuette.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied en dehors, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras droit plié au coude, l'avant-bras relevé verticalement, la main, dont les doigts sont fermés, tenant une tresse cassée entre le bras et la tête. La main gauche relevée comme la droite, mais revenant plus en avant, l'avant-bras un peu penché à gauche, la tresse conservée jusqu'aux cheveux. La tête penchée en avant et légèrement tournée vers la droite, les cheveux ondulés régulièrement et formant sur les tempes des bandeaux plus prononcés, une queue épaisse et nouée à l'attache pendant sur la nuque.

Exécution soignée, surtout dans la tête. Style assez lourd, les proportions massives.

Bibl. Frœhner, *Catal. Piot*, 1890, pl. III, p. 14-5. S. Reinach, *Répertoire*, p. 343, 5.

71 (68) [D. 98]. — **Aphrodite se coiffant et se mirant.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^{m},118 (de la tête, 0^{m},017).

Patine foncée. La surface mal conservée.

La statuette debout sur la jambe droite, la gauche pliée au genou, le pied en arrière, de côté et un peu relevé. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras horizontal, la main ouverte et à plat (devant tenir un miroir à boîte). La main gauche relevée à la hauteur de l'épaule, au-dessus du sein, et tenant une tresse. Une autre tresse, très tire-bouchonnée, tombant sur l'épaule droite. La tête tournée légèrement à gauche, et penchée sur l'épaule droite. Les cheveux non séparés par une raie et formant un bourrelet autour de la tête.

Moyen travail.

Comparer un bronze trouvé à Bornos (Espagne), *Rev. Étud. Anciennes*, 1903, p. 388, pl. II (Paris).

72 (221) [D. 165]. — **Aphrodite à demi vêtue, se coiffant et se mirant.** — Anc. collection Péretié. Tortose. D'après l'inventaire, autrefois avec une base à gradins, ornée d'un temple et d'une étoile (?) — Haut., $0^m,23$ (de la tête, $0^m,018$). — Pl. XII, 1.

Patine d'un vert un peu bleuâtre. Bracelet d'or, en forme de lamelle plate, en haut des bras. Au cou, collier fait d'un fil terminé par deux crochets, six doubles spirales en forme de huit se succédant entre les deux crochets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied très de côté, la jambe droite fléchie au genou, le pied oblique et sur la pointe. Draperie entourant les jambes et nouée par devant au-dessous du sexe. La main droite relevée à la hauteur de l'épaule et posée à plat derrière un miroir à boîte ouvert et vertical. La main gauche relevée au-dessus de l'épaule et tenant une tresse, une autre boucle pendant sur l'épaule droite. La tête à gauche, à peine baissée. Diadème dans les cheveux.

Style moyen.

73 (128). — **Aphrodite se mirant.** — Haut., $0^m,24$ (de la tête, $0^m,03$).

La surface ruinée, oxydée et tachetée de bleu. L'authenticité du bronze quelque peu suspecte.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, très oblique et sur la pointe. La main droite levée à la hauteur de l'épaule et renversée, tenant une tresse, le coude gauche en arrière, l'avant-bras légèrement relevé, la main à plat et tenant un miroir à boîte, dont le couvercle tombe verticalement. La tête un peu à droite, penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche, les cheveux ondulés, mais non séparés sur le front. Diadème à cinq palmettes, dont deux demi-palmettes à droite et à gauche.

Facture moyenne.

74 (325) [D. 16]. — **Aphrodite se coiffant et se mirant.** — Tortose. — Haut., $0^m,245$ (de la base, $0^m,028$, — de la tête, $0^m,031$). Diam. de la base, $0^m,067$ (en bas, $0^m,087$).

Patine verte, assez foncée, mais marbrée et très suspecte. Le bronze soi-disant forte-

ment décapé. Trou de fonte à chaque épaule, où était censée se raccorder une seconde tresse de chaque côté, les tresses étant d'ailleurs singulièrement découpées et tirebouchonnées. Boucles d'oreille rapportées, en or, composées d'un crochet auquel est suspendue une plaquette, d'un anneau relié au crochet et d'une sphère ronde, d'où pendent trois boules plus petites.

La base ronde, la tranche concave. En haut, tore; en bas, quart de rond, entre filets. Cercle avec omphalos au milieu de la base.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied franchement en arrière, oblique et sur la pointe. La main droite levée devant l'épaule et fermée, tenant sans doute un miroir, l'index dressé et cassé, les trois autres doigts repliés et devant être appliqués sur le manche. La main gauche, qui est levée à droite, tenant une tresse, une autre tresse pendant sur l'épaule droite. La tête à gauche et penchée sur l'épaule droite, les cheveux noués en haut du front et relevés au sinciput.

L'expression de la tête, le modelé du corps et le travail de la chevelure nullement antiques.

75 (45) [D. 231]. — **Aphrodite se coiffant et se mirant.** — Haut., $0^{m},077$.

Patine noirâtre. La statuette cassée aux genoux.

Draperie flottant par derrière et nouée devant le sexe, les jambes et le buste nus, la jambe droite pliée au genou. La main droite ramenée à la hauteur de la tempe, la main gauche, qui est levée au niveau de l'épaule et fermée, tenant sans doute un miroir. Diadème dans les cheveux et tresse tombant sur chaque épaule. La tête de face, légèrement tournée vers la droite.

Style commun.

Comparer pour la draperie, entre beaucoup d'autres, Clarac, pl. 610, 1355 (Vatican, anc. Musée Chiaramonti, non dans Amelung).

76 (326) [D. 43]. — **Aphrodite se coiffant et se mirant.** — Acquis en 1867. Tortose. — Haut., $0^{m},20$ (de la base, $0^{m},041$, — de la tête, $0^{m},02$). Larg. de la base, $0^{m},065$ (d'un côté, $0^{m},025$, — en bas, $0^{m},073$). — Pl. XII, 2.

Patine verte, assez laide et inégale.

Un clou moderne sous la base (non appartenante), qui est hexagonale et dont la

tranche est en retrait. En haut, bec de corbin et quart de rond ; en bas, talon renversé, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique et chaussé, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, de côté et sur la pointe. Draperie couvrant les jambes et nouée devant le sexe par un nœud d'où tombe un pan droit. La main droite levée au-dessus de l'épaule et retournée, tenant une tresse, une autre tresse pendant sur l'épaule gauche. La main gauche ramenée devant le corps et fermée, tenant le manche d'un miroir non conservé. La tête à droite et penchée sur l'épaule gauche. Nœud de cheveux en haut du front, la nappe entière de la chevelure étant tirée vers la gauche par la main droite.

Style médiocre.

Rapprocher une statuette de la collection Löytved, provenant de Saïda (CLERMONT-GANNEAU, *Archives des Missions*, 3e série, t. XI, II, 97, p. 229, pl. IV, E = S. REINACH, *Répertoire*, p. 339, 10).

77 (250) [D. 124]. — **Aphrodite à demi vêtue, se coiffant et tenant la pomme.** — Acquis en 1876. Amrith. — Haut., 0m,28 (de la base, 0m,055, — de la tête, 0m,03). Diam. de la base, 0m,063 (en bas, 0m,092).

Patine claire et grisâtre. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles.

Un clou moderne sous la base, qui ne paraît pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave et ornée de plusieurs filets parallèles.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière et de côté. Draperie enroulée autour des jambes et nouée devant le sexe. La main droite levée à gauche à la hauteur de l'épaule et tenant une tresse, une autre tresse pendant sur l'épaule gauche. Le bras gauche écarté du corps, l'avant-bras horizontal, la main tenant une pomme entre le pouce et les deux premiers doigts, les bouts des quatrième et cinquième doigts repliés. La tête à droite, plutôt redressée, les oreilles percées. Les cheveux séparés sur le front et relevés aux tempes. Diadème strié, orné d'une torsade sur le bord et d'où se détachent cinq palmettes.

Travail moyen.

Comparer un bronze du Louvre (n° 160), S. REINACH, *Répertoire*, p. 339, 7 (*Gaz. Archéol.*, 1880, p. 29).

78 (24) [D. 6]. — **Aphrodite se coiffant et tenant la pomme.** — Haut.,



99

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Durand



100

E. Leroux, Editeur Paris.

Imp. Durand

$0^m,25$ (de la base, $0^m,028$, — de la tête, $0^m,032$). Diam. de la base, $0^m,078$ (en haut, $0^m,065$). — Pl. XII, 3.

Patine inégale. Les yeux incrustés d'argent, la prunelle marquée par un trou. Mal conservé.

Un clou moderne sous la base, qui ne paraît pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, tore. En bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, la droite pliée au genou, le pied sur la même ligne que le gauche, mais un peu oblique. La main droite relevée à la hauteur de l'épaule et tenant une longue tresse, une tresse plus courte pendant sur l'épaule gauche. La main gauche tendue en avant et tenant une pomme entre le pouce et l'index. La tête à droite, légèrement baissée et penchée sur l'épaule gauche, les cheveux noués par un large nœud au-dessus du front.

Style passable.

79 (62) [D. 135]. — **Aphrodite se coiffant et tenant la pomme.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., $0^m,182$ (de la base, $0^m,011$, — de la tête, $0^m,021$). Diam. de la base, $0^m,044$ (en bas, $0^m,052$). — Pl. XII, 4.

Surface mal conservée.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. En haut, tore; en bas, quart de rond et filet.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite fléchie au genou, le pied oblique, légèrement en arrière et sur la pointe. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras plutôt relevé, la main tenant une pomme (?) entre le pouce et l'index. La main gauche ramenée près du sein et retournée, tenant une boucle qui est cassée depuis la main jusqu'aux cheveux, une tresse double tombant sur l'épaule droite. La tête légèrement à gauche et très penchée en avant. Diadème dans les cheveux, qui sont côtelés sur le haut du crâne.

Style commun. Le corps ressemblant à une planche mal rabotée. Le nombril marqué par une incision brutale en forme d'arc; la région pubienne indiquée par deux violents coups de ciseau.

80 (47). — **Aphrodite au collier, avec Eros** — Trouvé en 1896 à Tortose (?). — Haut., $0^m,415$ (de la base, $0^m,035$, — de la tête, $0^m,05$,

— de l'**Eros,** $0^m,148$). Diam. de la base, $0^m,15$ (en haut, $0^m,127$). — Pl. XIII, 1.

Patine assez laide, la surface oxydée, avec taches violacées. Deux tenons anciens sous la statuette, un autre sous l'**Eros,** dont le coude gauche touche le genou d'**Aphrodite.** Anneaux d'or aux chevilles de la déesse, celui de la jambe gauche sûrement ancien ; anneaux semblables aux poignets, celui de gauche encastré dans le bronze, l'autre paraissant également authentique. Au cou, collier rapporté, fait d'une série de 8, entrant l'un dans l'autre et composés chacun de deux fils d'or très minces, accolés. Les yeux incrustés d'argent. Au cou de l'**Eros,** collier d'argent avec une pendeloque en forme de caducée ou de cadenas (?).

La base ronde, la tranche concave. En haut, grènetis et quart de rond décoré d'oves. En bas, tore, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté, très en arrière et sur la pointe. La main droite relevée au-dessus de l'épaule et retournée, le pouce allongé, mais séparé de l'index, la main gauche au-dessus du sein et tenant quelque objet, le pouce touchant l'index. La tête tournée à gauche, mais non penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche, les cheveux relevés en chignon.

L'**Eros** debout sur la jambe gauche, le pied droit en arrière et sur la pointe. La main droite, baissée, tenant une torche horizontale, la main gauche, baissée de même, tenant une aile de papillon. La tête quelque peu redressée et tournée vers la déesse, les cheveux relevés sur le haut du front et formant une double houppe.

M. Lafaye (v. *infrà*) veut que l'**Eros** tende une bague à la déesse. Quant à la torche, ce serait pour lui un baguier ou *dactyliotheca* : il reconnaît dans les deux filets parallèles qui entourent la base de la flamme deux anneaux encore en place. Mais ils se retrouvent au même endroit sur une torche que tient un **Eros** sur une gemme de Berlin[1]. Il faut simplement y voir les anneaux qui maintenaient, de distance en distance, les baguettes résineuses dont l'assemblage formait la torche[2]. Il peut paraître singulier de trouver ainsi réuni à la déesse, et le regard tourné vers elle, un **Eros** brûlant **Psyché.** Le motif, quoique très populaire[3], convient mal dans une scène de toilette, mais le geste que fait ici le fils n'était guère moins fami-

1. Jahn, *Arch. Beiträge,* pl. VII, 3, p. 147. Cf. la pâte de verre, Furtwængler, *Geschnit. Steine Berlin. Mus.*, pl. 17, 1640, p. 90.
2. *Arch. Zeit.*, 1848, pl. XXII, 1.
3. Stephani, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1877, p. 103-9.

lier à la mère[1] : dès lors, il lui sert comme d'attribut et peut, sans trop d'inconséquence, en être rapproché[2].

Assez bon style.

Comparer, pour l'**Aphrodite,** la statuette de l'ancienne collection Pourtalès (WALTERS, *Bronz. Brit. Mus.*, 1084, p. 193, pl. V), dont la tête est baissée plus bas et dont la main droite est différente.

BIBL. *Bull. des Antiquaires de France,* 1897, p. 264-9 (fig.) et p. 280 (LAFAYE). S. REINACH, *Répertoire*, p. 805, 7.

81 (223) [D. 37]. — **Aphrodite au collier.** — Acquis en 1866. Tyr. — Haut., $0^m,19$.

La surface boursouflée et tout à fait ruinée. Un bracelet de bronze à la main droite. La tête non conservée. Les mains cassées.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté, très en arrière et sur la pointe. La main droite au-dessus de l'épaule et paraissant retournée, la main gauche relevée au-dessus du sein. La tête à gauche, mais non penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche.

82 (19) [D. 101]. — **Aphrodite au collier.** — Acquis en 1872. Saïda. — Haut., $0^m,296$ (de la base, $0^m,036$). Long. de la base, $0^m,055$, en bas, $0^m,07$). Larg. —, $0^m,05$ et $0^m,07$.

La surface boursouflée, le bronze ruiné. Anneau à la cheville droite. Les mains cassées aux doigts.

Un clou moderne sous la base rectangulaire, dont la tranche est en retrait. Haut et bas, talon renversé, la moulure supérieure ornée d'oves.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu oblique, la jambe droite pliée au genou, qui avance légèrement, le pied sur la pointe et de côté. La main droite au-dessus de l'épaule, mais non retournée, la paume présentée de face, le pouce et l'index réunis, la main gauche

1. STEPHANI, *ibid.*, p. 106-7. Cf., sur une carnéole de Berlin, **Aphrodite** entre un papillon à droite et un **Eros** à gauche, FURTWÆNGLER, *Antike Gemmen*, pl. 43, 41, p. 287.

2. M. Charles Saglio, qui a signalé le groupe à M. Lafaye, a bien voulu me faire savoir qu'il n'avait pas assisté à la découverte. Il ne faut donc pas exclure l'hypothèse suivant laquelle l'**Eros** n'appartiendrait pas à la statuette. Cependant, malgré des détails légèrement suspects, la présence des clous anciens semble prouver que l'assemblage des deux bronzes est légitime.

relevée (?) au-dessus du sein. La tête à gauche et penchée en avant. Bandeau (?) dans les cheveux.

Travail médiocre.

83 (323) [D. 48]. — **Aphrodite au collier** (?). — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0m,298 (de la base, 0m,029, — de la tête, 0m,037). Diam. de la tête, 0m,079 (en bas, 0m,095). — Pl. XIII, 2.

Patine d'un vert noirâtre. Trou de fonte au genou gauche, du côté extérieur.

Deux clous modernes sous la base, qui ne paraît pas celle de la statuette. La base ronde, la tranche concave. Tore haut et bas.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied sensiblement de face, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté, très en arrière et sur la pointe. La main droite au-dessus de l'épaule et retournée, le pouce touchant l'index, un peu d'oxydation restant entre les doigts. La main gauche devant le sein, fermée et percée d'un trou vertical (?). La tête à gauche, légèrement baissée en avant et penchée sur l'épaule droite, les cheveux ondulés sur le front et séparés par une raie, un chignon à la nuque.

Assez beau style.

Le mouvement est inverse chez la Παιδιά d'un bel aryballe à figures rouges publié par Stackelberg, *Græber der Hellenen*, pl. XXIX, p. 25-6.

84 (321) [D. 3]. — **Aphrodite au collier** (?). — Tortose. — Haut., 0m,244 (de la base, 0m,049, — de la tête, 0m,024). Diam. de la base, 0m,055 (en bas, 0m,07).

Assez belle patine olivâtre. Les bras cassés au-dessous des armilles.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond entre filets. A mi-hauteur, filets parallèles.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. L'épaule droite relevée, la gauche abaissée. La tête à gauche et légèrement penchée en avant, les cheveux séparés sur le front, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque, une tresse (?) tombant sur l'épaule droite. Diadème à neuf pointes, dont cinq à droite du motif central, deux rosettes conservées décorant la base de la stéphané : en haut du diadème et accostées, à leur base, de deux plumes horizontales, se dressent deux grandes plumes aujourd'hui cassées, devant lesquelles était le globe isiaque.

Modelé passable, la tête assez fine.



101



102



103



104

Ern. Leroux Éditeur Paris Imp. Dorard.

85 (249) [D. 1]. — **Aphrodite tenant une bandelette** (?). — Tortose. — Haut., 0^m,215 (de la base, 0^m,019, — de la tête, 0^m,028). Diam. de la base, 0^m,065 (en bas, 0^m,077). — Pl. XIII, 3.

Patine vert foncé.

Un clou moderne sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied très en arrière, très relevé et franchement oblique. La main droite au-dessus de l'épaule et retournée, le pouce et l'index réunis, les troisième et quatrième doigts légèrement recourbés. Le bras gauche plié au coude, l'avant-bras horizontal et devant le corps, la main plus ouverte que la droite, les doigts repliés. La tête à gauche, baissée en avant et penchée sur l'épaule gauche. Les cheveux massés et séparés par une raie. Diadème bas.

Travail moyen.

Rapprocher, pour le geste, la femme pliant un voile sur une pyxis à rehauts dorés de l'Ermitage, Stephani, *C. Rendu de S^t.-Pétersbourg*, 1860, pl. I, p. 5-38 (*Catal. des Vases*, II, p. 316-320, 1791).

86 (219) [D. 49]. — **Aphrodite au collier**(?). — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., 0^m,328 (de la base, 0^m,055, — de la tête, 0^m,035). Long de la base, 0^m,095 (en bas, 0^m,11, — aux pieds, 0^m,13, — de l'ouverture, 0^m,05). Larg. de la base, 0^m,061, 0^m,075 et 0^m,092. — Pl. XIII, 4.

Bien conservé. La surface salie et tachée de rouge. Pendeloques rapportées suspendues aux oreilles.

Deux clous modernes sous la base, qui peut être celle de la figurine. La base rectangulaire et portée par quatre pieds de lion. La tranche formée d'un talon renversé, qui est surmonté d'une scotie. Celle-ci percée par devant d'une ouverture demi-circulaire, dans laquelle est ménagé un escalier à six marches.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite fléchie au genou qui avance sur le gauche, le pied sur la même ligne, mais oblique et relevé. Les pointes des seins saillantes. Collier à six pendeloques allongées et figuré sur le devant seulement. La main gauche levée à la hauteur de l'épaule et fermée, l'index allongé, les autres doigts repliés. Le coude droit plus relevé que le gauche et plus écarté du

corps, la main plus ouverte, mais portée de même à la hauteur de l'épaule. La tête à gauche et penchée sur l'épaule gauche, une tresse large et ondulée tombant sur chaque épaule, six tresses pendant sur la nuque. Diadème à sept arêtes dans les cheveux. Boucle d'oreille droite, faite d'un crochet d'or, d'où pend un grenat, dans un chaton muni d'un double anneau. A gauche, l'attache du chaton est plus simple, mais un fil d'or tordu, dans lequel sont passées deux perles, est suspendu à la pierre.

Exécution soignée.

87 (299) [D. 32]. — **Aphrodite enlevant sa sandale.** — Acquis en 1865. Saïda. — Haut., 0m,112 (de l'hermès, 0m,09, — de la tête, 0m,02, — de la base, 0m,002). Long. de la base, 0m,027. Larg. —, 0m,015. — Pl. XIV, 1.

Patine grisâtre.
La base rectangulaire.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied gauche levé à gauche et rapproché de la cuisse droite, la main droite baissée à gauche et touchant les lanières de la sandale gauche, la main gauche, qui est renversée, appuyée à plat sur la tête de l'hermès. Anneau à la cheville du pied Armilles aux bras et bracelets aux poignets. La tête à droite et relevée, les cheveux ondulés sur le front, séparés par une raie, et coiffés d'un diadème. L'hermès porté par un fût quadrangulaire avec un filet à la base; à gauche, un tenon, qui touche la cuisse gauche de la déesse. Parties, épaules et buste de jeune **Faune.**

Style passable.

Comparer une statuette de la collection Löytved trouvée à Saïda, Clermont-Ganneau, *Archives des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, 93, p. 228, pl. III B. Elle était censée s'appuyer sur une « rame » à inscription phénicienne qui est entrée dans la collection de Clercq (*ibid.*, 66, p. 215, pl. III C). Mais il est visible, à considérer la gravure et la rame, que la main gauche de l'**Aphrodite** ne pouvait s'appuyer sur le support. Le groupe est dû à la *combinazione* de quelque antiquaire local. — Pour l'hermès, cf. *Antiq. Bosphore Cimmérien*, pl. LXV, 4 (p. 113, ed. Reinach) et Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 232, 8.

88 (338) [469]. — **Aphrodite enlevant sa sandale.** — Anc. collec-

tions His de la Salle et Hoffmann. Acquis en 1889. — Haut., $0^m,11$ (de la tête, $0^m,018$). — Pl. XIV, 2.

Patine noirâtre. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles, le bras droit non conservé. Les yeux incrustés d'argent.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied gauche levé à gauche au-dessus du genou droit, le talon devant la jambe, la plante verticale et non chaussée. La main droite baissée vers le pied gauche, le coude gauche levé à droite et appuyé sur un hermès absent, la main retournée en avant et baissée. La tête à gauche, très penchée en avant et légèrement inclinée sur l'épaule droite, les cheveux relevés aux tempes et noués à la nuque, où ils s'étalent en une nappe assez courte. Diadème bas sur le front.

Travail moyen.

Bibl. *Catal. His de la Salle*, Londres, 1880, 330, p. 24. Frœhner, *Catal. Hoffmann*, 1889, 469, p. 123-4, fig.

89 (330) [D. 153]. — **Aphrodite enlevant sa sandale et appuyée sur un hermès.** — Haut., $0^m,308$ (de la base, $0^m,088$, — de la tête, $0^m,039$, — de l'hermès, $0^m,019$, — de sa base, $0^m,015$). Diam. de la base, $0^m,075$ (en bas, $0^m,094$). Base de l'hermès, $0^m,021$ et $0^m,014$. — Pl. XV.

Patine inégale, plutôt grisâtre, avec taches noires et bleues. Le pied droit cassé, non conservé. Le bras droit cassé à l'attache et rapporté. Les yeux creux, les oreilles percées. Fil d'or tordu aux deux chevilles et aux poignets. Anneaux fait d'une lamelle d'or en haut des bras.

Clou moderne sous la base (non appartenante). La base ronde, la tranche concave, la surface décorée de cercles concentriques. En haut, bandeau simple, grènetis, bec de corbin décoré d'oves et doucine ornée d'un grènetis. En bas, gorge entre filets haut et bas. — La base de l'hermès (qui pouvait, lui aussi, n'être pas autrefois réuni avec l'**Aphrodite**) rectangulaire, avec un bandeau plat et une scotie entre filets. Sur cette base reposent deux pieds réunis, le fût étant de section quadrangulaire et orné d'un filet au-dessus des pieds. En haut du filet, s'allongent plusieurs feuilles, le fût se terminant par un calice renversé : au-dessus, calice droit d'où émerge le torse de l'enfant.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou et relevée à gauche, le talon devant le genou droit, le pied oblique et chaussé d'une sandale. Le bras droit descendant le long du corps, la main ouverte et de profil, ne touchant pas le talon. Le bras gauche tendu à

droite, le coude gauche un peu relevé et appuyé sur la tête de l'enfant, la main baissée et tenant la pomme entre le pouce et les deux premiers doigts. La tête à gauche, très penchée en avant et légèrement inclinée sur l'épaule droite, les cheveux partagés sur le front, frisés et relevés aux tempes. Diadème bas, orné d'un grènetis et surmonté d'un nœud de cheveux. Chignon court à la nuque.

La tête de l'**Eros** ou du **Génie bacchique** un peu à gauche et dressée, la main gauche, qui est levée, soutenant par derrière le bras de l'**Aphrodite**[1], la main droite, qui est ramenée devant la poitrine, tenant des épis, deux fruits, et une grappe accostée de feuilles. Couronne de pampres autour de la tête et draperie attachée sur l'épaule gauche.

Assez beau style. L'exécution très soignée.

Rapprocher, pour la main gauche, WALTERS, *Bronz. Brit. Mus.*, 280, pl. VII, p. 37-8.

90 (106) [D. 56]. — **Aphrodite enlevant sa sandale, avec hermès.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., $0^m,155$ (de la base, $0^m,021$, — de la tête, $0^m,016$, — de l'hermès, $0^m,115$). Diam. de la base, $0^m,05$ (en bas, $0^m,065$).

Patine laide et terne. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles, dont la tranche est ornée d'un grènetis. L'hermès ne paraît pas appartenir à la statuette et le travail en est suspect.

Deux clous modernes sous la base, qui ne semble pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied levé à gauche devant la jambe droite, la main droite baissée à gauche et touchant le pied gauche au-dessus du talon, le haut du corps penché, le coude gauche appuyé sur l'hermès, l'avant-bras revenant quelque peu en avant, la main gauche, dont la paume est baissée, tenant une pomme (?) entre le pouce et l'index. La tête à gauche et légèrement inclinée. Diadème dans les cheveux.

Sous le coude, hermès **priapique,** ithyphallique, la tête barbue et coiffée d'un haut bonnet, les deux bras cachés sous une draperie. Le buste surmontant un fût quadrangulaire, qui est porté par une base semblable, la base et le fût se présentant par l'angle.

1 Cf. les Caryatides d'un relief de Naples, *Real Museo Borb.*, X, pl. LIX.

Style médiocre.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, p. 105, 244 et Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 1081, p. 192-3.

91 (289) [D. 46]. — **Aphrodite enlevant sa sandale, appuyée sur un hermès.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., 0^m,26 (de la base, 0^m,03, — — de l'hermès, 0^m,195, — de la tête, 0^m,03). Diam. de la base, 0^m,093 (en bas, 0^m,105). Larg. de la base, 0^m,007 sur 0^m,005. — Pl. XVI.

Patine inégale, la surface abîmée.

Trois clous modernes sous la base, qui est ronde et dont la tranche est concave. Haut et bas, tore entre filets. L'attache inférieure de l'hermès refaite, mais l'hermès paraissant, ainsi que la base, appartenir à la statuette, la section du fût quadrangulaire.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied levé à gauche devant la jambe droite, la plante nue, le talon en bas du genou droit. Le bras droit vertical, le coude rapproché de la cuisse, la main ouverte touchant presque le mollet gauche. Le bras gauche horizontal et tendu à droite, le coude appuyé sur l'hermès, la main relevée, la paume tournée vers la droite, les doigts cassés. La tête à peine baissée, mais très penchée à gauche et inclinée sur l'épaule droite, les cheveux ondulés sur le front, relevés aux tempes et noués à la nuque où ils se répandent sur les épaules, un bandeau les serrant au-dessus du front[1].

Le fût de l'hermès terminé par un torse de **Priape** (?), la poitrine cambrée, la main gauche appuyée par derrière en haut de la hanche, la main droite, baissée à gauche, tenant horizontalement un objet fusiforme (?), la tête à gauche et penchée en avant, le nez camus et recourbé, les sourcils accusés, la coiffure faite d'une sorte de klaft égyptisant, mais sans pan retombant[2]. Au-dessus, support en forme de clou rond, dont la tête est plus large que la base.

Les proportions sveltes et juvéniles. Le corps d'un heureux mouvement.

(**92**) 191 [D. 177]. — **Aphrodite tenant la sandale**[3]. — Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut., 0^m,146 (de la tête, 0^m,02). — Pl. XIV, 3.

Patine claire, un peu jaunâtre.

1. La figurine est la seule qui ne porte pas le diadème. Cf., pour ce détail, l'**Aphrodite** de Patras au British Museum (Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 282, p. 38 = *Gaz. Archéol.*, 1875, pl. 13, p. 61).

2. Cf. une statuette disparue(?), publiée par Clarac, pl. 622 A, 1406 B (anc. collection Mimaut).

3. Fr. Lenormant connaissait(?) plusieurs statuettes de ce type trouvées à Tortose (*Gaz. Archéol.*, 1877, p. 148, note 8). Peut-être la nôtre faisait-elle partie de ce lot.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras gauche écarté du corps et baissé, la paume de la main tournée vers la terre, les doigts un peu repliés, la main droite levée à gauche à la hauteur de l'épaule et tenant la sandale, celle-ci, qui est plate, échancrée à la pointe afin d'insérer la lanière. La tête inclinée à droite et penchée en avant. Nœud de cheveux au-dessus du front.

Style passable.

Rapprocher trois bronzes, l'un à Dorpat et venant de Damas (S. Reinach, *Répertoire*, p. 346, 6), le second chypriote et publié par Stackelberg (*Græber der Hellenen*, pl. LXXI, p. 47), le troisième trouvé près de l'Acropole d'Athènes (De Ridder, *Bull. Corr. Hell.*, 1900, p. 17-22, 10, fig. 13). Le premier, à cause de l'inclinaison de la tête, est celui qui ressemble le plus au bronze de Clercq, mais le geste de la main gauche est différent. La statuette de Berlin, étant déclarée suspecte par Friederichs (*Kleinere Kunst*, II, p. 393-4, 1843) ne peut entrer en ligne de compte.

93 (80) [D. 175]. — **Aphrodite au ceste.** — Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut., 0m,285 (de la tête, 0m,038).

La surface ruinée. Taches grises, bleues et jaunes.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté, relevé et légèrement en arrière. Le ventre gros et gonflé, sans que le nombril soit indiqué (la déesse figurée comme enceinte ?). La main droite levée à gauche à la hauteur de l'épaule et tenant la bandelette repliée, dont le haut se recourbe en arc et dont les bouts se terminent devant le poignet en forme de filaments. La main gauche baissée à droite et se présentant de profil. La tête à droite, légèrement baissée en avant et quelque peu inclinée sur l'épaule gauche, une tresse pendant sur chaque épaule et les cheveux séparés sur le front. Diadème à bord saillant, orné d'une rosette à quatre feuilles et de rinceaux gravés.

Mauvais travail.

94 (5) [D. 75]. — **Aphrodite au ceste.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0m,275 (de la base, 0m,035). Long. de la base (en bas, 0m,09, — en haut, 0m,072). Larg. —, 0m,072 et 0m,06. — Pl. XVII, 1.

Fonte légère. Le bronze mal décapé et couvert de taches bleuâtres.

La base (non appartenante) rectangulaire, la tranche en retrait. Haut et bas, chanfrein. Les pieds carrés.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière, fortement relevé et légèrement de côté. La main droite, levée à la hauteur de l'épaule et présentée de côté, tenant la bandelette repliée, dont le bord forme bourrelet et dont le sommet est arqué. Le bras gauche pendant à droite, le pouce écarté. La tête, qui est tournée à droite, et inclinée sur l'épaule gauche, coiffée d'une stéphané à cinq fleurons, dont les deux extrêmes sont des demi-fleurons (croissant, cercles et chevrons gravés sur le diadème).

Les proportions lourdes.

95 (243) [D. 36]. — **Aphrodite au ceste.** — Acquis en 1866. Tortose. — Haut., $0^{m},24$ (de la tête, $0^{m},031$). — Pl. XVII, 2.

Patine verte, tachée.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, fortement relevé et assez de côté. Le bras droit écarté du corps, la main levée à la hauteur de l'épaule et tenant la bandelette repliée, dont le haut se termine en forme d'arc. Le bras gauche pendant à droite, la main de profil. La tête à droite et penchée légèrement sur l'épaule droite. Les cheveux partagés par une raie et formant deux masses spongïeuses. Diadème à six arêtes arrondies, avec une palmette médiane, qui est cassée.

Travail moyen.

Comparer le bronze 149 du Louvre provenant de la Basse-Égypte (S. Reinach, *Répertoire*, p. 346, 7). La statuette 241 du Cabinet des Médailles a la jambe droite pliée au genou (Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, p. 104).

96 (322) [D. 31]. — **Aphrodite au ceste.** — Acquis en 1865. Tortose. — Haut., $0^{m},289$ (de la base, $0^{m},04$, — de la tête, $0^{m},031$). Diam. de la base, $0^{m},071$ (en bas, $0^{m},081$). — Pl. XVII, 3.

Patine verte, assez laide, la surface oxydée. Collier d'or au cou, fait d'une quadruple torsade, et d'où pend une bractée plate et ronde. Pendants d'oreille formés d'un fil d'or tordu, un second anneau terminé par une pointe et suspendu au premier. Armille d'or rubanée en haut du bras droit. Aux poignets, deux bracelets faits d'un fil d'or tordu. Anneau semblable à la cheville gauche.

Un clou moderne sous la base qui ne semble pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave et ornée d'un filet.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied peu en arrière, très relevé et sensiblement en dehors. La main droite relevée à gauche à hauteur de l'épaule et tenant la bandelette repliée, dont le sommet est arqué et dont les bouts s'allongent presque jusqu'à la saignée du coude. Le bras gauche baissé à droite, la main de profil et assez écartée du corps. La tête légèrement à droite et inclinée sur l'épaule gauche, les cheveux partagés par une raie et relevés en chignon. Diadème à cinq palmettes découpées et gravées, la couronne de base striée.

Facture commune.

97 (23) [D. 132]. — **Aphrodite au ceste.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., 0^m,302 (de la base, 0^m,059). Diam. de la base, 0^m,07 (en bas, 0^m,088). Larg. du croissant, 0^m,025. — Pl. XVII, 4.

Patine grisâtre. Fonte lourde. Au cou, collier d'or rapporté en forme de croissant, auquel sont suspendues trois pendeloques, celles de droite et de gauche faites de deux troncs de cône en grenat, réunis par la base, la pierre du milieu simplement discoïde : dans le croissant même, au-dessus des trous de suspension, trois grenats dans des chatons ; sur les bords du ménisque, motif d'échelons rapprochés, un fil épais et terminé par un crochet partant de l'une des cornes, l'autre étant percée d'un trou.

Deux clous modernes sous la base qui peut être celle de la figurine. Celle-ci ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied de côté, mais presque à plat. La main droite, qui est levée à la hauteur de l'épaule, présentant de face la bandelette repliée, dont les deux bouts se terminent en bas des doigts par une sorte de bourrelet. Le bras gauche écarté du corps. La tête penchée légèrement en avant, mais presque de face et inclinée sur l'épaule gauche, une tresse pendant sur chaque épaule, les cheveux perlés et frangés sur le front. Stéphané à sept pointes, ornée de chevrons gravés et surmontée du globe isiaque compris entre deux cornes et accosté de deux plumes, se détachant sur deux plumes contiguës et dressées, à bout pointu.

Travail médiocre. Les proportions lourdes.



107



109



110

E. Leroux Editeur, Paris Imp. Durand

98 (346) [D. 178]. — **Aphrodite mettant le strophion.** — Anc. collection Péretié. Antioche. — Haut., 0^{m},125 (de la tête, 0^{m},018).

Patine grisâtre. La surface abîmée. Les pieds cassés.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied devant être en arrière. La main droite levée à gauche à la hauteur de l'épaule et tenant un bout de la bandelette qu'elle tend au-dessous des seins, le strophion, dont l'autre extrémité est sous l'aisselle droite, étant déjà enroulé une fois autour du corps. La main gauche posée sur la poitrine, mais au-dessus du ceste[1]. La tête penchée à gauche et baissée, les cheveux relevés sur les tempes et coiffés d'un diadème.

Travail médiocre.

99 (310) [D. 45]. — **Aphrodite se fardant et se mirant.** — Acquis en 1868. Trouvé en 1850. Tortose. — Haut., 0^{m},295 (de la base, 0^{m},028, — de la tête, 0^{m},035). Diam. de la base, 0^{m},08 (en bas, 0^{m},104). — Pl. XVIII.

Patine vert foncé, assez laide. Le bras droit mal rajusté. L'avant-bras gauche rapporté de même.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. En haut, tore, en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière et très de côté. Long chiton, fixé par deux fibules rondes sur chaque épaule, l'étoffe ayant glissé sur le côté gauche et découvrant entièrement le sein, le nombril paraissant très haut placé sous le chiton, qui est transparent, quoique non collé sur le corps. Les jambes couvertes d'un himation jeté obliquement et dont le pan supérieur est relevé près du coude gauche. Le bras gauche baissé, l'avant-bras horizontal, la main ouverte, l'avant-bras droit relevé, la main retournée au-dessus de l'épaule, le pouce et l'index réunis. La tête un peu à droite et baissée très bas, les cheveux partagés par une raie et relevés en chignon. Bandeau plissé autour du front et diadème bas au-dessus du bandeau.

Beau style.

1. Elle ne maintient donc pas la bandelette comme dans un bronze de Paphos au musée du Louvre, H. de Villefosse-Michon, *Acquis. pour* 1898 (Extr. du *Bull. des Antiquaires*), p. 7, 54, et dans une statuette du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 246, p. 106. Cf., pour le motif, *Bull. Corr. Hell.*, 1900, p. 18-9 (De Ridder). Il se retrouve en Étrurie (anse d'œnochoé en bronze trouvée à Talamone, Milani, *Studi e Materiali*, I, p. 128-9, 54, fig. 13, 13a). Pour ces terres cuites, voir Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, II, p. 215, 8 (collection Misthos); *ibid.*, p. 456, 6 (statuette de Thisbe).

100 (282) [D. 137]. — **Aphrodite se peignant et se fardant.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., 0^m,326 (de la base, 0^m,05, — de la tête, 0^m,044). Long. de la base, 0^m,105 (en bas, 0^m,115). Larg. —, 0^m,07 et 0^m,08. — Pl. XIX.

Patine d'un vert pâle et grisâtre, assez égale. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. Pièces rectangulaires, dont l'une très longue, masquant les défauts de la fonte.

Trois clous modernes sous la base, qui paraît celle de la figurine. La base rectangulaire, la tranche en retrait. En haut, grènetis sur le rebord. En bas, talon renversé, décoré d'oves. Les quatre pieds simples et carrés.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied peu relevé, mais très en arrière et de côté. Draperie retenue à la hanche gauche par le coude qui est appuyé sur le corps et passant en écharpe devant les jambes pour finir au-dessus du genou droit[1]. La main droite relevée au-dessus de l'épaule, le pouce et l'index rapprochés, les doigts recourbés à la pointe. Le coude gauche contre le corps, la main levée devant l'épaule, l'index allongé, les trois derniers doigts repliés, le cinquième revenant sur le quatrième, le *discerniculum*[2] fusiforme et à bout pointu étant appuyé à la base sur la saignée du bras. La tête à droite et légèrement penchée, les cheveux séparés par une raie et relevés aux tempes, un chignon à la nuque. Diadème à sept pointes surmontées de boules, dont trois sont cassées, la couronne de base striée et ornée de spirales gravées.

Assez bon style.

101 (320) [D. 123]. — **Aphrodite tenant le sceptre** (?) **et la pomme.** — Acquis en 1876. Amrith. — Haut., 0^m,228 (de la base, 0^m,042). Diam. de la base, 0^m,047 (en bas, 0^m,075). — Pl. XX, 1.

Patine claire, inégale, avec taches noirâtres. Les oreilles percées. Longue chaîne croisée autour du corps, composée de prismes en pâte de verre bleuâtres et veinés de blanc, alternant avec des crochets et des anneaux d'or, l'un des crochets en forme de lyre plate, une bractée ronde et surmontée d'un grain étant placée entre deux anneaux.

1. Cf. un bronze de même grandeur (0^m,17), au musée de Vienne. Sacken, *die Antiken Bronzen*, pl. XI, 5, p. 36-7.

2. Voir la gravure d'un miroir étrusque (Gerhard, *Etrusk. Spiegel*, pl. CCCXVII = Daremberg-Saglio, I, p. 63, fig. 101, *s. v.* acus) et les nombreuses figures de **Lasæ** qui, presque toutes, tiennent un vase à parfum et un discerniculum. L'aiguille servait à séparer les cheveux et, dans certains cas, à les parfumer : lorsque les deux extrémités en sont pointues comme dans le bronze de Clercq, on ne peut songer à une épingle qui serait fixée dans la chevelure.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond entre filets. Filets étagés deux par deux sur la tranche.

Le pied gauche en avant et sur une sorte de base (peut-être une sandale), le pied droit en arrière et de côté. Chiton serré à la ceinture et dont le bord supérieur a glissé sur le bras gauche en découvrant le sein de ce côté. Himation passé en écharpe et comme une nébride autour des jambes. Le bras droit tendu à gauche, la main tenant un sceptre (?), qui paraît antique, mais rapporté, le coude gauche appuyé sur un pilier, l'avant-bras horizontal, la main tenant une pomme. Tresse tombant sur chaque épaule. La tête légèrement à droite, les cheveux séparés sur le front et relevés en chignon. Diadème décoré de rinceaux.

Style passable.

Comparer une statue brisée au séminaire archiépiscopal d'Udine (avec un **Eros** caché sous la tunique), *Arch. Epigr. Mitteil. aus Œster.*, t. XVIII, p. 61-3 (S. Reinach, *Répertoire*, p. 338, 9) et surtout une figurine du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 264, p. 115.

102 (342) [D. 52]. — **Aphrodite tenant le sceptre (?) et la pomme.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., $0^m,225$ (de la base, $0^m,029$, — de la tête, $0^m,025$). Diam. de la base, $0^m,07$ (en bas, $0^m,091$). — Pl. XX, 2.

Patine vert clair, un peu bleuâtre. Les oreilles percées.

Un clou moderne sous la base, qui peut être celle de la statuette. La base ronde, la tranche concave. En haut, tore ; en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en avant et chaussé comme le droit d'une sandale mince à triple semelle. Long chiton serré à la taille par une ceinture apparente, d'où pend un cordon vertical, l'épaulière gauche ayant glissé et laissant le sein découvert. Himation passé en écharpe autour des jambes, le bord supérieur relevé à droite près de la hanche gauche et fixé par l'appui du coude. La main droite levée à gauche, le pouce et l'index réunis par un tenon, les troisième et quatrième doigts repliés, le cinquième allongé. Le coude gauche appuyé sur un pilier arrondi, l'avant-bras horizontal, la main tenant la pomme entre le pouce et les premiers doigts. La tête légèrement tournée à droite, les prunelles percées, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque. Diadème bas au-dessus du front.

Facture commune.

103 (286) [D. 33]. — **Aphrodite tenant le sceptre et la pomme** (?). — Acquis en 1865. — Haut., 0^m,192 (de la base, 0^m,032). Diam. de la base, 0^m,048 (en bas, 0^m,054). — Pl. XX, 3.

Argent. Patine d'un noir violacé, la surface très abîmée. Le bras droit rapporté et soudé à l'armille.

La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, celui d'en haut orné d'oves et d'un grènetis.

La statuette debout sur les deux jambes, les plis de l'étoffe tombant perpendiculaires et rigides, le pied gauche en avant et oblique, le pied droit en arrière et également de côté. Chiton serré à la taille par une ceinture apparente et dont le bord supérieur a glissé sur l'épaule gauche. Himation enroulé haut et bas et passé comme un châle autour du bas du corps, le bord supérieur touchant la hanche gauche et reposant sur un pilier rectangulaire, mouluré haut et bas. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras levé, la main ouverte, devant tenir entre les doigts repliés une tige assez large et verticale. Le bras gauche baissé, l'avant-bras horizontal, la main à plat, le bout des doigts cassé. La tête un peu à droite et redressée, un diadème bas dans les cheveux, qui sont séparés par une raie et relevés aux tempes, en formant un chignon à la nuque.

Style passable. Très abîmé.

104 (57) [D. 94]. — **Aphrodite tenant le sceptre (?) et la pomme.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^m,18 (de la base, 0^m,042, — de la tête, 0^m,02). Diam. de la base, 0^m,046 (en bas, 0^m,07). — Pl. XX, 4.

Patine vert clair, la surface abîmée.

Deux clous modernes sous la base (non appartenante). Celle-ci ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets. A mi-hauteur, deux filets parallèles.

La statuette debout sur la jambe droite, la gauche quelque peu fléchie au genou, le pied en avant et de côté. Long chiton talaire, noué à la taille par un nœud apparent, l'étoffe ayant glissé sur l'épaule gauche. Par-dessus, himation jeté en écharpe sur le bas du corps et repassant sur l'avant-bras gauche. La main droite ouverte et relevée à gauche, tenant une tige verticale. La main gauche, baissée, devant porter la pomme.

La figure poupine. L'exécution médiocre.

105 (171) [D. 190]. — **Aphrodite tenant le sceptre** (?). — Anc.



111



112



114

collection Péretié. Tortose. — Haut., $0^m,118$ (de la base, $0^m,028$, — de la tête, $0^m,013$). Diam. de la base, $0^m,04$ (en bas, $0^m,049$).

Patine claire, la surface abîmée.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. A mi-hauteur, réglet entre deux talons, l'un droit et l'autre renversé.

Long diploïdion, non serré à la ceinture, la draperie recouvrant les pieds. La main droite levée à gauche et fermée, devant tenir une tige verticale, l'avant-bras gauche écarté du corps et horizontal, la main paraissant fermée. La tête un peu à gauche et penchée. Diadème dans les cheveux qui pendent en queue sur la nuque.

Facture commune.

106 (331) [D. 20]. — **Aphrodite se fardant et se mirant.** — Acquis en 1862. Tortose. — Haut., $0^m,36$ (de la base, $0^m,06$, — de la tête, $0^m,06$). Diam. de la base, $0^m,057$ (en bas, $0^m,085$). — Pl. XXI.

La surface oxydée. Anneau d'or rapporté au cou. Bracelet de même au poignet gauche.

La base, qui ne paraît pas celle de la statuette, ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond entre filets. Filet sur la tranche.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied légèrement de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière, franchement oblique et très relevé. La main droite levée à gauche à hauteur de l'épaule, et légèrement retournée, le pouce et l'index réunis, les autres doigts écartés. Le coude gauche séparé du corps, la main fermée tenant le manche d'un miroir qui n'est pas conservé. La tête à droite et penchée sur l'épaule gauche, les cheveux séparés sur le front, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque. Haut diadème décoré de feuilles ou de chevrons gravés et surmonté de cinq palmettes découpées, qui sont réunies à la base par des spirales, la palmette médiane accostée de deux plumes et surmontée elle-même du globe isiaque, compris entre deux hautes cornes et orné d'un uræus en relief, le tout se détachant sur deux plumes de forme pointue.

Style passable. Exécution assez soignée.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 235, p. 102-3 (Syrie) et une statuette trouvée de même à Tortose, Clermont-Ganneau, *Archiv. des Missions*, 3ᵉ série, t. XI, 1885, 102, p. 230, pl. IV, D.

107 (81) [D. 158]. — **Aphrodite se fardant et se mirant.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,354 (de la base, 0^m,034, — de la tête, 0^m,031). Diam. de la base, 0^m,074 (en bas, 0^m,089). — Pl. XXII, 1.

Patine d'un vert bleu, la surface abîmée. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles, qui sont ornées de boules sur la tranche.

Un clou moderne sous la base, qui est ronde et non appartenante. En bas, talon renversé.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied légèrement en dedans, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, très oblique et franchement sur la pointe. La main droite levée à la hauteur de l'épaule et de profil, le pouce et l'index réunis, l'avant-bras gauche horizontal, la main tenant un miroir à manche, qui est convexe, dentelé sur le bord et pourvu de cinq boules en relief. La tête tournée légèrement à droite, mais non baissée, les cheveux formant sur le front deux rangs de frisons et coiffés d'un vautour accouvé, la tête dressée, les ailes repliées. Au-dessus, accosté de deux plumes, le globe isiaque, compris entre deux cornes et se détachant sur deux plumes accolées et verticales, arrondies au sommet.

Style passable.

Rapprocher un bronze de Raphanée publié par Dussaud, *Rev. Archéol.*, 1897, I, p. 319, fig. 7.

108 (253) [D. 95]. — **Aphrodite, se fardant et se mirant.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^m,28 (de la base, 0^m,042, — de la tête, 0^m,032). Diam. de la base, 0^m,068 (en bas, 0^m,081).

Patine claire, tachetée de rouge.

Deux clous modernes sous la base, qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave : haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, très oblique et franchement sur la pointe. La main droite levée à gauche à la hauteur de l'épaule et légèrement retournée, le pouce et l'index réunis, la paume présentée de face, le bras gauche écarté du corps, l'avant-bras horizontal, la main tenant un miroir à manche, convexe et à sept pointes. La tête à droite, les cheveux séparés par une raie. Diadème cassé à cinq palmettes, supportant peut-être la coiffure isiaque (?) et orné au milieu d'un croissant gravé.

Travail moyen.

109 (84). — **Aphrodite se fardant et se mirant.** — Acquis par Quarelli en 1884. — Haut., $0^m,29$ (de la tête, $0^m,035$). — Pl. XXII, 2.

Patine inégale. Le pied droit cassé.

La statuette debout sur la jambe droite, la gauche pliée au genou, le pied oblique, sur la pointe, et, semble-t-il, légèrement en arrière. La main droite ramenée à la hauteur de l'épaule et de profil, le pouce et l'index réunis, les autres doigts écartés. Le bras gauche séparé du corps, l'avant-bras horizontal, la main, qui est fermée, tenant le manche d'un miroir disparu. La tête tournée légèrement à droite, et penchée sur l'épaule gauche. Les cheveux frisés et bouffants, comme spongieux. Diadème à cinq arêtes arrondies, le fleuron du milieu accosté de plumes obliques et surmonté du globe isiaque orné de quatre diagonales gravées et compris entre deux cornes, le tout se détachant sur deux plumes accolées et dressées, à bout pointu.

Assez bon travail.

Comparer un bronze du Musée Borély, Frœhner, *Catal. du Musée de Marseille*, 757, p. 153 (S. Reinach, *Répertoire*, p. 343, 2).

110 (10) [D. 11]. — **Aphrodite se fardant et se mirant.** — Tortose. — Haut., $0^m,275$ (de la base, $0^m,032$). Larg. de la base, $0^m,07$ (d'un côté, $0^m,039$). — Pl. XXII, 3.

Fonte lourde. Patine verte.

Un clou moderne sous la base hexagonale, qui est portée par quatre pieds, dont l'un est conservé, en forme de feuilles repliées, trois d'entre eux partant de trois angles consécutifs. Aux deux angles sans supports sont suspendues de simples feuilles fendues au milieu. Chevrons entre les angles.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied légèrement de côté, mais ni en arrière, ni sur la pointe. La main droite levée à la hauteur de l'épaule et retournée vers le corps, le pouce et l'index rapprochés. Le bras gauche plié au coude et écarté du corps, la main fermée et remplie de plomb, tenant un manche (de miroir), terminé par un bouton. La tête presque de face, penchée légèrement sur l'épaule gauche et un peu en avant. Une tresse courte tombant sur chaque épaule, les cheveux perlés et frangés sur le front. Diadème à sept arêtes en forme de feuilles, la pointe médiane ornée d'un uræus (?) en relief : au-dessus, le globe isiaque, compris entre deux cornes et se détachant sur deux plumes accolées et dressées, à bout pointu.

Les jambes courtes et épaisses. Modelé rapide et sommaire.

111 (27) [D. 176]. — **Aphrodite se mirant.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., $0^m,227$ (de la tête, $0^m,032$). — Pl. XXIII, 1.

Patine olivâtre, là où elle n'est pas altérée. Le bras droit cassé, mais conservé, ainsi que le pied droit.

La statuette debout sur la jambe droite, la gauche pliée au genou, le pied légèrement oblique, un peu en arrière et sur la pointe. Le bras droit levé à gauche, la main à la hauteur de l'épaule et présentée de profil, le pouce et l'index réunis. L'avant-bras gauche écarté du corps, la main tenant à plat un miroir à boîte dont le couvercle est rabattu. La tête de trois quarts à droite et légèrement baissée. Les cheveux partagés par une raie et formant sur le front deux masses frisées et perlées. Diadème à cinq fleurons, dont trois sont conservés, les pointes extrêmes étant plus basses que les autres.

Style passable.

Comparer une statuette syrienne de l'ancienne collection de Luynes, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 250, p. 108-9.

112 (51) [D. 19]. — **Aphrodite se mirant** (?). — Acquis en 1862. — Haut., $0^m,345$ (de la tête, $0^m,068$). — Pl. XXIII, 2.

Patine noirâtre. Fonte lourde. La statuette cassée aux genoux. Les deux bras rapportés, des armilles devant cacher les lignes de suture. Le bras gauche non conservé.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou. La main droite levée à la hauteur de l'épaule, le pouce fermé sur les autres doigts. La tête de trois quarts à droite, baissée en avant et penchée sur l'épaule gauche. Bandeau sur le front et diadème avec six fleurons gravés. Les cheveux relevés en chignon. Boucles d'oreilles (?).

Facture lourde. La tête d'un assez bon travail.

113 (49) [D. 125]. — **Aphrodite se mirant (?) et tenant un bouton, avec Eros.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., $0^m,439$ (de la base, $0^m,084$, — de la tête, $0^m,048$, — de l'**Eros,** $0^m,08$). Long. de la base, $0^m,123$ (au pied, $0^m,15$, — de l'escalier, $0^m,066$). Larg. de la base, $0^m,125$ (— max., $0^m,16$). — Pl. XXIV.

Patine d'un vert tantôt vif et tantôt tirant sur le gris. Les deux bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. Les orbites des yeux remplies d'un émail blanchâtre, dans lequel une pierre noire est encastrée.



121

La base, qui n'est pas celle de la figurine, demi-circulaire et portée par trois pieds de lion. La tranche légèrement oblique, avec deux filets à la base. La face antérieure creusée en forme de cuvette hémisphérique, avec six marches descendantes. Deux clous modernes sous la figurine. Deux autres sous l'**Eros,** qui n'appartient pas à l'**Aphrodite.**

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite pliée au genou, qui déborde un peu sur le gauche, le pied droit oblique et sur la pointe, mais à peine en arrière de l'autre. L'avant-bras droit horizontal, la main ouverte et devant tenir un manche de miroir, la main gauche à droite et portant un bouton légèrement conique. Les armilles creusées d'un sillon horizontal, avec un bouton sur le côté. Boucles d'oreilles presque sphériques. Collier noué sur la nuque et fait d'un fil auquel des boules sont suspendues. La tête à peu près de face, légèrement penchée à gauche et inclinée sur l'épaule droite. Les cheveux séparés sur le front avec une petite mèche au-dessus de la raie, une tresse tombant sur chaque épaule et deux autres, dont une double, sur la nuque ; le chignon en forme de galette plate ; diadème à neuf boules.

Les jambes de l'**Eros** pliées aux genoux, le pied gauche en arrière et de côté. La main droite, qui est tendue vers la statuette, tenant une pomme ou une grenade (à pointe saillante, semblable à une ampoule). L'avant-bras gauche horizontal, la main à plat, tenant une coquille. La tête relevée, les cheveux formant bourrelet autour du visage, avec deux houppes sur le front et deux coques dirigées vers le sinciput.

Style passable.

Rapprocher Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 236, p. 103, non figuré (trouvé à Tortose).

114 (28) [D. 47]. — **Aphrodite tenant un flacon.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0m,352 (de la base, 0m,045, — de la tête, 0m,042). Long. de la base, 0m,082 (en bas, 0m,105). Larg. —, 0m,072 et 0m,083. — Pl. XXIII, 3.

Patine grise et sale. Les yeux en cire, autrefois incrustés d'argent. Le haut de la base rapporté et fixé par deux clous antiques.

Un clou moderne sous la base, qui ne doit pas être celle de la figurine. La base hexagonale, la tranche concave. En haut, chanfrein et quart de rond ; en bas, talon renversé, entre-filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied à peu près de face,

la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. L'avant-bras droit ramené devant l'épaule, la main tenant entre le pouce et l'index un objet de forme arrondie, peut-être un manche de miroir. Le bras gauche également plié au coude, la main tenant un vase allongé, dont le goulot est en retrait. Collier dentelé[1] et boucles d'oreilles de forme arrondie. La tête légèrement à gauche et baissée. Les cheveux séparés sur le front, deux tresses tombant sur les épaules et cinq autres sur le dos. Diadème formé de cinq chevrons ajourés, alternant avec des feuilles de lotus : au centre, le globe isiaque, compris entre deux cornes et accosté de deux feuilles.

Les proportions lourdes.

115 (281) [D. 51]. — **Aphrodite se mirant et tenant la pomme.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., $0^{m},20$ (de la base, $0^{m},041$, — de la tête, $0^{m},023$). Diam. de la base, $0^{m},049$ (en bas, $0^{m},064$). — Pl. XXV, 1.

Patine laide, altérée. Les yeux incrustés d'argent.

Un clou moderne sous la base, qui n'est pas celle de la statuette. La base ronde, la tranche concave. En haut, tore : en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras légèrement relevé, la main tenant à poignée un long miroir à manche, le disque surmonté d'une boule, le manche terminé par une pointe et par un filet. Le bras gauche également plié au coude, la main tenant à droite une pomme entre le pouce et les deux premiers doigts. La tête baissée, légèrement inclinée à gauche et penchée sur l'épaule droite, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque. Diadème bas, orné de trois rosettes.

Assez joli style.

116 (200) [D. 96]. — **Aphrodite se mirant et tenant la pomme (?).** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., $0^{m},223$ (de la base, $0^{m},025$, — de la tête, $0^{m},021$). Diam. de la base, $0^{m},06$ (en bas, $0^{m},077$).

Patine d'un gris jaunâtre. La surface ruinée. Armilles (?) à l'attache des bras.

Un clou moderne sous la base, qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

1 Les femmes arabes de Syrie portent encore aujourd'hui de ces colliers.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied sensiblement de face, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, de côté et sur la pointe. La tête baissée, légèrement inclinée à gauche et penchée sur l'épaule droite Diadème dans les cheveux.

Style passable.

117 (317) [D. 5]. — **Aphrodite tenant une couronne (?) et une pomme.** — Tortose. — Haut., 0^m,30 (de la base, 0^m,05, — de la tête, 0^m,036). Diam. de la base, 0^m,066 (en bas, 0^m,088). — Pl. XXV, 2.

Patine vert foncé, la base claire et grisâtre. Les bras rapportés et soudés au-dessous des manches.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied chaussé d'une sandale, la jambe droite pliée au genou, le pied sur la même ligne, mais un peu de côté. Long chiton à plis fins, avec triples crevés sur chaque manche, l'épaule gauche légèrement plus découverte que la droite. Himation enroulé et noué autour des hanches. La tête un peu à gauche et penchée, les cheveux séparés par une raie et relevés en chignon. Vautour accouvé coiffant la tête, le bec relevé, la tête cassée. Au sinciput, polos formé de six uræus dressés, réunis à leur base : du sommet partent deux grandes feuilles accolées et verticales, devant lesquelles est le globe isiaque, compris entre deux cornes et accosté à la base par deux feuilles plus petites. Le bras gauche baissé, la main, qui est portée légèrement en avant, tenant une couronne dentelée et se présentant de dos, le quatrième doigt replié, le cinquième légèrement recourbé. L'avant-bras gauche horizontal, la main tenant une pomme entre le pouce et les deux premiers doigts.

Facture soignée.

118 (53) [D. 171]. — **Aphrodite se mirant et tenant la pomme.** — Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut., 0^m,19 (de la base, 0^m,03, — de la tête, 0^m,025). Long. de la base, 0^m,055 (en bas, 0^m,068, — aux pieds, 0^m,075). Larg. de la base, 0^m,034, 0^m,039 et 0^m,043.

Patine terne. La surface mal conservée.

La base (peut-être appartenante malgré la différence de la patine) rectangulaire et portée par quatre pieds carrés. La tranche en retrait. En haut, quart de rond ; en bas, talon renversé.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied sur la pointe et de côté, mais sur la même ligne que le droit. La main droite levée à la hauteur de l'épaule et tenant une pomme (?) entre le pouce et l'index. Le bras gauche écarté du corps, la main à plat, les quatre doigts réunis, devant tenir un miroir à boîte. La tête quelque peu penchée en avant et tournée vers la droite. Diadème orné de fleurons gravés et surmonté d'un large nœud de cheveux.

Facture médiocre.

119 (63) [D. 172]. — **Aphrodite, l'une des mains baissée, tenant la pomme.** — Anc. collection Péretié. Tortose. Autrefois avec une base ronde. — Haut., 0^{m},183 (de la base, 0^{m},043, — de la tête, 0^{m},017, — de la base carrée, 0^{m},01). Diam. de la base, 0^{m},042. Côté de la base, 0^{m},055. — Pl. XXV, 3.

Patine foncée, d'un gris verdâtre. Le diadème, qui est en argent, aplati sur le haut du front.

La base (non appartenante) ronde et portée par un socle carré, qui repose lui-même sur quatre pieds simples. En haut de la base ronde, quart de rond orné d'oves ; en bas, talon renversé et filet. Un clou ancien sous la base, mais non au-dessous de la figurine.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied franchement de côté, la jambe gauche fléchie au genou, le pied en arrière, un peu relevé et oblique. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras abaissé, la main ouverte et tendue en avant, le bras gauche également écarté du corps, le coude en arrière, l'avant-bras dirigé vers la droite, la main revenant à gauche et retournée, les doigts tenant une pomme (?) entre le pouce et l'index. La tête à gauche et légèrement baissée. Diadème aujourd'hui rabattu, les cheveux relevés en chignon.

La statuette d'un joli mouvement. L'exécution inférieure au motif, le modelé médiocre et sans finesse.

Comparer trois statuettes de provenance syrienne au Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 248-9 et 251, p. 107-110, et une quatrième publiée par Dussaud (*Rev. Archéol.*, 1897, I, p. 332, Tortose, h. 0^{m},13).

120 (97) [D. 163]. — **Aphrodite, l'une des mains baissée, tenant la pomme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},17 (de la base, 0^{m},015,

— de la tête, $0^{m},021$). Diam. de la base, $0^{m},055$ (en bas, $0^{m},064$). — Pl. XXV, 4.

Patine claire, avec quelques taches bleuâtres.

La base (peut-être appartenante) ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, la droite pliée au genou, le pied de côté, mais en avant du gauche. Draperie jetée obliquement sur le dos et dont un pan couvre la jambe droite, comme s'il était serré entre les jambes, l'autre pan retombant sur le côté gauche, et serré contre le corps par le haut du bras. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras légèrement baissé, la main ouverte et tendue, le bras gauche retenant la draperie jusqu'au coude, l'avant-bras horizontal, la main qui tient la pomme étant rapprochée du corps. La tête baissée, tournée à gauche et penchée sur l'épaule droite, les yeux creux. Bandeau dans les cheveux, deux tresses tombant sur les épaules, deux autres sur la nuque.

Exemplaire mal conservé d'un bon original.

121 (308) [D. 154]. — **Aphrodite, l'une des mains baissée, tenant la pomme.** — Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut., $0^{m},275$ (de la base, $0^{m},06$, — de la tête, $0^{m},029$). Long. de la base, $0^{m},047$ (en bas, $0^{m},062$, — aux pieds, $0^{m},07$). Larg. —, $0^{m},045$, $0^{m},057$ et $0^{m},065$. — Pl. XXVI.

Jolie patine égale d'un gris bleuté. Quelques trous de fonte. Les yeux incrustés d'argent, la prunelle marquée par un trou.

Deux clous modernes sous la base, qui paraît celle de la figurine. La base rectangulaire, portée par quatre pieds massifs, la tranche en retrait. En haut, talon renversé, formé d'un filet lisse, d'un grènetis et d'une bande d'oves. En bas, même moulure, avec torsade à la partie supérieure.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied relevé, porté en arrière et légèrement oblique. L'avant-bras droit horizontal, la main tendue, la paume un peu penchée, l'avant-bras gauche baissé de même, la main légèrement retournée à gauche et de même sens que la droite, la pomme tenue entre le pouce et les deux premiers doigts, le quatrième et le cinquième doigts repliés. Tresse double pendant sur chaque épaule. La tête quelque peu penchée à gauche, légèrement baissée et inclinée sur l'épaule droite, les cheveux

séparés par une raie et relevés au sinciput en un large nœud, avec un chignon à la nuque.

Joli style.

122 (214) [D. 14]. — **Aphrodite, l'une des mains baissée, tenant la pomme.** — Acquis en 1862. Amrith. — Haut., 0m,177 (de la base, 0m,032, — de la tête, 0m,024). Diam. de la base, 0m,046 (en bas, 0m,056).

Patine altérée.

Un clou moderne sous la base, qui n'est pas celle du bronze. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied franchement de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied très fléchi, franchement en arrière et sur la pointe. La main gauche levée à droite à la hauteur de l'épaule et tenant la pomme entre le pouce et les deux premiers doigts, les quatrième et cinquième repliés, le bras droit baissé à gauche, la main de profil et devant tenir la pomme entre le pouce et le médius, l'index allongé, les deux autres doigts repliés. La tête penchée et tournée légèrement vers la gauche. Les cheveux, non séparés, formant sur le front une masse spongieuse et surmontés de deux ailettes[1].

Mauvais style.

123 (216). — **Aphrodite, l'une des mains baissée, tenant la pomme (?).** — Haut., 0m,208 (de la tête, 0m,028).

Patine grise, abîmée. La jambe droite cassée au genou, la gauche après le talon. Le bras droit cassé à l'attache, le gauche au poignet.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou. Le bras droit écarté du corps, le gauche fléchi au coude, l'avant-bras levé et porté vers la droite. La tête à gauche, penchée en avant et inclinée sur l'épaule droite. Tresse dédoublée sur chaque épaule et queue de cheveux tombant à la nuque : sur la tête, vautour accouvé, la tête levée, les ailes repliées, et polos bas, qui paraît fait de six uræus liés ensemble.

Style lourd. Facture médiocre.

1. Rapprocher un bronze Oppermann trouvé à Alexandrie, Frœhner, *Musées de France*, pl. 28, 5 ; Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 759, p. 333-4.

124 (157) [D. 161]. — **Aphrodite, l'une des mains baissée, tenant la pomme, avec Eros.** — Anc. collection Péretié. Yakhmour. — Haut., $0^m,23$, (de la base, $0^m,037$, — de la tête, $0^m,025$, — de l'**Eros,** $0^m,06$). Diam. de la base, $0^m,075$ (en bas, $0^m,082$). — Pl. XXVII, 1.

Patine d'un vert grisâtre.

La base (non appartenante) ronde, la tranche en retrait. En haut, chanfrein ; en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, mais non en arrière et peu relevé. Le bras droit baissé et écarté du corps, la main présentée de profil, les quatrième et cinquième doigts légèrement repliés, les autres doigts allongés, le bras gauche écarté du corps, l'avant-bras levé, la main tenant à droite la pomme entre les trois premiers doigts, les autres repliés. La tête tournée légèrement vers la gauche et inclinée sur l'épaule droite mais non baissée, une tresse dédoublée pendant sur chaque épaule, un nœud de cheveux serré par un bandeau et s'élevant au-dessus du front.

Eros, la jambe gauche en arrière, le pied de côté et sur la pointe, la main droite levée et posée à plat sous le disque d'un miroir à boîte dont le couvercle est pendant, la main gauche, baissée, tenant un flacon, la tête penchée à droite et relevée. Les cheveux divisés en coques parallèles.

Assez bon style. L'**Eros,** dont la patine est différente et dont le travail est moins soigné, ne semble pas appartenir à l'**Aphrodite.** Il est d'ailleurs trop petit et mal placé par rapport à la figure principale.

125 (270) [D. 12]. — **Aphrodite tenant une pomme et un papillon.** — Tortose. — Haut., $0^m,224$ (de la base, $0^m,025$, — de la tête, $0^m,027$). Diam. de la base, $0^m,062$ (en bas, $0^m,07$). — Pl. XXVII, 2.

Patine d'un vert foncé, la surface abîmée.

Un clou moderne sous la base, qui peut être celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, mais non en arrière, et peu relevé. Le bras droit baissé à gauche, la main, qui est retournée, tenant un papillon la tête en bas, les deux ailes égales, le corps fusiforme. La main gauche levée à droite à la hauteur de l'épaule, tenant une pomme entre le pouce et les deux premiers doigts. La tête à gauche, légèrement inclinée sur l'épaule droite et à peine

abaissée. Les cheveux séparés par une raie et formant nœud au sinciput, une tresse ondulée pendant sur chaque épaule.

Facture médiocre.

Comparer une statuette analogue et de même grandeur (0^m,198), découverte également à Tortose, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 233, p. 101 (anc. collection Oppermann).

126 (75) [D. 177]. — **Aphrodite tenant la pomme et un Eros (?).** — Acquis en 1862. Tortose. — Haut., 0^m,315 (de la base, 0^m,044, — de la tête, 0^m,035). Long. de la base, 0^m,088 (en bas, 0^m,095, — aux pieds, 0^m,104). Larg. de la base, 0^m,08 et 0^m,09 (de l'escalier, 0^m,058).

Patine noirâtre.

Deux clous modernes sous la base, qui ne paraît pas celle de la figurine. La base rectangulaire et portée par quatre pieds carrés, la face antérieure échancrée et munie d'un escalier à cinq marches. La tranche de la base en retrait : deux filets en haut : filet et bandeau à la partie inférieure. Filets à la tranche des pieds.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, légèrement en arrière et un peu sur la pointe. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras à peine relevé, la main tenant la pomme entre le pouce et l'index. Le bras gauche baissé symétriquement au droit, la main ouverte, une pastille sur la paume servant d'attache à l'**Eros**(?)[1]. La tête à gauche et penchée sur l'épaule gauche. Les cheveux ondulés, à peine séparés sur le front, cinq tresses pendant sur les épaules. Diadème à cinq pointes, avec chevrons gravés.

Facture commune.

127 (283) [D. 128]. — **Aphrodite tenant la pomme et un Eros.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., 0^m,25 (de la base, 0^m,037, — de la tête, 0^m,028). Diam. de la base, 0^m,063 (en bas, 0^m,083). — Pl. XXVII, 3.

Patine d'un vert clair, assez égale, l'**Eros** plus noir. Anneaux d'or rapportés et mobiles aux poignets de la déesse. Gros collier d'or, sûrement rapporté, au cou de l'**Eros.** Celui-ci, dont la patine est différente, ne semble pas appartenir à la figurine.

La base, qui ne paraît pas celle de la statuette, ronde, la tranche concave. En haut,

1. Pour le motif, voir Sacken, *d. Antiken Bronzen des k. Cabin. in Wien*, pl. XII, 2, p. 43 (la main gauche de la déesse est restaurée et l'**Eros** est tenu tout autrement). Parmi les diverses terres cuites représentant des kourotrophes, cf. en particulier une statuette du Pirée à l'Antiquarium de Berlin, Winter, *Typen der figürlichen Terrakotten*, I, p. 143, 6.



124



125



127



128

Ern. Leroux Editeur Paris

Imp. Durand

quart de rond et filet ; en bas, quart de rond et trois filets. Clou ancien et deux modernes sous la base.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, légèrement en arrière et un peu sur la pointe. Le bras droit écarté du corps, la main levée à gauche et tenant une pomme entre le pouce et les deux premiers doigts. Le coude gauche un peu en arrière, l'avant-bras horizontal, la main à plat et tenant l'**Eros.** Celui-ci assis, les jambes écartées, les bras tendus, les mains ouvertes, les paumes verticales. La tête de la déesse tournée à gauche et très penchée sur l'épaule gauche. Les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque. Diadème à cinq arêtes, la couronne de base ornée de spirales ondulées.

Style passable.

128 (336) [D. 68]. — **Aphrodite, tenant la pomme et un Eros.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., 0^m,243 (de la base, 0^m,028, — de la tête, 0^m,026). Diam. de la base, 0^m,068 (en bas, 0^m,087). — Pl. XXVII, 4.

Patine verte, assez foncée. Boucles d'oreilles rapportées, faites d'un crochet d'or, auquel deux perles sont suspendues par deux fils d'or. Une seule perle au pendant gauche. L'**Eros,** dont le travail est peu soigné, ne paraît pas appartenir à la statuette.

Deux clous modernes sous la base, qui ne paraît pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, tore ; en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, légèrement en arrière et un peu relevé. La main droite levée à gauche à hauteur de l'épaule et tenant la pomme entre le pouce et les deux premiers doigts. Le coude gauche un peu en arrière, l'avant-bras horizontal, la main écartée du corps et à plat tenant l'**Eros** assis, les deux bras tendus à gauche, les mains ouvertes, les jambes pliées aux genoux. La tête à gauche et penchée sur l'épaule gauche, les cheveux séparés par une raie et relevés en chignon. Diadème à cinq arêtes séparées par des chevrons, la couronne de base ornée d'une torsade.

Style passable, les jambes lourdes.

129 (327) [D. 174]. — **Aphrodite, tenant la pomme et un Eros.** —

Anc. collection Péretié. Tortose. Acquis sans l'**Eros**. — Haut., 0^m,24 (de la base, 0^m,027, — de la tête, 0^m,025). Diam. de la base, 0^m,055 (en bas, 0^m,077). — Pl. XXVIII.

Patine vert clair, assez égale. Le bout du pied gauche cassé.

La base, qui peut être celle de la statuette, ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, à peine en arrière et très peu relevé sur la pointe. La main droite, levée à gauche à la hauteur de l'épaule, tenant la pomme entre le pouce et les deux premiers doigts, les deux autres recourbés à l'extrémité. L'avant-bras gauche horizontal et écarté du corps, la main à plat portant l'**Eros** : celui-ci tendant les bras vers la pomme, les jambes écartées, les pieds rapprochés, les cheveux relevés en houppe au-dessus du front. La tête de la déesse tournée à gauche et penchée très bas sur l'épaule gauche, les cheveux séparés par une raie et relevés en chignon, un petit accroche-cœur pendant derrière l'oreille. Diadème à cinq arêtes, la pointe médiane plus allongée; la couronne de base ornée de chevrons et d'une torsade.

Assez joli style. L'**Eros** trop petit pour appartenir à l'**Aphrodite** ; la patine en est d'ailleurs différente et la tête est baissée, au lieu d'être levée, comme il faudrait, vers la pomme que tient la déesse.

130 (185) [D. 205]. — **Aphrodite drapée, tenant une pomme.** — Anc. collection Péretié. Tripoli. Autrefois sans base. — Haut., 0^m,09 (de la tête, 0^m,013). Long. de la base, 0^m,026. Larg. —, 0^m,022.

La base plate et mince, de forme ovale.

Chiton long, serré par une ceinture et couvrant les pieds. Himation en écharpe, dont un pan repasse sur l'avant-bras gauche. La main droite appuyée à la hanche, l'avant-bras gauche horizontal, la main tenant une pomme. Nœud de cheveux au-dessus du front.

Facture médiocre.

131 (188) [D. 191]. — **Aphrodite drapée, tenant une pomme.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,158 (de la base, 0^m,039, — de la tête, 0^m,018). Diam. de la base, 0^m,048 (en bas, 0^m,067).

Patine d'un vert gris, la surface oxydée.

Deux clous modernes sous la base dont la patine n'est pas celle de la statuette. La base ronde, la tranche concave. En haut, scotie et chanfrein. En bas, talon renversé. Sur la tranche, filets parallèles horizontaux.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied oblique, la jambe droite fléchie au genou, le pied en arrière et de côté. Long chiton serré à la ceinture. Himation passé autour de la partie inférieure du corps, un pan revenant sur l'épaule gauche. Sorte de clé saillante au-dessous des seins (reste d'une ceinture en relief ??). Le bras gauche pendant le long du corps, la main fermée pouvant tenir une tige oblique, l'avant-bras droit horizontal et revenant en avant, la main tenant une pomme (?) entre les doigts. La tête légèrement à gauche et penchée, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et noués ensemble au-dessus du front.

Facture commune.

132 (340) [D. 41] — **Aphrodite assise, tenant la pomme.** — Acquis en 1867. — Haut. de la statuette, $0^{m},138$ (de la tête, $0^{m},02$, — du siège, $0^{m},075$, — du collier, $0^{m},035$, — du socle, $0^{m},012$, — du tabouret, $0^{m},017$, — des pieds, $0^{m},004$). Long. de la base, $0^{m},062$. Larg. —, $0^{m},042$. Tabouret, $0^{m},014$ et $0^{m},02$. Diam. du siège, $0^{m},038$ (du trou, $0^{m},027$).

Patine égale et très suspecte, d'un vert sombre.

Trois pièces coulées à part et fixées avec du plomb, le socle, le siège et la statuette. Le socle rectangulaire, porté par quatre pieds carrés, la surface percée d'un trou rond sur lequel est posé le siège et munie d'un exhaussement rectangulaire qui porte les pieds de la figurine. Le siège, qui est tressé comme un fauteuil d'osier, composé d'une base ronde et d'un dossier. Haut et bas du coffre, deux et trois baguettes horizontales. Le dossier, de forme arrondie, sans bras et légèrement incliné en arrière.

Assise dans le fauteuil, les jambes réunies et pliées aux genoux, les pieds chaussés de sandales et posés sur le tabouret, **Aphrodite** (?), nue, le haut du corps quelque peu penché en arrière. L'avant-bras droit légèrement relevé, la main tenant la pomme entre le pouce et les deux premiers doigts. L'avant-bras gauche horizontal, la main, qui est fermée, percée d'un trou vertical. Une tresse tombant sur chaque épaule, les cheveux formant deux rangs de touffes frisées en haut du front et relevés en houppe au sinciput, un chignon court à la nuque.

Style médiocre. Le bronze moderne.

133 (170) [D. 159]. — **Aphrodite mi-vêtue, avec Eros.** — Anc. collec-

tion Péretié. Autrefois sans l'**Eros,** qui a été rajouté. — Haut., 0^m,252 (de la base, 0^m,019, — de la tête, 0^m,028, — de l'**Eros,** 0^m,09). Long. de la base, 0^m,121 (en bas, 0^m,13, — de l'escalier, 0^m,052, — de la base de l'**Eros,** 0^m,02). Larg. de la base, 0^m,07 (à l'escalier, 0^m,10). — Pl. XXIX, 1.

Patine vert foncé, assez bien conservée.

Deux clous modernes sous la base rectangulaire, qui n'est pas celle de la figurine. En bas, rebord saillant. Par derrière, sous la statuette, la surface supérieure est quelque peu élargie. Devant, échancrure demi-circulaire, dans laquelle est ménagé un escalier à quatre marches et à rampes obliques qui avance sur le front de la base.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite fléchie au genou, le pied de côté et légèrement en arrière. Draperie dont un pan couvre la jambe droite et est censé fixé en bas du sexe par un nœud saillant, l'autre pan étant retenu à droite de la jambe gauche par la main de même sens, qui est baissée et se présente de profil. Le bras droit écarté du corps et baissé, la main pendante, les troisième et quatrième doigts seuls repliés, une sorte de boule oblongue (?) attachée en bas du pouce. La tête à gauche, penchée en avant et inclinée sur l'épaule droite. Les cheveux séparés sur le front. Diadème orné de rinceaux gravés, et bordé d'une torsade, d'où se détachent trois palmettes.

L'**Eros** non appartenant et dont le corps a la minceur d'une applique, ayant le pied droit en arrière et sur la pointe, la main droite levée et présentant un flacon allongé, la main gauche tenant à plat une coquille, la tête redressée, les cheveux réunis sur le haut du front.

L'**Aphrodite** d'assez bon style.

134 (190) [D. 58]. — **Aphrodite, la main droite baissée.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^m,185 (de la base, 0^m,035, — de la tête, 0^m,02). Diam. de la base, 0^m,038 (en bas, 0^m,053).

Patine égale, d'un vert foncé. Le pouce droit cassé.

Deux clous modernes sous la base, qui n'est pas appartenante. Celle-ci ronde, la tranche concave. En haut, scotie. A mi-hauteur, réglet entre deux talons, l'un droit, l'autre renversé.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras droit écarté du corps et baissé, la main présentant la paume, qui est oblique et légèrement tournée en dedans, les doigts recourbés à la pointe. Le coude gauche en



129



133



138



140

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

arrière, l'avant-bras horizontal, la main ouverte et tournée vers le sol; devant être appuyée sur quelque terme. Deux tresses pendant sur chaque épaule. La tête à gauche et légèrement baissée. Nœud de cheveux au-dessus du front, surmontant un diadème.

Assez bon style.

On peut rapprocher la statuette Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 248, p. 107 (Syrie).

135 (120). — **Aphrodite.** — Haut., $0^m,31$ (de la tête, $0^m,049$).

La surface ruinée et oxydée. Les bras rapportés et soudés au-dessous des armilles. La prunelle des yeux marquée par une pierre noire, incrustée.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras droit écarté du corps, l'avant-bras horizontal, un peu relevé, la main ouverte et de profil, la paume dirigée vers le corps. L'avant-bras gauche plus abaissé, la main présentant la paume, les doigts cassés à la pointe. La tête tournée légèrement à droite, un peu penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche. Collier orné de boules pendantes et noué sur la nuque, au-dessous du chignon qui a la forme d'une galette plate. Boucles d'oreilles. Diadème à neuf pointes dans les cheveux, qui ne sont pas séparés sur le front. Les armilles creusées d'un sillon horizontal et ornées d'une boule latérale.

Assez lourd. Style médiocre.

136 (236) [D. 38]. — **Aphrodite les bras baissés.** — Haut., $0^m,14$ (de la tête, $0^m,02$).

La surface oxydée. Le bronze ruiné.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté, la jambe gauche bien séparée et pliée au genou, le pied en arrière, oblique et sur la pointe. Le bras droit baissé à gauche, la main présentant la paume et tenant peut-être un miroir, le bras gauche abaissé symétriquement à droite. La tête tournée à gauche, inclinée en avant et très penchée vers l'épaule droite, une tresse pendant sur chaque épaule.

La statuette d'un heureux mouvement.

137 (176) [D. 249]. — **Tête d'Aphrodite.** — Haut., $0^m,07$ (de la tête seule, $0^m,035$).

Patine vert clair. Cassure irrégulière.

La tête penchée à gauche. Les cheveux ondulés sur le front. Diadème surmonté de cinq palmettes, dont trois sont conservées.

La figurine poupine. Travail médiocre.

138 (298) [D. 59]. — **Aphrodite panthée.** — Acquis en 1868. Trouvé près du ruisseau d'Amrith. — Haut., $0^m,20$ (de la base, $0^m,042$, — de la tête, $0^m,02$). Diam. de la base, $0^m,055$ (en bas, $0^m,07$). — Pl. XXIX, 2.

Patine d'un vert foncé, assez laide. Traces d'une étoffe ancienne, collée au revers des ailes.

Deux clous modernes sous la base, qui semble celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, quart de rond ; en bas, tore, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied franchement oblique, un peu en arrière et sur la pointe. Draperie jetée sur l'épaule gauche et revenant sur la jambe droite, le pan tombant entre les pieds. Le bras droit baissé à gauche, la main renversée tenant par la barre le gouvernail d'une **Tyché** (bracelet passé et serpent enroulé autour de l'avant-bras). Au-dessus de la barre, patère (fruits et oiseau (?) sur le disque). Sur le plat du gouvernail, le foudre de **Zeus.** La main gauche baissée à droite et tenant la corne d'abondance (épi, trois fruits et grappe sortant du pavillon, un serpent enroulé autour de la corne). Baudrier (d'**Apollon** ?) passant sur l'épaule droite et entre les seins, retenant un carquois sur le dos. La tête à gauche, un peu penchée, les cheveux noués à la nuque. Casque de **Pallas,** surmonté d'une crinière basse et d'un diadème orné d'une torsade et tourelé à cinq créneaux (**Tyché** ou **Cybèle**). Au-dessus du front, croissant lunaire en relief entre deux feuilles ou palmettes. En haut de la couronne, disque solaire, orné d'un uræus gravé (?) et encadré de deux cornes, placé devant deux plumes accolées et dressées (coiffure isiaque). Derrière le dos, les grandes ailes allongées des divinités panthées.

Travail médiocre.

139 (332) [D. 181]. — **Aphrodite ou femme se vêtant.** — Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut., $0^m,249$ (de la base, $0^m,05$, — de la tête, $0^m,027$). Diam. de la base, $0^m,074$ (en bas, $0^m,09$). — Pl. XXX.

Patine claire, un peu bleuâtre, la surface altérée. Les bras rapportés et soudés au-dessous des manches. Les fibules en argent.

La base (non appartenante) ronde, la tranche concave. En haut, quart de rond et chanfrein. Réglet à mi-hauteur. En bas, chanfrein et tore.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied sensiblement de face et chaussé d'une sandale, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté, mais non en arrière. Chiton fin allant jusqu'aux pieds, les manches courtes et fixées par quatre fibules rondes. Himation agrafé sur l'épaule droite et replié de manière à tomber assez court, sauf sur le côté gauche où le bord supérieur est tiré par la main gauche, l'étoffe étant saisie entre le pouce et les autres doigts. Le bras gauche pendant, la main retournée et tenant quelque objet entre le pouce et les quatrième et cinquième doigts repliés, l'index cassé. La tête à gauche et très penchée en avant, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque. Les oreilles percées.

Beau style. Exécution soignée.

140 (334) [45 Piot]. — **Aphrodite ou femme se vêtant.** — Anc. collections Péretié et Piot. — Haut., 0^{m},225 (de la base, 0^{m},05, — de la tête, 0^{m},028). Long. de la base, 0^{m},07 (en bas, 0^{m},076). Larg. —, 0^{m},06 et 0^{m},065. — Pl. XXIX, 3.

Patine olivâtre, assez égale. Bracelet d'or à chaque bras.

Deux clous modernes sous la base (non appartenante), sur laquelle déborde le chiton. La base rectangulaire, la tranche en retrait, portée par quatre pieds simples. En haut, doucine moulurée ; en bas, talon renversé.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière et oblique, chaussé, comme le droit, de sandales doubles et fourchues à la pointe. Chiton long, le pan supérieur serré à la taille par un nœud apparent, la main droite tirant devant le sein le bord supérieur de l'étoffe de manière à découvrir l'épaule droite. Le bras gauche baissé, la main pendante et présentée à peu près de profil. La tête à gauche et penchée en avant, les yeux aujourd'hui creux, mais devant être autrefois incrustés, les cheveux séparés sur le front et relevés aux tempes. Très large nœud au sinciput et chignon à la nuque.

Joli style.

Bibl. Frœhner, *Cat. Piot*, 1890, 45, p. 15.

EROS ET ENFANTS

(141-164)

Les deux **Eros 141-2** tiennent d'une main un vase à parfum, de l'autre une coquille qui contenait du fard ou un onguent servant à la toilette[1]. Les bronzes proviennent évidemment de groupes[2]. Il suffit, pour en être sûr, de parcourir un peu plus haut la série des **Aphrodite** : cinq d'entre elles sont réunies à des **Eros,** qui sont semblables ou très analogues aux nôtres (nos **61, 66, 113, 124, 133**). Ces **Eros,** à vrai dire, n'appartenaient pas originairement aux statuettes dont on les a rapprochés : nous en avons la preuve formelle pour l'exemplaire **66** et le doute n'est guère permis pour les autres bronzes. Mais, à défaut de la collection de Clercq, les monuments ne manquent pas, qui offrent des exemples authentiques de pareils assemblages. Beaucoup de statuettes, où l'une des mains s'abaisse et semble se tendre, se comprennent mal d'ailleurs sans la présence d'un **Eros,** à la fois serviteur de la déesse et complément indispensable du groupe. Une terre cuite de l'ancienne collection Branteghem[3] montre précisément une **Aphrodite** vêtue qui vient de recevoir ces mêmes objets de toilette : elle tient dans la main droite un alabastron et dans la gauche une coquille, exactement comme la figurine **142.**

Les cinq **Eros 61, 66, 113, 124, 133,** réunis à des groupes dont ils ne faisaient aucunement partie, peuvent être considérés comme des pièces détachées et rapprochés des nos **141-2.** Les gestes sont très semblables dans toutes ces statuettes. Cinq d'entre elles élèvent le bras droit et tiennent la main gauche devant la poitrine (**61, 66, 113, 133, 141**) : la main droite tend à la déesse un alabastron, qui peut être remplacé par une pomme ou

1. Cinq de ces coquilles, conservées au Musée de l'Ermitage, gardent la trace de quelque fard (Stephani, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1870-1, p. 27, note 2). Le texte de Pline l'Ancien (IX, 109) est très clair (conchis... unguenta circumferentibus).

2. Il en est de même d'un bronze du Musée du Caire, V. Bissing, *Arch. Anzeiger*, 1903, p. 149, fig. 4 *f*.

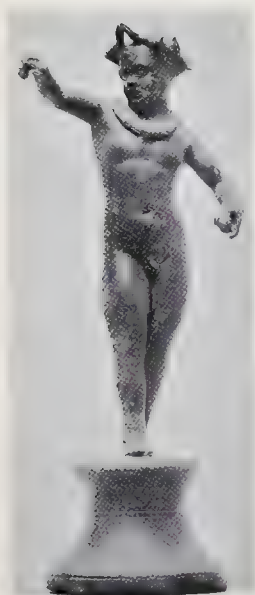
3. Winter, *Typen d. figürlichen Terrakotten*, I, p. 80, 8 (Tanagra).



147



148



156



162

Ern. Leroux, éditeur, Paris

Imp. [illegible]

une boule de fard (**113**), l'autre main tient toujours la coquille. Il en est de même dans le sixième exemplaire (**142**), où l'avant-bras droit est horizontal et non levé vers l'**Aphrodite.** Seul le n° **124** est un peu différent : la main gauche y tient l'alabastron et la droite, qui est levée, tend le miroir à boîte. Les pieds peuvent être sur la même ligne (**66, 142**) : le plus souvent la jambe droite est en avant (**61, 113, 124**) ou elle est au contraire légèrement fléchie, tandis que le pied gauche se porte devant le droit (**133, 141**). La tête est généralement levée, ce qui va de soi, étant donné que les bras sont tendus vers la figurine principale : la seule exception est justement le bronze **142,** où les deux attributs sont tenus à la même hauteur. C'est d'ailleurs la seule statuette dont l'exécution soit assez bonne. Les autres sont d'un travail très négligé : l'**Eros,** qu'on a rapproché à tort de l'**Aphrodite 66,** est même d'un modelé tout à fait barbare.

Il est douteux que l'**Eros 143,** qui tient une torche abaissée, provienne également d'un groupe. Je sais qu'un **Eros** brûlant **Psyché** a été réuni à l'**Aphrodite 80,** mais l'appartenance des deux statuettes, quoique probable, n'est pas certaine. Le motif a sans doute un sens allégorique et l'**Eros** est ici un simple **Génie** funèbre [1].

La figurine **144,** par contre, paraît bien n'avoir pas été isolée. J'avoue ne pas comprendre bien le motif. La main droite se lève pour recevoir plutôt que pour tendre un objet ; quant à la main gauche, elle se rapproche de la bouche comme si elle tenait quelque instrument de musique.

Il faudrait placer ici l'**Eros 64,** qui, pour ne pas appartenir à l'**Aphrodite** à laquelle on l'a joint, n'en provient pas moins d'un groupe. Enfin je rappellerai les trois **Eros** auxquels on montre la pomme (**127-9**). Ils diffèrent assez peu entre eux, sauf le dernier exemplaire dont la tête est penchée et dont les pieds sont rapprochés. Les **Aphrodite** qui les tenaient devaient ressembler d'assez près aux statuettes qu'on leur a données comme supports et pour mères.

Eros est très souvent représenté courant. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de retrouver ce motif dans les n^os^ **145-6.** Le premier peut le représenter tenant l'arc, sujet dont les exemples sont innombrables. De là une transition toute simple menait à le montrer comme chasseur [2] : aussi n'est-il pas impossible qu'il tienne un épieu [3] dans l'exemplaire **146.** Il est

1. Les torches ont un tout autre sens sur le grand laraire de Tortose, v. *infrà*.
2. Stephani, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1867, p. 56 et passim.
3. *Ibid.*, p. 115-8.

en revanche assez rare de le rencontrer courant la tête renversée en arrière[1] : malgré la singularité du mouvement, la statuette **147** n'est pourtant pas disgracieuse. L'auteur du bronze a eu la main légère et sa figurine est l'une des plus agréables qui soient dans la collection.

L'**Eros** joueur de lyre **148** lui est à peine inférieur. Le corps est bien posé et l'inclinaison de la tête n'est pas sans grâce. Le bronze **149** est, par contre, d'un très mauvais travail : on ne peut y voir que l'imitation barbare et locale d'un modèle grec.

L'**Eros 150** tient un canard et une grappe : c'est un de ces sujets de genre qu'aimait l'art alexandrin. On ne peut y voir un souvenir, ni de l'enfant à l'oie de Boëthos, ni du groupe de Cos, récemment étudié par M. Herzog[2] et qu'admiraient les deux curieuses d'Herondas[3]. On retrouve un motif analogue dans le buste **151.**

L'enfant **153** ne paraît pas avoir été réuni à une statuette. Ses dimensions et la bélière dont il est pourvu empêchent d'y voir autre chose qu'un amulette. Il tient, comme une **Lasa** étrusque, un flacon et un *discerniculum.*

Les figurines **154-6** sont difficiles à classer ou même à désigner d'une manière précise. On peut mettre dans les mains de la première une patère, une corne d'abondance ou des épis : elle n'aura pas, du même coup, les gestes caractéristiques du **Bonus Eventus,** tel qu'on l'adorait à Rome. C'est une figure similaire, qu'on peut seulement rapprocher de la divinité latine. Les bronzes **155** et **156** tiennent de même à la fois des **Génies** et des simples enfants, si souvent représentés sur les reliefs des sarcophages. La dernière statuette paraît avoir dans la main droite une couronne ; la gauche, qui est baissée, pouvait porter une palme ou un attribut de même genre.

Les bronzes **157-9** sont des images d'**Harpocrate,** autrement dit, d'**Horus enfant.** Peu de sujets ont eu autant de vogue à l'époque hellénistique et nous ne devons pas nous étonner d'en retrouver trois exemplaires en Syrie. Il y en aurait davantage si nous avions réuni tous les **Horus** de la collection, mais j'ai cru devoir rejeter plus loin les représentations qui m'ont semblé purement égyptiennes. Nos trois figurines paraissent des imitations étrangères, dont la fabrication est sans doute syrienne.

1. Le motif est tout différent dans un groupe disparu du palais Luragi, Michaëlis, *Arch. Zeit.*, 1879, pl. XIV, 1, p. 172 (S. Reinach, *Répertoire*, p. 448, 2).
2. *Jahreshefte*, 1903, pl. VIII, p. 215-236.
3. IV, 31.

Le Musée de Madrid contient, on le sait, un **Horus** enfant, dont la base porte une inscription phénicienne.

Je n'insisterai pas sur la statuette **160**. Les quatre dernières figurines représentent des enfants assis, dont deux jouant avec des animaux (**161-162**). Le second de ces bronzes rappelle un **Eros** que nous avons vu plus haut (n° **150**). Le dernier exemplaire de la série (**164**) est peut-être un **Dionysos** enfant : je n'ai pas jugé à propos de le séparer de ses semblables.

141 (166). — **Eros, tendant un flacon.** — Haut., 0^m,07.

Très oxydé.

Eros, le pied droit en arrière et de côté, le pied gauche oblique, la main droite levée et tendant un flacon composé d'une courte ampoule et d'un long goulot mince, l'avant-bras gauche horizontal, la main à plat et tenant une coquille. La tête à gauche et relevée, les cheveux réunis en un nœud sur le front.

Travail commun.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 250, p. 108-9 (l'appartenance de l'**Eros** est à tout le moins douteuse).

142 (261) [D. 91]. — **Eros, tenant un flacon.** — Acquis en 1868. — Haut., 0^m,06 (de la tête, 0^m,012). Long. de la base, 0^m,017. Larg. —, 0^m,01.

Patine noire.

La jambe droite fléchie au genou, la main droite baissée à gauche, tenant un flacon allongé, au goulot court, la main gauche, qui est baissée à droite, tenant une coquille, la tête relevée et légèrement tournée vers la droite.

Assez bon travail.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 283, p. 126.

143 (89) [D. 223]. — **Eros, tenant la torche.** — Haut., 0^m,076.

Patine d'un vert sale.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied oblique, le pied

gauche en arrière, de côté et sur la pointe, la main droite baissée à gauche et tenant une torche, la pointe fusiforme et touchant la terre, la main gauche levée au-dessus de l'épaule, le pouce dirigé vers la nuque, les autres doigts repliés. La tête baissée et penchée vers la gauche, une grande tresse allant du front à l'occiput. Les ailes petites et singulièrement arrondies.

Rapprocher Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 274, p. 123.

144 (114). — **Eros, la main levée.** — Haut., $0^{m},14$.

Patine verte, la surface oxydée.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche en arrière, le pied sur la pointe et un peu de côté, la main gauche, qui est fermée, approchée de la bouche, le bras droit levé à gauche, la main ouverte et de profil, la tête tournée vers la gauche et redressée. Nœud de cheveux au-dessus du front.

Travail rapide.

On peut comparer une statuette du Louvre et une autre (trouvée en Égypte) de l'ancienne collection Hoffmann, S. Reinach, *Répertoire*, p. 429, 5 et 430, 2.

145 (39) [386]. — **Eros courant.** — Haut., $0^{m},055$.

Eros ailé, courant à droite, le pied droit en arrière et sur la pointe, la tête de face, la main droite, qui est baissée devant le corps, tenant quelque objet, la main gauche baissée à droite. Les cheveux formant bourrelet autour du visage, avec deux pointes sur le front.

Facture moyenne.

146 (65) [D. 71]. — **Eros, courant à droite.** — Acquis en 1868. Satalie. — Haut., $0^{m},118$.

Patine noirâtre, oxydée, avec taches bleuâtres.

Les jambes pliées aux genoux, le pied droit en arrière et sur la pointe, le pied gauche en avant et un peu oblique, le haut du corps penché en avant, le bras droit écarté du corps, la main en arrière et baissée vers le sol, l'avant-bras gauche horizontal, la main en avant et ouverte, comme si l'**Eros** tenait des deux mains quelque épieu. La figure poupine et présentée de face.

Modelé sommaire. Les doigts de la main atrophiés.

147 (67) [D. 120]. — **Eros, la tête retournée.** — Acquis en 1876. Amrith. — Haut., 0m,088. — Pl. XXXI, 1.

Eros courant, debout sur la jambe droite, le pied gauche en arrière et tout à fait détaché du sol, le bras gauche ramené devant le corps, la main levée, la paume tournée vers la terre, le bras droit caché sous la draperie qui couvre tout le corps, un pan revenant sur l'épaule gauche, exactement entre l'aile et la naissance du bras. La tête retournée en arrière et baissée, regardant le pied gauche. Les cheveux formant sur les bords un épais bourrelet, une couronne posée sur le haut de la tête.

Travail rapide, d'assez bon style.

148 (237) [D. 81]. — **Eros, jouant de la lyre.** — Acquis en 1868. Bagdad. — Haut., 0m,094 (de la tête, 0m,016, — de la base, 0m,004). Diam. de la base, 0m,035. — Pl. XXXI, 2.

La surface oxydée.

La base ronde et plate. Par derrière, échancrure et queue saillante, comme celle d'une feuille.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement oblique, la jambe droite en avant, le pied et la jambe gauche légèrement en dehors. Le bras gauche, qui est serré contre le corps, tenant la lyre, la main gauche, baissée à droite, approchant le plectre de la table d'harmonie, au-dessus du chevalet. La tête penchée sur l'épaule gauche et inclinée en avant.

Style rapide. L'exécution assez souple.

149 (197) [D. 72]. — **Eros.** — Acquis en 1868. Satalie. — Haut., 0m,135 (de la tête, 0m,02).

Patine noirâtre. Le bras droit cassé au poignet, le bras gauche en haut du coude.

Les jambes écartées, la gauche légèrement fléchie au genou et le pied sur la pointe. La main droite ramenée en bas du ventre et le bras gauche séparé du corps. La tête à peu près de face, les cheveux coiffés d'un bonnet, dont le bord est perlé. Les ailes courtes, petites et égales, non relevées. Les yeux marqués par un trou, la bouche figurée par une fente horizontale.

Mauvais style.

150 (183) [D. 228]. — **Eros, tenant un canard (?).** — Haut., $0^{m},07$ (de la tête, $0^{m},014$).

La jambe gauche en avant, le pied un peu en dehors, la jambe droite en arrière, le pied légèrement de côté, la main gauche serrant contre le corps un canard (?), la main droite levée à la hauteur de la tête et tenant une grappe. La tête à gauche et penchée, les cheveux relevés en houppe au-dessus du front.

Facture commune.

On rencontre le motif inverse à Pompéi, S. REINACH, *Répertoire*, p. 465, 6.

151 (151) [E. 305]. — **Buste d'Eros, tenant le cygne ou l'oie.** — Paphos (Chypre). — Haut., $0^{m},10$. Larg. de l'applique, $0^{m},08$.

La surface oxydée, écaillée et ruinée. La tête seule en plein relief. Le dos creux et servant d'applique. Au-dessus de la tête, reste d'une bélière (?).

Le bras droit entouré d'une draperie, la main sous le ventre du cygne et serrant contre le corps l'oiseau que la main gauche tient près de l'aile. La tête à droite, les cheveux bouclés. Le bec du cygne mord ou embrasse l'**Eros** à la joue droite.

Rapprocher une statuette en argent trouvée à Alexandrie (*Jahreshefte*, 1903, p. 234, fig. 126) et surtout BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 297, p. 131.

152 (169) [366]. — **Buste d'Eros.** — Haut., $0^{m},063$ (de la tête, $0^{m},023$). Diam. de la bélière, $0^{m},022$ (— intérieur, $0^{m},013$).

Patine noirâtre.

Le buste se terminant en bas par un anneau qui est disposé perpendiculairement à l'applique et dont l'attache supérieure est en forme de feuille accostée de deux autres, plus petites. Les épaules drapées, un bouton à chaque manche. Nœud de cheveux au-dessus du front.

153 (182) [D. 224]. — **Enfant, tenant un flacon.** — Haut., $0^{m},05$ (de la base, $0^{m},0035$). Diam. de la base, $0^{m},024$ (de la bélière, $0^{m},01$, — intérieur, $0^{m},004$).

Patine commune. La base ronde. A l'arrière de la base, bélière verticale.

Les jambes écartées, la gauche pliée au genou, le pied en avant et de côté, la jambe droite en arrière, le pied en dehors. La main droite tenant devant le corps un vase piriforme à goulot court, le bras droit baissé, la main tenant une tige ou baguette.

154 (35) [D. 197]. — **Bonus Eventus (?)** — Anc. collection Péretié. Beyrouth. — Haut., $0^{m},15$. Base, $0^{m},06$ sur $0^{m},05$.

Les pieds engagés dans une galette de plomb.

Enfant nu, debout sur la jambe droite, le pied gauche en arrière et sur la pointe, la main droite baissée et retournée, la main gauche ouverte, levée à droite. La tête un peu à gauche et redressée, les cheveux relevés en houppe au-dessus du front.

Facture moyenne.

155 (135). — **Enfant ou Génie, tenant la corne d'abondance.** — Haut., $0^{m},07$.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied gauche en arrière et sur la pointe, le bras droit levé, la main tenant une tige cassée (?), le bras gauche serrant contre le corps la corne d'abondance, la tête un peu relevée et légèrement à gauche. Les cheveux formant une houppe en haut du front.

156 (129). — **Génie bacchique (?)** — Haut., $0^{m},26$ (de la base, $0^{m},06$, — de la tête, $0^{m},03$). Diam. de la base, $0^{m},06$ (en bas, $0^{m},082$). — Pl. XXXI, 3.

Patine noirâtre.

La base ronde, la tranche concave et ornée de trois filets gravés.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche en arrière, mais non pliée au genou, le pied droit masquant à demi le gauche dont les doigts touchent le talon droit. Le bras droit étendu à gauche, la main ouverte et les doigts à demi repliés, la paume tournée vers la terre, comme si elle laissait échapper quelque objet, le bras gauche écarté du corps et baissé, l'avant-bras revenant devant la poitrine, la main ouverte, le pouce et l'index allongés, les autres doigts repliés. La tête poupine, tournée vers la gauche et légèrement penchée. Lourd collier strié autour du cou (ὑποθυμίς). Sur le front, guirlande, faite d'épis et de boutons ou de corymbes emmêlés.

Style médiocre.

Rapprocher un bronze trouvé en Angleterre, S. Reinach, *Répertoire*, p. 440, 6 (*Archæologia*, t. VII, 29, p. 407).

157 (177) [D. 226]. — **Harpocrate.** — Haut., 0m,055 (de la base, 0m,001). — Base, 0m,025 sur 0m,028.

Patine grise.
La base plate et ovale.

Le dieu debout, la jambe gauche croisée devant la droite, l'index de la main droite porté à la bouche, la main gauche, qui est baissée, tenant la corne d'abondance. Draperie couvrant l'épaule gauche et attachée sur la droite. Les cheveux relevés en houppe sur le haut du front. Tronc d'arbre à droite, sur lequel repose le coude gauche et que touche le haut de la cuisse. A gauche, objet indistinct, sans doute un chien.

Travail rapide et médiocre.

Pour le chien, voir *Real Mus. Borbon.*, XII, pl. XXX et Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 654, p. 280.

158 (196) [D. 70]. — **Harpocrate.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., 0m,14 (de la base, 0m,014). Larg. du tenon de base, 0m,007.

Patine laide et foncée. Tenon en forme de tigette à l'avant-bras gauche, la main rapportée et perdue. Les pieds posant sur un tenon fourchu.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche fléchie au genou, le pied de côté et un peu en avant. L'index de la main droite porté à la bouche, l'avant-bras gauche horizontal. Les cheveux relevés en houppe sur le haut du front, la tête curieuse et dont l'expression est singulière.

Moyen travail.

159 (90). — **Harpocrate.** — Haut., 0m,062.

Patine noirâtre. Le bras gauche et le pied droit cassés.

La statuette debout, le poids du corps portant sur les deux jambes, le pied gauche oblique, l'index de la main droite porté à la bouche, la tête tournée légèrement à gauche, les cheveux formant une houppe sur le sinciput.

160 (181) [D. 410]. — **Enfant au pagne.** — Acquis en 1870. Tyr. — Haut., 0m,087 (de la tête, 0m,015).

Métal blanc, argenté. Travaillé en plein. Non antique, mais attribué (??) au temps des croisades.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied sur la pointe, la jambe droite pliée au genou et de côté, le pied sur la pointe, mais à gauche. La main droite à plat devant la poitrine, le bras gauche baissé à droite, la main ouverte et présentant la paume. Pagne strié et bordé d'un grènetis. Les cheveux ondulés et partant également de l'occiput. Dans le dos, qui est plat, indications schématiques.

Inscription arabisante (?) sur la poitrine. Falsification moderne.

161 (17). — **Enfant au lièvre.** — Haut., 0m,04. Larg., 0m,05. Long. du lièvre, 0m,04.

Traces de dorure.

Enfant nu, le corps et la tête penchés en avant, la jambe gauche fléchie très bas, mais le genou ne touchant pas le sol, la main gauche, qui est baissée, tenant par l'oreille un grand lièvre allongé, les pattes repliées, la jambe et le bras droit de l'enfant tendus vers la gauche.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1054, p. 458.

162 (160) [D. 221]. — **Enfant tenant un canard ou une oie d'Égypte.** — Haut., 0m,05 (de la base, 0m,034). Larg. —, 0m,02. — Pl. XXXI, 4.

Patine noirâtre. Le bras droit cassé.

Enfant assis, la jambe gauche croisée sur la droite, la main gauche tenant et serrant contre le corps un canard (?). La figure poupine, les cheveux bouclés avec deux coques sur le haut de la tête, allant du front à l'occiput.

Travail passable.

163 (60) [D. 105]. — **Enfant assis.** — Acquis en 1868. Amrith. — Haut., 0m,07 (de la tête, 0m,02).

Patine d'un vert grisâtre.

Le genou droit un peu relevé et le pied touchant la cheville gauche. La main droite fermée (devant tenir quelque manche) et levée à gauche. La main

gauche ouverte et baissée à droite. La tête un peu penchée sur l'épaule gauche.

Facture moyenne.

164 (345). — **Enfant à la grappe.** — Haut., $0^m,09$ (de la base, $0^m,015$). Base, $0^m,068$.

Argent. Très mince et très léger. Patine d'un gris violacé, le bras droit taché de rouille. Fait de trois lames. L'une comprend la statuette et la tranche de la base. La deuxième, qui forme le fond de la base, a les bords évasés et est percée de trois fentes oblongues : au centre, est une sorte de clé verticale, faite de deux pièces accolées et de forme demi-circulaire, le côté du diamètre touchant le verso de la lame. La troisième lame, qui est ronde et placée sur la partie plate de la seconde, était percée de deux fentes oblongues : une troisième est indiquée par une série de petits trous. Il est possible que la clé ait servi à faire pivoter la troisième lame sur la seconde : les ouvertures étaient ainsi superposées ou masquées à volonté.

Base ronde. Haut et bas, tore orné d'oves.

Enfant assis, la jambe droite allongée, légèrement repliée et un peu à droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied touchant la cuisse droite. Le bras gauche baissé et couvert d'une draperie, la main soutenant une grappe, le bras droit replié au-dessus de la tête, celle-ci à gauche et légèrement relevée.

La figure poupine. Travail rapide, un peu sommaire.

Pour ce type, voir S. Reinach, *Répertoire*, p. 147, 4 (Montfaucon, *Antiq. Expl.*, I, 144, 2).

PLANCHES



4



39



43



89



106



113



139

COLLECTION DE CLERCQ

TOME III

LES BRONZES



CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

COLLECTION DE CLERCQ

CATALOGUE

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

ET SOUS LA DIRECTION DE

MM. DE VOGÜÉ, E. BABELON, E. POTTIER

TOME III

LES BRONZES

PAR

A. DE RIDDER

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

DEUXIÈME FASCICULE

ACCOMPAGNÉ DE

8 *héliogravures par P. DUJARDIN et 24 planches en similigravure par J. DEVILLARD*

PARIS

ERNEST LEROUX, EDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1905

DEUXIÈME PARTIE

FIGURINES DIVERSES

(165-378)

STATUETTES ÉGYPTIENNES

(165-206)

Il y a peu à dire de ces figurines, qui ne sont pas des pièces de choix et dont le travail est d'ordinaire assez médiocre. Elles n'ont d'importance que par le lieu de leur provenance, car il n'est pas douteux que la plupart d'entre elles, ayant fait partie de la collection Péretié, n'aient été découvertes en Syrie. Elles y avaient été amenées dans l'antiquité, alors que la région se trouvait dans la dépendance plus ou moins étroite de l'empire des Pharaons [1]. Comme l'afflux des monuments chaldéens et assyriens était, toute proportion gardée, beaucoup moins considérable, on s'explique ainsi que l'art phénicien, jusqu'au moment où il subit l'ascendant de la Grèce hellénistique, se soit trouvé porté à imiter surtout les modèles nilotiques. On en verra plus loin des exemples frappants et sur lesquels j'ai cru devoir insister (**209, 211-4**).

On ne trouvera pas ici les quelques bronzes alexandrins que comprend la collection. La raison n'en est pas dans leur petit nombre, car plusieurs d'entre eux (**274-6, 306**) sont intéressants à divers titres et leur réunion ne laisserait pas d'être instructive. Mais, quelle qu'ait pu être, dans la formation de cet art, la part de l'influence égyptienne, il est hors de doute que celle de la Grèce fut prépondérante et dès lors ces bronzes font de droit partie des séries hellénistiques.

La figurine **206** mérite d'être signalée. Elle est d'époque récente et peut-être ptolémaïque, mais la facture en est heureuse et la tête est d'assez bon style.

AMMON.

165 (510) [108]. — **Ammon.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^{m},235$

1. Voir à ce sujet la préface (p. XVI et suiv.).

(sans les plumes, $0^m,159$, — de la base, $0^m,0185$). Long. de la base, $0^m,082$. Larg. —, $0^m,031$.

Patine noirâtre.

Le pied gauche en avant. Le bras droit pendant, la main collée à la cuisse et fermée. L'avant-bras gauche horizontal, le poing fermé et percé d'un trou vertical. Pagne *(schenti)* plissé et retenu par une ceinture lisse. Collier à quatre rangs rayés et barbiche à bout recourbé. La tête coiffée de la couronne rouge, évasée vers le haut et sans *lituus* : au-dessus, le globe solaire et les deux hautes plumes, accolées et bifides, ornées d'arcs doubles et gravés, superposés.

166 (522) [113]. — **Ammon.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,224$ (de la base, $0^m,015$, — de la tête, $0^m,025$). Long. de la base, $0^m,071$. Larg. —, $0^m,033$.

Patine noirâtre. Les yeux incrustés d'or.

La base rectangulaire.

Le pied gauche en avant, le bras droit pendant, la main collée à la cuisse et fermée, l'avant-bras gauche horizontal, le poing fermé et percé d'un trou vertical. Pagne plissé, au-dessus duquel est une cuirasse courte, écaillée, le bord supérieur lisse et horizontal, une même bande lisse, mais curviforme, en formant le bord inférieur. Bretelles, croisées par devant et par derrière, fixant la cuirasse. Collier à trois rangs striés, le quatrième formé de pendeloques oviformes. Barbiche à bout recourbé, la tête coiffée de la couronne rouge, évasée vers le haut, et sans lituus, d'où pendent par derrière deux rubans rayés. Au-dessus, le globe solaire et les deux hautes plumes, accolées et bifides, ornées d'arcs doubles et gravés : entre les arcs, hachures obliques, de sens opposé.

Osiris. Nowri-hotep.

167 (519) [105]. — **Osiris.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,152$ (de la tête, $0^m,016$, — des bases, $0^m,02$, — de la première base, $0^m,011$). Long. de la base, $0^m,038$ (de la deuxième, $0^m,031$). Larg. des bases, $0^m,036$ et $0^m,028$. Larg. du pilier, $0^m,007$.

Patine foncée.

Les deux bases rectangulaires, la première débordant la seconde sur les côtés et par

devant : bélière sur le flanc gauche du socle. Derrière le dos, haut pilier, orné alternativement d'une bande avec croisillé et de cinq lignes transversales, parallèles. En haut du pilier, bélière.

Le corps enveloppé comme une momie dans une gaine d'où les mains sortent seules, toutes deux ramenées devant la poitrine, la droite au-dessus de la gauche. La main droite tenant sur l'épaule le fouet de commandement à manche court et rayé, la lanière tressée obliquement et les mèches frangées. La main gauche tenant symétriquement sur l'épaule le crochet, sorte de sceptre terminé par une tête de crosse et dont le manche, qui est rayé, est coudé à mi-hauteur. Barbiche tressée à bout recourbé et collier à quatre rangs, dont l'un de chevrons. La tête surmontée de l'uræus et coiffée de la couronne blanche accostée de deux hautes plumes.

Signalons un **Osiris** qui aurait été trouvé à Ascalon, CLERMONT-GANNEAU, *Archiv. des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, I, p. 164. Le dieu est adoré à Milet dès 240 avant notre ère, BELOCH, *Griech. Geschichte*, III, p. 448,5 (lettre du roi Seleukos Kallinikos).

168 (524) [202]. — **Osiris.** — Haut., 0^m,252.

La surface très oxydée. Le bronze cassé à la base. Les plumes de l'atew non conservées.

Le corps enveloppé comme une momie dans une gaine d'où les mains sortent seules, toutes deux ramenées devant la poitrine, la droite au-dessus de la gauche. La main droite tenant sur l'épaule un fouet à plusieurs lanières, la main gauche tenant symétriquement un sceptre terminé par une tête de crosse et dont le manche est coudé. Barbiche. La tête coiffée de la haute couronne blanche accostée de deux plumes.

169 (493) [122]. — **Nowri-hotep (forme d'Osiris).** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,23 (de la base, 0^m,013). Long. de la base, 0^m,09. Larg. —, 0^m,035.

Patine verte, oxydée.
La base rectangulaire.

Le pied gauche à plat et bien en avant. Schenti courte et plissée, serrée en haut par une ceinture unie. Le bras droit pendant le long du corps, la main fermée et percée d'un trou horizontal. Le bras gauche plié au coude, l'avant-bras horizontal, le poing gauche fermé. Collier à trois rangs de pendeloques. Longue barbiche postiche à bout recourbé. Perruque courte, les

tresses verticales striées de traits horizontaux. En haut du front, uræus dressé et, sur la tête, le pschent.

170 (503) [102]. — **Nowri-hotep.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^{m},207$ (de la base, $0^{m},011$, — de la tête, $0^{m},023$). Long. de la base, $0^{m},086$. Larg. —, $0^{m},031$.

La base noirâtre. Les sourcils, le bord des yeux, le collier et les stries verticales de la couronne rouge incrustés d'or.

La base rectangulaire.

Le pied gauche à plat et bien en avant. Schenti courte et plissée, le pan inférieur rayé et ponctué, avec une ceinture unie au bord supérieur. Le bras droit pendant le long du corps, la main fermée et percée d'un trou horizontal. Le bras gauche plié au coude, l'avant-bras horizontal, le poing gauche fermé. Collier à cinq rangs, les pendeloques rondes. Barbiche postiche à pointe recourbée. Perruque courte, et qui paraît quadrillée, les tresses comme imbriquées. Sur la tête, le pschent dont la couronne blanche est percée d'un trou par devant (attache de l'uræus).

Phtah.

171 (489). — **Phtah.** — Haut., $0^{m},21$ (de la base, $0^{m},03$). Long. de la base, $0^{m},055$. Larg. —, $0^{m},035$ à $0^{m},045$.

Patine noirâtre.

La base losangiforme, plus large à l'avant qu'à l'arrière. La tranche de devant oblique. Hiéroglyphes sur les trois autres faces. Motif d'échelons doubles sur la tranche antérieure.

Le corps enveloppé comme une momie dans une gaine d'où les mains sortent seules, toutes deux ramenées sur la poitrine, la droite au-dessus de la gauche, et tenant le sceptre à tête de lévrier et à base fourchue, dont le bois est strié de traits parallèles, disposés trois par trois. Collier ou pectoral à cinq rangs, dont le dernier est garni de pendeloques ; en haut du dos, le contrepoids du gorgerin ou *menat*, en forme de gland compliqué. La tête coiffée d'un haut bonnet, le menton portant une barbiche postiche.

172 (498) [109]. — **Phtah.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,137 (de la tête, 0m, 021).

Patine noirâtre.

Le corps enveloppé comme une momie dans une gaine d'où les mains sortent seules, toutes deux ramenées sur la poitrine, la droite au-dessus de la gauche et tenant le sceptre à tête de lévrier et à base fourchue, dont le bois est strié de traits transversaux. Collier à trois rangs, les deux premiers formés d'échelons rapprochés, le second de triangles séparés par des points ; en haut du dos, le contrepoids du gorgerin ou *menat,* sorte de gland, ponctué et frangé. La tête coiffée d'un bonnet, le menton portant une barbe postiche.

173 (518). — **Phtah.** — Haut., 0m,083. Long. de la base, 0m,014. Larg. —, 0m,011.

Patine d'un vert noirâtre.

Le dieu enveloppé comme une momie dans une gaine d'où les mains sortent seules, toutes deux ramenées sur la poitrine, la droite au-dessus de la gauche, et tenant le sceptre à tête de lévrier et à base fourchue. Collier à trois rangs, d'où tombent des pendeloques ; en haut du dos, le contrepoids, sorte de gland, rayé et frangé. La tête coiffée d'un bonnet, le menton portant une barbe postiche.

Imhotpou.

174 (521) [103]. — **Imhotpou assis.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,126 (de la tête, 0m,03).

Patine noirâtre.

Les pieds sur la même ligne, le buste vertical, les bras également pliés au coude, la main gauche allongée tenant le rouleau qui s'étale sur les genoux, la main droite verticale, touchant le bout de la feuille. Pagne plissé, la ceinture supérieure rayée et comprise entre deux filets. La tête glabre et nue, le crâne très relevé (haut bonnet ?).

Le dieu a, comme on sait, été identifié avec **Asklépios,** *Journ. Hell. Stud.,* 1899, p. 16.

THOTH.

175 (500) [112]. — **Thoth.** — Haut., $0^m,202$ (de la base, $0^m,014$). Long. de la base, $0^m,08$. Larg. —, $0^m,035$.

Patine noirâtre.
La base rectangulaire.

Le pied gauche devant le droit et à plat. Le bras droit pendant, la main fermée et percée d'un trou horizontal. L'avant-bras gauche légèrement baissé, le poing percé d'un trou vertical. Pagne plissé et bordé en haut d'une bande lisse. La tête d'ibis portant le klaft strié. Au-dessus du front, l'uræus dressé et le disque solaire entre les deux cornes.

KHNOUPHIS.

176 (505) [365]. — **Khnouphis accroupi.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,04$ (de la base, $0^m,003$). Long. de la base, $0^m,012$. Larg. —, $0^m,011$.

Patine d'un vert grisâtre.
La base rectangulaire.

Les jambes réunies, les bras non indiqués, le corps paraissant vêtu d'une gaine. La tête de bélier coiffée du klaft et surmontée d'une feuille de lotus dressée.

HORUS.

177 (453). — **Harpocrate** ou **Horus enfant.** — Acquis par Quarelli (240). — Haut., $0^m,095$. Diam. de la bélière, $0^m,006$.

Patine d'un vert noirâtre.

Le dieu portant la jambe gauche en avant, les genoux non pliés, les pieds légèrement en dehors, le bras gauche pendant le long du corps, le poing fermé appuyé sur la cuisse, l'index allongé et porté au menton. Tresse

tombant sur l'épaule droite. Diadème formé des couronnes rouge et blanche réunies, un uræus (?) dressé sur le front, devant le pschent. A la nuque, bélière de suspension.

178 (517) [D. 122]. — **Harpocrate** ou **Horus enfant.** — Acquis en 1876. Amrith. — Haut., 0^m,08 (de la base, 0^m,02). Long. de la base, 0^m,025. Larg. —, 0^m,01.

Patine claire.

Le dieu nu et portant le pied gauche en avant, les genoux non pliés. Le bras gauche collé au corps, le poing fermé appuyé sur la cuisse, l'index de la main droite porté à la bouche. Tresse tombant sur l'épaule droite. Uræus dressé au-dessus du front. Sur la tête, et surmontant l'uræus, sorte de pavillon carré, peut-être un naos, muni par derrière d'une bélière.

179 (497) [121]. — **Horus assis.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,09 (de la tête, 0^m,018, — de la base, 0^m,005). Long. de la base, 0^m,023. Larg. —, 0^m,023 et 0^m,026.

Patine noirâtre.

La base en forme de losange, la face postérieure plus étroite que celle de devant.

Les jambes réunies et pliées au genou, les pieds séparés, le buste légèrement incliné en arrière. Le bras gauche collé le long du corps, la main à plat et la paume vers la terre, touchant la cuisse. L'index de la main droite porté à la bouche. Une large tresse tombant sur l'épaule droite. Au-dessus du front, l'uræus dressé. A la nuque, bélière.

180 (512). — **Épervier d'Horus.** — Haut., 0^m,167. Long., 0^m,11. Larg., 0^m,047.

Patine noirâtre.

Les yeux (refaits ?) marqués par un globe brunâtre entouré d'un cercle blanc.

Bès.

181 (93). — **Masque de Bès.** — Haut., 0^m,047. Larg., 0^m,045 (de la bouche, 0^m,02). Relief max., 0^m,015.

Patine d'un vert grisâtre.

Le front chauve et bas, les oreilles haut placées et de forme ronde, les sourcils en relief et recourbés en spirales, les yeux obliques, le nez écrasé, la bouche ouverte par un large rictus, un collier de barbe épais et strié encadrant le bas du visage.

On verra plus loin un **Bès** phénicien ou du moins trouvé certainement en Phénicie (**212**), ce qui s'accorde avec le fait que certaines monnaies syriennes portent l'image du dieu [1]. J'ai cru devoir le ranger ici parmi les divinités égyptiennes, car c'est à tort qu'on a cherché l'origine de **Bès** hors de la vallée du Nil, et l'image en paraît dès le XVe siècle sur un monument égyptien [2].

Apis.

182 (509) [123]. — **Bœuf Apis.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,11 (au dos, 0m,077, — de la base, 0m,015). Long. de la base, 0m,092. Larg. —, 0m, 033.

Patine noirâtre.
La base rectangulaire.

Les pattes gauches en avant, la queue collée à la jambe droite. Quatre motifs transversaux gravés sur le dos : depuis la queue, scarabée ailé; housse frangée, l'échine formée de rectangles superposés dont les diagonales sont tracées, les côtés étant ornés d'un croisillé oblique ; disque (? ailé ; collier rayé et ponctué. Sur le front, le triangle en forme d'A renversé. Au-dessus, l'uræus dressé et le globe entre les cornes.

183 (4) [E. 443]. — **Bœuf Apis.** — Tortose. — Long., 0m,13. Haut., 0m,10.

Patine d'un vert noirâtre. Les pattes de l'avant-train cassées.

La patte droite de l'avant-train paraissant avancer fortement sur la gauche, d'une manière plus marquée que la jambe correspondante de l'arrière-main. Croissant inscrit entre les cornes. Un autre gravé sur le flanc gauche. La queue collée à la patte gauche de l'arrière-train.

Travail médiocre.

1. V. *infra*
2. J. Krall, d. Benndorf, *d. Heroon v. Gjölbaschi-Trysa*, p. 72-95.

184 (490) [115]. — **Bœuf Apis.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,103 (de la base, 0m, 014). Long. de la base, 0m,085. Larg. —, 0m,026.

Patine d'un vert gris, assez clair.
La base rectangulaire.

Les pattes gauches en avant. Le dos décoré, depuis la queue, de quatre motifs transversaux : scarabée aux ailes éployées ; housse frangée dont les pans tombants sont ornés de losanges quadrillés, l'arête étant striée de sillons longitudinaux et barrée par trois bandes doubles transversales ; vautour, le corps ponctué, les ailes éployées ; enfin collier bordé de chevrons. La tête surmontée de l'uræus et du globe solaire entre les deux cornes.

185 (507). — **Bœuf Apis.** — Haut., 0m,056 (de la base, 0m,003). Long., 0m,068 (de la base, 0m,052). Larg. de la base, 0m,016.

Patine d'un beau vert foncé.
La base rectangulaire.

Les pattes gauches en avant, la queue collée contre la jambe droite. Depuis la queue, quatre bandes transversales : globe solaire, d'où partent, à droite et à gauche, deux grandes ailes quadrillées ; housse frangée, dont l'échine est rayée et les côtés quadrillés : dans le quadrillage, jours ou crevés ménagés, disposés en croix et formant, de part et d'autre, deux rosettes et une demie ; scarabée ailé ; collier simple. Au-dessus de la tête, qui est quelque peu baissée, l'uræus dressé et le globe solaire entre les deux cornes.

186 (132). — **Vache** (?). — Haut., 0m,086 (de la base, 0m,018). Long. de la base, 0m,09. Larg. —, 0m,035. Long. de l'**Osiris,** 0m,077.

Patine verte, la surface oxydée. Cassée par devant.
La base rectangulaire.

L'animal marchant, les pattes gauches en avant, la queue collée à la jambe droite de l'arrière-train. Entre les pattes on trouve, réunis au bronze par l'oxydation, un polos d'**Isis,** avec le globe solaire compris entre les cornes, et une statuette d'**Osiris,** la tête coiffée de la couronne blanche entre les deux plumes.

Il peut s'agir ici de la vache isiaque, représentée à côté d'**Isis** sur un bas-relief de Rhodes conservé au British Museum, *Bull. Corr. Hell.*, 1899, pl. III, 1, p. 559 (Perdrizet), *Röm. Mitteil,* XXI, 1901, p. 260 (Amelung).

Statuette assise.

187 (492) [107]. — **Statuette virile, assise.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,17$.

Patine noirâtre.

Le corps en forme de planche et vêtu d'une longue tunique s'arrêtant aux chevilles. Les pieds séparés, mais sur la même ligne, les jambes formant un angle presque droit, le buste rejeté légèrement en arrière. Les bras pliés au coude, les avant-bras horizontaux, la main droite ouverte et dirigée en avant, le poing gauche, qui est fermé, percé d'un trou vertical. La tête coiffée d'un très haut bonnet arrondi au sommet et qui n'est pas la couronne blanche.

Ouaschapti.

188 (499). — **Statuette funéraire (Ouaschapti).** — Haut., $0^m,26$.

Patine noirâtre.

Le corps vêtu comme une momie d'une sorte de gaine, les mains seules apparentes et croisées sur la poitrine, la droite devant la gauche. La tête coiffée du klaft qui est strié de traits verticaux. Dans le dos, bandes parallèles gravées, horizontales.

Hathor.

189 (514) [120]. — **Hathor.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,213$ (de la tête, $0^m,025$, — de la base, $0^m,015$). Long. de la base, $0^m,072$. Larg. —, $0^m,03$.

Patine noirâtre. Le bras gauche cassé avant le poignet.
La base rectangulaire.

Le pied gauche en avant. Le corps vêtu d'une longue tunique s'arrêtant aux chevilles. Le bras droit collé au corps, la main fermée et percée d'un

trou, le bras gauche plié au coude, l'avant-bras horizontal. Bracelet au poignet droit. Anneaux striés en haut des bras. Collier à quatre rangs, dont trois ornés d'échelons transversaux, le dernier décoré de chevrons. La tête coiffée du klaft. Au-dessus du front, uræus dressé et couronne basse, formée d'un bourrelet double et dentelé ; sur la couronne, petit naos, surmonté d'une gorge égyptienne et encadré de deux volutes : à l'intérieur, cadre dans lequel est un uræus, portant le globe entre les deux cornes. En haut du dos, contrepoids du collier ou *menat*.

190 (43) [427]. — **Égide hathorique, servant d'applique.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},05 (de la tête, 0^{m},015). Larg., 0^{m},048 (en haut, 0^{m},027). Diam. des disques, 0^{m},016 (du médaillon, 0^{m},014). Ép., 0^{m},004 (à la tête, 0^{m},016).

Patine vert foncé.

Le buste terminé en bas par un demi-cercle et accosté, aux épaules, de deux disques dressés. Sur la tête, plaque rectangulaire, percée en bas de deux trous, et dans laquelle est ménagé un médaillon, rond et en retrait. Perruque formée de tresses, parallèles et striées, encadrant la figure. En bas, bordure de chevrons et deux trous que traversent les clous qui fixent l'applique. Celle-ci est échancrée par derrière au ras des disques, dont la partie inférieure est écornée, tandis que la ligne postérieure de jonction est horizontale.

Assez mal conservé.

Maut.

191 (491) [104]. — **Maut.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},218 (de la base, 0^{m},013). Côté de la base, 0^{m},035.

La patine foncée.
La base carrée.

Les pieds sur la même ligne. Le corps vêtu d'une longue tunique transparente s'arrêtant aux chevilles. En haut du cou, gorgerin à plusieurs rangs, que séparent des bandes de chevrons. La tête coiffée du klaft, des tresses parallèles et également striées descendant sur le front. Uræus dressé au-

dessus du front et lui-même surmonté du pschent. En haut des bras et aux poignets, bracelets, décorés comme le pectoral d'échelons transversaux.

Isis.

192 (513) [110]. — **Isis assise, tenant Horus enfant.** — Haut., 0^{m},22 de la tête, 0^{m},03, — du tabouret, 0^{m},016). Haut. de l'**Horus,** 0^{m},086. Larg. du tabouret, 0^{m},039. Long. —, 0^{m},034 et 0^{m},038.

Patine noirâtre. Le blanc des yeux marqué par de l'émail. Le bout des cornes cassé.

Le tabouret losangiforme. Hiéroglyphes par devant et sur le côté gauche. Pas de siège conservé sous la déesse.

Les pieds sur la même ligne, le corps vêtu d'une longue tunique collante, qui s'arrête aux chevilles. Les deux bras pliés au coude, la main droite appuyée sur le sein gauche, la main gauche appliquée à plat en haut du dos de l'enfant. La tête coiffée du klaft rayé, les ailes du vautour indiquées sur le crâne et gravées. Au-dessus du front, l'uræus dressé. Couronne basse, formée d'un bourrelet et que surmonte le globe solaire entre les deux cornes.

L'**Horus** couché plus qu'assis sur les genoux de la déesse, les bras allongés le long du corps. Tresse tombant sur l'épaule droite. Uræus en haut du front et bonnet (couronne blanche) coiffant la tête.

193 (523) [106]. — **Isis assise, tenant Horus enfant.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},262 (de la tête, 0^{m},03, — du tabouret, 0^{m},017). Haut. de l'**Horus,** 0^{m},078. Long. du tabouret, 0^{m},042. Larg. —, 0^{m},042 et 0^{m},048.

Patine noirâtre.

Le tabouret trapéziforme.

Les pieds sur la même ligne, le corps vêtu d'une longue tunique collante, qui s'arrête aux chevilles. Les deux bras pliés au coude, la main droite appuyée sur le sein gauche, la main gauche appliquée à plat sur le dos de l'enfant, en bas de la nuque. La tête coiffée du klaft rayé, sur laquelle des ailes de vautour sont indiquées et gravées. Au-dessus du front, l'uræus dressé. Couronne basse, formée d'un double bourrelet dentelé et surmontée du globe solaire entre les deux cornes.

L'**Horus** couché plus qu'assis sur les genoux de la déesse, les bras allongés le long du corps. Tresse tombant sur l'épaule droite. Uræus dressé en haut du front et bonnet coiffant la tête.

194 (516). — **Isis assise, tenant Horus enfant.** — Haut., 0^m,136 (de la tête, 0^m,016, — du tabouret, 0^m,002). Haut. de l'**Horus,** 0^m,05. Larg. du tabouret, 0^m,022. Long. —, 0^m,025.

La surface oxydée, autrefois dorée.
Le tabouret rectangulaire.

Les pieds sur la même ligne, le corps vêtu d'une longue tunique collante s'arrêtant aux chevilles. Les bras pliés au coude, la main droite appuyée sur le sein gauche, la main gauche appliquée à plat sur le dos de l'enfant, en bas de la nuque. La tête coiffée du klaft. Au-dessus du front, l'uræus dressé. Couronne basse formée de deux bourrelets dentelés et surmontée du globe solaire compris entre les deux cornes.

L'**Horus** couché plus qu'assis, les deux bras allongés le long du corps. Tresse tombant sur l'épaule droite. Uræus dressé en haut du front. Pschent coiffant la tête.

195 (495). — **Isis assise.** — Haut., 0^m,066 (de la tête, 0^m,015).

Patine claire, oxydée.

Les pieds sur la même ligne et posés sur une sorte de tabouret, le corps vêtu d'une tunique collante. La main droite portée au sein, le bras gauche cassé, la main devant tenir la tête disparue du jeune **Horus,** qui était posé sur les genoux. Au-dessus du front, l'uræus et le globe solaire (cassé), compris entre les deux cornes.

Sekhet.

196 (520) [119]. — **Sekhet.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,114 (de la tête, 0^m,014, — de la base, 0^m,002). Long. de la base, 0^m,02. Larg. —, 0^m,019.

Patine d'un vert noirâtre.

Les deux pieds sur la même ligne. Le corps vêtu d'une longue tunique

s'arrêtant aux chevilles. Les deux bras collés au corps. La tête de lionne coiffée d'une sorte de klaft et surmontée du globe solaire, devant lequel l'uræus est dressé.

197 (501) [111]. — **Sekhet assise.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,168.

Patine d'un vert grisâtre.

Les jambes pliées aux genoux, le corps vêtu d'une longue tunique collante s'arrêtant aux chevilles, les bras allongés le long des cuisses, la main droite à plat, la main gauche fermée près du genou. La tête de lionne coiffée du klaft à pans striés.

BAST.

198 (494) [399]. — **Bast.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,11 (de la base, 0m,019). Côté de la base, 0m,033.

Patine noirâtre.

La base carrée, la tranche en retrait. Une seconde base en forme de lamelle adhérente aux pieds et fixée sur la première.

La déesse marchant le pied gauche en avant, le corps vêtu d'une longue tunique s'arrêtant aux chevilles et divisée en longues bandes verticales, rayées et ponctuées. La main droite ramenée devant la poitrine et tenant le manche d'un sistre (?), dont il reste une partie, attachée à l'épaule droite. La main gauche portant devant le corps l'égide, sorte de bouclier échancré et décoré au milieu d'une tête d'antilope (?), un petit seau d'eau lustrale étant passé au bras. La tête de chatte, les oreilles dressées.

199 (515) [118]. — **Bast.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,106 (de la base, 0m,003). Long. de la base, 0m,019. Larg. —, 0m,016.

Patine brunâtre.
La base rectangulaire.

La déesse ayant les pieds sur la même ligne, le corps vêtu d'une longue tunique s'arrêtant aux chevilles, et rayée de bandes verticales, qui sont alternativement ornées d'un grènetis et d'un motif de chevrons. Les

bras pliés au coude, la main droite levée à la hauteur de l'épaule et fermée, tenant le manche d'un sistre (?). L'avant-bras gauche horizontal, la main passée sous l'égide, sorte de bouclier échancré dont le bord inférieur est strié. La tête de chatte, les oreilles dressées.

200 (504) [116]. — **Chatte de Bast.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,148.

Patine noirâtre.

L'animal assis sur son train de derrière, la queue enroulée à droite, les oreilles dressées et percées d'un trou. Gravés sur le corps, scarabée ailé et collier.

201 (488). — **Tête de chatte.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,09. Long. de la base, 0^m,06. Larg. —, 0^m,055.

Patine d'un vert noirâtre.

La section presque quadrangulaire. Les oreilles dressées.

202 (571) [E. 446]. — **Support ou sceptre, portant un chat assis.** — Haut., 0^m,086 (du manche, 0^m,061). Long. de la base, 0^m,016. Diam. intérieur de la bélière, 0^m,007. Larg. du manche, 0^m,007 (en bas, 0^m,006). Ép. du manche, 0^m,005 et 0^m,004.

Patine d'un vert grisâtre.

Le manche quadrangulaire et surmonté d'une bélière. Trou horizontal permettant de fixer le manche près de sa base. Au-dessus de la bélière, plate-forme, sur laquelle le chat est assis.

Il ne semble pas qu'on puisse comparer ce petit monument avec un instrument d'usage énigmatique trouvé dans la Russie méridionale, Stephani, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1875, pl. II, 24.

Canope.

203 (508). — **Vase en forme de canope.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,09 (de la tête, 0^m,018). Diam. de la base, 0^m,02. Larg. max., 0^m,037.

Patine noirâtre. Le haut cassé.

La base sensiblement ronde et en forme de bourrelet.

Le bourrelet strié. Au-dessus, scène en relief. En bas, scarabée ailé, tenant le globe (?) entre ses pinces de devant; perché sur chacune des ailes, oiseau, le corps dirigé vers le scarabée, la tête retournée en arrière. A droite, **Anubis** ou **Tiaumautev** à tête de chacal, marchant à gauche, la main droite (?) levée à gauche, le bras gauche baissé à droite, le corps vêtu d'un pagne. A gauche, **Horus** enfant (?), à droite, les bras symétriques à ceux d'**Anubis,** la tête coiffée du polos. Au-dessus du scarabée, naos, dont la base et la corniche sont séparées par deux colonnes : croissant au-dessus du naos. A droite et tournée vers l'autel, **Nephthys** (?), à gauche, l'aile droite relevée, le bras droit horizontal, l'aile et le bras gauche baissés. A gauche, **Kehsennouf** (?) à tête d'épervier, à droite, symétrique à la précédente. Au-dessus de la scène en relief, collier strié. La tête coiffée du klaft. Au-dessus du front, l'uræus dressé. Sur la tête, le globe solaire entre les deux cornes, les hautes plumes dressées et cassées.

Situles.

204 (113). — **Situle ou seau à libation.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},115 (à l'anse, 0^{m},135). Diam., 0^{m},032 (— maxima, 0^{m},038).

Patine verdâtre, la surface oxydée.

Le vase cylindrique, renflé vers le tiers de la hauteur et finissant en pointe vers le bas. En haut, deux bélières, dans lesquelles passait une anse. Le champ partagé par des filets parallèles en bandeaux superposés. En bas, zone de chevrons. En haut, inscription mal conservée, où l'on peut reconnaître des caractères phéniciens gravés à la pointe.

Dans le bandeau supérieur, barque contenant au milieu le globe solaire. Dans l'esquif, et l'une des mains tournée vers le globe, deux personnages dont la tête n'est pas conservée, tenant l'un les rames, l'autre le gouvernail. Traînant la barque, les quatre chacals, allant vers la droite. Adorant la barque, quatre cynocéphales dressés et tournés vers la gauche.

Dans le champ du milieu, l'adorant à gauche, le corps vêtu d'une longue tunique, le buste penché en avant, la main droite tenant la déesse **Ma** ou la vérité, accroupie, et coiffée de deux plumes dressées, deux pans d'étoffe (?) égaux suspendus au bras gauche. Derrière lui, **Thoth** à tête d'ibis, à gauche, le corps nu, la main droite tenant le sceptre à tête de lévrier, le bras gauche

pendant à droite : sur la tête, le globe solaire entre les deux cornes. Derrière **Thoth,** les cinq dieux, tournés vers la droite, que prie l'orant. **Maut,** le corps vêtu d'une longue tunique, la main droite levée, la main gauche, baissée, tenant la clé du Nil ou le signe de vie : sur la tête, le pschent et le vautour accouvé. **Phthah** momiforme, les deux mains tenant le sceptre : sur la tête, le globe. **Nephthys,** le corps vêtu d'une longue tunique, un bras baissé à gauche, l'autre main tenant à droite le sceptre : sur la tête, l'uræus ou le vautour, et la coiffure caractéristique en forme de polos dont le sommet est élargi. Devant la déesse, autel, formé d'un pied conique et d'une table portant deux pains ronds. **Isis,** comme la précédente et suivie du même autel : sur la tête, la couronne basse, l'uræus et le globe entre les deux cornes. Autel à deux pieds, portant trois fleurs (?) dressées. **Khem** ou **Ra** ithyphallique, le corps enveloppé d'une très longue tunique, la main droite levée à gauche au-dessus de l'épaule et tenant le fouet à double lanière. Autel formé de deux troncs de cônes réunis par le sommet. Tige de lotus, dont la fleur est tournée vers **Ra** et qui pouvait être censée reposer sur l'autel. Au-dessus des personnages, cartouches rectangulaires, allongés ou pendants.

Dans le champ inférieur, génie cynocéphale accroupi à droite, l'une des mains levée à gauche au-dessus de l'épaule, l'autre bras replié devant le corps. Champ de lotus, dans lequel une vache (?) passe vers la droite, les cornes recourbées en arrière comme celle d'une antilope, la tête dressée. **Horus** enfant, accroupi à droite sur une fleur de lotus, l'index porté à la bouche. Champ de lotus et vache (?) passant à gauche. Génie hiéracocéphale accroupi à gauche. Barque portant un naos, deux personnages, dont les têtes ne sont pas conservées, tenant les rames et le gouvernail.

205 (496) [411]. — **Situle à base conique.** — Acquis en 1891, par Quarelli. — Haut., $0^{m},081$ (aux anses, $0^{m},09$). Diam., $0^{m},022$ (— maxima, $0^{m},028$).

Patine d'un noir grisâtre.

Le vase cylindrique, renflé au tiers de la hauteur. En haut, deux bélières. Filets parallèles au bord supérieur. Sous les filets, bandeau et large champ. En bas, deux bandes de chevrons.

Dans le bandeau supérieur, barque portant au milieu le globe solaire. Deux chacals (?) à droite. Deux cynocéphales (?), de même.

Dans le champ, **Phtah** momiforme, à droite, les deux mains tenant le sceptre à tête d'antilope : au-dessus du dieu, le globe. **Maut** à droite, un bras baissé à gauche, l'autre main, baissée à droite, tenant le sceptre, la tête coiffée du pschent. Dieu mal distinct, à droite, tenant le sceptre. **Horus** à tête d'épervier, à droite, tenant le sceptre. Après un vide où devait être un autel, l'adorant à gauche, les bras baissés, et paraissant vêtu du pagne.

Scribe.

206 (54) [D. 57]. — **Jeune prêtre ou scribe nubien** (?). — Haut., 0^{m},155 (de la tête, 0^{m},021). — Pl. XXXII, 1.

Patine d'un vert foncé, la surface oxydée.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, les pieds chaussés de sandales (?), en dehors et sur la même ligne. Chiton à manches courtes. Himation partant de l'épaule gauche et dont l'autre bout revient sur l'avant-bras de même sens, le haut de l'étoffe roulé autour de la taille. Le bras droit tendu à gauche, un peu baissé, la paume verticale et tournée vers la droite. La main gauche tenant devant le corps une sorte d'écuelle dans laquelle reposent trois rouleaux obliques, l'un d'eux, qui est devant les deux autres, plus court que ceux-ci, les trois rouleaux réunis par un lien horizontal et qui paraît noué par devant. La tête tournée légèrement à gauche et imberbe, les cheveux, plats et striés, tombant en quatre tresses sur la nuque.

Assez bon travail.

STATUETTES PHÉNICIENNES

(207-214)

La figurine **207** n'est ni chaldéenne, ni assyrienne, ni chypriote, bien qu'elle tienne de ces trois arts et ressemble par certains traits à des monuments authentiquement classés sous l'une de ces rubriques. Je proposerais de l'appeler hittite, s'il n'était peut-être plus exact de la dire syrienne ou phénicienne, ce qui ne préjuge rien, l'art phénicien proprement dit nous étant encore presque inconnu. Telle quelle, à cause de ce mystère même qui l'enveloppe, elle vaut d'être étudiée de près.

La pose n'a rien d'anormal, ni qu'il nous faille relever[1]. C'est celle des divinités guerrières, en lutte contre les fauves ou les monstres légendaires, celle aussi des rois qui s'arrogent les attributs et usurpent le rôle de ces dieux belliqueux. Il suffira de rappeler une tablette chaldéenne en terre cuite du British Museum où l'on voit un personnage barbu, armé de la hache et de l'épée, et sur le point de frapper un lion rugissant[2]. Il est probable que notre guerrier tenait dans la main droite la lance et dans la gauche l'arc, mais, sauf ce détail, l'attitude et les motifs sont les mêmes. La coiffure et le costume semblent heureusement plus caractéristiques.

La triple paire de cornes, qui s'élève au-dessus du front et par devant la haute tiare, est l'un des attributs les plus fréquents des dieux et des souverains orientaux. Nous rencontrons ces cornes superposées sur les monuments chaldéens[3] et la tradition se continue jusqu'à l'époque assyrienne[4]. De même les exemples sont nombreux des deux cornes qui partent de la tête à droite et à gauche au-dessus des oreilles[5]. Par contre la tiare est d'une

1. Le Musée du Louvre possède un assez grand nombre de guerriers de bronze phéniciens ou du moins trouvés en Phénicie, qui ont la même attitude.
2. Maspero, *H. des peuples de l'Orient*, I, fig. p. 768.
3. Heuzey, *Catal. d. Antiquités Chaldéennes*, p. 141-2, 25, fig. p. 143, p. 300-4, fig. p. 301.
4. Maspero, *H. des peuples de l'Orient*, II, p. 36 (relief de Ninive). Un bronze phénicien du Louvre a la même coiffure, mais sans les deux cornes qui partent des côtés de la tête.
5. Maspero, *ibid.*, I, p. 569, p. 577, p. 583, p. 625 (intailles).

forme particulière. Ce n'est ni le haut bonnet chypriote [1], ni le cylindre à la base évasée que portent les monarques assyriens [2], ni le casque pointu du soldat et des mercenaires [3], ni le pschent bien connu des Égyptiens. Ici la coiffure, après un léger étranglement, se renfle vers le sommet et finit par une sorte de plate-forme étroite. Le trou qu'on remarque au milieu peut servir à l'attache d'une pointe, telle que l'apex du casque qui dépasse souvent le haut turban enroulé des Assyriens [4].

Sous la tiare, les sourcils incrustés et les yeux creux rappellent l'une des pratiques les plus anciennes de la sculpture orientale, due peut-être à l'imitation des tissus brodés qui étaient d'un si grand usage dans ces régions. Une tête chaldéenne du Louvre, acquise près de Tello [5], est un bon spécimen de cette technique qui a été longtemps celle des artisans élamites [6]. D'autre part la barbe, probablement postiche, qui s'attache très haut sur les joues n'a pas d'équivalent que je connaisse sur les monuments de l'Anatolie. Elle ne présente pas les boucles séparées et les frisons tire-bouchonnés des têtes chaldéennes [7], et la forme, qui est conventionnelle, ne ressemble pas non plus à celle des barbes égyptiennes.

Le costume n'est pas moins particulier. Le châle ou l'étoffe jetée en écharpe sur l'épaule gauche n'a rien du *kaunakès* mésopotamien [8] : il est à la fois plus étroit et plus simple, à peine strié de quelques bandes rayées. Par contre le pagne nous est connu. Non seulement c'est le vêtement commun à presque tous les peuples de l'Orient, mais la forme même en est caractéristique. La ceinture à bords saillants et les bandes ornées qui se superposent sur sa hauteur se retrouvent sur des statuettes phéniciennes du Louvre [9]. Il y a là un indice de fabrication locale, qu'en l'absence de criteriums plus décisifs, il convient de ne pas négliger.

Comme l'on voit, tous ces traits épars forment par leur réunion un ensemble singulier et justifient la réserve que nous avons mise à caractériser d'une manière précise la figurine.

1. Perrot, *H. de l'art*, III, pl. II, p. 582 (cavalier en terre cuite).
2. Maspero, *H. des peuples de l'Orient*, II, p. 624 (tiare d'Assourbanipal).
3. Maspero, *ibid.*, II, p. 637 (relief du British Museum).
4. Maspero, *ibid.*, II, p. 624 (tiare d'Assourbanipal ; II, p. 632 ; II, p. 636 ; III, p. 45 ; III, p. 217 (stèle de Sargon), etc.
5. Heuzey, *Catal. d. Antiquités Chaldéennes*, 79, p. 216, fig. p. 217. La technique se continue jusqu'à l'époque des Antonins, voir la tête du sphinx de Baalbeck qui accompagnait l'Isis étudiée par S. Reinach, *Rev. Archéol.*, 1902, I, p. 19-33, pl. 4.
6. Heuzey, *ibid.*, p. 275-287 (*Strena Helbigiana*, p. 133 ; *Monuments et Mémoires Piot*, VII, p. 7-11).
7. Maspero, *H. des peuples de l'Orient*, I, p. 605 (stèle des Vautours) : Heuzey, *Catal.*, p. 107.
8. Heuzey, *Catal. d. Antiquités Chaldéennes*, p. 105, t. I (stèle des Vautours).
9. Perrot, *H. de l'Art*, III, fig. 277, p. 405 (bronze du Louvre) ; fig. 304, p. 430 (bronze semblable, trouvé près de Lattakieh) ; fig. 319, p. 447 (statuette de Marach) ; fig. 405, p. 595 (figurine du Louvre, en pierre calcaire).

La même retenue ne serait pas de mise avec la tête **208.** Ici le haut bonnet qui coiffe le crâne rappelle les casques chypriotes. Seul le bout en est légèrement évasé comme celui d'un polos. Il n'y a guère de doute que nous n'ayons à faire à un bronze de travail indigène et nous pouvons, sans nous avancer trop, l'attribuer à un artiste phénicien.

Le groupe **209** diffère des deux bronzes qui précèdent. Ces derniers étaient de style oriental et c'est surtout en Chaldée et en Assyrie que nous avons trouvé les monuments que nous en avons rapprochés. Le groupe nous ramène au contraire vers l'Occident et vers l'Égypte. De sorte que ces quelques figurines vont nous permettre de connaître les deux influences contraires qui se partagent l'art phénicien.

Le char diffère des véhicules grecs par un point important. La caisse n'a rien qui la distingue, mais le mode d'attelage est particulier : on sait que les biges et même les quadriges helléniques n'avaient qu'un timon, or ici nous en trouvons deux, qui étaient parallèles et assez rapprochés. Les Grecs n'ont rien connu de pareil et les Romains eux-mêmes n'avaient adopté cet usage qu'assez tard [1], mais les Orientaux, quoique ce fût chez eux l'exception, employaient à l'occasion une sorte de brancards. Nous en avons la preuve dans le vers bien connu des Perses [2],

δίρρυμά τε καὶ τρίρρυμα τέλη.

Or ces doubles et triples timons dont parle Eschyle, c'est aux Lydiens qu'il les prête, peuplade anatolienne et assez voisine de la Phénicie. On a trouvé dans l'île de Chypre l'une de ces caisses à deux timons : elle est en terre cuite et est aujourd'hui conservée au Musée métropolitain de New-York [3]. Il est curieux que les deux animaux qui traînent le chariot soient placés non à l'intérieur, mais en dehors des brancards. Nous ne savons s'il en était de même pour notre bronze, mais ces deux exemples suffisent à orienter nos recherches, et ils nous autorisent, semble-t-il, à voir dans ce mode d'attelage une particularité locale et propre aux populations de l'Asie Mineure.

Si nous passons du char aux personnages qu'il transporte, nous ne pouvons qu'être frappés de l'analogie, tout au moins extérieure, que présente leur groupement avec le motif si souvent répété sur les monnaies de

1. Daremberg-Saglio, *s. v.* currus, I, p. 1642 (Saglio).
2. V. 47.
3. Maspero, *H. des peuples de l'Orient,* III, p. 705.

Sidon[1]. Ici, au lieu du maître et du serviteur, nous trouvons un archer, que protège et que domine un **Ammon** coiffé de l'atew. Rien de plus fréquent dans toutes les religions, mais surtout dans les cultes orientaux, que cette juxtaposition du monarque et du dieu, le premier recevant sa force du second et devenant en quelque sorte son représentant sur terre. Ici la forme est égyptienne, mais il est visible que l'artisan s'est inspiré très librement du modèle qui était venu jusqu'à lui. L'atew est exactement copié, mais la tunique du dieu est d'un travail simplifié à l'excès. Quant au roi chasseur ou combattant, je ne connais pas d'autre exemple du singulier bonnet qui le coiffe. Ce n'est ni le pschent, ni le vautour accouvé de l'**Isis-Hathor.** Il faut y voir quelque emblème local ou une marque distinctive du rang royal. Le personnage ainsi casqué est sans doute le tyran de quelque ville phénicienne, un autre Iehawmelek qui, comme lui, s'est fait représenter à côté de la divinité protectrice. De ce que celle-ci est figurée sous les traits d'**Ammon,** il ne s'ensuit pas qu'elle soit, simplement et sans plus, le dieu égyptien : ce devait être, bien plutôt, un démon indigène dont la puissance et les attributs n'étaient pas sans analogie avec ceux de son confrère nilotique.

L'applique **210,** dans l'état fragmentaire où elle nous est parvenue, est d'un effet moins pittoresque et moins heureux que le bronze précédent, mais, si on sait l'interpréter, elle n'est guère moins instructive. Les chevaux n'ont rien de la sveltesse, parfois exagérée, qu'ils présentent sur les monuments égyptiens[2]. Par contre, ils sont de même race que les coursiers si souvent figurés sur les bas-reliefs assyriens[3]. Que l'on considère par exemple les chevaux cappadociens qui sont rassemblés en troupeau sur les « portes » de Balawat[4] : des deux côtés, même corps un peu court, même encolure courbée en forme d'arc, même tête surtout et même bouche arrondie. Le harnachement n'est pas assez caractéristique pour qu'on en tire une conclusion précise, mais il suffit des chevaux et leur type assyrien nous apprend où il faut chercher l'origine de la représentation.

Je n'ai pas fait reproduire le joueur de flûte **211,** mais on peut s'en faire quelque idée par un petit bronze qui a de même fait partie de la collection

1. Babelon, *Mélanges numismatiques*, I, p. 313-5 ; *Perses Achéménides*, p. CLXXIX-CLXXXIII ; *Bull. Corr. Hell.*, XV, 1891, p. 293-320, pl. XV. Aucune de ces monnaies n'est, à parler franc, antérieure à l'an 400 avant notre ère, mais il va sans dire que le motif en est bien plus ancien.

2. Maspero, *H. des peuples de l'Orient*, II, p. 387 (char de Ramsès II, à Béït-Oually).

3. Maspero, *ibid.*, III, p. 454 (relief de Persépolis, au British Museum) ; III, p. 412 (relief de Ninive, au même Musée, dans la seconde zone).

4. Maspero, *ibid.*, III, p. 204.

Péretié et dont le style est analogue[1]. Ici encore l'influence égyptienne me paraît évidente ; pourtant, s'il est un art dont la figurine évoque surtout l'idée, c'est, à n'en pas douter, l'art ionien. Rien de moins étonnant si l'on réfléchit aux conditions particulières où se trouvaient placés les Grecs d'Asie Mineure, soumis eux aussi aux influences les plus diverses et en relations forcées avec les civilisations orientales. De fait, la tête de la statuette **211**, avec la perruque striée qui l'encadre, rappelle maint bronze grec primitif et l'on ne serait pas embarrassé pour lui trouver dans les îles ou sur le continent des équivalents et presque des répliques[2].

La plaque en relief **212** passe pour avoir été découverte avec les n^os^ **213-214** et pour provenir du même sanctuaire local. Si peu de créance qu'il faille attribuer d'ordinaire aux bruits de cette nature, la tradition paraît ici vraisemblable, et nous pouvons en quelque mesure la contrôler, au moins pour les deux premiers bronzes. Non seulement les dimensions, mais l'aspect extérieur, le relief et la patine sont identiques ou très semblables dans ces deux exemplaires : ils devaient décorer la même paroi ou tout au moins la même chambre de l'édicule. J'ajoute, ce qui nous importe surtout ici, qu'ils sont d'un même travail, et c'est sur ce point que je voudrais insister, car la fabrication en est certainement locale.

Au premier abord, le n° **212** paraît de provenance égyptienne. Le dieu nain et grotesque qu'il représente est, en effet, souvent figuré sur les monuments de la vallée du Nil — cela dès le xve siècle avant notre ère[3]. On le considérait autrefois comme d'origine orientale, mais des recherches récentes ont montré[4] qu'il n'avait pas été importé d'Arabie en Egypte, mais, tout au contraire, que son culte, purement indigène dans la région du Nil, serait parti de là pour gagner de proche en proche la Phénicie, Chypre, l'Asie Mineure et la Grèce. Pourtant, la forme qu'il revêt dans notre exemplaire n'est nullement égyptienne. Je ne connais pas d'abord d'applique provenant certainement d'Egypte et dont la technique, comme les dimensions, ressemblent à celles du relief. Y en aurait-il, que certains détails de la représentation ne laisseraient pas de surprendre dans un monument de travail nilotique. Rien à dire, ni de la couronne de plumes qui surmonte la tête, ni des bajoues enflées, ni des

1. Perrot, *H. de l'Art*, III, fig. 278, p. 406.
2. Il suffira de citer le cavalier de Dodone, Carapanos, *Dodone et ses ruines*, pl. XIII, 1, p. 32 et p. 183 et celui de la collection de Clercq, n° **269**.
3. Fresque de Luxor, Benndorf, *d. Heroon v. Gjölbaschi-Trysa*, fig. 58, p. 79 et p. 73, 1 (J. Krall).
4. Benndorf, p. 72-95, *l. l.*

mains appuyées sur les cuisses [1], ni même de la queue en zigzags qui passe entre les jambes et qui est censée provenir de la dépouille d'un animal, lion ou panthère [2]. Mais le graffite quadrillé qui se développe sur la poitrine paraît bien représenter un serpent [3] et les **Bès** égyptiens, s'ils dévorent [4] ou étouffent [5] des serpents, en vrais dieux solaires qu'ils sont ou qu'ils doivent être [6], ne sont jamais tatoués de la sorte. Un bas-relief du XIIe siècle avant notre ère montre bien une tête de **Bès** entourée de deux serpents [7], mais la représentation est différente et d'ordre purement décoratif, tandis que le bronze **112** est, à n'en pas douter, l'image d'une divinité réelle et à qui l'on rend un culte véritable.

Ces divergences s'expliquent si l'on réfléchit à la fréquence des représentations de **Bès** en Syrie, à Chypre et dans toute la région anatolienne [8]. Il devient par là même vraisemblable que beaucoup de ces grotesques sont, non de fabrication, mais d'*imitation* égyptienne. D'une part les **Patèques,** ces nains grotesques, d'autre part les **Cabires** de Beyrouth [9] avaient avec le **Bès** égyptien d'étroites analogies. Elles suffirent pour que les Phéniciens, sans hésiter davantage, fissent de ce dieu solaire adoré dans la vallée du Nil l'un de leurs fétiches et de leurs démons les plus vénérés. Comme la correspondance n'est pas toujours précise entre les deux ordres de divinités, nous ignorons quelle image exacte la plaque **212** éveillait dans l'esprit du dévot qui la consacra — ce qu'on peut seulement affirmer est qu'elle représentait pour lui une divinité phénicienne et locale. Peut-être le serpent tatoué sur la poitrine a-t-il rapport avec le culte d'**Eschmoûn,** le plus célèbre et le plus puissant des huit **Cabires,** celui-là même qui devait être plus tard identifié avec l'**Asklépios** des Grecs. S'il en était ainsi, nous aurions dans ce bronze un curieux exemple de l'impuissance artistique des Phéniciens, dont l'imagerie, sans compter d'autres influences accessoires et d'im-

1. Relief de Luxor, Benndorf, *l. l.*, fig. 58, p. 79. *Ibid.*, 8, p. 73 et fig. 65, p. 81 (Louvre); 19, fig. 72, p. 74 et 83 (British Museum, coffret en bois); 35, fig. 73, p. 74 et 83 (statuette du British Museum).
2. *C. Rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1879, p. 140 (Heuzey, *sur quelques représentations du dieu Bès*). Benndorf, *l. l.*, p. 77 (voir la figure de dos, 83 *b*, p. 89).
3. Bien qu'à vrai dire on n'en aperçoive pas la tête.
4. Oreiller de la collection Abbott, Benndorf, *l. l.*, 27, fig. 78, p. 74 et 83.
5. Crotale d'ivoire du Louvre, Benndorf, *l. l.*, 28, fig. 74, p. 74 et 83 (Perrot, *H. de l'Art*, I, p. 838, fig. 577).
6. Benndorf, *l. l.*, p. 81-2.
7. Tombeau de Qournah, Benndorf, *l. l.*, 22, fig. 70, p. 74 et 83.
8. Benndorf, *l. l*, p. 91-5. Ajouter une terre cuite du Louvre (Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale*, I, pl. III, H, p. 146), les monnaies de Gaza et d'Aradus, Babelon, *Perses Achéménides*, pl. VIII, 21-2 (346-7, p. 51-2 et (?) 871, p. 127), et une pierre gravée de l'ancienne collection Péretié au Cabinet des Médailles, Mansell, *Gaz. Archéol.*, 1876, p. 147.
9. Benndorf, *l. l.*, p. 91-5. Voir Hœrnes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, p. 426-437, sur le rôle qu'auraient joué les Phéniciens, comme importateurs en Italie et surtout en Campanie du culte de **Bès** et des **Cabires.**

portance moindre, dépendit tour à tour des deux grandes civilisations méditerranéennes, l'Egypte et la Hellade.

Le cas est exactement le même avec la seconde plaque **213.** Au premier abord c'est une **Isis,** pourtant les égyptologues se refusent à y reconnaître une œuvre de fabrication égyptienne. Des détails caractéristiques, tels que le curieux uræus qui se joue dans le ruban de la chevelure, ne se retrouvent pas dans les bronzes de travail nilotique. M. Maspero rappelle à ce propos la stèle du roi Iehawmelek qui fait partie de la collection de Clercq : la **Baalat-Gebal,** la « Dame » de Byblos, y est représentée comme une **Hathor,** la tête coiffée du vautour accouvé [1]. Mais, si on l'isole du personnage royal qui l'adore et de l'inscription qui l'accompagne, la silhouette n'a cependant d'égyptien que l'apparence et sort, à n'en pas douter, d'un atelier phénicien. De même la plaque **213** représente quelque **Baalat** ou quelque **Astarté** syrienne sous les traits de la déesse étrangère.

L'uræus **214** pourrait provenir d'Égypte : au cas où il serait de travail phénicien, la copie serait exacte et prise sur un bon modèle. Si le bronze a été découvert au même endroit que les précédents, on ne peut que le rapprocher de la figure gravée sur la poitrine du **Bès 212.** Toute hypothèse rituelle nous est évidemment interdite sur la nature du sanctuaire où auraient été trouvés ces trois ex-voto. Il suffit que deux au moins d'entre eux jettent quelque jour sur le répertoire et sur les procédés des bronziers syriens.

Si l'on essaie, d'après ces trop rares documents, de se faire une idée d'ensemble de l'art phénicien primitif, l'impression qu'on en remportera sera confuse et contradictoire. Tantôt la Chaldée ou l'Égypte, tantôt l'Assyrie ou la Grèce ionienne l'emportent et imposent l'imitation de leurs produits. L'artisan local s'inspire indifféremment de tous les modèles et les copie de son mieux. La part d'originalité qui lui revient consiste moins dans la transformation qu'il ferait subir à tous ces éléments disparates, que dans certains détails secondaires par où se révèle son infériorité manuelle. L'adaptation d'une image rituelle à un culte nouveau était chez les Anciens un procédé courant, mais elle ne fut nulle part plus en honneur que chez ces populations sémitiques de la Syrie et de la Phénicie.

207 (180) [D. 230]. — **Guerrier ou roi hittite** (??). — Anc. collection

1. *Corp. Inscr. Semiticarum*, I, pl. 1. Maspero, *H. des peuples de l'Orient*, II, p. 576, n. 3.

Péretié. — Haut., $0^m,164$ (de la base, $0^m,018$). Long. de la base, $0^m,06$. Larg. —, $0^m,04$. — Pl. XXXIII.

Patine d'un vert grisâtre.

La base, qui est rectangulaire et dont la tranche est en retrait, n'est sûrement pas celle de la figurine.

Fente latérale sur les côtés de la tiare et de la tête. Deux autres depuis les aisselles jusqu'au pagne. Deux autres derrière les jambes. Une semblable derrière l'avant-bras droit. Le bras gauche rapporté. Les cornes de même. Cavité près du coude droit, qui pouvait correspondre à un objet assez large tenu par la main droite. Tenon sous le pied droit. Trou d'attache (?) en haut de la tiare.

Le personnage debout, le pied gauche en avant et un peu en dehors, le pied droit également oblique, mais à plat. Les rotules très marquées. Pagne court, lisse par derrière, plissé et rayé par devant. Au-dessus de l'étoffe, ceinture à bords saillants. Par-dessus le pagne, manteau jeté comme une écharpe sur l'épaule gauche et descendant vers la hanche et le genou droits. L'avant-bras droit levé verticalement, la main fermée et percée d'un trou, pouvant tenir un sceptre. L'avant-bras gauche horizontal, le poing également fermé. Une barbiche postiche descendant du visage, les yeux larges et caves, les sourcils creux, devant être incrustés, des cornes relevées en pointe au-dessus du front, les oreilles longues et très larges. Deux cornes recourbées au-dessus des oreilles. Sur la tête, haut bonnet ou tiare, ressemblant un peu à un très grand polos. Trou en haut de la tiare.

208 (604) [E. 84]. — **Tête « phénicienne ».** — Tortose. — Haut., $0^m,031$.

La surface oxydée. La tête cassée à l'attache du cou.

Les traits mal distincts, les yeux légèrement obliques. Les oreilles hautes et en forme d'anses, non découpées. Au-dessus du front, grand bonnet conique, dont le fond fait bourrelet.

209 (159) [D. 240]. — **Roi (?) et Ammon dans un char.** — Anc. collection Péretié. — Haut. du char, $0^m,065$ (des roues, $0^m,055$). Larg. —, $0^m,055$. Prof. —, $0^m,065$ (de la caisse, $0^m,04$). Haut. du groupe, $0^m,133$ (de la base, $0^m,003$). Long. de la base, $0^m,042$. Larg. —, $0^m,017$. Dimensions du tenon, $0^m,01$ sur $0^m,006$. — Pl. XXXII, 2.

Patine assez égale d'un vert foncé, légèrement bleuâtre. Le bronze très cuivré et singulièrement limé par endroits. Les timons cassés, ainsi que l'anse gauche du char.

Les personnages debout sur une base rectangulaire. Celle-ci fixée par un tenon dans la caisse. Le tenon ancien, mais limé pour mieux entrer dans l'ouverture rectangulaire, qui est percée dans le fond de la caisse et qui, elle aussi, paraît authentique.

Les roues à six rais égaux, les jantes épaisses, la caisse s'arrêtant à hauteur des essieux. La forme en est rectangulaire, le panneau d'avant se reliant à angle droit avec les parois latérales. Double timon, chacun d'eux fixé sous la caisse, le long de ses petits côtés et consolidé par une fourche insérée dans le panneau de face. Sur chacune des parois, barres de bois croisées et qui renforcent les flancs : en haut, par devant, deux anses servant de balustrade.

Le roi vêtu d'une longue tunique couvrant tout le corps. Par-dessus, pagne avec pan retombant par devant. Baudrier passé sur l'épaule droite et tenant un carquois. Les bras non pliés au coude et abaissés en avant, le droit cassé après l'épaule, le poing gauche fermé. La tête coiffée d'un haut bonnet conique : sur la coiffe, tige dressée (uræus ?) entre deux sortes d'ailes. **Ammon** (?), vêtu comme le premier, avec une ceinture à la taille. Le bras droit plié au coude à angle droit, l'avant-bras levé derrière la tête de son compagnon, l'avant-bras gauche horizontal, le poing fermé et percé d'un trou vertical. La tête coiffée de l'**atew,** coiffure sacrée composée de la mitre blanche entre les deux plumes[1] ; à la base, deux cornes de bélier surmontées de deux trous ; en haut de la mitre, le globe solaire entre les deux cornes.

Travail égyptisant (?).

210 (256) [369]. — **Applique représentant les deux chevaux d'un bige.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,084. Long., 0m,11. Ép., 0m,002. — Pl. XXXII, 3.

Patine noirâtre.

Les deux pattes de devant du second cheval cassées, la droite dès l'attache. La queue du premier cheval cassée de même. Les rênes brisées assez près du cou. Derrière les pattes, petite lame d'applique servant sans doute à consolider la base.

Les chevaux galopant, les quatre sabots de l'arrière-train touchant terre et se succédant horizontalement, l'avant-main du premier quadrupède plus relevée, le second étant plus en avant, de sorte que le corps n'en est pas entièrement masqué. Les traits aboutissant devant le poitrail à une phalère à

1. Comme exemple plus développé de la même coiffure, je me bornerai à citer la pendeloque en or de la collection Tyszkiewicz, Frœhner, pl. XI, 1.

omphalos. La sous-ventrière large avec un listel aux bords et des chevrons entre les listels. L'harnachement de la tête formé simplement d'un mors et d'une têtière. Les chevaux d'un type court et ramassé, le cou large, la crinière basse, l'oreille pointant en avant.

Travail assyrianisant (?).

211 (506) [365]. — **Joueur de double flûte.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^{m},03$ (de la base, $0^{m},002$). Long. de la base, $0^{m},016$. Larg. —, $0^{m},015$.

Patine verte, foncée.

La base rectangulaire.

Le joueur accroupi et assis sur les talons, les deux mains portées vers les flûtes qui sont recourbées à la partie inférieure. Les yeux triangulaires. La perruque (?) coupée court et encadrant le visage, des stries verticales incisées dans la masse.

Une statuette en porcelaine égyptienne trouvée à Naucratis montre le musicien debout, mais jouant également des deux flûtes, Petrie, *Naucratis*, I, pl. II, 13.

212 (275). — **Bès.** — Anc. collection Péretié. Trouvé avec les nos **213-214.** — Haut., $0^{m},436$ (de la tête, $0^{m},088$, — de la base, $0^{m},005$, — du tenon, $0^{m},015$). Long. de la base, $0^{m},095$. Larg. —, $0^{m},05$ (de la couronne de plumes, $0^{m},125$, — d'un coude à l'autre, $0^{m},20$). — Pl. XXXII, 4.

Patine inégale, d'une teinte foncée et, par endroits, noirâtre. La plaque creuse par derrière et les pieds reposant d'ailleurs sur une base, de sorte que le bronze fait quelque peu l'illusion d'une statuette vue de face, quoique le relief en soit assez faible.

La base rectangulaire. Au-dessous, tenon bas, dont la section est demi-circulaire. Trou rond près du pied droit (servant à fixer l'applique).

Le dieu également debout sur les deux jambes, les pieds grossièrement figurés et coupés avant le talon pour ne pas déborder hors de la base, la face interne parallèle aux petits côtés. Les jambes courtes, épaisses et fléchies aux genoux, une tige en zigzags descendant de la fourche et tombant dans l'intervalle des pieds. Plaque triangulaire à l'attache du pénis, qui devait être rapporté. Large bourrelet transversal en bas du ventre. Les bras également pliés aux coudes, les mains appuyées en haut des cuisses, les doigts égaux. Tatouage (?) sur la poitrine, en forme d'M dont les branches



210



206



212



209

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Draeger

seraient épaisses et quadrillées. La barbe indiquée, de part et d'autre du menton, par quatre boucles assez larges et tirebouchonnées à l'extrémité. La tête énorme et aplatie, la bouche figurée par une fente horizontale qu'entoure une moustache pendante, les bajoues épaisses, marquées comme des yeux par des ovales amandiformes et dont le bord est en saillie, les oreilles en forme d'anses, le nez plat et triangulaire, les yeux obliques, ovales et cernés, les paupières indiquées par des traits verticaux, d'épaisses rides verticales séparant les orbites, le front barré d'un trait horizontal. Au-dessus de la tête, dix hautes plumes disposées en éventail, quatre d'entre elles réunies deux par deux à leur base.

Bibl. Clermont-Ganneau, *Archives des Missions,* 3e série, t. XI, 1885, 5e rapport, 108, p. 233-4.

213 (276) [90]. — **Buste d'Isis.** — Anc. collection Péretié. Trouvé avec les nos **212** et **214.** — Haut., 0m,43 à 0m,435. Larg., 0m,20 en haut des cornes (0m,10 à la couronne, — 0m,224 en bas de la plaque). Ep. max., 0m,015. — Pl. XXXIV.

Patine inégale, tantôt claire et tantôt noirâtre, la surface légèrement oxydée, mais la conservation assez bonne. Cassure oblique, et qui ne paraît pas originelle, en bas de la queue de cheveux.

Le relief plat par derrière. Rainure sur le côté droit, depuis l'uræus jusqu'en bas de la plaque. Sorte de bandeau ou de bourrelet en bas du buste, plus large à gauche qu'à droite. Le relief très marqué et les contours simplement incisés.

Le buste de face, et coupé un peu en bas des aisselles par une section horizontale. Le bras droit pendant à gauche. L'un des seins seul marqué et tourné vers la droite. Le bras gauche pendant symétriquement à gauche, mais s'arrêtant à la hauteur du sein et ne se continuant au-dessous que par une sorte de moignon, aussi étroit que le serait un tenon. Sur le cou, large pectoral ou gorgerin, entouré, haut et bas, d'un filet et d'un rang de perles. La tête à droite, le cou fort, la bouche mince, le nez baissé et quelque peu recourbé, l'arcade sourcilière très ferme, l'œil de face et amandiforme, l'angle externe très prolongé, l'oreille très grande, très oblique et très en arrière. Les cheveux (qui forment perruque) comme quadrillés, figurés par des petites touffes saillantes et sensiblement triangulaires, disposées en quinconces, une queue pendant sur la nuque. La coiffure serrée au-dessus du front bas par un bandeau épais, qui est noué par derrière : s'enlaçant autour du diadème, uræus dont la tête est dressée devant celle de la

déesse et surmontée du globe solaire entre les deux cornes, se détachant sur deux hautes plumes, accolées et dressées. Sur la tête de la déesse, couronne basse, formée d'un bourrelet et d'un rang de perles et supportant le globe solaire entre les cornes. Sous le globe, uræus indistinct (?). Les cornes aiguës et tranchantes comme un fer de faux.

Bibl. Perrot, *Histoire de l'Art,* III, fig. 26, p. 76-7, p. 405, p. 412. Clermont-Ganneau, *Archives des Missions,* 3e série, t. XI, 1885, 5e rapport, 106, p. 232, fig. et pl. VI, C. Maspero, *Hist. des peuples de l'Orient,* II, p, 576, n. 3.

214 (468) [90]. — **Uræus.** — Anc. collection Péretié. Trouvé avec les nos **212-3.** — Haut., 0m,30. Larg., 0m, 24. Ep. max., 0m,03. Larg. max. du corps, 0m,09.

Patine d'un vert foncé.

Le serpent lové pour l'attaque, la tête à droite et surmontée du globe solaire entre les cornes. La face postérieure creuse.

Bibl. Clermont-Ganneau, *Archives des Missions,* 3e série, t. XI, 1885, 5e rapport, 107, p. 233.



213

Ed. Leroux, Éditeur, Paris Imp. Draeger

FIGURINES VIRILES

(215-285)

Zeus.

Zeus était, comme l'on sait, le dieu national des Macédoniens. Aussi Alexandre, à peine entré en Syrie, fonde-t-il sur l'Oronte, au pied du Mont Silpion, le *Bottiæon,* consacré au **Zeus Bottiæos** de Pella. La ville d'Antioche, qui devait s'élever plus tard au même endroit, eut l'un de ses faubourgs appelé de ce chef *Bottiæa*[1]. Aussi les premières monnaies syriennes frappées par Seleucus I Nicator, portent-elles l'image du **Zeus Aétophoros** ou **Niképhoros**[2]. Le bronze **215** est cependant d'un type assez différent et se rapproche plutôt du **Jupiter Verospi**[3], où l'on retrouve une imitation lointaine de la statue d'Olympie. On peut expliquer le fait par la dévotion particulière à **Zeus Olympien** du roi Antiochus IV, qui aurait fait copier pour le temple d'Antioche le chef-d'œuvre de Phidias[4]. Il n'est pas impossible qu'il faille rattacher la figurine à cette statue de culte, qui dut être bientôt célèbre dans toute la Syrie. L'exécution en est d'ailleurs remarquable et la tête est d'assez beau style.

Les deux bronzes **216-7** représentent le dieu debout. La seconde figurine est très supérieure à la première, mais elles ont toutes deux la même pose, le genou gauche étant seulement plus cambré dans la statuette **217.** Le bras gauche, horizontal dans le premier **Zeus,** est fortement plié au coude dans le second : la main, dans les deux cas, était relevée et tenait le sceptre. Le bras droit, plus ou moins écarté du corps, portait le foudre. La draperie est rejetée sur l'épaule dans le bronze **217.** Cette manière de

1. Droysen, *Hist. de l'Hellénisme,* II, p. 664.
2. Babelon, *Rois de Syrie,* pl. I, 2-10 (*Introd.,* p. xi). Comparer les monnaies de la Diospolis syrienne, *Jahreshefte,* VI, 1903, fig. 24, p. 50 et 54.
3. Daremberg-Saglio, *s. v.* Jupiter, III, p. 704 (Perdrizet).
4. Niese, *Gesch. d. griech. u. mak. Staaten,* III, p. 95, 2.

porter l'himation n'est pas, il s'en faut, spéciale aux seules statues de **Zeus,** mais elle suffit, à défaut d'autres indices, à distinguer l'image du dieu d'autres représentations similaires, et nous la retrouverons tout à l'heure sur l'un des bustes qui parent l'une des idoles d'Héliopolis **(218).**

215 (36). — **Zeus assis, tenant le foudre et le sceptre.** — Haut., $0^m,17$ (à la tête, $0^m,159$). — Pl. XXXVI, 1.

Patine d'un vert clair et marbré. Les yeux incrustés, remplis d'un émail blanchâtre avec un trou laissé au milieu.

La jambe gauche pliée au genou, le pied en avant et légèrement en dehors, le genou droit plus relevé, le pied en arrière, de côté et sur la pointe. Les pieds chaussés de sandales, la patte et la boucle bien marquées. Draperie couvrant les jambes et dont le haut est replié en bas du ventre, un pan relevé et retombant sur l'épaule gauche. La main droite, baissée à gauche, tenant le foudre dont les bouts sont striés et dont le milieu est en forme de calice. La main gauche, levée à droite, tenait le sceptre. La tête à gauche, penchée en avant et légèrement inclinée sur l'épaule droite.

Travail soigné.

Rapprocher un bronze du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 17, p. 9-10 (et 18, p. 10), ainsi qu'une figurine du Musée de Naples (S. Reinach, *Répertoire*, p. 13, 8).

216 (37) [D. 90]. — **Zeus.** — Acquis en 1868. — Haut., $0^m,066$.

Patine noirâtre.

Les bras terminés en moignons.

Le dieu debout sur la jambe droite, le pied gauche en arrière et de côté, le bras gauche, levé à gauche, devant tenir le sceptre, le bras droit baissé à gauche. Chlamyde nouée sur le cou et flottant par derrière. La tête un peu à gauche et barbue. Diadème (?) dans les cheveux.

Informe.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 11, p. 7.

217 (155). — **Zeus debout, tenant le foudre.** — Haut., $0^m,068$ (de la tête, $0^m,014$).

Patine d'un vert clair. La main gauche cassée.

Le dieu debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied oblique, sur la pointe et légèrement en arrière. Le bras droit pendant à gauche, la main tenant à poignée le foudre, la main gauche relevée à droite à hauteur de l'épaule. Draperie dont un bout tombe sur l'épaule gauche, l'autre pan s'enroulant autour du coude. La tête de face et barbue, les cheveux ceints d'une guirlande (de chêne ?).

Assez bon style.

Rapprocher, entre beaucoup d'autres, S. Reinach, *Répertoire,* p. 8, 1 (Naples).

Zeus d'Héliopolis.

Les études récentes de MM. Dussaud[1] et Perdrizet[2] me permettent de passer rapidement sur les statuettes **218-9,** qui représentent le dieu d'Héliopolis. Je me bornerai, ici, à signaler ce qui les distingue des monuments analogues.

Le bronze **218** n'est pas coiffé du calathos : la représentation abrégée du pschent, qui le surmonte, est déjà connue par la figurine Löytved, publiée par M. Clermont-Ganneau[3]. La barbe postiche que porte le menton l'était par les **Zeus** de Graz[4] et du British Museum[5], et le globe solaire entouré des uræus ailés, qui paraît sur la cuirasse dorsale, sert de pendeloque sur le bas-relief de Marseille[6]. Enfin l'aigle liant le foudre[7] et les grands foudres dressés des faces latérales[8] ne manquent jamais dans les rares monuments en ronde bosse où le dieu se présente autrement que de face.

L'intérêt du bronze vient de ce que la gaine cuirassée qui enveloppe le corps porte sur ses deux faces des bustes qu'il est aisé d'identifier. Dans les représentations connues jusqu'ici, les têtes de divinités n'étaient figu-

1. *Revue Archéologique,* 1903, I, p. 347-368 ; 1903, II, p. 91-5.
2. Daremberg-Saglio, *s. v.* Jupiter, III, p. 700. *Revue des Études Anciennes,* 1900, p. 17-21 ; 1901, p. 258-264. *Revue Archéologique,* 1903, II, p. 399-401 (il y signale, p. 400, nº 1, d'après M. Isidore Lévy, un **Zeus** inédit à Rosch-Pinah (colonie juive de Galilée), provenant de Bettima, au Sud de l'Hermon).
3. *C. Rendus de l'Acad. des Inscriptions,* 1903 (27 février), p. 89-91, fig. p. 90. *Rev. Archéol.,* 1903, I, p. 348, 7.
4. *Arch. Epigr. Mitteil. aus Œsterreich,* XIV, 1891, p. 120-5, Gurlitt et *Rev. Archéol.,* 1903, I, p. 348, 6, p. 356-8.
5. Walters, *Cat. Bronz. Brit. Mus.,* 1010, pl. XXVII. p. 183. *Rev. Archéol.,* 1903, II, p. 399-401 (Perdrizet).
6. Bas-relief de Marseille aujourd'hui au Musée Calvet à Avignon, *Rev. Archéol.,* 1886, II, pl. XXVI (Bazin) ; *ibid.,* 1903, I, p. 347, 1, p. 350-3 (Dussaud)
7. Statuettes du British Museum et de Graz (sans doute aussi bronze Löytved).
8. Mêmes figurines. Je crois apercevoir des foudres sur le relief de Nîmes (*Gaz. Archéol.,* 1876, pl. 21, p. 78-82, Fr. Lenormant = *Rev. Archéol.,* 1903, I, p. 347, 3, p. 353-5, fig. 13, Dussaud).

rées que par devant et, comme elles l'étaient souvent d'une manière très indistincte, il était malaisé de les reconnaître à coup sûr. La conservation meilleure du bronze de Clercq permet de se retrouver sans trop de peine dans ce singulier panthéon héliopolitain. Le premier buste, imberbe et qui porte des cheveux bouclés, est sans doute **Hélios**[1], quoique la tête ne soit pas entourée de rayons. Suivent **Sélènè**[2], **Kronos**[3], **Zeus**[4], **Arès**[5], **Aphrodite**[6], **Hermès**[7] et les têtes de lions traditionnelles[8]. Sur la cuirasse dorsale, nous voyons **Poseidon**[9], **Dèmèter**[10] ou une déesse drapée et voilée qui ressemble à la **Vesta** romaine, enfin **Athena**[11], **Artemis**[12], **Héraklès**[13]. Les douze dieux sont inégalement répartis sur les deux faces de l'idole, mais il ne semble pas qu'ils se trouvent ainsi réunis sans dessein et l'on ne doit pas s'étonner de retrouver sur la poitrine de l'Héliopolitanus l'image d'un autre **Zeus,** qui n'est plus le **Baal** oriental, mais la divinité classique, hellénique ou romaine.

La statuette **219** se rapproche, plus que la précédente, des monuments déjà connus. Elle porte le calathos[14], mais celui-ci, au lieu des épis[15], ou de la fleur de lotus[16], est simplement orné de feuilles ou peut-être de rais en léger relief : en revanche, une couronne de laurier fondue à part et rapportée entoure la naissance de la gorge concave. Le haut du calathos est plat et aucun tenon ne pouvait, comme dans le bronze de Graz, s'encastrer dans la

1. Statuettes de Graz et Löytved. Bas-relief de Marseille. Peut-être la statue (?) Garimberto, De Cavalleriis, *Antiq. Statuar. urbis Romæ*, II, 8 (S. Reinach, *Répertoire*, p. 322, 1 = *Rev. Archéol.*, 1903, II, p. 91-5, fig. 19, Dussaud).

2. Mêmes exemples.

3. Statuette de Graz.

4. V. plus loin les exemples cités à la description de la statuette. Le buste apparaît sur le bas-relief de Marseille et sur une statuette de Byblos brisée et conservée au collège américain de Beyrouth, *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 347, 2, p. 352-3, fig., Dussaud.

5. Bas-relief de Marseille

6. Apparaît ici pour la première fois, mais faisait partie de la triade héliopolitaine, cf. Perdrizet, *Rev. des Étud. Anc.*, 1900, p. 17-21 ; 1901, p. 258-264.

7. Bas relief de Marseille. Peut-être la statue Garimberto. Même observation que plus haut pour la triade héliopolitaine.

8. Bronzes Löytved et du British Museum. Bas-relief de Marseille. Statuette du collège américain de Beyrouth. Un lion entier sur le **Zeus** perdu de l'ancienne collection Garimberto.

9. Apparaîtrait pour la première fois.

10. Peut-être sur la statuette du Collège américain.

11. Pour la première fois.

12. De même.

13. De même, si le buste qui paraît sur le bas-relief de Marseille et sur la statuette du Collège américain représente bien, comme je le crois, un **Zeus** et non un **Héraklès**.

14. Statuettes de Graz et du British Museum. Bas-relief de Marseille. Cippe de Nîmes. Cippe de Dair el Qala (*C. Rendus Acad. Inscr.*, 1901, p. 437 et suiv., Ronzevalle = *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 348, 4, p. 355-6, Dussaud). Cippe d'Ain-Djouch (*Jahrbuch*, 1902, p. 103, fig., Puchstein = *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 348, 9, p. 358, Dussaud). Monnaies de Néapolis, d'Eleutheropolis, de Nicopolis-Emmaüs, de Dium (*Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 349 ; 1903, II, p. 91, n. 4). Pour les pierres gravées, voir *Rev. Ét. Anc.*, 1900, p. 17, fig. (Berlin) ; *ibid.*, 1901, p. 264, fig. (Cabinet des Médailles) ; *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 348, fig. (*ibid.*) ; *Rev. Archéol.*, 1903, II, p. 402, fig. (Constantinople).

15. Bronze de Graz.

16. Bronze du British Museum.

plate-forme supérieure [1]. Le xoanon n'est pas entièrement conservé, mais il ne paraît pas se terminer à la base par des lambrequins : les bandes superposées qui l'enserrent à cet endroit imitent sans nul doute des cercles métalliques. Un seul buste est figuré par devant, celui d'**Hélios** radié, le plus essentiel des attributs et celui qui ne devait jamais manquer sur les monuments où le dieu était représenté.

Il faudrait ajouter aux deux statuettes les taureaux qui les accompagnaient et dont on trouvera plus loin la description (n^{os} **362-3**). Si nous ignorons la manière exacte dont ils accostaient la divinité, nous savons qu'ils retournaient légèrement la tête de son côté. Le point est important, car le témoignage des monuments est contradictoire. Sur les reliefs et les statuettes en ronde-bosse, les animaux sont figurés de face [2] ; sur la cuirasse de Carnuntum, ils paraissent de profil et sont tournés vers le dieu [3], dont ils s'éloignent symétriquement sur les pierres gravées [4]. Les deux bronzes de Clercq nous enseignent qu'ils étaient de face, la tête dirigée insensiblement vers le xoanon. Se bornaient-ils à accoster l'idole ou la portaient-ils réellement, c'est ce qu'il est impossible de décider avec certitude. Sur la cuirasse de Carnuntum, le xoanon paraît se dresser sur une base qui est à un niveau supérieur de celui auquel sont les taureaux : il est possible que ce socle, qui arrive à mi-corps des deux animaux, soit réellement porté par eux. Ce serait un mode de support bien connu par ailleurs et que nous retrouvons jusque sur l'Acropole d'Athènes [5]. Comme l'idée paraît en venir d'Egypte et de l'Orient, il n'est pas impossible que le Zeus de Baalbeck ait reposé sur une base animale.

218 (287) [D. 64]. — **Zeus d'Héliopolis.** — Acquis en 1868. Tortose. Trouvé avec le taureau **363.** — Haut., 0^{m},164 (sans le pschent, 0^{m},153, — de la tête, 0^{m},025). Diam. de la base, 0^{m},036. — Pl. XXXV, 1 et XXXVI, 2-3.

Patine d'un vert grisâtre.

Le dieu debout et rigide comme un xoanon, les pieds rapprochés et sur la même ligne, paraissant à peine dans l'échancrure de la tunique. Le

1. Une bélière pouvait être fixée au bronze et servir à le suspendre, comme le suppose Gurlitt, *l. l.*
2. Cippe de Nîmes. Bas-relief de Marseille. Statuette du Collège américain de Beyrouth. Cippes de Dair el Qala et d'Ain-Djouch. Statuette (?) Garimberto. Peut-être un relief à Niha, *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 348, 10. Ajouter les monnaies et les pierres gravées (v. *suprà*).
3. *Arch. Epig. Mitteil aus Œsterr.*, t. VIII, 1884, pl. 2, p. 59-69 (Studniczka). *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 349, II, 1 (Dussaud).
4. V. *suprà*.
5. *Bull. Corr. Hell.*, 1898, p. 201-232, p. 416, pl. I, III (De Ridder).

corps vêtu d'un long chiton à plis égaux et verticaux qui s'évase vers le bas en forme de cloche, le pan qui s'arrête un peu plus haut, au niveau des chevilles, formé par une bande de lambrequins ou de pteryges, les manches courtes et n'allant pas jusqu'aux coudes. Par-dessus la tunique, sorte de longue cuirasse conventionnelle, composée d'une plaque avant, d'une plaque arrière, et de deux lames latérales qui sont en relief sur les deux premières. Pas de traces de fermeture dans cette armature métallique, sauf deux épaulières, échancrées à l'extrémité, qui tombent verticalement par devant. Lambrequins frangés couvrant les épaules. Large bordure en forme d'ourlet courant en haut de la cuirasse et laissant apercevoir au-dessus l'étoffe du chiton. Le coude droit écarté du corps, l'avant-bras vertical, la main levée à hauteur de la tête et percée d'un trou horizontal, le pouce fermé sur les autres doigts. Le coude gauche baissé et légèrement écarté du corps, la main fermée, tenant une tige verticale, brisée en haut et en bas des doigts. La figure imberbe, mais portant, comme l'indique un court tenon placé sous le menton, une barbiche postiche à l'égyptienne. Les cheveux coiffés de tresses verticales, descendant du haut du crâne et disposées en rangs superposés, dont deux sur le front et quatre sur les joues et sur l'arrière de la tête. Au-dessus du sinciput, sorte de pschent embryonnaire, analogue à celui que portent souvent les **Horus.**

Sur la cuirasse antérieure, en haut, deux bustes, d'un fort relief. L'un viril et imberbe, la tête penchée très légèrement à gauche, portant la tunique et l'himation, les cheveux massés et bouclés, mais sans rais qui les entourent **(Hélios ?).** A droite, se détachant sur un médaillon ou sur un ménisque, buste de femme, drapée, portant un croissant entre les seins, la tête tournée vers la gauche (sans doute **Sélènè**). Au-dessous des deux bustes, la cuirasse est divisée en quatre bandes horizontales. Les deux premières, plus larges, séparées chacune en deux compartiments égaux, la troisième formée de trois cases et la plus basse de deux seulement, les listels qui séparent les champs étant assez larges et ornés chacun de deux filets striés. — Dans la zone supérieure, buste voilé et drapé de **Kronos,** de trois quarts à droite, la tête chevelue et barbue ; dans le champ, à gauche, faucille avec crochet. A droite, buste nu de **Zeus,** sensiblement de face, une draperie sur l'épaule gauche[1] ; dans le champ, à droite, sceptre (?) terminé par une boule. — Dans la seconde bande, buste d'**Arès,** drapé, avec chlamyde sur l'épaule gauche et de

1. Même draperie sur le **Zeus 217** et sur une statue de Madrid publiée par Amelung, *Rev. Archéol.*, 1903, II, p. 200, fig. 6.

trois quarts à droite ; sur la tête, casque avec garde-joue et panache bas ; dans le champ, à droite, lance. A droite, buste d'**Aphrodite,** sensiblement de face et drapé, une tresse tombant sur chaque épaule, la tête coiffée d'un diadème bas ; dans le champ, à gauche, sceptre strié surmonté d'une boule, à droite, étoile à quatre rais. — Dans le troisième champ, à droite et à gauche, étoiles à huit rayons. Dans le compartiment central, buste drapé d'**Hermès** de face, la tête coiffée du pétase ailé. — En bas, deux têtes de lion, mal conservées, la crinière hérissée.

Sur les lames latérales, grand foudre ailé, partant des aisselles et finissant en bas de la tunique.

Sur la cuirasse dorsale, aigle à gauche, la tête à droite, les ailes éployées à droite et à gauche, les serres tenant un foudre qui devait être fuselé. Sous l'aigle, deux serpents ailés, noués ensemble et supportant ou entourant le globe solaire. Au-dessous des uræus, la cuirasse est divisée, comme plus haut, en trois bandes horizontales, dont les deux premières forment seules deux compartiments égaux. — Dans la zone supérieure, buste nu de **Poseidon,** de face et barbu, une draperie sur l'épaule gauche ; dans le champ, à gauche, trident. A droite, buste drapé et voilé de **Dèmèter,** sensiblement de face ; dans le champ, à droite, sceptre surmonté d'une boule. — Dans la deuxième bande, buste d'**Athena,** de trois quarts à droite, portant l'égide et la chlamyde sur l'épaule gauche ; sur la tête, casque à couvre-joue et à court panache ; dans le champ, à droite, la lance. A droite, buste d'**Artemis,** de trois quarts à gauche, une draperie sur l'épaule gauche, les cheveux côtelés, un baudrier retenant le carquois qui paraît à droite dans le champ. — Dans le champ inférieur, buste d'**Hèraklès** barbu, de trois quarts à droite, la peau de lion nouée sous le cou, la massue paraissant au-dessus de l'épaule gauche.

Travail soigné.

219 (290) [D. 65]. — **Zeus d'Héliopolis.** — Acquis en 1868. Tortose. Trouvé avec le taureau **362.** — Haut., 0^{m}, 135 (en haut du crâne, 0^{m},118, — de la tête, 0^{m},023). Diam. en bas, 0^{m},022. — Pl. XXXV, 2 et XXXVI, 4.

Patine assez claire, d'une teinte grisâtre. Le bronze cassé en haut des chevilles.

Le dieu en forme de xoanon, le corps vêtu d'un long chiton à plis verticaux, qui paraît à peine en trois endroits, à la base, dans l'échancrure du cou et aux épaules. Par-dessus la tunique, longue cuirasse semblable à celle

du numéro précédent, l'attache des deux épaulières figurée sur le dos, deux boutons saillants marqués par devant à la place des mamelons, deux rangs de pteryges ou de lambrequins frangés sur les épaules. Le bord supérieur de la partie décorée passant sous le bras droit un peu plus bas que l'aisselle et faisant le tour du corps. En bas, deux filets entre deux bandes horizontales. La cuirasse composée d'ailleurs de même d'une plaque avant, de deux lames latérales et d'une plaque postérieure. Le coude droit écarté du corps, l'avant-bras dressé, mais légèrement rapproché de la tête, la main droite, fermée et oxydée, devant être percée d'un trou horizontal. Le coude gauche baissé, l'avant-bras horizontal, la main quelque peu écartée du corps et aujourd'hui bouchée, autrefois traversée par un trou vertical. La tête imberbe, les cheveux ceints d'un bandeau et formant, sur le front, sur la nuque et en avant des oreilles, deux rangs de petites tresses, verticales et striées. Au-dessus de la tête, couronne de laurier en relief épais, entourant un polos évasé, qui est orné de feuilles et d'un grènetis sur la tranche.

Sur la cuirasse antérieure, en haut, buste d'**Hélios,** radié et drapé, de face. Au-dessous, des listels creusés d'une rainure simple divisent le champ en cinq bandes étagées que des cloisons verticales séparent alternativement en trois et en deux compartiments juxtaposés. Dans chacun d'eux, bractée ronde, avec omphalos en relief [1].

Sur chaque lame latérale, grand foudre fuselé, mais non ailé.

Sur la cuirasse dorsale, en haut, aigle à gauche, les ailes éployées à droite et à gauche, la tête à droite, les serres tenant un foudre fuselé. Au-dessous, même motif que de face, avec cette différence que les bandes à trois compartiments sont au nombre de deux au lieu de trois.

Assez bon travail.

Apollon. Hélios. Les Dioscures. Asklépios.

Des trois statuettes d'**Apollon,** l'une, la première, **220,** n'est sans doute pas authentique, quoique sûrement copiée sur un modèle ancien. Les deux autres, qui portent l'un et l'autre le baudrier, ont à peu près la même pose et pouvaient tenir les mêmes attributs.

Il est difficile de dire, d'une manière précise, quel dieu représentait la

1. Ce sont de simples rosettes non terminées, pareilles à celles que M. Dussaud a relevées sur le bas-relief de Marseille, *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 352-3.



218



218 bis



215



219

E. Leroux, éditeur, Paris

Imp. Draeger

figurine **223.** Les regards dirigés vers le ciel et les cheveux bouclés qui entourent la tête font songer à un **Hélios,** et la présomption devient presque une certitude si l'on rapproche un beau bronze de l'ancienne collection Caylus dont la ressemblance est frappante avec la figurine[1]. La main droite, qui est levée un peu moins haut, présente également la paume et fait le même geste d'arrêt. La main gauche, qui est baissée de même, tient le fouet, qu'il est aisé de restaurer dans le bronze de Clercq, à condition qu'on en incline le manche au lieu de le relever. Enfin la pose même est semblable, quoique le mouvement de marche soit plus prononcé dans la statuette du Cabinet des Médailles. Il n'est pas jusqu'à la draperie, dont la disposition est ici légèrement différente, qui ne se retrouve exactement la même dans un autre **Hélios** de l'ancien fonds royal[2]. Et les mêmes gestes reparaissent dans un bronze du Musée Kircher[3]. Nous serions donc pleinement autorisés à voir dans le n° **223** la représentation du dieu solaire, s'il ne portait sur la tête, au lieu de la couronne radiée, une sorte de polos. Cette coiffure en ferait une divinité funéraire, ce qui ne nous surprendrait qu'à demi, étant donnée la fréquence avec laquelle **Hélios** est figuré sur les sarcophages[4]. On pourrait penser au mystérieux **Héliosérapis,** si nous en savions davantage sur ce dieu, dont l'existence même est sujette à caution[5].

M. Perdrizet rappelle à ce propos une tête de Carthage au Musée d'Alger[6], dont le corps n'a pas été conservé, mais dont les cheveux bouclés sont également coiffés du polos, celui-ci étant orné sur le devant d'une feuille de lotus. Il y voit **Antinoüs** en **Sarapis,** mais les traits n'ont rien, semble-t-il, qui rappelle le favori d'Hadrien : il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le beau buste de la collection de Clercq[7]. La solution de la difficulté nous est peut-être donnée par un bronze d'Égypte, où l'on voit **Alexandre** en **Hermès,** coiffé du même polos à la feuille de lotus et tenant dans ses mains le caducée baissé et la haute plume dressée[8]. Or la tête de Carthage, celle du bronze Sinadino et celle de la figurine de Clercq

1. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 114, p. 53.
2. *Ibid.*, 113, p. 53.
3. S. Reinach, *Répertoire*, p. 110, 4.
4. O. Jahn, *Arch. Beitræge*, p. 79-93 et surtout p. 91.
5. Roscher, *Lexikon*, I, p. 2026. L'inscription de la lampe Durand est déclarée suspecte par Perdrizet, *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 395.
6. Doublet, *Musée d'Alger*, p. 38, fig. (avec traces de dorure). *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 394, fig. 1 (Perdrizet).
7. Voir plus loin, *les Marbres* (tome IV de la collection).
8. Schreiber, *Studien über d. Bildniss Alexanders d. Grossen*, fig. 12, p. 145. Trouvé à Alexandrie en 1901 et faisant partie de la collection Sinadino (Haut., 0m,12).

se ressemblent d'assez près. Je ne conclurai pas de là que la statuette représente un **Hermès,** dont elle n'a aucun des attributs, ni qu'il faille y voir un **Alexandre,** la tête du Macédonien ne lui ressemblant que parce qu'elle est, comme elle, apparentée à l'**Hélios** rhodien de Charès. Nous serons plus prudent, en y reconnaissant quelque divinité syrienne, d'ordre à la fois chthonique et solaire. Peut-être peut-on la rapprocher du dieu au calathos qui apparaît sur certaines représentations de l'**Héliopolitanus**[1]. M. Dussaud a proposé, à titre de simple hypothèse, d'y voir l'image de Baal Marqod[2]. Le syncrétisme hellénistique expliquerait la réunion, sur une même tête, des attributs en apparence les plus contradictoires. Nous ne devons pas plus être surpris de trouver un **Hélios** ainsi coiffé, que de rencontrer dans le Sarapæum de Carthage un Génie qui tient à la fois d'**Hermès,** de **Sarapis** et d'**Eubouleus.**

Je n'insisterai pas sur les deux bustes **224-6.** Ce sont, cette fois à coup sûr, des représentations d'**Hélios.** On ne peut s'étonner de les rencontrer en Syrie où plusieurs bronzes pareils ont été découverts. Il faut y ajouter la tête qui paraît en relief sur le **Zeus** d'Héliopolis **219** et le grand buste qui couronne la poignée de la lampe **519.** Ce dernier a la main droite levée comme dans la figurine **223** : il tient dans la main gauche un globe comme un **Hélios** du Louvre (Clarac, pl. 334, 1188)[3].

La jolie statuette **227** n'est pas aisée à identifier. L'attitude générale rappelle un bronze de Karlsruhe[4], représentant un guerrier hellénistique, peut-être Alexandre. Mais la main droite y est verticale et tient la lance, ce qu'elle ne peut faire dans la figurine de Clercq, où elle est retournée et disposée presque horizontalement. Deux **Dioscures,** dont l'un est au Cabinet des Médailles[5], et dont l'autre a fait partie de la collection Gréau[6], s'écartent moins sur ce point de notre exemplaire, le second bronze surtout, où la jambe droite est également fléchie au genou. De fait, si la main droite tient la bride, on comprend qu'elle puisse être renversée au-dessus de l'épaule. A dire vrai, le bronze ne porte pas le haut bonnet conique, mais la tête présente au sinciput le même trou qu'on observe dans les **Dioscures** colossaux

1. Bas-relief de Marseille, aujourd'hui au Musée Calvet, à Avignon, *Rev. Archéol.*, 1886, II, pl. XXVI (Bazin); *ibid.*, 1903, I, p. 347, 1, p. 350-3 (Dussaud).
2. *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 351, n. 5, p. 361.
3. Cf. la peinture de Pompéi, Roscher, *Lexikon*, I, p. 2003, *s. v.* Helios, Rapp.
4. Schumacher, *Beschr. d. Samml. Antiker Bronzen*, 933, p. 177-8 (Apulie)
5. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 687, p. 299.
6. Frœhner, *Catal. Gréau*, 1027, pl. XL, 2, p. 220.

de Monte Cavallo[1] : une étoile pouvait s'insérer dans cette ouverture, et sa présence suffisait à caractériser les héros[2].

L'**Asklépios 228** a le bras gauche enveloppé et la main ramenée sur le dos comme un bronze de Neuvy-en-Sullias[3] et comme beaucoup de répliques. La tête est d'assez bon style et n'est pas sans rapport avec les têtes de **Zeus.** Je ne connais pas d'image du dieu où la main droite se trouve ainsi fermée et en contact direct avec la hanche. Comme la cuisse avance fortement, elle ne pouvait guère tenir qu'une petite tige verticale, peut-être un rouleau de papyrus ou un bouquet de pavots dressés[4].

220 (186) [D. 111]. — **Apollon tenant le plectre.** — Acquis en 1870. Antioche? — Haut., 0^m,116 (de la base, 0^m,002, — de la tête, 0^m,018). Long. de la base, 0^m,036. Larg. —, 0^m,029.

Argent. La matière et le travail également suspects.

La base rectangulaire.

Le dieu debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied oblique et en arrière. Le bras droit pendant, la main, qui revient légèrement en avant, tenant un plectre singulier en forme de poisson. Le coude gauche écarté du corps, l'avant-bras horizontal, la main revenant à gauche et retournée, le pouce écarté, les deuxième et troisième doigts rapprochés, les deux autres doigts un peu courbés. La tête, qui est légèrement relevée, penchée vers la droite et inclinée sur l'épaule gauche. Les cheveux ceints d'un bandeau et relevés en nœud en haut du front. Un autre nœud à la nuque d'où pendent quatre tresses, deux d'entre elles revenant par devant, sur les épaules.

Assez mauvais style.

On pourrait comparer, si elle était moins restaurée, une statue du Palais Doria (avec le baudrier), CLARAC, pl. 490, 954 C = MATZ-DUHN, *Antike Bildwerke*, I, 203, p. 56. Le beau bronze Tyskiewicz (FRŒHNER, *coll. Tysk.*, pl. XX) devait avoir les bras ainsi disposés.

221 (232) [D. 246]. — **Apollon.** — Haut., 0^m,115 (de la tête, 0^m,014, — de la base, 0^m,002 à 0^m,006). Côté de la base, 0^m,025.

Patine vert foncé.

1. MATZ-DUHN, I, p. 269.
2. On pourrait aussi y voir un **Hélios.** Cf. une figurine tenant un fouet de la main gauche et vendue récemment à Paris, SAMBON, *Vente du 11 mai* 1903, pl. XII, 4, 331, p. 79.
3. S. REINACH, *Bronz. figurés de St-Germain*, 99, p. 102-3 (à Orléans).
4. BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 599, p. 251 (le bouquet de pavots baissé).

La base carrée, soudée avec la figurine, mais plus épaisse des deux tiers à droite qu'à gauche. Le bras gauche cassé à l'attache. Le bras droit se terminant en moignon.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière, franchement sur la pointe et assez en dehors. Le bras droit baissé et tendu en avant, le coude gauche devant être en arrière. Baudrier passé sur l'épaule droite et figuré par devant seulement. La tête de face, les cheveux noués par un bandeau et formant au-dessus du front deux touffes conjuguées, deux tresses rubanées tombant sur la nuque, une troisième descendant sur l'épaule droite.

Travail médiocre.

Cf. un petit bronze Oppermann, BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 110, p. 52 (avec une patère dans la main droite).

222 (22) [E. 82]. — **Apollon** (?). — Tortose. — Haut., $0^m,058$.

Les pieds cassés. La main droite et l'avant-bras gauche non conservés.

La jambe gauche pliée au genou, le pied devant être en arrière du droit. La figure semble masculine, mais n'est pas ailée. Les bras étaient écartés du corps, le droit tendu en avant. Baudrier passé sur l'épaule droite et tenant un carquois qui n'est pas visible de face. Bandeau et, peut-être, couronne laurée dans les cheveux.

Comparer, pour la couronne, BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 111, p. 52.

223 (220) [D. 104]. — **Hélios** (?). — Acquis en 1873. Antioche. — Haut., $0^m,13$ (de la tête, $0^m,021$). — Pl. XXXVII, 1.

Patine vert foncé.

La tête cassée et mal rajustée (un peu trop à droite). Les doigts de la main droite cassés. Les pieds non conservés.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche légèrement fléchie au genou, le pied devant être sur la pointe, un peu en arrière et de côté. Chlamyde attachée sur l'épaule droite, couvrant l'épaule et le haut du bras gauches, un pan repassant derrière les bras et finissant près de la cuisse. La main droite levée à gauche à hauteur de la tête et présentant verticalement la paume. Le bras gauche pendant à droite, l'avant-bras revenant légèrement à gauche et en avant, la main, dont l'index est allongé, paraissant

laisser tomber quelque manche. La tête, qui est tournée très légèrement à droite et un peu relevée, entourée de cheveux bouclés. Sur le crâne, de chaque côté, deux trous assez profonds, creusés pour recevoir une guirlande. Au-dessus du sinciput, petit polos évasé, assez haut et entouré d'un bourrelet à la base.

Assez bon style.

Schreiber a tenté d'expliquer le geste de la main droite qui est le même dans un **Alexandre-Hélios** du Louvre trouvé en Égypte (*Studien ü. das Bildniss Alexanders des Grossen,* pl. VIII P, p. 280-281). Ce serait un signe de protection ou de commandement.

224 (74) [D. 194]. — **Buste d'Hélios.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^{m},142 (de la base, 0^{m},021, — de la tête, 0^{m},043). Larg. de la base, 0^{m},085 (aux pieds, 0^{m},10, — du buste, 0^{m},08). — Pl. XXXVII, 2.

Patine d'un vert grisâtre.

La base octogonale, portée par huit pieds en forme de boule, dont cinq sont conservés. Le buste creux, appuyé par derrière sur un contre-fort en forme de lame, mince et oblique.

Le buste émergeant par devant d'un calice formé de trois feuilles dressées. Chlamyde (?) agrafée sur l'épaule droite. La tête légèrement à gauche et inclinée sur l'épaule droite, les cheveux entourant le visage de leurs mèches irrégulières. Diadème à sept grands rais, pointus et saillants.

Même buste émergeant d'un calice dans la collection Dussaud, venant de Tripoli, *Rev. archéol.,* 1903, I, p. 379, fig. 18. Il n'est pas sûr qu'il faille y voir un sens symbolique, comme dans le cippe palmyrénien du Vatican. L'art grec aimait à faire sortir ses protomes de feuilles ou de calices. Le motif était surtout décoratif et c'est sans intention profonde qu'il a dû être repris dans le bronze syrien. Pour la tête, voir le n° suivant et la stèle de Mashnaka publiée par Renan, *Mission de Phénicie,* pl. XXXII, 2, p. 290. Le dieu solaire étant la grande divinité syrienne, les Séleucides se sont fait représenter avec une tête diadémée et radiée, Babelon, *Rois de Syrie,* pl. XII, 7, p. 69, 529 (hémi-drachme d'Antiochus IV Épiphane).

225 (163) [D. 242]. — Anc. collection Péretié. — **Tête d'Hélios.** — Haut., 0^{m},034.

La surface argentée.

La bouche abaissée aux coins, les sourcils relevés, la chevelure inquiète et hérissée, sept rayons à pointe recourbée partant du pourtour de la tête.

Cf. CLERMONT-GANNEAU, *Archives des Missions,* 3e série, t. XI, 1885, 5e rapport, 23, p. 172 (bronze de Tripoli), BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.,* 117-8, p. 54-5 (Rimat)[1] et SACKEN, *die Antiken Bronzen des K. Cabin. in Wien,* pl. XXXVI, 6, p. 77.

226 (168) [D. 87]. — **Dioscure.** — Acquis en 1868. Athènes. — Haut., 0m,11.

Le bronze recouvert d'une sorte de peinture brune, évidemment moderne. La surface très altérée.

Les deux pieds non conservés, ou plutôt remplacés par des espèces de moignons. La main droite peut-être cassée, mais la gauche n'ayant sûrement jamais existé.

Le héros nu et debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied devant être en arrière et sur la pointe. Le bras droit pendant, l'avant-bras gauche horizontal, un peu relevé. La tête, qui est coiffée d'un haut bonnet conique, penchée légèrement à gauche et inclinée sur l'épaule droite.

Travail sommaire.

Le motif rappelle le beau bronze de Paramythia conservé au Musée Britannique, WALTERS, *Bronz. Brit. Mus.,* 277, pl. VI, p. 37. Il est probable que la main gauche devait tenir un cheval par la bride. La droite pouvait tenir une arme, ou porter tout autre attribut. Les **Dioscures** sont souvent représentés sur les stèles puniques : LA BLANCHÈRE-GAUCKLER, *Catal. du Musée Alaoui,* 753, p. 63, pl. XX, 777, p. 64, pl. XXI. On sait le culte dont ils furent l'objet de la part des Séleucides et des Lagides, et l'importance toute particulière des **Cabires** phéniciens de Beyrouth et de Tripoli, BABELON, *Rois de Syrie, Introd.,* p. XXX-I et *Perses Achéménides, Introd.,* p. CLXXXVIII. Voir suprà le **Bès 212** et BELOCH, *Griech. Geschichte,* III, p. 445.

227 (44) [D. 97]. — **Dioscure** (?). — Acquis en 1868. Tyr. — Haut., 0m,10 (de la tête, 0m,016). — Pl. XXXVII, 3.

Patine d'un vert jaunâtre, taché de brun. Le pouce droit cassé.

1. Lire, sur les circonstances de la découverte, une lettre de Pérétié, *Arch. Anzeiger,* 1851, IX, p. 50-2.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied très en dehors, franchement en arrière et légèrement relevé. La main gauche appuyée sur la hanche, le pouce et les deux premiers doigts allongés, les autres repliés. La main droite levée à gauche à la hauteur du front et retournée, les doigts fermés et tenant un objet de forme allongée, de sens presque horizontal. La tête tournée à gauche et baissée, quelque peu inclinée sur l'épaule droite, les cheveux ondulant autour du visage et formant un bourrelet épais à la nuque. Trou vertical au sinciput.

228 (296) [D. 143]. — **Asklépios.** — Haut., 0^m,128 (de la base, 0^m,019, — de la tête, 0^m,019). Diam. de la base, 0^m,033 (en bas, 0^m,04). — Pl. XXXVII, 4.

Patine d'un vert clair un peu grisâtre.

Deux clous modernes sous la base, qui n'est peut-être pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied légèrement en dehors et quelque peu en arrière, mais non relevé, chaussé, comme le droit, d'une sandale. Himation enroulé autour des hanches, le bord supérieur de l'étoffe replié et formant bourrelet, un pan revenant sur l'épaule gauche, le bras gauche caché sous l'himation, la main appuyée sur le dos et en haut des reins, la poitrine entièrement découverte. Le bras droit baissé à gauche, l'avant-bras presque horizontal, la main revenant quelque peu en avant et percée d'un trou vertical, le pouce fermé sur les autres doigts. La tête barbue et tournée vers la gauche, les cheveux librement ondulés et ceints d'un bandeau sur le crâne.

Assez bon style.

Eubouleus.

Ce n'est pas sans beaucoup d'hésitation que je propose pour la figurine **229** le nom d'**Eubouleus.** L'absence d'attributs caractéristiques empêche d'émettre à son propos autre chose que des hypothèses, mais l'attitude presque hiératique du personnage, sa tête penchée et ses longs cheveux bouclés conviennent bien à une divinité chthonique. Sur l'hydrie polychrome de Cumes conservée à Saint-Pétersbourg[1], un éphèbe, vêtu de même, tient

1. *Bull. Arch. Napol.*, N. Sér., 1854, III, pl. 6. Stephani, *Catal.*, 525, I, p. 268-271 ; *C. Rendu de St-Péters-*

de la main droite, qui est baissée, un cochon par la queue : l'autre main, ramenée à la hanche, porte deux épis. Une terre cuite inédite du Louvre, trouvée à Chypre[1], reproduit à peu près le même motif et la coiffure ressemble davantage à celle de la figure de Clercq. La seule différence importante qui les sépare est que le visage est relevé et que la main gauche ne paraît pas tenir d'attribut.

Il ne faut pas s'étonner de retrouver dans la tête des traits qui semblent caractéristiques des divinités solaires. Sans doute les cheveux ne sont pas relevés sur le haut du front, mais, sauf l'absence de ce détail, l'apparence du personnage est presque celle d'un **Hélios.** Les divinités funéraires et solaires ont entre elles plus d'un point de rapport et la transition pour un Ancien était facile d'un ordre d'idées à l'autre. Si l'on en veut une preuve frappante, on la trouvera au Musée de Philippeville, où il a suffi d'une modification simple pour transformer en un **Hélios** quelque **Génie** local[2].

229 (48) [D. 199]. — **Eubouleus** (?). — Haut., $0^{m},20$. — Anc. collection Péretié. — Pl. XXXVIII, 1.

Patine d'un vert plutôt clair, légèrement grisâtre et tacheté.
Le pied droit cassé. Le bras droit, qui était rapporté, manquant.

L'éphèbe debout sur la jambe gauche, le pied un peu en dehors et chaussé, la jambe droite pliée au genou, le pied devant être en avant et relevé. Draperie couvrant le bas du corps, depuis le nombril jusqu'au cou-de-pied, l'un des bouts de l'étoffe roulé autour du bras gauche et formant tampon sous l'aisselle, l'autre revenant par devant et rejeté sur le coude gauche, l'un des angles tombant entre les jambes. Le bras gauche baissé à droite, la main fermée, l'index et le pouce allongés, les autres doigts repliés, tenant un objet presque horizontal, un peu relevé, tel que pourrait être le pied d'une coupe. La tête légèrement penchée en avant, les yeux caves, les cheveux séparés sur le front et tombant en boucles autour des joues.

Assez joli modèle, sans grande finesse d'exécution.

Je rappellerai, à titre de simple rapprochement, que la loi religieuse de Lycosoura, défendait, comme celle d'Andanie, d'avoir les cheveux relevés

bourg, 1862, pl. 3, p. 35-53. Daremberg-Saglio, *s. v.* Eleusinia, II, p. 570-1, fig. 2639. M. Rubensohn conteste, à vrai dire, que ce personnage doive être appelé **Eubouleus,** *Athen. Mitteil.*, 1899, p. 55-9, pl. 8, 2-3.

1. Elle m'a été signalée par M. Pottier.

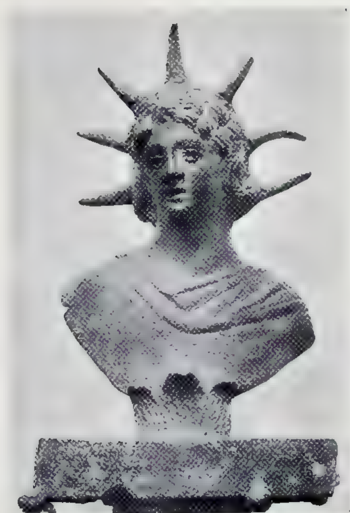
2. Gsell, *Musée de Philippeville*, pl. VII, 5, p. 54-6 (**Génie** tenant la corne et la patère). Une belle tête de même style est reproduite *ibid.*, pl. VII, 3, p. 56.



227



225



224



228

E. Leroux, Éditeur, Paris Imp. [illegible]

τρίχας ἀμπεπλεγμένας ('Εφ. 'Αρχαιολ., 1898, p. 260, l. 9-10). D'autre part il ne faudrait pas s'étonner de trouver un **Eubouleus** en Syrie, car un bas-relief de Djebaïl, rapporté par Renan, représente **Triptolème** sur son char traîné par des serpents (Renan, *Mission de Phénicie,* pl. XXXII, p. 229; *Gaz. Archéol.,* 1878, p. 97-100, Lenormant).

Hermès. Hypnos. Termes.

Les cinq **Hermès 230-4** ont les mêmes attributs, la bourse et le caducée, et tournent également la tête vers la gauche. Ils ne sont pourtant pas identiques. Le premier d'abord a le poids du corps qui repose sur la jambe gauche, mais les quatre autres, qui ont cette jambe pliée, ne l'ont pas également fléchie au genou. Elle peut être à peu près sur la même ligne que la droite (**232**), n'être ployée que légèrement (**233-4**) ou l'être au contraire franchement et d'un mouvement très marqué (**231**). Le bras gauche, d'ordinaire très écarté du corps (**230, 232**), peut s'en rapprocher (**231**) ou même se coller au flanc droit (**233**) : il revient même en avant dans la figurine **234.** Le caducée, qui n'est pas toujours conservé, est, sauf une exception (**230**), appuyé sur l'épaule gauche (**231-2, 234**). Le bras droit, qui peut être cassé (**233-4**), est simplement tendu dans la première figurine (**230**). Il est baissé dans le bronze **232** et est plié au coude dans l'**Hermès 231**, dont la main est à plat et tient la bourse par le fond. Le dieu est d'ordinaire simplement vêtu de la chlamyde. Mais celle-ci peut être posée sur l'épaule gauche (**232**) ou s'agrafer au contraire sur l'épaule droite pour revenir ensuite s'enrouler autour du bras gauche (**230, 234** et sans doute aussi **231**). Au lieu de ce court manteau, le dieu porte parfois un vêtement plus ample qui couvre le bas du corps tout en laissant à nu la poitrine (**234**). La tête, nous l'avons vu, est presque uniformément tournée vers la droite : seule la statuette **232** est un peu moins de profil que les autres. Elle porte le pétase dans les trois répliques **231-3,** mais le chapeau peut être de forme simple **233,** être garni d'ailettes **231** ou porter la feuille de lotus entre les ailettes **232.** Cette coiffure égyptienne s'insère directement dans les cheveux, qui sont retenus par un bandeau dans les n[os] **230** et **234.** Dans le dernier bronze, le ruban est noué à la nuque et les bouts en retombent également sur les épaules.

Aucun de ces exemplaires n'est de bon style. Ils sont d'ailleurs, comme

paraît l'indiquer la bourse qu'ils portent tous également[1], d'époque tardive et romaine.

L'**Hermès** courant **235** a de singulières allures d'**Hypnos,** mais on sait que les dieux sont souvent confondus. Ce qui achève de rendre la représentation difficile à classer est que les bras de la figurine sont enveloppés dans une chlamyde et que la tête est ceinte d'une couronne de laurier.

La figurine suivante **236,** qui est, malgré ses dimensions, d'assez bon style, représente, à n'en pas douter, un **Hypnos.** Les attributs ne sont pas conservés, mais l'attitude est caractéristique.

Nous revenons aux **Hermès** avec les n^os^ **237-9.** Le premier, dont l'exécution est très fine, ne provient pas d'une statuette : d'après la forme arrondie de la terminaison inférieure, il devait se dresser hors d'un calice, comme deux jeunes **Satyres** du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 432-3, p. 192-3.

Les deux bustes **238-9** sont des vases figurés. Ils diffèrent par la fermeture, le premier étant surmonté d'un couvercle à charnière, le second portant au sommet de la tête une embouchure d'aryballe. Tous deux devaient être suspendus à l'aide d'une chaîne et servaient de vases à parfums.

Le terme **240** est de type archaïque, mais le travail n'en paraît pas fort ancien, peu de motifs s'étant reproduits aussi tard, et avec aussi peu de modifications apparentes, que le type de l'**Hermès** barbu.

230 (218) [D. 85]. — **Hermès, tenant la bourse et le caducée.** — Acquis en 1868. — Haut., $0^{m},117$ (de la tête, $0^{m},018$).

Patine d'un vert foncé, presque noirâtre.
Le pied droit cassé.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté et sur la pointe, mais à peine en arrière du gauche, le torse cambré. L'avant-bras droit horizontal, la main, qui est écartée du corps et revient en avant, tenant l'attache de la bourse. La main gauche tenant à droite le caducée, dont la tige est en partie brisée, une chlamyde agrafée sur l'épaule droite, couvrant l'épaule gauche et revenant sur le coude de même sens. La tête tournée vers la gauche et un peu relevée, les che-

1. Roscher, *Lexikon*, I, *s. v.* Hermès, p. 2425-8 (Scherer).

veux non coiffés du pétase (?) et surmontés de la feuille de lotus entre les deux ailettes.

Style médiocre.

Le même motif apparaît quelque peu déformé dans un bronze gaulois de la Nièvre, S. Reinach, *Bronz. figurés*, 48, p. 64-6.

231 (209) [D. 193]. — **Hermès, tenant la bourse et le caducée.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},105 (de la tête, 0^{m},017). — Pl. XXXVIII, 2.

Patine d'un vert grisâtre.

Le pied droit cassé. Le gauche à demi conservé.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière, de côté et sur la pointe. La main droite, baissée à gauche et à plat, tenant une bourse en tronc de cône. Le bras gauche baissé, la main tenant appuyé sur l'épaule un caducée ailé. Courte chlamyde, dont un pan est passé sur l'épaule gauche, le reste de l'étoffe pendant derrière le bras. La tête tournée vers la gauche et inclinée sur l'épaule droite, les cheveux formant un rang de grosses touffes sur le front, au-dessous du pétase aux deux ailettes.

Style médiocre.

Deux bronzes de Lyon ont à peu près la même forme que la figurine, S. Reinach, *Répertoire*, p. 155, 8-9.

232 (40) [D. 89]. — **Hermès.** — Acquis en 1868. — Haut., 0^{m}, 067.

Patine vert clair.

Le dieu debout sur la jambe droite, le pied en dehors et seul pourvu d'une ailette, la jambe gauche pliée au genou, le pied oblique. La main droite baissée à gauche et tenant la bourse, la main gauche tenant à droite un large caducée, une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et couvrant l'épaule gauche. La tête de trois quarts à gauche, et coiffée d'une feuille de lotus, accostée de deux ailettes.

Mauvais style.

La feuille de lotus, empruntée peut-être au **Thoth** égyptien, est un attribut bien connu d'**Hermès** et qui a été dernièrement très étudié[1]. On

1. Furtwængler, *Jahrb. d. Ver. v. Alterthumsf. i. Rheinland*, CIII, 6. Lœschcke, *Bonner Jahrbücher*, *Heft* 107, p. 48-9. *Bull. Corr. Hell.*, 1902, p. 231, Mendel. Schreiber, *Studien über d. Bildniss Alexanders d. Grossen*, p. 145-7.

la rencontre en Syrie, non seulement dans le bronze d'Antioche[1], mais dans un buste de la collection Löytved qui aurait été trouvé dans le Liban[2].

233 (193) [D. 247]. — **Hermès.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,064 (de la tête, 0^m,01, — de la base, 0^m, 0015). Long. de la base, 0^m,019. Larg. —, 0^m,013.

Patine vert clair. Le bras droit cassé près de l'épaule.

La base rectangulaire, soudée à la figurine. Les jambes cassées aux chevilles, mais ressoudées.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied légèrement oblique, mais ni en arrière, ni sur la pointe. Le bras gauche baissé, la main, qui est fermée, revenant en avant. Chlamyde nouée autour du cou et flottant par derrière, un pan repassant sur le coude gauche. La tête à gauche et penchée sur l'épaule droite, les cheveux coiffés d'un pétase bas.

Assez mauvais style.

234 (184) [D. 211]. — **Hermès, tenant le caducée.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,082 (de la tête, 0^m,013).

Patine noirâtre, foncée. Le bras droit cassé.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche à peine pliée au genou, le pied de côté, un peu en arrière, et, comme le droit, en forme de lamelle. Chlamyde agrafée sur l'épaule droite, couvrant le dos, repassant devant le bas du corps et rejetée sur l'avant-bras gauche. La main gauche, baissée, tenant le caducée, dont le bâton est accosté d'ailettes. La tête de trois quarts à gauche, l'une des ailettes seule figurée, les cheveux ceints d'un bandeau noué à la nuque et dont les bouts pendent sur les épaules.

Style médiocre.

Rapprocher un bronze de Turin, provenant sans doute d'Industria, S. REINACH, *Répertoire*, p. 166, 1.

235 (311) [D. 29]. — **Hermès (?) courant.** — Haut., 0^m,17 (de la tête, 0^m,025). — Pl. XXXVIII, 3.

Patine d'un vert oxydé.

1. JOUBIN, *Bronzes de Constantinople*, 29, p. 8-9; *Rev. Archéol.*, 1899, II, p. 207. FŒRSTER, *Jahrbuch*, 1898, pl. 11, p. 178-182; *Arch. Anzeiger*, 1898, p. 241, et 1901, p. 39. *Rev. Archéol.*, 1903, I, p. 392-3, PERDRIZET.
2. CLERMONT-GANNEAU, *Archives des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, 5e rapport, 100, p. 230, pl. V, B.



231



235



229



236

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Draeger

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied sur la pointe et un peu en dehors, la jambe gauche, qui est légèrement fléchie au genou, en arrière et très haut levée. Le bras gauche, qui est baissé, enroulé dans la courte chlamyde qui est passée sur l'épaule gauche, un pan revenant sur l'épaule droite et serré contre le corps par le bras droit qui est plié au coude, l'étoffe cachant entièrement les deux bras. La tête tournée vers la gauche, légèrement relevée et penchée sur l'épaule droite. Les cheveux, qui sont traités par mèches courtes et plates, ceints d'une guirlande de laurier (?) Sur le front, feuille de lotus entre deux ailettes.

Les draperies d'un travail très flou et donnant, au premier abord, l'apparence d'un surmoulage. L'exemplaire assez médiocre.

Je ne connais pas d'autre exemplaire où le dieu porte la couronne et ait les deux bras ainsi enveloppés.

236 (117). — **Hypnos.** — Haut., $0^{m},305$ (de la tête, $0^{m},042$). — Pl. XXXVIII, 4.

Patine verte, oxydée. Le bras droit, qui était rapporté, non conservé. La jambe gauche cassée à la cheville. Trou à la cuisse gauche.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied sensiblement de face, la jambe gauche pliée au genou, le pied devant être relevé et en arrière. Le bras droit autrefois baissé, l'avant-bras touchant la cuisse (?). Le bras gauche tendu à droite et quelque peu relevé, la main tenant (?) un attribut boursouflé par l'oxydation, sans doute la corne ou le pavot. Les mamelons marqués et saillants. La tête légèrement relevée, tournée quelque peu à droite et inclinée sur l'épaule droite. Les cheveux traités par touffes distinctes et serrés par un bandeau noué à la nuque, dont les deux pans tombent sur les épaules. Entre les deux ailettes, qui partent des tempes et se rabattent sur le crâne, feuille de lotus dressée, à demi fermée.

Style passable.

Le mouvement rappelle de très près un bronze du Cabinet des Médailles, BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 702, p. 310-1. Mais le dieu est plus jeune et ne porte pas entre les ailettes la feuille de lotus dressée.

237 (550) [D. 243]. — Anc. collection Péretié. — **Buste d'Hermès.** — Haut., $0^{m},045$ (de la tête, $0^{m},012$).

Patine d'un vert grisâtre.

Le bras droit se terminant en moignon. Le corps cassé irrégulièrement en haut des cuisses et servant sans doute de protome.

Le corps nu, une chlamyde agrafée sur l'épaule droite et ne couvrant que l'épaule et le bras gauches. Le bras droit légèrement écarté du corps et pendant, le bras gauche disparaissant sous l'étoffe du manteau qui s'enroulait autour de la main absente et dont un pan retombe à droite. La tête de trois quarts à gauche, les yeux creux, le front surmonté, entre les deux ailes, d'une plume ou d'une fleur de lotus, dressée.

Bon travail, l'exécution minutieuse et très fine. Peut-être un portrait divinisé.

238 (127). — **Vase en forme de Buste d'Hermès.** — Haut., 0^m,11 (de la tête, 0^m,042). Larg. max., 0^m,088.

Patine claire, la surface oxydée.

Le buste terminé en bas par une pointe obtuse. Draperie attachée sur l'épaule droite. La tête légèrement tournée à gauche, les cheveux descendant bas sur les joues et traités par touffes séparées, le front sillonné de deux rides et surmonté d'ailettes. A droite et à gauche, bélière de suspension. En haut du crâne, trou de forme ronde que fermait un couvercle disparu, la charnière encore en place à la nuque.

Facture rapide.

On peut comparer, pour ces vases qui étaient suspendus à une chaîne par les deux bélières latérales et que fermait un couvercle à charnière, Frœhner, *Catal. Gréau,* 384-5, p. 82-5 (vendangeur et pâtre accroupis); *ibid.,* 390, p. 86-7 (tête de femme), ainsi qu'une tête d'**Hypnos**[1](?), découverte près de Compiègne et décrite par **S. Reinach,** *Bronzes figurés,* 103, p. 106-7. Pour les pesons de balance avec représentation d'**Hermès,** voir Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.,* 361, p. 158 et (?) 363, p. 159-161 et Walters, *Bronz. Brit. Mus.,* 1228-9, p. 211, 1237-1241, p. 212. Clermont-Ganneau signale (*Archiv. des Missions,* 3e série, t. XI, 1885, 5e rapport, p. 230, 100, pl. V, B.) une tête d'**Hermès** trouvée dans le Liban, mais surmontée de la feuille de lotus dressée et les yeux incrustés d'argent.

1. Les représentations des deux divinités sont souvent confondues et il est parfois malaisé de les distinguer. Pour les rapports qui unissent les deux dieux, voir Roscher, *Lexikon, s. v.* Hermès, I, p. 2375; *ibid., s. v.* Hypnos, I, p. 2848 (Sauer).

239 (134). — Acquis de Durighello en 1900. Nazareth (?). — **Buste d'Hermès surmonté d'une embouchure de vase.** — Haut., 0^m,16 (du goulot, 0^m,01, — de la tête, 0^m,05). Long. de la base, 0^m,085. Larg. —, 0^m,052. Diam. de l'embouchure, 0^m,022. — Pl. XXXIX, 1.

Patine d'un vert bleuâtre.

Le buste coupé en bas des mamelons. Le fond rapporté, avec une échancrure rectangulaire en bas du dos. Les bras coupés obliquement à l'attache et pleins. La tête très légèrement à droite et un peu relevée, les yeux grands ouverts, le front bombé et marqué d'un sillon horizontal. Les cheveux divisés en mèches saillantes, hérissées et divergentes, qui partent du sinciput, un cordon strié et sans trace de nœud ceignant la tête comme une guirlande. Les ailettes relevées en arrière et retenues par des tenons en forme de crochets. En haut de la tête, une embouchure d'aryballe.

240 (152) [D. 92]. — **Hermès.** — Haut., 0^m,062 (de la tête, 0^m,013, — des bases, 0^m,017). Côté de la première base, 0^m,016 (de la seconde, 0^m,012). Larg. du fût, 0^m,09 (au tenon, 0^m,015).

Patine brunâtre. Le tenon de droite cassé. Trou sous le phallus.

Deux bases superposées, toutes deux de forme carrée, le fût en retrait et de section rectangulaire. Deux tenons en haut du fût.

Tête barbue de type archaïque, une tresse tombant sur chaque épaule, les cheveux ceints d'un bandeau et tombant en queue sur la nuque.

241 (274) [D. 106]. — **Hermès.** — Haut., 0^m,152 (de la tête, 0^m,025). Long. de la gaine, 0^m,027 (aux tenons, 0^m,045, — en bas, 0^m,014). Larg. —, 0^m,021 et 0^m,011. — Pl. XXXIX, 2.

Patine grisâtre, la surface abîmée.

Gaine rectangulaire, s'élargissant depuis le bas, avec deux tenons latéraux aux épaules. Pénis à mi-hauteur. Tresse sur chaque épaule, partant du nœud de cheveux situé à la nuque. La tête juvénile et féminine, les cheveux frisés sur le pourtour du visage.

Assez joli style.

Il est difficile de dire quel dieu pouvait représenter le terme. Peut-être est-ce un **Dionysos** jeune. Peut-être un **Apollon,** comme le petit bronze 81

du Louvre, S. Reinach, *Répertoire*, p. 522, 9. Le style paraît moins sévère que celui de l'hermès représenté sur un beau vase à figures rouges de l'Ermitage, Stephani, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1860, pl. I.

Dionysos. Faunes.

Le bronze **242** est, malgré sa lourdeur, d'un beau et large modelé. La tête est expressive et paraît un portrait. D'autre part, la couronne de lierre qui entoure la chevelure est l'attribut bien connu de **Dionysos.** On peut penser, ce qui concilierait ces données en apparence contradictoires, que la statuette représente quelque personnage royal sous les traits du dieu. La chose n'aurait rien que de très fréquent à l'époque hellénistique. Protogène n'avait-il pas, dans un tableau consacré au triomphe de Bacchus, introduit auprès de **Pan** l'image d'Alexandre divinisé [1] ? Et de fait le bronze n'est pas sans présenter une ressemblance lointaine avec le conquérant Macédonien. Mithridate, en se faisant appeler Dionysos, n'avait de même fait que suivre un exemple donné par les Séleucides ; Antiochus VI (145-2 av. J. C.) et plus tard Antiochus XII (89-4) portèrent le même surnom, mais leurs monnaies, de l'un [2], comme de l'autre [3], ne présentent guère d'analogie avec la figurine. Et, si les Lagides se réclamaient de Dionysos [4], comme les Séleucides d'Apollon, je ne retrouve pas et je doute qu'on puisse retrouver dans la statuette les traits caractéristiques des Ptolémées. Je crois hasardeux de prononcer un nom, car l'exemple était très général et les généraux romains [5], comme plus tard les empereurs [6], devaient le suivre à l'imitation des dynastes d'Asie Mineure. Tout ce qu'on peut affirmer est que le bronze, comme le « Bala » du Musée des Thermes [7], doit représenter un monarque hellénistique, ce qui explique sa ressemblance superficielle avec le type d'Alexandre.

La figurine, sans tenir de l'Idolino, en a la pose bien connue et les bras sont baissés à peu près de même. Le corps, robuste et bien musclé, n'a rien de la mollesse féminine que l'art hellénistique prête d'ordinaire à

1. Pline, XXXV, 106.
2. Babelon, *Rois de Syrie*, pl. XX, 6 et suiv., *Introd.*, p. cxxxvi.
3. Babelon, *ibid.*, *Introd.*, p. clxxii.
4. Beloch, *Griech. Geschichte*, III, p. 369. Cf. une curieuse inscription de Ptolémaïs en Thébaïde commentée par Miller, *Bull. Corr. Hell.*, IX, 1885, p. 131-140.
5. Helbig, *Unters. ü. d. campan. Wandmalerei*, p. 50.
6. Caligula.
7. Collignon, *H. de la Sculpture grecque*, II, fig. 257, p. 493.



245



239



241

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Draeger

Bacchus, mais qui convenait mal au héros représenté comme un dieu. Les mains pouvaient tenir le canthare et la grappe ou quelque attribut de même genre[1].

La surface du bronze **244** était si mal conservée que je n'ai pu songer à le faire reproduire. Il est fâcheux que l'épiderme en soit ainsi ruiné, car le motif en est intéressant et assez rare en ronde bosse. Je ne vois guère à lui comparer qu'un marbre de Madrid (Clarac, pl. 726 E, 1671 H), dont l'attitude est assez différente. Non seulement le **Faune** est en marche moins rapide, mais le haut du corps est moins cambré et la tête moins renversée en arrière. De même le coude gauche est plus écarté du corps et le bras droit est abaissé, au lieu d'être tendu en avant et levé. L'attribut est d'ailleurs différent et le jeune dieu porte l'outre au lieu du chevreau. La tête du bronze est assez bien conservée et n'est pas sans rapport avec celle du **Faune** Barberini, quoique le type en soit plus jeune et que la figure soit, par suite, plus riante et plus animée.

De même je ne connais pas d'équivalent exact au beau bronze **245,** où le bras gauche du **Faune** entoure l'outre dressée. La figure servait d'applique, mais on voit mal sur quel fond elle pouvait être soudée. La section de la base est en effet oblique, et *remonte* vers la figurine. Il faut que l'objet, quel qu'il soit, auquel l'applique était jointe, non seulement se soit terminé en biseau, mais ait été disposé de telle sorte qu'il permît de voir toute la silhouette du **Faune.**

242 (241). — **Héros (?) figuré en Dionysos.** — Haut., 0m,215 (de la tête, 0m,028, — de la base, 0m,017). Diam. de la base, 0m,08 (en bas, 0m,093). — Pl. XL.

Patine d'un vert foncé. Nombreuses traces de dorure.

Clou ancien sous la base, mais non au-dessous de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond entre filets.

L'avant-bras gauche se terminant, assez près du coude, par un moignon muni au centre d'une tigette. Le poignet et la main s'inséraient, à l'aide d'une mortaise, sur ce tenon.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en dehors, franchement sur la pointe et en arrière du pied droit. Le bras droit écarté du corps et baissé

1. Furtwængler, *Antike Gemmen*, pl. XXVII, 67 (le coude gauche du dieu appuyé sur un pilier).

en avant, la main, dont trois doigts sont cassés, tenant un objet plat et assez large, de sens oblique, tel qu'une garde d'arme ou un plectre. Le coude gauche en arrière de la ligne du corps, l'avant-bras baissé et revenant en avant. La tête à gauche, inclinée sur l'épaule droite et penchée en avant. Le visage large et bien charpenté, les yeux très enfoncés et devant être sûrement rapportés, l'arcade sourcilière en forte saillie, le front bas et en retrait. Les cheveux traités par mèches courtes, très détaillées et emmêlées, la tête ceinte d'une guirlande de pampres.

Les muscles et les veines marqués. Le corps large et bien modelé. Beau style.

243 (572) [E. 166]. — **Masque de Dionysos.** — Tarse. — Diam., 0^{m},055. Relief max., 0^{m},029.

Patine d'un vert foncé.

Le masque surmonté d'une charnière et servant, sans doute, de couvercle à une lampe. Le bronze creux et en fort relief. La tête tournée quelque peu vers la droite, les cheveux divisés en mèches épaisses et profondément incisées. Bandeau sur le front et couronne de pampres autour de la tête. Chlamyde attachée sur le cou.

Mauvais style.

244 (573) [D. 60]. — **Jeune Faune, portant l'outre.** — Acquis en 1868. Baalbeck. — Haut., 0^{m},167 (de la tête, 0^{m},025).

Patine d'un vert noirâtre. La surface oxydée.

Le pied droit cassé, ainsi que la pointe du pied gauche et le bras droit depuis le coude.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied en arrière, sur la pointe et tourné vers la droite, la jambe droite levée et portée en avant. Le haut du corps cambré et rejeté en arrière, une queue courte partant du bas du dos, le bras droit tendu horizontalement et très en arrière, le bras gauche plié au coude, la main tenant à poignée, près de la fermeture, une outre faite d'une peau de porc et qui repose à demi détendue sur l'épaule. La tête renversée en arrière (ῥιψαύχην), tournée à droite et penchée sur l'épaule gauche, la bouche riante, le nez épaté, les oreilles animales et dressées, le visage jeune, les cheveux bouffant librement.

Bon style. Le bronze malheureusement très abîmé.

Le motif est très fréquent. Voir, entre autres, deux peintures de vases,

Monumenti, IV, pl. 10 et *Arch. Zeit.,* 1855, pl. LXXVII. Il est à remarquer qu'une scène bacchique ornait les côtés d'un grand sarcophage qui faisait partie de la collection Péretié (*Bull. Corr. Hell.,* III, 1879, p. 260-1, 5, Beaudoin-Pottier).

245 (139). — **Faune appuyé sur une outre.** — Haut., 0^m,108. Long., 0^m,10 (de la base, 0^m,063). Larg. de la base, 0^m,032. — Pl. XXXIX, 3.

Patine verte, très foncée, presque noirâtre. Le bras droit cassé en haut du coude. Le pénis non conservé.

Base creuse en forme de cloche large, irrégulière et d'apparence molle, coupée en bas par une section oblique. Le **Faune** à gauche et plus allongé qu'assis, la jambe droite croisée sur la gauche, le talon droit appuyant sur les doigts du pied gauche qui se présente de face. Le bras droit tendu et levé à gauche. La main gauche entourant à droite une outre dressée, appuyée obliquement sur la base et ouverte à la partie supérieure. La tête levée à gauche et inclinée sur l'épaule droite, le nez retroussé, les oreilles animales bien marquées.

Assez bon style.

246 (222) [D. 77]. — **Buste de Bacchant** (?). — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., 0^m,093 (du calice, 0^m,025, — de la tête, 0^m,023). Larg. du calice, 0^m,05. Diam. du trou d'attache, 0^m,03.

Très abîmé, et comme brûlé.

En bas, calice floral, d'où émerge le buste du jeune dieu. Par derrière, grand trou circulaire, qui servait de mortaise, de manière que l'applique était doublement fixée.

Le bras gauche baissé à droite et plié au coude, la main touchant le bord du calice, la main droite levée à gauche au-dessus de la tête, la main touchant la chevelure. Draperie sur l'épaule gauche. La tête tournée à droite et penchée en avant, le visage allongé, les cheveux couronnés de pampres.

Style moyen.

247 (217) [D. 86]. — **Priape servant d'Atlante.** — Haut., 0^m,164 (de la base, 0^m,058). Côté de la base, 0^m,025 (en bas, 0^m,049).

Patine noirâtre.

La base en fer et portée par un socle à sept degrés. En haut du socle, talon renversé. Plate-forme ronde sous les pieds.

Les deux pieds sur la pointe et les deux genoux pliés, le gauche plus bas que le droit, les bras également baissés et les mains appuyées aux hanches, une large feuille de vigne s'étalant devant les parties, la tête, qui est barbue et chauve, très penchée en avant, le crâne comme aplati.

Bronze de la Renaissance, d'assez bon travail. Provient d'un atelier vénitien ?

Héraklès. Lutteurs.

L'**Héraklès 248** tenait la massue et l'arc. Il est dans l'attitude du combat, mais les jambes sont au repos et d'aplomb, au lieu d'être en marche rapide, comme dans la plus grande partie des répliques. La tête est imberbe, suivant la tradition ionienne et orientale[1], que l'art attique, on le sait, n'avait pas suivie.

C'est encore un **Héraklès** juvénile qui nous apparaît dans la figurine **249.** Il a comme attribut les pommes des Hespérides, mais il les tient dans la main droite, au lieu de la main gauche. Une statue de l'ancienne collection Giustiniani avait déjà donné un exemple de cette inversion.

Les dieux **250-1** sont barbus. La première figurine, qui a peut-être servi d'applique, tenait de la main droite la corne ou le canthare. La seconde a l'attitude bien connue de l'**Héraklès** au repos, dont l'invention est attribuée à Lysippe. La main droite, celle qui s'appuie derrière le corps en bas du dos, est entourée de la peau de lion — particularité dont je ne retrouve pas d'exemple.

Dans le groupe **253,** l'un des lutteurs se distingue nettement de l'autre, non seulement parce qu'il est vainqueur, mais parce qu'il est barbu et d'aspect singulièrement plus robuste, presque plus majestueux. C'est évidemment **Héraklès.** Pareil à l'**Hermès** d'un beau groupe trouvé à Antioche[2], il triomphe en dieu, et sans effort apparent, d'un adversaire qui lui est et qu'on lui sent inférieur. Le symplegma est d'ailleurs très différent de celui que représente le bronze d'Antioche. Dans ce dernier groupe, le vaincu touchait terre : **Hermès,** qui l'avait renversé d'un croc-en jambe, pesait de la

1. Exemples cités par Savignoni, *Monumenti Antichi*, VII, p. 368, n. 1.
2. *Jahrbuch*, 1898, p. 178-183, pl. XI, Fœrster. Un nouveau bronze pareil vient d'être acquis par le British Museum, *Arch. Anzeiger*, 1901, p. 158, 8.

main droite sur sa nuque[1]. Rien de tel dans l'exemplaire de Clercq. Non seulement le deutéragoniste est encore debout, quoique les pieds ne touchent plus le sol que par la pointe, mais, ce qui est l'important, **Héraklès** n'emploie pas, pour en triompher, les mêmes moyens qu'**Hermès.** D'une part, il étouffe l'audacieux en posant la main sur sa gorge[2], de l'autre il écarte et tord en arrière ses deux bras. On peut imaginer de deux manières la fin de la lutte. Ou bien le dieu étrangle simplement son adversaire, ou bien, l'ayant une fois réduit à l'impuissance, il le fait basculer, le renverse comme dans un bronze du Louvre[3] et le rejette vaincu sur le sol. La forme de symplegma que représente le bronze de Clercq est, je crois, nouvelle. Il est possible que, comme l'exemplaire d'Antioche[4], il ait couronné un surtout de table.

Les deux autres groupes de lutteurs **254-5** sont anonymes. Non seulement le vainqueur n'y est pas un dieu, mais le type des combattants est assez nettement caractérisé dans le n° **254** pour que leur condition humaine ne puisse faire de doute. Dans les deux cas, il s'agit de soulever en l'air un adversaire avant de le renverser ensuite sur le sol, manœuvre très usuelle et dont les exemples sont innombrables[5]. Il y avait, comme bien l'on pense, plusieurs manières de la pratiquer, aussi ne doit-on pas s'étonner que les deux groupes ne soient pas identiques. Le protagoniste a, dans le premier, le genou droit plus relevé : surtout sa tête est à la hauteur de l'autre chef, et elle n'est pas à la fois baissée et portée de côté comme dans le second symplegma. Inversement, le vaincu a, dans le n° **255,** la cuisse droite horizontale et la jambe gauche enlacée autour de la jambe correspondante du premier lutteur : dans le bronze **254,** le pied gauche, qui est cassé, devait être tout à fait détaché et sans contact avec l'autre corps.

J'ai donné ailleurs une bibliographie sommaire du motif[6]. Si l'on compare les monuments que j'ai pu y citer aux deux bronzes de Clercq, on verra que le groupe de l'ancienne collection Gréau reste isolé et sans rapport direct avec les autres répliques. C'est aussi bien le plus intéressant et le type bestial des lutteurs y est rendu avec une vie singulière. Le motif du second bronze (**255**) est plus banal. Le groupe célèbre du *Palazzo Pitti*[7] et

1. Daremberg-Saglio, III, *s. v.* Lucta, p. 1344, XIV (De Ridder).
2. *Ibid.*, p. 1344, XIII.
3. Clarac, pl. 802, 2014 (Daremberg-Saglio, III, p. 1344, fig. 4625, note 2).
4. *Jahrbuch*, 1898, p. 178-9, fig.
5. Daremberg-Saglio, III, *s. v.* Lucta, p. 1344-5, VIII. Le Louvre vient d'acquérir un groupe analogue de deux lutteurs syriens provenant d'Égypte, Héron de Villefosse-Michon, *Acquis.* p. 1901, p. 355, 99.
6. *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, p. 273.
7. Clarac, pl. 802, 2016. Un dessin de Heemskerck (*Jahrbuch*, 1890, p. 14) montre que la restauration en est généralement exacte.

une pierre gravée souvent reproduite[1] montrent exactement le même symplegma. La tête du second lutteur est rejetée vers la gauche dans un bronze de la collection Graf[2] : elle l'était déjà, quoique d'une manière moins prononcée, dans un groupe trouvé sur l'Acropole d'Athènes[3] et qui est de beaucoup antérieur à toutes ces productions hellénistiques.

Il faudrait, pour être complet, ajouter aux statuettes de lutteurs, le fermoir en relief qui orne l'anneau à strigiles **645.** On en trouvera plus loin la description.

248 (224) [D. 195]. — **Héraklès jeune, tenant la massue et l'arc** (?). — Anc. collection Péretié. Antioche. — Haut., 0m,102 (de la tête, 0m,016). — Pl. XLI, 1.

Patine d'un vert foncé.

La statuette debout sur le pied droit, qui est en arrière et tout à fait en dehors, la jambe gauche quelque peu fléchie au genou, le pied légèrement oblique. Le bras droit tendu à gauche, l'avant-bras levé verticalement, la main énorme et fermée, le pouce replié sur les autres doigts. Le bras gauche tendu à droite et légèrement baissé, une peau de lion de petite dimension suspendue à l'avant-bras, la queue tombant entre les pattes. La tête imberbe et très peu inclinée sur l'épaule gauche, les cheveux courts et incisés, les oreilles à peine marquées, les yeux grands ouverts. Les muscles et les biceps saillants, le torse bien cambré en arrière.

Travail fruste, un peu barbare.

L'attitude, qui est bien connue, rappelle plusieurs bronzes de Vienne (Sacken, *die Antiken Bronzen*, pl. XXXIX, 8, p. 94, pl. XL, 5, p. 94, pl. XL, 6, p. 96). La première de ces figurines a le même mouvement du bras gauche, la seconde a la même position de la main gauche, la troisième a les jambes également d'aplomb. La forme « stylisée » et comme symbolique de la peau de lion se rencontre très souvent : voir Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 547, p. 229.

249 (211) [192]. — **Héraklès jeune, tenant la massue et les pommes.**

1. Daremberg-Saglio, I, fig. 828, p. 282 ; III, fig. 4622, p. 1343.
2. *Arch. Anzeiger*, 1890, p. 158, 4. Un motif analogue se retrouve sur une monnaie d'Antonin à Alexandrie, *Catal. coins Brit. Mus., Alexandria*, pl. VI, 1054, p. 123.
3. *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, 747, p. 272-3, fig. 252-3.

— Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^{m},261 (de la tête, 0^{m},023). — Pl. XLI, 2.

Patine d'un vert grisâtre.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied énorme et de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied sur la même ligne que le droit, mais tourné en dehors et de sens oblique. Les jambes minces et très longues, les bras courts, le droit baissé à gauche, l'avant-bras revenant légèrement en avant, la main tenant les trois pommes. Le bras gauche plié au coude, l'avant-bras horizontal, la main portant la massue qui est appuyée sur l'épaule et touche la tête, la peau de lion, courte comme un havresac, étant suspendue à l'avant-bras. Le cou élevé, la tête tournée légèrement à gauche et un peu renversée, le menton imberbe, les cheveux massés et paraissant ceints d'un bandeau.

Assez mauvais style.

Comparer une statue, qui paraît disparue, de l'ancienne collection Giustiniani, Clarac, pl. 787, 1969.

250 (55) [D. 196]. — **Héraklès, portant la massue sur l'épaule gauche.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},099 (de la tête, 0^{m},018). Diam. du trou, 0^{m},005.

Patine noire, assez laide.

Le bras droit cassé à l'attache. Un trou rond percé (?) à hauteur du nombril et traversant la statuette de part en part.

Le héros debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en dehors, mais à peine en arrière du droit. L'avant-bras gauche horizontal et portant la dépouille du lion, la main tenant la massue dont l'autre bout repose sur l'épaule. La tête quelque peu penchée vers la gauche et barbue, le bandeau qui la ceint noué à la nuque et flottant sur les épaules, les cheveux ramenés en arrière et comme tressés.

Style médiocre.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 556, p. 232 (la main droite également cassée).

251 (202) [D. 204]. — **Héraklès, appuyé sur la massue.** — Anc. collection Péretié. Djebaïl. — Haut., 0^{m},117. Long. de la base, 0^{m},037. Larg. —, 0^{m},021.

Patine d'un vert noirâtre.

La base sensiblement rectangulaire.

Le héros debout sur la jambe droite, le pied quelque peu en dehors, la jambe gauche pliée au genou, le pied sur la même ligne que l'autre, mais de côté et sur la pointe. Le bras droit entouré de la peau de lion qui flotte derrière le corps, la main appuyée en bas du dos. Le bras gauche baissé à droite, la main appuyée sur la massue, qui est oblique et soudée latéralement à la base. La tête, qui est petite et barbue, tournée à droite, penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche.

Mauvais style.

Le motif est celui de l'**Hercule Farnèse,** mais le bras gauche y est plus écarté du corps et plus plié au coude.

252 (46) [D. 103]. — **Terme d'Héraklès.** — Acquis en 1872. Antioche. — Haut., 0^m,10 (de la gaine, 0^m,036, — de la tête, 0^m,017). Larg. de la gaine, 0^m,014 (en haut, 0^m,017).

Patine d'un vert noir et laid.

Le buste étroitement drapé dans un himation qui paraît cacher entièrement les bras. La peau de lion tombant sur le dos, le mufle paraissant en bas du côté gauche, l'une des pattes saisie (sous l'étoffe ?) par la main droite du héros. La tête barbue et légèrement inclinée vers la gauche, les cheveux retenus par un bandeau.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 574, p. 239.

253 (124). — **Héraklès et Antée.** — Haut., 0^m,14 (de la tête barbue, 0^m,029). — Pl. XLI, 3.

La surface très oxydée. Les yeux incrustés d'argent. Les pieds mal conservés et en partie refaits.

Le premier lutteur barbu et debout (**Héraklès**), la tête à droite, à peine baissée en avant et inclinée sur l'épaule gauche, la jambe droite pliée légèrement au genou et portée en avant, le pied à peine relevé, la jambe gauche non pliée, le pied sur la pointe, la main gauche, baissée à droite, serrant la gorge du deutéragoniste, la main droite posée sur le poignet droit de l'adversaire. Le second lutteur (**Antée** ?), vaincu et tombant en avant, les jambes fortement pliées au genou, les pieds également sur la


253


248


254


249

Ern. Leroux, Éditeur, Paris Imp. Draeger

pointe, le droit très relevé et derrière le pied gauche du protagoniste ; le torse presque horizontal, le bras droit étendu à droite et maintenu au poignet, le bras gauche tordu et relevé, passant sous l'aisselle gauche du vainqueur ; la tête imberbe et tournée à droite, un peu relevée, les cheveux indiqués par des touffes épaisses et frisées.

254 (339). — **Lutteurs arabes.** — Anc. collection Gréau. Basse-Égypte. — Haut., 0^{m},146 (des têtes, 0^{m},024 et 0^{m},028). — Pl. XLI, 4.

Patine d'un vert tirant sur le gris. La surface abîmée. La lèvre supérieure et la langue (?) des deux lutteurs rapportées et en cuivre. Les yeux du premier lutteur creux et autrefois incrustés. Ceux du second ayant encore leur incrustation d'argent. Les mamelons rapportés et en cuivre.

Le premier lutteur ayant les doigts du pied gauche cassés. La jambe gauche du second cassée au-dessus du genou.

Le premier lutteur debout sur la jambe gauche, le pied sur la pointe et de trois quarts à droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en avant et à gauche. Les deux mains se serrant aux poignets, la gauche passant au-dessus de la droite, les bras entourant à la hauteur du ventre et soulevant en l'étouffant le second lutteur. La tête à gauche et d'une forme particulière, le visage ovale, les mâchoires fortes, la bouche entr'ouverte, la langue à demi pendante, les yeux enfoncés, les sourcils marqués et bien séparés, le front bombé, le crâne surélevé, les cheveux coiffés par petites mèches, un court toupet ou cirrus partant de l'occiput. Le second lutteur soulevé de terre, la jambe droite pliée au genou, le talon appuyé sur le genou droit de l'adversaire, la jambe gauche cassée, le bras droit sous le bras correspondant du protagoniste, le bras gauche passé au contraire au-dessus, les mains d'ailleurs molles et comme impuissantes. La tête très penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche, le crâne plus carré et le type plus négroïde, l'arcade zygomatique plus saillante, les cheveux relevés en un chignon plus large et coiffés par petites mèches à la nuque.

Les muscles bien marqués, le modelé large. Beau style.

Bibl. Frœhner, *Catal. Gréau*, 965, pl. XXXIII, p. 205. S. Reinach, *Répertoire*, p. 539, 3.

255 (8) [D. 214]. — **Groupe de lutteurs.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^{m},03.

Patine d'un vert foncé. Les jambes du premier lutteur cassées aux mollets.

Le premier lutteur, les jambes écartées, la gauche en avant, les deux bras noués autour de la taille de son adversaire, qu'il soulève, la tête rejetée à droite et baissée. L'antagoniste a le pied droit posé sur le genou droit du premier et la jambe gauche passée autour de la jambe de même sens : il a le bras droit rejeté en arrière et s'efforce, avec la main gauche, de dénouer les bras qui l'enserrent. Sa tête est baissée à droite.

Style moyen.

Arès. Guerriers.

Il est difficile de classer les trois bronzes **257-9,** car on chercherait vainement, même parmi les monuments les plus barbares, des répliques, voire approximatives de ces figurines. Un procédé commode serait de déclarer les statuettes toutes trois également apocryphes, mais, malgré leur étrangeté, malgré l'aspect inquiétant que présente surtout le nº **259,** je crois devoir les soumettre à l'examen des archéologues. Des formes d'art, inouïes en terre grecque, n'ont rien d'impossible en Syrie, dans cette région où, des milliers d'années durant, vinrent affluer comme des épaves les produits de toutes les civilisations et de toutes les décadences. En attendant que le passé de l'Anatolie nous soit mieux connu, nous devons accueillir comme des documents les monuments qui ne sont pas l'œuvre manifeste des faussaires : le temps se chargera d'en faire le départ.

Le bronze **257** ne rappelle que de très loin les figurines primitives d'Olympie, de Delphes ou de l'Acropole. Il est probable que l'une des mains devait tenir la lance et l'autre porter le bouclier, mais les bras sont terminés par des moignons et les armes n'ont jamais dû être figurées.

L'horrible guerrier **258** porte une mitra et un baudrier. Je ne vois guère ce que pouvait tenir sa main droite, qui est percée d'un trou. Un tenon devait y fixer quelque attribut, peut-être un petit bouclier.

Enfin le bronze **259,** s'il est authentique, n'a pu être modelé qu'à l'époque médiévale. Une sorte d'égide pend de son bras gauche et les deux mains, qui sont également fermées, paraissent porter des armes (?).

Le guerrier **260** a bien la position de l'archer agenouillé, celle qu'a, par exemple, le soi-disant **Teucer** du fronton d'Égine[1], mais les gestes des

1. Clarac, pl. 816, 2054 ; pl. 820, 2054.

mains sont différents. Je sais que, dans la statue de Munich, les bras sont presque entièrement modernes[1], mais la restauration en paraît vraisemblable et les gestes ne sont pas ceux de la figurine. Dans cette dernière, non seulement le bras droit est plus en arrière, mais le bras gauche est plié au coude et baissé. La main pouvait serrer le bois de l'arc, mais sans le tendre : peut-être la main droite tenait-elle aussi la corde, qu'elle n'accrochait pas encore à la corne supérieure de l'arme. En tout cas, l'archer ne visait pas un but et ne paraissait aucunement faire effort. Le modelé de la statuette est d'ailleurs d'assez bon style, mais le casque qui la coiffe a la forme romaine : il ne semble pas que l'origine en doive remonter très haut.

Il est plus malaisé encore de comprendre l'attitude du bronze **261.** Le casque dont la tête est coiffée indique à coup sûr un guerrier. D'autre part, ce corps fortement cambré en arrière, cette main gauche qui se crispe sur la poitrine et ce bras droit qui bat l'air sont d'un blessé qui tombe à la renverse, ou, peut-être, quoique la chose paraisse moins probable, d'un soldat renversé sur le sol. Restent à expliquer les attributs que tiennent les deux mains et surtout l'objet arrondi, pareil à un flacon allongé, qui remplit la main gauche. Peut-être serait-ce une garde d'épée dont la lame serait restée dans la poitrine et que le blessé tenterait en vain d'arracher. La main droite tiendrait tout naturellement le glaive, mais le mouvement de la tête et du corps montre que le bras est réduit à l'impuissance et sur le point de laisser tomber l'arme.

256 (257) [D. 206]. — **Arès.** — Anc. collection Péretié. Hamah (Épiphanie). — Haut., $0^{m},119$ (de la tête, $0^{m},012$, — de la base, $0^{m},022$). Diam. de la base, $0^{m},022$ (en bas, $0^{m},033$).

Patine foncée.

La base, qui paraît celle de la statuette, ronde, la tranche concave. En haut, scotie. En bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied de côté, en arrière et relevé, les mollets couverts de cnémides. Tunique courte et plissée, la cuirasse, qui imite les formes du corps, serrée par une ceinture apparente et se terminant, en bas, par deux rangs de lames écaillées, superposées, les épaulières à peine indiquées. La main

1. BRUNN, *Description de la Glyptothèque*, 62, p. 88-9.

droite levée à gauche à hauteur de la tête et revenant un peu en avant, les doigts cassés. Le bras gauche baissé, l'avant-bras presque horizontal, la main écartée du corps et fermée. La tête penchée sur l'épaule droite et légèrement inclinée en avant, le menton barbu, des cheveux touffus encadrant le visage. Casque rejeté sur le haut de la tête, le panache bas et bifide descendant jusqu'à la nuque.

Travail assez soigné.

Comparer une statuette Oppermann, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 192, p. 86.

257 (213) [D. 73]. — **Guerrier (?) barbare.** — Acquis en 1868. Satalie. — Haut., 0^m,145 (de la tête, 0^m,028).

Patine noirâtre. La jambe et le bras droits terminés en moignons.

La jambe gauche pliée au genou et portée en avant, la jambe droite plus pliée que la gauche, le pied devant être plus en arrière. Le bras gauche ramené devant le corps, la main aplatie en forme de bouclier. Le bras droit comme levé et tenant la lance. Le cou haut et fort. La tête légèrement à droite et massive, les yeux et la bouche cernés par des bourrelets, le nez épaté, les cheveux marqués par des stries irrégulières, les oreilles en forme d'anses.

Informe.

258 (164). — **Guerrier barbare.** — Haut., 0^m,135 (de la tête, 0^m,035). Long. des pieds, 0^m,032. Larg. —, 0^m,025. — Pl. XLII, 1.

Patine d'un vert grisâtre et foncé.

Les jambes courtes et largement écartées, tout en restant à peu près parallèles. Les pieds monstrueux et de forme presque triangulaire. Les rotules et les chevilles marquées par des bosses. Le siège peu proéminent, quelques incisions verticales signalant la région pubienne. Ceinture ou mitra ornée d'une ligne creuse en zigzags. Les mamelons saillants. Baudrier passé sur l'épaule droite et dont les deux bouts s'attachent à un grand fourreau triangulaire. La main droite ramenée devant la poitrine et verticale, un trou rond s'ouvrant à la naissance des doigts qui s'écartent en éventail. La main gauche, comme la droite, en forme de battoir, baissée un peu au-dessous et tirant du fourreau l'épée à longue poignée, terminée par un bouton et munie d'une large garde. La tête énorme et presque losangiforme,

le menton pointu, la bouche marquée par deux bourrelets parallèles, le nez très haut placé, les yeux indiqués par un tiret entre deux arcs saillants, les oreilles en forme d'anses, les cheveux formant une calotte sur le haut de la tête et quatre tresses descendant sur la nuque. Trou percé dans le front bas et traversant toute la tête.

Style barbare (?).

259 (267) [D. 80]. — **Guerrier barbare.** — Galatie. — Haut., 0^m,163 (de la tête, 0^m,028).

Patine assez laide d'un vert foncé. La surface cuivrée.

Les jambes écartées, les pieds sur la même ligne et également informes, les doigts à peine indiqués, la saillie des genoux non figurée. Le corps en forme de planche plate et de largeur presque uniforme, le nombril saillant (!), des traits obliques, tracés, comme au hasard, de part et d'autre de la ligne blanche et très haut, étant censés marquer le contour de la cage thoracique. Les bras écartés du corps, les avant-bras verticaux, les poings à la hauteur du visage, celui de gauche un peu plus penché vers la droite. La main gauche percée d'un trou horizontal, mais la droite fermée et non percée. Une égide ou une peau, très petite et dentelée comme une crête, suspendue au coude gauche. La tête ovale, presque rectangulaire, avec une petite fente au-dessous du nez très long ; les yeux ovales et simplement incisés dans le visage plat, les cils indiqués par des traits obliques. Le front remarquablement bas et fuyant, les cheveux terminés sur les joues et sur le front par trois rebords saillants.

Travail très suspect.

260 (172 *bis*). — **Guerrier ou archer accroupi.** — Haut., 0^m,074 (de la tête, 0^m,018). Long., 0^m,042. Diam. de la base, 0^m,028.

Patine d'un gris vert, très clair.
La base ronde et prolongée par une sorte de queue, sous la jambe droite.

Le guerrier nu, accroupi sur le talon droit, le genou de même sens en terre, la jambe gauche pliée au genou, le pied en avant et d'aplomb. Le coude droit en arrière, l'avant-bras vertical, la main levée à hauteur de la tête et ouverte. L'avant-bras gauche appuyé latéralement près du genou gauche, la main ouverte et tournée vers la gauche. La tête presque carrée,

les cheveux incisés sur le front, et coiffés du casque romain à panache bas.

Style moyen.

Rapprocher, pour le mouvement, un scaraboïde en chalcédoine trouvé à Égine et ayant fait partie de la collection Prokesch-Osten, Frœhner, *Coll. Tyskiewicz*, pl. XXIV, 11.

261 (258) [D. 222]. — **Guerrier blessé** (?). — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,063 (de la tête, 0m,01). — Pl. XLII, 2.

Patine d'un vert grisâtre. Les deux jambes cassées, la droite à la cheville, la gauche un peu plus haut.

La statuette debout sur la jambe gauche, les deux genoux écartés et pliés, le droit plus bas que le gauche. Le bras droit tendu à gauche et quelque peu ramené en avant, la main, qui est fermée, tenant un objet indistinct. La main gauche ramenée devant le sein et fermée, tenant serrée une tigette cylindrique et renflée, telle que serait la garde d'une épée. La tête penchée en arrière et sur l'épaule droite, coiffée du casque arrondi de forme romaine, à cimier bas et à bord saillant.

Le guerrier ne paraît pas avoir été représenté couché.

Assez bon style.

On peut, sinon comparer au bronze, du moins en rapprocher quelques statuettes du British Museum où Wolters a vu un souvenir de l'ex-voto d'Attale (*Jahrbuch*, I, 1886, p. 85-7, fig.). Cf. Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 814-816, p. 146-147 et une terre cuite bien connue de Berlin, Winter, *die Typen d. figürl. Terrakotten*, II, p. 383, 2.

Ulysse.

La statuette **262** était déjà connue par deux répliques. L'une d'entre elles, la plus parfaite, a disparu. Une tradition veut qu'elle soit aujourd'hui en Angleterre, dans quelque collection particulière. Elle a dû y être vendue par quelque antiquaire italien, car les moulages du bronze étaient vers 1870 bien connus sur la place de Rome : M. Kékulé avait fait faire de l'un d'eux en 1868 un dessin qui a paru, quelques années plus tard, dans l'*Archæologische Zeitung*[1]. Il suffit de le comparer avec notre planche XLII pour être

1. 1873, pl. XIII, 2, p. 121, 3, Blümner (S. Reinach, *Répertoire*, p. 40, 6).

convaincu que la figurine ressemble de très près au bronze de Clercq : les quelques divergences qu'on peut noter entre les reproductions s'expliquent par la rapidité du croquis et par l'angle un peu différent sous lequel ont été prises les deux vues. Si M. de Clercq n'avait acquis la statuette à la date précise où l'exemplaire italien avait déjà disparu, j'aurais même conclu à l'identité des deux bronzes, mais la différence de dates semble y être un obstacle, d'autant que notre figurine paraît provenir de Grèce même et y avoir été achetée directement. Quoi qu'il en soit de ce point de détail, nous savons, de source certaine, que ces deux répliques n'étaient pas les seules : une troisième, d'un travail assez médiocre, et qui serait, elle aussi, originaire de Grèce, est conservée à l'Antiquarium de Berlin [1]. Il semble donc que l'original de la statuette ait eu quelque célébrité et qu'il ait été, à ce titre, souvent reproduit.

Le bras gauche portant près du poignet, comme de nombreuses statuettes d'**Athena** [2], l'anse intérieure d'un bouclier, la main droite, qui est levée à la hauteur du front, devait, sans nul doute, tenir verticalement la lance. Si l'on ajoute que la tête est coiffée de ce casque en forme de pilos, que plusieurs régions de la Grèce paraissent avoir adopté [3], on n'hésitera pas à reconnaître dans la figurine l'image d'un guerrier. Dès lors on ne peut guère, comme M. Blümner le faisait encore en 1873, hésiter entre **Ulysse** et **Héphæstos.** C'est évidemment le héros et non le dieu, qui nous est ici présenté et l'on peut s'étonner de ne trouver aucune mention de la statuette dans l'étude récente de M. Hœfer [4]. L'original devait compter parmi les meilleures statues consacrées au roi d'Ithaque.

262 (212) [D. 82]. — **Ulysse** (?). — Acquis en 1868. Mégare. — Haut., $0^{m},159$ (de la tête, $0^{m},024$). — Pl. XLII, 3.

Patine foncée, presque noirâtre.

Grande éraflure rectangulaire à la cuisse gauche (visible sur la photographie). L'avant-bras gauche percé d'un trou dans lequel est passé un clou, qui maintient l'anse d'un bouclier. Comme la main gauche touche la poitrine, le bouclier lui-même n'a jamais dû être figuré : l'éraflure de la cuisse servait simplement à indiquer l'endroit où il aurait été soudé au corps, de même que la poignée, fixée au bras, était le symbole de l'arme.

1. *Ibid.*, p. 121, n. 1.
2. De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, 781-2, fig. 288-9, p. 300-2 ; 796, fig. 302, p. 312-4. L'anse a été remise *à l'envers* dans la figurine de Clercq.
3. Furtwængler, *Meisterwerke*, p. 214, note.
4. Roscher, *Lexikon*, III, s. v. Odysseus, p. 602-681.

Le héros debout sur la jambe droite, le pied un peu oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied légèrement en avant, mais à plat et sensiblement de face. La main droite levée à gauche à hauteur de la tête et renversée, les doigts cassés, tenant sans doute la lance. Le bras gauche plié au coude, l'avant-bras horizontal, la main touchant la hanche et fermée, percée d'un trou vertical. La tête tournée très légèrement à droite, le menton barbu, les coins de la bouche abaissés, les cheveux à peine visibles sous le haut casque conique. Celui-ci entouré d'un rebord oblique et percé d'un trou au sommet (pour l'attache de la tige du panache ?).

Beau style grec.

Prêtres et Génies.

Les statuettes **263-4** se ressemblent d'assez près. Comme les bronzes analogues sont très nombreux dans les musées et que la tête y est toujours la même, ou du moins de même type, il paraît naturel d'y chercher un original célèbre. Les peintures de Pompei où le personnage figure encadré de deux **Lares**[1] autorisent à y voir le **Génie d'Auguste**, ou **Auguste enfant,** représenté comme un pontife et tenant la patère. De fait, les traits du visage ne sont pas sans rappeler la physionomie très caractéristique du fondateur de l'Empire.

Les deux figurines ont les pieds chaussés des calcei et disposés de même, un peu plus écartés dans le second exemplaire, **264.** La toge est simplement drapée dans la première figurine, le pan du dos tombant entre les jambes et les plis étant très sobrement indiqués. Dans le second bronze, la toge, après être revenue sous le bras droit, est repliée de manière à former un sinus et le bord supérieur s'enroule comme une ceinture autour de la taille : les plis de l'étoffe sont d'ailleurs marqués avec soin et dans le plus grand détail. L'attribut de la main droite est toujours la patère : celui de la main gauche est ou le lituus[2] ou la corne d'abondance[3]. La tête est moins tournée vers la gauche et à peine inclinée sur l'épaule dans le second bronze, mais le type du visage est plus plein et plus soigneusement traité, et les cheveux, au lieu d'être côtelés, forment une masse à peine striée.

1. Daremberg-Saglio, I, p. 1246, fig. 1630, Heuzey.
2. Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 1585, p. 257.
3. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 873-5, p. 383-4.



261



262



258

Ern. Leroux, Éditeur, Paris Imp. Draeger

Il est difficile de se prononcer avec certitude sur le cas du bronze **265.** La patine en est singulière, mais la base n'a rien d'insolite et les trous qui la traversent ont pu être percés à une époque récente. La tête est de bon style archaïque. Le costume, quoique rare, n'a rien d'impossible à admettre. Je retrouve sur une figurine gauloise une tunique enveloppant ainsi le haut des bras[1], et des statuettes archaïques, découvertes, l'une sur le mont Ithome[2], l'autre sur l'Acropole d'Athènes[3], sont drapées à peu près de la même manière. Si l'étoffe y est plus rigide que sur notre figurine, on rencontrerait des plis analogues chez les chasseurs et chez les cavaliers si souvent représentés sur les peintures de vases[4]. Les mains pouvaient tenir comme attributs la patère et une corne d'abondance.

Les éphèbes **266-7** ont dans la main une phiale, mais ils sont de style assez différent. L'un, qui est drapé comme notre **Eubouleus** (v. suprà le nº **229**), est, comme je l'indique plus loin, d'un style assez particulier. La main gauche, qui est étendue et presque à plat, devait tenir un attribut, de même forme qu'une patère, mais évidemment différent. La seconde figurine, **267,** porte simplement la chlamyde et la main gauche y descend plus bas que dans le premier bronze. Il est à remarquer que, dans les deux cas, la tête est également tournée vers la gauche et légèrement baissée.

263 (69) [D. 142]. — **Génie d'Auguste ou Jeune pontife, sacrifiant.** — Acquis en 1876. Yakhmour. — Haut., 0m,156 (de la base, 0m,04, — du socle, 0m,009, — de la tête, 0m,018). Diam. de la base, 0m,035 (en bas, 0m,042). Côté du socle, 0m,052 (en bas, 0m,06).

Patine d'un vert grisâtre.

La base ronde et portée par un socle carré, à quatre pieds simples. La tranche de la base en retrait. En haut, moulure en bec-de-corbin. En bas, talon renversé, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, les deux pieds paraissant chaussés et sur la même ligne, un peu en dehors. Tunique, dont les manches s'arrêtent au coude, toge couvrant la tête à la *cinctus Gabinus,* sans que le bord de l'étoffe soit replié en forme de ceinture. La main droite, baissée à gauche, présentant la patère qu'elle tient presque verticalement ; le poing

1. S. Reinach, *Bronzes figurés*, 242, p. 247-8 (Neuvy).
2. De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 832, pl. IV, p. 149 (**Hermès**).
3. De Ridder, *Bronz. trouvés sur l'Acropole,* 733, pl. I, 4, p. 265.
4. On peut comparer aussi un beau bronze du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1032, p. 448-9.

gauche, qui est fermé et percé d'un trou vertical, baissé à droite. La tête imberbe, inclinée à gauche et penchée sur l'épaule droite.

264 (318) [D. 4]. — **Génie d'Auguste ou Jeune pontife, sacrifiant.** — Banias. — Haut., 0^m,165 (de la base, 0^m,035, — de la tête, 0^m,02). Diam. de la base, 0^m,052 (en bas, 0^m,063). — Pl. XLIII, 1.

Patine d'un vert foncé. Le bronze mal conservé et craquelé, la surface ayant par endroits disparu et laissant apercevoir un noyau intérieur fait de plomb.

La base, qui n'est pas celle de la figurine, ronde, la tranche concave. En haut, scotie; en bas, tore entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied, qui est chaussé du calceus, sensiblement de face, la jambe droite pliée au genou, le pied peu en arrière, mais oblique et sur la pointe. Tunique à manches courtes et toge couvrant la tête à la *cinctus Gabinus*, le bord replié de l'étoffe faisant ceinture et l'*umbo*, formé par le pan inférieur qui est relevé, apparaissant à droite de cette ceinture. Le bras droit baissé à gauche, la main tenant et présentant presque horizontalement une patère à omphalos, ornée d'arcs de cercle rayonnants et gravés; le poing gauche fermé et traversé d'une tige verticale. La tête jeune et imberbe, qui est légèrement penchée à gauche et sur l'épaule droite, inclinée quelque peu en avant, les cheveux coiffés court.

Style passable.

Comparer Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 1585, p. 257 et Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 869-875, p. 381-384.

265 (227) [D. 84]. — **Jeune éphèbe.** — Acquis en 1868. Athènes. — Haut., 0^m,101 (de la tête, 0^m,014, — de la base, 0^m,001). Long. de la base, 0^m,031. Larg. —, 0^m,026.

Patine égale et épaisse d'un jaune verdâtre, qui est écaillée par endroits, et sous laquelle une autre patine apparaît, d'un vert franc et un peu cru. Quelques grumeaux sur la couverte jaune.

La base rectangulaire, écornée près de l'angle postérieur de gauche. Trois trous d'attache non utilisés, dont l'un près de la déchirure, les trous égaux et paraissant faits à l'emporte-pièce.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied sensiblement de face, le pied gauche oblique, très en arrière et fortement relevé. L'avant-bras

droit horizontal et légèrement écarté du corps, la main fermée et percée d'un trou vertical ; le bras gauche baissé à droite, la main ouverte et retournée, comme si elle tenait quelque tige oblique. Courte chlamyde s'arrêtant à mi-cuisse et s'attachant sur le côté droit comme une blouse sans manches, les épaules entièrement couvertes. Le cou élevé, la tête de face, un peu triangulaire, la bouche petite, les yeux ovales et très ouverts, le contour saillant ; les cheveux formant sur le crâne plat une sorte de calotte où se distinguent quelques touffes épaisses ; au sinciput, trou d'attache, servant à fixer une tige mince ou un ménisque.

Style singulier. L'archaïsme paraissant plus affecté que sincère. La patine et quelques détails de facture légèrement suspects.

266 (198) [D. 200]. — **Éphèbe, tenant une patère.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,12$ (de la tête, $0^m,015$, — de la base, $0^m,002$). Côté de la base, $0^m,045$.

Patine d'un vert noirâtre.

La base carrée, les côtés échancrés et concaves.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied, qui est un peu en avant et non relevé, moins en dehors que le droit. Draperie couvrant le bas du corps et rejetée sur le coude gauche. La main droite, baissée, tenant une énorme patère creuse, à omphalos ; le coude gauche légèrement en arrière, la main ouverte et à plat, les doigts non séparés, le pouce cassé. La tête, qui est quelque peu tournée vers la gauche, très enfantine, les cheveux massés formant une sorte de casque court et terminés en bas par un bourrelet, des stries en zigzags incisées dans la masse.

La figure d'un style tout particulier et qui ne laisse pas d'être fort suspect. On dirait, à certains traits, un travail étrusque.

267 (172) [D. 227]. — Anc. collection Péretié. — **Enfant tenant une patère.** — Haut., $0^m,069$ (de la tête, $0^m,013$).

Patine d'un vert grisâtre. Le pied gauche cassé.

L'enfant debout sur la jambe droite, le pied en dehors, la jambe gauche pliée au genou, le pied ne devant être ni en arrière, ni sur la pointe. L'avant-bras droit horizontal, la main contre le corps et tenant une patère, le bras gauche pendant, la main ouverte en forme de cuiller. Chlamyde agrafée

sur l'épaule droite et couvrant l'épaule gauche. La tête tournée légèrement à gauche, les cheveux massés et entourés d'une sorte de bourrelet.

Mauvais style.

Fleuve.

268 (156) [D. 201]. — **Fleuve couché** (?). — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,15. Haut., 0m,105. — Pl. XLIII, 2.

Patine d'un vert clair, en partie factice.

Sous la base, fixée par trois tenons modernes, est gravée une inscription apocryphe, que je n'ai pas cru devoir rapporter.

Le dieu couché sur le côté droit, la jambe droite repliée sur la gauche, le bras droit baissé et plié au coude, la main à plat et se présentant presque horizontale, un peu relevée, la main gauche ramenée vers le corps et fermée, tenant une fleur. Draperie passée sur l'épaule gauche et qui laisse le sein droit découvert, la manche gauche en forme de larges feuilles juxtaposées, un deuxième pan (de la même étoffe) passant entre les jambes et laissant nue la plus grande partie de la droite. Diadème en forme d'auréole sur la tête, qui est féminine et encadrée de huit boucles tombantes.

La surface ruinée. Le travail très flou.

La représentation est à tout le moins inquiétante. La fleur se retrouve ailleurs [1] mais je ne connais pas d'exemple [2] de ce large diadème en forme d'auréole et de ces feuilles aux manches, pareilles au calice d'où émergent les bustes des **Tritons.** Une statue perdue de la collection Giustiniani représente une **Naïade,** or le torse de la figure est certainement masculin. Il y a bien des jeunes fleuves qui sont ainsi couchés [4], mais la représentation en est assez différente. Si le bronze est authentique, le geste de la main droite peut faire penser à quelque combinaison d'**Hélios** et de **Fleuve** couché.

1. Sacken, *die Antiken Bronzen in Wien*, pl. XV, 3 (**Aphrodite** à la sandale).
2. Sauf peut-être la **Junon** Pentini, Amelung, *Skulpturen des Vatic. Mus.*, I, pl. 14, 112, p. 136-7 (Braccio Nuovo).
3. Clarac, pl. 751, 1827 (épis et fleurs dans la main droite).
4. *Catal. Coins Brit. Mus.*, *Galatia*, p. 285, 20, monnaie de Damas frappée sous Elagabale et représentant le fleuve Chrysoroas couché, tenant dans la main droite des épis, dans la gauche la corne d'abondance.

Cavaliers.

269 (99) [D. 241]. — **Cavalier galopant.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,071$ (du cavalier, $0^m,041$, — de la tête, $0^m,011$). Long., $0^m,107$. Relief max., $0^m,01$. — Pl. XLIII, 3.

Patine vert foncé.

L'applique en léger relief et creuse par derrière. Elle devait être remplie de plomb et soudée sur quelque fond uni.

Le cheval à droite et debout sur ses pattes de derrière, qui sont réunies ainsi que celles de devant, les sabots de l'arrière-main à peine distingués, les crins relevés en houppe et rabattus en haut du front, l'oreille baissée et triangulaire. Pas d'incisions sauf à l'épaule et à l'encolure, où trois traits gravés simulent peut-être des rênes. Le cavalier de très petite taille, le bras plié au coude, la main à la crinière, la tête de face, très forte et presque rectangulaire, les cheveux incisés sur le front et encadrant le visage d'une sorte de perruque à marteau, régulièrement ondulée. Le justaucorps court et bordé d'une bande de chevrons gravés.

Paraît de travail archaïque et sans doute ionien.

Comparer Carapanos, *Dodone et ses ruines*, pl. XIII. 1, p. 32, p. 183. L'applique est également creuse et est encore remplie de plomb, tandis que le cavalier, qui est nu, tourne de même la tête vers la droite. On retrouve dans les monuments archaïques le même manque de proportions entre la petitesse du cavalier et la taille démesurée du cheval : il suffira de rappeler le bas-relief (en marbre gris) de Velletri, *Not. degli Scavi*, 1900, p. 197, fig. 1. Le style est tout différent dans une terre cuite phénicienne (Winter, *die Typen d. figürl. Terrakotten*, II, p. 302, 2) et sur les stèles africaines d'époque romaine, telles que celle de Bab el Oued, Doublet, *Musée d'Alger*, pl. V. 6, p. 29. Je doute qu'on puisse voir un rapport entre le bronze et le dieu cavalier des bas-reliefs de Thrace ou de Phrygie (*Bull. Corr. Hell.*, IV, 1880, pl. IX-X, p. 291-5, Collignon).

270 (716). — **Cavalier.** — Haut., $0^m,055$ (de la tête, $0^m,011$). Larg., $0^m,046$.

Patine d'un vert grisâtre.

Les jambes écartées, les mains aux hanches, la tête de face, informe comme le corps lui-même. L'un des pieds paraissant seul chaussé.

Le cavalier devait être soudé sur un cheval et le tout couronnait sans doute quelque meuble ou quelque lampadaire.

Discobole.

271 (173) [D. 83]. — **Jeune discobole.** — Acquis en 1868. Athènes. — Haut., $0^m,097$ (de la tête, $0^m,013$).

Patine d'un vert noirâtre.
Les pieds en partie refaits.

L'enfant debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied légèrement en dehors, un peu sur la pointe et très peu en arrière de l'autre. Le bras droit baissé, la main fermée et appuyée contre la hanche, l'avant-bras gauche horizontal, un peu relevé, la main tenant le disque, qui est sensiblement vertical, mais légèrement retourné vers le corps. La tête à peu près de face, à peine tournée vers la droite, les cheveux massés, le crâne jeune et d'une forme singulière.

D'assez bon style, mais d'un travail très sommaire.

Il y a d'assez nombreux exemples de discoboles au repos, tenant le disque de la main gauche (il suffit de citer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 923, p. 406), mais je n'en connais pas où le mouvement des bras soit exactement celui de la figurine [1]. Pour la pose inverse, voir Sacken, *die Antiken Bronzen in Wien*, pl. XIII. 7, p. 86, mais la main droite y tient une patère.

Danseur.

272 (230) [D. 220]. — **Danseur.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,069$ (de la tête, $0^m,009$). — Pl. XLIV, 1.

Patine d'un vert foncé.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la

1. Je n'ai rien trouvé de pareil dans l'étude de Kietz, *Agonistiche Studien, d. Diskoswurf bei d. Griechen u. seine künstlerischen Motiven*, Munich, 1892, pp. 1-107, pl. 1.

268

264

269

Ern. Leroux, Éditeur, Paris Imp. Daeger

jambe droite levée très haut à gauche, le pied replié contre la cuisse. Le bras droit baissé à gauche, la main ouverte et présentant la paume, le bras droit levé et plié au coude, la main plus haut que la tête et fermée. La tête de face, les cheveux incisés.

Le corps très allongé et gracile. Assez bon travail.

On peut comparer un bronze de l'ancienne collection Caylus[1] où les jambes sont interverties, la droite étant verticale et la gauche repliée: les bras font de même à peu près les mêmes gestes, sauf que le bras baissé, au lieu d'être plié au coude, est allongé sans être fléchi. Le motif devient différent dans une figurine du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 962, p. 425.

Lampadaire.

La statuette **273** est de bon style archaïque. Comme le bras gauche se termine en moignon, il est certain qu'il ne pouvait rien porter, à moins, hypothèse peu probable, qu'il n'ait été engagé dans une mortaise et dissimulé ainsi sous quelque plateau, dont l'avancée aurait caché l'absence de la main. Si le bronze de Clercq se suffit ainsi à lui-même, il est certain que son prototype ne lui ressemblait pas sur ce point, mais nous ignorons ce que portait primitivement le bras levé. Ce pouvait être un fût de candélabre[2], un couronnement de lampadaire[3], peut-être un plateau de cottabe. Nous retrouvons le même hanchement, quoique moins prononcé, dans un support de miroir du Cabinet des Médailles[4], mais le bras gauche y est moins vertical et le style de la statuette est différent.

273 (215) [D. 198]. — **Support de candélabre ou de cottabe** (?). — Anc. collection Pérétié. Antioche. — Haut., 0m,088 (de la tête, 0m,012, — de la base, 0m,004). Côté de la base, 0m,026. — Pl. XLIV, 2.

Patine égale, d'un vert foncé.

La base sensiblement carrée, trois des angles arrondis, l'angle antérieur de droite étant seul à n'être pas abattu.

1. *Recueil d'antiquités*, t. VII, pl. 63, 5. S. Reinach, *Répertoire*, p. 401, 7.
2. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 958, p. 423-4 (le bras droit et la jambe gauche levés). Panofka, *Cabinet Pourtalès*, pl. XL (le bras droit plié au coude, la jambe gauche levée).
3. Martha, *l'Art Étrusque*, p. 528, fig. 364 (Museo Gregoriano). La jambe gauche n'est pas levée, mais le bras pend verticalement.
4. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1358, p. 556. Le support ne paraît pas avoir appartenu primitivement au miroir, mais il est certainement antique.

La statuette debout sur la jambe gauche, qui est quelque peu fléchie au genou, la jambe droite pliée plus bas et de côté, le pied à peu près à plat, mais très en dehors, formant presque un angle droit avec le pied gauche, les doigts sur la même ligne que le talon gauche. Le corps très cambré et incliné vers la gauche. Le bras droit plié au coude, le dos de la main appuyé contre la hanche, le bras gauche levé verticalement depuis l'épaule et se terminant en moignon. La tête à gauche, quelque peu penchée en avant et inclinée sur l'épaule droite, les cheveux massés, formant sur le front un bourrelet surmonté d'un simple bandeau, la structure du visage presque carrée, le front bas, le nez court, le menton large.

Style archaïque. Assez bon exemplaire de l'école dite « péloponésienne ».

Bronzes alexandrins.

L'attitude accroupie du bronze **274** a été empruntée par les artisans hellénistiques à l'art classique, et même à l'art archaïque : il suffit, pour le prouver, de rappeler les nombreux **Silènes** qui décorent les candélabres ou les hydries trouvés en Italie[1]. Mais il est hors de doute que peu de motifs furent plus chers aux artistes alexandrins[2]. Non seulement la forme de la base[3], mais le type exotique de l'esclave, la coiffure et le style même trahissent dans le peson une origine égyptienne : le modelé en est d'ailleurs à la fois gras et large et la tête est énergique et vivante. Il est difficile de dire pourquoi l'un des pieds est seul chaussé. Pareille coutume avait déjà été constatée chez les Étoliens, chez les Herniques et sur quelques monuments gaulois[4], mais ces exemples nous entraînent bien loin de l'Égypte et de la Syrie. De même, si les gladiateurs ne portaient le plus souvent qu'une jambière, c'était pour se défendre du côté qui était le plus exposé : nous ne pouvons ici supposer rien de tel. Il semble que la chaussure soit une entrave, qui suffisait, à elle seule, à retenir l'esclave.

Le petit bronze **275,** malgré son apparente insignifiance, ne laisse pas de présenter un grand intérêt. C'est en effet la seule réplique en ronde bosse actuellement[5] connue du célèbre « Arrotino » de la Tribune, qui,

1. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 419, p. 184-5.
2. *Ibid.*, p. 1011-3, p. 441-2.
3. Frœhner, *Catal. Gréau*, 385, p. 83-5.
4. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 65-6.
5. Une tête, qui a disparu, est signalée par Amelung, *Führer d. d. Antiken in Florenz*, p. 49 (trouvé à Vaison, Taillefer, *Antiq. de Vésone*, pl. V, 2, p. 412).

découvert à Rome avant 1550, faisait, dès 1594, partie des collections des Médicis[1]. La surface du métal a souffert, mais le travail, quoique rapide, est d'un assez bon style : la statuette rentre dans cette série mal déterminée qu'il est commode aujourd'hui de désigner du nom générique de bronzes alexandrins. Si l'on se rappelle que le personnage est représenté à peu près de même sur une monnaie d'Alexandrie[2] et sur un sarcophage découvert à Sidon[3], la provenance presque sûrement syrienne de la figurine ne manquera pas d'attirer l'attention : si le Rémouleur est bien une œuvre pergaménienne[4], on ne peut s'étonner d'en trouver trois répliques à peu près concordantes dans des centres d'art voisins de la ville mysienne.

Avant d'étudier la figurine en elle-même, j'y relèverai deux points, qui ne sont pas sans importance. D'abord le bas du dos n'est pas lisse : la protubérance grumeleuse et spongieuse qu'on y remarque vient de ce que l'original n'était pas isolé de ce côté. Or, comme le Rémouleur n'était sûrement pas assis sur un siège[5], l'adhérence dont il témoigne prouve qu'il était en contact avec un autre corps, donc qu'il faisait partie d'un groupe. Cet ensemble, il y a longtemps que les archéologues l'ont reconstitué, c'est le groupe qui représentait la défaite de **Marsyas** et les préparatifs de son supplice. Ce monument, le petit bronze nous l'apprend encore, était ou de pierre ou de marbre. Un tenon y réunit en effet l'avant-bras droit et la cuisse, l'un un peu après le coude, l'autre en haut du genou. Or cette attache, déjà inutile dans une statue de métal, ne pouvait que l'être bien plus encore dans un bronze de dimensions si minuscules. Seule une fidélité exagérée à l'égard du modèle qu'il imitait a pu la faire conserver au copiste. Le prototype était donc de marbre et l'on comprend que dans une statue de pierre d'assez grandes dimensions, le bras droit, ainsi compris entre les jambes et entièrement dégagé depuis l'épaule, ait eu besoin d'être consolidé à mi-distance de l'attache.

Le bronze appartient à la série assez rare des répliques où le **Scythe**

1. *Arch. Zeitung*, 1880, p. 11 et suiv., Michaëlis. Cf. Dütschcke, *Bildw. in Ober-Italien*, III, 549, p. 247-250 et Collignon, *H. de la Sculpture gr.*, II, p. 544-5, fig. 282.

2. Mionnet, 6, p. 283, 1948; *suppl.*, 9, p. 24, 1. *Annali*, 1858, pl. N, 5, *e*, Michaëlis, p. 298-347. Overbeck, *Apollon*, p. 472, *Münztafel* V, 24.

3. *Rev. Archéol.*, 1888, I, pl. VII-VIII, p. 161-7, Clermont-Ganneau. Roscher, *Lexikon*, II, p. 2447, *s. v.* **Marsyas,** fig. 3, Jessen. Arndt, *Glyptoth. Ny-Carlsberg*, pl. 151.

4. Voir encore Collignon-Pontremoli, *Pergame*, p. 217. L'influence alexandrine y est reconnue comme évidente sur la frise de Télèphe, p. 221, et l'auteur a résisté avec raison à la tentation d'*isoler* l'art pergaménien.

5. Kinkel qui croyait moderne la statue de la Tribune ne pensait pas que, dans l'œuvre primitive, le Scythe pût être assis. Dütschcke le combat sur ce point, mais, semble-t-il, à tort (*Arch. Zeit.*, 1876, p. 14). Il paraît difficile de regarder avec quelque attention l'Arrotino sans être frappé par la liberté et par le caractère *instantané* de la pose : la lourde masse de pierre sur laquelle repose le rémouleur me fait, comme à Kinkel, l'effet d'un contresens.

est figuré à la fois nu et agenouillé. Les listes dressées par Michaëlis[1] et Overbeck[2] se sont accrues de quelques monuments nouveaux, mais le nombre de ceux auxquels on peut utilement comparer la figurine reste encore très restreint. Les peintures étant ou mal connues[3] ou trop restaurées[4], les monnaies[5] et les pierres gravées[6] n'offrant que des représentations trop petites ou trop peu nettes, il ne reste en présence que l'Arrotino, le sarcophage Campana du Louvre[7], celui qu'Hermogénès a consacré à Sidon[8] et un fragment de poterie sigillée récemment découvert à Lezoux[9].

Si l'on compare la statuette au marbre des Offices, il est difficile de n'être pas frappé par les différences qui les séparent. Non seulement le bronze est entièrement nu et, comme nous l'avons vu, sans autre support que le pied replié, mais la pose est plus relevée et le geste des mains est tout autre. Dans la statue, le bras droit, au lieu d'être compris entre les deux jambes, est *extérieur* à la cuisse de même sens. Le couteau, auquel le restaurateur a donné une forme si bizarre[10], est perpendiculaire aux deux bras et non poussé en avant par les mains réunies. Je sais que la surface du marbre a été regrattée et qu'il est hasardeux dans ces conditions d'affirmer que la direction des bras est la bonne[11]. Il semble cependant que le mouvement en soit exact, et il suffit de ce fait pour que le rythme du corps en paraisse différent. La tête aussi bien est plus rejetée en arrière et la structure en est tout autre, la barbiche est moins prononcée, le visage est plus carré, les cheveux sont plus rares et traités par mèches moins larges, l'apparence générale est moins barbare et comme moins « gauloise ». Bref il ne semble pas douteux que les deux rémouleurs procèdent d'originaux différents : le bronze de Clercq n'imitant ni l'Arrotino, ni son prototype, nous

1. *Annali*, 1858, p. 298-345, pl. N et *Monumenti*, VI, pl. XVIII.
2. *Kunstmythologie*, 3, *Apollon*, p. 423 et suiv.
3. Peinture d'un plafond romain connue par le seul Codex Pighianus (*Berichte d. sæchs. Ges. d. Wissensch.*, 1869, pl. 4, 1, JAHN. OVERBECK, *l. l.*, p. 450-1, 6). Le **Scythe** paraît avoir un bonnet phrygien.
4. OVERBECK, *ibid.*, p. 451, 8. Trouvée à Rome, en 1740, près de l'*Ospizio dei Mendicanti.* Il suffit d'examiner la peinture au Musée du Louvre pour être sûr ou qu'elle est entièrement restaurée ou, plus probablement, qu'elle est moderne. Le fond, à cellules en retrait, ne peut être ancien. La figure est nue, quoi qu'en dise Overbeck : le casque avait déjà éveillé les soupçons de STEPHANI, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1862, p. 134, n. 7.
5. Monnaie d'Alexandrie signalée plus haut. Une chlamyde flotte sur l'épaule et la tête paraît retournée vers le **Marsyas.**
6. OVERBECK, *l. l.*, p. 473, 12, onyx de la collection Beverley (CADÈS, 65). Le Rémouleur porte un bonnet phrygien.
7. Trouvé en 1853. *Monumenti*, VI, pl. XVIII (*D* de MICHAÉLIS) = OVERBECK, *l. l.*, p. 455 et suiv., A 8 (*Atlas*, pl. XXV, 9).
8. Acquis par Löytved pour Jacobsen et aujourd'hui à Ny-Carlsberg, *Rev. Archéol.*, 1888, I, pl. VII-VIII, p. 161-7, CLERMONT-GANNEAU.
9. *Rev. Archéol.*, 1903, II, p. 397, fig. 8, DÉCHELETTE.
10. D'après DÜTSCHCKE et AMELUNG, *l. l.*, le manche et presque tout le couteau sont modernes.
11. Les restaurations indiquées dans AMELUNG, p. 47, sont certaines, mais la liste en paraît incomplète et les bras se composent d'une mosaïque de morceaux, qui sont d'ailleurs très habilement rajustés.

aurions ainsi pour le mythe de **Marsyas** deux groupes asiatiques, dont la conception générale pouvait être la même, mais dont le second ne serait qu'une réplique très libre du premier.

Cette analyse un peu longue de l'Arrotino nous permettra de passer rapidement sur les trois reliefs. Le **Scythe** du sarcophage Campana a la même silhouette que le Rémouleur de Florence : seule la position des mains est différente[1], toutes deux étant posées sur la lame et leur geste étant symétrique. Mais la tête, brutale et presque bestiale, ne ressemble ni au marbre des Offices, ni, encore moins, au bronze de Clercq : le visage est carré, les cheveux y sont emmêlés et la barbiche est remplacée par la moustache et par un léger duvet sur les joues. Le sarcophage d'Hermogénès, quoique trouvé en Syrie, doit s'écarter davantage du ou des prototypes. Le **Scythe,** dont la tête est juvénile et coiffée d'un bonnet phrygien, n'est pas encore accroupi, mais simplement baissé en avant tout en regardant **Marsyas** : les mains, dont l'une seule, la droite, est conservée, paraissent disposées comme sur le relief précédent. Ajoutons qu'une draperie couvre les épaules, mais elle paraît, à la différence du pan que porte l'Arrotino, une chlamyde de forme classique et agrafée sur la droite par une fibule. La poterie de Lezoux, mal conservée et d'art assez fruste, se rapproche par contre davantage de la figurine. Le **Scythe** y est nu, paraît assis sur le talon droit et a le corps très redressé : le chef a les cheveux flottant au vent et les moustaches tombantes des têtes gauloises. Malgré cette tournure locale, la représentation n'est pas sans rapport avec la figurine et on le comprend sans peine si, comme il est possible, l'auteur de l'original a copié les traits de quelque barbare Galate. Les trois répliques, comme on voit, se partagent inégalement entre les deux groupes, celui dont faisait partie le Rémouleur de la Tribune et l'ensemble que personnifie maintenant pour nous la figurine.

274 (112). — **Esclave nubien (?) accroupi, servant de peson.** — Acquis en 1885 à la vente Gréau. — Haut., $0^{m},135$ (de la base, $0^{m},032$). Diam. de la base, $0^{m},079$ et $0^{m},084$ (du trou, $0^{m},018$). — Pl. XLIV, 3.

Patine tirant sur le noir.

La base plutôt ovale que ronde et percée en bas d'un trou. La tranche en retrait. En bas, bourrelet double. En haut, bourrelet simple et filet en retrait.

L'enfant accroupi, le menton reposant entre les deux genoux, les mains

1. Nous avons noté plus haut que les mains de l'Arrotino étaient très restaurées. Il est possible que le sarcophage soit, sur ce point, plus fidèle à la tradition originale.

fermées appuyées sur les joues. Les jambes dissymétriques, la droite beaucoup plus mince que la gauche, le pied droit seul chaussé (?) et portant une entrave double à la cheville. Pagne court, également plissé sur les deux côtés, le corps lourd et épais, des plis de graisse marqués dans le dos. Les joues bouffies et les yeux très saillants, les oreilles paraissant à peine sous les tresses, celles-ci formant quatre rangées superposées, la cinquième ne courant que sur les côtés : dans les rangs, dont la hauteur diminue à mesure, les tresses sont striées obliquement et forment des côtes saillantes, chacune d'elles placée en général dans l'intervalle qui sépare deux tresses de la rangée superposée. En haut de la tête, bélière (?) cassée.

Beau style réaliste.

Bibl. Frœhner, *Cat. Gréau,* 330, p. 65-6, fig. S. Reinach, *Répertoire,* p. 562, 7.

275 (92) [D. 215]. — **Rémouleur scythe.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,05. Long., 0m,031. Larg., 0m,016. — Pl. XLIV, 4-5.

Patine foncée, d'un vert tirant sur les tons cuivrés.

La base plate et sensiblement rectangulaire, arrondie par devant en quart de cercle. En bas du dos, masse de fonte qui devait servir à fixer la statuette soit à un fond, soit à un groupe.

L'esclave accroupi, la fesse droite appuyée sur le talon de même sens, la jambe gauche pliée au genou, qui est relevé et comme encadré entre les deux bras, le pied en avant et un peu sur la pointe. Le bras droit baissé, un tenon réunissant l'avant-bras et la cuisse, la main tenant par le manche un couteau court, à large lame, qui repose sur une pierre à aiguiser dont la surface est oblique. Le bras gauche également baissé, la main ouverte et renversée touchant la droite du côté de la lame. La tête, qui est tournée à droite et relevée, d'un curieux type barbare, les cheveux longs encadrant le visage, les pommettes saillantes, le nez légèrement recourbé, la barbe courte et en pointe.

Bon style.

276 (88). — **Pêcheur assis.** — Acquis le 28 mai 1888 à la vente Hoffmann. Basse-Égypte. — Haut., 0m,055. Larg., 0m,025. Long., 0m,037. — Pl. XLV, 1.

Patine d'un vert foncé, la surface oxydée et mal conservée. Le bras droit cassé au coude.

Base haute et rocheuse.

La jambe gauche plus allongée que la droite, le genou droit un peu en dehors, les pieds sensiblement de face. Exomis serrée à la ceinture et agrafée sur l'épaule droite, laissant l'épaule gauche découverte. La main droite devant tenir la ligne, la main gauche appuyée sur la cuisse, l'anse d'un petit pot passée au poignet. La tête à gauche, légèrement inclinée sur l'épaule droite et baissée en avant, coiffée d'un bonnet conique.

Facture assez fine.

Bibl. Frœhner, *Catal. Hoffmann*, 1888, p. 125, n° 472, fig.

On peut comparer un bronze célèbre du Musée de Naples (Clarac, pl. 881, 2245), quoique la pose en soit différente et que l'exomis y soit attachée sur l'épaule gauche. Pour le pot suspendu à l'avant-bras, cf. la statue du Musée Britannique, Collignon, *H. de la sculpture grecque,* II, fig. 289, p. 564 (Clarac, pl. 882, 2247). Les tendances idylliques de l'art, comme de la littérature hellénistique sont bien connues (Helbig, *Unters. ü. d. Campan. Wandmalerei,* p. 83, p. 145, p. 187). On peut rappeler à ce propos l'idylle de Théocrite (I, 38) où nous voyons un chevrier représenter un pêcheur qui jette ses filets :

τοῖς δὲ μετά, γριπεύς τε γέρων, πέτρα τε τέτυκται
λεπράς, ἐφ' ᾇ σπεύδων μέγα δίκτυον ἐς βόλον ἕλκει
ὁ πρέσβυς, κάμνοντι τὸ κάρτερον ἀνδρὶ ἐοικώς.

La scène est un peu différente sur le célèbre relief du Capitole, Th. Schreiber, *die Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani,* fig. 16, p. 45.

Têtes servant de vases.

277 (150) [D. 74]. — **Tête de nègre surmontée d'une embouchure de vase.** — Acquis en 1868. Tyr. — Haut., 0^m,097 (de la tête, 0^m,05). Long. de la base, 0^m,07. Larg. —, 0^m,042. Section de l'anse, 0^m,018 sur 0^m,013.

Patine noirâtre.

Le buste coupé horizontalement, ainsi que les bras qui tombent droit. La tête un peu à droite, très légèrement baissée et inclinée sur l'épaule gauche. Les lèvres épaisses, le nez épaté, les yeux peu saillants. Les cheveux crépus. Deux feuilles épaisses au-dessus des oreilles. L'attache de l'anse seule conservée et divisée en six pétales.

La face comme usée. Mal conservé, mais de bon style et d'un modelé assez large.

Comparer le buste de nègre formant vase à parfum de la collection Graf, *Arch. Anzeiger*, 1890, p. 157, 7, ou le beau balsamaire syrien (tête d'athlète), qui a été rapporté d'Alep par le D[r] Tommasini, Frœhner, *Coll. Tyskiewicz*, pl. XXXVI (anc. collection Hoffmann). L'Antiquarium de Berlin possède un scaraboïde formé par une tête de nègre et qui aurait été trouvé à Tyr (*Jahrbuch*, II, 1887, p. 197).

278 (278) [D. 66]. — **Buste surmonté d'une embouchure de vase.** — Acquis en 1868. Banias. — Haut., 0^{m},164 (en haut du col, 0^{m},14, — en haut de la tête, 0^{m},105). Long. de la base, 0^{m},065 et 0^{m},06. Larg. —, 0^{m},053 et 0^{m},045. — Pl. XLV, 2.

Patine d'un vert foncé. Les yeux, le bandeau et le masque d'applique incrustés d'argent.

Les épaules coupées, sur les quatre faces, par des plans verticaux, la figure ainsi formée étant un quadrilatère, dont les côtés opposés sont assez loin d'être parallèles. Au-dessus de la tête, col d'œnochoé, le long duquel descendent quatre longues feuilles d'eau, l'embouchure trilobée, la tranche oblique, décorée d'oves et d'un grènetis. L'anse relevée et sensiblement plate, le haut légèrement arrondi : à l'attache supérieure, deux branches en forme de trompes, dont l'une est cassée ; au point le plus haut, tête de griffon-lion, les oreilles dressées et regardant vers l'extérieur (analogue à celles que l'on rencontre sur les vases de Crimée et de Cyrénaïque) ; l'attache inférieure en forme de double volute : à la retombée, masque imberbe émergeant d'un fleuron.

La tête penchée à gauche, en avant et sur l'épaule droite, l'inclinaison étant très marquée et l'embouchure, par suite, n'étant pas horizontale. Le visage assez fortement charpenté, la bouche large et entr'ouverte, la lèvre supérieure ondulée, le nez long, les yeux relevés, l'angle externe continué au delà de l'orbite, les tempes très prononcées et séparées par une légère dépression, le front bas et en retrait. Large bandeau passé dans les cheveux, qui sont traités par mèches saillantes et irrégulières et cachent les deux oreilles, sauf le bas de la droite.

Beau style.


275


272


275 *bis*


273


274

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Daege

L'art hellénistique est le premier auquel on doive ce que nous appelons aujourd'hui des *têtes d'expression*, Helbig, *Unters. ü. d. campan. Wandmalerei*, p. 246-7.

279 (676) [379]. — **Tête de nègre.** — Acquis en 1889 avec une statuette en or et provenant (?) du Djebel-Akkar (entre Tripoli et Tortose). — Haut., 0m,052 (à la cassure, 0m,04). Larg., 0m,035.

Métal argenté, assez épais (0m,0025 environ). Traces de rouge posé sur le fond, conservées entre les lèvres et à l'une des paupières inférieures.

Le cou tranché net. Les lèvres lippues et légèrement entr'ouvertes, le nez épaté, les oreilles très fortes, le lobe percé d'un trou. Le haut du crâne coupé obliquement par devant et horizontalement du côté postérieur de la tête. Un couvercle, quoiqu'aucune charnière ne soit apparente, devait masquer l'ouverture.

Technique, matière et polychromie singulières. Il semble difficile que la tête puisse être antique.

Parties de corps. Masques. Amulettes.

280 (569). — **Bras gauche.** — Acquis en 1883. Tortose. — Long., 0m,12 (de la main, 0m,035).

Belle patine d'un vert clair et bleuâtre.

Le bras se terminant à l'attache en forme de moignon aplati. Il devait être baissé et peu écarté du corps. Il est légèrement plié au coude et l'avant-bras était tendu. La main ouverte et baissée, le pouce et l'index à la fois allongés et écartés l'un de l'autre, les trois autres doigts repliés.

281 (457) [71]. — **Main droite votive.** — Anc. collection Péretié. Saïda. — Haut., 0m,178. Diam. à la base, 0m,07.

Patine d'un vert grisâtre. Le bronze cassé. A l'intérieur, masse de plomb, en partie conservée.

Palme gravée à droite et à gauche de la paume, la tige allant jusqu'à

l'extrémité du petit doigt et du pouce. Entre les deux palmes est gravée l'inscription :

ZHNWII
ϹЄ ΝΙΚΟΥΓ
ЄΥΖΔΜЄΝΟΙ
ЄΠ ЄΤΥΧΛΜΙ

(281)

Ζήνων κ[αὶ] Νικοῦσ[α] εὐξάμενοι ἐπέτυχα[ν].

Bibl. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 264-5, 19 (Beaudoin-Pottier). La collection Pérétié comprenait trois autres mains votives (*ibid.*, p. 265-6, 20-2).

Le symbole de la main est un apotropaion très fréquent. On a retrouvé à Lusoi des feuilles de bronze découpées en forme de mains [1] et deux mains se dressent au-dessus de stèles juives trouvées à Rhenée et dont l'une est conservée au Musée de Bucharest [2]. L'usage est, en effet, surtout habituel en pays sémitique. C'est ainsi que la main droite est souvent figurée en haut des stèles puniques [3], ou qu'un personnage y est représenté, levant cette même main en signe d'adoration [4]. Il arrive même que les deux bras soient également levés [5], comme les deux mains paraissent sur les stèles d'Athènes et de Bucharest.

282 (458) [71]. — **Main semblable.** — Même collection et même provenance. — Mêmes dimensions.

Même patine et même décor.

1. *Jahreshefte*, IV, 1901, p. 48, fig. 61-2, Reichel.
2. *Ibid.*, *Beiblatt*, p. 10-8, fig. 2-3, Wilhelm.
3. *Gaz. Archéol.*, 1880, pl. 3. Gauckler, *Musée de Cherchell*, pl. II, 4, p. 88-90. Berger, *Musée Lavigerie*, I, pl. II, 8, p. 19. Épingle d'ivoire terminée par une main et trouvée à Carthage, Delattre, *La Nécropole de Douïmès, Fouilles de* 1893-4, p. 3, fig. 7.
4. Berger, *Musée Lavigerie*, I. pl. III, 1, p. 20. Doublet, *Musée d'Alger*, pl. XII, 3, p. 86-7. Comparer, en Phénicie, la stèle de Iehawmelek (collection de Clercq).
5. La Blanchère, *Musée d'Oran*, pl. I, 9, p. 55 (Arzew). Doublet, *Musée d'Alger*, pl. III, 1 et 5 (même provenance).

Entre les palmes est l'inscription :

ΠΡΟϹλΛ
ΕΥλΙΝΕ
ΝΗ ʹΠΕ
ϹΑΥΙΗϹ
ΚΕΙϽΥΟΙ
ΚϽVΝΥΙΗϹ
ΑΙΝΕΘΗΚΕΝ

(282)

Πρόκλα εὐξαμένη ὑπὲρ ἑαυτῆς κ[αὶ] τοῦ οἴκου αὐτῆς ἀνέθηκεν.

Bibl. *Bull. Corr. Hell.*, III, 1879, p. 264, 18 (Beaudoin-Pottier).

283 (85). — **Masque.** — Haut., 0^{m},05. Larg., 0^{m},04.

Patine égale d'un vert foncé.

Tête comique (?), trois tresses, nouées à l'attache, encadrant le visage, les cheveux ondulés sur le front, les traits réguliers. En haut du masque, palmette dressée, comprise entre deux coquilles.

284 (87) [D. 250]. — **Amulette** (?). — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},046. Haut., 0^{m},032.

Long cylindre, peut-être un phallus, porté par un tenon transversal, et se terminant d'un côté en pointe fusiforme, de l'autre en une tête grotesque, la bouche ouverte par un rictus. Assis sur le cylindre, au-dessus du tenon, enfant nu, la main droite portée à la bouche, la main gauche tenant un vase de forme ronde qui repose sur la cuisse, la jambe gauche plus relevée que la droite, les cheveux noués en un nœud au-dessus du front.

285 (680) [E. 177]. — **Amulette.** — Tortose. — Diam. de la bélière, 0^{m},013. Long., 0^{m},038. Haut., 0^{m},027.

Patine d'un vert foncé.

Bélière à laquelle sont suspendues, entre deux grands phallus à droite et à gauche, des parties viriles de plus petite dimension.

Le motif est fréquent, voir Frœhner, *Catal. Gréau,* 1340, p. 279. Le phallus apparaît souvent sur les monuments puniques, La Blanchère, *Musée d'Oran,* p. 38-9 (clé de voûte de Portus Magnus), Gauckler, *Musée de Cherchell,* p. 50.

FIGURINES FÉMININES

(286-337)

Dèmèter. Hèra.

Les bronzes **286-8** représentent une déesse drapée, tenant dans la main droite la patère et dans la gauche une corne d'abondance. Malgré l'absence du polos, on ne peut guère hésiter à reconnaître **Dèmèter** ou une divinité qui lui touche de très près. Les trois figurines sont d'ailleurs assez différentes, la première étant debout sur la jambe droite, les deux autres, au contraire, s'appuyant sur la jambe gauche. Elles sont bien toutes vêtues du chiton à manches, serré à la ceinture, mais l'himation peut être attaché sur l'épaule droite comme dans la belle statuette **286,** il peut ne couvrir que le bas du corps (**287**) ou être rejeté sur l'épaule gauche (**288**). La position de la main droite ne varie guère, mais la gauche, là où elle est conservée, se place sous la corne (**286**) ou la tient de côté (**287**). Le pavillon, qui ne touche jamais l'épaule, est, dans le n° **287,** rempli par le disque. La tête, toujours penchée sur l'épaule droite, est, soit de face et légèrement baissée (**286**), soit tournée vers la gauche et sensiblement inclinée en avant (**287-8**). Les cheveux, relevés en chignon, sont surmontés du diadème simple ou de la stéphané garnie sur le bord de boules saillantes en nombre indéterminé (**287-8**). Il est rare que des tresses tombent sur les épaules (**288**). Les deux premières figurines sont de travail assez soigné, la première (**286**) est même d'assez bon style.

La figurine **289** est, à beaucoup d'égards, singulière. La rareté même de la représentation suffirait à nous mettre en défiance et l'absence de patine antique, qui peut provenir d'un décapage, n'est pas un indice qui soit de nature à nous rassurer. La déesse étant d'une part diadémée et coiffée du polos, et portant d'autre part la corne d'abondance et la patère, ne peut guère être qu'une **Dèmèter**, et il n'importe que le sein gauche y soit,

contre la coutume, découvert. Mais le siège sur lequel la statuette est assise est couvert de l'agrenion et est, plus sûrement encore, un **omphalos.** Or, en dehors d'**Apollon** et d'**Asklépios,** je ne vois pas de divinité qui puisse être assise sur la pierre ombilicale. Je sais que, suivant une hypothèse vraisemblable, le culte apollinien aurait remplacé à Delphes une religion chthonique antérieure. Mais ni les monuments, ni la tradition ne parlent d'une **Gaia** qui serait assise sur l'omphalos[1] et une rencontre, qui surprendrait à Delphes même, serait plus inexplicable encore en Syrie. On connaît bien une **Isis** assise sur une ciste mystique[2], mais et le siège et la déesse sont différents. D'autre part, si le bronze est moderne, le faussaire a pu fort bien s'inspirer de l'**Apollon** à l'omphalos si souvent représenté sur les monnaies de Delphes[3] ou des Séleucides[4].

286 (242) [D. 185]. — **Dèmèter** ou **Abondance, tenant la patère et la corne.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,168 (de la tête, 0m,017, — de la base, 0m,045, — du socle, 0m,016). Diam. du cercle, 0m,04. Larg. de la base, 0m,048 (aux pieds, 0m,058). — Pl. XLV, 3.

Patine d'un vert grisâtre.

La base (appartenante ?) hexagonale et surmontée d'un disque rond. Sous la base, socle carré, à pieds saillants, le contour inférieur découpé en forme de feuille.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied sensiblement de face, la jambe gauche pliée au genou, le pied en avant, mais très en dehors. Chiton à longues manches allant jusqu'aux coudes ; par-dessus le chiton, grand himation agrafé sur l'épaule droite. L'avant-bras droit horizontal, légèrement abaissé, la main tenant obliquement la patère à omphalos ; la main gauche, baissée symétriquement à droite, tenant la corne d'abondance, les deuxième et troisième doigts allongés, les quatrième et cinquième repliés ; en bas de la corne, boule et dischetto ; en haut, sortant du pavillon, long cône, grappe et fruits. La tête tournée légèrement à gauche et à peine baissée, les cheveux ceints d'une guirlande ou d'un bandeau perlé, séparés par une raie sur le front, relevés aux tempes et formant un court chignon à la nuque.

Assez bon style.

1. *Journ. Hell. Stud.*, XIX, 1899, p. 227 (J. Harrison).
2. Sur une pierre du *Musée Borgiano*, (3, 1, 12). La ciste serait « tonda, tessuta di vinchi e fornita d'un coperchio poco convesso », donc assez analogue à un omphalos, Roscher, *Lexikon*, II, *s. v.* Isis, p. 444 (Drexler).
3. *Bull. Corr. Hell.*, XX, 1896, pl. XXVI, 32-6, p. 29-30, Svoronos. Le costume du dieu peut paraître féminin à un faussaire inexpérimenté.
4. Babelon, *Rois de Syrie*, pl. IV, 9 (Antiochus I Soter), et passim.

Comparer, pour le costume, un bronze de Naples, *Real Mus. Borbon.*, t. XIV, pl. 13, 2 (sans la patère).

287 (203) [D. 183]. — **Dèmèter** (?), **tenant la corne d'abondance et la patère.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,205 (de la base, 0m,066, — de la tête, 0m,022). Long. de la base, 0m,045 (en bas, 0m,065, — aux pieds, 0m,073). Larg. de la base, 0m,042, 0m,059 et 0m,066. — Pl. XLV, 4.

Patine assez claire et égale. L'avant-bras droit rapporté.

La base, qui ne paraît pas celle de la statuette, rectangulaire et portée par quatre pieds carrés. Haut et bas de la tranche, qui est en retrait, talon renversé, la moulure supérieure décorée d'oves.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière et de côté. Chiton, qu'une ceinture apparente fait bouffer au-dessous des seins, l'himation jeté sur l'épaule gauche et revenant sur l'avant-bras de même sens. Le bras droit baissé, la main tendue en avant et tenant, entre le pouce et les autres doigts, une patère à omphalos ; la main gauche serrant contre le corps une corne d'abondance, terminée en bas par une sorte de boule et d'où sortent un épi, une grappe et des fruits. La tête tournée vers la gauche, inclinée en avant et penchée sur l'épaule droite, les cheveux séparés par une raie et tombant sur le dos en une queue assez courte que retient un double ruban ; au-dessus du front, diadème bas, surmonté, au milieu, d'une boule.

Style moyen.

Rapprocher une **Dèmèter** (?) et une **Concordia** (?) du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 88, p. 40 et 737, p. 324.

288 (307) [D. 140]. — **Dèmèter** (?), **tenant la corne d'abondance** (?) **et la patère.** — Acquis en 1876. Yakhmour. — Haut., 0m,22 (de la base, 0m,053, — de la tête, 0m,022). — Pl. XLVI, 1.

Très oxydé. La surface grumeleuse.

La base, qui peut être celle de la figurine, rectangulaire et portée par quatre pieds simples. La tranche en retrait. Haut et bas, talon renversé.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, mais non en arrière, les pieds chaussés. Chiton talaire à manches courtes et himation jeté sur l'épaule gauche. Le bras droit baissé à gauche, la main présentant presque vertica-

lement une patère à omphalos, qu'elle tient entre le pouce et les autres doigts ; l'avant-bras gauche, qui est cassé, devait être horizontal et tendu en avant. La tête tournée vers la gauche, inclinée sur l'épaule droite et quelque peu penchée en avant, les cheveux partagés par une raie, relevés aux tempes et formant à la nuque un court chignon, une tresse tombant sur chaque épaule, les yeux creux et autrefois incrustés d'argent ; sur la tête, diadème bas, orné de cinq boules saillantes.

Style médiocre.

289 (30) [D. 115]. — **Dèmèter** (?), **assise sur l'omphalos et coiffée du polos, tenant la corne et la patère.** — Acquis en 1874. Tortose. — Haut., 0m,16 (de la tête, 0m,028). Long. de la base, 0m,095. Larg., — 0m,09.

Mauvaise patine d'un vert noirâtre.

L'omphalos enveloppé de rubans noués et pendants, ainsi que de trois cordelettes à gros nœuds. La déesse de face, la jambe gauche plus allongée que la droite qui est pliée au genou, la main droite, baissée à gauche, tenant une patère dont le bord est replié, la main gauche tenant à droite une corne d'abondance, dont le haut touche l'épaule gauche, le bas de la corne cannelé, le pavillon barré par un disque vertical : plusieurs fruits et grappe devant le disque, un fruit au revers. Chiton long, dont le bord, replié et plissé, a glissé sur l'épaule gauche et laissé le sein découvert ; himation passé sur les genoux et dont un pan retombe sur l'épaule gauche. La tête légèrement à gauche et quelque peu inclinée sur l'épaule droite, les cheveux séparés sur le front, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque, une tresse tombant sur chaque épaule ; large diadème, derrière lequel s'élève un mince et haut polos.

Style médiocre. Le bronze suspect.

290 (83) [D. 126]. — **Hèra tenant une patère** (?). — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., 0m,323 (de la base, 0m,036, — de la tête, 0m,038). Diam. de la base, 0m,08 (en bas, 0m,11). — Pl. XLVI, 2.

Patine d'un gris verdâtre, assez égale.

La base ronde, la tranche concave. En haut, quart de rond, en bas, tore, entre filets.

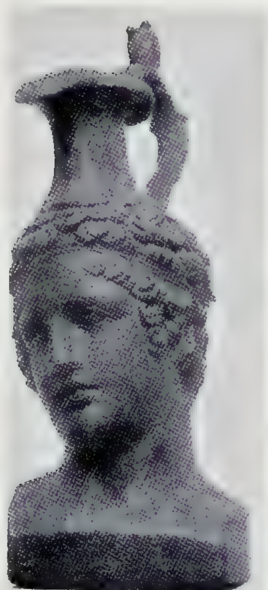
La statuette debout sur la jambe droite, le pied de côté, la jambe gauche



276



286



278



287

Er. Leroux Editeur, Paris

Imp. Dreger

pliée au genou, le pied légèrement oblique et chaussé comme le droit. L'avant-bras droit horizontal, la main à gauche et à plat, portant une patère à omphalos, la main gauche, qui est fermée et percée d'un trou vertical, baissée à droite. Costume compliqué qui paraît fait de quatre pièces, un chiton à manches courtes et à crevés, un second vêtement attaché de même sur les deux épaules, un himation dont le bord supérieur est replié en forme de ceinture, un pan de l'étoffe étant roulé et revenant sur l'avant-bras gauche, enfin un voile plié sur la tête et tombant sur le dos. La tête légèrement à droite et un peu penchée sur l'épaule gauche, mais non baissée et plutôt redressée, les yeux caves, les cheveux relevés en mèches épaisses qui encadrent le visage ; haut diadème avec filet haut et bas.

Style passable.

Il est difficile de dire si la figurine représente une **Dèmèter,** une **Hèra** ou une simple prêtresse. La main gauche peut avoir tenu des épis, une torche ou tout autre attribut. Rapprocher Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 1593, p. 258, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 50, p. 22 et 79, p. 36, et un bronze trouvé récemment à Norba, *Not. degli Scavi,* 1903, p. 254, fig. 23, Savignoni.

291 (312) [D. 18]. — **Faustine** ou **Hèra** (??). — Haut., $0^m,278$ (de la base, $0^m,028$, — de la tête, $0^m,034$). Diam. de la base, $0^m,07$ (en bas, $0^m,084$). — Pl. XLVI, 3.

Argent. Patine d'un gris violacé. Deux bracelets en cuivre doré (?). Au cou, gros collier d'or, les bouts noués.

La base ronde, la tranche concave. Tore haut et bas.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière. Long chiton serré sous les seins par une ceinture apparente, dont les bouts sont noués, et himation passé autour du bas du corps, un pan revenant sur le coude gauche. Le bras droit baissé, l'avant-bras légèrement relevé, la main à demi-fermée, les quatrième et cinquième doigts plus recourbés que les deux autres, mais ne touchant pas le pouce ; l'avant-bras gauche plus abaissé, les quatrième et cinquième doigts recourbés, les autres allongés. La tête à gauche, mais à peine penchée, les cheveux partagés sur le front et relevés en chignon ; diadème bas.

Assez bon style.

On peut comparer, sauf pour le mouvement des bras, Babelon-Blan-

CHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 40, p. 19-20. La main droite peut à la rigueur tenir un miroir à manche, et la main gauche une corne d'abondance comme la **Dèmèter 286.** Il n'est sûr ni que ce soit une **Faustine,** ni même qu'il faille y voir une **Hèra.**

Athéna.

Les **Athénas**[1] **292-3** sont en marche vers le spectateur, l'une avançant la jambe gauche, l'autre au contraire le pied droit. La première statuette est vêtue à la mode archaïque, l'himation attaché sur l'épaule droite, la main gauche paraissant relever l'étoffe à la hanche et le chiton à manches n'étant pas recouvert d'une égide. La main droite, levée, tient la lance, et la tête, qui est de face, est coiffée d'un casque attique à panache droit. Dans le second bronze (**293**), la main gauche fait encore le même geste hiératique, mais la main droite est baissée, le corps est vêtu de l'hémidiploïdion et l'égide protège la poitrine. La tête, qui est tournée vers la gauche et baissée, porte le casque attique à frontal et à panache simple.

Les cinq figurines qui suivent, **294-8,** sont au repos et le poids du corps y porte sur la jambe droite. La main droite est toujours baissée et tient la patère ou la chouette. L'autre bras est souvent relevé (**296-8**), mais il peut être aussi baissé, comme l'est le droit, et il n'est pas sûr que la main tienne toujours la lance. Le costume est également formé du chiton avec pan retombant ou hémidiploïdion, mais le vêtement peut être dépourvu, ou, au contraire, garni de manches courtes (**294**) : de même une ceinture le serre à la taille (**295-6, 298**) ou l'étoffe descend au contraire librement, l'égide faisant parfois, mais rarement, office de ceinture (**294**). L'himation n'est porté que par deux figurines (**294, 298**) : dans la première il est jeté sur l'épaule gauche et revient par devant pour s'attacher sous l'égide qui sert de ceinture, dans la seconde il s'attache comme un châle sur l'épaule gauche et couvre presque toute la surface apparente du corps. Le pan que l'égide forme par devant est droit (**294, 298**) ou échancré (**296-7**), mais il est rare qu'il couvre l'épaule gauche (**298**). La déesse tourne toujours la tête vers sa droite et l'a d'ordinaire légèrement baissée, bien qu'elle le soit à peine dans le bronze **294** : elle n'est penchée vers l'épaule droite que dans les n^{os} **295-6.**

1. Il faut probablement reconnaître parmi ces statuettes de type hellénique une divinité locale et phénicienne. Voir, à ce sujet, les réflexions de MANSELL, *Gaz. Archéol.*, 1876, p. 148


288


290


291

Leroux, Editeur Paris

Le casque est, soit le casque corinthien, soit le casque attique, qui peut être plus ou moins de fantaisie (**295**). Le panache en est simple (**298**) ou, le plus souvent, bifide : il est porté par une tige (**296-7**), par une boule (**294**) ou par une rouelle, comme sur les amphores panathénaïques trouvées en Cyrénaïque (**295**).

Les trois statuettes **299-301** tiennent la lance et le bouclier. Une seule d'entre elles, **299,** est debout sur la jambe droite : elle est d'ailleurs la seule qui porte l'himation par-dessus le chiton à manches courtes. Les deux autres sont vêtues de l'hémidiploïdion, dont la ceinture n'est apparente que dans la figurine **300.** L'avant-bras droit est toujours levé, la main se portant plus ou moins en avant et se présentant soit verticalement, soit presque horizontalement (**300**). Quant à la main gauche, elle est retournée dans le premier bronze, ce qui la rendrait incapable de tenir une arme aussi pesante que le bouclier : ailleurs elle porte l'anse caractéristique (**300**) ou s'appuie sur le rebord, **301.** L'égide est d'ordinaire échancrée et le modeleur du bronze **301** a même négligé de la figurer de dos, mais, dans la statuette **300,** elle est passée comme un châle étroit sur l'épaule droite et une cordelette la serre au-dessous des seins. Le casque, attique ou corinthien, est surmonté des panaches les plus divers : tantôt l'aigrette est de forme simple (**301**), tantôt elle est bifide et repose sur une sphère (**300**) ou même sur une chouette (**299**). Dans ce dernier exemplaire, où le copiste s'est inspiré d'un motif de beau style, les cheveux tombent en nappe sur la nuque. La tête est toujours à gauche, mais n'est sensiblement baissée et penchée sur l'épaule que dans les statuettes **299** et **301.**

La déesse assise **302** est d'un assez bon travail. Le bras droit n'est pas conservé, de sorte qu'on ne peut juger si elle tenait réellement la chouette, mais, comme la patine de l'oiseau n'est pas sans rapport avec celle du bronze, la chose est assez vraisemblable. Le bras gauche, qui est levé, devait tenir la lance.

Les deux pesons **303-4** sont, l'un et l'autre, de mauvais style, mais ils ne sont point, par là même, identiques. Le panache est plus bas dans le premier bronze, dont le cou est légèrement découvert et où les bras sont coupés plus près de l'attache. L'égide, dans le second exemplaire, paraît couverte d'une draperie et elle est retenue sur les épaules par deux grosses fibules. Le **Gorgoneion** y est sensiblement moins barbare que dans le nº **303.**

292 (226) [D. 212]. — **Athéna marchant, la main droite levée. —**

Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut., 0m,166 (de la tête, 0m,016, — de la base, 0m,031). Diam. de la base, 0m,031 (en bas, 0m,043).

Patine d'un vert grisâtre.

La base, qui peut être celle de la figurine, ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets. A mi-hauteur, filet horizontal. L'avant-bras droit se terminant en moignon. L'attache du panache cassée, la tige paraissant terminée par un tenon de fer.

La jambe gauche en avant, le pied plus en dehors que le droit, mais, comme lui, en forme de lamelle plate, le pied droit en arrière, les doigts sur la même ligne que le talon gauche. Long chiton à plis verticaux et parallèles; himation passé sur l'épaule droite. L'avant-bras droit relevé à gauche, le bras gauche pendant à droite, la main, qui est fermée, collée à la hanche et percée d'un trou horizontal, une sorte de crochet, qui doit être l'étoffe relevée de l'himation, sortant d'entre les doigts. La tête de face, les cheveux serrés par un bandeau sur le front et tombant en une nappe sur le dos ; casque attique à très haut panache (aujourd'hui cassé).

De style archaïque, mais d'un travail assez médiocre.

On peut rapprocher, sinon comparer, pour le costume et le geste de la main gauche, De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole,* 779, fig. 287, p. 298-9 et 793, fig. 298, p. 309-310.

293 (158) [D. 118]. — **Athéna, la main droite baissée.** — Acquis en 1874. Amrith. — Haut., 0m,092 (de la base, 0m,009). Diam. de la base, 0m,024 (en haut, 0m,033).

Patine d'un vert clair.

La base ronde et de même patine que la statuette, la tranche concave. Le clou d'attache moderne.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied gauche un peu en arrière et oblique, chaussé comme le droit. Diploïdion à plis réguliers, dont la main gauche relève l'étoffe à la hanche, l'avant-bras droit légèrement baissé, la main fermée percée d'un trou vertical. L'égide tombant de dos et de face comme une pèlerine, la tête de Gorgone surmontant deux serpents, qui s'écartent symétriquement du milieu du cou. Tresse tombant sur chaque épaule, deux autres tresses pendant sur la nuque ; la tête à gauche et un peu penchée, coiffée du casque attique à panache bas et retombant.

Style passable.

294 (174) [D. 130]. — **Athéna, tenant la patère.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., 0^m,135 (de la base, 0^m,018, — de la tête, 0^m,016). Diam. de la base, 0^m,044 (en bas, 0^m,05).

Patine d'un vert grisâtre. Les pieds non conservés.

Un clou moderne sous la base, qui ne paraît pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

La statuette devant être debout sur la jambe droite. Le chiton à manches et creusé de plis verticaux; himation jeté sur l'épaule gauche, l'autre pan couvrant la hanche droite et revenant sous l'égide et sous l'aisselle gauche. L'égide figurée de face seulement, deux serpents ondulant à droite et à gauche. Le bras droit baissé, l'avant-bras tendu en avant, la main présentant une patère ; la main gauche inclinée comme la droite, les doigts fermés comme s'ils tenaient un objet plat et assez large, pareil à un manche de gouvernail (?). La tête penchée légèrement à gauche, les yeux creux, les cheveux séparés sur le front, mais ne tombant pas en nappe à la nuque ; casque de forme soi-disant corinthienne et rejeté sur le haut du crâne, la crinière basse et bifide.

Travail soigné.

295 (297) [D. 149]. — **Athéna, tenant la lance et la chouette.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,325 (de la base, 0^m,075, — de la tête, 0^m,035). Côté de la base, 0^m,062 (en bas, 0^m,092, — aux pieds, 0^m,103). — Pl. XLVII.

Patine d'un vert foncé, assez égale.

La base, qui paraît celle de la figurine, de forme carrée et la tranche en retrait, portée par quatre pieds simples, qui reposent eux-mêmes sur des sortes de boules. Haut et bas, talon renversé. En haut, bande d'oves, surmontée d'un grènetis.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied légèrement en dehors et chaussé d'une sandale à pointe fourchue, la jambe gauche fléchie au genou, le pied très oblique et très en arrière, devant être quelque peu relevé. Diploïdion, serré à la taille par une ceinture assez large. Égide attachée comme une chlamyde sur l'épaule droite et couvrant l'épaule et le bras gauches, le bord replié et non garni de serpents, le **Gorgoneion** large et de beau style, les cheveux ondulés sur les tempes. Le bras droit baissé, l'avant-bras presque horizontal et écarté du corps, la main, qui est inclinée et à plat, tenant une boule, sur laquelle est une chouette, dont la tête est surmontée d'un polos ; le bras gauche baissé à droite, la main, qui

sort de l'égide, paraissant laisser échapper quelque objet cylindrique, l'index allongé, les autres doigts repliés, le pouce touchant le majeur. La tête tournée à gauche, baissée en avant et inclinée sur l'épaule droite, regardant la chouette, les yeux creux et autrefois incrustés d'argent, les cheveux librement ondulés sur les tempes, les oreilles percées, une longue queue, qui s'amincit progressivement, tombant sur le dos et serrée à la nuque par un ruban d'où partent quatre mèches folles, les boucles mollement ondulées et striées de lignes fines et parallèles. Sur la tête, casque, dont le frontal est orné de fleurons et de volutes aux tempes ; sur le cimier, palmette et spirales gravées ; le couvre-nuque court : au-dessus, sorte de roue à moyeux saillants, portant le panache bas et bifide, qui est cassé à la partie inférieure.

Beau style.

On peut rapprocher, pour le motif, BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 161, p. 74-5, et pour l'égide sur l'épaule gauche, *ibid.*, 162-4, p. 75-6.

296 (50) [D. 151]. — **Athéna, tenant la lance et la chouette.** — Anc. collection Péretié. Beyrouth. — Haut., 0m,212 (de la base, 0m,019). Diam. de la base, 0m,065 (en bas, 0m,073). — Pl. XLVIII, 1.

Patine claire, oxydée.

La base ronde, la tranche concave. En haut, filet et tore décorés d'oves. En bas, tore simple. La lance moderne.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied gauche en arrière et de côté, les pieds chaussés de sandales à double semelle. Long chiton, attaché sur le côté droit, le pan supérieur serré à la taille par une ceinture dont le nœud est apparent. L'égide courte, échancrée par devant, deux serpents partant du **Gorgoneion,** deux autres ondulant sur les épaules et deux enfin s'allongeant sur le dos. L'avant-bras droit horizontal et écarté du corps, la main à plat, la chouette tournée vers la déesse et assez indistincte, la main gauche levée à droite au-dessus de l'épaule et tenant la lance. La tête à gauche, à peine penchée, les cheveux ondulés sur les tempes et formant chignon à la nuque ; casque corinthien rejeté sur le haut de la tête, un support rond soutenant le panache dont la crête est double : serpent enroulé autour du support et ondulant vers la nuque, deux autres serpents, à droite et à gauche, dressés sur le timbre, deux autres enfin allant du casque aux épaules et encadrant le chignon.

Facture moyenne.

La position est inverse et le bras droit est levé dans un beau bronze syrien du Cabinet des Médailles, BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 160-1, p. 73-4. Comparer une statuette de Naples, ROUX-BARRÉ, II, pl. 5, 1 = S. REINACH, *Répertoire*, p. 280, 2.

297 (324) [D. 21]. — **Athéna, tenant la lance et la patère.** — Acquis en 1862. Tortose. — Haut., 0^m,19 (de la base, 0^m,048, — du socle, 0^m,013, — de la tête, 0^m,017). Diam. de la base, 0^m,037 (en bas, 0^m,045). Côté du socle, 0^m,055 (en bas, 0^m,06). — Pl. XLVIII, 2.

Patine vert foncé, la surface comme peinte.

La base, qui n'est pas appartenante, ronde, la tranche concave. En haut, quart de rond, en bas, tore, entre filets. Sous la base, socle carré, porté par quatre pieds.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied sensiblement de face, la jambe gauche pliée au genou, le pied très en arrière et de côté. Diploïdion. Sur la poitrine, égide échancrée sur le cou et ornée au milieu d'un **Gorgoneion,** sans serpents sur le bord. Le bras droit baissé, l'avant-bras légèrement penché, la main tenant une patère à omphalos ; le bras gauche plié au coude, l'avant-bras vertical, la main, dont l'index est cassé, tenant une lance moderne. La tête tournée légèrement vers la gauche et penchée en avant, les cheveux relevés en bandeaux sur les tempes et tombant en une longue nappe sur la nuque ; casque corinthien rejeté sur le haut de la tête, le panache bifide et comme crénelé, la queue touchant le timbre du casque et finissant en haut du dos.

Style moyen.

Comparer BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 165-6, p. 76-7, et la statuette de Portici, à Naples, *Arch. Zeit.*, 1882, pl. 2, p. 27-36 (LANGE).

298 (264) [D. 225]. — **Athéna, tenant la lance et la patère.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,088 (de la tête, 0^m,01).

Patine d'un vert foncé.

Le bras droit cassé.

Les pieds non visibles, mais la statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied devant être en arrière. Long chiton ; himation passé sur l'épaule gauche et couvrant en partie l'égide, le **Gorgoneion** de face. Le bras droit baissé; la main gauche relevée à droite à hauteur de la tête et tenant sans doute la lance. La tête tournée légèrement

vers la gauche et baissée sur l'épaule droite, les cheveux relevés aux tempes et tombant en nappe sur le dos. Casque corinthien, rejeté sur le haut de la tête, le panache bas et flottant, la pointe soudée à la nuque.

Style moyen.

Voir, pour l'himation, CLARAC, p. 462 A, 842 A (bronze de Munich) et J. de MOT, *Ann. de la Soc. d'Arch. de Bruxelles,* t. XVII, 1903, pp. 5-18, pl. I-II, fig. 1-4 (statuette trouvée près de Bologne).

299 (130). — **Athéna, tenant la lance et le bouclier** (?). — Haut., 0^{m},19 (de la tête, 0^{m},024).

Patine d'un vert indécis, tantôt jaunâtre et tantôt plus foncé. La surface comme usée et savonnée. Peut-être un surmoulage. A coup sûr non antique.

Les pieds non indiqués sous le long chiton à plis réguliers, la statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou. Chiton et himation court, passé sur l'épaule droite. L'égide ayant le **Gorgoneion** de face. La main droite cassée, levée au-dessus de l'épaule; le bras gauche atrophié et revenant en avant, la main paraissant tenir quelque manche (?). La tête légèrement à gauche et quelque peu penchée en avant, les cheveux tombant sur la nuque en une nappe courte qui est nouée près du bout; casque attique, surmonté d'une chouette, qui sert de support au panache bipartite.

Mauvais style.

La statuette ressemble de très près à un bronze de l'ancienne collection Joly de Bammeville (FRŒHNER, *Catalogue,* 293, pl. XIX, p. 47). Mais elle est percée, en bas de l'himation, d'un trou, où il n'y a pas trace d'éraflure, comme sur l'original. De plus la main droite en est cassée et la nappe des cheveux est plus courte sur la nuque; enfin le casque est lisse et le pied droit est absent.

300 (303) [D. 129]. — **Athéna, tenant la lance et le bouclier.** — Haut., 0^{m},132 (de la base, 0^{m},022, — de la tête, 0^{m},014). Diam. de la base, 0^{m},042 (en bas, 0^{m},048). — Pl. XLVIII, 3.

Patine d'un vert foncé.

La base, qui n'est pas celle de la figurine, ronde, la tranche en retrait. En haut, chanfrein : en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la

jambe droite pliée au genou, le pied très en arrière et très en dehors. Diploïdion serré à la taille par une cordelette servant de ceinture. Égide attachée sur l'épaule droite, traversant obliquement la poitrine et passant sous la ceinture, le bord frangé, le **Gorgoneion** figuré par une tache en relief. Le bras droit levé à gauche, la main, dont l'index est cassé, percée d'un trou vertical ; au poignet, fil d'or rapporté, deux fois enroulé et noué (au cou, collier rapporté et strié, d'où pend une perle d'or) ; l'avant-bras gauche horizontal et écarté du corps, l'anse verticale du bouclier étant soudée au poignet, la main fermée. La tête légèrement tournée vers la gauche et quelque peu penchée en avant, les cheveux relevés aux tempes ; casque à frontal triangulaire, le timbre surmonté d'un sphinx accroupi, soutenant le panache bas et bifide, dont la partie inférieure retombe sur la nuque, l'attache du panache striée de traits obliques.

Style passable.

301 (272) [D. 55]. — **Athéna, tenant la lance et le bouclier.** — Acquis en 1868. Banias. — Haut., $0^{m},198$ (de la tête, $0^{m},019$, — de la base, $0^{m},043$). Diam. de la base, $0^{m},048$ (en bas, $0^{m},058$). — Pl. XLVIII, 4.

Patine d'un vert assez clair, tirant tantôt vers le bleu et tantôt vers le jaune.

Un clou moderne sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, tore ; en bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, la jambe droite pliée au genou, le pied, qui est caché comme le droit, étant très en arrière, oblique et sur la pointe. Diploïdion, la ceinture, qui n'est pas apparente, faisant bouffer l'étoffe au-dessous de la retombée du pan supérieur. Égide appliquée sur le buste seulement, la tête de **Gorgone** entourée de serpents. L'avant-bras droit levé à gauche, la main, qui est quelque peu en avant et retournée, devant tenir la lance ; le bras gauche pendant à droite, la main ouverte, appuyée, ou plutôt censée telle, sur le bord supérieur d'un bouclier (comme le chiton avançait de ce côté, aucun bouclier réel n'a jamais pu reposer sur la base). La tête tournée légèrement vers la gauche et inclinée sur l'épaule droite, les cheveux séparés sur le front et coiffés d'un casque à haut panache, dont la crinière, qui est cassée, devait tomber en bas de la nuque, le casque de forme corinthienne et rejeté sur le haut de la tête.

Style moyen.

Comparer, pour ce type, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 155-7, p. 72-3.

302 (146) [D. 150]. — **Athéna assise.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,148 (de la tête, 0m,21, — de la chouette, 0m,033). — Pl. XLIX, 1.

Patine assez claire d'un vert grisâtre.

Le bras droit, qui était rapporté, non conservé. Le bras gauche cassé au poignet. La chouette, qui est aux pieds de la statuette, devait être portée par la main droite, mais il n'est pas sûr qu'elle appartienne à la figurine.

La déesse assise, la jambe gauche plus allongée que la droite, le pied gauche chaussé et en dehors, le genou droit relevé, le pied un peu oblique. Long chiton ; himation jeté sur l'épaule gauche, flottant derrière le corps et revenant sur les genoux. Égide échancrée, le **Gorgoneion** de face et ailé, quatre serpents ondulant à droite et à gauche. Le bras droit autrefois abaissé, le gauche étendu à droite, la main, qui était levée, devant tenir la lance. La tête un peu à gauche et penchée sur l'épaule droite, les cheveux relevés aux tempes et tombant en tresses sur le dos ; casque attique à rebord épais et sur lequel est accroupi un sphinx de face, la tête cassée.

Assez lourd. Travail médiocre.

Rapprocher un bronze du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 170, p. 78.

303 (244) [E. 290]. — **Buste d'Athéna, servant de peson.** — Tyr. — Haut., 0m,207 (de la tête, 0m,05, — de l'échancrure, 0m,028). Diam. de la bélière, 0m,036 (— intérieur, 0m,017). Long. de la base, 0m,098. Larg. —, 0m,065.

Patine d'un vert terne.

Le buste creux, la base échancrée par devant, l'attache des bras seule figurée. Par devant, égide ponctuée comme une cuirasse et ornée d'une tête de **Gorgone** de style barbare, un croissant supportant l'apotropaion, mais ne paraissant pas relié aux quatre fleurons qui partent des épaules et des seins. Chlamyde jetée par derrière et collier strié au cou. Les cheveux ondulés autour du front, le casque rejeté sur le crâne et orné d'un cimier bas et bifide. Au-dessus, grande bélière, par laquelle on accrochait le peson.

Travail médiocre.

On peut comparer, pour le **Gorgoneion,** un buste d'empereur du Musée Torlonia, Venturi, *Storia dell' arte italiana,* I, p. 171, fig. 159.



300



301



296



297

304 (252) [E. 291]. — **Buste d'Athéna, semblable.** — Tyr. — Haut., 0^m,188 (de la base, 0^m,037, — de la tête, 0^m,04). Long. de la base, 0^m,096. Larg. —, 0^m,072.

Patine d'un noir grisâtre. En haut du panache, bélière cassée.

La base creuse et rectangulaire, les côtés obliques, avec une moulure saillante haut et bas. Égide ou cuirasse écaillée, avec un **Gorgoneion** ailé en bas du buste. Chlamyde attachée sur l'épaule droite et couvrant, par devant et par derrière, la partie droite de la cuirasse; sur les deux épaules, fibule, faite d'une rondelle ornée d'un bouton saillant. Les cheveux partagés sur le front et rabattus aux tempes; casque relevé sur le haut de la tête, la visière échancrée par devant et formant deux pointes sur les côtés, le cimier bas, revenant en avant comme un bonnet phrygien et terminé par une boule. Au-dessus était la bélière.

Travail médiocre.

Artémis.

305 (194) [D. 88]. — **Artémis.** — Acquis en 1868. — Haut., 0^m,085 (de la tête, 0^m,012).

Patine verte, très foncée.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche légèrement pliée au genou, mais le pied sur la même ligne que l'autre et à peine relevé. Chiton court, s'arrêtant en haut des genoux et peau de bête (pardalide ?) serrée par une ceinture, des bretelles, croisées devant le buste, retenant par derrière un carquois oblique. Le bras droit baissé, la main fermée et percée d'un trou vertical, la main gauche levée à hauteur de la tête et fermée comme la droite (tenant un javelot ?). La tête quelque peu relevée et tournée légèrement vers la gauche, les cheveux formant chignon au-dessus de la nuque.

Travail médiocre.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 137, p. 64 (sans peau de bête passée sur le chiton).

Isis et Horus.

306 (105) [D. 229]. — Anc. collection Péretié. — **Isis assise, allaitant.**

— Haut., $0^{m},077$ (de la tête, $0^{m},013$). Larg., $0^{m},026$. Long., $0^{m},04$ (du sphinx, $0^{m},029$). — Pl. XLIX, 2.

Patine d'un vert foncé. Trou en bas du ventre, servant à fixer l'**Horus** disparu. Le pouce droit cassé.

La déesse assise sur une base rocheuse, qui apparaît par derrière et sur le côté gauche : sur cette base, à mi-hauteur, sphinx allongé, de style égyptien, le bas du klaft tombant en tresses sur les épaules. Les jambes d'**Isis** pliées au genou, le pied droit en arrière et caché par les draperies, la main droite portée au-dessous du sein gauche, la main gauche, dont le poignet est appuyé sur la tête du sphinx, tendue en avant et à plat, de manière à tenir l'**Horus.** Chiton long allant jusqu'aux pieds et laissant l'épaule gauche découverte, himation jeté sur les genoux et châle frangé, ou stola, qui est passé sur l'épaule droite, se noue entre les seins et revient en haut du bras gauche. La tête à droite, penchée en avant et inclinée sur l'épaule gauche, les cheveux partagés sur le front et relevés en chignon à la nuque, des tresses verticales encadrant le visage et tombant sur les épaules. Sur le haut de la tête, support plat et quadrillé, que surmonte le globe solaire, compris entre les deux cornes.

Travail soigné.

Le bronze est d'une liberté toute alexandrine. Pour le motif, voir Roscher, *Lexikon*, II, *s. v.* Isis, p. 504-9 (Drexler)[1]. La coiffure isiaque se retrouve seule sur les monnaies des Séleucides, Babelon, *Rois de Syrie*, pl. XXI, 9, p. 138, 1065 (chalque d'Antiochos VII Evergète).

Isis. Tyché Isiaque.

Les dix statuettes **307-316** représentent soit des **Isis,** soit des **Tychés** portant la coiffure isiaque ou, si l'on veut, des **Isis-Tychés.** Je n'ai réservé le nom d'**Isis** proprement dites qu'aux figurines revêtues de la stola frangée, et dont l'une, **307,** tient d'ailleurs le sistre. Les autres sont des **Fortunes,** qui, comme plus haut les **Aphrodite,** empruntent à l'Égypte les hautes plumes dressées et le globe compris entre les cornes hathoriques.

Sur les dix bronzes, deux seuls, **308** et **315,** ont la jambe droite fléchie

1. Une statuette d'**Isis,** portant une inscription phénicienne, vient d'être récemment trouvée en Égypte : l'inscription prouve que la déesse était, en terre syrienne, adorée comme une **Tanit-Astarté.**

au genou, la dernière figurine ayant les deux pieds sur la même ligne, l'autre portant le pied gauche, comme il est de règle, légèrement en avant. La **Tyché 316** est la seule qui soit assise, motif rare et dont on compte fort peu d'exemples [1]. Le costume est assez varié. En tête sont les trois **Isis**, qui portent la stola, tantôt avec le chiton seul (**308**), tantôt avec le chiton et l'himation (**307, 309**). La tunique de dessous est toujours la même, et garnie également de manches courtes s'arrêtant en haut des bras, l'étoffe bouffant sur le buste ou s'échancrant en haut du cou. L'agencement de la *stola* ou de la *palla* frangée [2] est un peu plus compliqué : l'un des bouts étant posé sur l'épaule gauche, l'étoffe descend et couvre le dos, puis revient par devant, passe sous les deux aisselles, enveloppe une seconde fois le dos et est finalement rejetée sur l'épaule droite. Le second angle est ainsi ramené entre les seins et noué avec le bord supérieur de la stola, dont le niveau est par devant un peu au-dessous de la ligne des aisselles et qui se trouve remonté en son milieu par l'effet de ce nœud. Il va sans dire que le bord supérieur n'est pas uniformément lisse, mais présente, entre les seins, une disposition particulière, agrafe ou pan détaché, qui permet seule de faire le nœud isiaque [3]. L'himation peut être jeté par-dessus la stola et couvrir ainsi le bas du corps, un pan de l'étoffe étant relevé par le bras gauche (**307, 309**).

La stola manque dans les **Tychés**, où le chiton, serré ou non à la ceinture, glisse parfois sur l'épaule et découvre le sein gauche [4], comme chez certaines des **Aphrodite** (**310-2**) : l'himation est à peu près pareil à celui que portent les **Isis 307** et **309.** Ailleurs le chiton est à manches et l'himation se drape comme un châle (**313**) ou bien est bizarrement disposé, sans doute par un copiste qui en avait mal compris l'agencement (**314**). La figurine **315** est la seule qui soit coiffée d'un voile : quant à la **Tyché 316,** elle porte, comme les statues assises, l'himation sur les genoux, enveloppant à la fois le bas du corps et le siège de la déesse.

Sauf l'exemplaire **307,** qui porte le sistre, toutes ces figurines tiennent ou tenaient dans la main droite le gouvernail, attribut de la **Fortune,** comme de l'**Isis Pelagia** ou **Pharia** [5]. Le plat n'est pas conservé dans le n° **310,** et la barre ne l'est pas dans le n° **308,** mais le geste de la main est caractéristique. Le bras tombe toujours de la même manière, étant rarement

1. Roscher, *Lexikon*, I, s. v. Fortuna, p. 1533, p. 1544 (Peter, Drexler).
2. *Rœm. Mitteil.*, XVI, 1901, p. 258 (Amelung).
3. Toutes les **Isis** n'ont pas forcément le nœud isiaque. Il y en a qui sont simplement drapées à la grecque, Amelung, *Skulpt. d. Vatic. Mus.*, I, pl. 7, p. 46, 31 (**Isis** du *Braccio Nuovo*).
4. Roscher, *Lexikon*, I, s. v. Fortuna (Drexler).
5. Roscher, *Lexikon*, II, s. v. Isis, p. 474-485 (Drexler).

rapproché du corps (**309**), le plus souvent s'en écartant ou parfois revenant légèrement en avant. La barre du gouvernail est plus ou moins simple et l'attache est parfois surmontée d'un bouton (**311**) ou même d'un haut tenon (**312, 315**). Quant au plat, il est orné du foudre (**313**) ou d'une barre médiane, simple (**314-5**) ou striée (**309**).

La main gauche tient la corne d'abondance[1], que celle-ci soit simple ou double[2] (**307, 313-4**), mais elle ne la tient pas toujours de la même manière. Elle peut être placée sous le départ cylindrique (**307, 309, 313-4**), elle peut ne le toucher que de côté (**308, 315-6**) ou revenir par-dessus pour mieux l'assujettir (**310-2**). Le pavillon ne touche pas nécessairement l'épaule, il peut en être séparé (**308, 310-1, 315**) ou même lui être réuni par un tenon (**316**). La corne est ordinairement simple et assez rarement moulurée (**307-8, 313**). Un serpent s'enroule souvent autour d'elle (**310-2, 316**), mais il n'est pas nécessaire d'y voir un attribut d'**Hygie.** Les pavillons contiennent des objets mal distincts, toujours la grappe et un fruit conique, parfois la grenade (**307**) et la pomme de pin (**310, 313**).

La tête est à gauche et toujours penchée en avant. La coiffure en est caractéristique. L'**Isis 308** porte les tresses calamistrées à l'égyptienne, que semble dominer l'uræus sacré. Les deux autres **Isis,** que surmontent les deux hautes cornes hathoriques, n'ont naturellement que des tresses courtes partant de la nuque. Quant aux **Tychés,** exception faite du n° **313,** leurs cheveux sont simplement relevés en chignon. Un bandeau les ceint dans la majeure partie des exemplaires, mais il peut être remplacé par un diadème[3] (**310-1, 313**) et il arrive qu'un polos se dissimule derrière les hautes plumes[4] (**309-311, 316**). Le globe solaire n'a d'ordinaire aucun ornement (**311-2, 316**), mais il peut être décoré de cercles concentriques (**314**), d'une croix cantonnée de points (**310, 313**) ou d'un ménisque[5], qu'il soit en relief (**312**) ou gravé (**309, 315**). Une feuille de lotus est rarement placée devant lui (**315**) ; quant aux plumes qui l'accostent, elles sont presque toujours obliques : celles qui se dressent derrière les cornes, ont indifféremment la forme pointue (**309, 310**) ou recourbée (**311, 313-4**). Il arrive d'ailleurs fréquemment que leurs extrémités ne soient pas conservées.

Parmi toutes ces statuettes, la **Tyché 315** est la seule qui soit d'un joli

1. Roscher, *l. l.*, p. 457. Le motif, emprunté aux monnaies d'Égypte, ne paraît pas sur celles des Séleucides avant Démétrius I Soter (162-150 avant J.-C.), Babelon, *Rois de Syrie, Introd.*, p. cxviii.
2. Roscher, I, *s. v.* Fortuna, p. 1552 (Drexler).
3. Il ne semble pas que ce soit le βασίλειον, Roscher, *Lexikon*, II, *s. v.* Isis (Drexler).
4. Roscher, *l. l.*, p. 457.
5. Roscher, *l. l.*, p. 437, sqq.

style. On peut citer à côté du bronze les **Fortunes 308** et **310,** la première d'un curieux travail, la seconde dont le modelé est assez soigné.

307 (248) [D. 182]. — **Isis.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,25 (de la tête, 0m,023, — de la base, 0m,058 à 0m,059). Long. de la base, 0m,099 (en bas, 0m,112). Larg. de la base, 0m,108 et 0m,099. — Pl. XLIX, 3.

Patine d'un vert gris et bleuté, assez clair.

La base, qui peut être celle de la figurine, sensiblement carrée et plus haute à gauche qu'à droite. En bas, chanfrein et moulure saillante.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière et de côté. Long chiton; stola frangée, nouée entre les seins et retombant très bas par devant, presque à la hauteur des chevilles; himation passé sur l'épaule gauche, couvrant le dos et rejeté sur l'avant-bras gauche. Le bras droit plié au coude, l'avant-bras légèrement baissé, la main tenant un sistre de forme rudimentaire, fait de deux lames accolées à leur base et munies de trois grelots, le pouce fermé sur les autres doigts; la main gauche, baissée comme la droite, tenant la corne d'abondance dédoublée, avec une boule unique à la pointe commune: des pavillons sortent des grappes, un cône et quatre fruits ou grenades (le haut cassé). La tête légèrement à gauche, les yeux creux et devant être incrustés, les cheveux divisés par une raie et relevés aux tempes, neuf tresses courtes tombant sur les côtés et sur la nuque, six autres boucles, plus courtes, s'étageant par derrière au-dessus des premières. Sur le front, la coiffure isiaque, cassée dès l'attache.

Style passable.

Rapprocher Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 1458, p. 239. Pour d'autres exemples, voir Roscher, *Lexikon*, II, p. 457, *s. v.* Isis (Drexler). Le costume paraît le même dans un bronze de Parme, *Monumenti*, III, pl. 15, 3 (S. Reinach, *Répertoire*, p. 420, 8).

308 (108) [D. 189]. — **Isis-Tyché, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Haut., 0m,182 (de la base, 0m,032, — de la tête, 0m,025). Long. de la base, 0m,08. Larg. —, 0m,064. — Pl. XLII, 4.

Patine d'un vert grisâtre.

La base rectangulaire, la tranche en retrait. En haut, trou rond. La face postérieure cassée. Haut et bas, sur trois côtés, chanfrein mouluré. Les bras soudés à part et rapportés au-dessous des armilles.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement oblique, la jambe droite pliée au genou, le pied de côté, mais peu en arrière et non relevé. La main droite baissée à gauche et ouverte, le bout des doigts repliés, tenant un objet plat comme le manche d'un gouvernail (bracelet au poignet), le bras gauche orné du même bracelet, la main baissée de même à droite et retournée près du corps, tenant une grande corne d'abondance : à la pointe de la corne, double filet ; en haut, sortant du pavillon, grappe, long épi et deux fruits. Long chiton plissé ; par-dessus, lourde stola de laine à bord frangé, passée sur l'épaule gauche, couvrant le dos et la poitrine, repassant sous l'aisselle gauche, enveloppant de nouveau le dos et repliée sur l'épaule gauche, le bout de l'étoffe étant noué entre les seins. La tête de face, légèrement inclinée sur l'épaule droite et penchée en avant, les cheveux coiffés en mèches uniformes et striées tombant du sinciput, courtes et égales sur le front, plus longues sur le cou et sur les épaules ; uræus (?) ou mèche relevée en haut du front.

Assez bon travail.

Comparer, pour la coiffure Clarac, pl. 307, 2585, pour le costume *ibid.*, pl. 307, 2586, pour l'attitude *ibid.*, pl. 986, 2572 et un bronze de Naples, Roux et Barré, t. VI, 27, 1 (S. Reinach, *Répertoire*, p. 265, 5).

309 (70) [D. 131]. — **Isis, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., 0m,167 (de la base, 0m,04, — de la tête, 0m,017). Diam. de la base, 0m,047 (en bas, 0m,072).

Patine d'un vert assez clair, la base noirâtre.

La base ronde, la tranche concave. En haut, scotie et quart de rond. En bas, bec-de-corbin, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied gauche en arrière et de côté. La main droite baissée à gauche et tenant le manche, aujourd'hui détaché, d'un gouvernail qui est conservé (volutes en haut du gouvernail ; sur le plat, baguette médiane et striée) ; l'avant-bras gauche horizontal, la main tenant une corne d'abondance d'où sortent des grappes. Long chiton ; stola ou châle, noué entre les seins par le nœud isiaque ; himation dont un pan tombe sur l'épaule gauche et dont l'autre est rejeté sur l'avant-bras de même sens. La tête tournée à gauche et penchée sur l'épaule droite, les cheveux séparés sur le front, une tresse tombant sur chaque épaule, quatre tresses s'étalant sur la nuque ; en haut de la tête, et accosté de deux plumes, le globe solaire compris entre les deux cornes et se détachant sur


308


306


302


307

Ern. Leroux, éditeur, Paris Imp. Berthaud

deux grandes plumes dressées, au bout lancéolé : sur le globe, traits indistincts, sans doute l'uræus ; derrière la coiffure isiaque, polos.

Facture soignée.

310 (302) [D. 53]. — **Tyché isiaque, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Acquis en 1868. Tortose. — Haut., $0^m,213$ (de la base, $0^m,05$, — de la tête, $0^m,017$). Diam. de la base, $0^m,052$ (en bas, $0^m,07$). — Pl. L, 1.

Patine d'un vert foncé. Masse de plomb sous la figurine. La colonne soudée à droite à un prolongement du chiton. Les yeux et le sein gauche incrustés d'argent. Boucle d'argent à la ceinture.

La base, qui n'est peut-être pas celle de la figurine, ronde et la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets. Sur la moulure supérieure, bande d'oves, surmontée d'un grènetis. En bas, motif de feuilles ou d'oves suspendus, alternant avec des oves dressés, plus petits que les premiers. Sur la tranche, entre deux filets, rosettes à quatre pétales réunis par des guirlandes et surmontées de trois feuilles juxtaposées, les pétales et les feuilles incrustés d'argent.

La figurine debout sur la jambe droite, le pied légèrement en dehors, la jambe gauche pliée au genou, le pied de côté, en arrière et devant porter sur la pointe. Chiton qui a glissé sur l'épaule gauche et découvert le sein de ce côté, la ceinture assez large et offrant au milieu une solution de continuité : dans les deux bouts, qui sont percés d'un trou, passe un crochet d'argent, fait d'un fil très mince et servant de boucle ; himation couvrant le bas du corps, le haut roulé et formant bourrelet, l'étoffe relevée à droite et retenue sous l'aisselle gauche. Le bras droit pendant à gauche, la main retournée et tenant le manche épais d'un gouvernail (?) ; le coude gauche appuyé sur un pilier, l'avant-bras presque horizontal et écarté du corps, la main tenant la corne d'abondance, l'annulaire et le mineur repliés par dessous, les autres doigts allongés, un serpent s'enroulant autour de la corne, une grosse grappe, des fruits et un cône sortant du pavillon. La tête légèrement tournée vers la gauche, mais non baissée en avant et plutôt inclinée vers l'épaule gauche, les oreilles percées, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et formant à la nuque un court chignon ; diadème bas, orné de fleurons gravés et d'un trou médian ; au-dessus de la tête, et accosté de deux plumes obliques, le globe solaire, orné d'une croix incisée et compris entre deux cornes, se détachant sur deux hautes plumes, accolées et dressées ; derrière la coiffure isiaque, polos.

Travail soigné.

Le costume est le même dans un bronze du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 634, p. 271-2. Pour le mouvement des bras, cf. *ibid.*, 633, p. 271.

311 (178) [D. 117]. — **Tyché isiaque, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Haut., 0^m,138 (de la base, 0^m,021, — de la tête, 0^m,017). Long. de la base, 0^m,038 (en bas, 0^m,041). Larg. de la base, 0^m,029 et 0^m,034.

Patine verte, foncée.

La base, qui ne paraît pas celle de la figurine, rectangulaire et incomplète à droite et à gauche. La tranche en retrait. Haut et bas, chanfrein et filet saillant.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied, qui est nu comme le droit, de côté et quelque peu en arrière. Chiton serré à la ceinture et agrafé sur l'épaule droite, le sein gauche découvert ; himation entourant la hanche droite et s'attachant sur le côté gauche, près du coude. Le bras droit baissé à gauche, la main tenant la barre du gouvernail, qui est soudé à la base et tient au chiton ; l'avant-bras gauche baissé à droite, la main tenant la corne d'abondance autour de laquelle s'enroule un serpent, un épi, des fruits et une grappe sortant du pavillon. La tête tournée vers la gauche, les cheveux séparés sur le front, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque; diadème bas sur le front; au-dessus, le globe solaire, compris entre deux cornes et se détachant sur deux plumes, accolées et dressées ; derrière la coiffure isiaque, polos.

Style passable.

312 (228) [D. 188]. — **Tyché isiaque, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,10 (de la base, 0^m,023, — de la tête, 0^m,006). Côté de la base, 0^m,02 (aux pieds, 0^m,028).

Patine d'un vert foncé.

La base, qui peut être celle de la figurine, carrée et portée par quatre pieds simples. La tranche en retrait. Haut et bas, talon renversé, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière et de côté, caché, comme le droit, sous le long chiton qui n'est pas serré à la ceinture et qui a glissé sur l'épaule gauche en laissant le sein découvert; himation passé en écharpe autour du bas du corps et fixé sous l'aisselle gauche par le bras de même sens. Le bras droit

baissé, la main tenant la barre du gouvernail, dont la lame est plate et oblique ; la main gauche tenant la corne d'abondance autour de laquelle s'enroule un serpent : cône, grappe et fruits sortant du pavillon. La tête à gauche, les cheveux divisés par une raie, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque ; croissant lunaire sur le front ; au-dessus de la tête, accosté de deux plumes, le globe solaire, compris entre deux cornes et se détachant sur deux hautes plumes, accolées et dressées.

Travail moyen.

313 (337) [843]. — **Tyché isiaque, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Anc. collection Gréau. — Haut., 0m,18 (de la tête, 0m,018, — de la base, 0m,043). Diam. de la base, 0m,045 (en bas, 0m,062). — Pl. L, 2.

Patine d'un vert grisâtre.

Deux clous modernes sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. En haut, scotie. En bas, tore, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu de côté, la jambe gauche pliée au genou, le pied en dehors et légèrement en arrière. Chiton à manches courtes, formant six crevés en haut des bras ; himation passé sur l'épaule droite et formant deux pans inégaux, l'un qui descend jusqu'aux chevilles, l'autre qui s'arrête à la taille. Le bras droit baissé à gauche, la main posée sur la barre d'un gouvernail, un dauphin s'enroulant à l'attache de la hampe, un foudre à trois branches se détachant en relief sur le plat ; la main gauche, baissée à droite, tenant la corne d'abondance dédoublée : émergeant de chaque pavillon, sorte de galette ronde, ornée d'une croix inscrite cantonnée de points, haut cône dressé, grenade, pomme de pin et grappe. La tête tournée vers la gauche et légèrement penchée en avant, les cheveux divisés sur le front, relevés aux tempes et formant à la nuque un court chignon d'où une tresse tombe sur chaque épaule ; diadème bas et coiffure isiaque, accostée, à la base, de deux plumes obliques, le globe solaire compris entre deux cornes et se détachant sur deux hautes plumes, accolées et dressées : sur le globe, croix inscrite, cantonnée de points.

Assez bon style.

Bibl. Frœhner, *Catal. Gréau,* 843, p. 169.

On peut rapprocher, pour le motif seulement, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 628, p. 268-9.

314 (259) [D. 30]. — **Tyché isiaque, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Acquis en 1864. Tortose. — Haut., 0^m,142 (de la base, 0^m,028, — de la tête, 0^m,012). Diam. de la base, 0^m,057 (en bas, 0^m,062).

Patine d'un vert clair. La surface abîmée.

Un clou moderne sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche en retrait. En haut, chanfrein, en bas, quart de rond, entre filets.

Les pieds non visibles, mais la statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche pliée au genou, le pied devant être de côté et en arrière. Chiton à manches courtes, serré à la taille par une ceinture apparente; himation serré autour des hanches et croisé par devant, un pan rejeté sur l'épaule gauche. La main droite, baissée à gauche, tenant la barre d'un gouvernail dont le haut est ajouré ; la main gauche, baissée symétriquement à droite, tenant une corne d'abondance dédoublée, les pavillons séparés par une grappe, un cône et des fruits sortant de chaque orifice. La tête tournée légèrement à gauche et penchée en avant, les cheveux séparés par une raie, relevés aux tempes et formant à la nuque un court chignon; au-dessus du front, diadème bas et ponctué; à la base de la coiffure isiaque, deux plumes horizontales : au-dessus, le globe, compris entre deux cornes et se détachant sur deux hautes plumes, accolées et dressées.

Travail passable.

315 (262) [D. 186]. — **Tyché isiaque, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,142 (de la base, 0^m,03, — de la tête, 0^m,014). Long. de la base, 0^m,032 (en bas, 0^m,047, — aux pieds, 0^m,051). Larg. de la base, 0^m,031, 0^m,045 et 0^m,05.

Patine d'un vert clair.

La base, qui n'est pas celle de la figurine, rectangulaire et portée par quatre pieds simples, la tranche en retrait. Haut et bas, talon renversé. Bande d'oves sur la moulure supérieure.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied un peu de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique. Long chiton à manches courtes et à crevés; himation enroulé autour de la taille et dont un pan est rejeté sur l'épaule droite; voile enveloppant la tête et flottant par derrière. La main droite, baissée à gauche, tenant la barre d'un gouvernail, dont le haut est recourbé; la main gauche, baissée symétriquement à droite, tenant la corne d'abondance, d'où émergent deux cônes, des fruits et une grappe. La

tête à gauche, penchée sur l'épaule droite et inclinée en avant, les cheveux séparés sur le front, surmontés d'une feuille et relevés aux tempes; au-dessus de la coiffure, le globe solaire, compris entre deux cornes et ponctué, se détachant sur deux hautes plumes, accolées et dressées, cassées à leur partie supérieure.

Assez bon style.

316 (175) [D. 119]. — **Tyché isiaque, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Haut., 0^{m},116 (de la tête, 0^{m},013, — de la base, 0^{m},03). Diam. de la base, 0^{m},029 (en bas, 0^{m},038).

Patine d'un vert un peu bleuâtre.

Un clou moderne sous la base, qui n'est pas celle de la figurine. La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets.

La déesse assise sur une base rocheuse, la jambe droite allongée, le pied de côté. Chiton serré à la ceinture; himation jeté sur l'épaule gauche et couvrant les genoux, de gauche à droite. Le bras droit baissé, la main tenant la barre d'un gouvernail, qui repose sur la roche de base; l'avant-bras gauche légèrement abaissé, la main tenant la corne d'abondance, qui est rattachée à l'épaule par un tenon et d'où sortent un épi, une grappe et des fruits, un serpent paraissant enroulé autour du pavillon. La tête penchée légèrement à gauche, les cheveux relevés en un nœud au-dessus du front; au-dessus du crâne, le globe solaire, compris entre deux cornes et se détachant devant deux plumes, accolées et dressées; derrière la coiffure isiaque, polos.

Assez bon style.

Comparer la **Tyché** assise d'un tétradrachme de Ptolémaïs, Babelon, *Rois de Syrie*, pl. XVI, 3, p. 91, 709, *Introd.*, p. CXVII (Démétrius Ier Soter).

Tyché.

La **Tyché** est la grande déesse hellénistique. Aucun moment de l'histoire grecque ne pouvait être plus propice à son culte et jamais le hasard ne joua ou ne parut jouer un tel rôle dans la conduite des affaires humaines[1]. Si l'Égypte ne fut pas le pays où la divinité nouvelle prit sa forme plastique

1. Beloch, *Griech. Geschichte*, III, p. 556.

et reçut ses attributs[1], elle fut pour elle une terre de prédilection et c'est de là, semble-t-il, qu'elle fut importée en Syrie. La **Tyché** assise paraît au milieu du IIe siècle sur les monnaies de Démétrius Ier Soter (162-150)[2], la **Tyché** debout un peu plus tard, sur celles d'Alexandre Ier Bala (150-145)[3], précisément à l'époque où l'influence égyptienne est toute puissante en Syrie et en Phénicie. Et n'avons-nous pas vu tout à l'heure la **Tyché** emprunter l'un de ses éléments caractéristiques à cette **Isis,** que l'art alexandrin devait créer par la *contaminatio* d'une déesse égyptienne et de deux statues grecques[4] ?

Les six **Tychés 317-322** sont coiffées d'un polos et tiennent d'une main la corne d'abondance, de l'autre le gouvernail, qui n'est conservé que dans l'exemplaire **320**. Les déesses sont au repos (**317**) ou se tiennent d'aplomb sur la jambe droite : un seul bronze (**320**) a le poids du corps sur la jambe gauche. La stola isiaque revêt la statuette **322,** très analogue, pour le costume, au n° **309.** Ailleurs le chiton à manches est recouvert d'un surplis dorique (**317**) ou l'himation est passé en écharpe sur l'épaule (**318**). Les autres **Tychés** diffèrent des premières par les manches qui peuvent faire défaut (**321**), par la ceinture qui serre tantôt le chiton et tantôt l'himation, par la manière enfin de porter le manteau. Le bras droit, qui est rarement rapproché du corps (**322**), tenait, comme le montre l'un des exemplaires, la barre d'un gouvernail. La main gauche est toujours posée sur la corne d'abondance, qui, le plus souvent, touche l'épaule (**317-8, 320, 322**). Dans le pavillon reparaissent la grappe et le fruit conique, puis le disque (**317**) et le croissant ou ménisque (**320**). La tête est toujours à gauche, mais elle n'est pas toujours baissée : elle peut regarder droit (**319, 322**) ou même être relevée (**321**). Les cheveux sont noués en chignon, mais des tresses peuvent tomber sur les épaules (**320**) ou même sur la nuque (**321**). Quant au polos, il est rare qu'il soit tout à fait cylindrique (**322**). Le plus souvent il est d'une forme quelque peu conique et surmonté d'un bourrelet : il est même parfois à pans coupés (**318**). Un trou placé sur sa face antérieure sert, semble-t-il, d'attache à l'uræus (**321**), qui est assez bien conservé dans l'**Isis 322.**

Il est à remarquer que ce type plastique pouvait fort bien représenter aux yeux des populations syriennes une autre déesse que la **Fortune** hellé-

1. Le πηδάλιον que tient la déesse lui est attribué par les poètes dès le Ve siècle et le bronze de Methana, qui est conservé au Musée National d'Athènes n'a pas dû y être importé d'Égypte, *Bull. Corr. Hell.*, 1900, p. 22-3, fig. 14, De Ridder.

2. Babelon, *Rois de Syrie, Introd.*, p. CXVII.

3. Babelon, *ibid.*, p. CLXIII.

4. Helbig, *Unters. ü. d. Campanische Wandmalerei*, p. 8.

nique. Je n'en veux d'autre preuve qu'un cippe bien connu du Vatican[1]. On y voit une divinité semblable et placée entre deux lions, qui couronne une stèle dédiée au **Zeus** d'Héliopolis (v. *suprà*). C'est peut-être l'**Atargatis** phénicienne : en tout cas ce ne peut être la simple **Tyché** classique.

Les deux statuettes **323-4** seraient semblables aux précédentes, si elles n'étaient diadémées, au lieu d'être coiffées du polos. Toutes deux sont vêtues du chiton avec ou sans manches et de l'himation replié sur l'avant-bras gauche après avoir traversé obliquement la poitrine (**324**). La main gauche est placée sous la corne, qu'elle tient avec une certaine préciosité dans le bronze **323.** Le pavillon ne touche pas l'épaule et contient, outre les attributs traditionnels, le ménisque (**324**) et le disque avec la pomme (**323**). La tête est à gauche et baissée, des tresses tombant sur les épaules dans la **Tyché 323,** dont le diadème est crénelé et orné avec soin.

La belle figurine **325,** qui est coiffée à la fois du diadème et du polos et dont les mains paraissent avoir tenu les mêmes attributs, peut être encore rangée parmi les **Tychés.** L'épaule droite est découverte, mais c'est le seul trait qui la rapproche des **Aphrodite,** elle tiendrait plutôt des **Dèmèter** et forme transition entre les **Cybèles** et les **Tychés.**

317 (269) [D. 184]. — **Tyché, portant le polos, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,21 (de la base, 0m,044, — de la tête, 0m,02). Long. de la base, 0m,047 (en bas, 0m,064). Larg. de la base, 0m,045 et 0m,052.

Patine d'un vert gris et grumeleux.

La base, qui n'est pas celle de la figurine, rectangulaire, la tranche en retrait. En haut, talon renversé et chanfrein. En bas, chanfrein, entre filets.

La statuette reposant également sur les deux pieds qui sont sur la même ligne, le genou gauche étant à peine plus fléchi que le droit. Chiton à manches courtes et à crevés, n'allant pas jusqu'au coude et recouvert d'une sorte de surplis oblique. La main droite baissée à gauche, tenant un objet non conservé, sans doute le manche d'un gouvernail ; la main gauche, baissée symétriquement à droite, tenant la corne d'abondance, une grappe, des fruits, un cône et un disque sortant du pavillon. La tête tournée vers la gauche, inclinée en avant et penchée sur l'épaule droite ; les cheveux séparés sur le front, relevés aux tempes et formant à la nuque un court

1. Amelung, *Skulpturen d. Vatic. Mus.*, I, pl. 30, *Gal. lapidaria*, 152, p. 279-280.

chignon; diadème bas, et, sur le sinciput, polos élevé, évasé et d'un petit diamètre.

Assez bon style.

318 (101) [D. 187]. — **Tyché, portant le polos, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,135 (de la base, 0^m,03, — de la tête, 0^m,016). Diam. de la base, 0^m,041 (en bas, 0^m,053).

Patine d'un vert bleuâtre. Assez bien conservé.

La base ronde, la tranche en retrait. En haut, tore, entre filets. En bas, talon renversé, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied un peu oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied en arrière et de côté. La main droite pendant à gauche et fermée, tenant sans doute le manche d'un gouvernail; l'avant-bras gauche horizontal, la main tenant une corne d'abondance appuyée sur l'épaule; sortant de la corne, grappe et fruit (?) conique. Diploïdion, attaché à la taille par une ceinture non apparente, l'étoffe bouffant au-dessous du surplis; himation court jeté sur les épaules. La tête à gauche, inclinée sur l'épaule droite et penchée en avant, les cheveux séparés sur le front et relevés en chignon; diadème bas et haut polos.

Joli style.

Le costume est plus simple dans une statuette de Methana au Musée d'Athènes (*Bull. Corr. Hell.*, 1900, p. 23, fig. 14, De Ridder), mais la tête porte également un polos.

319 (306). — Acquis en 1883. Tortose. — **Tyché, portant le polos, tenant la corne d'abondance et** (?) **le gouvernail.** — Haut., 0^m,29 (de la base, 0^m,056, — de la tête, 0^m,03). Larg. de la base, 0^m,065 (en bas, 0^m,084).

Argent. Patine violette, assez foncée. La corne blanchâtre.

La base octogonale, la tranche en retrait. En haut, tore, en bas, scotie, entre filets.

La statuette debout sur la jambe droite, la jambe gauche fléchie au genou, le pied de côté et légèrement en arrière, les pieds paraissant à peine sous l'étoffe. Chiton à manches courtes et à crevés, serré à la taille par une ceinture; himation entourant les hanches et fixé sous l'aisselle gauche. Les bras également baissés, écartés du corps et tendus en avant, la main droite ouverte ayant les doigts allongés, l'annulaire et le mineur repliés, la main

gauche tenant une corne d'abondance fuselée et striée, une grappe sortant du pavillon. La tête de face, légèrement tournée vers la gauche, les cheveux séparés sur le front, bouffant sur les tempes et formant à la nuque un court chignon ; sur la tête, polos évasé.

Style passable.

La technique de ces figurines en argent repoussé vient d'être étudiée par H. DE VILLEFOSSE, *La statuette d'argent de Saint-Honoré-les-Bains*, p. 185-197, pl. X, du *Centenaire des Antiquaires de France* (voir en particulier une statuette syrienne du Louvre, *ibid.*, fig. 2, p. 193 = LONGPÉRIER, *Catal. des Bronz. antiq.*, 261).

320 (110) [D. 203]. — **Tyché, portant le polos, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Anc. collection Péretié. Antioche. — Haut., 0^{m},087 (de la tête, 0^{m},012).

La surface mal conservée.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied non visible, la jambe droite pliée au genou. La main droite, baissée à gauche, tenant le manche recourbé du gouvernail (fait de trois tiges parallèles, dont la médiane, seule, n'est pas arquée aux extrémités) ; la main gauche tenant à droite la corne, dont les grappes sont surmontées d'un croissant. Long chiton à manches courtes, himation passé sur l'épaule gauche et revenant sur l'avant-bras de même sens. La tête à gauche, un peu penchée sur l'épaule droite, les cheveux relevés aux tempes et formant chignon à la nuque, une tresse pendant sur chaque épaule; polos sur le haut de la tête.

Facture médiocre.

321 (288) [D. 15]. — **Tyché isiaque** (?), **portant le polos, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Acquis en 1862. Banias. — Haut., 0^{m},242 (de la base, 0^{m},046, — de la tête, 0^{m},025). Long. de la base, 0^{m},069 (en bas, 0^{m},08). Larg. de la base, 0^{m},06 et 0^{m},073. — Pl. L, 3.

Patine d'un vert à la fois foncé et brunâtre.

La base, qui n'est pas sûrement celle de la figurine, rectangulaire ; haut et bas, chanfrein ; le socle en retrait sur la plate-forme supérieure. Sur la base, l'inscription en lettres d'argent incrustées, dont deux ont en partie disparu et qui paraissent antiques, Εἶσις Φάρια.

EICICΦ·· ΡΙΑ

(321)

La statuette debout sur la jambe droite, le pied légèrement oblique et chaussé d'une haute sandale, la jambe gauche pliée au genou, le pied oblique, mais légèrement en avant. Chiton sans manches, échancré sur le cou et rabattu à la partie supérieure, le second pan tombant jusqu'aux hanches; himation serré à la taille, les deux épaisseurs de l'étoffe superposées et se croisant obliquement, un pan rejeté sur l'épaule gauche; par-dessus l'himation, baudrier rapporté (?), passé sur l'épaule droite. Le bras droit baissé à gauche, la main, qui est cassée, devant tenir le manche d'un gouvernail ; l'avant-bras gauche horizontal et écarté du corps, la main tenant une corne d'abondance très longue, dont le pavillon touche l'épaule : sortant de la corne, grappe, fruit conique entre deux fruits ronds, deux cônes et disque dressé. La tête tournée quelque peu vers la gauche et plutôt relevée, les cheveux séparés sur le front, rabattus sur les tempes et formant à la nuque un court chignon d'où tombent trois tresses verticales ; sur la tête, haut polos cylindrique, terminé par un bourrelet.

Comparer une amulette du Cabinet des Médailles, BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 636, p. 273. Le cordon en sautoir se retrouverait (?) sur un bronze qui a fait partie de la collection Caylus, *Recueil d'Antiq.*, I, pl. 73, 2.

322 (104). — **Tyché isiaque, portant le polos, tenant la corne d'abondance et le gouvernail.** — Haut., $0^m,097$ (de la tête, $0^m,011$).

Patine d'un vert clair et grisâtre.

La statuette debout sur la jambe droite, le pied légèrement oblique, la jambe gauche pliée au genou, le pied un peu en arrière et très de côté. La main droite baissée à gauche et fermée, devant tenir le manche d'un gouvernail ; la main gauche portant la corne qui repose sur l'épaule : grappes et fruit (?) conique émergeant du pavillon. Long chiton ; palla isiaque, passée sur l'épaule droite et nouée entre les seins ; himation passé sur l'épaule gauche et revenant sur l'avant-bras de même sens. La tête à gauche, mais non penchée, à peine inclinée sur l'épaule droite, les cheveux séparés sur le front et relevés en chignon ; haut polos orné sur le devant d'un uræus (?) effacé.

Style moyen.

323 (16) [D. 127]. — **Tyché diadémée, tenant le gouvernail (?) et la corne d'abondance.** — Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., $0^m,25$ (de la base,



313



321



310



323

Ern. Leroux, Éditeur, Paris Imp. Draeger

$0^m,047$, — de la tête, $0^m,028$). Diam. de la base, $0^m,07$ (en bas, $0^m,096$). — Pl. L, 4.

Patine d'un vert clair et grisâtre. Par derrière, traces d'une étoffe (?) qui enveloppait la figurine. La surface abîmée. Les avant-bras rapportés, le pouce et l'index droits cassés.

La base ronde, la tranche concave. En haut, quart de rond et filet. Baguette à mi-hauteur. En bas, tore et filet.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied légèrement de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied en arrière, de côté et un peu relevé, les pieds chaussés. Long chiton, échancré sur la gorge, avec quatre crevés à la manche droite ; himation enveloppant le bas du corps, le bord supérieur roulé, et relevé sur l'avant-bras gauche. Le bras droit pendant, la main tenant un manche (de gouvernail) entre le pouce et l'index allongés et les autres doigts repliés ; l'avant-bras gauche horizontal et écarté du corps, la main portant la corne d'abondance : dans le pavillon, grappe et pomme de pin accostée de deux feuilles (?) ; sur les bords, pomme (?) et feuille retombante. La tête, légèrement à gauche et inclinée sur l'épaule droite, coiffée d'un diadème crénelé, les cheveux partagés par une raie, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque.

Style moyen.

324 (31) [D. 13]. — **Tyché diadémée, tenant le gouvernail et la corne d'abondance.** — Acquis en 1862. Tortose. — Haut., $0^m,15$ (de la base, $0^m,04$, — de la tête, $0^m,017$). Diam. de la base, $0^m,044$ (en bas, $0^m,055$).

Patine vert foncé.

La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, la droite fléchie au genou, le pied en retrait et de côté. Long chiton et himation attaché sur l'épaule gauche. Le bras droit baissé à gauche, la main pendant et devant tenir le gouvernail ; la main gauche tenant à droite la corne d'abondance : sortant du pavillon, grappe et (?) croissant lunaire. La tête tournée très légèrement à gauche, les yeux évidés, les cheveux séparés sur le front, relevés aux tempes et formant chignon à la nuque ; diadème bas.

Style commun.

325 (82) [D. 136]. — **Tyché** (?), **coiffée du diadème et du polos.** —

Acquis en 1877. Yakhmour. — Haut., $0^m,33$ (de la base, $0^m,071$). Diam. de la base, $0^m,085$ (en bas, $0^m,106$). — Pl. LIV, 1.

Patine d'un vert grisâtre. Rapiéçure rectangulaire. La surface trouée çà et là. Deux trous percés aux oreilles pour recevoir des pendants mobiles.

La tranche concave. En haut, scotie. En bas, quart de rond, entre filets.

La statuette debout sur la jambe gauche, le pied de côté, la jambe droite pliée au genou, le pied oblique, sur la même ligne que l'autre et chaussé, comme lui, d'une sandale retenue par des courroies. Chiton long, les manches courtes et fixées par trois boutons, celle de l'épaule droite ayant légèrement glissé ; par-dessus, draperie formant un bourrelet à la ceinture, se terminant obliquement à la partie inférieure et repassant sur le coude gauche. La main droite baissée, l'index allongé, le pouce et les autres doigts réunis, ayant pu tenir un objet cylindrique et horizontal, légèrement oblique ; l'avant-bras gauche sensiblement horizontal, le pouce de la main écarté, les quatrième et cinquième doigts plus repliés que les deux autres. Les cheveux ondés et séparés sur le front, la coiffure surmontée d'un diadème et d'un très haut polos ; la tête un peu penchée vers la gauche, le nez long et mince.

Assez bon style.

On peut comparer pour l'épaule découverte et la pose de la figurine un bronze de l'ancienne collection Milani, S. Reinach, *Répertoire*, p. 798, 2.

Tyché d'Antioche.

La statuette **326** est une réplique assez médiocre du groupe d'Eutychidès[1]. Si peu original qu'en soit le travail, le bronze nous montre que Cavaceppi a mal restauré le bras droit de la **Tyché** dans le marbre du Vatican[2]. Au lieu de se retourner vers le sein, il est certain que la main devait être pendante et dirigée en avant, tandis que le poignet ou le coude s'appuyait sur la jambe droite. Les sept ou huit exemplaires connus[3] sont unanimes sur ce point. La figurine du *Collegio Romano*, mentionnée dans le

1. Sur la célébrité du monument, voir Benndorf, *Mélanges Perrot*, p. 2.

2. Collignon, *Hist. de la Sculpt. gr.*, II, fig. 253-4, p. 485-8. Helbig-Toutain, *Musées de Rome*, I, 376, p. 268-9. Un autre Eutychidès se place à la fin du IIe siècle avant notre ère, voir Homolle, *Bull. Corr. Hell.*, XVIII, 1894, p. 336-7.

3. Voir la liste dans Fœrster, *Jahrbuch*, 1897, p. 148, n. 216. Il faut ajouter, outre nos deux bronzes, la statuette en argent du British Museum (*Journal Hellenic Studies*, IX, 1888, pl. V, 4, p. 75-8, P. Gardner) et un **Oronte** seul, acquis par le Louvre en 1900 (Villefosse-Michon, *Acquis.* 1900, nº 49, p. 6-7 = *Catal. Joseph de Rémusat*, 151).

manuel d'O. Müller[1], paraît à vrai dire avoir disparu[2] et nul ne connaît la statuette qui aurait appartenu au duc de Nemi[3], mais le bras droit, partout où il est conservé[4], fait exactement le même geste que dans l'exemplaire de Clercq. Dans l'applique d'argent du British Museum[5], la main est même fixée par un tenon au rocher qui sert de base à la figurine. A propos du seul bronze du Musée Archéologique de Florence où le bras est intact[6], Heydemann nous apprend que la main tient des épis comme sur les monnaies. Or le témoignage des types monétaires n'est pas moins unanime et peut s'ajouter à celui des répliques énumérées plus haut. S'il n'est pas de pièce qui soit contemporaine du groupe, celles du premier siècle avant notre ère[7], dont quelques-unes ont été frappées à Antioche même[8], paraissent en conserver assez fidèlement l'image : les variétés en sont assez nombreuses et diffèrent par la forme des attributs[9], par le geste de la main gauche et par la position assise ou debout de la déesse, mais sur aucune le bras droit n'est relevé. Il en est de même pour les monnaies d'Antioche frappées à l'époque impériale[10] et pour les pièces de Thrace et d'Asie Mineure où nous retrouvons l'œuvre d'Eutychidès[11]. Si l'on ajoute le témoignage conforme

1. *Handbuch*, § 158, 5.
2. *Rœm. Mitteil.*, VIII, p. 190, Preger (= 3 de Fœrster).
3. Visconti, *Mus. Pioclem.*, III, p. 228 (= 2 de Fœrster).
4. Il est cassé dans la statuette Campana de St-Pétersbourg (= 1 de Fœrster), dans le bronze de Monteu da Po ou Industria (*Atti della Soc. di Archeol. di Torino*, 1881, t. III, pl. XV, 3, p. 100 = 6 de Fœrster) et dans l'un des deux bronzes de Florence (Heydemann, *Mitt. aus Ober Italien*, p. 78-9). Il est conservé dans le second bronze (*ibid.*, p. 78, 10), dans la statuette du British Museum (v. *suprà*) et dans les deux exemplaires de la Bibliothèque Nationale (Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nat.*, 607-8, p. 255 = 7-8 de Fœrster).
5. *Journal Hellenic Studies*, IX, 1888, pl. V, 4, p. 75-8.
6. *Mitt. aus Ober Italien*, p. 78, 10 (= 5 de Fœrster).
7. Les monnaies de Tigrane (89-56 av. J.-C.) peuvent se diviser en trois types principaux : 1° **Tyché,** assise à droite, tenant la palme (Gardner, *Types of gr. Coins*, pl. XV, fig. 32. Gardner, *Cat. Coins Brit. Mus.*, *Seleucid Kings of Syria*, p. 103-5, pl. XXVII, 6, 8, 10. Babelon, *Rois de Syrie*, p. 213, pl. XXIX, 8, 9, 15. Head-Svoronos, *Doctrina numorum*, II, p. 358, pl. ΚΘ', 7. Müller-Wieseler, *Denkmæler*, pl. XLIX, *d*, p. 43. Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, fig. 254, p. 487). — 2° **Tyché,** assise à gauche, le bras droit étendu, la main gauche tenant la corne d'abondance (Gardner, *Seleucid Kings of Syria*, p. 103, pl. XXVII, 5. Babelon, *Rois de Syrie*, p. 214, pl. XXIX, 11). — 3° **Tyché,** debout et à gauche, la main droite baissée, la gauche tenant la corne (Gardner, *l. l.*, p. 104, pl. XXVII, 7).
8. Monnaie frappée en 24 av. J.-C. (au revers, tête de Zeus), Müller-Wieseler, *Denkmæler*, p. 43, pl. XLIX, *b*. Monnaies d'Auguste, *Cat. Coins Brit. Mus*, *Galatia*, p. 167-9. pl. XX, 10, 13.
9. *Jahrbuch*, 1907, p. 147, n. 208.
10. *Cat. Coins Brit. Mus.*, *Galatia*, pl. XXIV, 13, p. 209, pl. XXV, 1, p. 210, pl. XXV, 12, p. 222, pl. XXVI, 4-5, p. 229 (monnaies d'Alexandre Sévère, de Julia Mammée, de Décius Trajan, de Trebonianus Gallus). Müller-Wieseler, *Denkmæler*, p. 43, pl. XLIX, *c*, *f*, *e* (Alexandre Sévère, Décius Trajan). Il est à remarquer que les monnaies d'Alexandre Sévère (Müller-Wieseler, pl. XLIX, *c*) paraissent les premières à représenter la main gauche appuyée sur le rocher comme dans la statue du Vatican et dans toutes les répliques. Mais la frise de **Télèphe** à Pergame, où la **Tyché** paraît bien imitée, lui donne déjà cette attitude caractéristique (*Jahrbuch*, III, p. 97, Y, cf. *Mélanges Perrot*, p. 2).
11. Monnaies sans date de Mallus (*Cat. Coins Brit. Mus.*, *Lycaonia*, pl. XVII, 11, p. 101) et de Tarse (*ibid.*, pl. XXXIII, 5, 7, p. 181-2). Monnaies de Claude (Anazarbus? *Cat. Coins*, *Lycaonia*, pl. V, 12, p. 31), d'Antonin (Tyane, Mionnet, 4, p. 239. *Cat. Coins*, *Galatia*, pl. XIII, 10, p. 97), de Faustine (Nicée, *Cat. Coins*, *Pontus*, pl. XXXII, 10, p. 157), de Marc Aurèle (Ancyre, Mionnet, 4, p. 378), de Septime Sévère (Laodicée de Syrie, Mionnet, 5, p. 255-6), de Macrin (Nicée, Mionnet, 2, p. 460. Damas, Mionnet, 5, p. 291), d'Elagabale (Laodicée, *Cat. Coins*, *Galatia*, pl. XXXI, 3, p. 261), d'Alexandre Sévère (Aspendos, Mionnet, 3, p. 447), de Maximin (Anazarbus, Mionnet, 3, p. 554. Tarse, Mionnet, 3, p. 641), de Gordien (Hadrianopolis de Thrace, Mionnet, *suppl.*, 2, p. 332), de Trebonianus Gallus (Damas, *Cat. Coins*, *Galatia*, pl. XXXV, 4, p. 287).

des pierres gravées[1], on se convaincra que les épis, signe de richesse et de fertilité, étaient, comme il est naturel, montrés à tous par la **Tyché** et tenus ostensiblement dans la main tendue en avant.

S'il ne semble pas y avoir de doute sur ce point, une question plus difficile est de savoir la place que le fleuve **Oronte** occupait dans le groupe. Le bronze de Clercq, où les deux statuettes sont séparées et réunies artificiellement sur une base tierce, ne nous éclaire que peu à ce sujet. Il nous apprend seulement que l'épaule droite du fleuve, trop bas placée, ne pouvait supporter le pied de la **Tyché.** Or il semble bien qu'elle le portait dans l'œuvre d'Eutychidès. A défaut de la statuette Campana où l'**Oronte** paraît fortement restauré[2], le petit marbre du Vatican, quoiqu'il soit, lui aussi, en partie refait[3], suffit à le prouver, d'autant qu'il s'y ajoute le témoignage, presque unanime[4], des monnaies. La solution de la difficulté nous est donnée, semble-t-il, par la statuette d'argent du British Museum[5]. Le fleuve y sort de terre devant la **Tyché** et entre les pieds mêmes de la déesse, dont la main gauche, comme dans les bronzes, est très écartée de la droite. Je sais que la réplique est assez libre et que certains détails, comme l'aspect enfantin de l'**Oronte,** semblent s'y écarter de l'original, mais le groupe primitif a subi bien d'autres altérations sur les monnaies dont certaines vont jusqu'à montrer le fleuve allant à gauche[6]. Comme il arrive le plus souvent, à mesure que les répliques se faisaient plus nombreuses, le type premier se modifiait et l'une des variations les plus naturelles consistait à changer la place relative des deux parties du groupe. Si l'élève de Lysippe avait imaginé de faire peser sur l'épaule du fleuve le pied de la cité personnifiée, c'était, et on l'en a loué à bon droit, à cause des conditions toutes particulières de la topographie locale[7]. Lorsqu'une ville, dont la situation était différente, se faisait faire une **Tyché** à l'imitation de celle d'Antioche,

1. Babelon, *Cabinet des antiques*, pl. LVI, 12, p. 204. *Jahrbuch*, 1907, p. 147, n. 207, Fœrster.

2. *Jahrbuch*, 1897, p. 148, n. 216, 1 (la tête, le cou et *les épaules*, Fœrster). L'un des bronzes de Florence (Heydemann, *l. l*, p. 78, 10) présente un trou au-dessous du pied : il y entrait, comme l'a vu Heydemann, le tenon qui maintenait l'**Oronte.**

3. La base ne serait moderne que devant le fleuve et à sa droite, non, ce qui est l'important, à sa gauche et derrière lui (*Jahrbuch*, 1897, p. 147, n. 214, Fœrster).

4. Je signalerai, parmi les exceptions, les médailles où la **Tyché** est couronnée (*Jahrbuch*, 1897, p. 147) et une monnaie de Nicée avec l'effigie de Faustine, où l'**Oronte** est à gauche de la **Tyché** (*Cat. Coins Brit. Mus.*, *Pontus*, pl. XXXII, 10, p. 157). On peut attribuer à une négligence les cas où le pied de la cité touche non l'épaule, mais le bras ou la main du fleuve (*Cat. Coins, Galatia*, pl. XXVI, 4-5, p. 229, monnaies d'Antioche avec la tête de Trebonianus Gallus).

5. *Journal Hellenic Studies*, IX, 1888, pl. V, 4, p. 75-8.

6. Monnaies d'Antioche. Alexandre Sévère (*Cat. Coins Brit. Mus.*, *Galatia*, pl. XXIV, 13, p. 209. Müller-Wieseler, *Denkmæler*, p. 43, XLIX, *c, f*). Julia Mammée (*Cat. Coins*, pl. XXV, 1, p. 210). Decius Trajan (*Cat. Coins*, pl. XXV, 12, p. 222).

7. *Jahrbuch*, 1897, p. 114, n. 147, Fœrster.

ce détail trop précis, et qui dans l'espèce fût devenu un contresens, était ou pouvait être à dessein négligé : le copiste se contentait de montrer le fleuve aux pieds de la cité, mais non au-dessous d'elle et comme écrasé par elle. Or le bronze de Clercq, découvert à Tortose, peut aussi bien représenter la **Tyché** locale ou celles de Damas ou de Laodicée *ad mare* que la **Fortune** d'Antioche. Le fleuve pouvait dès lors se trouver, sinon précisément à la place qu'il occupe aujourd'hui, du moins à peu près dans la position où le montre la statuette du British Museum. Le bronzier s'est écarté sur ce point, mais, semble-t-il, sur ce point seulement, de l'œuvre d'Eutychidès.

Les deux **Oronte (326-7)** diffèrent quelque peu entre eux. Le premier, dont le travail est moins soigné, quoique la patine en soit meilleure, est de dimensions un peu moindres que le second. Le buste est plus incliné, la tête plus penchée et moins dégagée du cou. La poitrine est à la fois moins large et plus épaisse. Enfin la main gauche paraît levée plus haut et revient un peu moins en avant. Les deux protomes présentent par contre toutes les deux ce singulier déversoir que nous retrouvons dans le bronze de Rémusat[1] : peut-être le groupe devait-il décorer quelque nymphée et un tuyau venait-il se jeter dans le plan d'écoulement.

326 (319) [D. 10]. — **Tyché d'Antioche (?) et fleuve Oronte.** — Tortose. — Haut., 0m,16 (de la base, 0m,047, — de la tête, 0m,017, — du fleuve, 0m,04, — de la tête, 0m,017). Long. de l'**Oronte,** 0m,105 (du corps, 0m,025, du déversoir, 0m,015). Ép. du corps, 0m,016 (avec le déversoir, 0m,025). Long. de la base, 0m,051 (en bas, 0m,067). Larg. —, 0m,053 et 0m,07. — Pl. LI.

Les deux statuettes, probablement autrefois réunies, quoique le pied de la **Tyché** soit trop haut placé pour reposer sur l'épaule droite du fleuve. La base, qui n'est pas appartenante, rectangulaire, la tranche en retrait. Haut et bas, talon renversé, la moulure supérieure décorée d'oves et d'un grènetis.

Patine assez claire, d'un vert grisâtre.

La statuette assise sur une haute base rocheuse[2], la jambe droite croisée sur la gauche, le pied débordant hors du chiton et chaussé d'une forte semelle, le pied gauche exactement au-dessous du droit. Long chiton talaire et himation couvrant les jambes, un pan de l'étoffe, qui paraît plusieurs fois replié, passant sur le coude droit. Outre ces vêtements, grand voile jeté sur l'épaule gauche, couvrant la nuque et revenant par devant, de

1. Villefosse-Michon, Louvre, *Acquis.* 1900, n° 49, p. 6-7.
2. M. Chapot remarque, avec raison, qu'une base semblable sert de siège à une statue virile de Séleucie de Piérie, représentant une divinité fluviale, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 7e série, t. II, 1901-3, p. 118, pl. VII.

manière à envelopper tout le bras gauche jusqu'au poignet. Le bras droit baissé, l'avant-bras appuyé sur le genou, la main revenant en avant et tenant une gerbe composée d'une tige de pavots (?), d'une grappe (?) et de quatre épis ; le bras gauche baissé à droite et non plié, la main appuyée sur une pointe du rocher. La tête tournée vers la gauche et regardant de face, le front haut et bombé, les cheveux coiffés en côtes sur les tempes, le voile couvrant la nuque ; sur la tête, couronne murale à quatre créneaux.

L'**Oronte** à mi-corps et penché à droite, le bras droit allongé et baissé à gauche, la main retournée et présentée de dos, le bras gauche tendu à droite et légèrement levé, la main cassée. La tête très penchée sur l'épaule gauche et plutôt relevée, les cheveux tombant sur les joues en boucles ondulées, un bandeau les serrant autour du crâne, de courtes tresses, bien séparées, descendant sur la nuque. En bas du torse, par devant, sorte de déversoir horizontal.

Assez bon style.

Helbig a justement relevé (*Unters. ü. d. campan. Wandmalerei*, p. 285) les qualités nouvelles qui caractérisent l'œuvre d'Eutychidès.

327 (72) [D. 208]. — **Fleuve Oronte, nageant.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,115. Larg. à la base, 0^m,028 (de la rigole, 0^m,015). Haut., 0^m,053 (de la tête, 0^m,016).

Patine d'un vert marbré.

Le dos traversé par une fente verticale. Devant le corps, sorte de déversoir horizontal.

L'éphèbe à mi-corps et penché à droite, le bras droit allongé et baissé à gauche, la main retournée et vue de dos, le bras gauche étendu à droite, la main horizontale, légèrement penchée et revenant en avant. La tête à droite, quelque peu relevée et très inclinée sur l'épaule gauche, les yeux très enfoncés, les cheveux serrés par un bandeau, des boucles assez longues encadrant le visage, de courtes tresses, nettement séparées, descendant sur la nuque.

Assez bon style.

La figure, seule et sans la **Tyché,** représente le Nahr-el-Bared sur les monnaies d'Orthosia (Babelon, *Perses Achéménides,* pl. XXVIII, 20, p. 216, 1497) et le fleuve Pyramus sur les pièces de l'Hierapolis Cilicienne (Mionnet, III, p. 583. Roscher, *Lexikon,* I, p. 1493, Lehnerdt. *Catal. Coins*

Brit. Mus., *Lycaonia*, pl. XIV, 3, p. 83 : au revers, tête de **Tyché**[1]). PREGER a voulu la reconnaître dans un torse du Vatican[2], mais ce dernier est plutôt dirigé vers la gauche, comme l'**Oronte** l'est à vrai dire dans certaines monnaies, même frappées à Antioche, mais comme il ne l'était certainement pas dans le groupe d'Eutychidès. Les divinités fluviales étaient tout spécialement adorées en Asie Mineure, témoin le dieu Ποταμός à Kayé Keui de Galatie, *Journ. Hell. Stud.*, t. XIX, 1899, p. 76, 31-2.

LARAIRE.

328 (13) [D. 180]. — **Laraire.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,288 (des bases, 0m,086, — de la base inférieure, 0m,049, — des **Eros,** 0m,15 et 0m,146, — du trophée, 0m,18, — de la déesse, 0m,202, — de la tête, 0m,028, — de la **Niké,** 0m,197, — de la colonne seule, 0m,114). Larg. de la grande base, 0m,21 (à l'arrière, 0m,20). Prof. de la base, 0m,154. Dimensions de la deuxième base, 0m,139 sur 0m,054. — Pl. LII.

Patine verte. Pas de soudures anciennes. Les pièces paraissent cependant rapportées exactement. Traces de dorure (à la bouche de la figurine).

Grande base rectangulaire, coupée par devant par une ouverture demi-circulaire. En haut, doucine, en bas, talon renversé, entre filets, la tranche en retrait. Sur cettte première base en est une seconde, moderne et rectangulaire, placée à l'arrière-plan. Mêmes moulures que sur le socle inférieur, avec quatre filets à la partie supérieure.

Sur la grande base, à droite et à gauche de l'ouverture demi-circulaire, fût rond supportant une proue de bateau, à éperon recourbé et tenons latéraux, de forme triangulaire. Sur la proue de gauche, **Eros,** le pied droit en arrière, de côté et sur la pointe, le pied gauche en avant et légèrement oblique, la poitrine cambrée et la tête relevée, les cheveux coiffés en double houppe sur le haut du front. La main droite, baissée, tient une sorte de boucle pendante qui est évidemment une guirlande[3], la gauche, qui est levée, tient un flambeau. Sur la proue de droite, **Eros** semblable, mais dont

1. Le fleuve apparaît, avec une autre **Tyché,** sur les monnaies de Barata de Lycaonie, DIEUDONNÉ, *Mélanges numismatiques*, 1904, pl. III, 13, p. 50-1.
2. *Rœm. Mitteil.*, VIII, 1893, p. 188 et suiv. (AMELUNG, *Skulpturen d. Vatic. Mus.*, I, p. 239-240, pl. 27, *Gal. lapidaria*).
3. Je doute qu'on puisse rapprocher une stèle néo-punique du Coudiat Aty, DOUBLET-GAUCKLER, *Musée de Constantine*, pl. III, 3, p. 83. L'objet n'est pas tenu en main, il est plus épais, moins souple d'apparence et les bouts n'en sont pas pendants. Par contre, un **Eros** du Vatican tient une boucle semblable dans la main droite, AMELUNG, *Skulpturen d. Vatic. Mus.*, I, pl. 90, 23, p. 823 (*Giardino della Pigna*).

le mouvement est inverse, la main droite levée et tenant un flambeau, le pied droit en avant.

Sur la seconde base, depuis la gauche, trophée porté par un arbre noueux, dont le haut se termine par une triple fourche. Sur cette base, cuirasse imitant la forme du corps, avec double rang de lambrequins, la ligne inférieure du ventre dentelée et les manches frangées (ceinture fermée par deux pattes (?) sur la cuirasse ; trou oblique (?) à l'attache du bras droit). Au-dessus de la cuirasse, casque à cimier et couvre-joue arrondis que touche plutôt qu'elle ne tient par derrière la main droite de la figurine. Au centre, **Astarté** (?), le pied droit en arrière et oblique, presque perpendiculaire au pied gauche, celui-ci, dont le talon est sur la même ligne, porté en avant et reposant sur une base dont la pointe arrière est recourbée et dont la tranche à triple rainure ressemble à celle d'un soufflet (aplustre (?) ou proue sommairement indiquée). Le bras droit tendu en arrière, la main touchant le casque du trophée, le bras gauche plié au coude, l'avant-bras légèrement baissé, la main ouverte, les quatrième et cinquième doigts repliés. Chiton court à pan retombant, attaché à la taille par une ceinture et dont la partie droite est rabattue, laissant le sein à découvert (le bord, qui est replié, est fixé sur le côté droit par un gros nœud bouffant) ; par-dessus le chiton, draperie, dont un pan est jeté comme une lourde patte sur l'épaule gauche, le reste de l'étoffe couvrant le dos et revenant sur l'avant-bras. Baudrier passé sur l'épaule droite et assujettissant le chiton (fait de grands anneaux rectangulaires très allongés et fixés de distance en distance par des boutons[1]). La tête de face et légèrement relevée, la bouche incrustée d'or, les pupilles creusées, les cheveux partagés sur le front, deux tresses bifides tombant sur l'épaule droite, deux tresses simples sur la gauche ; haut polos crénelé, à quatre tours, les assises indiquées. Colonne ronde à droite du socle ; à la base, deux tores séparés par une moulure concave ; en haut, deux filets, chapiteau oblique et triple filet. Au-dessus, sur une base carrée, **Niké,** debout sur la jambe droite, la gauche fléchie au genou, le pied en avant et de côté, la main gauche, baissée, réunie au chiton par une tige courbe (?) (peut-être le manche d'un gouvernail non indiqué), la main droite, fermée et percée d'un trou oblique, levée vers la statuette centrale, la tête tournée à gauche ; long chiton à deux pans retombants, les ailes ocellées, un diadème dans les cheveux.

Assez bon travail.

1. Comparer, malgré l'absence des boutons, la chaîne que porte une femme nue et accroupie sur un beau vase à figures rouges de l'Ermitage. Stephani, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1861, pl. 1.



330



325



331

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Draeger

Les monnaies de Tyr montrent une déesse pareille, vêtue de même, également couronnée par une **Niké** et qui tend ainsi la main droite vers un trophée [1]. D'autre part les **Eros** tendant la torche se retrouvent sur les monnaies d'Héliopolis, entourant une **Tyché** ou une **Astarté,** au-dessus de laquelle deux **Nikés** tendent un voile gonflé par le vent [2].

Gorgone. Nikés.

329 (12) [D. 78]. — **Gorgone courant, les mains à la taille.** — Acquis en 1868. Cilicie. — Haut., 0^m,086 (de la base, 0^m,003). Long. max., 0^m,10 (de la base, 0^m,08). Larg. de la base, 0^m,007. Ép. à la cuisse, 0^m,011 (à la tête, 0^m,008, — à l'attache, 0^m,02, — des ailes, 0^m,002). — Pl. LIII.

Patine d'un vert noirâtre.

La base mince et rectangulaire. Derrière la tête, et formant un angle droit avec l'applique, lame d'attache horizontale (larg., 0^m,02). La figure se détachant en relief sur le plan des ailes.

La **Gorgone** (?) courant à droite, les jambes pliées à angle droit, le genou droit (?) en terre, le pied gauche en avant et d'aplomb, les bras symétriquement pliés aux coudes, la main droite fermée portée à la ceinture, la main gauche un peu plus haut, la tête de face, les ailes également abaissées, la pointe de l'une atteignant le talon droit, l'autre touchant le mollet gauche, les pieds chaussés, le bout des bottines légèrement recourbé, les bras portant des bracelets. Justaucorps court, serré à la taille par un cordon, bordé vers le bas et écaillé, les imbrications plus allongées sous la ceinture, la poitrine paraissant masculine. La tête grosse et carrée, les cheveux uniformément hérissés au-dessus du front, les oreilles en forme d'anses, les yeux ronds, le nez gros, la langue pendante, une triple tresse tombant verticalement sur chaque épaule. Les ailes imbriquées à l'attache, avec de longues pennes vers la pointe.

Style archaïque.

La grosseur de la tête et le fait que la langue est pendante paraissent prouver que l'applique représente une **Gorgone.** Pour le motif des mains à la

1. Babelon, *Perses Achéménides*, pl. 36, 15, p. 321, 2196 (dichalque de Caracalla) ; pl. 36, 20, p. 325, 2216 (trichalque d'Elagabale), etc.

2. *Catal. Coins Brit. Mus.*, *Galatia*, p. 293, 20 (Philippe) ; p. 294, 20, pl. 36, 10 (Otacilia Severa).

ceinture, voir *Journ. Hell. Stud.*, pl. 43, et De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 910, p. 169 (Phœniki). Pour ces divinités courant et ces bronzes d'applique, cf. *ibid.*, 909, p. 168-9, et *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, p. 315-327, 799-814, fig. 305-320.

330 (14) [D. 79]. — **Niké courant à droite.** — Acquis en 1868. Magnésie (du Sipyle?). — Haut., $0^{m},092$. Larg. à la base, $0^{m},065$ (aux ailes, $0^{m},12$). Ép. max., $0^{m},01$. — Pl. LIV, 3.

Patine brune. La surface oxydée, mal conservée. La draperie travaillée au revers. Le dos des ailes non détaillé.

La déesse courant, les jambes pliées aux genoux, à angles presque droits, le pied droit en arrière et sur la pointe, le pied gauche en avant et d'aplomb, les pieds chaussés. La main droite baissée à gauche, à la hauteur de la hanche, comme si elle relevait l'himation, le bras gauche tendu à droite, la main fermée, les doigts ne paraissant avoir jamais rien tenu, mais repliés comme s'ils portaient une tige verticale. La tête légèrement baissée, les cheveux ceints d'une stephané basse et formant à la nuque un chignon allongé. Long chiton dont les plis s'étalent à la base et qui est bordé au cou d'un ourlet plat; himation passé sur l'épaule gauche, deux pans tombant par devant, le bord supérieur plissé. Les ailes baissées, arrondies et recourbées d'une manière insolite, les pennes seules marquées et du côté intérieur seulement.

Style d'imitation archaïque. La tête est de profil et non de face, comme dans les exemplaires vraiment archaïques (De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, p. 315-327). De plus, le pied gauche est en arrière du genou de même sens au lieu d'être jeté franchement en avant. Surtout les ailes ont une forme singulière et dont je ne connais pas d'exemple certain, ni à l'époque archaïque, ni même sur aucun monument antique.

331 (18) [D. 207]. — **Niké volant.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^{m},123$ (à l'aile, $0^{m},155$, — de la tête, $0^{m},017$). — Pl. LIV, 2.

La surface ruinée.

La jambe droite cassée au cou-de-pied, le bras droit brisé au-dessus du coude, le gauche un peu au-dessous. L'aile droite cassée, ainsi que la pointe de l'aile gauche.

La statuette debout sur la pointe du pied gauche, la jambe droite levée en arrière, les bras pliés au coude et les mains devant tenir quelque

attribut de victoire. Chiton plissé par le vent, dont le haut est rabattu et qui tombe bas par derrière en paraissant découvrir les jambes et le bas du ventre (pli léger à l'aine). Les cheveux formant bourrelet sur le front et noués en chignon allongé sur la nuque. Les ailes dressées et symétriques.

La **Niké** pouvait tenir la couronne et la palme, comme un bronze de la collection Oppermann, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 679, p. 293. Le mouvement des jambes est inverse dans une statuette semblable du Musée de Vienne, Sacken, *die Antiken Bronzen in Wien*, pl. XIII, 1, p. 77 **(Isis ?).** La **Niké** paraît souvent sur les monnaies des Séleucides, Babelon, *Rois de Syrie, Introd.*, p. XXIX-XXX.

Aura (?).

332 (260) [D. 100]. — **Aura (?).** — Acquis en 1868. Chypre. — Haut., $0^{m},134$ (de la tête, $0^{m},017$). — Pl. LV, 1.

Patine vert foncé.

La déesse marchant et baissée vers la gauche, la jambe droite en avant et pliée au genou, les pieds cachés sous les plis larges et flottants du chiton, le vêtement plaqué sur le ventre et les jambes et serré à la taille par une ceinture apparente. Les ailes recourbées singulièrement en forme d'arcs rigides. La main gauche, levée à droite, tenant le bout d'un grand voile qui se gonfle au-dessus de la tête et dont l'autre extrémité, après avoir traversé l'aile, vient s'enrouler autour de la main droite, le bras de même sens baissé à gauche. La tête penchée à gauche et baissée en avant, les cheveux séparés par une raie et relevés au-dessus du front en deux touffes conjuguées. Derrière le corps, les draperies ne sont pas travaillées, comme si la statuette avait dû être appliquée contre un fond.

Assez mauvais style. Plusieurs détails ne laissent pas que d'être fort suspects.

On pourrait rapprocher une statuette de Saint-Germain, S. Reinach, *Bronzes figurés*, 32, p. 52 et surtout une **Séléné** de Palerme, S. Reinach, *Répertoire*, p. 319, 6 (en partie refaite). Mais il est à remarquer que notre figurine est ailée. Il est plus prudent de conclure à une falsification moderne. Les « Isis Pharia » que portent les chalques de Byblos (Babelon, *Perses*

Achéménides, pl. XXVII, 13, p. 201, 1397) sont d'un mouvement assez différent.

Ménades.

333 (138). — **Tête de Bacchante.** — Haut., 0^m,038 (de la tête seule, 0^m,027).

Patine d'un vert brunâtre.

La tête à droite, relevée et très penchée sur l'épaule gauche, les cheveux divisés par une raie médiane et ceints d'une guirlande de pampres.

Assez joli style.

334 (2) [27]. — **Ménade tenant une grappe.** — Haut., 0^m,12. Larg. en bas, 0^m,05, (— max., 0^m,063). Ép., 0^m,007 (— max., 0^m,017). — Pl. LV, 2.

Patine verte, inégale. Fonte grossière.

Plaque de forme irrégulière, percée en haut d'un trou de suspension.

En relief, femme de trois quarts à gauche, le pied droit de face, la jambe gauche de côté et à droite. La main droite, baissée à gauche, tient la grappe, la gauche retient à la hanche un pan de draperie. La figure paraît vêtue d'un diploïdion qui a glissé sur l'épaule droite et (?) d'une draperie dont le pan supérieur serait serré entre le buste et le haut du bras gauche. La tête de trois quarts à gauche, les cheveux massés.

Mauvais style, le bronze suspect, sans doute un surmoulage.

Comparer une **Ménade** tenant une grappe et un canthare, Sacken, *die Antiken Bronzen in Wien,* pl. XXXIII, 3, p. 70. La grappe est signe d'ivresse éternelle, Platon, *République,* 2, p. 363 CD, aussi est-elle souvent représentée sur les bas-reliefs funéraires, *Jahreshefte, Beiblatt,* V, 1902, p. 94-6, fig. 19, p. 126, fig. 27 : le motif est particulièrement fréquent sur les stèles africaines, Doublet, *Musée d'Alger,* pl. V, p. 28-30. Deux figures d'applique assez singulières, conservées au Cabinet des Médailles, peuvent nous donner une idée de ces reliefs, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.,* 54-5, p. 23-5.

Bustes.

335 (137) [285]. — **Buste servant de peson.** — Acquis en 1886, par

Quarelli. — Haut., 0^m,15. Long. de la base, 0^m,11. Larg. —, 0^m,075. Diam. de la bélière, 0^m,025. — Pl. LV, 3.

Patine ruinée. A l'intérieur, masse de plomb.

Buste drapé, la main droite sortant des plis et dressée, le pouce et l'index levés, les autres doigts repliés, le bras gauche devant la poitrine et tenant peut-être quelque objet, les traits forts, les yeux gros et arrondis, les cheveux formant sur les côtés du visage des coques et derrière la tête une masse creusée d'un sillon vertical. Sur chaque épaule pend une tresse en forme de double chaînette. Diadème orné de huit paires de grosses boules conjuguées et bélière derrière la tête.

Travail de décadence.

Le geste de la main droite se trouve déjà sur les diptyques consulaires, par exemple sur celui de Rufius Probianus, DAREMBERG-SAGLIO, II, *s. v.* diptychon, p. 274, fig. 2457, G. BLOCH. Le Saint-Pierre du Vatican en offre un bon exemple à l'époque chrétienne. Pour les tresses emboulées, cf. deux statuettes d'ivoire, l'une à Vienne et l'autre à Florence, et qui représentent, semble-t-il, l'impératrice Ariane, VENTURI, *Storia dell' arte italiana*, I, fig. 340-1, p. 369-371.

336 (165) [D. 233]. — Anc. collection Péretié. — **Buste de femme.** — Haut., 0^m,07 (de la base, 0^m,016, — de la tête, 0^m,021).

Patine foncée, la base plus claire.

La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets. Au-dessus du socle, le buste, qui est coupé obliquement et dont la forme est presque carrée. Un tenon vertical le soutient par derrière.

La tête assez forte, portée par un cou large, les cheveux partagés par une raie, coiffés d'un diadème et relevés assez haut de manière à former un chignon plat. Boucles d'oreille ?

Travail médiocre et qui ne laisse pas d'être suspect. La base moderne. La tête pourrait être celle d'une **Faustine.**

Pour la coupe du buste, voir, entre autres, AMELUNG, *Skulpturen d. Vatic. Mus.*, I, p. 334-5, pl. 35, n° 35 (Chiaramonti). Pour la coiffure, rapprocher un vase en forme de tête du Musée de Vienne, SACKEN, *die Antiken Bronzen in Wien*, pl. XVIII, 9, p. 111 et un autre au Cabinet des Médailles, BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 254, p. 111.

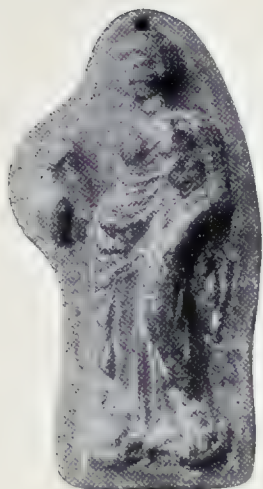
Angerone.

337 (91). — **« Angerone », servant d'amulette.** — Haut., $0^{m},046$.

Patine brune.

Les jambes réunies et le corps en forme de gaine, l'index de la main droite porté à la bouche, la main gauche aplatie en bas des reins. Bonnet égyptien sur la tête.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nat.*, 663, p. 283 (soi-disant **Angerone**), et Daremberg-Saglio, I, *s. v.* Amuletum, p. 255-6.



334



335



332

Ern. Leroux Éditeur Paris

ANIMAUX

(338-378)

Le lion **338**, quoique l'exécution en soit rapide, est moins conventionnel que la plupart des fauves figurés par les Grecs. La lionne **339** est de même d'un assez bon travail. Si l'animal est représenté, sinon avec plus de talent, du moins avec plus de vérité qu'il n'était habituel en Grèce, à l'époque classique, on peut attribuer en partie ce progrès au goût de la chasse que les monarques hellénistiques paraissent avoir emprunté à l'Orient[1]. Non que les vases peints du ve siècle ne montrent souvent un éphèbe armé de javelines et partant pour la chasse. Mais le gibier, dans la Grèce propre et dans le Péloponnèse, était à la fois moins abondant et moins varié que dans les grands parcs où les Séleucides, fidèles à d'antiques traditions, accumulaient les animaux les plus divers. Les artistes y trouvaient de précieux éléments d'étude et les œuvres qu'ils ont laissées nous montrent qu'ils ont su en profiter[2].

Les mufles de lion (**340-5**) étaient fréquemment employés dans l'art décoratif : comme il était aisé de suspendre un anneau à leur gueule entr'ouverte, on en faisait souvent, comme au moyen âge[3], des poignées de portes ou de cercueils. Les Étrusques en décoraient leurs tombeaux[4] et l'on sait combien de fois le motif apparaît sur les cuves des sarcophages[5]. L'emploi paraît en avoir été habituel en Syrie. L'Antiquarium de Berlin en possède plusieurs qui devaient être appliqués sur des portes[6] et l'on en a trouvé en grand nombre dans la nécropole de Saïda : ils servaient de

1. Helbig, *Unters. ü. d. Campan. Wandmalerei*, p. 274. Cf. la lionne d'un des reliefs Grimani, Th. Schreiber, *die Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani*, pl. II.

2. Le lion est souvent représenté en ronde bosse sur les monuments et les tombeaux phéniciens. Voir, dans la collection de Clercq, les deux lions de calcaire qui accompagnaient, dit-on, la stèle de Iehawmelek (Tome IV, *les Marbres*).

3. Exemples d. Enlart, *Manuel d'Archéologie*, II, p. 119, 2.

4. *Arch. Zeitung*, 1880, p. 39 (Monteromano).

5. Les anneaux sont souvent figurés en trompe-l'œil. Cf. un sarcophage d'enfant de la galerie lapidaire au Vatican, Amelung, *Skulpturen d. Vatic. Mus.*, I, pl. 29, p. 296, 188.

6. *Arch. Zeitung*, 1884, p. 65.

poignée aux cercueils de bois qui étaient placés à l'intérieur des grandes cuves de marbre polychromes[1]. Le petit masque d'argent **345** ornait l'extrémité d'une tige ou d'un timon de char et le n° **344** décorait sans doute un coffret ou un meuble de petites dimensions.

La panthère était indigène en Syrie[2], mais la représentation en est, à l'époque hellénistique, très fréquente dans tout le monde ancien. La panthère bacchique est d'ordinaire associée à **Dionysos,** mais il n'est pas sûr que le n° **346** ait fait partie d'un groupe. La tête en est en effet très peu inclinée vers la droite, au lieu qu'elle se retourne le plus souvent vers le dieu. Lorsque l'animal est accroupi, la patte de l'avant-train qu'il lève est rarement la droite, mais il s'en faut que le cas soit sans exemple[3]. Si l'on compare le bronze à quelques exemplaires célèbres, on observera que le félin est moins rampant que dans la statuette Pourtalès[4] : le corps est presque dressé comme dans une grande panthère de la collection E. de Rothschild[5], mais le mouvement de cette dernière figurine est inverse de la nôtre. Peut-être la patte droite, qui était levée, reposait-elle simplement sur un canthare, comme dans un exemplaire assez médiocre du Cabinet des Médailles[6].

La louve **348** couronnait peut-être une hampe d'étendard. Nous savons qu'elle servait d'insigne à la seconde légion Italique[7], laquelle n'a jamais dû combattre ou résider dans la région du Liban, mais il s'en faut que nous connaissions les emblèmes de toutes les légions et celui de la quatrième Scythique, qui avait ses quartiers en Syrie, nous est précisément inconnu[8] : il n'est pas impossible que ç'ait été la *Lupa* nourricière, l'un des très rares sujets que l'art romain n'ait pas hérités directement du répertoire hellénistique[9]. L'animal est souvent représenté sur les vases de Calès, sur les reliefs et sur les sarcophages : il est plus rare de le voir figurer en bronze, mais le cas n'est pas sans exemple[10]. Les monnaies d'Égypte et

1. Joubin, *Mus. de Constantinople, Mon. funéraires*, p. 52-3. Pour des masques pareils à Philippeville, voir Gsell, *Mélanges Perrot*, p. 151, fig. 1.

2. O. Keller, *Thiere des Alterthums*, p. 143

3. Clarac, pl. 678 E, 1579 A (Naples). S. Reinach, *Répertoire*, p. 121, 3 (coll. Campana ; avec **Dionysos,** comme le précédent). La panthère seule, S. Reinach, *ibid.*, p. 725, 5 (anc. coll. Pourtalès). Un grand bronze semblable à Vienne, Sacken, pl. LIV, 1, p. 120.

4. V. la note précédente.

5. *Monuments Piot*, IV, p. 105-114, pl. X (S. Reinach).

6. Babelon-Blanchet, 1131, p. 474 (anc. collection Oppermann).

7. Daremberg-Saglio, III, p. 1078, *s. v.* Legio (Cagnat).

8. *Ibid.*, p. 1081.

9. Helbig, *Unters. ü. d. Campan. Wandmalerei*, p. 115.

10 Un bronze de Tivoli a été publié dans les *Annali*, 1869, pl. O (S. Reinach, *Répertoire*, p. 728, 2). Le même motif se retrouve trois fois au British Museum, sous la forme d'un sistre, d'un médaillon et d'un groupe de bronze (Walters, *Catal.*, 872, fig. 20, p. 159 ; 1582, pl. XI, p. 257 ; 1581, p. 257).

d'Asie Mineure portent d'ailleurs souvent son image : parmi les villes qui l'ont adoptée, je citerai seulement Ilion[1], Antioche de Pisidie[2], Laodicée *ad mare*[3], Alexandrie[4]. Le motif n'a donc rien qui soit pour surprendre dans un atelier de bronzier syrien.

L'ours **349** est malheureusement mal conservé. S'il l'était mieux, nous aurions dans la figurine un assez bon spécimen du degré d'habileté auquel pouvaient atteindre les animaliers de Syrie. Les modèles ne devaient pas manquer au bronzier dans les hautes forêts du Liban et l'exécution en est à la fois large et d'une singulière liberté. Le cerf **350** est d'un style plus médiocre, mais le faon **351**, dont le mouvement est difficile à expliquer, lui est très supérieur par la finesse du travail.

Le cheval ou le mulet **352** est d'un art infiniment barbare, mais dont je ne vois aucune raison de mettre en doute l'authenticité. Il est seulement fâcheux que les termes de comparaison fassent défaut et empêchent de dater, même approximativement, la statuette. Le harnachement en est sommaire et conventionnel, mais la forme de la selle est à remarquer.

Les bœufs **354-5** sont au repos, les pattes écartées et sur la même ligne. Le dernier bronze est si informe qu'on peut mettre en doute qu'il représente bien un bovidé.

Les autres bœufs (**356-363**) sont figurés en marche. Le premier, **356**, s'avance franchement en avant et le travail en est presque archaïque. Par sa base mince qui est adhérente aux sabots, par ses cornes droites et par la sobriété du modelé, il rappelle les bronzes de la Grèce propre : il n'est pas impossible qu'il en provienne. Cinq autres bovidés, découverts en Syrie, ont l'une des pattes de devant levée. Le plus souvent, c'est la gauche (**357-360**) : un seul exemplaire, **361**, a le sabot droit relevé. Les quatre premiers animaux se ressemblent d'assez près. Parmi les différences qui les séparent, on peut noter que le n° **360** a la queue rejetée sur le flanc droit, au lieu du gauche, que le taureau **358** est le seul dont les pattes de l'arrière-train soient à peu près sur la même ligne, enfin que le membre relevé est moins plié au genou dans le bœuf **360** que chez ses congénères. La tête, qui est plus ou moins tournée vers la gauche, est franchement de côté dans le n° **359**. Les touffes de poils qui couvrent le front ne sont indiquées que dans les exemplaires **357-8**, dont l'exécution aussi bien est la plus soignée : les

1. *Arch. Zeitung*, 1884, p. 224, n. 1 (Rossbach).
2. *Cat. Coins Brit. Mus.*, *Lycia*, pl. XXXI, 10, p. 183, frappée sous Caracalla.
3. *Ibid.*, *Galatia*, pl. XXX, 16, p. 261, avec l'effigie de Macrin.
4. *Ibid.*, *Alexandria*, pl. XXIV, 1681, p. 215 (Alexandre Sévère).

frisons se détachent en relief dans le premier bronze et des incisions profondes les séparent. Le motif du taureau **361** serait exactement l'inverse du précédent, s'il n'avait la queue pendante, au lieu d'être relevée et de fouetter le flanc : l'animal a la patte droite repliée et sa tête est tournée, d'une manière très prononcée, vers la droite.

J'ai mis à part les nos **362-3.** Non qu'ils présentent en eux-mêmes un intérêt particulier. Mais les circonstances de leur découverte méritent d'être notées. Suivant une tradition que rien n'autorise à mettre en doute, ils auraient été trouvés à Tortose avec les deux statuettes que nous avons décrites plus haut et qui représentent le **Zeus** ou le **Baal** d'Héliopolis. Le dieu, nous le savons par de nombreux témoignages, était entouré et sans doute primitivement porté par deux taureaux, qui retournaient la tête vers lui et paraissaient marcher à ses côtés. Il est seulement à regretter que, des deux paires d'animaux, aucune ne nous ait été conservée entière : nous avons d'un côté un bœuf placé à la droite du dieu (**362**), de l'autre un taureau placé à la gauche, le n° **363.** La différence de taille qu'on remarque entre les deux animaux nous garantit, autant que la diversité de la patine, que les deux bovidés ne sont pas appariés : le plus grand, comme il est naturel, était joint à la plus haute des deux idoles, **218.** Les animaux sont, l'un et l'autre, d'un mauvais style, mais les têtes sont différentes, l'une plus carrée, l'autre allongée et décorée d'une rosette de poils entre les deux cornes. De plus, l'un des taureaux est franchement en marche (**362**). L'autre, n° **363,** est presque au repos et c'est à peine si les membres gauches y sont légèrement en avant. Il n'y avait donc pas de type uniforme pour ces représentations et nous devons en conclure que les deux répliques sont des copies assez libres des animaux qui entouraient la statue de Baalbeck.

Le mouflon (?) **365** est très peu caractéristique. Comme l'applique est creuse par derrière, il est possible qu'il ait servi de fermoir à une fibule.

Le **Cerbère 369,** malgré ses petites dimensions, est d'un bon travail. Comme il paraît la reproduction assez fidèle du monstre qui était placé à la droite du dieu dans le Serapeum d'Alexandrie, il y a de sérieuses raisons pour l'attribuer à un atelier d'Égypte. C'est un excellent spécimen de l'art hellénistique.

Le chameau **372** est très mal conservé. La surface de la lampe est oxydée au point d'être ruinée. Mais, comme l'ours **349,** l'animal est bien attrapé et par un artisan qui avait pu souvent l'observer.

Je ne trouve guère à signaler ensuite que le singe **373,** que je serais

tenté d'attribuer à quelque bronzier alexandrin. Si rapide qu'en soit le modelé et si mauvaise qu'en soit encore la conservation, la pose en est juste et la silhouette heureuse et pittoresque.

Parmi les oiseaux, l'aigle **376** n'a guère pu couronner une hampe d'étendard. Le travail, qui est à la fois minutieux et conventionnel, paraît dater de l'époque des Croisés.

Lions.

338 (123). — **Lion.** — Long., 0^{m},077. Haut., 0^{m},068 (du corps, 0^{m},042). Larg., 0^{m},02.

Patine d'un vert grisâtre. Très oxydé.

Les pattes gauches très légèrement en avant, la queue entre les jambes, la tête quelque peu tournée vers la gauche et d'un style particulier, assez conventionnel.

L'animal a quelque rapport avec un bronze trouvé sur l'Acropole, De Ridder, 470, p. 469, fig. 113. Un lion rugissant aurait été découvert à Yalo, Clermont-Ganneau, *Archiv. des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, p. 165, 7.

339 (245) [403]. — Anc. collection Péretié. — **Lionne.** — Long. de la base, 0^{m},185. Larg. —, 0^{m},025 à 0^{m},085. Ép., 0^{m},004. Haut. du fauve, 0^{m},105 (à la croupe, 0^{m},065).

Patine d'un vert brunâtre.

La base irrégulière et cassée à droite, le côté gauche en forme de patte d'enveloppe, le bord postérieur concave, le bord antérieur convexe. Deux trous d'attache servant à fixer la plaque. A droite, griffe (patte de devant d'un second fauve ?).

La lionne à gauche et ayant la tête légèrement tournée vers la gauche. La patte droite de l'avant-train derrière la gauche. L'inverse à l'arrière-train.

Rapprocher Sacken, *die Antiken Bronzen in Wien*, pl. L, 4 et LIII, 3, p. 119-120.

340 (704). — **Grande tête de lion.** — Diam., 0^{m},30. Diam. de l'anneau, 0^{m},20. Côté du tenon, 0^{m},04.

Patine verte, la surface oxydée.

A l'intérieur, gros tenon en fer, quadrangulaire. L'anneau de fer, qui

est à demi brisé, est relié par devant au point de pénétration du tenon. Quatre clous, disposés sur le pourtour, fixaient la tête.

341 (705). — **Même tête.** — Diam., 0^m,35.

Patine grisâtre.

Le masque en partie troué. Pas de tenon, ni d'anneau de fer. Sur les bords, au moins trois trous d'attache, deux des clous étant conservés.

342 (706). — **Même tête.** — Diam., 0^m,40.

Même patine.

Comme le précédent. Les quatre clous de fer conservés.

343 (388) [E. 293]. — **Mufle de lion.** — Tyr. — Diam., 0^m,073 (de l'anneau, 0^m,064, — intérieur, 0^m,047). Ep. au bord, 0^m,004. Relief max., 0^m,032.

Patine noirâtre.

Le mufle conventionnel et se rapprochant des masques assyriens. Touffes de poils sur le pourtour, les bosses frontales striées et soulignées, les yeux obliques, les babines froncées, la langue courte et pendante, la bouche ouverte. Dans chaque bajoue, large trou par lequel passe l'anneau mobile.

344 (575) [444]. — **Mufle de lion.** — Larg., 0^m,07. Haut., 0^m,067. Relief, 0^m,03.

Patine grisâtre, très claire.

Le mufle en relief sur une plaque rectangulaire, dont les deux coins supérieurs sont cassés. A l'angle inférieur droit (mais non au gauche), trou servant à fixer l'applique, un ou deux trous pareils devant exister en haut de la plaque. Les crocs ouverts, l'anneau qui passait entre eux ayant aujourd'hui disparu.

Mauvais style.

345 (715) [E. 182]. — **Mufle de lion.** — Antioche. — Diam. de base, 0^m,047. Relief max., 0^m,022.

Argent.

La gueule ouverte, les quatre crocs épointés, la crinière, surtout dans le voisinage des touffes frontales, curieusement stylisée, les oreilles traitées et striées comme des feuilles. Pas de trous d'attache.

Panthères.

346 (119). — **Panthère bacchique.** — Haut., 0^m,128. Long., 0^m,125.

Patine d'un beau vert foncé, la surface légèrement oxydée.

L'animal assis sur son train de derrière, la patte droite levée, la tête tournée légèrement à droite, la gueule ouverte. Guirlande de pampres nouée autour du cou et d'un travail assez délicat. La queue collée sur le flanc droit.

Assez bon style.

Comparer une petite panthère de la collection Löytved, trouvée dans le Liban et portant un masque de **Bacchus** en argent pendu au cou, Clermont-Ganneau, *Archiv. des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, p. 230, pl. III E.

347 (251) [71]. — **Manche de patère (?) en forme de panthère bachique.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., 0^m,21 (de la protome, 0^m,05 — de la palmette, 0^m,05). Larg. de la palmette, 0^m,06.

Patine d'un vert clair, la surface oxydée.

Le manche terminé du côté de la patère par une palmette courbe qui était soudée sur la tranche. Sur le manche même, décor de feuilles s'évasant en calice. La protome de panthère ayant la tête tournée vers la droite, les pattes de devant écartées et allongées, une guirlande de lierre nouée en bas du cou.

Louve.

348 (231) [E. 174]. — **Louve allaitant Romulus et Rémus.** — Trouvé dans le Liban. — Long., 0^m,105. Haut., 0^m,061 (des enfants, 0^m,04). Larg., 0^m,028 à 0^m,035. Ep., 0^m,004.

Patine d'un gris verdâtre assez foncé.

La base sensiblement rectangulaire, un peu recourbée vers la queue de la louve. Deux larges trous d'attache où pouvaient se fixer les deux branches d'une fourche. La jambe gauche du premier enfant reposant sur un prolongement de la base. Le revers plat et creusé d'une cavité oblongue. Les yeux de la louve incrustés d'argent.

La patte droite de l'arrière-train ayant la queue enroulée autour d'elle et en arrière de la gauche, les pattes de l'avant-train également écartées, mais à peu près sur la même ligne, la droite un peu relevée. Le traitement des jambes très inégal, la patte droite de l'arrière-train ressemblant à une griffe de lion, les autres membres moins conventionnels. La tête retournée vers la droite et baissée sur les jumeaux.

Le premier enfant assis, la jambe gauche croisée sur la droite, les pieds non figurés, les mains comme étayant le ventre de l'animal, la tête tournée à droite et relevée, à demi cachée derrière les mamelles.

Le second enfant assis en avant de la louve, la jambe droite croisée sur la gauche, le bras droit, qui est cassé, étant baissé, le bras gauche, qui se termine en moignon, levé et tendu vers la droite, la tête tournée dans le même sens.

Travail négligé.

Ours.

349 (121). — **Ours servant de vase.** — Haut., 0m,134. Long., 0m,09. Larg., 0m,085 (du cou, 0m,057).

La surface très oxydée.

L'ours assis sur son train de derrière, les pattes de devant relevées, la tête tournée légèrement à gauche, la bouche ouverte. Deux bélières latérales au cou. La tête rapportée et mobile, la charnière aujourd'hui oxydée et soudée en haut du dos, la mâchoire inférieure pendant en forme de gouttière et faisant corps avec le vase, la mâchoire supérieure tenant au couvercle et se rabattant avec lui.

Assez bon style.

Suivant le *de dea Syria*, 41, il y aurait eu des ours dans le parc sacré qui entourait le temple d'Hiérapolis.

Cerf.

350 (266) [E. 289]. — **Cerf au galop.** — Bagdad. — Long., $0^{m},13$. Haut., $0^{m},08$.

Patine, assez laide, d'un vert grisâtre.

Les pattes de devant allongées et réunies par une barre transversale, les membres de l'arrière-train tordus et se touchant, les bois grands, touffus et rejetés en arrière, celui de gauche courbé jusqu'au dos. L'animal servant de poignée ou d'anse.

Style médiocre.

La tête est retournée dans un cerf de Dodone, qui servait également de poignée, mais dont le style est tout autre, Carapanos, *Dodone*, pl. XX, 9, p. 37.

351 (548). — **Faon ou Bouquetin.** — Acquis en 1883. Beyrouth. — Haut., $0^{m},062$.

Patine cuivrée. La jambe droite de l'arrière-train cassée près du pied. La patte correspondante de l'avant-main brisée de même, un peu plus bas.

La tête de l'animal tournée légèrement à gauche, les pattes antérieures presque verticales, celles de l'arrière-train très écartées, la gauche sensiblement en avant, les cornes petites et dressées.

Cheval.

352 (254). — **Cheval ou mulet, sellé.** — Haut., $0^{m},12$ (au garrot, $0^{m},09$). Long., $0^{m},135$. Larg., $0^{m},04$. — Pl. LVI, 1.

Patine d'un vert grisâtre.

Sous le ventre, grande ouverture quadrangulaire. La queue cassée à l'attache.

Les quatre pattes écartées, les genoux légèrement fléchis, les membres énormes, les sabots remplacés par d'épais bourrelets. Sur le dos, selle courte, avec un rebord par devant et que des lanières relient à la croupe et au poitrail (pas de sous-ventrière), les rênes flottant sur le cou, une sorte

de caveçon ou de muselière fermant la bouche, mais sans têtière, les yeux ovales, saillants et grossièrement indiqués, les oreilles écartées et dressées.

Travail barbare.

Il semble qu'on puisse rapprocher un bronze de Magnésie à Constantinople, dont la silhouette est donnée par S. Reinach, *Répertoire*, p. 531, 2. Le cheval porte un cavalier et repose lui-même sur deux bases superposées.

353 (238) [E. 173]. — **Protome de cheval.** — Trouvé avec la tête **277.** Tyr. — Haut., 0^m,08. Diam. de l'attache, 0^m,03 (intérieur, 0^m,021).

Patine blanchâtre, comme si le métal était mêlé d'argent. La surface a dû être brûlée.

Les pattes pliées aux genoux, la tête très légèrement tournée à droite, le corps terminé par une section nette. A pu servir de protome à quelque vase.

On rencontre ces protomes dès l'époque archaïque, De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole,* 504, p. 184, fig. 156.

Bœuf.

354 (41) [92]. — **Taureau.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,085. Haut., 0^m,08 (à la croupe, 0^m,06).

Patine d'un vert taché de noir.

L'animal au repos, les membres de l'arrière-train pliés au genou, la queue fouettant le flanc gauche, les cornes droites, la tête quelque peu tournée vers la gauche.

Travail lourd.

355 (549). — **Bœuf.** — Haut., 0^m,035. Long., 0^m,062.

Patine noirâtre.

Les jambes très écartées, le corps trop allongé, la tête très conventionnelle, les cornes ressemblant presque à celles d'un bouc.

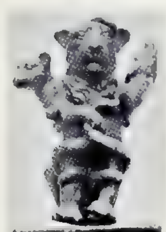
Travail barbare.

356 (3) [E. 175]. — **Taureau marchant.** — Long., 0^m,065 (de la base, 0^m,054). Haut., 0^m,042. Larg. de la base, 0^m,007 à 0^m,017.

Patine foncée.



352



369



358

E. Leroux, Éditeur, Paris Imp. Draeger

Les pattes gauches en avant, la queue collée à la patte droite, les cornes écartées horizontalement. La base échancrée au milieu.

Style passable, assez lourd.

Rapprocher De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole,* 515-7, fig. 162-3, p. 187-9.

357 (291) [63]. — **Taureau marchant.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^{m},115 (au garrot, 0^{m},08). Long., 0^{m},12.

Patine d'un vert grisâtre.

La patte droite de l'arrière-train fléchie, la gauche légèrement en avant, la patte gauche de l'avant-main pliée au genou et très relevée, le sabot ne touchant pas le sol, la queue collée au flanc gauche, la tête sensiblement redressée et tournée vers la gauche, les yeux creux, autrefois incrustés d'argent.

Travail soigné.

Comparer S. Reinach, *Répertoire,* p. 735, 2, 4 (Naples, Industria) et p. 736, 1, 2 (Zurich, Meulan).

358 (279) [65]. — **Taureau marchant.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^{m},165 (de la base, 0^{m},055). Long., 0^{m},12 (de la base, 0^{m},072, — en bas, 0^{m},07). Larg., 0^{m},052 (en bas, 0^{m},049). — Pl. LVI, 2.

Patine d'un vert clair. La patte droite de devant cassée.

La base, qui peut être celle de l'animal, rectangulaire ; en haut, gorge ou scotie ; en bas, talon renversé.

Les deux membres de l'arrière-train légèrement pliés aux genoux, le gauche quelque peu en avant, la patte droite de l'avant-main non fléchie, la gauche relevée, le sabot ne touchant pas le sol, la queue relevée et collée au flanc gauche, la tête sensiblement redressée et tournée vers la gauche.

Beau style.

359 (122). — **Taureau marchant.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^{m},121 (du corps, 0^{m},085). Long., 0^{m},08.

La surface oxydée. La patte gauche de l'avant-train levée et cassée.

Les pattes gauches légèrement en avant, la queue courte et relevée, la tête redressée et tournée vers la gauche.

Assez bon style.

360 (42) [101]. — **Bœuf marchant.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,062. Haut., 0m,054 (à la croupe, 0m,035).

Patine d'un vert bleuâtre.

La patte gauche de l'avant-train pliée au genou et cassée, la patte gauche de l'arrière-main devant la droite, la queue collée sur le flanc droit.

Rapprocher Sacken, *die Antiken Bronzen in Wien*, pl. LI, 2, p. 121.

361 (263) [E. 442]. — **Bœuf marchant.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,085. Long., 0m,105.

Patine d'un vert foncé. La surface oxydée.

La queue et trois des pattes cassées; la patte gauche de l'avant-train seule entièrement conservée.

Les membres droits en avant, la patte de l'avant-main relevée et pliée au genou; la tête tournée vers la droite et légèrement dressée, des touffes de poils bouffant entre les cornes.

Style passable.

Comparer S. Reinach, *Répertoire*, p. 734, 4 (Industria) et surtout un beau bronze découvert à Scafati, près de Pompei, *Notizie degli Scavi*, 1899, p. 695, fig. 6.

362 (255) [E. 179]. — **Bœuf marchant.** — Tortose. Trouvé avec le **Zeus d'Héliopolis 219.** — Haut., 0m,067 (au garrot, 0m,042). Long., 0m,083.

Patine verte, la surface oxydée.

Le sabot droit de l'avant-train cassé.

La patte gauche de l'arrière-train devant la droite, l'inverse à l'avant-train; la queue collée à la jambe gauche. Entre les cornes, touffes de poils formant une sorte de rosette (pas de bandelette indiquée); la tête légèrement tournée vers la gauche.

363 (265) [E. 178]. — **Semblable.** — Tortose. Trouvé avec le **Zeus d'Héliopolis 218.** — Haut., 0m,082 (au garrot, 0m,061). Long., 0m,087.

Patine d'un vert noirâtre.

Les pattes droites et gauches à peu près sur la même ligne, la queue

collée au membre gauche et cassée; la tête tournée légèrement vers la droite.

Travail médiocre.

Béliers.

364 (153) [394]. — **Bélier.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},055. Haut., 0^{m},038 (du dos, 0^{m},03).

Patine verte, foncée. Au cou, anneau d'or, rapporté, les bouts noués, une pyramide, formée par la réunion de onze grains très fins, étant soudée à l'anneau.

L'animal au repos, les pattes sur la même ligne.

Une terre cuite de Tortose au Musée du Louvre représente un dieu barbu, assis sur un trône soutenu par des béliers (*Gaz. Archéol.*, 1876, p. 147, F. Lenormant). Le même personnage se retrouverait dans des statuettes en calcaire chypriotes et l'on sait, d'autre part, que le mouton est souvent figuré sur les monnaies de l'île.

365 (574) [E. 438]. — **Mouflon** (??). — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},04. Long., 0^{m},05. Relief, 0^{m},005.

Patine d'un vert noirâtre.

Applique creuse et faite de la seule partie gauche de l'animal. Celui-ci très indistinct, une oreille dressée au-dessus de la tête, le museau rappelant quelque peu celui d'une hyène; le corps formé de trois plans successifs, les deux pattes stylisées, deux cercles ponctués en haut de l'attache : sur le flanc, inscription en caractères indistincts.

Chiens.

366 (225) [365]. — **Chien courant.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},053 (du chapiteau, 0^{m},05). Haut., 0^{m},026 (du chapiteau, 0^{m},011). Ep., 0^{m},009 (de la base, 0^{m},002).

Patine d'un vert grisâtre.

Sous l'animal, sorte de long chapiteau ionique rudimentaire, avec un cercle ponctué à chaque bout et un rang de perles rejoignant les deux volutes. Les pattes de devant et d'arrière réunies, la queue entre les jambes.

On ne peut comparer les chiens qui ornaient le pourtour des miroirs à pied (De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, p. 37 et 153, p. 40). Peut-être l'animal surmontait-il le manche d'un couteau.

367 (6) [365]. — **Chien en arrêt.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},07.

Patine d'un vert clair et olivâtre.

La tête baissée et tournée légèrement à droite, la patte gauche de l'avant-train allongée, la droite repliée, la patte gauche de l'arrière-train avançant sur la droite.

Travail soigné.

368 (86). — **Chien** (??). — Acquis en 1883. — Long., 0^{m},03. Haut., 0^{m},014.

Patine cuivrée.

L'animal couché, les pattes repliées sous lui, la queue recourbée de manière à former une bélière.

369 (148). — **Triple cerbère.** — Haut., 0^{m},041. — Pl. LVI, 3.

Patine égale, d'un beau vert légèrement foncé.

L'animal assis sur son train de derrière, la tête médiane très forte et léonine; à gauche, tête de loup, légèrement baissée, le front large, les oreilles courtes et dressées; à droite, tête de chien lévrier, relevée verticalement. Deux serpents entourent le cou des chiens parèdres et se nouent ensemble sur le devant de l'animal principal, les queues s'entrelaçant autour de ses jambes. Un troisième serpent part de la tête du mâtin, près de l'oreille gauche, et descend sur le dos où il se confond avec l'un des serpents décrits plus haut : la tête de ce dernier reptile a disparu, elle devait servir d'appui à la main droite de **Sarapis,** qui était baissée[1].

Beau style. Travail soigné.

D'après Macrobe (*Saturnales*, I, 20) le **Cerbère** qui accompagnait le **Sarapis** de Bryaxis avait une tête de lion entre une tête de loup à gauche et une de chien à droite. Comparer Frœhner, *Catal. Gréau*, 850, p. 171

1. Cf. Amelung, *Rev. Archéol.*, 1903, II, p. 196, 202-4.

(S. Reinach, *Répertoire*, p. 698, 5) et surtout Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 790, p. 340.

370 (537). — **Applique en forme de chien couché.** — Long., 0^{m},075. Larg., 0^{m},057. Diam., 0^{m},037. Haut. du tuyau, 0^{m},032 (de l'applique, 0^{m},018).

La surface oxydée.

L'applique creuse. Le chien couché en arc de cercle, les pattes repliées, la tête allongée, les pattes droites seules figurées; au dos est accolé un tuyau creux, s'élevant plus haut que l'applique.

Rat.

371 (38) [E. 441]. — **Rat.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},035. Long., 0^{m},045. Ép., 0^{m},018.

Patine d'un vert gris, assez foncé.

Le rat accroupi sur ses pattes de derrière et tenant entre ses pattes de devant un gâteau (?), qu'il ronge.

Le motif est très fréquent. Voir De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 979, p. 181 et 980 (Alacheïr).

Chameau.

372 (131). — **Chameau servant de lampe.** — Acquis de Durighello en 1897. Hélalieh près de Saïda. — Haut., 0^{m},112. Long., 0^{m},145. Larg. aux godets, 0^{m},057. Diam. des godets, 0^{m},02 (— intérieur, 0^{m},008). — Pl. LVII, 1.

La surface oxydée.

Les pattes au repos, la tête non relevée, un collier au cou, deux godets disposés à droite et à gauche en arrière du bât, un troisième godet placé à l'arrière. Deux sangles, dont l'une seule est figurée, tiennent la selle, qui est en dos d'âne, l'avant montant plus haut que la partie de l'arrière; deux traverses horizontales sont fixées latéralement sur le cadre du bât.

On ne peut comparer le beau bronze archaïque de Camiros au British Museum (Walters, *Catal.*, 222, p. 22, pl. III). Mais le Louvre vient d'ac-

quérir un chameau accroupi servant également de lampe (H. de Villefosse-Michon, *Acquis.* p. 1897, p. 6, 41). Comparer pour le type S. Reinach, *Répertoire,* p. 765, 3 (bronze syrien). Les terres cuites représentant le même motif sont fréquentes en Phénicie, voir *Jahrbuch,* II, 1887, p. 197 (Antiquarium de Berlin) et un autre exemplaire dans la collection de Clercq.

Singe.

373 (239) [381]. — **Singe accroupi.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,052 (de la base, 0^m,015). Diam. de la base, 0^m,022.

Patine d'un vert grisâtre.

La base, qui est fondue avec la figurine, ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore saillant.

La jambe droite du singe agenouillée, le genou gauche relevé, la main gauche sur le genou, la main droite portée au-dessus du front et la touchant, la tête tournée vers la gauche, la bouche ouverte.

Travail rapide et sommaire, le modelé assez juste, la tête très forte par rapport au corps.

On peut rapprocher Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.,* 1202, p. 487, mais les gestes des mains en sont différents. Il est à remarquer qu'un singe de terre cuite a été découvert en Phénicie, mais le style en est ionien et la figurine diffère de notre bronze (Winter, *die Typen d. figürl. Terrakotten,* I, p. 222, 3, Louvre).

Coq. Oiseaux.

374 (154) [365]. — **Coq.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,027. Long. de la base, 0^m,015. Larg. —, 0^m,01.

Patine foncée.

La base demi-circulaire. L'animal ayant les pattes écartées, la queue bipartite et la tête tournée vers la droite.

375 (179) [E. 439]. — **Chouette** (?). — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,045. Diam. de la boule, 0^m,012.

Patine verte, foncée.

Les pattes debout sur une boule ronde, laquelle reposait peut-être sur la main droite d'une **Athéna** (voir plus haut le nº **295**).

376 (192) [E. 287]. — **Aigle, les ailes éployées.** — Trouvé dans le Liban. — Haut., 0m,116. Larg., 0m,157 (du corps, 0m,056).

Patine cuivrée.

Les ailes symétriques, très éployées et munies d'un rebord, les pennes stylisées, un grand trou au dos ; la tête ressemblant à celle d'un vautour.

Non antique, mais probablement un bronze du moyen âge. Ressemble, en petit, à un aigle de lutrin.

377 (551) [E. 438]. — **Aigle sur une tête de bouc.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,08 (de la base, 0m,038). Long. de la base, 0m,035 (en haut, 0m,022). Larg. de la base, 0m,033 et 0m,02.

Patine noirâtre.

La base rectangulaire et portée par quatre pieds carrés ; la tranche en retrait ; haut et bas, chanfrein, entre filets.

Chevrons gravés en haut de la base et traits verticaux sur la tranche. La tête de bouc couchée sur le socle, la barbiche pendante ; l'aigle dressé, les pattes sur la tête.

On connaît beaucoup d'aigles reposant sur des têtes de bélier[1], de sanglier[2], ou de cerf[3]. La tête de bouc est un support plus rare et dont je ne connais pas d'autre exemple.

Poisson.

378 (526). — **Poisson.** — Long., 0m,08. Haut., 0m,05.

Argent. Patine d'un gris violacé. Cassé vers le milieu.

Le corps comme aplati. En haut, nageoire creuse, dans laquelle entre

1. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1252, p. 494. Stephani, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1869, p. 23 (S. Reinach, *Répertoire*, p. 771, 8).
2. Babelon-Blanchet, *l. l.*, 1251, p. 494. *Arch. Zeitung*, 1880, p. 39 (à l'Antiquarium de Berlin, venant de Konieh).
3. Walters, *Bronz. Brit. Museum*, 1875, p. 286 (Grèce).

un clou de fer; après la nageoire, bélière, assez large et striée; autre bélière en bas du ventre.

Ohnefalsch-Richter (*Kypros*, p. 297) fait justement observer que le poisson était considéré par les populations anatoliennes comme un animal consacré (comparer, *ibid.*, fig. 199, le poisson ionien de Vettersfeld, Furtwængler, pl. I, 1). Il en était particulièrement ainsi en Syrie[1] et, si les premiers chrétiens ont choisi ce symbole, ce n'est pas pour une simple raison d'onomastique.

1. Voir, pour Hierapolis, l'auteur du *de dea Syria*, 14 et 45.

TROISIÈME PARTIE

LES INSTRUMENTS

(379-726)

BASES ET TRÉPIEDS

(379-422)

En tête vient un autel bas, d'une forme particulière à l'époque hellénistique, **379.** Les supports proprement dits ne commencent qu'avec le n° suivant, **380.** Il est souvent difficile d'en connaître la destination précise, mais elle ne paraît pas douteuse pour les bronzes **380** et **382,** l'un d'eux devant être surmonté d'un candélabre, l'autre d'une lampe à pied circulaire. Le petit socle **383** pouvait de même supporter une statuette. Quant aux pieds **384-6,** comme ils sont au nombre de trois et qu'ils sont lourds et massifs, il paraît certain qu'ils provenaient de quelque meuble, peut-être d'un lit ou d'une table rectangulaire[1]. Les bronzes suivants sont indéterminés. Étant donnée leur dimension qui est très petite, ils ne pouvaient guère appartenir qu'à des cistes ou à des trépieds bas, comme il s'en rencontre en grand nombre dans les musées. L'un d'eux, le n° **387,** est décoré avec soin et doit être rapproché des bustes d'**Eros,** que nous avons vus plus haut (**151-2**).

379 (555) [405]. — **Autel bas.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,115$ (du socle, $0^m,017$, de la partie supérieure, $0^m,07$). Larg. à la base, $0^m,07$ (en haut, $0^m,095$ — du fût, $0^m,03$).

Patine verte, assez égale.

Le socle rectangulaire et porté par quatre pieds bas, la tranche en forme de talon renversé, un fût mouluré réunissant la base à la partie supérieure : celle-ci, qui est rectangulaire, s'évase vers le haut et se termine par quatre cornes emboulées, séparées par des chevrons ; à la base, bande de chevrons incisés et traits obliques, parallèles.

1. On sait que ces tables étaient, chez les Grecs, portées par trois pieds seulement. Voir Daremberg-Saglio, s. v. Mensa, III, p. 1720-6. (De Ridder).

La forme est spécialement égyptienne, mais elle n'apparaît pas avant l'époque hellénistique. Un exemplaire semblable a été trouvé par Flinders Petrie à Hawara, SCHREIBER, *Alexandr. Toreutik,* fig. 131, 6, p. 444. Un autre est au musée du Caire, *Arch. Anzeiger,* 1903, p. 147-8, fig. 3e, v. BISSING.

380 (348) [460. 4]. — **Base de candélabre ou de grand vase** (?). — Anc. collection Péretié. — Haut. du socle, 0^{m},053 (du support, 0^{m},217). Long. du socle, 0^{m},237, 0^{m},206 et 0^{m},171. Larg. —, 0^{m},228, 0^{m},196 et 0^{m},165. Diam. du support, 0^{m},114 (en bas, 0^{m},144, — du trou d'attache, 0^{m},12). Ép., 0^{m},007.

Patine grisâtre.

Base composée de deux pièces superposées, un socle rectangulaire à triple gradin et un support cylindrique. La tranche du support concave, avec une moulure saillante à 0^{m},05 de l'embouchure, qui est évasée. Trou d'attache irrégulier en haut du socle, d'un diamètre inférieur à la base du support.

381 (395) [460. 4]. — **Base portée par quatre pieds.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},097 (des pieds, 0^{m},067). Long. de la plate-forme, 0^{m},168. Larg. —, 0^{m},157. Distance des pieds, 0^{m},167 et 0^{m},175. Diam. du cercle, 0^{m},12 et 0^{m},10. — Pl. LVII, 3.

Patine d'un vert clair. Fonte lourde.

Base quadrangulaire, la tranche comprise entre deux moulures, dont l'inférieure est en saillie. Sur la plate-forme, trace d'un cercle inscrit, ce qui prouve que la base devait supporter un objet cylindrique ; les pieds à double face et s'élargissant depuis le bas, où ils reposent sur un bouton ; entre les pieds, deux triangles suspendus et dentelés, décorant l'espace resté vide.

Les gradins à chevrons se rencontrent souvent sur les monuments phéniciens (PERROT, *H. de l'Art,* III, p. 131-3, fig. 77-8). Mais ils ne sont guère moins fréquents sur les vases ou sur les reliefs égyptiens à l'époque hellénistique ; voir, entre beaucoup d'exemples, le célèbre vase de Bérénice, au Cabinet des Médailles, DE RIDDER, *Catal. Vases peints,* 1027, p. 603. La base devait supporter une lampe ou, plus probablement, un grand vase,

comme un exemplaire de Bosco Reale à Berlin, *Arch. Anzeiger*, 1900, p. 182, fig. 8, PERNICE.

382 (7) [87. C. 71]. — **Base ronde, portée par trois griffes de lion.** — Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut., 0^{m},145 (des pieds, 0^{m},108). Diam. supérieur, 0^{m},134. — Pl. LVII, 3.

Patine d'un vert clair.

La tranche de la couronne en retrait et encadrée de filets, haut et bas ; la surface n'affleurant pas au bord de la couronne et décorée de cercles concentriques ; les griffes allongées : entre chacune d'elles, trois oves renversés, la boucle touchant la couronne, les hastes réunies deux à deux, le bord saillant et en relief ; la lame médiane descendant un peu plus bas que les deux autres.

Les découvertes de Pompei nous apprennent que ces sortes de bases supportaient des lampes à pied circulaire, *Arch. Anzeiger*, 1900, p. 181-2, fig. 7, PERNICE. Je n'ai pas retrouvé dans la collection un pied de lampe dont le diamètre correspondît au cercle tracé sur la base.

383 (525). — **Base.** — Haut., 0^{m},028. Diam., 0^{m},064.

Patine d'un vert foncé.

La tranche concave. Haut et bas, bandeau, celui du haut dépassant quelque peu la plate-forme.

384-6 (415, 422-3) [E. 295-7]. — **Trois pieds de meuble ou de lit.** — Haut., 0^{m},206 (du tenon, 0^{m},064). Long. de la griffe, 0^{m},05 (totale, 0^{m},146, — du tenon, 0^{m},116). Larg. du tenon, 0^{m},04 à 0^{m},048.

Vert grisâtre. Surface oxydée.

Les pieds terminés en bas par des griffes de lion, en haut par de forts tenons dont la section intérieure est rectangulaire et dont la largeur va en augmentant du dehors au dedans.

387 (208) [E. 440]. — **Pied terminé par un buste d'Eros.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},075 (de l'**Eros,** 0^{m},035, — de la base, 0^{m},011, — de la tête, 0^{m},015). Diam. de la base, 0^{m},021.

Patine noirâtre.

La base ronde, la tranche concave. Haut et bas, tore entre filets.

Le pied formé par une patte de lion, qui est pliée et coudée au genou. En haut, sorte de calice floral, d'où émerge le buste d'un **Eros,** les ailes éployées à droite et à gauche et toutes deux percées d'un trou, la pointe de l'aile droite cassée, un contrefort se détachant par derrière du milieu du dos ; les mains de l'enfant tenant par les ailes et serrant sur la poitrine un grand papillon (**Psyché**), le corps de l'insecte dressé verticalement et formant le motif central du support ; la tête de l'**Eros** poupine et riante, les cheveux librement emmêlés.

Style passable.

388 (147) [428]. — **Pied en forme de griffon.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,067 (du griffon, 0^m,047). Diam. de la couronne, 0^m,024. Larg. de la griffe, 0^m,009 (du pied, 0^m,014).

Patine d'un vert grisâtre.

La jambe pliée au genou. Le bec du griffon fermé, mais une sorte de caroncule pendant et se reliant au jabot, les oreilles dressées ; les ailes relevées verticalement et s'écartant jusqu'à toucher de leurs pointes les deux bords d'une couronne horizontale assez épaisse, les feuilles bien marquées.

Peut-être peut-on rapprocher du support un trépied (?) de la collection von Ustinow, Clermont-Ganneau, *Archiv. d. Missions,* 3e série, t. XI, 1885, p. 227, 92.

389-90 (397, 438) [379]. — **Deux supports en forme de pied chaussé.** — Anc. collection Péretié. — Long. de l'assiette, 0^m,05. Larg. —, 0^m,021. Haut., 0^m,05. Diam. à la section, 0^m,03 (— intérieur, 0^m,026).

Belle patine d'un vert clair et bleuâtre.

Pieds droit et gauche, chaussés d'une sandale, le talon recouvert d'une pièce de cuir ponctuée, avec des courroies transversales à l'attache des doigts, les deux bandes maintenues par plusieurs courroies parallèles allant des doigts au cou-de-pied et nouées à la partie supérieure : bouton saillant au milieu de cette lanière. La jambe coupée par une section nette qui fait un angle oblique avec le plan de la base ; trou d'attache unique près du bord.

391-2 (398, 433) [375]. — **Paire semblable.** — Anc. collection Péretié.

— Long. de l'assiette, $0^{m},057$. Larg. —, $0^{m},022$. Haut., $0^{m},052$. Diam. à la section, $0^{m},033$ (— intérieur, $0^{m},025$).

Patine d'un vert bleuâtre.

Même motif, la plante creuse et avec une barre transversale ; filet saillant en haut de la jambe et deux trous au-dessous. Le travail des doigts très minutieux.

393-5 (444, 445, 446) [E. 22-4]. — **Supports semblables.** — Banias. — Long. de la plante, $0^{m},065$. Larg. —, $0^{m},025$. Haut., $0^{m},062$. Diam. à la section, $0^{m},031$ (— intérieur, $0^{m},026$).

Patine d'un vert clair, la surface très oxydée.

Trois pieds droits, avec trois séries de filets transversaux se succédant depuis le haut; les détails des sandales mal conservés; un trou d'attache au sommet.

396-9 (434, 447, 448, 436) [E. 25-8]. — **Supports semblables.** — Banias. — Long. de la plante, $0^{m},058$ à $0^{m},065$. Larg. —, $0^{m},023$ à $0^{m},027$. Haut., $0^{m},05$ à $0^{m},06$. Diam. à la section, $0^{m},03$ (— intérieur, $0^{m},026$).

Très oxydé, en partie cassé.

Quatre pieds, dont deux droits et deux gauches. Un seul trou d'attache près du haut.

400-3 (435, 449, 439, 437) [E. 267-270]. — **Supports semblables.** — Amrith. — Long. de la plante, $0^{m},05$ à $0^{m},062$. Larg. —, $0^{m},025$ à $0^{m},027$. Haut., $0^{m},045$ à $0^{m},052$. Diam. à la section, $0^{m},03$ (— intérieur, $0^{m},026$).

Très oxydé.

Quatre pieds, dont deux droits et deux gauches; pas de bouton sur la lanière médiane ; le haut du pied évasé, avec deux trous d'attache aux points opposés d'un diamètre.

404-7 (443, 440, 441, 442) [E. 33-6]. — **Supports semblables.** — Tortose. — Long. de la plante, $0^{m},055$. Larg. —, $0^{m},025$. Haut., $0^{m},067$. Diam. de la section, $0^{m},03$ (— intérieur, $0^{m},027$).

Très oxydé.

Quatre pieds droits, non chaussés, avec deux trous près du bord; bourrelet et filet à la section d'attache.

408-410 (399) [411]. — **Trois supports en forme de pied de biche (?).** — Anc. collection Péretié. — Long. de l'assiette, 0^{m},045. Larg. —, 0^{m},032. Haut., 0^{m},035. Diam. de la section, 0^{m},027 (— intérieur, 0^{m},023).

Le pied fourchu, avec une couronne de poils à la base; filets parallèles à la partie supérieure; trou simple ou deux trous près du sommet (traversés autrefois par un clou de fer).

411-4 (400) [376]. — **Quatre pieds semblables.** — Anc. collection Péretié. — Long. de l'assiette, 0^{m},045. Larg. —, 0^{m},03. Haut., 0^{m},048. Diam., 0^{m},032 et 0^{m},024.

Même forme, les détails plus accusés.

415-8 (407-410) [E. 121-4]. — **Quatre pieds semblables.** — Long. de l'assiette, 0^{m},042 à 0^{m},047. Larg. —, 0^{m},031 à 0^{m},035. Haut., 0^{m},03. Diam., 0^{m},031 et 0^{m},022.

Patine terreuse, oxydée.

Même forme, le pied fourchu; un seul trou près du bord.

419-422 (411-414) [E. 271-4]. — **Quatre pieds semblables.** — Long. de l'assiette, 0^{m},04 à 0^{m},045. Larg. —, 0^{m},029 à 0^{m},033. Haut., 0^{m},035. Diam., 0^{m},03 et 0^{m},026.

Patine d'un noir terne; un ou deux trous près du bord.

372

381

429

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Draeger

VASES

(423-480)

J'ai réuni aux vases les chaînes **478-480,** qui servaient ou qui pouvaient servir à les suspendre. Il va sans dire qu'elles pouvaient aussi bien avoir une autre destination. L'une d'elles (**478**) paraît avoir été une pendeloque, mais je doute qu'il faille les ranger parmi les bijoux véritables.

Amphores et Cratères.

La grande anse **423** appartenait à l'un de ces grands vases de métal, qui tenaient à la fois de l'amphore et du cratère et dont Nicosthènes aimait déjà à copier la forme en terre cuite[1]. L'un d'eux, venant de Lecce, serait aujourd'hui au musée de Boston[2]. Le col, dans ce genre de récipient, était à la fois court et très en retrait : l'applique, fixée d'une part à l'épaule, de l'autre à l'embouchure, débordait hors des lèvres et servait de poignée.

On connaît plusieurs anses de ce modèle. L'une d'entre elles est conservée au musée du Louvre. Une autre a été trouvée près de Kherson, dans un tumulus[3]. Une troisième, qui a fait partie de la collection Castellani, provient sans doute d'Italie[4]. Cette diversité des origines prouve que ces vases de luxe étaient recherchés dans tout le monde ancien ; il est vraisemblable qu'ils ont été fabriqués pour la première fois dans quelque atelier de la côte ionienne.

1. Pour les reproductions en terre cuite, voir Walters, *Catal. Vases Brit. Mus.*, II, p. 205-6, B 364 (*Wiener Vorlegeblætter*, 1890-1, pl. VI, 1) et Pottier, *Vases antiques du Louvre*, II, pl. 77, p. 114, F 198.
2. *Arch. Anzeiger*, 1898, p. 52 (Engelmann). *Report* de 1899, 3, p. 40-1 (Robinson). Anc. collection de l'évêque de Leuca, Mgr Bacile, à Spongano (prov. de Lecce). Haut., 0m,83.
3. *Gaz. Arch.*, 1888, p. 79-81, pl. 13 (Podschiwalow).
4. Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 583, p. 85.

L'anse du Louvre[1] n'est pas identique à la nôtre. Non seulement elle est dorée, mais elle est plus large et accostée de serpents : certains détails, comme l'absence de ceinture, et la simplicité plus grande du travail, font que la **Gorgone** même est différente. En revanche, l'anse de Kherson, quoiqu'elle soit, elle aussi, d'une dimension plus grande, se rapproche beaucoup de notre exemplaire cilicien.

423 (78) [D. 145]. — **Grande anse d'amphore à volute.** — Cilicie. — Haut., 0^m,21 (de la **Gorgone,** 0^m,11). Long. de la base, 0^m,125 (— totale, 0^m,185). Larg. de l'anse, 0^m,09. — Pl. LVII.

Patine d'un vert foncé. Bien conservé.

L'anse composée d'une base horizontale encadrée par deux protomes de griffons et qui supporte une **Gorgone** courant à droite. A droite et à gauche de la figure, montants ; en haut, volute assez large, dont les spirales latérales sont reliées, d'une part, au moyen d'une aile dressée, au bas des montants, de l'autre, par une pièce courbe, à l'embouchure de l'amphore. Celle-ci est en partie conservée (en haut, talon décoré d'oves et compris entre deux rangs de perles ; en bas, bandeau plat et grènetis : sur le bandeau, à droite seulement, feuille pendant et moitié (?) de fleur). Les protomes formées d'un corps de serpent et d'une tête de griffon, l'attache coupée à mi-hauteur et fixée par un clou sur l'épaule du vase ; la tête regardant en avant et encadrant l'anse, le bec ouvert, la langue pendante, les oreilles dressées, mais sans bouton cylindrique sur le haut du crâne.

La base terminée, à droite et à gauche, par une demi-palmette surmontant une volute ionique : entre deux, filet et bande d'oves inscrits, séparés par des pointes de dards. Sur la base, **Gorgone** (?) courant à droite, les jambes pliées au genou à angles très ouverts, le pied droit en arrière et sur la pointe, le pied gauche en avant et d'aplomb, la musculature des jambes bien indiquée ; les coudes symétriquement écartés du corps, les mains fermées de même à la hauteur de la ceinture et devant elle ; chiton court, s'arrêtant en haut des genoux, serré à la taille et plissé entre les jambes : en haut du col, à la ceinture et à l'échancrure des manches, bande de chevrons ; deux paires d'ailes recoquillées, l'inférieure passant sur la supérieure. La tête de face et de type archaïque, le visage large, les yeux triangulaires, la bouche bien ouverte et la langue pendante,

1. *Gaz. Arch.*, 1887, p. 265, p. 33 (H. de Villefosse).

les cheveux serrés par un bandeau décoré de chevrons, ondulés en frisons sur le haut du front et tombant, à droite et à gauche, en masse épaisse et striée.

La volute formée d'un bandeau, compris entre deux rebords obliques et saillants : sur les rebords, rang de perles aboutissant en bas à une rosette, et zone d'oves, pareils à ceux de l'embouchure ; sur le bandeau plat, entre un grènetis et un nouveau motif d'oves, cinq palmettes gravées, inscrites, se succédant verticalement ; haut et bas des palmettes, volutes intercalaires, à éperons ; sur la tranche latérale de la volute, le même bandeau d'oves. La troisième paire d'ailes part du bas des montants et ne touche nullement à la **Gorgone.**

Beau style archaïque, déjà libre. Vers 500 avant notre ère.

Bibl. *Gaz. archéol.,* 1887, p. 265 (H. de Villefosse) ; *ibid.,* 1888, p. 79-81, pl. 13 (Podschiwalow).

424 (651) [E. 359]. — **Petite amphore en plomb.** — Anc. collection Pératié. — Haut., 0m,047 (aux anses, 0m,03). Diam. à l'embouchure, 0m,013. Larg. max. des anses, 0m,025.

Le vase conique et les anses coudées à angle droit. Depuis le haut, une bande lisse, trois zones de chevrons cantonnés de points, une bande lisse, deux zones ornées de traits verticaux parallèles, une bande inscrite, une large zone avec un quadrillé de losanges ponctués ; à la pointe, arêtes rayonnantes.

ΑΛΕΞ ΑΝΔΡΟΥ

(424)

Ἀλεξάνδρου

On peut, semble-t-il, comparer une petite amphore inscrite, récemment acquise par l'Antiquarium de Berlin, *Arch. Anzeiger,* 1904, p. 32.

Les protomes qui suivent proviennent de grands chaudrons ou de vases ayant la forme de cratères.

425 (545) [429]. — **Col de griffon.** — Anc. collection Pératié. — Haut., 0m,045. Larg. de l'attache, 0m,018.

Très oxydé.

La crête dentelée, les oreilles dressées, le bec fermé; a dû servir d'anse à quelque vase en forme de cratère. Comparer, entre beaucoup d'exemples, un relief en terre cuite de Tarente au Musée de Bari, PETERSEN, *Rœm. Mitteil.*, XII, 1897, p. 112-4, 1, fig. 1, 1, et un bassin de cuivre au Musée de Nuremberg, LINDENSCHMIT, *Altert. uns. heidn. Vorz.*, t. II, Heft III, pl. V, 1.

426-7 (396) [426]. — **Deux chénisques.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,075. Larg., 0m,015. Haut., 0m,021.

Patine d'un vert gris.

Le col coupé au ras de la tête par une section nette; il devait être soudé à cet endroit sur quelque surface plane.

HYDRIES.

La grande hydrie **428** pouvait être funéraire. Plusieurs vases de cette forme ont été trouvés, tant en Grèce, qu'en Italie, remplis de cendres et d'ossements[1]. L'absence de pied s'explique fort bien dans cette hypothèse, car le *lebes* était souvent enterré dans un cube de maçonnerie. Mais il pouvait tout aussi bien être porté par un de ces trépieds bas, dont presque tous les Musées renferment des exemplaires[2].

M. Perrot[3] insiste avec raison sur la ressemblance que présente la palmette des anses avec l'ornement correspondant sur le grand cratère d'Amathonte[4]. De fait, c'est la palmette ionienne, encore près de ses origines et dont l'emploi est très fréquent à la fin du VIe siècle. L'anse verticale **429,** qui ne vient pas du même vase, est d'une forme également connue. Les béliers occupent la place des lions et le **Gorgoneion** fait défaut sur un exemplaire du *Museo Gregoriano*[5], mais le Musée de Boston vient d'acquérir une anse toute semblable à la nôtre[6] et le même modèle reparaît au British Museum, mais plus orné, un corps nu d'éphèbe reliant les deux arcs hori-

1. DE RIDDER, *Bronz. Soc. Archéol.*, p. 7-8 (cf. DAREMBERG-SAGLIO, III, *s. v.* lebes, p. 1000-2).
2. *Ibid.*, p. 6, 9-10.
3. *H. de l'Art*, III, p. 793, 1.
4. *Ibid.*, fig. 211, p. 280. Comparer l'œnochoé trouvée à Carthage, *Musée Lavigerie*, I, pl. XXIX, p. 200-1 et l'anse d'une œnochoé de bronze découverte à Saïda et conservée à l'Antiquarium de Berlin, *Jahrbuch*, 1888, p. 251, inv. 8056.
5. *Museo Gregoriano*, I, pl. LIX, *c.* MARTHA, l'*Art étrusque*, fig. 350, p. 521.
6. *Report* de 1899, 19, p. 43 (ROBINSON). Rapprocher FRIEDERICHS, *Kleinere Kunst*, 1406-9, p. 296-7, et *Annali*, 1880, pl. U, 1, p. 223-255, Capoue (HELBIG).

zontaux[1]. Il n'est pas impossible que le bélier, qui apparaît souvent sur les monnaies de Chypre, ait ici une signification locale.

428 (576). — **Hydrie sans pied.** — Paphos. — Haut., 0m,355. Diam. max., 0m,31 (au bord, 0m, 282). Larg. des anses horizontales, 0m,175 (entre les bobines, 0m,085). Haut. des anses horizontales, 0m,085. Diam. des bobines, 0m,037. Long. des palmettes, 0m,025.

Patine d'un vert grisâtre. L'anse verticale d'un vert foncé.

Le vase bien conservé, quoique troué et bossué à l'épaule ; l'anse verticale aujourd'hui détachée du récipient.

La panse ovoïde, l'épaule horizontale, un filet courant à mi-hauteur du col, l'embouchure plate, la tranche décorée d'une bande d'oves, d'un filet et d'un rang de perles, le motif ne s'interrompant que sur une longueur de 0m,115, pour laisser place à l'attache supérieure de l'anse verticale (celle-ci fixée par deux clous sur la tranche, par deux clous conservés sur le marli de l'embouchure (?), par deux autres à l'épaule).

Les anses horizontales en forme de poignées décorées d'un rang de perles à mi-hauteur et dont la section est triangulaire ; l'attache ménagée, à droite et à gauche, par une palmette couchée, dont les pétales sont découpés; deux gouttes allongées et en relief relient la ligne de grènetis au cœur de la palmette; entre la palmette et la poignée, demi-bobine verticale, coupée à mi-hauteur par l'anse et dont la tranche est décorée, haut et bas, d'un rang de perles : spirales à droite et à gauche de la palmette, le cœur entouré d'un grènetis.

Bibl. Perrot, *H. de l'Art*, III, p. 793, 1.

429 (140). — **Anse verticale d'hydrie.** — Haut., 0m,19 (de la tête de **Gorgone,** 0m,05). Larg. en haut, 0m,12 (aux béliers, 0m,105, — de l'anse même, 0m,04 à 0m,02). — Pl. LVII, 3.

Patine d'un vert foncé.

L'anse réunissant un arc horizontal s'appliquant sur l'embouchure et un second arc, ainsi qu'une tête de **Gorgone,** fixés sur l'épaule. La trace des clous et la courbe de l'applique prouvent que ce n'était pas la poignée de l'hydrie précédente, mais elle devait appartenir à un vase de même forme.

1. Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 581-2, p. 84. Appliques pareilles à l'Acropole d'Athènes, *Catal. des Bronzes trouvés sur l'A.*, 169, fig. 33, p. 58, et à Carthage, *Musée Lavigerie*, I, pl. XXX, 1, p. 203.

L'arc supérieur terminé, à droite et à gauche, par deux lions allongés et couchés, les têtes retournées et de face, l'avant-train seul indiqué, l'arrière-main à peine esquissée, un collier chevronné marquant au cou le bord de la crinière. Entre les lions, oves gravés, inscrits et verticaux; la poignée terminée en haut par un arc de cercle, d'où partent deux volutes et une palmette dirigées vers le bas; de la palmette descendent quatre bandes verticales de grènetis, dont deux suivant la tranche; en bas, filet et bourrelet formé d'un gros grènetis.

L'arc inférieur terminé, à droite et à gauche, par deux béliers couchés, les têtes retournées et de face, les pattes repliées sous les corps et l'arrière-main se reliant à l'avant-train, les queues pendant verticalement.

En bas, tête de **Gorgone,** de face, le haut des cheveux strié, trois touffes recoquillées bordant le front de chaque côté, deux tresses verticales encadrant le visage à droite et à gauche, les tresses parallèles et ondulées; la langue pendante et incisée ; le bord inférieur en relief et rayé.

Vers 500 avant notre ère.

Bibl. Perrot, *H. de l'Art*, III, p. 793, 1.

430 (534). — **Anse horizontale.** — Larg., 0^{m},15 (des protomes, 0^{m},03). Haut., 0^{m},10 (des protomes, 0^{m},035). Diam. médian, 0^{m},026.

Patine verte, oxydée.

L'anse en forme de poignée, dont la section est arrondie; au milieu, tore, entre deux dischetti; à l'attache, à droite et à gauche, feuille bipartite, terminée par deux volutes. Après la feuille, protome de cheval, l'une des pattes de devant levée.

Style libre. Travail médiocre.

On peut comparer, pour des protomes pareilles, mes *Bronzes trouvés sur l'Acropole,* fig. 46, 212, p. 70, et pour l'anse même, *ibid.*, fig. 25, 156, p. 53. Il est probable que le bronze servait, ainsi que les quatre n^{os} suivants, de poignée horizontale à quelque vase en forme d'hydrie.

431 (354) [E. 37]. — **Anse horizontale.** — Trouvée dans le Liban. — Larg., 0^{m},15 (entre les feuilles de vigne, 0^{m},05, — entre les pointes des secondes feuilles, 0^{m},075, — entre les anneaux, 0^{m},016). Diam., 0^{m},015 (des anneaux, 0^{m},02).

Patine olivâtre. Le bronze ruiné.

L'anse en forme de poignée, les deux feuilles de vigne servant d'attache et percées de quatre trous ; deux anneaux en relief au milieu de l'anse, l'espace entre les anneaux resté vide : à droite et à gauche, feuille couchée, la nervure centrale marquée par un grènetis.

432 (477) [E. 38]. — **Anse formant paire avec la précédente.** — Même provenance.

Semblable, l'une des feuilles cassée.

433 (355) [E. 140]. — **Anse horizontale.** — Larg., 0m,165 (entre les feuilles de vigne, 0m,05, — entre les pointes des secondes feuilles, 0m,067, — entre les anneaux, 0m,014). Diam., 0m,016 (des anneaux, 0m,02).

Patine d'un vert foncé.

Variante du même motif.

434 (387) [E. 139]. — **Anse horizontale.** — Larg., 0m,19 (entre les feuilles de vigne, 0m,04, — entre les pointes des secondes feuilles, 0m,07). Diam., 0m,016 (des anneaux, 0m,02).

Patine foncée.

Variante du même motif, les feuilles de vigne à la fois plus découpées et ponctuées, les nervures marquées par un double trait, les pointes des secondes feuilles recourbées.

Œnochoés.

Aucune des œnochoés qui suivent n'est de style archaïque. Deux anses proviennent de vases dont l'embouchure est oblique : elles sont d'un assez mauvais travail, quoique l'une (**436**) soit incrustée d'argent. Deux exemplaires conservés en entier sont également d'une facture lourde, **437-8,** mais le second est curieusement décoré et l'on retrouve sur le col les motifs favoris de l'art hellénistique. Les deux anses **439-440** proviennent, selon toute vraisemblance, d'œnochoés pareilles, mais de plus petite dimension. Quant aux six qui les suivent, **441-6,** elles n'ont pas, bien qu'elles soient appariées, appartenu nécessairement à trois amphores : comme le type de vase était assez commun, la rencontre peut n'avoir été que fortuite et l'appartenance

n'est nullement certaine. Le modèle est fréquent et se rencontre, entre autres, à Karlsruhe, Schumacher, *die Bronzen*, pl. XI, 11, 611, p. 15.

435 (100) [E. 167]. — **Anse verticale d'œnochoé à embouchure oblique.** — Cilicie. — Haut., 0^m,18 (de la protome, 0^m,06, — de la tête, 0^m,047). Distance entre les pattes, 0^m,045. Larg. de l'anse, 0^m,012. Ép., 0^m,006.

Patine d'un vert marbré.

L'anse plate du côté du vase, arquée vers l'extérieur ; en haut, protome de griffon, les pattes pleines et appuyées sur les côtés de l'embouchure, les ailes en pointe, le cou bordé d'une crête, une sorte de corne s'élevant entre les oreilles dressées, le bec fermé ; l'attache inférieure formée par une tête de **Gorgone** de beau style, les cheveux bouclés, frisés et hérissés ; sous le menton, palmette en coquille.

Pour la protome, comparer De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 31, p. 12 (Macédoine) et Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1390, p. 569.

436 (556) [E. 168]. — **Anse d'œnochoé semblable.** — Tarse. — Haut., 0^m,155 (du masque, 0^m,03). Larg. de l'applique supérieure, 0^m,05 (aux pattes, 0^m,032, — de l'anse, 0^m,015).

Patine d'un vert grisâtre. Le bandeau qui ceint le front du masque, les yeux et trois larmes près de l'attache supérieure sont incrustés d'argent.

L'applique inférieure, celle qui était soudée sur la panse, est plus recourbée que dans l'exemplaire précédent et faite d'un masque **bachique (?)**, les cheveux bouffant sur les joues et sur le front, l'anse terminée par trois feuilles ; l'applique inférieure formée par une protome de **Pégase**, les ailes rudimentaires, les pattes creuses et s'appuyant, ainsi que le demi-cercle qui les relie, sur les côtés de l'embouchure.

Style médiocre.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1391, p. 569-70.

437 (481). — **Œnochoé, l'anse relevée et l'embouchure trilobée.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,125 (avec l'anse, 0^m,16, — de l'applique, 0^m,038). Long. de l'embouchure, 0^m,05. Larg. —, 0^m,04 (de l'anse, 0^m,006). Diam. en haut de la panse, 0^m,067 (en bas, 0^m,036).

Patine d'un vert olivâtre foncé.

Le pied bas, la tranche oblique et décorée d'un grènetis; la panse courte et renflée, le col très en retrait, le rebord de l'embouchure orné d'oves et d'un filet; l'attache supérieure de l'anse très simple; motif floral au point le plus élevé, un second un peu plus bas: depuis ce point, trois filets transversaux, entre lesquels l'anse est, soit cannelée, soit ornée d'un croisillé; l'attache inférieure en forme de palmette, les pétales en creux, celui du milieu marqué d'un pointillé.

438 (482). — **Œnochoé basse, l'embouchure trilobée.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0m,14 (à l'épaule, 0m,10, — de l'applique, 0m,024). Long. de l'embouchure, 0m,07. Larg. —, 0m,055 (de l'applique, 0m,018, — de l'anse, 0m,012). Diam. de la panse, 0m,09 (du pied, 0m,062).

Patine d'un vert foncé. Les hastes des thyrses incrustées d'argent.

Le pied bas, la tranche oblique; la panse courte et trapue; à l'épaule, entre filets, bande d'oves gravés, chaque élément orné d'une nervure médiane; sur la tranche oblique de l'embouchure, motif d'oves en relief. Sur le col, scène en relief; au centre, deux thyrses, croisés obliquement, les hastes ayant des pommeaux haut et bas, des bandelettes pendant des tiges; à droite, corbeille (λῖκνον) en forme de bonnet de doge, le bord ponctué, flûte de Pan dans le champ et tête de jeune **Faune (?)** à gauche, la figure poupine, les cheveux relevés en houppe sur le front; à gauche, tête de **Ménade (?),** à droite, un kekryphale noué autour des cheveux, la figure se détachant sur un disque ou un croissant se recourbant à droite du visage; même λῖκνον, à droite. L'attache supérieure de l'anse en forme d'arc; deux dischetti dressés au coude de l'anse, qui est ornée d'une palmette et de filets transversaux; en bas, spirales, surmontant une tête dionysiaque, les cheveux encadrant le visage, des tresses tombant le long des joues, une sorte de feuille de vigne pendant du menton.

Le masque et la flûte dans le champ sont l'un des motifs de remplissage les plus fréquents à l'époque hellénistique (*Jahreshefte d. œst. Instituts*, 1903, p. 71). Pour le λῖκνον, voir l'un des reliefs Grimani (Schreiber, *die Brunnenreliefs aus Palazzo Grimani*, pl. III); pour la dévotion à **Dionysos,** comparer *ibid.*, p. 72 et *suprà* le n° **242,** p. 162. Les têtes se retrouvent sur un vase de Saint-Germain, S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 322-3. Helbig remarque avec raison (*Unters. ü. die campan. Wandmalerei*, p. 313) que les natures mortes n'apparaissent pas dans l'art avant l'époque hellénistique.

439 (352) [E. 39]. — **Anse verticale d'œnochoé, l'attache supérieure horizontale et en forme de croissant.** — Trouvé dans le Liban. — Haut., 0^{m},12 (de l'écusson, 0^{m},045). Larg. de l'attache, 0^{m},095 (de l'écusson, 0^{m},035). Ép., 0^{m},007.

Patine d'un vert grisâtre.

Le bord extérieur du croissant découpé (motif de spirales); l'anse même composée d'une torsade à deux torons, l'attache supérieure formée de deux volutes simples et l'attache inférieure d'une palmette entre deux volutes; la palmette fixée sur un écusson, qui se termine en fer de lance.

On peut comparer une anse d'argent trouvée au Caire et aujourd'hui au Musée de Vienne, Schreiber, *Alexandrinische Toreutik*, fig. 128, p. 436; l'applique inférieure y est plus compliquée et en forme de masque.

440 (353) [E. 40]. — **Anse semblable.** — Même provenance. — Haut., 0^{m},125 (de l'écusson, 0^{m},055). Larg. de l'attache, 0^{m},095 (de l'écusson 0^{m},038).

Patine d'un vert tirant sur le bleu.

Variante plus lourde du même motif, avec moins de détails gravés et une forme moins élégante de l'écusson, dont la pointe inférieure est plus longue; les torons de l'anse sont plus rapprochés.

441-2 (357) [E. 143-4]. — **Paire d'anses verticales.** — Haut., 0^{m},10 (de la feuille, 0^{m},023, — du mascaron, 0^{m},025). Larg. de l'anse, 0^{m},01 à 0^{m},012 (de la feuille, 0^{m},016, — du mascaron, 0^{m},025). Ép. de l'anse, 0^{m},01.

Patine d'un vert franc.

L'attache supérieure en forme de feuille; l'anse coudée et ornée de cannelures assez fines, avec deux filets transversaux à l'angle, l'attache du masque ménagée par trois feuilles; le masque imberbe et d'apparence féminine, les cheveux partagés sur le front, deux cornes de bélier (?) s'enroulant autour de la tête, deux tresses égales et symétriques pendant de chaque côté.

443-4 (358) [E. 141-2]. — **Paire d'anses semblables.** — Haut., 0^{m},107 (de l'attache, 0^{m},02, — du mascaron, 0^{m},031). Larg. de l'anse, 0^{m},01 à 0^{m},015 (de l'attache, 0^{m},015, — de la tête, 0^{m},038). Ép. de l'anse, 0^{m},01.

Patine d'un vert clair, un peu bleuâtre.

L'attache supérieure semblable, mais plus simple; mêmes filets transversaux et mêmes cannelures, un peu moins marquées, sur l'anse, qui se termine, à la base, par deux larges volutes; les cheveux massés et formant une large perruque, finement incisée, le visage petit, les traits assez gros et mal formés.

445-6 (553-4) [E. 145-6]. — **Paire d'anses semblables.** — Haut., 0^m,095 (du masque, 0^m,028). Long. de la petite branche, 0^m,035. Larg. du masque, 0^m,03.

Patine d'un vert grisâtre.

L'attache supérieure semblable ; l'anse, qui est toujours coudée, décorée des mêmes cannelures et, à l'angle, des mêmes filets transversaux ; l'attache de l'applique inférieure ménagée par deux volutes, la tête en forme de masque comique, la bouche largement ouverte, le front triangulaire, les cheveux encadrant le visage de bandeaux droits et échancrés.

Flacons divers.

Les vases **447-8** sont plus larges à l'épaule qu'à la base. Comme ils se retrouvent sur des monuments phéniciens et à une place qui ne comporte que des objets de culte, il semble évident qu'ils avaient quelque destination liturgique.

Les flacons **449-450** leur ressemblent quelque peu, mais le col en est plus élevé, et la base n'est pas séparée de la panse.

Le principe est inverse dans le n° **451,** qui devait, lui aussi, contenir des parfums. Le corps du vase se renfle fortement près de la base et se rétrécit progressivement jusqu'à l'embouchure. Si l'on supprime le pied et si le col devient mince et très allongé, on obtient la forme « proto-corinthienne » **452,** très fréquente dans les vases de verre et dont se rapproche le flacon **453,** qui diffère à peine du précédent. Quant au n° **454,** il rappelle ces alabastrons émaillés que les nécropoles rhodiennes contiennent en profusion[1]. Ici encore les verriers ont repris le modèle ancien et paraissent l'avoir reproduit jusqu'aux derniers temps du monde antique.

1. *Catal. Vases Bibl. Nation.*, 76-7, p. 31, De Ridder.

447 (454) [E. 46]. — **Flacon suspendu par une chaînette.** — Tortose. — Haut., 0^m,11 (sans le couvercle, 0^m,093). Diam. de l'ouverture, 0^m,03 (en bas, 0^m,037, — du bouton, 0^m,01). Long. de la chaîne, 0^m,026.

Patine verte, oxydée.

Sorte de situle ovoïde, sans anse, mais dont le couvercle aurait la forme d'un col d'amphorisque; le pied bas, la tranche oblique; sur le corps du vase, quatre bandes superposées, composées chacune d'un filet au-dessus ou au-dessous d'un listel; l'épaule horizontale, un anglet à la tranche de l'embouchure; le bouchon cylindrique et orné de dischetti: en haut, bélière, à laquelle est suspendue, par un anneau, une chaînette à quatre torons.

448 (542) [410]. — **Flacon semblable.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,095 (à l'épaule, 0^m,07). Diam. en bas, 0^m,038 (à l'épaule, 0^m,053, — à l'embouchure, 0^m,026). Haut. du bouchon, 0^m,042 (de la partie sortante, 0^m,026).

Patine grisâtre.

Le pied remplacé par un simple bourrelet; le corps du vase s'élargissant légèrement jusqu'à l'épaule; le col haut et très mince, deux filets étant superposés à la tranche de l'embouchure; le bouchon mouluré: depuis le disque se succèdent un talon renversé, un filet et un bouton surmonté d'une bélière.

Il est curieux de retrouver cette forme de vase sur les stèles puniques. Je citerai Perrot, *H. de l'Art,* III, fig. 338, p. 463 (Hadrumète) et Berger, *Musée Lavigerie,* I, pl. III, 8, p. 23-4 et pl. IV, 2, p. 26 (Carthage). Le flacon, qui repose parfois sur une base moulurée, devait servir aux sacrifices et avait sans doute un sens liturgique.

449 (559) [407]. — **Vase sans pied, à long goulot.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,11 (jusqu'à l'épaule, 0^m,07). Diam. de la base, 0^m,033 (de l'épaule, 0^m,058, — de l'ouverture, 0^m,029).

Patine d'un vert assez clair.

La panse s'élargissant jusqu'à l'épaule qui est courbe; le col haut et s'évasant très légèrement vers l'embouchure; sur la panse, huit filets

horizontaux, s'étageant jusqu'à l'épaule; sous le fond, cercles concentriques, en relief.

Assez mauvais style.

450 (562) [E. 437]. — **Même forme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,124 (jusqu'à l'épaule, 0^m,075). Diam. de la base, 0^m,032 (de l'épaule, 0^m,068, — de l'embouchure, 0^m,029).

Le vase non cannelé.

451 (547). — **Flacon.** — Acquis en 1882. — Haut., 0^m,10 (de la panse, 0^m,067, — de la base, 0^m,007). Diam. de la base, 0^m,043 (de la panse, 0^m,065, — de l'embouchure, 0^m,023). Haut. du couvercle, 0^m,013.

Patine d'un vert grisâtre.

Le pied bas, la tranche oblique ; la panse allant en s'amincissant depuis la base ; l'épaule à angle presque droit ; le col assez haut et orné de quatre filets saillants ; les anses s'attachant en haut de la panse par une applique en forme de feuille et se terminant à mi-hauteur du col par un croissant horizontal ; le couvercle surmonté d'une bélière, que reliait à l'une des anses une chaîne, aujourd'hui cassée, à quadruple toron.

452 (552). — **Sorte de lécythe à long col.** — Haut., 0^m,098. Diam. de la base, 0^m,064 (de l'embouchure, 0^m,028).

Patine d'un vert tirant sur le gris bleuâtre.

Le vase ayant la forme « proto-corinthienne[1] » ; la base plate et large, la panse se rétrécissant jusqu'au départ du goulot ; celui-ci très élevé et cylindrique : haut et bas, deux filets parallèles.

453 (541) [409]. — **Vase en forme de flacon.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,126 (de la tranche de l'embouchure, 0^m,009). Larg. de la base, 0^m,044. Diam. max., 0^m,067.

Patine d'un vert grisâtre.

La base octogonale ; la panse renflée vers le bas et s'amincissant près du goulot ; décor de huit feuilles en relief descendant verticalement sur la panse ; la tranche de l'embouchure partagée par une rainure horizontale.

1. *Bull. Corr. Hell.*, 1895, p. 182-3, 137-142 (A. De Ridder).

454 (544) [367]. — **Vase piriforme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,129 (à l'épaule, 0^m,097). Diam. en haut de la panse, 0^m,03 (à l'embouchure, 0^m,029).

Argent. Patine d'un gris violacé.

Le vase en forme d'alabastron sans anse, mais finissant en pointe ; la panse décorée, depuis l'épaule jusqu'à quelque distance de la base, de stries horizontales et parallèles.

Un vase analogue paraît suspendu (par une ficelle ?) à la main gauche d'une orante sur une stèle phénicienne de Carthage, Berger, *Musée Lavigerie*, I, pl. V, 2, p. 32.

Situles.

455 (402). — **Anse de situle, portant deux crochets.** — Larg. de l'anse, 0^m,047 (de la lame, 0^m,01). Haut., 0^m,035. Ép., 0^m,003. Diam. des bélières, 0^m,017 (— intérieur, 0^m,008). Haut. du demi-cercle, 0^m,067. Long. des chaînes, 0^m,27. Haut. des crochets, 0^m,07.

Patine vert foncé.

L'anse plate et en forme de fer à cheval, les deux boutons qui la terminent collés contre la lame ; un demi-cercle de raccord rattaché à l'anse par deux bélières ; deux chaînes, composées d'anneaux en forme de 8, suspendant au demi-cercle deux crochets à pointe relevée.

Mesure.

456 (107) [E. 288]. — **Vase à poignée animale, servant de mesure.** — Djebaïl. — Haut., 0^m,13 (du vase, 0^m,11, — des lettres, 0^m,034). Diam., 0^m,10 (— intérieur, 0^m,085). — Pl. LIX, 1.

Patine d'un vert grisâtre.

Le vase sensiblement cylindrique, un peu évasé vers le haut, le fond arraché ; l'animal (hyène ou fauve ?) dressé sur ses pattes de derrière, qui ne sont pas séparées, la queue cassée, les pattes de devant touchant presque

le bord du vase, la tête au-dessus de l'embouchure. A l'opposé, sur la panse, en relief et en grands caractères, les lettres ιω.

Style barbare.

On peut comparer une tasse en terre cuite trouvée à Koban, CHANTRE, *Recherches archéologiques dans le Caucase,* II, pl. 36 *bis,* 3 et pl. 20, 1. La poignée animale paraît avoir été commune dans toute la région anatolienne.

Pyxis.

457 (560) [E. 303]. — **Vase en forme de pyxis ronde.** — Haut., 0^m,065 (du pied, 0^m,007, — de la gorge, 0^m,015, — des masques, 0^m,037). Diam., 0^m,082 (de l'ouverture, 0^m,017, — en bas, 0^m,061, — des bélières, 0^m,014 et 0^m,008). Larg. des masques, 0^m,037.

Patine assez laide, d'un vert grisâtre. Les appliques ne doivent pas appartenir au vase.

En haut de la tranche, gorge, et en bas, scotie, entre filets; sous la base, cercles concentriques; même motif sur le couvercle, dont le centre est percé d'un trou rond et profond.

Sur chaque côté, applique surmontée d'une bélière et qui est soudée à la fois sur la paroi et sur la tranche supérieure, au-dessus de la gorge: tête de **Dionysos** archaïque, les cheveux ceints de corymbes et de pampres, les yeux obliques, la barbe divisée en boucles bien striées et disposées en éventail.

Dans les bélières sont passés les crochets de l'anse, qui est décorée de simples dischetti et surmontée elle-même, en son milieu, d'une bélière.

Beau style alexandrin.

Il manque le bouchon, dont la pointe inférieure servait en même temps à prendre le fard dont la pyxis était remplie. La forme du vase et le décor sont égyptiens; un exemplaire semblable au nôtre a été trouvé par Ferlini près des pyramides de Meroë et est aujourd'hui conservé à l'Antiquarium de Munich, SCHREIBER, *Alexandr. Toreutik,* fig. 125-6, p. 434.

458 (563) [8]. — **Pyxis à couvercle.** — Haut., 0^m,048 (totale, 0^m,057). Diam., 0^m,052 (en bas, 0^m,085).

Patine d'un vert grisâtre.

Le couvercle, qui est aujourd'hui adhérent à la base, est surmonté d'un petit chapeau bas, au centre duquel est un omphalos, muni d'une bélière : dans la bélière, anneau fermé, fait de deux fils deux fois enroulés. Sur la tranche de la pyxis et du couvercle, trois fois le motif d'un bandeau entre filets parallèles.

459 (406) [E. 313]. — **Boîte ovale.** — Banias. — Long., 0^{m},121. Larg., 0^{m},055. Haut., 0^{m},028.

Argent. Patine d'un gris violacé.

Simple moulure haut et bas. Sans couvercle.

Askos.

460 (561) [E. 147]. — **Vase en forme d'outre.** — Banias. — Haut., 0^{m},127 (en haut de l'anse, 0^{m},145, — du pied, 0^{m},009). Long., 0^{m},185 (de l'ouverture, 0^{m},095). Larg. de l'embouchure, 0^{m},075. Diam. de la base, 0^{m},08.

Patine d'un vert grisâtre.

Le pied très bas et la panse renflée ; l'embouchure, qui est à peine dégagée de l'épaule, est horizontale, mais, au lieu d'être au-dessus de la base, elle est très reculée vers la droite : le récipient ressemble ainsi quelque peu à une cornue, qui reposerait sur une base peu élevée et dont l'ouverture serait très large. L'anse, qui paraît celle du vase, est attachée par un clou moderne en haut du col ; la partie supérieure en est cannelée et limitée par deux anneaux transversaux ; une feuille s'allonge sur la partie inférieure et l'attache sur la panse est en forme de double spirale.

Cette forme de vase est très fréquente à Pompeï (comparer *Arch. Anzeiger*, 1900, p. 185, Bosco Reale, Pernice et Schumacher, *Samml. Antik. Bronz.*, 578, p. 108, pl. X, 21). Mais l'origine en est sûrement hellénistique et le Musée du Caire en contient un assez bel exemplaire, *Arch. Anzeiger*, 1903, p. 146-8, fig. 3[d], v. Bissing.

Patères.

La patère **461** mérite l'attention à un double titre. Le manche, qui est

de travail libre, est d'un type archaïque, et plusieurs spécimens pareils ont été trouvés en Grèce et sur l'Acropole[1]. La décoration du marli et du fond est au contraire égyptisante et les motifs en rappellent à la fois les vases ioniens, les coupes « phéniciennes » et les modèles alexandrins. Si mal conservée que soit la scène gravée, elle permet de constater l'importance toute nouvelle qu'y prennent le paysage et les ornements végétaux ou floraux. Les épisodes de chasse et les luttes d'animaux deviennent, ainsi encadrés, à la fois plus pittoresques et plus vivants. L'orfèvrerie hellénistique compte des productions d'un art plus relevé, mais il en est peu où la marque alexandrine soit aussi fortement empreinte.

La patère **462** est d'un modèle plus commun, mais peut-être de même origine, une réplique presque identique se trouvant au Musée du Caire.

Les phiales **463-5** n'ont pas de poignée comme les précédentes. Quand le vase n'était pas tenu en main (**463**), deux anses ou un masque à bélière servaient à le suspendre. Le décor, ici encore, n'a rien d'original. L'éphèbe à la lance **463** rappelle un motif bien connu des peintres de vases à figures rouges. Quant à la phiale **464,** le type même de la monnaie qui remplace l'emblema traditionnel suffit, mieux que tout autre indice, à en marquer la date précise.

Parmi les exemplaires qui suivent, le n° **468** doit être retenu à cause de sa forme, qui est caractéristique. Comme le même vase reparaît, dans une scène d'adoration, sur une stèle phénicienne, il semble bien qu'il ait servi aux sacrifices. La tête de lion peut être rapprochée de la protome qui décore les **Zeus d'Héliopolis.** Tout autre est l'emploi de la coquille **469,** qui pouvait n'être qu'un simple moule de pâtisserie : beaucoup de bronzes pareils ont été découverts dans les fouilles de Pompei.

461 (118). — **Patère, dont le manche est formé par le corps allongé d'un lion.** — Diam. de la patère, 0^m,155 (de la base, 0^m,138, — du médaillon, 0^m,11 et 0^m,077). Long. du lion, 0^m,225. Larg. de l'attache, 0^m,065 (aux pattes, 0^m,028). — Pl. LIX, 3.

Patine d'un vert clair.

Cercles concentriques sous la base de la patère, le marli entouré d'un rebord et orné d'une scène gravée, mal conservée, avec une suite de rinceaux interrompus deux fois par des motifs de chasse. D'un côté, chien

1. De Ridder, *Bronzes trouvés sur l'Acropole*, 231-5, fig. 51-3, p. 77-9.

galopant à droite et mordant à la croupe une biche dont la tête se retourne vers la gauche ; chasseur courant à droite, l'une des jambes en arrière et allongée contre terre, l'autre en avant et pliée au genou, la main droite baissée et brandissant une lance contre un lion courant à gauche, le corps vêtu d'un justaucorps court (?) et serré à la ceinture. A l'opposé du diamètre, lion rugissant à droite, la gueule ouverte; chasseur à gauche, tombé sur les genoux, vêtu comme le précédent et tenant (?) un bouclier ; taureau allant à gauche. Dans la partie creuse de la patère, bordure moulurée entourant un médaillon, que quatre feuilles allongées partagent en quatre champs : dans chacun d'eux, grande palmette épanouie, entre rinceaux.

L'attache de l'applique sur la tranche a la forme d'un écusson échancré sur les côtés et découpé à la base. Le lion allongé est d'assez bon style, mais non archaïque, la queue relevée et collée sur le côté droit, l'arrière-main continuée par un demi-cercle dentelé sur les bords et que termine une bélière non percée.

Helbig a bien montré l'importance que prend le paysage à l'époque hellénistique, *Unters. ü. d. Campan. Wandmalerei*, p. 101.

462 (539). — **Patère.** — Acquis de Durighello en 1897. — Long., 0^m,30 (de la tête, 0^m,035). Diam. de la patère, 0^m,195 (de la base, 0^m,092, — du manche, 0^m,019). Larg. de l'attache, 0^m,07.

Patine d'un vert noirâtre.

La patère ornée simplement de cercles concentriques ; l'attache du manche cassée et ornée de spirales ; le manche cannelé, avec un bandeau haut et bas ; près de l'attache, moulure creuse entre deux tores, une moulure semblable du côté de la tête, les deux tores bipartites et striés sur la partie extérieure ; le manche terminé par une tête de bélier, d'assez bon style.

Le Musée du Caire renferme une patère à peu près pareille, mais de dimensions un peu plus grandes, v. Bissing, *Arch. Anzeiger*, 1903, p. 146 et 148, fig. 3 *b*. Comparer De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 74, p. 22 (Naples).

463 (475) [E. 180]. — **Coupe avec emblema.** — Banias. Trouvé avec le vase en forme de tête **278**. — Haut., 0^m,048. Diam. en haut, 0^m,215 (en bas, 0^m,082).

Patine grisâtre, la surface oxydée. La coupe très cassée. Incrustations d'argent dans l'emblema.

Au bord, bandes d'oves et grènetis; sous le fond, cercles concentriques; autour du médaillon, deux filets, bande de chevrons entre filets et ligne de grènetis.

Dans le médaillon, sur une ligne de terrain horizontale, éphèbe nu à droite, le pied gauche en arrière et portant sur la pointe, le pied droit en avant et reposant sur un tertre, la main droite tenant une lance verticale, les cheveux massés ou coiffés d'un bonnet rond. A gauche et entre les jambes, deux arcs de cercle en relief (en argent), sans doute des guirlandes, mais peut-être aussi une draperie. Sur le tertre, à droite, cuirasse à doubles lambrequins, les épaulières abaissées (incrustations d'argent); au-dessus de la cuirasse, casque d'une forme singulière, à haut cimier et à double volute.

Le médaillon d'un travail sec. Sans doute un surmoulage.

Ces emblemata, souvent dorés ou argentés, étaient d'un usage particulièrement fréquent en Syrie; beaucoup d'entre eux pouvaient être détachés et servir de *phaleræ*. Voir *Gaz. Archéol.*, 1880, pl. 23-4, p. 138 et *Jahrbuch*, II, 1887, p. 203, FURTWÆNGLER (Beyrouth).

464 (452) [E. 266]. — **Patère avec un médaillon de Faustine.** — Amrith. — Diam., 0^{m},20 (— intérieur, 0^{m},163, — de la base, 0^{m},068, — du médaillon, 0^{m},038). Haut., 0^{m},041.

Patine d'un vert grisâtre.

Les bords légèrement relevés et ornés d'un filet; la patère reposant sur une base circulaire; le médaillon incrusté dans une couronne de raccord moderne; les anses formant quatre spirales et s'élevant au-dessus du bord, l'attache composée de deux feuilles allongées.

Sur le médaillon, tête de **Faustine** drapée, à gauche, les cheveux ondulés et ramassés en chignon à la nuque. Inscription FAVSTINA AVGVSTA.

Les monnaies, ou leurs surmoulages en terre cuite, occupaient, on le sait, très souvent le centre des coupes ou patères. Il suffira de citer deux exemplaires de Cumes, dont l'emblema reproduit le décadrachme syracusain signé par Euainetos, SAMBON, *Vente du* 11 *mai* 1903, 171-2, p. 56.

465 (417) [406]. — **Phiale à omphalos.** — Acquis de Durighello en 1897. — Diam., 0^{m},147 (— intérieur, 0^{m},139, — de la base, 0^{m},075, — de l'omphalos, 0^{m},042, — de la bélière, 0^{m},009). Haut., 0^{m},032 (du mascaron, 0^{m},038). Larg. du mascaron, 0^{m},025.

Patine d'un beau vert foncé, le bronze comme poli. La surface du mascaron oxydée, l'applique en bronze mince.

Cercles concentriques autour de l'omphalos et sous la base de la phiale ; petite bélière surmontant le bord, au-dessus du mascaron formé par une tête de **Silène,** les yeux caves et probablement autrefois incrustés d'argent, un pois chiche au milieu du front, la barbe calamistrée par tresses égales, les oreilles animales.

L'applique d'assez beau style.

466 (431). — **Phiale (?).** — Anc. collection Péretié. — Diam., $0^m,207$. Haut., $0^m,045$.

Patine d'un vert grisâtre.

Le bord légèrement plus épais, mais sans omphalos.

467 (643) [E. 95]. — **Godet ou petite patère.** — Tortose. — Haut., $0^m,013$. Diam., $0^m,046$ (en bas, $0^m,04$).

Plomb.

Les bords légèrement obliques et cannelés ; deux cercles concentriques tracés sur le fond, un omphalos au centre.

468 (546). — **Patère à manche relevé.** — Haut., $0^m,068$ (du rebord, $0^m,03$). Diam. supérieur, $0^m,097$ (inférieur, $0^m,054$).

Patine verte, foncée.

L'anse, qui est relevée et recourbée au-dessus de l'ouverture, se termine par une tête de lion sortant d'un calice.

Il est curieux de retrouver une patère pareille sur une stèle phénicienne du Louvre, trouvée à Oum-el-Awamid : la phiale est dans la main gauche d'un prêtre coiffé du haut bonnet cylindrique et une tête féminine (de déesse ou de sphinx) remplace en haut de l'anse le mufle de lion.

469 (580) [E. 30]. — **Coupe en forme de coquille.** — Amrith. Haut., $0^m,055$. Diam., $0^m,055$ (en haut, $0^m,185$).

Patine verte, la surface oxydée.

La base ronde, la tranche godronnée, le bord supérieur sensiblement circulaire, le bronze assez épais et d'un travail médiocre.

Pelle a encens.

470 (529). — **Pelle à encens.** — Ascalon ou Gaza. — Long., $0^{m},366$ (du manche, $0^{m},209$, — de la colonne, $0^{m},126$, — du manche, $0^{m},05$). Haut. de la tranche, $0^{m},03$. Larg. de la pelle, $0^{m},134$ (aux oreilles, $0^{m},147$, — du chapiteau, $0^{m},062$, — de la base, $0^{m},032$).

Patine d'un vert foncé.

La pelle rectangulaire, avec deux sortes de cornets aux angles internes; sur la tranche, boutons et palmettes de style libre, en relief; en haut de la tranche, triple filet, orné de stries obliques; sous la pelle, quatre boutons en relief placés aux quatre coins : un cinquième au milieu, sur une bande médiane parallèle aux longs côtés.

Le manche en forme de colonne corinthienne, dont la moitié supérieure est seule figurée; en bas, socle rectangulaire et trois tores; la partie inférieure du fût lisse; la partie supérieure, qui est comprise entre un bourrelet au sommet et trois autres à la base, ornée de cannelures verticales; le chapiteau formé de trois feuilles et de deux volutes; l'attache double, reliée d'une part à la tranche de la pelle, et de l'autre, par deux tigettes, à la base; la colonne continuée par une lame coudée servant de prise : en haut, plaquette oblique où se posait le pouce; en bas, feuille en relief sur une lame rectangulaire, que l'on prenait à pleine main.

Bibl. Clermont-Ganneau, *Archives des missions,* t. XI, 1885 (5e rapport), p. 181, 55 (fig.).

D'autres exemplaires du même type étaient déjà connus et l'on en a trouvé à la fois à Pompei[1] et à Carthage[2]. M. Saglio suppose qu'il faut y voir le *batillum*[3] et les anciens nous apprennent de l'instrument qu'il servait à brûler des matières odoriférantes[4]. On s'explique dès lors sa présence assez fréquente sur les stèles puniques. Les neuf disques qui l'ornent sur une stèle du Musée Lavigerie[5] ne représentent pas des trous, mais des

1. *Real Mus. Borbon.*, X, pl. LXIV. Daremberg-Saglio, I, p. 682, fig. 806.
2. *Musée Lavigerie*, I, pl. XXXI, 2, p. 213 (Babelon). Trois répliques ont été trouvées dans la même nécropole; les exemplaires sont plus petits et moins ornés que le nôtre.
3. Daremberg-Saglio, *s. v.*, I, p. 682-3.
4. Horace, *Sat.*, I, 5, 36. Abdias, *Hist. apost.*, 9. D'après Daremberg-Saglio, *l. l.*, I, p. 682, note 3.
5. *Musée Lavigerie*, I, pl. IV, 3, p. 26 (Berger). Le dos de la pelle est seul reproduit, le manche est court et sans ornements.

têtes de clous saillantes et qui servaient, comme dans notre exemplaire, à poser la pelle à plat. On peut remarquer la forme du manche et celle du chapiteau. Peut-être le curieux chapiteau **709** provenait-il de quelque instrument pareil, mais de grande dimension. Mais il pouvait tout aussi bien couronner un candélabre, comme dans un lampadaire du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1483, p. 597 (Syrie) et dans un autre du Musée du Caire, *Arch. Anzeiger,* 1903, p. 145-6, fig. 1[d], (v. Bissing).

Louches.

471 (471) [E. 300]. — **Louche.** — Tortose. — Long., 0m,257 (du récipient, 0m,02). Diam. en bas, 0m,063. Larg. de la poignée, 0m,01 à 0m,02.

Patine verte, la surface oxydée. Le chénisque cassé.

La poignée en forme d'écusson, le chénisque partant du milieu, l'attache inférieure comprise entre deux boules.

Voir, pour le κύαθος ou *simpulum,* De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 106-110, p. 26. Une stèle africaine montre un personnage puisant avec un simpulum dans une écuelle et remplissant, à l'aide d'un entonnoir, un vase porté sur un piédestal, Gauckler, *Musée de Cherchell,* pl. III, 3, p. 94.

472 (356) [E. 301]. — **Louche.** — Tortose. — Long., 0m,386 (du récipient, 0m,036). Côté de la tige, 0m,005. Diam. du récipient, 0m,04. Ép., 0m,002.

Patine verte, assez foncée.

Le manche quadrangulaire et terminé par un simple crochet, sans chénisque ; le récipient cylindrique, le fond concave.

473 (677) [E. 414]. — **Cassolette à manche.** — Acquis en 1883. Tortose. — Long., 0m,122. Larg. du manche, 0m,014 à 0m,021. Diam. du récipient, 0m,057 (au bord, 0m,078, — en bas, 0m,049). Prof. du vase, 0m,027.

Argent.

Le manche élargi à l'attache où il se termine par des volutes, mais sans bélière apparente. Le récipient coupé horizontalement haut et bas, les parois obliques.

Rapprocher, sauf l'absence du chénisque, un exemplaire trouvé en Béotie, De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 111, p. 26. Une riche patère en argent aurait été découverte en Syrie, H. de Villefosse, *Bull. des Antiquaires*, 1900, p. 150-2, fig.

Passoires.

474 (531) [436]. — **Passoire.** — Long., 0m,278. Larg. du manche, 0m,02 et 0m,027. Diam. de la cuvette, 0m,128 (de la cuvette inférieure, 0m,072). Haut. des cuvettes, 0m,037 et 0m,025. Ép. du manche, 0m,004.

Autrefois doré.

Le manche terminé par un chénisque; l'attache sur la tranche de la passoire ayant la forme d'une palmette; le manche même s'élargissant près du chénisque et de l'attache. Sur la face supérieure, décor gravé, formé de deux S opposés, les centres des volutes réunis par des barres avec croisillé: en haut, palmette; sur les côtés, et en bas, demi-palmettes remplissant les vides; sous les volutes, grande feuille plate en léger relief, allant jusqu'au bord de la passoire. Sur la face inférieure, du côté de l'attache, deux palmettes opposées, les centres des volutes réunis par des barres avec croisillé.

La passoire même faite de deux cuvettes que sépare un étranglement à mi-hauteur; dans la cuvette inférieure, au bord, entre deux cercles de jours ou de trous continus, zone de croissants ou d'arcs divergents; le cercle intérieur formé d'arcs divergents, de sens contraire à ceux du pourtour; le milieu mal conservé.

Comparer un exemplaire de Thespies, De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 113, p. 27.

475 (532) [378]. — **Passoire.** — Long., 0m,32. Diam., 0m,078. Haut., de la tranche, 0m,047. Diam. du manche, 0m,006.

Patine claire, d'un beau vert olivâtre.

Le manche formé de deux parties plates, que sépare une tige cylindrique et qui sont à la fois échancrées au milieu et bordées d'un filet; la tige médiane est comprise entre deux boqtons et ornée de piquants: le crochet, qui est plat comme le manche et qui n'est pas relevé, a la forme d'une tête de chien.

Le bord supérieur de la cuvette est évasé et compris entre plusieurs filets parallèles ; au fond sont tracés de sept à huit cercles irréguliers, faits de trous assez larges.

Formes diverses.

476 (644) [E. 97]. — **Rhyton.** — Tortose. — Long., 0^m,073. Diam. de l'embouchure, 0^m,045. Ép., 0^m,005.

Plomb.

La corne terminée par une protome de cheval, la crinière comme dentelée, la bouche entr'ouverte, une des pattes pliée au genou, la seconde allongée ; la silhouette mal détachée du fond et très grossièrement indiquée. Il est curieux, étant donnée l'importance du culte que les **Cabires** reçoivent en Syrie, de retrouver un rhyton pareil dans la main de **ΚΑΒΕΙΡΟϹ** sur une monnaie de Thessalonique, *Cat. coins Brit. Mus., Maced.*, p. 113 (Roscher, *Lexikon*, II, *s. v.* Megaloi Theoi, p. 2534, fig., Bloch).

477 (672) [E. 358]. — **Navicelle (?).** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,067. Larg., 0^m,015. Prof., 0^m,01.

Argent. Le fond mal conservé et troué.

La nef à deux pointes égales et à cinq pans ; les trois pans inférieurs seuls décorés : à droite et à gauche, motif de spirales ; au milieu, losanges opposés par la pointe et formant une chaîne continue.

Le décor est à peu près pareil sur un petit vase de plomb trouvé à Chypre, Cesnola, *Salaminia*, pl. VI, 6.

Chaines et pendeloques.

478 (681) [E. 87]. — **Pièce centrale de pendeloque.** — Tortose. — Côté du carré, 0^m,014 (— intérieur, 0^m,007). Long. des quatre rectangles, 0^m,017 (sans la bélière, 0^m,013). Larg. —, 0^m,008. Ép. —, 0^m,007.

La pièce centrale en forme d'anneau carré. Chacune des quatre faces est échancrée au milieu, de sorte que les quatre rectangles sont reliés à l'ouverture par le moyen d'une bélière et sont mobiles autour de la pièce

médiane ; les quatre chaînons composés de deux lames parallèles et rectangulaires, qui sont réunies par des clous ; sur la face apparente, rainures longitudinales, reliées, aux deux bouts et au milieu, par des bandes transversales.

479 (469) [E. 85]. — **Chaînette.** — Tortose. — Long., $0^m,35$.

Patine d'un brun noirâtre.

La chaîne composée de spirales en forme de huit, qui relient onze anneaux doubles à quatre pointes.

480 (682) [E. 88]. — **Trois anneaux d'une chaîne.** — Diam., $0^m,023$ (— intérieur, $0^m,015$).

Patine foncée.

Chacun des anneaux orné, sur l'une des faces d'une sorte de chaton, sur le côté opposé de dischetti entre deux éperons, aux deux points intermédiaires d'éperons simples et relevés.

LAMPES ET CANDÉLABRES

(481-523)

Le candélabre **481** est le seul qui soit phénicien. Tous les autres sont de forme grecque et d'époque généralement tardive.

Les lampadaires **482-5** reposent sur trois pieds d'animaux en forme de griffes[1]. Ces pieds sont en contact direct avec le sol. Ils peuvent être surmontés de têtes regardant vers l'extérieur (**482**) ou présenter la cambrure caractéristique des pattes de fauves (**483-4**). Une sorte de triangle foliolé et muni d'un bouton à la pointe en relie d'ordinaire les attaches : dans un exemplaire (**484**), le bord en est échancré et la forme en est arrondie. Le fût se relie par des feuilles (**483**) ou directement et sans transition à cette sorte de collerette. La tige du candélabre présente un simple renflement à mi-hauteur (**483**) ou trois renflements superposés (**484**) : elle est presque lisse dans le dernier exemplaire, **485**. La bobèche qui la surmonte est d'ordinaire mince et concave (**483, 485**) ; mais la tranche peut en être épaisse et échancrée, **484**. Au-dessus du disque, se dresse toujours une pointe, qui entrait à l'intérieur de la lampe.

Les candélabres **486-9** ne reposent pas directement sur le sol. Dans le premier exemplaire (**486**), les pattes d'animal, qui sont cambrées, portent sur une base haute : dans les n[os] **487-8,** une pastille ronde succède à l'articulation ; enfin, dans le dernier candélabre, les griffes sont obliques et d'une forme toute conventionnelle. Entre deux supports consécutifs, nous retrouvons les mêmes triangles foliolés (**487**) · mais les chevrons sont d'ordinaire de forme arrondie et s'échancrent en leur milieu (**486, 489**), l'ouverture pouvant être masquée par une feuille plus petite (**488**). L'attache du fût est très simple, sauf dans l'exemplaire **487,** qui est décoré de reliefs

1. Le type est très ancien. Il reparaît dans les candélabres étrusques, ainsi que dans deux exemplaires grecs trouvés à Panticapée (*C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1877, pl. II, 7-8 et pl. III, 17-8). Cf. *Notizie degli Scavi*, 1903, p. 584-8, Brizio (base de candélabre de Paderno, près d'Ancône).

assez compliqués : le motif, des cornets d'où partent des rinceaux, doit être emprunté à l'orfèvrerie alexandrine. Le fût présente toujours un renflement à mi-hauteur : d'assez nombreux dischetti en décorent la tranche dans les n^{os} **486-7.** La bobèche est mince et concave (**489**) ou, au contraire, presque plate (**488**) : la tranche peut en être creuse (**486**) ou divisée en renflements superposés (**487**). La tige du fût se termine toujours, au-dessus de la bobèche, par une pointe ronde ou quadrangulaire.

Les cinq derniers candélabres, **490-4,** ne reposent pas sur des griffes de fauves et les pieds qui les portent n'ont plus que très vaguement la forme animale. Les pattes, encore cambrées dans le premier exemplaire, ne le sont plus dans les autres candélabres, et les rondelles, qui sont en contact avec le sol, ne peuvent être prises pour un sabot de cerf ou de bovidé : les deux bases **493-4** sont même portées par de simples tiges de métal, sans aucun souvenir direct d'une forme vivante. Les chevrons foliolés qui les séparent sont ordinairement arrondis, et peuvent être surmontés d'une fente quadrangulaire (**490**) : au lieu du bouton terminal, la pointe présente une échancrure dans le n° **493** et trois cercles concentriques y sont gravés sur la feuille. L'attache du fût est simple, mais, dans le candélabre **493,** elle est ménagée par de longues feuilles descendantes. La tige même est, ou renflée fortement (**490-1**), ou fuselée et comme effilée entre des dischetti qui en décorent la tranche (**492-4**). La bobèche est plus ou moins plate : la tranche peut être ornée de filets (**492, 494**) ou bien être légèrement échancrée (**490**). La pointe terminale a la même forme que dans les exemplaires qui précèdent.

Ces treize candélabres sont, à l'exception d'un seul, le n° **483,** surmontés d'une lampe à un bec. La forme générale en est toujours la même. Elle se compose d'un récipient circulaire, dont la base peut être haute et oblique (**484-5, 487, 491-2**), mais est généralement basse et à peine distincte de la panse. A l'intérieur est une sorte d'étui où pénètre la pointe qui termine le fût et qui se dresse au-dessus de la bobèche : le haut de cette mortaise arrive presque jusqu'aux bords de l'ouverture. Le godet est de forme ronde et bien distinct du corps central, dont le sépare une légère dépression : le cercle du bec est concentrique à celui du godet.

La poignée de la lampe est de composition variable. Elle est ordinairement formée par deux branches latérales, qui partent des côtés du récipient, reviennent se réunir au-dessus de l'ouverture centrale et se terminent, à cet endroit, par une tête ou par une protome, rarement par une simple

volute (**492**). Le griffon, que l'art romain de décadence n'a pas représenté moins souvent que l'art archaïque, mais qu'il a tout autrement figuré, sert souvent de couronnement à l'anse, soit que le bronzier ait reproduit la tête seule du monstre (**486, 490, 494**), soit qu'il ait pris tout l'avant-corps (**485**). Une tête de tigre (?) se rencontre une fois à la même place (**482**). Mais le motif peut se compliquer davantage et les deux tiges souples, après s'être rencontrées, peuvent s'écarter de nouveau pour revenir ensuite toutes les deux au-dessus de l'*infundibulum* : c'est le cas de la lampe **483** où un lion s'accroupit au point de jonction, tandis que deux masques s'avancent au bout des branches latérales. Dans l'exemplaire **484,** une croix latine nous permet de dater approximativement le candélabre, et contraint de placer très bas les autres lampadaires, qui, pour la plupart, lui ressemblent de très près. Je citerai pour mémoire les n^os^ **487** et **491** où un groupe véritable surmonte la poignée : ce sont des pièces exceptionnelles, dont la seconde surtout est compliquée de forme et dont le style, infiniment barbare, mérite d'être remarqué.

Le principe est différent dans les lampes **489** et **493,** où la poignée est disposée obliquement par rapport au récipient. Une bélière placée par derrière permet de la saisir aisément, mais ce sont là des bronzes tardifs et où reparaît la croix, que surmonte, ou non, l'oiseau symbolique.

L'infundibulum, dans ces lampes, est toujours fermé, mais il arrive que le couvercle n'en soit pas conservé. Lorsqu'il l'est, il a le plus souvent la forme d'une demi-coupole ou d'une cloche (**484, 486, 488, 490-4**) : dans ce cas, un bouton, voire même un oiseau (**493**), le surmonte toujours. Un masque se rabat parfois sur l'ouverture (**483**) : on trouve, à son défaut, une simple coquille, qui peut être plate (**489**) ou bombée (**482**), ou même une feuille avec son pédoncule (**485**).

Quant au corps de la lampe, il est le plus souvent lisse et sans ornement. Des spirales sont tout au plus gravées sur la panse (**485**) ou au contraire se détachent en relief sur le fond (**487**). Il est naturel qu'on ait décoré surtout les parties les plus apparentes, telles que le couvercle et la poignée.

Il faut ajouter à ces lampes portées par des candélabres, d'autres exemplaires dont la forme est bien à peu près pareille, mais où le support n'a pas été conservé (n^os^ **495-500**). Le godet y est toujours de forme ronde et distinct de la panse, mais le fût n'entre plus que rarement à l'intérieur du récipient (**495, 498**) : celui-ci est simplement posé sur une base plate (**496-7, 499**) ou le pourtour du pied, qui fait saillie, s'engage dans une

rainure circulaire (**500**). La base de la lampe est parfois assez élevée (**498, 500**) : partout ailleurs le pied est plat et assez court. La poignée est de nature variable. Elle n'est plus formée qu'une fois par les deux branches latérales dont un oiseau couronne la volute terminale, **496** : il est plus fréquent qu'elle soit oblique et munie d'une bélière (**495, 499**). Mais elle peut être constituée uniquement par une protome de cheval ou de griffon (**497, 500**), qui vient se recourber au-dessus de l'ouverture : nous avions déjà dans la première série rencontré ce type d'anse, mais c'était dans une lampe à deux becs (**483**). Enfin, le n° **498,** qui a le corps d'un oiseau, redresse simplement la tête à l'opposé du godet. L'infundibulum est quelquefois concave et percé comme une passoire (**499**). Lorsque le couvercle en est conservé, il a la forme d'une cloche renversée (**497**) ou, au contraire, celle d'une coquille (**495-6**) : il est surmonté d'un oiseau dans la lampe **500,** où il se dresse, par exception, tout en haut de la poignée verticale.

Ces lampes sont en partie des exemplaires de transition. Deux d'entre elles ont en effet le corps d'oiseau des bronzes médiévaux. Pourtant la distinction du récipient et du godet y reste toujours assez nette et les deux ouvertures gardent encore la forme circulaire.

La transition est moins brusque dans les exemplaires **501-5,** qui étaient tous destinés à être posés à plat sur des supports. Dans les deux premières lampes, le godet est presque demi-circulaire et relié par des volutes au corps central. L'ouverture du récipient est ronde, mais elle est d'un plus ou moins grand diamètre. Les trois derniers bronzes ont la forme d'un fer à cheval, le godet restant toujours sensiblement triangulaire. Le jour de l'infundibulum est ovale (**503-4**) et ressemble à un trèfle découpé dans le n° **505.** La surface, dans tous les cas, est horizontale et les deux parties de la lampe sont entourées d'un rebord continu. La poignée présente encore dans le n° **501** les deux tiges latérales, mais elles se réunissent pour former au-dessus du récipient une lame oblique, découpée comme un cœur. Le plus souvent, l'anse n'est qu'une simple bélière placée au-dessus d'une feuille **502-3** ou elle se recourbe au-dessus du récipient et se termine, soit par un masque (**504**), soit par une protome de cheval (**505**). L'ouverture de l'infundibulum n'est jamais fermée par un couvercle, sauf dans la lampe **502,** qui présente, à cet endroit, une tête d'**Hélios.**

Il faut ajouter ici quelques types particuliers. Les lampes **506-7** se composent d'un récipient circulaire et d'une longue queue de poêlon, à l'extrémité de laquelle est le godet. L'anse est en forme de palmette

et à peu près horizontale : une bélière et un nœud plus ou moins compliqué la relient au récipient.

Il n'est pas sûr, mais il est probable que le n° **508** est, lui aussi, une lampe : comme le bronze est incomplet, il est difficile d'en saisir le mécanisme et de se le représenter tel qu'il devait être autrefois. Quant à la lampe en forme de pied **509,** la forme en est assez commune et il n'en manque pas d'exemples.

On trouvera plus haut, parmi les animaux, la lampe **372,** qui est en forme de chameau. Je n'ai réuni ici que les lampes en forme de tête, espèce particulièrement fréquente et pour laquelle les bronziers, tant alexandrins que syriens, paraissent avoir eu un goût marqué.

Les quatre exemplaires de Clercq **510-3** ont, tous les quatre, la base ovale et parfois rapportée. Le godet est rond et tenu dans la bouche (**510**) ou de même forme que la lampe et indépendant de la tête (**513**) : dans les deux autres bronzes, il est sensiblement demi-circulaire, **511-2.** L'infundibulum est placé en haut du crâne et il se dissimule sous le couvercle à charnière dans les nos **510** et **513** : dans les deux autres (**511-2**), il est remplacé par l'ouverture même de la bouche, que la fente en soit droite (**511**) ou recourbée, **512.** La bélière est placée derrière la tête dans les lampes **510-1,** mais un peu plus haut dans le second exemplaire : une tigette percée en haut d'un trou remplace l'anneau dans le n° **512** et nous retrouvons dans la lampe **513** les deux tiges latérales, qui se réunissent en un masque au-dessus de l'ouverture. Il y a d'ailleurs entre les quatre bronzes des différences d'exécution assez grandes. La tête de nègre **510** est d'un beau modelé, tandis que les masques **511-2** sont d'un travail assez faible. Quant à la tête **513,** il se pourrait fort bien qu'elle ne fût pas antique.

Les lampes à deux becs sont au nombre de sept (**483, 514-9**), dont l'une, qui surmontait un candélabre, a été déjà étudiée (**483**). Parmi les autres, quatre seulement étaient posées à plat, ou, comme le n° **516** (et peut-être le n° **514**), suspendues à l'aide d'une chaîne : dans les lampes **514** et **518,** un fût de candélabre, qui n'a pas été conservé, entrait à l'intérieur du récipient. La forme de ces exemplaires est assez différente. Dans les bronzes **483** et **514,** le corps du luminaire est rond et les godets, qui sont bien distincts du récipient, sont, comme lui, circulaires. Le corps central et l'infundibulum sont encore concentriques dans les lampes **516-8,** mais la surface en est plate et les godets ont la forme quadrangulaire ou mi-circulaire, tandis qu'une rosette, un dischetto ou une volute en marquent les départs.

Enfin la grande lampe **519** est sensiblement triangulaire : l'anse se relève à l'un des coins, et les deux godets se trouvent dans le prolongement des deux autres angles. L'infundibulum est rarement fermé par un couvercle plein et à charnière (**483**) : le plus souvent, le chapeau, qui est fixe ou mobile, a la forme d'une passoire où des trous plus ou moins nombreux suffisaient à verser l'huile. Il arrive aussi que les jours soient simplement ménagés autour de l'ouverture circulaire, qui pouvait, soit rester libre, soit être entièrement fermée.

L'anse est, comme il est naturel, d'une forme variable. Dans le n° **483,** elle se compose d'une simple tête de cheval recourbée au-dessus de l'ouverture. Dans la lampe **514,** la protome est double et se termine par deux têtes de griffon. Ailleurs (**515**), la poignée est oblique et en forme de simple feuille, mais elle est munie au-dessous d'une bélière. Le principe est le même dans les lampes **517-8,** où l'ornementation devient très riche et dont des rinceaux, un buste de **Zeus Ammon** et une queue d'oiseau étalée viennent décorer la surface. Dans les deux autres exemplaires, l'anse est recourbée au-dessus de l'infundibulum, mais, au lieu de se terminer par une protome, elle s'achève par un masque oblique (**516**), ou par une collerette foliolée, d'où émerge un buste d'**Hélios** (**519**). Cette dernière lampe est remarquable par ses dimensions, comme par le soin avec lequel elle a été modelée : ce devait être un objet de culte, qui pouvait éclairer le sanctuaire de quelque dieu solaire. Après cet exemplaire, je citerai le n° **517,** dont le décor est moins sobre, mais qui ne laisse pas que d'être d'un bon travail alexandrin.

Les lampes **521-2** sont, l'une à trois et l'autre à quatre becs. Elles se ressemblent par leur forme sensiblement circulaire et par leur pied, qui était simplement posé sur un support : de plus les godets sont également contigus et reliés par des volutes au récipient, du côté opposé à l'anse. Mais les exemplaires sont loin d'être identiques. Tantôt des pommes de pin se dressent en éperons à l'extrémité des becs alignés (**521**), tantôt des rosettes les remplacent à cet endroit (**522**). De même, au départ des volutes, se rencontrent soit des rosettes, soit de grandes proues dressées (**522**). Au-dessus de l'ouverture, la lampe **521** est la seule qui soit surmontée d'une curieuse couronne ajourée : le couvercle manque à vrai dire dans le second bronze (**522**), mais il est douteux qu'il ait eu la même forme. Enfin la poignée est faite d'une simple bélière (**522**) ou d'un anneau que surmonte une feuille oblique (**521**).

481 (484) [460]. — **Candélabre (?).** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},305 (de la partie striée, 0^{m},085). Diam. en haut, 0^{m},07 (en bas, 0^{m},15, — de la bobèche, 0^{m},105).

Patine d'un vert grisâtre.

La base évasée, le fût strié, dans sa partie supérieure, par des cannelures horizontales; bobèche découpée en forme de calice, *renversée* et fixée sur la partie striée du fût; en haut de la bobèche et du fût, le support s'épanouit en forme de cloche creuse et renversée, surmontée d'un bandeau plat.

Un candélabre semblable, mais avec trois calices superposés, est sculpté sur une stèle de Lilybée, *Corp. Inscr. Semit.*, pl. 29 (Perrot, *H. de l'Art,* t. III, fig. 232, p. 309). Comparer Berger, *Gaz. Archéol.*, 1877, p. 191.

482 (293) [E. 284]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Trouvé dans le Liban. — Haut. du candélabre, 0^{m},42 (jusqu'à la bobèche, 0^{m},325, — de la base, 0^{m},097). Dist. des pieds, 0^{m},125. Diam. des pieds, 0^{m},028 (de la bobèche, 0^{m},075) — Haut. de la lampe, 0^{m},10 (de la base, 0^{m},007, — de l'ouverture, 0^{m},04, — du couvercle, 0^{m},05). Long., 0^{m},14 (de la lampe, 0^{m},095). Larg., 0^{m},055 (au godet, 0^{m},033). Diam. de la base, 0^{m},037 (de l'ouverture, 0^{m},03, — du godet, 0^{m},013).

Patine noirâtre.

Le candélabre porté par trois griffes de lion, qui reposent directement sur le sol; en haut des pieds, têtes de lions (ou de panthères), très stylisées et presque humaines, quoique de travail barbare; entre deux têtes consécutives, feuille en forme de chevron terminé par une boule; le fût, qui a été refait, est orné de dischetti et de section hexagonale, la tranche de la bobèche moderne et presque droite, la tige d'attache, qui s'élève au-dessus de la bobèche, pénétrant, à l'intérieur de la lampe, dans une sorte d'étui.

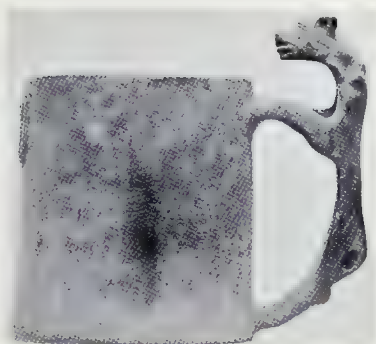
Le corps de la lampe circulaire, et séparé du godet qui est de forme ronde; la base courte; une coquille bombée servant de couvercle et fixée par une charnière; la poignée faite de deux tiges courbes partant des parois latérales et se réunissant, au-dessus de l'ouverture, pour former une tête de tigre ou de lion, la langue pendante, la gueule percée d'un trou.

Style barbare.

Pour les têtes (de panthères?) qui surmontent les griffes, voir un exemplaire du British Museum, Walters, *Catal. Bronz.*, 2543, p. 329.



487



456



461

483 (292) [E. 312]. — **Candélabre supportant une lampe à deux becs.** — Antioche. — Haut. du candélabre, $0^m,26$ (jusqu'à la bobèche, $0^m,19$). Dist. des pieds, $0^m,12$. Diam. de la bobèche, $0^m,087$ (de la pointe, $0^m,019$ à $0^m,005$). — Haut. de la lampe, $0^m,10$ (du couvercle, $0^m,055$, — de l'ouverture, $0^m,042$). Long., $0^m,157$ (du corps de la lampe, $0^m,06$). Larg., $0^m,06$ (des godets, $0^m,032$). Diam. de la base, $0^m,042$ (de l'ouverture, $0^m,03$, — des godets, $0^m,011$).

Patine d'un vert grisâtre.

Le candélabre porté par trois pattes de lion, pliées aux genoux ; entre deux griffes consécutives, chevrons foliolés terminés par des boules ; le fût s'amortissant en bas par des feuilles allongées et orné d'un renflement compris entre dischetti transversaux ; la bobèche large et évasée ; la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé des godets qui sont de forme ronde ; la base courte ; le couvercle fixé au-dessus de l'ouverture par une charnière et orné d'une tête de femme en relief, les cheveux séparés sur le front et coiffés en bandeaux ; la poignée faite d'une protome de cheval, la tête regardant au-dessus de l'infundibulum.

484 (566) [E. 302]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Haut. du candélabre, $0^m,27$ (jusqu'à la bobèche, $0^m,214$). Dist. des pieds, $0^m,125$. Diam. des pieds, $0^m,02$ (de la bobèche, $0^m,09$). — Haut. de la lampe, $0^m,095$ (du couvercle, $0^m,08$, — de l'ouverture, $0^m,05$, — de la base, $0^m,015$). Long., $0^m,18$ (du corps de la lampe, $0^m,11$). Larg. de la lampe, $0^m,057$ (au godet, $0^m,042$). Diam. de la base, $0^m,042$ (de l'ouverture, $0^m,033$, — du godet, $0^m,012$).

Patine d'un vert foncé.

Le candélabre porté par trois pattes de lion, pliées aux genoux ; entre deux griffes consécutives, chevrons foliolés, de forme arrondie et échancrés à la pointe ; le fût renflé en trois endroits et orné de dischetti superposés ; la tranche de la bobèche taillée en biseau ; la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde ; la base haute et oblique ; le couvercle fixé sur l'ouverture par une charnière et ressemblant à une coupole que surmonterait un bouton mouluré ;

l'anse formée par deux tiges courbes partant des parois latérales et qui, après s'être réunies, se détachent pour se joindre à nouveau au-dessus de l'infundibulum ; au point d'union, sorte de calice, surmonté d'une boule et d'une croix latine.

Une lampe syrienne, dont la poignée était formée par une croix, faisait partie de la collection Péretié et a été vendue en 1852 à Paris (*Arch. Anzeiger,* 1853, p. 404, 6).

485 (567) [E. 138]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Tortose. — Haut. du candélabre, $0^{m},26$ (jusqu'à la bobèche, $0^{m},21$). Dist. des pieds, $0^{m},11$. Diam. de la bobèche, $0^{m},078$. — Haut. de la lampe, $0^{m},135$ (en haut du couvercle, $0^{m},087$, — à l'ouverture, $0^{m},057$). Long., $0^{m},11$ (de la lampe, $0^{m},07$). Larg., $0^{m},065$ (au godet, $0^{m},035$). Diam. de la base, $0^{m},037$ (de l'ouverture, $0^{m},037$, — du godet, $0^{m},012$).

Patine d'un vert foncé. Il n'est pas sûr que la lampe appartienne au candélabre.

Le candélabre reposant sur trois pieds de lion, les pattes à peine fléchies ; entre deux griffes consécutives, chevrons foliolés, terminés par des boules ; le fût presque lisse et orné, sur la tranche, de dischetti ; la bobèche mince et concave ; la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde ; la base assez haute, la tranche oblique ; le couvercle fixé sur l'ouverture par une charnière et en forme de feuille découpée, la queue dressée et barrée ; l'anse formée par deux tiges courbes, se détachant des parois latérales et se réunissant au-dessus de l'infundibulum pour former une protome de griffon (?) : au point d'attache, sorte de collerette, faite de quatre grandes feuilles disposées en croix ; les pattes de la protome pendant comme des bandelettes à bord frangé, le corps de style barbare, la crinière vaguement indiquée, la gueule largement ouverte et trouée d'une ouverture dans chaque bajoue, un chaînon reliant, à gauche, la bouche et l'orifice latéral ; spirales gravées sur le corps de la lampe, près des deux attaches de l'anse.

486 (579) [E. 311]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Haut., $0^{m},286$ (à la bobèche, $0^{m},234$, — de la tranche de la bobèche, $0^{m},01$). Diam. de la bobèche, $0^{m},08$ (des pieds, $0^{m},027$). Dist. des pieds, $0^{m},13$. — Haut. de la lampe, $0^{m},105$ (en haut du couvercle, $0^{m},062$, — à

l'ouverture, $0^m,038$). Long., $0^m,15$ (de la lampe, $0^m,10$). Larg. de la lampe, $0^m,058$ (au godet, $0^m,034$). Diam. de la base, $0^m,037$ (de l'ouverture, $0^m,037$, — du godet, $0^m,023$).

Patine d'un vert foncé.

Le candélabre porté par trois pieds de lion, qui reposent eux-mêmes sur trois hautes bases rondes; entre deux pieds consécutifs, chevrons foliolés, arrondis et échancrés; le fût renflé et orné sur la tranche de dischetti, la tranche de la bobèche échancrée, la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde; la base courte; le couvercle se rabattant à l'aide d'une charnière au-dessus de l'ouverture et ayant la forme d'une cloche moulurée; la poignée faite de deux tiges courbes, qui se détachent des parois latérales et se réunissent au-dessus de l'ouverture, où elles finissent par une tête de griffon, le bec fermé, la crête assez basse.

487 (343) [E. 307]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Tortose. — Haut. du support, $0^m,275$ (de la bobèche, $0^m,23$). Larg. de la base, $0^m,14$. Diam. de la bobèche, $0^m,104$. — Long. de la lampe, $0^m,18$. Haut., $0^m,178$ (de la lampe, $0^m,058$). Larg., $0^m,095$ (du groupe, $0^m,095$, — au godet, $0^m,045$). Diam. de la base, $0^m,046$ (de l'ouverture, $0^m,033$, — du godet, $0^m,016$). — Pl. LIX, 2.

Patine foncée. Incrustations d'argent en bas du pied. La pointe du support refaite et le couvercle de la lampe non conservé.

Le trépied de base porté par trois griffes de lion; entre les pattes, grands chevrons foliolés, terminés par une boule; en relief sur les feuilles et surmontant la boule, vases en forme de cornet, d'où part une flamme (?), comprise entre deux spirales: au-dessus, feuille retombant; une autre sur chacun des pieds; le fût du candélabre renflé et orné de dischetti, la tranche de la bobèche décorée de trois filets parallèles, la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde; la base haute et oblique; le couvercle non conservé; l'anse faite de deux tiges coudées, reliées entre elles par une barre droite et rattachées à la lampe par deux spirales, terminées chacune par une feuille: sur les

tiges, motif floral; au milieu de la barre, base ronde, portant le groupe. Taureau galopant à droite, le ventre appuyé sur le support, la queue relevée et terminée par un bouton, la tête tournée vers la droite, les cornes recourbées en croissant; **Europe**[1] nue, assise sur le taureau, la jambe gauche croisée sur la droite, la main droite, relevée à gauche, tenant un voile recourbé en forme de nimbe et orné de trois boules, l'autre extrémité de l'arc fixée sur l'épaule gauche; la main gauche retournée et passant sur le cou de l'animal; la tête enfantine, les cheveux relevés sur le haut du front; collier à pendeloque; les seins non proéminents et rapportés, le nombril marqué par un trou, la ligne blanche et le sexe indiqués; bracelets et anneaux aux pieds.

Curieux style barbare.

488 (73 et 485) [E. 309]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Orfa. — Haut. du support, 0m,23 (de la bobèche 0m,168). Diam. de la bobèche, 0m,073. Larg. du pied, 0m,155. — Long. de la lampe, 0m,175 (du lion, 0m,04). Haut., 0m,125 (de la lampe, 0m,045). Larg., 0m,065 (au godet, 0m,042). Diam. de la base, 0m,045 (de l'ouverture, 0m,035, — du godet, 0m,015). — Pl. LX, 1.

Patine d'un vert grisâtre.

Le candélabre porté par trois pattes de lion conventionnelles, fléchies à l'articulation et portant sur des pastilles arrondies; entre les griffes, grands chevrons foliolés, arrondis et échancrés à la pointe, une feuille apparaissant dans l'ouverture; le fût renflé, tournissé et mouluré; la bobèche presque plate, la tranche oblique; la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde; la base courte; le couvercle fixé sur l'ouverture par une charnière, assez haut et se terminant par un bouton; la poignée faite de deux tiges courbes qui partent des deux parois latérales et se réunissent pour diverger ensuite; en haut du point de section, et portée par deux bras qui partent des tiges courbes, base rectangulaire sur laquelle est couché un lion, la tête tournée vers l'ouverture; à droite et à

1. Cf. les monnaies de Sidon et le pseudo-Lucien, *de dea Syr.*, 4, τὸ νόμισμα τῷ Σιδώνιοι χρέονται τὴν Εὐρώπην ἐφεζομένην ἔχει τῷ ταύρῳ τῷ Διί. D'après Achille Tatius, I, 1, une peinture représentant l'enlèvement ornait dans la même ville le temple d'Astarté.

gauche du lion, deux têtes obliques, imberbes et soudées à l'extrémité des tiges courbes.

Curieux style barbare.

489 (577) [E. 170, 308]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Tripoli. — Haut. du candélabre, $0^m,267$ (de la bobèche, $0^m,215$). Diam. de la bobèche, $0^m,09$ (des pieds, $0^m,021$). Dist. des pieds, $0^m,14$. — Haut. de la lampe, $0^m,087$ (à l'ouverture, $0^m,04$). Long., $0^m,16$ (de la lampe, $0^m,125$). Larg., $0^m,052$ (du godet, $0^m,032$). Diam. de la base, $0^m,04$ (de l'ouverture, $0^m,034$, — du godet, $0^m,017$).

Patine d'un vert foncé.

Le candélabre porté par trois griffes de lion, très peu fléchies et reposant elles-mêmes sur des disques arrondis; chevrons foliolés, échancrés et de forme arrondie, entre deux pattes consécutives ; le fût orné sur la tranche de rares dischetti, la bobèche mince et concave, la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde; la base courte; le couvercle fait d'une coquille plate et fixé par une charnière au-dessus de l'ouverture; la poignée oblique et découpée en croix grecque pattée ; à l'arrière de la lampe, sous la poignée, bélière, qu'une tige verticale relie au sommet de la croix.

490 (578) [E. 308]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Trouvé dans le Liban. — Haut., $0^m,285$ (à la bobèche, $0^m,225$, — de la tranche de la bobèche, $0^m,0225$). Diam. de la bobèche, $0^m,09$ (des pieds, $0^m,03$). Dist. des pieds, $0^m,14$. — Haut. de la lampe, $0^m,085$ (en haut du couvercle, $0^m,05$, — à l'ouverture, $0^m,032$). Long., $0^m,135$ (de la lampe, $0^m,09$). Larg., $0^m,05$ (au godet, $0^m,028$). Diam. de la base, $0^m,04$ (de l'ouverture, $0^m,032$, — du godet, $0^m,015$).

Patine d'un vert grisâtre.

Le candélabre porté par trois pieds en forme de pattes rondes, où presque rien ne rappelle la forme animale; entre deux pieds consécutifs, chevrons foliolés, terminés par une boule munie d'une pointe, un jour étant ménagé au-dessus du chevron ; le fût très renflé et orné sur la tranche de dischetti, la bobèche assez haute et la tranche échancrée, la tige d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet, qui est de forme ronde ; la base courte ; le couvercle fixé sur l'ouverture par une charnière et ressemblant à une coupole moulurée ; l'anse faite de deux tiges courbes qui se détachent des parois latérales et se terminent, au-dessus de l'infundibulum, par une tête de griffon, le bec fermé, la crête basse, les yeux marqués et saillants.

491 (344) [E. 169, 310]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — La lampe venant d'Alexandrie et le support de Djebaïl. — Haut. du support, 0^m,245 (de la bobèche, 0^m,201). Diam. de la bobèche, 0^m,075. Larg. du pied, 0^m,135. — Long. de la lampe, 0^m,16. Haut., 0^m,16 (de la lampe, 0^m,054, — du groupe, 0^m,12). Larg., 0^m,05 (du groupe, 0^m,095, — au godet, 0^m,034). Diam. de la base, 0^m,037 (de l'ouverture, 0^m,028, — du godet, 0^m,014). — Pl. LX, 2.

Patine grisâtre. La protome cassée.

Le candélabre porté par trois pattes de lion, modelées sommairement, les griffes non indiquées et remplacées par trois disques ; entre les pieds, grands chevrons foliolés terminés par une boule ; le fût renflé et mouluré, la tranche de la bobèche oblique, la pointe d'attache quadrangulaire et pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde ; la base haute et oblique ; le couvercle fixé par une charnière au-dessus de l'ouverture et ressemblant à une cloche, que surmonte un haut bouton mouluré ; à l'arrière, sorte d'oreille horizontale, reliée par des rinceaux au corps de la lampe ; sur la plate-forme de l'oreille, base ronde, d'où partent deux tiges obliques recourbées au sommet. Marchant les jambes ouvertes, et un pied sur chaque branche, **Héraklès,** nu et imberbe, la tête à droite ; la main droite, levée à gauche, brandissant une massue floriforme, la main gauche tenant à droite la corne droite d'un taureau dressé sur ses pattes de derrière, la tête à droite, l'arrière-main reposant sur le pied gauche du héros ; chlamyde attachée au cou et flottant sur l'épaule gauche, les cheveux coupés court et tombant en tresses du sinciput, la tête juvénile. A l'avant de la lampe, après le godet, prolongement d'où part une protome de panthère ou de lion, les pattes de devant allongées, le corps tourné vers l'ouverture.

Style barbare.

On peut comparer un bronze de la collection Farges représentant **Héraklès** et le lion de Némée, qui devait servir de poignée à quelque lampe de forme semblable, Besnier-Blanchet, *Collection Farges,* pl. I, 6, p. 2.

492 (486) [E. 164]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Haut. du support, 0m,09 (du fût, pointe comprise, 0m,33, — de l'attache inférieure du fût, 0m,03, — de la tranche de la bobèche, 0m,022). Larg. en bas, 0m,18. Diam. de la bobèche, 0m,09. — Long. de la lampe, 0m,215. Haut., 0m,135 (de la lampe, 0m,06). Larg., 0m,08 (au godet, 0m,047). Diam. de la base, 0m,047 (de l'ouverture, 0m,045, — du godet, 0m,015).

Patine d'un vert grisâtre.

Le candélabre porté par trois pattes de lion, d'un modelé très sommaire, les griffes non indiquées ; entre les pieds, chevrons foliolés, terminés par des boules ; la tige fuselée et moulurée, un filet haut et bas de la tranche de la bobèche, la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde ; la base haute et oblique ; le couvercle fixé au-dessus de l'ouverture par une charnière, et ressemblant à une cloche que surmonte un bouton mouluré ; l'anse faite de deux tiges courbes qui partent des parois latérales et se réunissent comme un aplustre au-dessus de l'infundibulum, un éperon se détachant au point le plus haut de la volute.

493 (568) [E. 285]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Trouvé dans le Liban. — Haut. du candélabre, 0m,35 (jusqu'à la bobèche, 0m,278). Dist. des pieds, 0m,155. Diam. de la bobèche, 0m,109. — Haut. de la lampe, 0m,11 (en haut du couvercle, 0m,082, — à l'ouverture, 0m,042). Long., 0m,20 (de la lampe, 0m,147). Larg. de la lampe, 0m,07 (au godet, 0m,037). Diam. de la base, 0m,045 (de l'ouverture, 0m,035, — du godet, 0m,013).

Patine d'un vert foncé, presque noirâtre.

Le candélabre porté par trois pieds stylisés, à sabot non fourchu ; entre deux pieds consécutifs, chevrons foliolés, échancrés à la pointe, trois cercles doubles gravés sur le pourtour de chaque échancrure ; le fût se terminant en bas par de longues feuilles, mais en partie refait, la section hexagonale, la tranche ornée de dischetti, la bobèche mince et la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme

ronde ; le pied bas ; le couvercle fixé par une charnière au-dessus de l'ouverture et surmonté d'une boule sur laquelle un oiseau est perché ; à l'arrière de la lampe, bélière sous la poignée : celle-ci est oblique et en forme de croix grecque, très échancrée, cinq doubles cercles gravés au centre et dans les quatre branches, d'autres cercles ponctués incisés dans le champ ; au-dessus de la croix, boule surmontée d'un oiseau.

494 (294) [E. 286]. — **Candélabre supportant une lampe à un bec.** — Trouvé dans le Liban. — Haut. du candélabre, $0^{m},32$ (jusqu'à la bobèche, $0^{m},28$). Dist. des pieds, $0^{m},165$. Diam. des pieds, $0^{m},032$ (de la bobèche, $0^{m},11$). — Haut. de la lampe, $0^{m},116$ (du couvercle, $0^{m},08$, — de l'ouverture, $0^{m},042$). Long., $0^{m},17$ (du corps de la lampe, $0^{m},12$). Larg., $0^{m},07$ (au godet, $0^{m},038$). Diam. de la base, $0^{m},049$ (de l'ouverture, $0^{m},037$, — du godet, $0^{m},017$). — Pl. LX, 3.

Patine d'un vert foncé.

Le candélabre porté par trois pieds, très stylisés, reposant sur des rondelles plates et fléchis aux genoux ; entre deux pieds consécutifs, chevrons foliolés terminés par des boules ; la tige fuselée et ornée, sur la tranche, de dischetti, la tranche de la bobèche décorée de deux filets horizontaux, la pointe d'attache pénétrant à l'intérieur de la lampe.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde ; le pied bas ; le couvercle fixé par une charnière au-dessus de l'ouverture et ressemblant à une cloche, que surmonte un bouton mouluré ; la poignée faite de deux tiges courbes partant des parois latérales et se réunissant au-dessus de l'ouverture en une tête de griffon, à fort bec, les yeux caves, la crête à peine indiquée.

495 (564) [E. 310]. — **Lampe à un bec.** — Acquis avec un candélabre. Djebaïl. — Long., $0^{m},128$ (du corps de la lampe, $0^{m},08$). Larg. au godet, $0^{m},031$ (— de la croix, $0^{m},047$, — du trou de la mortaise, $0^{m},011$). Diam. de la base, $0^{m},035$ (de l'ouverture, $0^{m},027$, — du godet, $0^{m},011$). Haut., $0^{m},038$ (à la coquille, $0^{m},045$, — totale, $0^{m},082$).

Patine d'un vert grisâtre.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde ; le pied bas ; le couvercle fermé par une charnière au-dessus de l'ouverture et fait d'une coquille ; la plaque de la poignée oblique,



488



491



494

Ern. Leroux, Éditeur, Paris

Imp. Draeger

découpée en forme de croix grecque pattée et partant de derrière le couvercle; sous la poignée, bélière, qu'une tige verticale relie au sommet de la croix.

496 (459) [E. 137]. — **Lampe à un bec.** — Tortose. — Long., 0^{m},14 (de la lampe, 0^{m},105). Haut., 0^{m},113 (de l'oiseau, 0^{m},03, — de la lampe, 0^{m},04). Diam. du pied, 0^{m},033 (de l'ouverture, 0^{m},013). Larg., 0^{m},055 (du godet, 0^{m},03).

Patine d'un vert foncé.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde; le pied bas et plat; la coquille du couvercle fixée par une charnière au-dessus de l'ouverture; l'anse faite de deux tiges recourbées qui partent des parois latérales et se réunissent au haut de l'infundibulum; au point le plus élevé de la poignée, sorte de boule sur laquelle est posé un oiseau.

Mauvais style.

497 (460) [E. 276]. — **Lampe à un bec.** — Damas. — Long., 0^{m},18 (de la lampe, 0^{m},13). Haut., 0^{m},115 (de la lampe, 0^{m},045). Diam. de la base, 0^{m},042 (de l'ouverture, 0^{m},034, — du godet, 0^{m},012). Larg., 0^{m},055 (au godet, 0^{m},037).

Patine noirâtre.

Le corps de la lampe circulaire et distinct du godet qui est de forme ronde; le pied bas et plat; le couvercle, qui est fixé par une charnière au-dessus de l'ouverture, conique et surmonté d'un bouton; bélière carrée entre l'ouverture et le godet; l'anse faite d'une protome de cheval, la bouche ouverte, une bélière et une croix grecque disposées en haut de la tête; derrière la croix et le long de la crinière, chevrons à jour, terminés par de grosses boules, mais cassés et non continus, la crinière ayant l'air d'une torsade.

Travail barbare.

498 (418) [E. 282]. — **Lampe en forme d'oiseau.** — Tortose. — Haut., 0^{m},14 (de la lampe, 0^{m},058). Long., 0^{m},15 (de l'ouverture ovale, 0^{m},035). Larg. de l'ouverture, 0^{m},023. Diam. de la base, 0^{m},043 (du godet, 0^{m},04, — intérieur, 0^{m},018).

Patine d'un vert gris et terne. Le couvercle de l'ouverture non conservé.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde; une mortaise ménagée à l'intérieur du récipient pour fixer la lampe sur la pointe du candélabre ; le pied haut, la tranche ornée de trois filets superposés, les pattes de l'oiseau non figurées, le corps coupé en haut par une section horizontale, la tête surmontée d'une aigrette tripartite ; les ailes rabattues, les pennes formant huit rangées verticales, dont quatre incomplètes, chacune des pennes arrondie comme une écaille et ornée d'un dessin de fleurette ; sur le dos, ouverture ovale, autrefois recouverte, un clou de fer passant dans la charnière du couvercle ; au-dessus de la queue, godet circulaire.

499 (505) [E. 45]. — **Petite lampe à un bec.** — Tortose. — Haut., $0^m,023$ (de la lampe, $0^m,015$). Long., $0^m,067$. Larg. max., $0^m,03$. Diam. de la bélière, $0^m,016$ (de l'ouverture, $0^m,014$).

Patine d'un vert clair et grisâtre.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde ; le pied bas ; l'infundibulum concave et percé de quatre trous ; deux volutes près de l'attache du bec ; l'anse oblique et en forme de feuille à pointe recoquillée ; une bélière au-dessus.

500 (478) [E. 279]. — **Lampe à un bec en forme d'oiseau.** — Djebaïl. — Long., $0^m,15$. Haut., $0^m,13$ (de la lampe, $0^m,06$, — de l'oiseau, $0^m,023$). Diam. de la base, $0^m,03$ (de l'ouverture, $0^m,025$, — du godet, $0^m,025$).

Patine tirant sur le noir.

Le corps de la lampe circulaire et séparé du godet qui est de forme ronde ; le pied assez élevé, avec une saillie circulaire et des oreilles latérales servant à fixer le récipient ; la lampe même faite d'un corps d'oiseau, la partie médiane renflée au lieu d'être ouverte et creusée, une protome de griffon servant de poignée, le bec ouvert et regardant vers le godet, la crête écaillée, une houppe séparant les oreilles dressées ; en haut est l'ouverture, fermée par un couvercle à charnière, sur lequel se dresse un oiseau de style primitif ; deux cercles concentriques gravés sur le haut de la lampe, près du godet.

Travail tardif.

501 (480) [E. 283]. — **Lampe à un bec.** — Djebaïl. — Long., $0^m,115$.

Haut., $0^{m},087$ (de la lampe, $0^{m},037$). Larg., $0^{m},085$ (de la feuille, $0^{m},07$, — au bout, $0^{m},035$). Diam. de la base, $0^{m},045$ (de l'ouverture, $0^{m},041$, — du godet, $0^{m},015$).

Le corps de la lampe circulaire, le godet demi-circulaire, les deux couvercles de forme ronde; l'anse faite de deux tiges spiraliformes, qui partent des parois latérales et se rapprochent pour s'écarter ensuite; elles se terminent par une lame en forme de feuille ou de cœur, disposée obliquement au-dessus du récipient et dont la pointe est dirigée en arrière; deux godets latéraux simulés au début de l'échancrure médiane, avant le godet terminal.

502 (476) [E. 29]. — **Lampe à un bec.** — Trouvé dans le Liban, près de Beyrouth. — Long., $0^{m},21$ (de la lampe, $0^{m},12$). Haut., $0^{m},06$ (de la lampe, $0^{m},04$, — du buste, $0^{m},035$). Larg., $0^{m},058$ (du godet, $0^{m},04$, — du buste, $0^{m},026$). Diam. de la base, $0^{m},049$ (de l'ouverture, $0^{m},013$, — du godet, $0^{m},013$).

Patine d'un vert foncé, tirant sur le cuivre.

Le corps de la lampe circulaire, le godet demi-circulaire, les deux ouvertures de forme ronde; à l'arrière du récipient, sorte de crochet horizontal, terminé par une large feuille, des contreforts lui servant de bélières et reliant la spirale, d'une part au bord de l'ouverture, de l'autre à la pointe de la feuille; sur l'infundibulum, couvercle à charnière en forme de buste drapé: tête d'**Hélios (?),** les cheveux ceints d'un bandeau (?) et d'une couronne radiée, le visage légèrement à droite; volute latérale entre l'ouverture et le godet.

503 (565) [73]. — **Lampe à un bec.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., $0^{m},215$ (de la lampe, $0^{m},158$). Larg., $0^{m},075$ (au godet, $0^{m},047$, — de la palmette, $0^{m},072$). Diam. de la base, $0^{m},047$ (du godet, $0^{m},016$). Haut., $0^{m},04$ (totale, $0^{m},117$).

Patine d'un vert grisâtre.

La lampe en forme de fer à cheval très allongé, le godet demi-circulaire; la surface entourée d'un rebord mouluré; fente amandiforme à l'infundibulum, le trou du godet circulaire; derrière la lampe, bélière, qu'une tigette partie de la base réunit à une poignée oblique en forme de palmette;

à la base de la palmette, deux volutes ioniennes se touchant, entre lesquelles est un bouquet de pétales disposés en éventail.

504 (456) [75]. — **Lampe à un bec.** — Anc. collection Péretié. — Long., $0^{m},18$ (de la lampe, $0^{m},15$, — du masque, $0^{m},047$). Larg., $0^{m},068$ (au bout, $0^{m},047$, — du masque, $0^{m},037$). Haut., $0^{m},105$ (de la lampe, $0^{m},035$). Diam. de la base, $0^{m},043$.

Patine d'un vert grisâtre.

La base ronde, la lampe en forme de fer à cheval allongé, le godet demi-circulaire, la surface limitée par un rebord; fente amandiforme à l'infundibulum; l'anse de section triangulaire, se recourbant au-dessus de l'ouverture et terminée, après une feuille de raccord, par un masque comique ou une tête de **Silène (?)** moustachu et barbu, les yeux obliques, le nez épaté, le front carré.

Sur le rebord de la lampe, l'inscription ο.. μος χαιρεου.δ...κεαγελασω (?).

505 (451) [76]. — **Lampe à un bec.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^{m},18$ (de la lampe, $0^{m},065$). Larg., $0^{m},11$ (au godet, $0^{m},076$, — de l'anse, $0^{m},028$). Diam. de la base, $0^{m},077$ (du godet, $0^{m},027$). Long. de la tête, $0^{m},026$.

Patine d'un vert grisâtre. La fonte lourde et commune.

La base circulaire, la lampe en forme de fer à cheval très allongé, le godet demi-circulaire; l'anse, qui est large et dont la section est triangulaire, se recourbant au-dessus de l'ouverture et terminée par une tête de cheval, assez grossièrement traitée; deux filets transversaux à l'attache de la tête; trou en forme de trèfle à l'infundibulum, l'orifice du godet plus large et sensiblement arrondi.

506 (557) [E. 275]. — **Lampe à un bec.** — Tyr. — Long., $0^{m},26$. Larg. de la palmette, $0^{m},065$ (du corps de la lampe, $0^{m},13$, — du godet, $0^{m},052$, — de l'ouverture du godet, $0^{m},028$, — du couvercle, $0^{m},05$). Diam. de la base, $0^{m},06$. Haut., $0^{m},045$.

Patine d'un vert noirâtre.

La base ronde, le corps de la lampe circulaire, une pointe saillante se détachant, comme un éperon, sur chaque côté; le couvercle conique et fixé

par une charnière au-dessus de l'infundibulum ; le bec placé tout à l'extrémité d'une longue queue de section rectangulaire ; à l'opposé du godet, palmette servant de poignée et reliée par un nœud au corps de la lampe ; deux contreforts, placés au-dessous, réunissent la base à l'extrémité du nœud ; une troisième tige, comprise entre les premières, forme une bélière sous la palmette.

507 (528) [E. 280]. — **Lampe à un bec.** — Amrith. — Long., 0^m,16 (de la lampe, 0^m,06). Haut., 0^m,032. Larg., 0^m,067 (à la queue, 0^m,022). Diam. à la base, 0^m,04 (de l'ouverture, 0^m,019, — du godet, 0^m,01).

Patine d'un vert grisâtre.

La base ronde, le corps de la lampe circulaire, et la tranche en forme de coin ; le godet placé tout au bout d'une sorte de queue de section quadrangulaire, qui part de la lampe et s'évase à mesure qu'elle s'en éloigne ; charnière à l'ouverture centrale, le couvercle non conservé, mais, suivant l'inventaire, orné autrefois d'une figure d'enfant ; bélière latérale ; l'anse en forme de palmette et reliée par un contrefort à la base de la lampe, par deux autres au bord du récipient.

508 (428) [391]. — **Lampe (?), portée par trois pieds de biche.** — Haut., 0^m,083 (de la lampe, 0^m,042). Long., 0^m,09. Côté des pieds, 0^m,014. Larg. de la lampe, 0^m,024 à 0^m,043. Larg. de l'ouverture, 0^m,015 (du tuyau, 0^m,007).

Vert laid et terne.

Les trois pieds pliés aux genoux et reposant chacun sur une base carrée ; le corps de la lampe en forme de nef, coupé par devant par une section oblique et plus profond à l'arrière : à cet endroit part une tige verticale, quadrangulaire et qui était traversée au sommet par un clou horizontal ; sur la lampe est un couvercle de même forme, dont les bords sont rabattus et dont la partie arrière, qui livre passage à la tige verticale, est surélevée ; lettre Π en relief sur le couvercle.

509 (558) [E. 278]. — **Lampe en forme de pied.** — Djebaïl. — Long., 0^m,157 (du pied, 0^m,105). Haut., 0^m,052. Larg., 0^m,023 à 0^m,037. Diam. de l'ouverture, 0^m,035 (— intérieur, 0^m,023). Diam. du godet, 0^m,015.

Patine d'un vert foncé.

Derrière le pied, bélière, d'où part, haut et bas, une feuille servant à fixer les doigts ; sous la plante, semelle ; les lanières attachées par derrière et sur les côtés, mais ne passant pas entre les doigts, les bouts s'arrêtant à la naissance des orteils ; bourrelet strié à l'ouverture ; un autre au godet, qui est surélevé et dans le prolongement des deux premiers orteils, à peu près à leur point d'intersection, les trois autres doigts abaissés vers la semelle.

Exécution soignée.

On peut comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1084, p. 465 et Daremberg-Saglio, III, p. 1325, note 1, fig. 4583, *s. v.* Lucerna (Toutain).

510 (309) [E. 435]. — **Lampe en forme de tête de nègre.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0m,058 (au godet, 0m,038). Long., 0m,13 (de la base, 0m,041). Larg., 0m,045 (au godet, 0m,017, — de la base, 0m,027). Diam. de l'ouverture, 0m,017 (de la bélière, 0m,02). — Pl. LXI, 1.

Assez belle patine d'un vert foncé.

Le couvercle manquant.

La base ovale, une plaque pentagonale, qui est rapportée, masquant le trou de fonte, à la nuque, bélière verticale et percée en haut d'un trou, où s'attachait le départ du couvercle, un motif élégant de feuilles entourant l'ouverture de l'infundibulum ; le godet tenu dans la bouche, entre les lèvres ; aux oreilles, qui sont percées, pendeloques d'or peut-être appartenantes, l'anneau fermé à l'aide d'un crochet et d'une bélière et orné, par devant, d'une rondelle, un crochet, qui est plusieurs fois tordu sur lui-même, suspendu à l'anneau et devant porter quelque pierre ou une pâte de verre.

La tête de nègre couchée horizontalement, les cheveux crépus, formant des mèches saillantes et dessinant sur le front fuyant une pointe assez basse, les arcades des sourcils peu marquées et très obliques, les yeux bridés, le nez épaté, les joues fortes et saillantes.

Assez bon style.

Rapprocher une tête en terre cuite trouvée à Chypre et munie également de boucles d'oreilles en or et rapportées, Cesnola, *Salaminia*, fig. 273, p. 278. Le motif est fréquent. Voir les deux exemplaires du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1019 et surtout 1020, p. 444-5, une lampe *inscrite* trouvée en Doride et conservée à l'Antiquarium

de Berlin, *Arch. Zeit.*, 1881, p. 252, et une quatrième au Musée de Sofia, *Rev. Archéol.*, 1899, I, p. 124-5, fig. 16 (S. Reinach).

511 (206) [E. 304]. — **Lampe en forme de tête.** — Saïda. — Haut., 0^m,085. Long., 0^m,175 (de la base, 0^m,07). Larg. de la base, 0^m,042 (du front, 0^m,07, — de la bouche, 0^m,053).

Patine foncée. La surface oxydée.

La base courte et ovale; tête de **Silène,** le front chauve et plissé, le nez fort, la bouche ouverte par un large rictus, un godet prolongeant la lampe du côté opposé au visage; trois bélières, l'une en haut de la tête, deux autres à droite et à gauche de la bouche, servant toutes à suspendre la lampe à l'aide d'une chaîne aujourd'hui cassée.

512 (430) [E. 172]. — **Lampe en forme de tête.** — Hamah (Epiphanie). — Haut., 0^m,044 (au front, 0^m,062, — en haut de la bélière, 0^m,105). Long., 0^m,108. Larg., 0^m,047 (du godet, 0^m,027, — de la bélière, 0^m,01). Ép. de la bélière, 0^m,005.

Patine d'un vert grisâtre.

La tête regardant en l'air et coupée par une section circulaire, un godet continuant la bouche. En haut du front, lame verticale, percée en haut d'un trou, servant de bélière.

Tête comique, le crâne chauve, avec de rares cheveux ramenés sur les côtés; les sourcils arqués et en relief, le nez épaté, la bouche grande ouverte, le rictus cerné par un bourrelet; deux oreilles servant d'anses en bas des joues.

513 (207) [E. 171]. — **Lampe en forme de tête.** — Environs de Palmyre. — Haut., 0^m,08 (de la tête couchée, 0^m,04, — du godet, 0^m,028, — de la petite tête, 0^m,02). Long., 0^m,155 (de la partie centrale, 0^m,07, — du godet, 0^m,03). Larg., 0^m,045 (de la base, 0^m,027).

Patine brunâtre.

La base en forme de cœur; le godet qui prolonge la tête circulaire; la tête ayant des oreilles larges, quatre mèches épaisses partant du menton, d'autres mèches longues et très divisées partant du front, deux cornes s'élevant comme des antennes dressées au-dessus des yeux; entre les cornes, couvercle à charnière fermant l'ouverture quadrangulaire

de l'infundibulum ; de derrière la tête partent deux tiges recourbées, qui se réunissent au-dessus de la lampe en une tête oblique et imberbe, regardant vers l'intérieur.

Tête de **Pan,** peut-être de **Satan.**

514 (487). — **Lampe à deux becs.** — Long., 0^m,31 (de la lampe, 0^m,185). Larg., 0^m,11 (aux têtes, 0^m,12, — aux godets, 0^m,184). Haut., 0^m,09 (du pied, 0^m,024, — aux têtes, 0^m,245). Diam. du pied, 0^m,07 (de l'ouverture, 0^m,06, — des godets, 0^m,025).

Patine d'un noir cuivré.

Le corps de la lampe circulaire et séparé des godets qui sont de forme ronde ; l'anse bifide et relevée au-dessus de l'infundibulum, chacune des branches étant de section quadrangulaire et terminée par une protome de griffon, le bec ouvert et mordant une boule, les oreilles hautes et dressées, la crête marquée par quatre boules saillantes, le cou orné de crochets latéraux ; l'ouverture médiane fermée par un couvercle à charnière, qui est concave et percé de quatre trous ; à la retombée du couvercle, deux bélières (servant sans doute, ainsi que les crochets du col, à suspendre la lampe).

Travail médiocre.

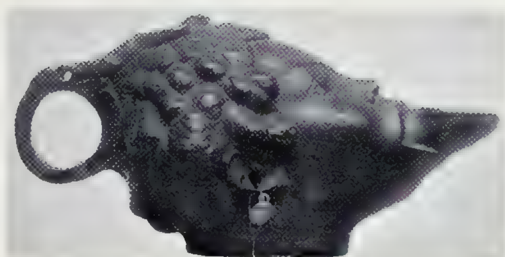
515 (401) [E. 44]. — **Petite lampe à deux becs.** — Tortose. — Haut., 0^m,034 (de la lampe, 0^m,02). Long., 0^m,07. Larg. max., 0^m,032 (— de la feuille, 0^m,022). Diam. de la bélière, 0^m,018 (de l'ouverture, 0^m,015, — des becs, 0^m,005).

Patine d'un vert laid et grisâtre. Le bout de la feuille cassé. La bélière de même.

Le corps de la lampe rond et percé d'une ouverture circulaire ; les becs de forme quadrangulaire ; l'anse en forme de feuille et relevée ; une bélière au-dessous.

516 (432) [E. 41]. — **Lampe à deux becs.** — Trouvé dans le Liban. Ghazir. — Haut., 0^m,155 (de la lampe, 0^m,05). Diam. de la base, 0^m,066 (des godets, 0^m,02, — de l'ouverture médiane, 0^m,038, — des bélières, 0^m,011 à 0^m,013, — du grand anneau, 0^m,032, — du petit anneau, 0^m,022). Larg., 0^m,10 (aux becs, 0^m,16, — de l'anse, 0^m,032, — du masque, 0^m,058). Long. du masque, 0^m,085.

Patine vert foncé.



510



519

Leroux, Éditeur, Paris Imp. Draeger

La base circulaire, le corps de la lampe de forme ronde et orné de moulures concentriques, les godets demi-circulaires avec une rosette et une bélière verticale au départ de chacun d'eux ; l'anse, qui est relevée au-dessus de l'infundibulum, percée au sommet d'une bélière et terminée par un masque oblique, dirigé vers le récipient ; les trois bélières reliées par trois chaînettes, qui partent, toutes les trois, d'une chaîne centrale, composée, comme les chaînettes, de maillons en forme de 8 rattachés à un anneau.

Le masque terminé en bas par une feuille à pointe relevée ; la tête ceinte d'un diadème ; les cheveux tire-bouchonnés sur le front et tombant le long des joues, en trois tresses parallèles ; les sourcils striés, les yeux obliques, la bouche petite et ouverte.

517 (29) [72]. — **Lampe à deux becs.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Haut., 0^m,135 (de la lampe, 0^m,045). Diam. de la base, 0^m,062 (de l'ouverture, 0^m,025). Larg., 0^m,11 (aux godets, 0^m,145, — de l'applique, 0^m,10). Long. de l'applique, 0^m,11 (du buste, 0^m,063).

Patine d'un vert clair.

La base circulaire, le corps de la lampe orné de moulures concentriques, l'ouverture de l'infundibulum entourée de trois petits trous, un dischetto dressé au départ des becs, qui sont demi-circulaires ; l'anse oblique et ajourée, une bélière disposée au-dessous et reliée, haut et bas, à l'applique.

L'applique, très ornée, qui constitue la poignée, formée par un calice, d'où émerge un buste drapé de **Zeus Ammon,** coiffé d'un polos, les cheveux calamistrés ainsi que la barbe et les tresses qui encadrent la figure, des stries obliques rayant les cannelures verticales ; autour du buste, motif de feuilles de vigne et de grappes disposées symétriquement, deux d'entre elles touchant le polos.

518 (450) [98]. — **Lampe à deux becs.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,13 (de la lampe, 0^m,063, — du pied, 0^m,034). Diam. de la base, 0^m,045 (des godets, 0^m,017, — de l'ouverture médiane, 0^m,025). Larg., 0^m,105 (aux godets, 0^m,17, — de la palmette, 0^m,08, — du masque, 0^m,02). Long. du masque, 0^m,03.

Patine foncée.

La base circulaire, ainsi que le corps de la lampe, cinq petits trous

disposés autour de la grande ouverture, l'attache des godets demi-circulaires compliquée de volutes et de nervures gravées; des oves tracés sur la tranche des becs, un masque comique disposé obliquement entre les godets, la tête coiffée de mèches parallèles tombant sur le front et sur les joues, les yeux caves, la bouche s'ouvrant par un rictus; la poignée oblique et en forme de queue d'oiseau, la penne médiane relevée au bout: à l'attache, palmette gravée et sorte de fer à cheval orné de triangles ponctués, le centre décoré d'un semis de points; à droite et à gauche de cette queue, volutes ajourées la reliant au récipient, une rosette en relief surgissant entre les volutes; pas de bélière sous la poignée.

519 (111). — **Lampe à deux becs.** — Haut., $0^m,37$ (de la lampe, $0^m,10$, — du buste, $0^m,135$, — de la tête, $0^m,035$). Long., $0^m,33$. Larg., $0^m,28$ (de l'anse, $0^m,03$, — de la feuille, $0^m,15$). Diam. du pied, $0^m,08$ (des godets, $0^m,025$). — Pl. LXI, 2.

Patine grise, foncée.

Le pied rond et porté par une base en forme de cloche; la lampe même triangulaire, les contours arrondis, les godets demi-circulaires disposés aux angles du triangle, le pourtour de chaque godet échancré et bordé d'un grènetis, l'ouverture étant, chaque fois, en forme de cœur; deux sillons creux partant de chaque godet et se réunissant au sommet du triangle, deux trous, percés à mi-distance, servant, ainsi que dix autres, disposés, eux aussi, en triangle et placés au point de jonction, de jours à l'infundibulum; la poignée recourbée en forme d'arc, avec volutes à l'attache et rinceaux le long du fût; en haut, renflement bulbeux et grande feuille oblique, barrant l'anse comme une bobèche.

De la feuille surgit, sortant d'un calice, un buste d'**Hélios,** drapé, un vêtement collant à longues manches couvrant les bras jusqu'aux poignets et, par-dessus le justaucorps, un himation étant attaché sur l'épaule droite et serré à la taille par une ceinture apparente, ornée d'un bouton saillant, un pan revenant sur le bras gauche et tombant en bas du coude; la main droite levée à gauche et ouverte, présentant la paume; la main gauche baissée à droite et tenant une sphère; la tête rejetée en arrière et penchée sur l'épaule droite, les cheveux ondulés et flottants, un épi ou une feuille de lotus se dressant en haut du front, six grands rais se succédant sur le pourtour de la tête.

D'assez joli style.

Le mouvement devait être analogue dans un bronze mutilé du British Museum, Walters, *Catal.*, 1015, pl. XXVIII, p. 183. Comparer, pour le globe, un médaillon de l'arc de Constantin, Venturi, *Storia dell' arte italiana*, I, fig. 37, p. 45.

520 (527). — **Palmette de lampe (?).** — Haut., 0m,12 (de la tête, 0m,038). Larg. de l'attache, 0m,022. Ép., 0m,005. Relief max., 0m,04.

Patine d'un vert clair.

En haut de l'applique, attache assez large, comprise entre deux volutes ; sous l'attache, masque en fort relief : tête de femme, les cheveux séparés sur le front et formant un nœud au-dessus ; sous la tête, coquille ou feuille relevée ; à droite et à gauche de la tête et reliant la palmette à l'attache, motif ajouré de volutes.

Ce qui peut rendre douteux l'emploi de la palmette, c'est que le buste est retourné, autrement dit, qu'il regarderait à l'opposé du récipient. Mais on peut concevoir une lampe pareille au n° **518**, quoique de plus grande dimension, où les deux godets seraient très écartés et séparés par l'applique. Comparer à ce propos un bronze trouvé en Égypte et récemment acquis par l'Antiquarium de Berlin, *Arch. Anzeiger*, XIX, 1904, p. 212, 25.

521 (479) [E. 277]. — **Lampe à trois becs.** — Djebaïl. — Long., 0m,17 (de la lampe, 0m,11). Haut., 0m,097 (de la lampe, 0m,03). Larg., 0m,065 (de la palmette, 0m,09, — au bout, 0m,07). Diam. du pied, 0m,05 (de l'ouverture, 0m,041, — des godets, 0m,011).

Patine noirâtre. Une partie du couvercle cassée.

Le corps de la lampe hexagonal, les côtés échancrés sur les bords ; l'infundibulum circulaire et fermé par un couvercle à charnière, dont la retombée est fixée par une bélière s'engageant entre deux bélières parallèles, placées au départ des godets ; le couvercle lui-même en forme de couronne à jour, avec une bélière supérieure, d'où descendent quatre tiges arquées et chevronnées : entre deux arcs consécutifs tombent deux spires, qui portent, l'une une feuille de vigne, l'autre une grappe ; au départ des spirales qui se dirigent vers les godets, rosette dressée et au bout, pomme de pin oblique, le contour marqué par un rebord saillant et en forme d'épi ; entre la retombée du couvercle et les godets, sur le plat de la lampe, trois feuilles

en relief, s'écartant en éventail; l'anse relevée et oblique, en forme de palmette compliquée, que deux volutes en spirales viennent encadrer à la base; sous l'anse, contrefort et bélière.

522 (429) [E. 281]. — **Lampe à quatre becs.** — Djebaïl. — Haut., 0^{m},051 (— maxima, 0^{m},068, — de la base, 0^{m},011). Long., 0^{m},12. Larg., 0^{m},092 (du corps de la lampe, 0^{m},07). Diam. de la base, 0^{m},049 (du corps de la lampe, 0^{m},048, — de l'ouverture, 0^{m},03).

Patine d'un vert noirâtre. L'une des rosettes à demi-cassée. L'anse et le couvercle non conservés.

Le corps de la lampe sensiblement circulaire, un cercle de grènetis courant en relief autour de l'ouverture, et ne s'interrompant qu'au-dessus de l'anse, pour laisser passer la charnière du couvercle; par derrière, et non tout à fait au milieu, trou d'attache de la bélière qui servait d'anse; par devant, au départ des spirales latérales, bouton dressé, supportant une plate-forme triangulaire : sur deux faces de cette base, têtes de chevaux (?) informes, les bouches se rencontrant; col de cygne (?) vertical du côté resté libre, le bec appuyé sur l'une des têtes; les spirales s'épanouissant en éventail, l'arc de cercle cerné d'un grènetis et compris entre deux rosettes : les quatre becs se succédant d'une rosette à l'autre; fourche ou trident en relief sur la partie pleine de la lampe, entre les godets et l'infundibulum.

523 (536). — **Couvercle d'infundibulum.** — Haut., 0^{m},017. Diam. en haut, 0^{m},017 (en bas, 0^{m},061).

La surface oxydée.

Le couvercle a la forme d'un godet renversé.

TOILETTE

(524-608)

Si les miroirs (**524-535**) et les bracelets et fibules (**536-549**) font bien partie des objets de toilette, il n'est pas également sûr que les bronzes **550-608** aient eu la même destination. Beaucoup, comme les bistouris, sont des instruments de chirurgie, mais les spatules servaient à étaler les fards aussi bien que les onguents et les pinces avaient les emplois les plus variés.

Miroirs.

Les deux miroirs à manche **524-5** sont tout égyptiens, de travail et d'inspiration. Ils ne nous intéressent qu'à titre de documents et prouvent, une fois de plus, l'influence que l'art égyptien a exercée en Syrie.

Les deux exemplaires qui suivent (**526-7**) sont de style grec. L'**Eros** qui s'accroupit au-dessus du chapiteau se retrouve à la même place sur un miroir trouvé dans la Russie Méridionale[1] et sur un manche trouvé en Chypre, à Marion-Arsinoë[2]. Il faut peut-être en rapprocher deux **Eros** surmontant des chapiteaux et dont l'un proviendrait d'Antioche[3]. Le motif est bien connu et se retrouve ailleurs, entre autres sur un lécythe du Louvre[4] et sur une applique de miroir d'Anaktorion[5]. Mais il n'est pas sans intérêt de le rencontrer sur les stèles puniques[6], sans les ailes à dire vrai,

1. Stephani, *C. Rendu de St-Pétersbourg*, 1869, p. 176.
2. *Jahrbuch*, 1888,, p. 246, Furtwængler (Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXLVIII, 1, p. 226 et 480). Le miroir du *Museo Civico* de Catane est quelque peu différent, *Rœm. Mitteil.*, 1897, p. 121, fig. 5, Petersen (la figure est à gauche et entourée d'un cadre).
3. Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 1167-8, p. 204.
4. L'enfant caresse de la main droite un chien au-dessus duquel apparaît une grande tête de cygne.
5. *Monuments Piot*, IV, p. 100-2, fig. 7, De Ridder. *Bull. Corr. Hell.*, XXIV, 1900, pl. I, p. 348-351, Perdrizet, suivant lequel l'**Eros** serait une **Niké.**
6. *Gaz. Archéol* , 1876, p. 124, Berger (Perrot, *H. de l'Art*, III, fig. 327, p. 458). *Musée Lavigerie*, I, p. 13-4, 6, pl. I, 4, Berger. On peut en rapprocher une plaque en terre cuite de Rhodes, Salzmann, *Nécr. de Camiros*, pl. 22.

mais dans une pose presque identique. Aucune de nos deux appliques ne ressemble exactement à celles qui étaient déjà connues : c'est ainsi que, sur le bronze de Chypre, les pieds sont nus et le mouvement des jambes est inverse ; quant à l'**Eros** de Saint-Pétersbourg, il est également nu-pieds et tient un vase dans la main gauche.

Le miroir à boîte **530** présente un certain intérêt, car il est à charnière, ce qui n'est pas le cas le plus fréquent[1] et, de plus, il est parfaitement conservé. Les deux faces intérieures sont convexes, celle du fond, qui était surtout la partie mirante, étant naturellement plus bombée que ne l'est le couvercle. Dans les exemplaires suivants, **531-4,** la charnière fait défaut et les deux moitiés du miroir étaient simplement emboîtées. Là encore les deux parois internes sont légèrement convexes. Quant au n° **535,** c'est un simple disque d'argent, qui n'était pas nécessairement contenu dans une boîte. Les Grecs ne paraissent pas avoir, sur ce point, ressemblé aux Égyptiens qui employaient l'étui, même pour renfermer les miroirs à manche[2].

524 (77) [78]. — **Miroir à manche.** — Anc. collection Péretié. Yakhmour. — Diam. du miroir, 0m,165 (du manche, à la base, 0m,024). Long. totale, 0m,302. Larg. du buste, 0m,04. — Pl. LXII, 1.

Patine d'un vert foncé, très oxydé. La surface convexe du miroir autrefois argentée. Le haut de l'attache cassé au milieu sur la face figurée.

Le manche du miroir cylindrique avec un bandeau plat sur les deux faces ; en haut, quatre filets parallèles et double masque **hathorique,** les oreilles de vache bien marquées et écartées, le visage entouré de deux tresses épaisses et recourbées en spirales ; les bustes demi-circulaires et vêtus, le bord de l'étoffe orné d'une bande de chevrons ; au-dessus des têtes, base horizontale, portant une balustrade ajourée surmontée de têtes de clous et dont les barreaux extrêmes représenteraient (?) des pattes de lions, les animaux étant tournés vers le dehors et les têtes encadrant l'attache du miroir ; celle-ci est longue, et échancrée : un clou transversal planté au-dessus de la balustrade et un autre enfoncé de face en haut du front d'**Hathor** fixaient le manche au miroir.

Travail soigné.

1. De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, p. 43. Il est vrai que la charnière, étant soudée, a souvent disparu sans laisser de traces apparentes.

2. Maspéro, *Rev. Archéol.*, 1899, I, pl. IX, p. 321-2 (relief du Louvre, de la 11e ou 12e dynastie ; le miroir est placé sous un siège de femme).

525 (467). — **Miroir à manche.** — Anc. collection Péretié. Amrith. — Haut. totale, 0^m,31. Diam. du miroir, 0^m,17 (du manche, 0^m,023). Larg. de l'applique, 0^m,055. Ép. du disque, 0^m,04 (de l'applique, 0^m,055).

Patine d'un vert foncé. Les yeux incrustés d'argent.

Le manche creux et strié de cannelures horizontales ; l'attache du disque simple et ménagée par un simple clou fixé en haut du front ; entre le disque et le manche, double buste **hathorique,** les oreilles de vache étalées horizontalement, une tresse épaisse et spiraliforme encadrant à droite et à gauche le visage triangulaire ; le buste découpé en demi-cercle, avec six bandes ou zones se succédant depuis le bas, deux d'entre elles décorées d'échelons parallèles, trois de fleurs séparées par des points et la sixième d'arêtes reliées les unes aux autres par deux arcs de cercle de même sens.

Style moyen.

526 (204) [79]. — **Miroir à manche.** — Anc. collection Péretié. Yakhmour. — Haut., 0^m,25 (du manche, 0^m,10, — de l'**Eros,** 0^m,042, — de la tige d'attache, 0^m,04, — du chapiteau, 0^m,015, — de la feuille d'attache, 0^m,035). Larg. du manche, 0^m,118. Diam., 0^m,142. Ép. de la tranche, 0^m,0085 (de la tige d'attache, 0^m,005 à 0^m,007). — Pl. LXIII, 1.

Patine verte, la surface oxydée. L'applique de couleur plus foncée.

Le disque convexe sur la face antérieure ; la tranche oblique, décorée d'une torsade et d'oves inscrits, séparés par des chevrons.

L'attache postérieure du manche ménagée par une feuille en forme de cœur ; par devant, larges ailes éployées en forme de croissant ; au-dessous des ailes, spirales, dont trois volutes à droite et quatre à gauche, reliant le ménisque à la tige d'attache, qui entrait dans quelque douille d'ivoire ou de métal ; au-dessus de la tige, chapiteau ionique, portant comme une plate-forme un **Eros** accroupi, de face et dont les ailes ne se confondent pas avec celles de l'applique.

L'enfant assis, la jambe gauche rabattue de côté, le genou en terre, le genou droit relevé, le pied droit de face et chaussé, la languette et le bord supérieur de la bottine striés ; le bras gauche baissé, la main sur la cuisse, la main droite posée sur le genou de même sens ; la tête de face, les

cheveux relevés en houppe sur le haut du front, trois tresses rabattues sur les côtés.

L'**Eros** d'assez bon style.

527 (205). — **Miroir à manche.** — Anc. collection Péretié. Yakhmour. — Haut., 0^m,287 (de la tige d'attache, 0^m,05, — de l'applique, 0^m,06). Diam., 0^m,17. Ep. de la tranche, 0^m,008. Larg. de l'attache, 0^m,136 (de la tige de base, 0^m,008 à 0^m,015, — de l'applique, 0^m,032 à 0^m,064).

Patine d'un vert grisâtre. L'applique un peu bleuâtre.

La tranche du miroir débordant le disque, dont la face antérieure est convexe, le revers étant décoré de cercles concentriques; sur la tranche, oves, que deux filets séparent d'un rang de perles.

Le manche du miroir ne faisant qu'un avec le disque et la tige d'attache sensiblement plate; deux filets parallèles déterminent la place de l'applique; à droite et à gauche, spirale ornée de têtes de clous et d'où partent deux demi-palmettes.

L'applique, qui est soudée sur le croissant, est en forme de trapèze; en bas, chapiteau ionique; à droite et à gauche, grandes ailes qui semblent partir de l'**Eros:** celui-ci est accroupi et de face, la jambe gauche rabattue de côté, le genou en terre, le genou droit étant au contraire relevé, les chevilles entourées d'anneaux; la main gauche baissée retombant sur la cuisse, la main droite posée sur le genou de même sens; le cou entouré d'un collier, la tête de face, les cheveux non détaillés.

Style passable.

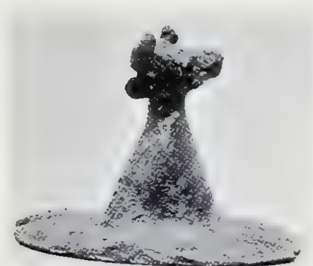
528 (462) [353]. — **Manche de miroir.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,168. Larg. du croissant, 0^m,162. Ép., 0^m,008.

Patine verte, assez égale.

Motif végétal; une coquille, haut et bas; elles sont reliées par deux tiges souples, croisées à mi-hauteur, et qui se terminent, à la partie supérieure, en volutes, à la partie inférieure en têtes de renard(?), tournées vers le bas; à mi-hauteur, anneau nouant les tiges et d'où part, haut et bas, entre les branches, une fleur de lotus; le croissant d'attache formé par deux têtes de dauphin, les pointes de l'arc striées.

Style moyen.

Rapprocher, pour les manches à rinceaux, un miroir d'Athènes, De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 136, p. 34.



694



524

Ern. Leroux, éditeur, Paris

Imp. Fraeger



709



526

Ern. Leroux, Éditeur, Paris Imp. Dujardin

529 (673) [E. 91]. — **Miroir de plomb.** — Long., $0^{m},082$. Diam. du disque, $0^{m},082$ (— intérieur, $0^{m},023$). Larg. du manche, $0^{m},005$ à $0^{m},009$. Ep. max., $0^{m},004$.

Le manche s'attachant au disque par une applique en forme d'arc; sur le pourtour du disque, quatorze doubles cercles concentriques, ponctués en leurs milieux; la partie mirante formée par un cercle plus petit et en retrait, qui paraît doublé d'une lamelle de verre.

Voir, pour la surface mirante, l'étude de Berthelot sur les miroirs de verre doublés de métal dans l'antiquité, *Revue Scientifique,* 1897, II, p. 524-6.

530 (675) [E. 376]. — **Miroir à boîte.** — Anc. collection Péretié. — Diam., $0^{m},061$. Ep. totale, $0^{m},012$ (de la tranche inférieure, $0^{m},005$).

Patine d'un vert assez laid. Les surfaces mirantes argentées.

La tranche du fond présentant un rebord à la base et une échancrure au sommet; la face extérieure concave et ornée de gros cercles concentriques en fort relief; la face intérieure convexe et mirante.

Le couvercle décoré comme le fond, la face intérieure paraissant plate ou même très légèrement convexe.

Les deux parties réunies par une charnière qui est conservée : volutes simples sur la tranche, à droite et à gauche de la charnière.

531 (416) [406]. — **Fond et couvercle d'un miroir à boîte.** — Anc. collection Péretié. — Diam., $0^{m},096$ et $0^{m},095$. Haut. de la tranche, $0^{m},011$ (du fond, $0^{m},006$).

Patine d'un vert clair, olivâtre.

Le couvercle emboîtant sur le fond, les deux faces intérieures convexes (surfaces mirantes); cercles concentriques sur les deux faces extérieures (concaves); sous le fond, entre deux cercles, zone formée de sept petits cercles.

532 (419, 425) [E. 49]. — **Miroir semblable.** — Tortose. — Diam. $0^{m},098$ et $0^{m},097$. Haut. de la tranche, $0^{m},011$ (du fond, $0^{m},006$).

Même vert clair.

Décor semblable, sans petits cercles intérieurs.

533 (420, 426) [E. 48]. — **Miroir semblable.** — Tortose. — Diam., $0^m,125$. Haut. de la tranche, $0^m,017$ (du fond, $0^m,009$).

La surface oxydée.

Même décor.

534 (424) [E. 47]. — **Miroir semblable.** — Tortose. — Diam., $0^m,125$. Haut., $0^m,015$ (du fond, $0^m,008$).

Patine semblable.

Même décor.

535 (421) [E. 314]. — **Miroir d'argent.** — Banias. — Diam., $0^m,14$. Ep., $0^m,001$.

Patine d'un gris violacé.

La surface convexe.

Les miroirs d'argent ont été trouvés en grand nombre à Pompei. L'un d'eux, avec un manche en forme de massue, a été donné au Louvre par Tyskiewicz, H. de Villefosse-Michon, *Acquisitions p.* 1897, p. 10, 74.

Fibules et Broches.

La fibule **536** n'est pas sans rapport avec les agrafes du type de Villanova, mais il n'est pas nécessaire qu'elle provienne d'Italie et elle doit être de bonne époque grecque, sans qu'il soit possible de la dater avec précision.

Les exemplaires **537-543** sont à arbalète ou en forme de croix. La forme, qui est très fréquente pendant toute la durée de l'empire romain, s'est rencontrée en tous lieux, non seulement en Italie, mais en Gaule, sur le Rhin et en Asie Mineure[1]. Le British Museum en possède un spécimen qui vient d'Alexandrette : les sept fibules de Clercq, dont la provenance est sûrement syrienne, sont richement décorées et étaient autrefois dorées.

Quant à la fibule **544,** qui est en forme de sauterelle, elle rappelle les

1. Lindenschmit, *Altert. uns. heidn. Vorz.*, t. III, Heft II, pl. 4, ne la croit pas antérieure au milieu du IIIe siècle après notre ère.

agrafes zoomorphes de la Gaule et de la Germanie, mais il est possible qu'elle provienne d'Occident.

La broche ronde et probablement émaillée **545** est d'époque également tardive. On sait le goût de l'époque impériale pour les « cloisonnés » et quelle fut plus tard la fortune de cette mode. Il est probable que les médaillons **546-7,** ainsi que la plaque carrée **548,** appartenaient également à des fibules.

536 (665) [E. 423]. — **Fibule arquée ou coudée.** — Long., 0^m,052. Haut., 0^m,024.

Patine d'un vert grisâtre.

La tête de l'ardillon formée par une simple spirale, la pointe entrant dans un repli du pied dont la forme est triangulaire ; l'arc, ou mieux la tige arquée, fait de deux parties qui sont coudées et ornées de trois séries de dischetti collés ensemble et enroulés comme une spirale autour d'un fil de fer.

L'exemplaire ressemble à certaines fibules du type dit de Villanova, telles que Schumacher, *Samml. Antik. Bronzen,* pl. I, 6, p. 4, 21, mais les dischetti sont en bronze et l'arc est coudé au lieu d'être arrondi.

536 bis (S. C. 85). — **Fibule en forme d'arbalète.** — Long., 0^m,054 (du pied, 0^m,025). Long. de la tête, 0^m,04. Diam. —, 0^m,004. Convexité de l'arc, 0^m,024. Ep. du pied, 0^m,007.

Argent. Incrustations en cuivre doré.

Le pied rectangulaire, la partie supérieure entourée d'un cadre de même forme et doublée d'une lamelle dorée, six boules en argent faisant relief à l'intérieur du cadre ; l'attache de l'arc cylindrique, un fil mince enroulé plusieurs fois autour du noyau central ; l'arc même divisé en deux branches dont chacune est décorée comme le pied, l'ardillon partant du milieu de la tête et en partie cassé.

Le type se rapproche des numéros qui suivent, mais s'en distingue par plusieurs points, tels que l'absence des boules et le décor du pied.

537 (663) [E. 422]. — **Fibule du type cruciforme ou à arbalète.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., 0^m,084 (du pied, 0^m,041). Larg.

de la tête, $0^m,072$ (entre les boules, $0^m,047$). Convexité de l'arc, $0^m,037$. Larg. du pied, $0^m,003$ (en bas, $0^m,009$).

Patine verte. Traces de dorure.

La tête terminée à droite et à gauche par une boule à facettes; spirales et volutes ornant la tige entre les deux sphères; à l'attache de l'arc, trou dans lequel était fixée une troisième sphère; le pied en forme d'étui et dans lequel l'ardillon s'engageait par une rainure latérale.

Comparer LINDENSCHMIT, *Altert. uns. heidn. Vorz.*, t. III, Heft II, pl. 4 (au Musée de Mayence), SCHUMACHER, *Samml. Antik. Bronzen*, pl. I, 45, p. 15, 88 (Aquilée), BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, p. 619-20 1724-1733, WALTERS, *Bronz. Brit. Mus.*, p. 300, 2100 (Alexandrette).

538 (664) [E. 416]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., $0^m,067$ (du pied, $0^m,043$). Larg. de la tête, $0^m,052$ (entre les boules, $0^m,031$). Larg. du pied, $0^m,01$ (en bas, $0^m,008$).

Mêmes traces de dorure. L'ardillon cassé.

Les boules de la tête plus ornées et terminées par un grain saillant: dischetto crénelé au départ des sphères et spirales découpées entre les deux boules; même trou d'attache en haut de l'arc; le pied de section presque triangulaire, la plaque dorsale ornée de trois paires de C, opposés et dorés.

539 (666) [E. 420]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., $0^m,065$ (du pied, $0^m,035$). Larg. de la tête, $0^m,046$ (entre les boules, $0^m,025$). Larg. du pied, $0^m,011$.

Traces de dorure.

Les trois boules de la tête conservées; le plat du pied orné, sur les deux bords, d'ornements en forme d'U, en relief et dorés.

540 (667) [E. 419]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., $0^m,097$ (du pied, $0^m,054$). Larg. de la tête, $0^m,075$ (entre les boules, $0^m,047$). Larg. du pied, $0^m,013$.

Traces de dorure.

Les trois boules conservées; celle de droite plus écartée de l'arc et

séparée de lui par une tigette ornée de dischetti; arceau double et ajouré reliant, de chaque côté, l'arc à la tige de tête; l'ardillon engagé dans l'étui du pied sans aucune fente apparente (il ne pouvait donc être fixé que par la tête et en dévissant la charnière); la section du pied triangulaire : sur la face supérieure, de part et d'autre de l'étui central, grands ornements accolés en forme d'U ou de C.

Comparer la fibule Daremberg-Saglio, II, p. 2009, fig. 3016 (S. Reinach).

541 (668) [E. 417]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., 0^{m},09 (du pied, 0^{m},049). Larg. de la tête, 0^{m},067 (entre les boules, 0^{m},04). Larg. du pied, 0^{m},015.

Traces de dorure.

L'attache de la boule médiane seule conservée; la tige de tête épaisse et à plusieurs plans; les arceaux de droite et de gauche non ajourés; sur la face supérieure du pied, séries d'U appariés et en relief sur les bords.

542 (669) [E. 421]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., 0^{m},09 (du pied, 0^{m},047). Larg. de la tête, 0^{m},068 (entre les boules, 0^{m},038).

Traces de dorure.

Les trois boules conservées; les deux arceaux de droite et de gauche ajourés; sur le plat du pied, motif central d'épis, compris entre deux filets à droite et à gauche : boules reliées par des arcs en forme d'U, qui bordent extérieurement le motif central.

543 (687) [E. 418]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. Tortose. — Long., 0^{m},074 (du pied, 0^{m},05). Larg. de la tête, 0^{m},064 (entre les boules, 0^{m},04).

Traces de dorure.

La boule médiane cassée; l'attache de l'arc entourée des mêmes arceaux; le pied réduit à un simple étui, très mince et entouré des mêmes U, qui sont ajourés et très découpés.

544 (627) [E. 43]. — **Fibule en forme de sauterelle.** — Tortose. — Haut., 0^{m},021. Long., 0^{m},041. Ep., 0^{m},0015 à 0^{m},006.

En bas de la sauterelle, bélière ; les pattes, dont la droite est en partie cassée, pliées aux articulations et terminées par des sortes de crochets ; la face droite seule terminée, la tête striée de traits transversaux, la queue cassée.

545 (670) [E. 89]. — **Broche.** — Tortose. — Diam., 0^{m},04 (du disque, 0^{m},027). Ep., 0^{m},002 à 0^{m},008.

Patine grisâtre.

La broche entourée de huit boules, ou, plus exactement, de huit cupules qui pouvaient être émaillées ; sur le plat du disque, cercles concentriques ; au centre, boule en relief ; au dos, la charnière de l'ardillon est seule conservée, ainsi que le prolongement servant de pied.

On peut comparer BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1768, p. 623.

546 (540). — **Rondelle.** — Diam., 0^{m},039. Ep., 0^{m},0015.

Sur le pourtour, cercle de grènetis ; à l'intérieur, sorte de roue que des rayons divisent en cloisons qui devaient être remplies d'émail ; entre la roue et le grènetis du bord, cercle simple.

Comparer des exemplaires tels que BABELON-BLANCHET, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1782, p. 625, où l'espace compris entre les rais est ajouré, et WALTERS, *Bronz. Brit. Mus.*, 2201, p. 306.

547 (543). — **Médaillon.** — Diam., 0^{m},056 (sans les merlons, 0^{m},049, — du cercle, 0^{m},04). Haut. de la tranche, 0^{m},006.

Patine vert foncé.

Le cercle du médaillon entouré de huit sortes de merlons, dont six sont percés d'un trou ; à l'intérieur du cercle, en relief entre deux serpents dressés, **Ménade** courant à droite, la tête à gauche et baissée sur l'épaule droite, le torse paraissant nu, le bas du corps couvert d'un himation flottant, les bras baissés parallèlement vers la droite, les mains retenant, semble-t-il, la draperie.

548 (671) [E. 362]. — **Plaque de boucle.** — Anc. collection Péretié.

— Long., 0^m,035. Larg., 0^m,029. Ep., 0^m,005. Dimensions de la cornaline, 0^m,017 sur 0^m,012.

Patine d'un vert grisâtre.

La plaque rectangulaire et munie, sur un de ses côtés longs, d'une boucle ovale et d'un ardillon à pointe recourbée, boucle et ardillon partant d'une lame transversale qui double la plaque par derrière. Sur le devant, la plaque est ornée d'une décoration cloisonnée, disposée dans un cadre plus petit, mais également rectangulaire; sur les petits côtés, demi-cercles dressés et divisés en trois segments; au milieu, dans un cadre allongé, cornaline de forme ovale; l'un des segments de gauche encore rempli d'un émail bleu. Sur la cornaline, qui ne paraît pas antique, guerrier à gauche, la main droite baissée et tenant une patère, la main gauche levée à droite au-dessus de l'épaule et tenant la lance, la tête casquée, le corps vêtu d'une cuirasse; bouclier dressé à gauche au-dessous de la main baissée.

Comparer LINDENSCHMIT, *Altert. uns. heidn. Vorz.*, t. IV, pl. 57 (au Musée de Mayence, trouvée dans une tombe de Cologne).

BRACELET.

549 (646) [E. 94]. — **Bracelet.** — Tortose. — Diam., 0^m,041. Larg. de la tranche, 0^m,008.

Plomb.

La tranche en forme de toit; le bracelet formé d'un corps de serpent, avec deux spires presque complètes, la tête dressée et aujourd'hui détachée.

BOITE A COMPARTIMENTS.

550 (360) [E. 102]. — **Boîte à onguents ou à parfums.** — Tortose. Trouvé avec les nos **552, 567-8, 571-2, 578-581, 586-7, 595, 600-2, 605-7.** — Long., 0^m,127 (du rectangle gravé, 0^m,086 et 0^m,064, — des compartiments, 0^m,11, — du compartiment central, 0^m,03). Larg., 0^m,075 (du rectangle, 0^m,037 et 0^m,014, — des compartiments, 0^m,06). Haut., 0^m,028.

Très rouillé et très oxydé, de sorte que la composition de la boîte est difficile à bien connaître. Le fond seul conservé, ainsi que le couvercle du compartiment central. Traces de bois, encore adhérentes au métal.

Le fond, décoré d'un motif de rectangles emboîtés, paraît indépendant des côtés et des cloisons intérieures. Les côtés, faits d'une lame très mince, sont fixés au fond par la partie inférieure de la lame, qui est rabattue et soudée sur la plaque de base autour des rectangles emboîtés. A ces parois extérieures, et séparées d'elles par un intervalle moindre d'un centimètre, correspondent d'autres lames intérieures pareilles : elles sont reliées aux premières par un noyau métallique qui remplit l'intervalle resté vacant entre elles; du côté intérieur, elles sont fixées par de longs clous horizontaux qui en assurent l'adhérence à la base. L'espace, qui est comme circonscrit par cette double paroi, est divisé par deux cloisons, parallèles aux petits côtés du coffret, en trois compartiments, dont celui du milieu est moins large que les deux latéraux : ceux-ci sont séparés à leur tour en deux par des cloisons médianes, de sorte que l'ensemble comprend cinq cases, dont l'une allongée. Chacune des cloisons intérieures est faite d'une lame indépendante dont la partie inférieure a été rabattue pour lui donner plus de solidité ; le fond de chaque case est distinct de la base du coffret, et formé d'une plaque mobile, décorée d'un cadre rectangulaire : des traces d'anneaux semblent prouver que ces plaques se soulevaient. Les matières précieuses étaient contenues, dans chaque compartiment, entre le fond de la boîte et la plaque mobile qui reposait sur elles ; la case médiane recevait en plus un couvercle qui est conservé.

Au lieu de ce coffret rectangulaire, l'on employait aussi en Grèce les étuis cylindriques à compartiments superposés et s'emboîtant, De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 208-9, p. 52-3 (Thèbes). Mais le coffret était d'usage courant et quelquefois décoré de l'image d'**Asklépios** (*Arch. Zeit.*, 1845, p. 189; 1849-50, p. 138*). Le Musée de Mayence en possède un de bronze à quatre compartiments et avec incrustations d'argent, Lindenschmit, *Altert. uns. heidn. Vorz.*, t. IV, pl. 16.

Étuis.

551 (629) [E. 415]. — **Étui cylindrique.** — Acquis en 1883. Tortose. — Long., 0^{m},092 (du couvercle, 0^{m},062). Diam., 0^{m},014.

Patine foncée, violacée.

Argent.

Sans aucun ornement. Le fond du couvercle brisé.

Rapprocher CESNOLA, *Salaminia,* p. 55, fig. 56, et DAREMBERG-SAGLIO, I, p. 1109, fig. 1390.

552 (361) [E. 103]. — **Même forme.** — Tortose. — Long., 0m,172. Diam., 0m,0145 (— intérieur, 0m,013).

L'étui ouvert à l'une des extrémités.

553 (378). — **Couvercle d'étui (?).** — Diam., 0m,017. Haut., 0m,007 (en haut de la bélière, 0m,014). Diam. de l'anneau, 0m,016.

Le couvercle rond et convexe, avec une bélière située au sommet. Dans la bélière est passé un anneau.

Les couvercles à bélière sont fréquents à Pompei, DE RIDDER, *Bronz. Soc. Archéol.,* p. 51.

PASSE-LACET.

554 (640) [E. 220]. — **Passe-lacet.** — Amrith. — Haut., 0m,124 (de la tête, 0m,025, — de l'œillère, 0m,003).

Patine d'un vert gris.

En haut de la tête, quatre rainures longitudinales déterminant une section en forme de croix; deux dischetti transversaux au-dessus de l'œillère; quatre autres en dessous.

Voir l'aiguille encore enfilée, qui a été trouvée à Chypre, enfermée dans un étui, CESNOLA, *Salaminia,* p. 55, fig. 56. La forme que l'on rencontre dans les tombes des Cyclades, à Syra et à Siphnos, est encore plus primitive, Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1899, pl. 10, 20.

ÉPINGLES.

555 (362) [237]. — **Épingle.** — Long., 0m,103 (de la boule, 0m,007). Diam. de la tige, 0m,002.

La tête carrée, à pans coupés.

556 (373) [S. E. 85]. — **Épingle.** — Long., 0m,14 (du manche, 0m,052, — de la pointe, 0m,035). Diam., 0m,002 à 0m,005.

La tête renflée, avec deux dischetti et un arrêt quadrangulaire à l'attache du manche ; deux nouveaux dischetti au départ de la pointe.

557-9 (614) [E. 381-3]. — **Trois grandes épingles.** — Long., 0^m,127 (de la tête, 0^m,015, — de la partie ornée de la tige, 0^m,01). Diam. de la tête, 0^m,005 (de la tige, 0^m,002).

Patine d'un vert clair, tirant sur le brun.

L'épingle surmontée d'une pomme de pin allongée; à l'attache de la tige, deux fois le motif de trois dischetti superposés.

Rien n'est plus fréquent que cet ornement terminal des grandes épingles. Il se rencontre, par exemple, à Timgad, H. DE VILLEFOSSE-MICHON, *Acquis. p.* 1897, p. 12, 108.

560 (612) [E. 221]. — **Longue épingle.** — Amrith. — Long., 0^m,115 (de la partie décorée, 0^m,021).

Patine claire.

La tête striée obliquement comme une colonne torse; filet à la base de la partie striée; le diamètre diminuant depuis la tête jusqu'à la pointe.

561 (615) [E. 218]. — **Épingle terminée par une clé.** — Amrith. — Long., 0^m,134 (de la clé, 0^m,016, — du panneton, 0^m,012). Larg. du panneton, 0^m,006. Diam. de la tige, 0^m,006 à 0^m,002.

Patine grisâtre.

En haut de la tige, œillère; le panneton en équerre; trois dents, dont deux divisées par une rainure sur l'une des tranches.

On a trouvé de ces épingles à Chypre, CESNOLA, *Salaminia*, pl. IV, 9 A. Elles paraissent n'avoir eu qu'un usage décoratif.

562 (616) [E. 379]. — **Même forme.** — Long., 0^m,12 (de la clé, 0^m,015, — du panneton, 0^m,01). Larg. du panneton, 0^m,005. Diam. de la tige, 0^m,003.

Patine d'un vert clair.

Œillère en haut de la tige; rainures simples à peine gravées sur les tranches du panneton: sur le haut, rectangle, dont les diagonales sont gravées.

563 (617) [E. 380]. — **Même forme.** — Long., $0^m,152$ (de la clé, $0^m,028$, — du panneton, $0^m,01$). Larg. du panneton, $0^m,004$. Diam. de la tige, $0^m,003$.

L'œillère placée très haut et très près du panneton ; entre l'œillère et l'attache de la tige, dischetti et moulures diverses ; sur la tranche du panneton, le rectangle à diagonales : sur le haut, plusieurs rainures transversales.

564 (284) [E. 50]. — **Épingle surmontée d'une main tenant une couronne.** — Tortose. — Haut., $0^m,149$ (de la main, $0^m,03$). Diam. de la tige, $0^m,005$ (en bas, $0^m,002$).

Patine d'un vert foncé.

La main continuant une tige cylindrique et dont le diamètre se renfle progressivement depuis la base jusqu'au poignet : à cet endroit, serpent trois fois enroulé, servant de bracelet ; la main tenant la couronne entre le pouce d'une part et l'index et le majeur de l'autre, les doigts légèrement courbés, la couronne verticale.

Exécution soignée.

Comparer une main tenant un fruit au British Museum, Walters, *Catal. Bronz.*, 2386, p. 317, fig. 70.

565 (642) [E. 219]. — **Épingle surmontée d'une sorte de cage.** — Long., $0^m,139$ (de la paroi supérieure, $0^m,033$, — de la cage, $0^m,011$). Côté de la cage, $0^m,007$. Diam. de la tige, $0^m,003$ à $0^m,001$.

Au-dessus de la tige, trois dischetti transversaux servant de base à une cage ajourée, formée de quatre colonnes entre lesquelles une boule est suspendue à mi-hauteur ; au-dessus de la cage, deux renflements superposés, limités, haut et bas, par des paires de dischetti.

Pinces.

566 (628) [E. 55]. — **Pince à ressort.** — Long., $0^m,072$. Larg. de la lame, $0^m,003$ à $0^m,007$.

L'un des bouts de la lame cassé.

Les deux lames de hauteur et d'épaisseur partout égales.

Pour la forme, qui est très simple et très fréquente, voir un exemplaire de Chypre, Cesnola, *Salaminia*, fig. 64, p. 56. Ces pinces servaient aux usages les plus divers et les plus opposés, comme à épiler et à relever la mèche de la lampe.

567 (369) [E. 119]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^{m},128. Haut., 0^{m},005. Ép., 0^{m},0012.

Même forme.

568 (383) [E. 120]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^{m},117. Haut., 0^{m},005. Ép., 0^{m},0015.

Même forme.

569 (379) [S. E. 86]. — **Pince pourvue d'un manche à spatule.** — Long., 0^{m},097 (du manche, 0^{m},034). Larg. max. de la spatule, 0^{m},005. Diam., 0^{m},002 à 0^{m},004. Haut., 0^{m},004. Ép., 0^{m},001.

Le bout de la spatule replié, la spatule elle-même de forme allongée et triangulaire; quatre dischetti à mi-longueur du manche.

Je ne connais pas d'autre exemple de cet instrument, mais il est peu problable qu'il ait eu quelque destination chirurgicale.

570 (376). — **Lamelles de bronze (?).** — Larg., 0^{m},002.

Il semble que des charnières ou des rivets fixaient ces lamelles.

Bistouris.

571 (375) [E. 108]. — **Bistouri.** — Tortose. — Long., 0^{m},083 (de l'attache, 0^{m},03). Larg. max. de la lame, 0^{m},013. Larg. de l'attache, 0^{m},01. Ep. —, 0^{m},008.

La lame ovale et pourvue d'une arête médiane, l'attache quadrangulaire; fente sur la tranche, près du bout; une deuxième rainure à la section terminale, servant, comme la première, à ficeler la lancette sur quelque manche.

La forme est très fréquente. Voir Daremberg-Saglio, I, p. 1109, fig. 1393 *s. v.* Chirurgia (Briau), Schumacher, *Samml. Ant. Bronz.*, 820, p. 158, pl. XII, 32, Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 2333, p. 314, fig. 62, De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 649-656, p. 122-3.

572 (378) [E. 109]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^{m},088 (de l'attache, 0^{m},03). Larg. max. de la lame, 0^{m},01.

Même forme.

573 (634) [E. 384]. — **Semblable.** — Long., 0^{m},136 (de la lame, 0^{m},066). Larg. max. de la lame, 0^{m},007. Côté du manche, 0^{m},005 (en bas, 0^{m},004).

Patine d'un vert grisâtre.

Même forme, avec deux rainures à la base.

574 (635) [E. 385]. — **Semblable.** — Long., 0^{m},14 (de la lame, 0^{m},067). Larg. max. de la lame, 0^{m},007. Côté du manche, 0^{m},004 à 0^{m},005.

Même patine.

La rainure du talon ayant pénétré profondément, le manche se termine par deux lames qui s'écartent.

575 (636) [E. 386]. — **Semblable.** — Long., 0^{m},14 (de la lame, 0^{m},068). Larg. max. de la lame, 0^{m},007. Côté du manche, 0^{m},005.

Même type.

576 (637) [E. 387]. — **Semblable.** — Long., 0^{m},143 (de la lame, 0^{m},07). Larg. max. de la lame, 0^{m},007. Côté du manche, 0^{m},005.

Même type, le manche plus arrondi.

Cuillers et Spatules.

577 (714) [E. 183]. — **Cuiller d'argent.** — Tortose. — Long., 0^{m},105. Diam. de la cupule, 0^{m},022 (du manche, 0^{m},003 à 0^{m},01).

Le manche cassé au bout; la cupule ronde et ornée au fond d'un cercle ponctué.

Travail assez fin.

Même forme en argent à Chypre, Cesnola, *Salaminia,* pl. II, 5, p. 47-8. Comparer Schumacher, *Samml. Ant. Bronz.*, p. 96, 524, pl. XII, 30.

577 bis (E. 181). — **Cuiller d'argent.** — Amrith. — Long., 0^{m},135

(de la cuiller, $0^m,055$). Larg. du manche, $0^m,006$ à $0^m,015$ (de la cuiller, $0^m,032$).

Le manche s'élargit et s'aplatit vers le bout, où il entrait sans doute dans quelque manche d'os ou d'une matière non métallique; renflements amandiformes et filets le long du manche, auquel une tige courbe relie la cupule : celle-ci est de forme ovale et est étranglée vers le tiers de sa longueur, la tête finissant par une ligne droite.

L'attache de la cuiller proprement dite est fréquente et analogue dans un exemplaire de Smyrne trouvé à Gallipoli (*Bull. Corr. Hell.*, VI, 1882, p. 353-5, S. Reinach).

578 (365) [E. 110]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., $0^m,125$ (de la cupule, $0^m,025$). Diam. de la tige, $0^m,0015$ (à l'attache, $0^m,003$).

Même forme, le manche cylindrique et en bronze, la cupule ronde et en argent.

579 (368) [E. 105. S. E. 71]. — **Cuiller.** — Tortose. — Long., $0^m,165$ (de la cupule, $0^m,04$, — du manche, $0^m,104$). Larg., $0^m,007$. Diam., $0^m,002$ à $0^m,0045$.

La cupule allongée et creusée en forme de nef; deux renflements, suivis chacun d'un double dischetto, se succédant à l'attache du manche : le diamètre de celui-ci est plus grand à l'extrémité.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1620, p. 610 (Cherchell), Schumacher, *Samml. Ant. Bronz.*, p. 157, 814, pl. XII, 33-4, Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 2370, p. 316, fig. 66.

580 (372) [E. 117. 441]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., $0^m,158$ (de la cupule, $0^m,035$, — du manche, $0^m,098$). Larg., $0^m,007$. Diam., $0^m,002$ à $0^m,004$.

Même forme de la cupule, un dischetto après le premier renflement, trois autres après le second; le manche comme plus haut.

581 (384) [E. 104]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., $0^m,173$ (de la cupule, $0^m,038$). Larg., $0^m,0075$. Diam., $0^m,001$ à $0^m,003$.

Même forme, un seul dischetto à l'attache du manche.

582 (374) [S. E. 84]. — **Semblable.** — Long., $0^m,072$ (de la cupule, $0^m,028$). Larg., $0^m,007$. Diam., $0^m,003$.

Même forme, le manche cassé, sans dischetto.

583 (638) [E. 398]. — **Semblable.** — Long., 0^m,137 (de la cupule, 0^m,03). Larg. de la cupule, 0^m,0055. Diam. du manche, 0^m,0015 à 0^m,02.

Patine d'un vert foncé.

Même forme, le renflement du manche très peu prononcé.

584 (639) [E. 399]. — **Semblable.** — Long., 0^m,147 (de la cupule, 0^m,035, — de l'attache du manche, 0^m,025). Diam. du manche, 0^m,002 à 0^m,003.

Même forme, plus ornée; deux fois deux dischetti transversaux à l'attache de la cupule.

585 (632) [E. 400]. — **Petite cuiller.** — Long., 0^m,135 (de la cupule, 0^m,005, — de l'attache du manche, 0^m,037). Larg. de la cupule, 0^m,005. Diam. du manche, 0^m,002 à 0^m,004.

Le manche cassé au bout.

La cupule petite et oblique; à l'attache du manche, renflements et rectangles gravés, les diagonales croisées.

Comparer Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 2371, p. 316, fig. 67.

586 (367) [E. 113]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^m,113 (de la palette, 0^m,007). Larg. de la palette, 0^m,0045. Diam. de la tige, 0^m,001.

Même forme, le manche cylindrique, la cupule remplacée par une palette, qui est également oblique.

587 (385) [E. 111]. — **Semblable.** — Long., 0^m,135 (de la palette, 0^m,005). Diam. du manche, 0^m,002.

Même forme, la palette de forme carrée.

588 (618) [E. 396]. — **Spatule.** — Long., 0^m,17 (de la tige, 0^m,105). Larg. de la lame, 0^m,1 (au milieu, 0^m,008, — aux ailes, 0^m,013). Diam. de la tige, 0^m,003 (haut et bas, 0^m,005).

Patine d'un vert clair.

La lame échancrée au milieu et terminée en haut par une ligne nette, deux ailes en pointe la prolongeant, en bas, à droite et à gauche de l'attache; au départ de la tige, sorte de gorge, comprise entre deux dischetti haut et

bas ; à la partie inférieure, renflement en forme de boule ou d'olive, pouvant servir de sonde.

Comparer Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 2344, p. 315, fig. 63.

589 (619) [E. 389]. — **Semblable.** — Long., 0^m,195 (de la lame, 0^m,075). Larg. de la lame, 0^m,013 (au milieu, 0^m,01, — aux ailes, 0^m,017). Diam. de la tige, 0^m,003 (haut et bas, 0^m,006).

La surface oxydée.

Même forme.

590 (620) [E. 392]. — **Semblable.** — Long., 0^m,187 (de la lame, 0^m,067). Larg. de la lame, 0^m,009 (au milieu, 0^m,0065, — aux ailes, 0^m,011). Diam. de la tige, 0^m,0025 (haut et bas, 0^m,006).

Patine d'un vert olivâtre.

Même forme.

591 (621) [E. 388]. — **Semblable.** — Long., 0^m,187 (de la lame, 0^m,069). Larg. de la lame, 0^m,014 (au milieu, 0^m,009, — aux ailes, 0^m,016). Diam. de la tige, 0^m,003 (haut et bas, 0^m,005 et 0^m,007).

Patine grisâtre.

Même forme.

592 (622) [E. 391]. — **Semblable.** — Long., 0^m,164 (de la lame, 0^m,063). Larg. de la lame, 0^m,013 (au milieu, 0^m,007, — aux ailes, 0^m,015). Diam. de la tige, 0^m,003 (haut et bas, 0^m,005 et 0^m,007).

Patine d'un vert foncé.

Même forme.

593 (623) [E. 390]. — **Semblable.** — Long., 0^m,17 (de la lame, 0^m,067). Larg. de la lame, 0^m,009 (au milieu, 0^m,006, — aux ailes, 0^m,01). Diam. de la tige, 0^m,002 (haut et bas, 0^m,0055).

Patine claire, la surface oxydée.

Même forme.

594 (624) [E. 393]. — **Semblable.** — Long., 0^m,128 (de la lame, 0^m,042). Larg. de la lame, 0^m,007 (au milieu, 0^m,005, — aux ailes, 0^m,012). Diam. de la tige, 0^m,003 à 0^m,0035.

Très oxydé.

Même forme.

595 (381) [E. 112]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^m,0142 (de la palette, 0^m,035). Larg. max., 0^m,007. Diam. du manche, 0^m,002 à 0^m,005.
Même forme.

596 (625) [E. 397]. — **Semblable.** — Long., 0^m,153 (de la lame, 0^m,061). Larg. de la lame, 0^m,006 (au milieu, 0^m,005, — aux ailes, 0^m,009). Diam. de la tige, 0^m,003 à 0^m,004.

Patine d'un vert clair et brunâtre. Cassé en bas.

Même forme, avec un seul dischetto à l'attache de la tige.

597 (626) [E. 394]. — **Semblable.** — Long., 0^m,156 (de la lame, 0^m,063). Larg. de la lame, 0^m,008 (au milieu, 0^m,0045, — en bas, 0^m,009). Diam. de la tige, 0^m,003 à 0^m,0045.

Patine d'un beau vert égal.

Semblable, mais sans dischetto à l'attache de la tige et sans ailettes à la base de la lame, qui est arrondie à la partie supérieure.
Comparer Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 2347, p. 315, fig. 64.

598 (633) [E. 395]. — **Semblable.** — Long., 0^m,164 (de la lame, 0^m,058). Larg. de la lame, 0^m,0085 à 0^m,01. Diam. de la tige, 0^m,002 (haut et bas, 0^m,004).

Patine olivâtre.

Semblable, mais la lame non échancrée au milieu ; par contre, à l'attache de la tige, les dischetti reparaissent, en haut comme en bas du renflement initial.

599 (641) [E. 402]. — **Semblable.** — Long., 0^m,10 (de la lame, 0^m,22). Larg. de la lame, 0^m,006 à 0^m,01. Diam. de la tige, 0^m,003 à 0^m,0035.

La spatule toujours arrondie au sommet et percée, à l'attache, d'une œillère, le manche se terminant de même en forme de boule.

600 (370) [E. 106]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^m,188 (de la lame, 0^m,07). Larg. de la palette, 0^m,0065 à 0^m,009. Diam. de la tige, 0^m,003 à 0^m,006.

Même forme, la palette élargie à la base en forme d'ailes ; deux dischetti à l'attache du manche.

Rapprocher Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 2359, p. 315, fig. 65.

601 (371) [E. 115]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^m,125 (de la palette, 0^m,022). Larg. de la palette, 0^m,009. Diam. de la tige, 0^m,0025 à 0^m,004.

La palette ovale et sans ailes, le manche comme plus haut.

Voir, pour la forme, Schumacher, *Samml. Ant. Bronz.*, 816, p. 157, pl. XII, 35.

602 (382) [E. 107]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^m,175 (de la palette, 0^m,06). Larg. max., 0^m,017. Diam. du manche, 0^m,002 à 0^m,005.

Même forme.

Sondes (?).

603 (630) [E. 403]. — **Tige terminée par deux renflements.** — Long., 0^m,12. Diam., 0^m,003 à 0^m,0035.

Patine d'un vert foncé.

Les renflements très peu marqués.

604 (631) [E. 401]. — **Forme semblable.** — Long., 0^m,15 (de la partie médiane, 0^m,018). Diam., 0^m,002 à 0^m,005.

Patine d'un vert olivâtre.

Même type : à mi-hauteur, deux boutons opposés par le sommet et reliés, l'un comme l'autre, à la tige par trois dischetti transversaux.

605 (364) [E. 116, S. E. 83]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^m,168. Diam., 0^m,001 à 0^m,002.

La tige cylindrique.

606 (366) [E. 118]. — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^{m},085. Diam., 0^{m},002 et 0^{m},004.

L'un des bouts seul renflé.

CROCHETS DE DENTISTE (?).

607 (363) [E. 114, S. E. 78]. — **Crochet.** — Tortose. — Long., 0^{m},128. Diam. de la boule, 0^{m},007 (de la tige, 0^{m},0025 et 0^{m},005).

La tête terminée par une boule et par un dischetto ; la tige renflée à mi-longueur et s'amincissant progressivement jusqu'au crochet.

608 (380) [S. E. 81]. — **Semblable.** — Long., 0^{m},138 (de la pointe, 0^{m},08). Diam. du bout, 0^{m},005 (de la tige, 0^{m},001 à 0^{m},006).

La tête semblable, deux dischetti plus loin et quatre autres à la naissance du crochet.

GUERRE ET PALESTRE

(609-650)

Les anneaux de strigiles **644-650** suivent tout naturellement les armes et les balles de fronde. Les vases à parfums servaient également à la palestre, mais je n'ai pas cru devoir les séparer des vases d'autre forme.

Haches.

609 (511) [E. 306]. — **Manche de hache (?).** — Dali (Chypre). — Long., $0^{m},08$ (du griffon, $0^{m},05$). Haut., $0^{m},068$ (du griffon, $0^{m},063$, — de la mortaise, $0^{m},015$). Diam. de la douille, $0^{m},022$ (— intérieur, $0^{m},015$). Long. de la mortaise, $0^{m},035$. Larg. —, $0^{m},01$.

Très oxydé.

Manche formé d'une mortaise courte et rectangulaire où entrait le fer de la hache, la tranche striée de sillons transversaux; au-dessus, douille arrondie, terminée d'un côté par une tête de bélier, l'autre extrémité creuse et devant contenir autrefois un manche de bois; en haut de la douille, griffon couché à droite, l'aile recoquillée et striée, le bec ouvert.

Le bronze est de style archaïque et la forme en est curieuse, quoique la conservation en soit médiocre. Je n'en connais pas d'autre exemple, ni à Chypre, ni dans la Grèce propre.

610 (390) [E. 373]. — **Fer de hache.** — Anc. collection Péretié. — Long., $0^{m},111$. Haut., $0^{m},054$. Ep., $0^{m},021$ (après les ouvertures, $0^{m},016$). Douille, $0^{m},029$ sur $0^{m},018$. Dimensions des ouvertures, $0^{m},025$ sur $0^{m},009$.

Patine d'un vert clair.

Fer droit du côté du manche, le tranchant arrondi, la douille de forme

ovale; arête médiane horizontale partageant en deux chacun des côtés; au-dessus et au-dessous de cette arête, longue ouverture ovale de sens horizontal; des courroies passaient par ces trous et fixaient solidement le fer sur le manche.

Une terre cuite de Carthage (Berger, *Musée Lavigerie*, I, pl. XVI, 2, p. 103-4) représente un dieu (?) barbu et coiffé d'un bonnet conique, qui tient de la main gauche une hache de ce type.

611 (391) [E. 374]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,102. Haut., 0^m,054. Ep., 0^m,021 et 0^m,015. Douille, 0^m,031 sur 0^m,018. Ouvertures, 0^m,02 sur 0^m,015.

Même forme. Patine noirâtre.

Ce type de hache paraît avoir été d'un fréquent usage en Egypte et en Syrie[1]. On le rencontre à Vafio avec un chapeau servant d'arrêt à l'extrémité supérieure du manche : de plus les deux fentes se continuent jusqu'au côté opposé au tranchant, de sorte que la douille, au lieu d'être continue, est tripartite[2].

Poignards.

612 (359) [E. 259]. — **Lame de poignard ou peut-être fer de lance.** — Dali. — Long., 0^m,18 (du talon, 0^m,012, — des clous, 0^m,011). Larg. max., 0^m,03 (du talon, 0^m,012). Diam. des clous, 0^m,003.

La surface mal conservée.

Fer losangiforme, à talon et sans arête médiane, l'épaisseur presque uniforme; trois trous disposés en triangle à la base, deux à l'endroit de la plus grande largeur, le troisième au talon : des clous tordus passent encore dans les deux premiers.

Pour la même forme à Chypre, voir Cesnola, *Salaminia*, pl. III, 7, D et Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXLVI, 6 B*i*, p. 457 (Phœnikiais). Elle se retrouve ailleurs, entre autres à Amorgos, De Ridder, *Bronz. Soc. Arch.*, 506-516, 100-2.

1. Tsoundas, Μυκῆναι, p. 88.
2. Ἐφημ. Ἀρχαιολ. 1889, pl. 8, 1, p. 155-6. Tsoundas, *l. l.* pl. 7, 8. De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, p. 101, 5; cf. *ibid.*, 526, p. 104 (Pergame).

613 (394) [E. 258]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^{m},179. Larg. max., 0^{m},028 (du talon, 0^{m},015). Ep. max., 0^{m},004.

Même forme, le bout du talon cassé, les deux trous supérieurs seuls conservés. La surface ruinée.

614 (463) [E. 260]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^{m},13. Larg. max., 0^{m},024 (haut et bas, 0^{m},012).

Même forme, cassé haut et bas, les bords légèrement repliés à la partie inférieure.

La soie de ces lames entrait dans un manche qui pouvait être en os, comme celui découvert par Kœrte dans le tumulus phrygien de Lamounia, *Athen. Mitteil.*, 1899, p. 20, pl. 4, 6.

La forme qui suit se rencontre à Hissarlik et à Chypre. Voir, à ce sujet, Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXLVI, 6 B*d* et 3 A*d*, p. 457.

615 (349) [E. 255]. — **Lame de poignard ou fer de lance.** — Dali. — Long., 0^{m},289 (du fer, 0^{m},208). Larg. max., 0^{m},03. Ep. max., 0^{m},007. Ep. du manche, 0^{m},007.

Patine d'un gris sale.

La lame en forme de feuille arrondie à la base et pourvue d'une arête médiane; l'attache sensiblement cylindrique et munie d'un crochet.

616 (393) [E. 253]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^{m},33 (du fer, 0^{m},245). Larg. max., 0^{m},033. Ep. max., 0^{m},006 (au bout, 0^{m},005).

Patine d'un vert gris, assez claire. Même forme.

617 (350) [E. 257]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^{m},235 (du fer, 0^{m},18). Larg. max., 0^{m},04. Ep. max., 0^{m},008 (au bout, 0^{m},007).

Patine d'un vert sombre et cuivré.

La lame plus courte et triangulaire, la base rectiligne; le manche semblable.

Comparer, pour cette variante, Cesnola, *Salaminia*, pl. III, 7, A.

618 (351) [E. 254]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^{m},327 (du fer, 0^{m},258). Larg. max., 0^{m},042. Ep. max., 0^{m},01 (au bout, 0^{m},005).

Patine d'un vert bleuâtre.

La lame triangulaire et terminée à la base en queue d'aronde; le manche semblable.

Cette forme est la plus fréquente. Comparer Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. CXLVI, 3 B, p. 456 (Phœnikiais).

619 (392) [E. 256]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^m,242 (du fer, 0^m,20). Larg. max., 0^m,039. Ep. max., 0^m,008 (au bout, 0^m,004).

Même forme. Patine grisâtre.

620 (465) [E. 251]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^m,377 (du fer, 0^m,31). Larg. max., 0^m,055. Ep. max., 0^m,012 (au bout, 0^m,006).

Même forme. Très oxydé.

621 (461) [E. 250]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^m,644 (du fer, 0^m,56). Larg. max., 0^m,05. Ep. max., 0^m,013 (au bout, 0^m,005).

Même forme. Vert foncé.

622 (470) [E. 252]. — **Semblable.** — Dali. — Long., 0^m,38 (du fer, 0^m,294). Larg. max., 0^m,047. Ep. max., 0^m,012 (au bout, 0^m,004).

Même forme. Patine grisâtre.

Manche de couteau.

623 (427) [E. 42]. — **Manche de couteau en forme d'aigle.** — Tortose. — Haut., 0^m,082 (de l'oiseau, 0^m,044). Larg., 0^m,017 à 0^m,019. Ep., 0^m,006 à 0^m,007.

Patine d'un vert foncé.

L'aigle debout, les pieds et la queue parallèles, le corps aplati; sous l'oiseau, cadre rectangulaire de forme allongée, la base n'ayant toute son épaisseur que du côté du bec; au revers, la bordure du cadre est fendue en deux par une rainure qui commence à la tête de l'oiseau, et l'une des lamelles, celle qui aboutit à la partie manquante de la base, est détachée à moitié du cadre; décor de trois cercles en haut du cadre, d'un seul devant la base, de trois cercles, dont un grand, à la face de la base qui est complète, d'un seul grand cercle coupé en deux sur le côté qui est sectionné. La lame

du couteau était fixée sur la base, du côté où elle est le moins épaisse : elle entrait peut-être dans la rainure qui pouvait en tenir le talon.

Le bronze est barbare et d'époque tardive, mais l'aigle ou la protome d'aigle, à l'époque classique, couronnait souvent les pommeaux d'épées (exemples dans Daremberg-Saglio, II, p. 1603, note 16, fig. 3608, *s. v.* gladius, Beurlier).

Lances.

624 (386) [E. 294]. — **Fer de grande lance (??).** — Dali. — Long., $0^m,788$ (de la lame, $0^m,705$). Larg. de la lame, $0^m,004$ à $0^m,011$. Ep. —, $0^m,003$ à $0^m,005$. Diam. de la douille, $0^m,018$. Ep. au bout, $0^m,001$.

Longue lame plate et dont la section est quadrangulaire, sans arête ou nervure médiane; elle se fixait au manche par une douille, qui était simplement formée par la lame étirée et dont les bords étaient rabattus : un clou recourbé est encore passé dans la douille.

Il est douteux que ce soit un fer de lance. On en a bien trouvé à Chypre[1], à Athènes[2], à Olympie[3] et au Ptoïon[4], dont la section était quadrangulaire, mais la largeur en est sensiblement égale à l'épaisseur, au lieu qu'elle lui est ici de beaucoup supérieure. De plus la longueur de la pointe paraît démesurée[5].

625 (606) [E. 360]. — **Pointe de lance.** — Anc. collection Péretié. — Long., $0^m,123$. Larg. max., $0^m,023$. Diam. de la douille, $0^m,016$ (— intérieur, $0^m,014$).

Patine d'un vert grisâtre.

Les ailes arquées; la douille de forme circulaire et se continuant jusqu'à la pointe, sans clou transversal la fixant sur le manche.

Cette forme est classique et se rencontre sur l'Acropole. Voir un exemple dans mon catalogue, 269, fig. 61, p. 95.

1. Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2142, p. 670.
2. De Ridder, *Bronz. trouvés sur l'Acropole*, 277-292, p. 96-100, fig. 62-3.
3. Furtwængler, *Olympia*, t. IV, *Die Bronzen*, pl. 64, 1052, 1058.
4. *Bullet. des Antiquaires de France*, 1880, p. 174-7. Autres exemples dans De Ridder, *Bronz. Soc. Arch.*, p. 98, note 3.
5. Je n'ai pas trouvé sur l'Acropole de pointe qui ait plus de $0^m,30$ de long, ni de talon supérieur à $0^m,44$ (n°s 291 et 298, p. 99 et 101 de mon *Catalogue*).

626 (607) [E. 361]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,12. Larg. max., 0m,021. Diam. de la douille, 0m,019 (— intérieur, 0m,016).

Même forme, la douille fixée au bois par un clou transversal.

Flèches.

627 (609) [E. 335]. — **Pointe de flèche.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,049 (aux pointes, 0m,045, — de la tige d'attache, 0m,013). Larg. max., 0m,016. Ep. max., 0m,009. Diam. de la tige, 0m,004.

Patine d'un vert noirâtre.

La pointe de section losangiforme et pourvue d'une nervure médiane, une tigette ou tenon qui entrait dans une douille la fixant au bois de la flèche; les ailes descendant très bas à droite et à gauche et encadrant le tenon: sur l'un des plats, le sigle :

Ɛ

(627)

Comparer Frœhner, *Catal. Gréau*, p. 143, fig. 711, 6.

628 (610) [E. 336]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,043. Larg. max., 0m,015. Ep. max., 0m,008.

Patine d'un vert noirâtre.

Même forme, la tigette cassée; même monogramme, mieux frappé.

629 (611) [E. 337]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,051. Larg. max., 0m,019. Ep. max., 0m,008

Patine d'un vert clair.

Le bas cassé. Sur l'une des faces, l'inscription κάτω ; sur l'autre, peut-être (??) ἄλυπε.

K A T W
A λ I Π E

(629)

630 (613) [E. 338]. — **Pointe de flèche.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,052 (de la pointe, 0m,032). Larg., 0m,015.

Patine d'un vert clair.

La pointe en forme de feuille; une tige ronde entrait dans une douille et la fixait au bois.

Comparer Frœhner, *Catal. Gréau*, p. 142, fig. 711, 3 (à droite de la lettrine).

631 (608) [E. 334]. — **Pointe de flèche.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,042. Larg. max., 0m,012. Diam. de la douille, 0m,007 (— intérieur, 0m,004).

Patine d'un vert grisâtre.

La pointe munie de trois ailettes, la douille circulaire.
Voir Frœhner, *Catal. Gréau*, p. 142, fig. 711 (à droite).

Balles de fronde.

632 (655). — **Balle de fronde.** — Long., 0m,04. Larg. max., 0m,021. Ep. max., 0m,015. Poids, 65 gr. Plomb.
En relief, d'un côté, grand foudre ailé, d'une forme compliquée.
Au revers, l'inscription Ζωΐλου.

ΙΩΙΛΟΥ

(632)

Ζωΐλος devait être un chef d'armée (Daremberg-Saglio, II, p. 1610, 2°, *s. v.* glans, Fougères). Il n'y a aucune raison pour y voir le chef indien connu par les monnaies (Niese, *Gesch. der Griech. u. Maked. Staaten*, III, p. 302, note 1). — La dimension est d'ailleurs courante pour les balles de fronde. C'est, par exemple, la longueur qu'ont les exemplaires découverts dans le tumulus phrygien exploré par Kœrte, *Athen. Mitteil.*, 1899, p. 17, 3.

633 (E. 349). — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,034. Larg. max., 0m,014. Ep. max., 0m,013. Poids, 38 gr.
D'un côté, le foudre.

De l'autre, l'inscription σιώπα, qui est *gravée*, et qu'on peut expliquer par une allusion au vol du projectile, qui devait être silencieux.

Σ ι ω ℓ Π Δ

(633)

634 (659) [E. 354]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},035. Larg. max., 0^{m},017. Ep. max., 0^{m},012. Poids, 39 gr.

D'un côté, le foudre.

De l'autre, dans un cartouche, Σιδ[ονίων].

Σ Ι Δ

(634)

Pour ces noms au génitif, qui désignent l'état belligérant, voir DAREMBERG-SAGLIO, II, p. 1610, 1°, *s. v.* glans (FOUGÈRES).

635 (657) [E. 356]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},032. Larg. max., 0^{m},02. Ep. max., 0^{m},013. Poids, 41 gr.

D'un côté, le foudre.

De l'autre, même inscription que sur le n° **634.**

636 (656) [E. 351]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},035. Larg. max., 0^{m},02. Ep. max., 0^{m},014. Poids, 44 gr.

D'un côté, le foudre.

De l'autre, trois lettres mal conservées.

Λ Ι Ι

(636)

637 (654) [E. 348]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},033. Larg. max., 0^{m},02. Ep. max., 0^{m},013. Poids, 40 gr. (la balle en partie cassée).

Le foudre mal distinct.

On aperçoit au revers les lettres δε, seules conservées.

Δ Ε

(637)

638 (653) [E. 350]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,035. Larg. max., 0^m,019. Ep. max., 0^m,012. Poids, 42 gr.

D'un côté, le foudre.

Au revers, le monogramme.



(638)

639 (658) [E. 353]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,033. Larg. max., 0^m,019. Ep. max., 0^m,013. Poids, 45 gr.

D'un côté, le foudre.

Au revers, même inscription que sur le nº **636.**

640 (662) [E. 357]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,035. Larg. max., 0^m,017. Ep. max., 0^m,011. Poids, 45 gr.

Le foudre absent (?).

Au revers, deux lignes mal distinctes.



(640)

641 (652) [E. 355]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,034. Larg. max., 0^m,019. Ep. max., 0^m,012. Poids, 35 gr.

Le foudre bien distinct.

Pas d'inscription visible.

642 (660) [E. 352]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,033. Larg. max., 0^m,019. Ep. max., 0^m,013. Poids, 40 gr.

Même décor.

Pointe de casque.

643 (533). — **Fourche couronnant un casque (?).** — Haut., 0^m,217 (de la tige, 0^m,13). Diam., 0^m,021 (— intérieur, 0^m,0175). Écartement des pointes, 0^m,044.

Patine d'un vert grisâtre.

La douille cylindrique et ornée de filets parallèles à la base, le dia-

mètre se rétrécissant jusqu'au départ des deux pointes, qui sont à peine divergentes.

Il est possible que ce soit simplement la pointe terminale d'un bâton de commandement ou d'un sceptre. Plusieurs fourches pareilles ont été en effet découvertes en Égypte, où elles paraissent avoir servi à cet usage[1]. Pour les fourches couronnant des casques, voir SCHUMACHER, *Samml. Antik. Bronz.*, pl. XIII, 2, 4, et pl. XIX, 694, p. 130-2 (Canosa), 697, p. 133.

ANNEAUX DE STRIGILES.

Il est très probable que les anneaux **645-9** servaient, comme le n° **644**, à porter des strigiles et qu'ils s'accrochaient à la ceinture ou se portaient au bras des baigneurs. Sans doute l'exemplaire **644** est plus simple et l'attache n'en est pas exactement la même, mais on retrouve ailleurs[2] des anneaux ornés de groupes et qui étaient sûrement destinés au même usage. La mode dut être de ces cercles dans les palestres hellénistiques, sans quoi l'on s'expliquerait mal la fréquence de ces objets en Syrie. La fermeture est, dans tous les cas, la même, l'un des deux bouts de la lame étant échancré et l'autre extrémité pénétrant dans cette échancrure, sans agrafe, ni ressort. Parmi les motifs qui décorent les attaches, on ne doit pas s'étonner de retrouver **Héraklès** (**646**) et un curieux groupe palestrique, dont l'inspiration est évidemment alexandrine (**645**).

L'anneau **650** est plein et ne pouvait guère servir à accrocher des strigiles. La ressemblance de la forme me l'a seule fait ranger à la suite des cercles précédents.

644 (389) [E. 265]. — **Anneau de baigneur, portant deux strigiles.** — Amrith. — Diam. de l'anneau, 0^m,127 (— int., 0^m,10, — de la tigette, 0^m,005). Ep., 0^m,001. Long. du fermoir 0^m,003. — Long. des strigiles, 0^m,22 et 0^m,21 (des petites branches, 0^m,11 et 0^m,115, — des manches, 0^m,122 et 0^m,113, — des entre-cloisonnements, 0^m,055 et 0^m,051). Larg. max., 0^m,022 et 0^m,013. Ep. totale du manche, 0,008 (— de chaque lame, 0^m,001).

Patine d'un vert clair, oxydée.

1. Elles étaient alors, le plus souvent, réunies par une barre transversale, FLINDERS PETRIE, 4e *mem. of the Egypt exploration fund*, pl. III, 14, 18 (tombes de Tell-Nebesheh).

2. DE RIDDER, *Bronz. Soc. Archéol.*, 569, p. 110 (Macédoine). Ces anneaux pouvaient porter des flacons, qui y étaient suspendus en même temps qu'un ou plusieurs strigiles. Cf. un plomb d'Athènes, *Bull. Corr. Hell.*, VIII, 1884, pl. VI, 218, p. 21, A. ENGEL.

L'anneau plat et large, l'un des bouts présentant trois dents superposées, l'autre extrémité terminée par une tigette cylindrique échancrée : la dent médiane entrait dans l'ouverture de la tigette et l'élasticité du métal assurait la fermeture de l'anneau. Les strigiles, dont l'un est plus long que l'autre, ont la petite branche presque perpendiculaire à la grande ; le manche est fixe et formé d'un cadre rectangulaire, qu'une cloison divise en deux compartiments allongés.

Pour la forme du strigile, voir De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 573, p. 111 (Platées).

645 (466) [E. 32]. — **Anneau plat.** — Banias. — Diam., 0^{m},212 (— intérieur, 0^{m},165). Larg. de l'attache, 0^{m},09.

Patine d'un vert grisâtre, mal conservé.

Deux filets concentriques sur le plat de l'anneau, l'attache ménagée par un groupe ou, plus exactement, l'un des bouts de l'anneau étant terminé par ce groupe, les deux corps des lutteurs sortant, l'un et l'autre, de volutes qui couronnent un bandeau transversal. Les deux agonistes sont couchés et pratiquent l'ἀλίνδησις[1] ; l'un d'eux a la jambe droite allongée, l'autre l'a repliée et prise entre les jambes de son adversaire, le pied près de l'aisselle ; la main droite essaie de soulever la jambe gauche du second lutteur, qu'elle touche près du genou et la main gauche, posée sous le mollet, fait de même pour la jambe droite ; le deutéragoniste, dont la jambe droite est allongée, croise sa jambe gauche sur le genou droit et pèse ainsi sur le bas du ventre du protagoniste : de ses deux mains croisées, il appuie de même, à la briser, sur le haut de la jambe gauche.

La composition est ingénieuse, mais l'exemplaire est ruiné.

Le motif est tout différent dans un bronze alexandrin de la collection Graf, *Arch. Anzeiger,* 1890, p. 158, 13.

646 (76) [E. 262]. — **Anneau plat.** — Diam., 0^{m},17 (— intérieur, 0^{m},128). Ep., 0^{m},001. Long. du groupe, 0^{m},075 (des bases, 0^{m},015). Ep. du groupe, 0^{m},01 environ.

Très oxydé.

L'anneau plat et mince ; les bouts réunis par un groupe, dont chaque

1. Daremberg-Saglio, III, p. 1344-5, *s. v.* lucta (De Ridder).

élément émerge d'un calice porté par un bandeau à deux échelons; le motif est ajouré: **Héraklès,** qui semble imberbe et dont le genou droit est plié et porté en avant, étreint le cou du lion dont la tête paraît de face, sous la poitrine du héros.

647 (474) [E. 263]. — **Anneau plat.** — Amrith. — Diam., 0^m,20 (intérieur, 0^m,154). Long. du groupe, 0^m,11. Ep. de l'anneau, 0^m,002 (des têtes, 0^m,022).

Surface oxydée.

L'anneau semblable; au centre du groupe, le corps allongé d'un bœuf, la tête levée et tournée à droite, les têtes de deux lions dévorant l'animal, l'une à la croupe, l'autre à la gorge; les mufles sortent de calices, que portent des doubles volutes et celles-ci s'enroulent au-dessus de deux bandes striées.

648 (473) [E. 261]. — **Anneau plat.** — Amrith. — Diam., 0^m,148 (— intérieur, 0^m,101). Long. du groupe, 0^m,093. Ep. de l'anneau, 0^m,003 (des têtes, 0^m,023).

Surface abîmée.

L'anneau semblable, mais orné de filets concentriques, le groupe formé par deux têtes de bouledogue (ou de lion?), dévorant une boule, placée entre les mâchoires comme une proie commune; à l'attache des têtes, moulure en forme de talon.

649 (472) [E. 31]. — **Anneau plat.** — Banias. — Diam., 0^m,142 (— intérieur, 0^m,107). Long. du groupe, 0^m,085. Ep. de l'anneau, 0^m,003 (des têtes, 0^m,014).

Patine d'un vert clair.

L'anneau semblable, le groupe formé de deux têtes de chien lévrier (?), très allongées, les oreilles repliées et dévorant une proie commune; à l'attache des têtes, filets et bandeaux transversaux, dont l'un est strié de traits obliques.

650 (464) [E. 264]. — **Anneau cannelé.** — Amrith. — Diam., 0^m,165 (— intérieur, 0^m,145). Long. des têtes, 0^m,04 (de l'attache, 0^m,01).

Patine d'un vert grisâtre. L'anneau cassé et raccommodé avec une lame de cuivre qui masque la soudure moderne.

L'anneau orné de six filets sur l'une des faces et non fermé, les deux bouts terminés par des têtes de cheval d'assez bon style, les oreilles couchées, les protomes partant de quatre filets transversaux.

BALANCES ET PESONS

(651-693)

Balances.

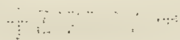
651 (403). — **Balance romaine à crochets.** — Long., 0^m,418 (de la tête, 0^m,133, — du bouton, 0^m,023, — du bout, 0^m,015). Larg. de la tête, 0^m,012 à 0^m,017. Côté de la tige, 0^m,008 à 0^m,009. Diam. du bouton, 0^m,038 (du bout, 0^m,016, — des anneaux de suspension, 0^m,022, — intérieur, 0^m,016, — de la bélière, 0^m,021, — du peson, 0^m,06). Haut. du peson, 0^m,067.

Patine d'un vert foncé.

Bouton en forme de dischetto au bout du fléau, dont la section est rectangulaire et la largeur variable, augmentant à la tête, où sont les points de suspension ; à cet endroit le fléau est fait de deux parois réunies par un clou, de manière à suspendre les anneaux des crochets. Deux de ceux-ci de sens opposé, le troisième transversal aux premiers, le peson étant piriforme et attaché par erreur à l'un des crochets (motif de deux traits parallèles horizontaux répété neuf fois sur la tranche du peson).

La tige du fléau rectangulaire, les côtés obliques par rapport à la tête, un bouton rond à l'extrémité, trois des côtés étant divisés.

A la tête du fléau, l'inscription Βίζζου en pointillé et intercalée entre deux croix de même.



(651)

Sur la première face, divisions marquées de 2 en 2 centimètres, chacun des intervalles divisé en quatre autres par trois traits plus petits,

celui du milieu surmonté d'un point. Lettres I, K, E, en pointillé, soit 10, 20, 25[1].

Sur la deuxième face, divisions marquées à 0m,005 l'une de l'autre, chacun des intervalles divisé ensuite en cinq autres. Lettres EKEΛEM (?), soit 15, 20, 25, 30, 35, 40.

Sur la troisième face, divisions marquées à 0m,02 l'une de l'autre, chacun des intervalles divisé en six autres, les barres intermédiaires surmontées, de deux en deux, par des trèfles ponctués. Pas de lettres distinctes.

Les trois crochets, qui n'étaient pas placés aux mêmes endroits du fléau, servaient à suspendre le fléau ; selon le poids probable de l'objet, on faisait usage de l'un ou l'autre de ces crochets, ce qui augmentait ou diminuait la longueur de la petite branche : d'où les divisions différentes des trois faces du fléau, qui correspondent chacune à des séries de poids différentes. Le nom qui est gravé sur la tête du fléau apparaît pour la première fois dans ce genre d'inscriptions.

652 (404). — **Semblable.** — Long., 0m,444 (du manche, 0m,145, — du bouton, 0m,03, — du bout, 0m,019). Larg. du manche, 0m,014 à 0m,02. Côté de la tige, 0m,01. Diam. du bouton, 0m,024.

Patine d'un vert noirâtre.

Même forme, sans peson conservé.

A la tête, l'inscription ΛE (= 35 ?) ; sur une autre face, en pointillé et précédée d'une croix, l'inscription τοῦ ἁγίου Κυριακοῦ[2].

(652)

Sur l'une des faces, divisions de 0m,022 en 0m,022, chaque intervalle divisé en douze autres, le sixième trait étant surmonté d'une croix ponctuée. Lettre E = 5, en pointillé.

Sur la seconde face, divisions de 0m,055 en 0m,055, chaque intervalle divisé en six autres, dont chacun est à son tour partagé en quatre par trois tirets, le tiret du milieu étant surmonté d'un point. Lettres B(?)EKEΛE, en pointillé, soit 10 (?), 15, 20, 25, 30, 35.

1. Daremberg-Saglio, III, p. 1228 et *passim*, *s. v.* Libra (Michon). Cf. une balance de Laodicée de Syrie ayant appartenu à Caylus, *Rec. d'antiquités*, t. IV, p. 312, pl. XCVI.
2. Cf. Walters, *Bronz. Brit. Mus.*, 2986, p. 359.

La troisième face divisée de $0^m,025$ en $0^m,025$, chaque intervalle étant partagé en cinq autres. Lettres ΕΜΕΝΕΞΕΟΕΠΕ en pointillé, soit 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85.

L'inscription est intéressante, car on la retrouve au British Museum, mais sans l'épithète d'ἁγίου. L'adjectif montre qu'il ne peut s'agir, ni dans ce cas, ni peut-être dans les cas similaires[1], du possesseur de la balance. Je proposerais, à titre d'hypothèse, d'y voir la marque du monastère où l'instrument aurait été poinçonné.

Pesons.

653 (605), — **Buste surmonté d'une bélière et servant de peson.** — Haut., $0^m,097$ (de la tête, $0^m,035$). Long. de la base, $0^m,058$. Larg. —, $0^m,037$. Diam. de la bélière, $0^m,015$ (— intérieur, $0^m,008$).

Patine d'un vert assez égal.

Le peson très lourd et rempli de plomb. Deux anneaux en forme de 8 entraient l'un dans l'autre et servaient à suspendre le buste.

Le buste drapé; par-dessus une première étoffe, sorte de chlamyde attachée sur l'épaule droite et couvrant les deux épaules, des cercles étant gravés sur le vêtement et des plis rudimentaires tombant vers la base; la tête est de face, le visage ovale, les yeux très grands ouverts et cernés, les arcades sourcilières bien arquées, les cheveux coiffés par stries verticales, qui descendent également du sinciput.

Travail byzantin (?).

On peut comparer, pour le travail de la chevelure, un bas-relief de Modène représentant des prêtres d'**Apollon** et que M. Venturi a su justement apprécier, *Storia dell' Arte Italiana*, I, fig. 45-6, p. 61-5.

Il y aurait à placer ici d'autres bronzes de la collection qui ont été rangés sous d'autres rubriques, comme l'esclave nubien **274** et les bustes d'**Athena 303-4.** On ne trouvera plus bas que les pièces de moindre importance et celles qu'il était difficile de qualifier avec quelque précision.

654 (602) [E. 70]. — **Buste d'Artémis ou de Luna (?).** — Tortose. —

1. Daremberg-Saglio, *l. l.*, III, p. 1228, *s. v.* libra, notes 12-20 (Michon).

Haut., $0^m,032$ (de la tête, $0^m,012$). Larg., $0^m,024$. Diam. de la bélière, $0^m,007$ (— intérieur, $0^m,005$).

Patine noirâtre.
Le buste surmonté d'une bélière.

Draperie enroulée en bas du buste, qui se détache sur un fond en forme de croissant, la tête tournée très légèrement à gauche et surmontée d'une bélière.

Un buste d'**Artémis** portant le carquois aurait été trouvé à Centuripæ dans un sarcophage en plomb qui contenait les restes d'une jeune fille rachitique, *Not. d. Scavi,* 1901, p. 349, fig. 4.

Ce bronze, et tous ceux qui suivent jusqu'au n° **676,** n'est pas nécessairement un peson. La présence même d'une masse de plomb à l'intérieur du buste ou de la tête n'exclut nullement l'hypothèse d'une applique, car le plomb était fréquemment employé par les Anciens pour assurer l'adhérence des lames d'attache en fort relief. Une anse trouvée à Chypre et publiée par Cesnola est fort instructive à cet égard (*Salaminia,* pl. III, 17): elle porte, suspendus aux deux crochets qui la terminent, d'un côté un masque, de l'autre un buste drapé très analogue aux nôtres. Il se peut donc que beaucoup des numéros qui suivent aient orné le bord supérieur de vases qui avaient la forme de situles, mais la plupart devaient être des pesons.

655 (601) [E. 74]. — **Buste d'Aphrodite (?).** — Tortose. — Haut., $0^m,032$ (de la tête, $0^m,012$). Larg., $0^m,023$. Diam. de la bélière, $0^m,009$ (— intérieur, $0^m,004$).

Patine grisâtre.
Le buste surmonté d'une bélière.

Draperie attachée sur l'épaule droite, le sein gauche découvert; la tête tournée très légèrement à gauche et surmontée d'un diadème.

656 (589) [E. 75]. — **Buste de Niké (?).** — Tortose. — Haut., $0^m,03$ (de la tête, $0^m,022$). Larg., $0^m,029$. Diam. de la bélière, $0^m,0055$ (à l'intérieur, $0^m,003$).

Patine claire, d'un gris verdâtre.
Au-dessus de la tête, bélière.

Draperie couvrant le buste ; aux épaules, ailettes ou, moins probablement, épaulières ; les cheveux partagés sur le front et paraissant coiffés d'un diadème.

657 (585) [E. 78]. — **Buste d'Isis.** — Tortose. — Haut., 0^{m},044 (de la tête, 0^{m},014). Larg., 0^{m},026.

Patine d'un vert grisâtre.
Derrière la tête, bélière.

Le buste de forme arrondie, un chiton couvrant les épaules, une étoffe isiaque, frangée et nouée entre les seins, passée sur l'épaule droite ; la tête tournée légèrement à gauche, une tresse de cheveux descendant à droite et à gauche ; au-dessus du front, la coiffure isiaque, dont on aperçoit l'uræus et les deux hautes plumes.

Le Musée du Louvre contient un grand nombre de pesons semblables venant d'Égypte et donnés par M. Stier, Daremberg-Saglio, III, p. 1229, *s. v.* Libra. Michon.

658 (581) [E. 68]. — **Buste d'Isis.** — Tortose. — Haut., 0^{m},062 (de la tête, 0^{m},016). Larg., 0^{m},034. Diam. de la bélière, 0^{m},013.

Patine d'un vert grisâtre.
En haut de la tête, par derrière, bélière.

Le buste affectant la forme triangulaire ; draperie sur l'épaule droite, le sein gauche découvert ; en haut de la tête, entre deux plumes horizontales, globe solaire compris entre deux cornes et se détachant devant deux hautes plumes, accolées et dressées.

659 (582) [E. 72]. — **Buste d'Isis.** — Tortose. — Haut., 0^{m},054 (de la tête, 0^{m},018). Larg., 0^{m},03.

La surface oxydée. Masse de plomb conservée à l'intérieur.
Derrière la tête, à l'occiput, bélière.

Le buste arrondi ; draperie (?) couvrant les épaules ; au-dessus de la tête, entre deux plumes horizontales, uræus dressé devant deux hautes plumes accolées, le globe derrière l'uræus.

660 (600) [E. 76]. — **Buste de Zeus (?).** — Tortose. — Haut., 0^{m},035

(de la tête, $0^m,015$). Larg., $0^m,024$. Diam. de la bélière, $0^m,008$ (à l'intérieur, $0^m,004$).

Patine d'un vert gris et foncé.
Le buste surmonté d'une bélière.

Draperie enroulée horizontalement en bas du sein, un pan tombant sur l'épaule gauche ; la tête tournée très légèrement à droite et barbue.

661 (592) [E. 69]. — **Buste d'Arès (?).** — Tortose. — Haut., $0^m,041$ (de la tête, $0^m,013$). Larg., $0^m,025$.

Patine d'un gris assez foncé.
Au-dessus de la tête, bélière.

Le buste tourné très légèrement à gauche ; en bas, à la coupure, draperie horizontale, un pan tombant sur l'épaule gauche ; sur la tête, peut-être un casque.

662 (584) [E. 71]. — **Buste d'Arès (?).** — Tortose. — Haut., $0^m,052$ (de la tête, $0^m,017$). Larg., $0^m,029$.

La surface oxydée, très altérée.
En haut de la tête, par derrière, bélière.

Le buste arrondi, les épaules très engoncées ; il n'est pas sûr qu'un casque surmonte la tête.

663 (583) [E. 77]. — **Buste d'Attis (?).** — Tortose. — Haut., $0^m,034$ (de la tête, $0^m,012$). Larg., $0^m,027$.

Patine d'un gris foncé.
Bélière en haut de la tête.

Le buste se détache sur un fond en forme de croissant qui dépasse quelque peu les épaules ; l'attache du bras droit est marquée et une draperie est jetée sur l'épaule ; la tête est tournée très légèrement à droite, les cheveux sont bouclés et surmontés du bonnet phrygien.

Le Musée du Louvre possède un peson semblable, mais de grandes dimensions, DAREMBERG-SAGLIO, III, p. 1229, n. 31, MICHON.

664 (603) [E. 73]. — **Buste drapé (?).** — Tortose. — Haut., $0^m,06$ (de

la tête, $0^m,016$). Larg., $0^m,036$. Diam. de la bélière, $0^m,015$ (— intérieur, $0^m,006$).

Patine d'un vert grisâtre.

Le buste découpé presque triangulairement ; sorte de plastron bordé d'un ourlet au cou et orné d'un motif de losanges ponctués et gravés ; la tête ne semble pas casquée et paraît d'un travail suspect (?), peut-être byzantin.

665 (591) [E. 58]. — **Masque surmonté d'une bélière.** — Tortose. — Haut., $0^m,034$ (de la tête, $0^m,018$). Larg., $0^m,018$ à $0^m,025$. Diam. de la bélière, $0^m,01$.

Patine d'un vert grisâtre.

Le visage encadré de deux tresses à droite et à gauche ; le front surmonté d'un large bandeau, deux boucles, hérissées comme des plumes, se détachant du nœud, au-dessus du bandeau.

666 (593) [E. 60]. — **Semblable.** — Tortose. — Haut., $0^m,033$ (de la tête, $0^m,018$). Larg., $0^m,018$ à $0^m,025$. Diam. de la bélière, $0^m,012$.

Même type.

667 (587) [E. 61]. — **Masque surmonté d'une bélière.** — Tortose. — Haut., $0^m,031$ (de la tête, $0^m,018$). Larg., $0^m,018$. Diam. de la bélière, $0^m,008$ (— intérieur, $0^m,003$).

Patine d'un vert clair.

Les cheveux relevés en un nœud au-dessus du front ; la surface très abîmée, les détails mal distincts.

668 (599) [E. 62]. — **Semblable.** — Tortose. — Haut., $0^m,034$ (de la tête, $0^m,02$). Larg., $0^m,018$. Diam. de la bélière, $0^m,01$ (— intérieur, $0^m,005$).

Même type, de proportions un peu plus fortes.

669 (598) [E. 66]. — **Masque surmonté d'une bélière.** — Tortose. — Haut., $0^m,027$. Larg., $0^m,013$ à $0^m,016$. Diam. de la bélière, $0^m,007$.

Très oxydé.

Le visage entouré de tresses et les cheveux relevés en un nœud au-dessus du front ; travail très fruste.

670 (597) [E. 63]. — **Masque surmonté d'une bélière.** — Tortose. — Haut., $0^{m},022$. Larg., $0^{m},013$ à $0^{m},016$. Diam. de la bélière, $0^{m},006$.

Patine d'un vert franc. L'applique remplie de plomb.

Le visage encadré à droite et à gauche de deux tresses verticales, deux mèches en accroche-cœur disposées au-dessus du front ; diadème bas.

671 (586) [E. 57]. — **Masque surmonté d'une bélière.** — Tortose. — Haut., $0^{m},022$ (de la bélière, $0^{m},005$). Larg., $0^{m},014$ à $0^{m},018$.

Le visage entouré à droite et à gauche de deux tresses verticales, les cheveux relevés aux tempes et formant sur le front, au-dessous d'un diadème, des bandeaux ondulés, parallèles et non divisés.

672 (588) [E. 65]. — **Semblable.** — Tortose.
Même type, avec une masse de plomb, à l'intérieur.

673 (590) [E. 59]. — **Semblable.** — Tortose.
Même tête.

674 (594) [E. 64]. — **Semblable.** — Tortose.
Même type, plus fruste.

675 (595) [E. 56]. — **Semblable.** — Tortose.
Même tête.

676 (596) [E. 67]. — **Masque surmonté d'une bélière.** — Tortose. — Haut., $0^{m},021$. Larg., $0^{m},015$ à $0^{m},018$.

La bélière cassée.

Deux tresses encadrant le visage à droite et à gauche, les cheveux hérissés sur le front et coiffés d'un diadème ; travail barbare.

Poids.

677 (650). — **Applique en forme de cœur ou de triangle.** — Haut., $0^{m},042$ (du triangle, $0^{m},029$). Larg., $0^{m},035$ (en haut, $0^{m},012$). Ep., $0^{m},009$. Poids, 51 gr.

Plomb.

Au-dessus du triangle, sorte de tenon arrondi, aussi haut que large, un filet en saillie bordant le médaillon. A l'intérieur, inscription phénicienne :



(677)

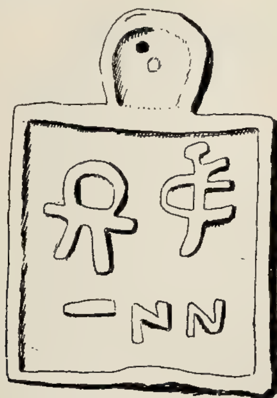
Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2254, p. 687-8.

Le poids du plomb est le même que celui des nos **679** et **683**, et sans doute que le poids ancien du n° **684**, qui est aujourd'hui cassé (46 gr.). Celui du n° **686** est par contre supérieur (55 gr.).

Les signes numériques phéniciens correspondraient à 5 unités de 10 grammes environ (voir le n° suivant).

678 (713) [E. 372]. — **Poids de plomb, avec bélière.** — Acquis par Quarelli en 1885. — Tyr (?). — Long., 0m,066. Larg., 0m,067. Ep., 0m,011. Larg. de la bélière, 0m,025. Poids, 534 gr.,5.

Le plomb sensiblement carré et entouré d'un léger cadre, le revers en léger retrait, des pans obliques réunissant les deux faces ; sur l'avers est une inscription phénicienne :



(678)

Les signes phéniciens de la ligne inférieure donnent 10 + 20 + 20 = 50, ce qui concorde avec le poids de Tyr que possède le Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2253, p. 687 (10 = 114 gr.). L'unité inconnue serait donc bien un peu supérieure à 10 grammes (voir cependant le n° **682**).

679 (708). — **Poids de plomb, rectangulaire.** — Long., 0^m,036. Haut., 0^m,042 à 0^m,048. Poids, 50 gr.

En haut du champ, vers le milieu, prolongement rectangulaire, non percé d'une bélière ; les pans obliques.

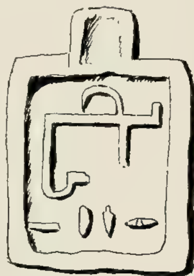
Au droit, champ nu(?). Au revers, palme dressée.



(679)

680 (709) [E. 395]. — **Même forme.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,045. Haut., 0^m,057 à 0^m,065. Ep., 0^m,005. Poids, 103 gr.

Inscription phénicienne assez effacée :



(680)

681 (718) [E. 364]. — **Poids de plomb, quadrangulaire.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,12 (à l'intérieur du cadre, 0^m,095). Haut., 0^m,12 (à l'intérieur du cadre, 0^m,095, — totale, 0^m,141). Larg. de la bélière, 0^m,025. Ep., 0^m,01. Poids, 982 gr.

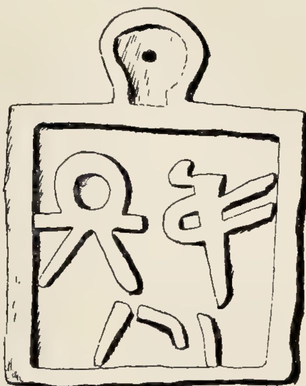
Au dos, quadrillé de losanges, comme dans Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2260, p. 689-690.

De face, rectangle inscrit ; en haut, bélière non percée. Inscription grecque en relief et disposée sur deux lignes verticales, de part et d'autre d'une ancre dressée.

On peut suppléer à gauche ἀγο[ρανομοῦντος]. A droite, après le ʌ accoutumé, est la mention de la date, soit l'an 148 d'une des nombreuses ères phéniciennes. L'ancre se retrouve sur plusieurs poids, entre autres sur des poids d'Antioche (*Arch. Anzeiger*, 1904, p. 45, 10).



(681)



(682)

682 (717) [E. 371]. — **Poids de plomb, rectangulaire.** — Long., 0^{m},077 (à l'intérieur du cadre, 0^{m},064). Haut., 0^{m},079 (à l'intérieur du cadre, 0^{m},067, — en haut de la bélière, 0^{m},10). Larg. de la bélière, 0^{m},027. Ep., 0^{m},016. Poids, 929 gr.

Cadre rectangulaire, à l'intérieur duquel sont des signes phéniciens ; en haut, bélière arrondie, percée d'un trou.

Comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2252, p. 687. Le signe numérique phénicien paraît signifier 100 (Schrœder, *die phœnikische Sprache*, pl. C), l'unité serait donc plus basse que celle du n° **678.**

683 (674) [E. 404]. — **Poids (?).** — Anc. collection Péretié. — Diam., 0^{m},04 à 0^{m},042. Ep., 0^{m},0035. Poids, 50 gr.

Patine d'un vert grisâtre.

Disque percé au milieu d'un trou. Inscription phénicienne :



(683)

Comparer un poids de Tyr, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2254, p. 687-8.

684 (710). — **Poids de plomb, rectangulaire.** — Long., 0^{m},044. Larg., 0^{m},044. Ep., 0^{m},005. Poids actuel, 46 gr.

Les pans obliques, le haut cassé ; dans un cartouche, inscription mal distincte, en caractères qui peuvent être grecs :



(684)

685 (711) [E. 370]. — **Poids de plomb, en forme de gourde ou d'aryballe aplati.** — Anc. collection Pérétié. — Haut., 0^{m},065. Diam., 0^{m},055. Ep., 0^{m},01 à 0^{m},015. Poids, 335 gr.



(685)

La bélière qui devait exister sous l'embouchure a disparu ; sur les deux

faces, inscription qui ne semble pas grecque et qui est trop mutilée pour qu'il soit utile de la transcrire; une et deux barres horizontales se succèdent entre les lignes.

Le poids du plomb est le même que celui du n° **689** et n'est que très peu supérieur à celui de la livre romaine (327 gr.).

686 (707) [E. 366]. — **Poids de plomb, rectangulaire.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^{m},04. Larg., 0^{m},042. Ep., 0^{m},005. Poids, 55 gr., 5.

Les pans obliques et couverts d'un quadrillé; au revers, palme ou arbuste, dressé; de face, inscription grecque:



(686)

L. 1-2 τρι[α]κ|ο[σ]το...

Comparer un plomb phénicien triangulaire du Cabinet des Médailles, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2257, p. 689. Le poids en est notablement inférieur (44 gr. au lieu de 55).

687 (645) [E. 369]. — **Poids conique.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^{m},055. Larg., 0^{m},02 (en bas, 0^{m},027). Ep., 0^{m},006 (en bas, 0^{m},023). Poids, 185 gr.

Plomb.

En haut, trou de suspension; à la base, timbre avec monogramme; dans un cartouche, caractères indistincts:



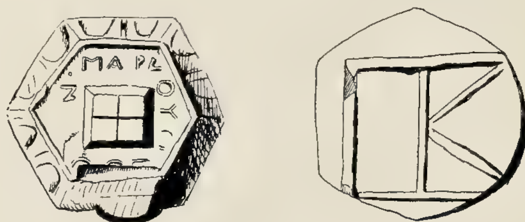
(687)

Le poids du plomb est, à peu de chose près, celui du n° suivant.

688 (712). — **Poids de plomb, de forme hexagonale.** — Larg., 0m,055 (de la figure inscrite, 0m,044). Ep., 0m,008 (au milieu, 0m,011). Poids, 180 gr.

A l'intérieur de l'hexagone, une figure semblable inscrite, des pans obliques et décorés d'oves reliant les deux cadres ; au centre, carré en relief, divisé par une croix en quatre carrés plus petits ; sur l'un des bords, tenon servant sans doute de bélière. Entre le carré central et le pourtour du plus petit hexagone, inscription grecque en partie détruite, *Μάρκου [ἀ]γ[ορα]ν[ομοῦντος]* (??).

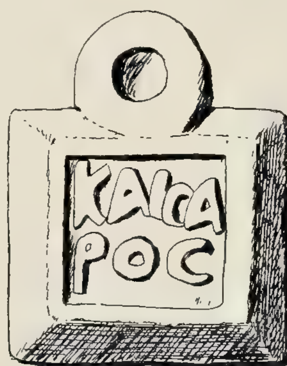
Au revers, qui est plat, sigle, en très gros caractères.



(688)

689 (703) [E. 363]. — **Poids rectangulaire avec une bélière.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,074. Haut., 0m,095 (sans la bélière, 0m,069). Cadre intérieur, 0m,046 sur 0m,047. Diam. de la bélière, 0m,035 (— intérieur, 0m,017). Ep., 0m,007. Poids, 334 gr.

Patine d'un vert grisâtre.



(689)

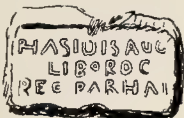
La bélière au milieu de la partie supérieure ; les quatre pans obliques. L'inscription Καίσαρος est en relief.

Le poids est approximativement celui de la livré romaine (voir le nº **685**).

690 (647) [E. 368]. — **Poids ou section de plomb.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,03. Larg., 0m,016. Ep. max., 0m,004. Poids, 19 gr.,5.

La tranche en forme de toit. Dans un encadrement rectangulaire, l'incription latine :

Ph[a]si[d]is, Aug[usti]
Lib[erti], [P]roc[uratoris]
Reg[ionis] P[a]rh[aliæ]



690

Bibl. *Bull. Corr. Hell.*, 1879, III, p. 270-1, 42 (Beaudoin-Pottier).

691 (648) [E. 367]. — **Poids.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0m,03. Larg., 0m,017. Ep. max., 0m,0055. Poids, 20 gr.

Plomb. Même forme et même poids.

Dans le cartouche, signe peu distinct ; peut-être un fer de hache avec une douille du côté opposé au tranchant.



(691)

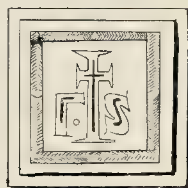
692 (535). — **Demi-livre romaine.** — Côté, 0m,044. Haut. de la tranche, 0m,015 (sans le redans, 0m,0095). Côté intérieur, 0m,04. Poids, 155 gr.

Patine d'un vert foncé.

La plaque rectangulaire, le haut légèrement en retrait ; sur la face

supérieure, cadre carré, entouré d'arcs de cercle juxtaposés, les quatre côtés de la bordure du cadre étant pareils : au centre, un cercle, à droite et à gauche, chevrons de sens opposés ; à l'intérieur du cadre, grande croix latine, pattée et incrustée d'argent ; à gauche de la croix, la lettre Γ et un petit o ; à droite, un S.

Même exemplaire, Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2269, p. 693. Pour des poids pareils, voir *Musée Lavigerie*, III, pl. XIII, 1, 7, p. 60.



(692)

693 (649) [E. 90]. — **Saumon de plomb.** — Tortose. — Long., 0^m,044. Larg., 0^m,022. Ep., 0^m,009. Haut. du buste, 0^m,02. Poids, 34 gr.

Le haut et le bas très abîmé. Le relief indiqué sur un champ épannelé.

Buste de déesse drapée (**Séléné ?**), de face, un attribut indistinct, sans doute un carquois, au-dessus de l'épaule droite, la tête surmontée d'une paire de cornes ou d'un croissant.

693 bis (E. 83). — **Semblable.** — Tortose. — Long., 0^m,035. Larg., 0^m,023. Ep. max., 0^m,03.

Très abîmé de tous côtés.

Dans le champ, deux têtes à droite, l'une d'elles paraissant être barbue ; deux lettres visibles, un Σ et peut-être un A.

OBJETS DIVERS

(694-723)

Je n'ai pas essayé d'établir un lien factice entre les objets disparates dont se compose le dernier chapitre. On trouvera en tête les instruments de musique et les clochettes (**694-700**). Suivent les clés (**701-8**), un chapiteau ornemental (**709**), les rames et harpons (**710-2**), les chapeaux de timons (**713-4**) et une roue votive (**715**). En dernier lieu sont les timbres (**716-720**), l'inscription (**721**) et les deux plaques (**722-3**), dont l'usage est indéterminé.

Instruments de musique.

Les deux bronzes semblables **694-5** paraissent bien être des cymbales, quoique l'on n'en connaisse pas, semble-t-il, qui aient cette forme[1]. La tête de bœuf ou de vache, empruntée peut-être à l'Égypte, reparaît souvent sur des monuments phéniciens ou puniques. Il suffit de rappeler le cratère d'Amathonte[2], l'œnochoé du Musée Lavigerie[3], ainsi que la légende suivant laquelle une tête de bœuf aurait été découverte en creusant les fondations de Carthage[4].

Le hochet ou *crepitaculum* **696** est d'une forme connue. On en a découvert un semblable dans la nécropole de Vulci[5], ainsi que deux autres à Cherchell, dans des tombeaux[6]. Hochet et cymbales devaient servir au culte d'**Isis.**

1. De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 66, p. 19-20, patère « phénicienne » d'Olympie, 150, p. 38-9, **Aphrodite** (?) d'Amyclées et 664-5, p. 124-5.
2. Perrot, *H. de l'Art*, III, fig. 211, p. 280.
3. Berger, *Musée Lavigerie*, I, pl. XXIX, p. 200-2. Rapprocher la tête qui sert de poignée à un grand réchaud en terre cuite de type grec, *Jahrbuch*, VI, 1891, pl. 2, 2, p. 131, 849, Conze.
4. Justin, XVIII, 5.
5. Daremberg-Saglio, *s. v.*, I, p. 1561, fig. 2064.
6. Gauckler, *Musée de Cherchell*, pl. XX, 2, p. 155-6.

694-5 (109, 483) [E. 298-9]. — **Deux cymbales (?) à poignée animale.** — Djebaïl. — Haut., 0^m,055. Diam., 0^m,10 (à la base du col, 0^m,035). Long. de la tête, 0^m,03. Larg. —, 0^m,025. — Pl. LXII, 2.

La surface grisâtre et oxydée.

Le couvercle en forme de disque plat: du milieu s'élève une sorte de tronc de cône, terminé par une tête de bœuf horizontale, les cornes petites et recourbées, les oreilles rondes.

Paraît plutôt barbare qu'archaïque.

696 (530). — **Hochet.** — Long., 0^m,372. Diam. des disques, 0^m,075. Ecartement —, 0^m,03.

Patine d'un vert très clair. Le bronze très mince.

Le manche se termine d'un côté par une sorte de fourche, les branches tordues l'une sur l'autre et formant une sorte de colonne torse ; au bout, crochet strié, la branche inférieure en forme d'uræus et avec une bélière cassée ; les deux disques traversés au milieu par une tigette partant des deux extrémités de la fourche et les reliant l'une à l'autre ; autour de chaque disque, trois cercles concentriques formés d'un grènetis : à l'intérieur de ce cadre, étoile à six rais, également en grènetis.

Clochettes.

697 (683) [E. 100]. — **Clochette.** — Tortose. — Haut., 0^m,039. Diam. en bas, 0^m,019 (— intérieur, 0^m,017, — de la bélière, 0^m,015, — intérieur, 0^m,006).

Patine grisâtre.

Forme haute et conique. A l'intérieur, masse de fer.

Voir, pour les clochettes et leur destination souvent funéraire, De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 668-673, p. 125-6. Frœhner a publié dans les *Musées de France*, pl. 38, 1-3, p. 76 deux clochettes d'or trouvées à Tarse et qui faisaient partie de la collection Dimitriou.

698 (685) [E. 99]. — **Semblable.** — Tortose. — Haut., 0^m,047. Diam.

en bas, 0^m,025 (— intérieur, 0^m,022, — de la bélière, 0^m,016, — intérieur, 0^m,009).

Patine d'un vert clair.

Stries horizontales sur les bords de la panse.

699 (686) [E. 101]. — **Semblable.** — Tortose. — Haut., 0^m,029. Diam. en bas, 0^m,015 (— de la bélière, 0^m,009, — intérieur, 0^m,003).

Patine d'un vert foncé.

Buste (?) gravé sur la panse.

700 (684) [E. 98]. — **Semblable.** — Tortose. — Haut., 0^m,042. Diam. de la base, 0^m,031 (de la bélière, 0^m,016, — intérieur, 0^m,01).

Patine grisâtre.

La forme plus arrondie; à l'intérieur, bélière reliée par une spire à l'anneau de préhension.

Clés.

701 (690) [E. 315]. — **Clé munie d'un anneau.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,042. Diam. de l'anneau, 0^m,015 (— intérieur, 0^m,013). Long. du panneton, 0^m,022. Larg. —, 0^m,011.

Patine d'un vert foncé.

L'anneau prolongé par une pointe conique, assez large et fourchue; la tranche du panneton comprenant deux rainures verticales à l'attache et six dents saillantes formant rosette sur le côté libre, l'une des dents cassée; la base du panneton échancrée et munie, elle aussi, de plusieurs dents.

Comparer Cesnola, *Salaminia*, pl. III, 15.

702 (692) [E. 316]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,043. Les autres dimensions identiques.

Patine d'un vert clair.

Même forme.

703 (693) [E. 319]. — **Semblable.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,045. Les autres dimensions identiques.

La surface oxydée.

Même forme.

704 (689) [E. 321]. — **Clé munie d'un anneau.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,029. Diam. de l'anneau, 0^m,019 (— intérieur, 0^m,016). Long. du panneton, 0^m,017. Larg. —, 0^m,008.

Patine d'un vert noirâtre.

Grain au-dessus de la bélière; la tranche du panneton comprenant, à droite et à gauche, une rainure verticale et, au milieu, un cercle ponctué, en retrait et déterminé par quatre îlots saillants ; la base du panneton cannelée transversalement, l'une des rainures seule à demi-échancrée.

La clé reproduite dans CESNOLA, *Salaminia,* pl. III, 15, ressemble plus encore à la nôtre qu'au n° **701.**

705 (691) [E. 320]. — **Même forme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,023. Diam. de l'anneau, 0^m,017 (— intérieur, 0^m,013). Long. du panneton, 0^m,015. Larg. —, 0^m,005.

Même patine.

Pas de protubérance en haut de la bélière ; la tranche du panneton semblable ; à la base, deux rainures échancrées au lieu d'une.

Comparer SCHUMACHER, *Samml. Antik. Bronz.,* 331, p. 58.

706 (688) [E. 318]. — **Clé munie d'un anneau.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,03. Diam. de l'anneau, 0^m,014. Long. du panneton, 0^m,021. Larg. —, 0^m,013.

Le panneton plat et muni de cinq dents profondes.

Comparer CESNOLA, *Salaminia,* pl. III, 16, et SCHUMACHER, *Samml. Antik. Bronz.,* 342, p. 59.

707 (694) [E. 317]. — **Même forme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., 0^m,032. Diam. de l'anneau, 0^m,012. Long. du panneton, 0^m,02. Larg. —, 0^m,02.

Semblable, avec quatre dents.

708 (695) [E. 339]. — **Même forme.** — Anc. collection Péretié. — Haut., $0^m,022$. Diam. de l'anneau, $0^m,005$ (— intérieur, $0^m,002$). Long. du panneton, $0^m,01$. Larg. —, $0^m,006$.

Patine d'un vert clair.

J'ai rangé parmi les épingles de toilette d'autres clés qui surmontent une longue tige et qui paraissent n'avoir pu servir que d'ornements (**561-3**).

Chapiteau.

709 (347). — **Chapiteau triangulaire (?).** — Haut., $0^m,052$. Larg. du côté, $0^m,08$ (des pans coupés, $0^m,02$, — du triangle inférieur, $0^m,025$). Diam. de la mortaise supérieure, $0^m,01$. — Pl. LXIII, 2.

Patine noirâtre.

La base triangulaire et sans fond. A la partie supérieure, plate-forme débordante, avec trois pans coupés et un trou médian. Sur la tranche de la plate-forme, suite de cercles ponctués; au-dessous, bandeau formé d'oves allongés, très rapprochés.

En relief sur chaque face, **Eros**, nu et ailé, les jambes écartées, le pied droit en arrière et à gauche, le pied gauche en avant et tourné vers la droite; la main droite, baissée à gauche, tenant le lagobolon, la main gauche levée à droite vers la panthère d'angle, la tête à droite, les ailes petites, celle de droite seule indiquée. Aux angles, panthère (?) grimpant, les pattes droites et gauches levées à la même hauteur, celles de l'avant-train arrivant au milieu de la bande d'oves, la tête retournée à gauche, vers l'**Eros.**

Deux des faces presque identiques, la patte droite de l'animal touchant en bas la main droite de l'**Eros,** la main gauche atteignant la bande d'oves.

Sur la troisième face, la main droite est plus séparée de la panthère et la main gauche est levée moins haut.

Style passable.

Rames et gouvernail.

710 (314) [E. 447]. — **Gouvernail, autour duquel s'enroule un dau-**

phin. — Anc. collection Péretié. Saïda[1]. — Haut., 0m,12 (de la hampe, 0m,048). Larg., 0m,016 à 0m,024.

Assez beau vert.

Le dauphin d'un mauvais style et s'enroulant autour de la hampe cylindrique ; le plat du gouvernail se terminant, en bas, mais d'un côté seulement, par un crochet : sur la face, inscription phénicienne « aux Sidoniens ».

Travail médiocre.

Bibl. Clermont-Ganneau, *Archives des missions*, 3e série, t. XI, 1885, 5e rapport, 65, pl. III c, p. 215.

Le gouvernail se retrouve sur les stèles puniques (*Gaz. Archéol.*, 1877, p. 186, Ph. Berger) et sur les monnaies des Séleucides (Babelon, *Rois de Syrie*, pl. XV, 3, p. 87, 689, chalque d'Antiochos IV Epiphane). C'est un symbole de même nature que l'aplustre ou que l'ancre, qui fut l'attribut bien connu de la race (Babelon, *ibid.*, *Introd.*, p. iii, p. vii-viii).

711 (570) [E. 445]. — **Rame (?).** — Long., 0m,099 (de la lame, 0m,055). Larg. de la lame, 0m,006 à 0m,009 (de l'attache, 0m,01). Ep., 0m,005.

L'attache cassée et le manche très mince ; la lame, qui n'est pas coupante, ressemble, pour la forme, à la lame d'un rasoir.

Harpon.

712 (678). — **Crochet ou harpon.** — Long., 0m,13 (de la chaîne, 0m,15). Larg. de la lame, 0m,016 (au crochet, 0m,048).

Patine grisâtre.

Lame plate, d'où se détache, vers le tiers de la hauteur, un crochet relevé et tourné vers la droite ; au-dessus du point d'attache, la lame se termine en pointe ; en haut, elle est percée d'une bélière, dans laquelle est passée une chaîne, dont quatorze des chaînons sont conservés.

Je ne sais trop à quel usage servait cet instrument, qui ne paraît pas avoir été un hameçon.

1. L'**Aphrodite** de Copenhague (Clermont-Ganneau, *l. l.*, 93, p. 228, pl. III B) n'a jamais dû avoir la main posée sur le gouvernail. La figure, telle que la représente la planche, a sûrement été combinée par quelque antiquaire local.

Chapeaux de timon.

713 (141). — **Bout de timon, ou clé de fontaine.** — Haut., 0m,10 (de la douille seule, 0m,062). Larg., 0m,16. Diam. de la douille, 0m,063 (— intérieur, 0m,051).

Patine d'un vert noirâtre.

La douille cylindrique, avec bourrelet haut et bas; vers la base, à l'arrière, trou d'attache; partant de la base, à droite et à gauche, deux chénisques relevés, les têtes de cygne repliées sur le jabot, les becs dirigés vers la terre; en haut, masque oblique, le menton affleurant par devant, les cheveux dépassant par derrière le bord de la douille: tête d'**Eros (?)**, deux tresses descendant de l'occiput, trois autres se recroquevillant en spirales de chaque côté du visage.

On peut comparer un chapeau de timon trouvé près du théâtre de Dionysos, De Ridder, *Bronz. Soc. Archéol.*, 588, p. 113-4, et Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 1885, p. 639-640, ou Doublet-Gauckler, *Musée de Constantine*, pl. X, 5, p. 103.

714 (455) [E. 292]. — **Bout de timon.** — Djebaïl. — Long., 0m,075 (au mufle, 0m,10). Diam., 0m,061 (intérieur, 0m,051).

Patine d'un vert gris. La surface très usée.

Sorte de cylindre cannelé, terminé à l'une des extrémités par un mufle de lion, de style médiocre.

Roue.

715 (538). — **Roue.** — Diam., 0m,002 (— intérieur, 0m,084). Ep., 0m,0095.

La surface oxydée.

La jante cannelée et striée, le moyeu carré et orné de cercles concentriques, les rais s'évasant vers la jante et s'attachant à elle par une sorte de fourche.

Les roues votives étaient très fréquentes dans l'antiquité. Il suffit de rappeler les nombreux exemplaires trouvés sur l'Acropole d'Athènes (j'en ai mentionné trois seulement dans mon *Catalogue*, p. 132-3, 404-6). HŒRNES a étudié (*Urgeschichte d. bildenden Kunst*, p. 449-461) le rôle du char et de la roue dans l'art antique.

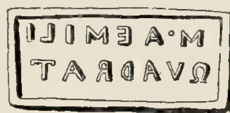
TIMBRES.

716 (699) [E. 406]. — **Timbre rectangulaire.** — Anc. collection Péretié. — Haut. de la bélière, 0m,022 (intérieure, 0m,018). Larg., 0m,032 (— intérieure, 0m,022. Ep., 0m,005. Long. de la plaque, 0m,061. Larg., 0m,026.

Patine d'un vert noirâtre.

Inscription en relief:

M. Aemili
Quadrat[i]



(716)

BIBL. *Bibl. Bull. Corr. Hell.*, 1879, III, p. 269, 34 (BEAUDOIN-POTTIER).

717 (702) [E. 405]. — **Timbre rectangulaire.** — Anc. collection Péretié. — Haut. de la bélière, 0m,015 (— intérieure, 0m,0115). Larg. de la bélière, 0m,032 (— intérieure, 0m,024). Long., 0m,06. Larg., 0m,034. Ep., 0m,005.

Patine d'un vert noirâtre.

Rebord haut et bas de l'inscription, le contour de droite arrondi ; à gauche, feuille ou signe avant la lettre O.



(717)

718 (701) [E. 407]. — **Timbre rectangulaire.** — Anc. collection Péretié. — Haut. de la bélière, 0^m,016 (— intérieure, 0^m,014). Larg. de la bélière, 0^m,022 (— intérieure, 0^m,017). Long., 0^m,048. Larg., 0^m,01 à 0^m,013. Ep. max., 0^m,003.

Patine d'un vert noirâtre.

L'inscription (sans rebord) :



(718)

C. Bass[i]

Bibl. *Bull. Corr. Hell.*, 1879, III, p. 269, 35 (Beaudoin-Pottier).

719 (700) [E. 409]. **Timbre en forme de pied.** — Anc. collection Péretié. — Long., 0^m,075. Larg., 0^m,017 à 0^m,022. Ep., 0^m,006.

Patine d'un vert noirâtre.

Plusieurs clous sous la plante ; de l'autre côté, à l'intérieur d'un rebord, l'inscription νίκης.



(719)

Bibl. *Bull. Corr. Hell.*, 1879, III, p. 268, 32 (Beaudoin-Pottier).

Pour les timbres en forme de semelles, comparer Babelon-Blanchet, *Bronz. Bibl. Nation.*, 2369, p. 726, 2376, p. 727, 2385 et 2388, p. 728, 2393-4, p. 729.

720 (679) [E. 408]. — **Timbre rond.** — Anc. collection Péretié. — Diam. de la bélière, 0^m,025 (— intérieur, 0^m,014, — du cachet, 0^m,026). Ep., 0^m,005.

Patine d'un vert foncé.

Inscription :



(720)

Bibl. *Bull. Corr. Hell.*, 179, III. p. 268, 31.

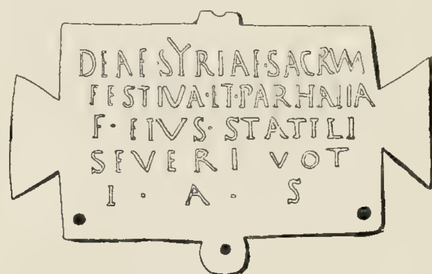
Inscription et Plaques.

721 (698) [E. 378]. — **Inscription.** — Beyrouth (?). — Long., 0^{m},105 (sans les queues d'aronde, 0^{m},078). Larg., 0^{m},051 (aux ailes, 0^{m},032, — avec la bélière conservée, 0^{m},063). Ep., 0^{m},005.

Patine d'un vert noirâtre.

La plaque rectangulaire; à droite et à gauche, ailettes en queue d'aronde; en haut, bélière cassée; en bas, bélière conservée et deux trous d'attache aux angles.

Inscription :



(721)

Deæ Syriæ sacrum;
Festiva et Parhalia,
F. Ejus Statili
Severi vot(um)
l(ubens) a(nimo) s(olverunt).

722 (697). — **Plaque brisée, retenue par un anneau.** — Long., 0^{m},095. Haut., 0^{m},04. Ep., 0^{m},005.

La plaque brisée à gauche; du côté droit, qui est complet, échancrure haut et bas, en forme de queue d'aronde; trou près du coin inférieur droit; un autre, où passe l'anneau, près du bord supérieur; la chaîne ne comprend que deux anneaux.

723 (696). — **Plaque brisée, retenue par un anneau.** — Haut., 0^{m},07.

Larg., 0^m,045. Diam. de l'anneau, 0^m,037 (— intérieur, 0^m,03). Long. de la chaîne, 0^m,13.

La plaque brisée à droite, en bas et au coin supérieur de gauche; trou près du bord supérieur; un autre, où est passé l'anneau, près du bord gauche; la chaîne formée de huit chaînons en 8, reliés l'un à l'autre.

TABLES

I. — TABLE DES ILLUSTRATIONS

II. — PRINCIPAUX RECUEILS DE PLANCHES ET CATALOGUES DE VENTE

I. *Archives des Missions scientifiques*, 3e série, tome XI, 1885 (Clermont-Ganneau, 5e rapport).
(Fig.) p. 181 = **470.**
(Fig.) p. 233 = **214.**
(Fig.) p. 234 = **212.**
Pl. VI, C = **213.**
Pl. III, C = **710.**

II. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1897 (Lafaye).
(Fig.) p. 265 = **83.**

III. Froehner, *Catal. de la vente Gréau*, 1885.
(Fig.) 320 = **274.**
843 = **313.**
(Fig.) 927 = **8.**
928 = **40.**
(Pl. XXXIII) 965 = **254.**

IV. Froehner, *Catal. de la vente Hoffmann*, 28 mai 1888.
(Fig.) 469 = **91.**
(Fig.) 472 = **276.**

V. Froehner, *Catal. de la vente Piot*, 1890.
(Fig.) 44 = **73.**
45 = **6.**

VI. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. III (Phénicie et Cypre), 1885.
Fig. 26, p. 77 = **213.**

VII. Serrure, *Catal. de la vente Courtin*, 1896.
(Fig.) 273 = **63.**

III. — TABLES DE CONCORDANCE

Pour éviter les renvois inutiles, je n'ai dressé que deux tables, qui correspondent aux inventaires D et E de la collection. Une troisième liste donne les bronzes qui ont fait partie de la collection Péretié.

I. — INVENTAIRE D

NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE
1	**85**	34	**38**	66	**278**	96	**116**	129	**300**
2	**61**	35	**13**	67	**67**	97	**227**	130	**294**
3	**84**	36	**95**	68	**128**	98	**71**	131	**309**
4	**264**	37	**81**	69	**32**	99	**23**	132	**97**
5	**117**	38	**136**	70	**158**	100	**332**	133	**63**
6	**78**	41	**132**	71	**146**	101	**82**	134	**53**
7	**33**	42	**40**	72	**149**	102	**29**	135	**79**
8	**17**	43	**76**	73	**257**	103	**252**	136	**325**
9	**8**	44	**49**	74	**277**	104	**223**	137	**100**
10	**326**	45	**99**	75	**94**	105	**163**	138	**228**
11	**110**	46	**91**	76	**19**	106	**241**	139	**64**
12	**125**	47	**114**	77	**246**	107	**42**	140	**288**
13	**324**	48	**83**	78	**329**	110	**160**	141	**44**
14	**122**	49	**86**	79	**330**	111	**220**	142	**263**
15	**321**	50	**57**	80	**259**	112	**50**	143	**217**
16	**74**	51	**115**	81	**148**	113	**15**	144	**39**
17	**126**	52	**102**	82	**262**	114	**21**	145	**423**
18	**291**	53	**310**	83	**271**	115	**289**	146	**54**
19	**112**	54	**34**	84	**265**	116	**3**	147	**35**
20	**106**	55	**301**	85	**230**	117	**311**	148	**43**
21	**297**	56	**90**	86	**247**	118	**293**	149	**295**
22	**47**	57	**206**	87	**226**	119	**316**	150	**302**
23	**24**	58	**134**	88	**305**	120	**147**	151	**296**
26	**36**	59	**138**	89	**232**	122	**178**	152	**66**
28	**12**	60	**244**	90	**216**	123	**101**	153	**89**
29	**235**	61	**6**	91	**142**	124	**77**	154	**121**
30	**314**	62	**30**	92	**240**	125	**113**	155	**10**
31	**96**	63	**28**	93	**58**	126	**290**	156	**7**
32	**87**	64	**218**	94	**104**	127	**323**	157	**20**
33	**103**	65	**219**	95	**108**	128	**127**	158	**107**

NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE
159	133	176	111	193	231	210	31	230	207
160	46	177	92	194	224	211	234	231	75
161	124	178	98	195	248	212	292	232	11
162	48	179	45	196	250	213	161	233	336
163	120	180	328	197	154	214	255	240	209
164	56	181	139	198	273	215	275	241	269
165	72	182	307	199	229	220	272	242	225
166	62	183	287	200	266	221	162	243	237
167	16	184	317	201	268	222	261	244	68
168	18	185	286	203	320	223	143	246	221
169	22	186	315	204	251	224	153	247	233
170	52	187	318	205	130	225	298	248	14
171	118	188	312	206	256	226	157	249	137
172	119	189	308	207	331	227	267	250	284
173	27	190	105	208	327	228	150	251	337 *bis*
174	129	191	131	209	164 *bis*	229	306	255	26
175	93	192	249						

II. — INVENTAIRE E

NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE
22	393	45	499	72	659	102	550	137	496
23	394	46	447	73	664	103	552	138	485
24	395	47	534	74	655	104	581	139	434
25	396	48	533	75	656	105	579	140	433
26	397	49	532	76	660	106	600	141	443
27	398	50	564	77	663	107	602	142	444
28	390	55	566	78	657	108	571	143	441
29	502	56	675	82	222	109	572	144	442
30	469	57	671	83	693 *bis*	110	578	145	445
31	649	58	665	84	208	111	587	146	446
32	645	59	673	85	479	112	595	147	460
33	404	60	666	87	478	113	586	164	492
34	405	61	667	88	480	114	607	165	423
35	406	62	668	89	545	115	601	166	243
36	407	63	670	90	693	116	605	167	435
37	431	64	674	91	529	117	580	168	436
38	432	65	672	94	549	118	606	169	491
39	439	66	669	95	467	119	567	170	489
40	440	67	676	97	476	120	568	171	513
41	516	68	658	98	700	121	415	172	512
42	623	69	661	99	698	122	416	173	353
43	544	70	654	100	697	123	417	174	348
44	515	71	662	101	699	124	418	175	356

NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE	NUMÉROS de L'INVENTAIRE	NUMÉROS du CATALOGUE
177	285	274	422	309	488	363	689	399	584
178	363	275	506	310	491, 495	364	681	400	585
179	362	276	497	311	486	365	680	401	604
180	463	277	521	312	483	366	686	402	599
181	577 *bis*	278	509	313	459	367	691	403	603
182	345	279	500	314	535	368	690	404	683
183	577	280	507	315	701	369	687	405	717
218	561	281	522	316	702	370	685	406	716
219	565	282	498	317	707	371	682	407	718
220	554	283	501	318	706	372	678	408	720
221	560	284	482	319	703	373	610	409	719
250	621	285	493	320	705	374	611	414	473
251	620	286	494	321	704	376	530	415	551
252	622	287	376	334	631	378	721	416	538
253	616	288	456	335	627	379	562	417	541
254	618	289	350	336	628	380	563	418	543
255	615	290	303	337	629	381	557	419	540
256	619	291	304	338	630	382	558	420	539
257	617	292	714	339	708	383	559	421	542
258	613	293	343	348	637	384	573	422	537
259	612	294	624	349	633	385	574	423	536
260	614	295	384	350	638	386	575	435	510
261	648	296	385	351	636	387	576	437	450
262	646	297	386	352	642	388	591	438	377
263	647	298	694	353	639	389	589	439	375
264	650	299	695	354	634	390	593	440	387
265	644	300	471	355	641	391	592	441	371
266	464	301	472	356	635	392	590	442	361
267	400	302	484	357	640	393	594	443	183
268	401	303	457	358	477	394	597	444	344
269	402	304	511	359	424	395	598	445	711
270	403	305	151	360	625	396	588	446	202
271	419	306	609	361	626	397	596	447	710
272	420	307	487	362	548	398	583	448	365
273	421	308	489-90						

III. — ANCIENNE COLLECTION PÉRETIÉ

7, 10, 11, 16, 18, 20, 22, 27, 31, 43, 45, 46, 48, 52, 56, 62, 66, 68, 70, 72, 75, 92, 93, 98, 105, 107, 111, 118, 119, 120, 121, 124, 129, 130, 131, 133, 137, 139, 140, 143, 145, 150, 152, 153, 154, 157, 161, 162, 165, 166, 167, 169, 170, 172, 174, 176, 179, 182, 184, 187, 189, 190, 191, 193, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 224, 225, 229, 231, 233, 234, 237, 248, 249, 250, 251, 255, 256, 261, 266, 267, 268, 269, 272, 273, 275, 281, 282, 284, 286, 287, 292, 295, 296, 298, 302, 306, 307, 312, 315, 317, 318, 320, 327, 328, 331, 336, 339, 347, 354, 357, 358, 359, 360, 361, 364, 365, 366, 367, 371, 373, 374, 375, 377, 377, 379, 380, 381, 382, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 424, 425, 426, 427, 437, 438, 448, 449, 450, 453,

454, 466, 477, 481, 503, 504, 505, 510, 517, 518, 524, 525, 526, 527, 528, 530, 531, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 548, 610, 611, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 680, 681, 683, 685, 686, 687, 689, 690, 691, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 710, 716, 717, 718, 719, 720.

IV. — TABLE DES PROVENANCES

I. — Grèce.

II. — Égypte.

III. — Iles.

IV. — Asie Mineure.

16, 18, 21, 24, 32, 38, 40, 42, 50, 57, 58, 67, 77, 86, 89, 91, 92, 93, 101, 115, 116, 118, 121, 122, 128, 138, 139, 147, 158, 163, 178, 292, 293, 382, 400, 401, 402, 403, 464, 469, 507, 525, 554, 560, 561, 577 *bis*, **644, 647, 648, 650.** — Djebel-Akkar, **279.** — Tripoli, **130, 489.** — Djebaïl (Byblos), **251, 456, 491, 495, 500, 501, 509, 521, 522, 694, 695, 714.** — Beyrouth, **154, 296, 351, 721.** — Saïda (Sidon), **25, 43, 82, 87, 164, 281, 282, 372, 511, 710.** — Tyr, **81, 157, 160, 227, 277, 303, 304, 343, 353, 506, 678.**

Cœlésyrie. — Liban, **348, 376, 431, 432, 439, 440, 482, 490, 493, 494, 502, 516** (Ghazir). — Damas, **4.** — Baalbeck (Héliopolis), **244.** — Hamah (Épiphanie), **256, 512.** — Palmyre, **513.**

Palestine. — Nazareth, **239.** — Ascalon (Gaza), **470.**

V. — ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 27, **4.** — La statuette, acquise en 1900, proviendrait de Damas.

P. 31, **11.** — Le bronze a fait partie de la collection Péretié et a été découvert à Tortose.

P. 32, **14.** — Même provenance.

P. 35, **22.** — Même provenance.

P. 36, **25.** — Acquis en 1900 à la vente Serrure, Saïda (pl. XII, p. 21, 363 du *catal.* du 9 nov. = pl. IV, p. 14, 187 du *catal.* du 6 déc. 1899).

P. 36, **26.** — Provient de Tortose.

P. 46, **48.** — Même provenance. Il n'est pas absolument sûr, mais il est très probable que la base actuelle n'est pas la base originelle.

P. 49, **54.** — Ajouter D., 146: Le bronze a été acheté en 1882.

P. 58, **59.** — Acquis en 1891.

P. 53, **62.** — La figurine provient de Tortose.

P. 55, **66.** — Les yeux sont incrustés d'argent.

P. 56, **68.** — Ancienne collection Péretié.

P. 59, **75.** — Même collection.

P. 61, **80.** — Lire : trouvé en 1893. La statuette a été acquise en 1900.

P. 67, **89.** — Provient d'Amrith.

P. 83, **117.** — Comparer une statuette nue de Djébaïl (*Catal.* Serrure du 6 déc. 1899, pl. IV, p. 14, 186).

P. 91, **133.** — Trouvé à Tortose.

P. 99, **143.** — Ancienne collection Péretié.

P. 100, **145.** — Même collection.

P. 102, **150, 152, 153.** — Même collection.

P. 104, **157.** — Même collection. Trouvé à Tyr.

P. 105, **161-2.** — Même collection. Le premier bronze provient de Tortose.

P. 106, **164.** — Viendrait de Saïda, acquis à la vente Serrure du 9 nov. 1900 (*Catal.*, pl. XII, p. 21, 364 = pl. VIII, p. 16, 210 du *Catal.* de 1899, vente du 6 déc.). Voir S. Reinach, *Répertoire*, III, p. 34, 7.

P. 106. Ajouter le n°:

164 *bis* (D. 209). — **Enfant assis.** — Tortose. — Haut., $0^{m},072$ (de la base, $0^{m},03$, — de la tête, $0^{m},017$). Diam. de la base, $0^{m},03$.

Patine d'un vert foncé, légèrement grisâtre.

La base circulaire et creuse, la tranche renflée comme celle d'un pommeau, une gorge courant au-dessus de la base. Sur le haut, qui est aplati, enfant nu, assis, les bras pliés aux coudes et les mains appliquées sur les cuisses, la tête coiffée d'une sorte de κυνῆ allongée, d'où pendent une queue courte sur la nuque et une tresse sur chaque épaule ; d'entre les jambes allongées, sort un

énorme phallos dressé, sur lequel court une souris ou un rat.

L'amulette avait été fixé en haut d'un objet allongé, peut-être d'un bâton ou d'un sceptre.

P. 140, **217.** — Trouvé à Yakhmour (D. 143).

P. 144, **218.** — La tête d'**Hélios** serait, au contraire, plutôt tournée vers la droite.

P. 146, **219.** — Les yeux incrustés d'argent.

P. 150, **223.** — Ajouter aux **Hélios** Syriens, une statuette de Saint-Jean d'Acre, le dieu ayant la tête radiée et étant debout sur la jambe droite, la main droite levée et la gauche tenant la sphère (*Catal.* Serrure du 9 déc. 1900, pl. IV, p. 11, 193).

P. 153, **228.** — Lire D. 138 au lieu de D. 143. Le bronze a été trouvé à Yakhmour.

P. 234, **328.** — L'une des tresses gauches de la **Tyché** est également bifide. Si la **Niké** tenait le gouvernail, celui-ci n'a jamais pu être figuré, car il n'y a pas de place sur la base pour en recevoir l'attache inférieure.

P. 240, ajouter le n°:

337 *bis.* (D. 251). — **Femme nue, accroupie.** — Tortose. — Haut., $0^m,03$ (de la tête, $0^m,09$).

Patine verte, légèrement grisâtre.

Femme nue, accroupie, les jambes écartées, les mains sur les genoux, le sexe indiqué; la tête assez forte, les cheveux relevés en un nœud au-dessus de la tête. En haut du dos, bélière.

Comme la nudité de la femme est en contradiction avec l'ἀνάσυρμα légendaire, le bronze ne paraît pas figurer la **Baubo** de Paros et d'Eleusis. Des amulettes pareils s'étant trouvés fréquemment en Égypte[1], il semble

1. *Description de l'Égypte*, Antiquités, t. V, pl. LXXX; Daremberg-Saglio, I, *s. v.* Baubo, p. 683, 13, F. Lenormant.

qu'il faut plutôt chercher dans cette contrée l'origine de la représentation.

P. 245, **339.** — La base ressemble à celle d'une panthère de bronze qui orne le char thrace de M. Peytel, *Bull. Corr. Hell.*, XXVIII, 1904, fig. 20, p. 221, Seure.

P. 254, **369.** — Acquis en 1900 à la vente Serrure (*Catal.* du 9 nov., 367, p. 21).

P. 257, **377.** — Comparer Chantre, *Mission en Cappadoce,* pl. 24, 15 (S. Reinach, *Répertoire,* III, p. 224, 5).

P. 264, **389.** — Le Louvre vient d'acquérir deux pieds semblables venant de Saïda (H. de Villefosse-Michon, Acquis. p. 1903, 26).

P. 284, **462.** — Une patère de dimensions identiques a été vendue en 1900 (*Catal.* Serrure du 9 nov., pl. VIII, p. 13, 223).

P. 287, **470.** — Une pelle à encens semblable, mais plus petite, faisait partie de la même collection syrienne (*ibid.*, pl. VII, p. 12, 204).

P. 303, **489.** — Comparer une lampe chrétienne haute de $0^{m},31$ (*ibid.*, pl. VII, p. 12).

P. 312, **510.** — Une lampe pareille, mais plus petite, est décrite dans le même catalogue (pl. VII, p. 12, 211, Saïda).

P. 363, **678.** — Comparer un poids qui est sensiblement la moitié du nôtre dans Babelon, *Inventaire de la collection Waddington,* 7454, p. 460 (264 gr.).

VI. — INDEX ALPHABÉTIQUE

VII. — TABLE GÉNÉRALE

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



326



328



329

Ern Leroux Editeur Paris

Heliog Dujardin



423





207

Ern. Leroux Editeur Paris

Heliog Dujardin



218



219



242



295




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00086 2694

